41
3444000 7898

PURCHASED FOR THE

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

FROM THE

CANADA COUNCIL SPECIAL GRANT

FOR

ART '68

HANDBOUND
AT THE

UNIVERSITY OF
TORONTO PRESS

11261

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE

DE L'ART FRANÇAIS

1875-1878

PARIS

J. BAUR, LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ

11, RUE DES SAINTS-PÈRES

1878

N
6841
A92
1875-78

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE

DE L'ART FRANÇAIS

1re ANNÉE

1875

PARIS

J. BAUR, LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ

11, RUE DES SAINTS-PÈRES

1875

TABLE DU BULLETIN

DE L'ANNÉE 1875.

	Pages
Statuts de la Société	9
Liste des membres fondateurs	11
Publications de la Société	20
Avertissement sur le Bulletin	1
Assemblée générale des membres fondateurs du 20 février 1874.	2
Assemblée générale des membres fondateurs du 19 février 1875.	21
Séances du Comité en 1874 et 1875	6, 7, 8, 30, 31, 32
Nécrologie : Ad. Lance	13, 33

VARIÉTÉS.

I. Nouveaux documents sur *Antoine Benoist* et la sculpture en cire, *Desrotois* et *Zumbo*, sculpteurs en cire sous Louis XIV, par M. A. Chabouillet	14
II. Vente des autographes d'artistes français de la collection J. Boilly	16
III. Note sur *Just de Just* (les documents mentionnés dans cette note seront publiés dans le volume de 1876), par M. Ch. Grandmaison	35
IV. Tapisseries des Gobelins, par M. J.-J. Guiffrey	35, 51
V. *Guillaume Dupré*, graveur en pierres fines, article de M. A. Chabouillet	37-46

VI. Pièces de vers tirées de divers auteurs, et relatives à des peintres ou à des sculpteurs des XVIIe et XVIIIe siècles (*Person, Poultier*, *Benoît Audran*, *Roussel*, *Bayonne, Vivien, Houdon, Vernet*), communiquées par M. Alf. Gérardin 47
VII. Un portrait du peintre *Et. Aubry*, par M. Hédou. . . 48
VIII. Vente de dessins de *Valenciennes,* par M. F. Pouy. . 49, 68
IX. Vente de la collection d'Em. Galichon ; prix des dessins et estampes d'artistes français 49
X. Catalogue des tableaux les plus remarquables des musées de province, par M. J.-J. Guiffrey 53
XI. Blouin et *Catherine Mignard* 67
XII. Portrait de *J.-B. Van Loo*, dans l'église de Houdan (Seine-et-Oise) 68
XIII. *Etienne Parrocel* et *Joseph-Ignace Parrocel*. . . . . *Ibid.*
XIV. Encore *Guillaume Martin*, peintre du Roi . . . . . *Ibid.*

1875. JANVIER.

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE L'ART FRANÇAIS

SOMMAIRE : I. Avertissement sur le Bulletin. — II. Assemblée générale du 20 février 1874. — III. Analyse des séances du Comité pendant l'hiver 1874-75. — IV. Statuts de la Société. — V. Liste des Membres fondateurs. — VI. Membres du Comité. — VII. Nécrologie : M. Lance. — VIII. Variétés : Nouveaux documents sur Ant. Benoist. — IX. Vente des autographes de Jules Boilly. — X. Liste et analyse sommaire des publications de la Société.

Le Comité d'administration et de publication de la Société a décidé dans une de ses dernières séances, après s'être assuré que cette dépense ne dépasserait pas les ressources actuelles de la Société, qu'il était utile de créer un bulletin trimestriel, paraissant par livraison d'une feuille ou d'une demi-feuille, qui serait distribué gratuitement aux Membres de la Société.

Le compte-rendu de l'Assemblée générale annuelle, l'analyse des procès-verbaux des séances du Comité[1], les nouvelles intéressant l'histoire de l'Art Français, telles que découvertes d'œuvres signées, publications de documents, ventes d'œuvres importantes de l'École Française, ou d'autographes d'artistes, et aussi les matières qui ne sauraient trouver place dans les volumes de la Société, seront consignés dans ce Bulletin.

En créant des relations plus fréquentes et plus régulières entre les membres de la Société, ce Bulletin pourra aussi les aider dans leurs travaux, en accueillant leurs questions, en portant à la connaissance du public spécial auquel il s'adresse, l'objet de leurs études et de leurs recherches.

Les Membres du Comité.

Toutes les communications destinées au Bulletin doivent être adressées à M. *Jules Guiffrey*, secrétaire du Comité de la Société, *rue d'Hauteville, n° 1, à Paris.*

1. Voir la séance du mardi 1er décembre 1874. Le lecteur y trouvera l'explication de la longueur anormale de ce premier Bulletin.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES MEMBRES FONDATEURS

du Vendredi 20 Février 1874.

La séance est ouverte à quatre heures.

Sont présents : MM. de Montaiglon, *Président,* H. Lavigne, Chabouillet, G. Duplessis, Lambert Lassus, A. Lance, J. de Laborde, P. Colin, H. Lot, L. Courajod, P. Chéron, *Membres du Comité,* J. Guiffrey, *Secrétaire,* et MM. Alkan, de Raynal, Badin, Bosc, Cottenet, Leturcq, Ch. Mercier, Petit, Tripier Le Franc, Mauban, L. Gonse, P. Mantz, Lopinot, *Membres fondateurs.*

L'ordre du jour indique un rapport du Président sur le but et l'état de la Société.

M. *de Montaiglon* prononce le discours suivant :

Vous le savez, Messieurs, la Société de l'Histoire de l'Art Français est comme la suite des anciennes Archives de l'Art Français qu'elle a voulu faire revivre et continuer.

Personne de vous n'a oublié qu'elles ont été fondées en 1852 par M. de Chennevières, que vous avez, comme il convenait, nommé dès le premier jour votre président d'honneur. Leur première série, publiée par M. Dumoulin, de 1852 à 1862, comprend six volumes de documents et six autres volumes de notes inédites de Mariette. J'y ai eu, à côté de M. de Chennevières, assez de part pour ne pas parler de ce qu'elles peuvent contenir d'utile et de nouveau.

Beaucoup s'en sont servis, elles n'étaient faites que pour êtres utiles, mais quelques-uns sans le dire, et, même avec ce léger manque de justice, d'autres qui ne les ont pas consultées, y auraient appris ce qu'ils ignoraient ou réformé ce qu'ils savaient mal ; car le mérite que leurs rédacteurs ont cherché et celui que vous continuez de poursuivre, c'est, en laissant en dehors le côté critique et esthétique, de donner le pas aux documents vrais pour confirmer, rectifier ou compléter. Depuis que les Archives ont paru, plus d'un recueil et d'une revue ont imprimé des pièces qu'auparavant ils n'eussent peut-être pas accueillies, et sous ce rapport leur exemple a porté ses fruits. Il n'y avait aucune raison pour qu'elles cessassent de le donner; les documents ni les rédacteurs ne manquaient; mais, malgré un volume et demi d'une nouvelle série, aussi nouvelle et aussi utile que la première, ce second éditeur dut cesser la publication qui ne prenait pas en souscripteurs le développement sur lequel il avait compté. Il est vrai qu'une fois mortes on s'aperçut que les Archives avaient du bon, et on les regretta. Jamais elles n'avaient reçu autant d'éloges et de marques de sympathie; c'était fort honorable, mais parfaitement inutile. Vous avez mieux fait; au lieu de condoléances stériles, vous avez cru qu'il y avait à agir résolûment et qu'il convenait de changer pour cet objet la dépendance d'un éditeur et le hasard des abonnements en cotisations de sociétaires, comme aussi de sortir de la forme inutile de livraisons pour publier les documents en volumes, dont l'impression est moins chère et permet de mettre les documents dans un ordre véritable, celui des temps.

C'est en 1870 que la pensée, qui préoccupait plusieurs d'entre vous déjà depuis quelque temps, a reçu un commencement d'exécution. Il y eut même six feuilles d'imprimées et de tirées; la guerre vint tout interrompre et tout remettre en question. On se reprit au travail dans la seconde moitié de 1872, et le volume de notre premier exercice, celui de 1872, fut terminé seulement au milieu de 1873. Je n'ai pas à entrer dans le détail de sa composition; il suffit de vous rappeler, parmi les parties les plus importantes, les pièces sur Philippe de Champagne, sur le rôle de Louis David pendant la Révolution, les lettres de Méryon, et surtout les listes d'artistes de la Maison du roi, de Henri IV à Louis XVI, répertoire de noms et de dates authentiques d'une singulière utilité. Un témoignage bien précieux d'encouragement ne tarda pas à venir en aide à ces efforts, aussi dévoués que désintéressés. Le Ministère de l'Instruction publique a, dès 1873, honoré notre recueil d'une souscription à quarante exemplaires, qui n'a pas peu contribué à donner bon courage et à assurer votre fonctionnement régulier.

J'ai à vous informer de l'état où se trouve le volume de l'exercice 1873. Il a été commencé en juillet, aussitôt après la fin du précédent, et, ce qui continuera d'être observé à l'avenir, la copie entière en a été établie dès le commencement. On en est à la feuille 25, et les cinq dernières seront terminées en mars. Parmi les pièces qui y figureront, vous distinguerez les lettres de M. Ingres et de M. Lassus, les lettres de naturalisation accordées aux artistes étrangers fixés en France, et surtout le travail dû à l'un de nos plus dévoués collaborateurs, la liste complète des artistes logés au Louvre. Les premières Archives s'en étaient déjà occupées à plusieurs reprises; le nouveau travail, résultat d'un dépouillement régulier, sera complet et définitif.

En même temps, comme le but d'une association de ce genre est d'employer toutes ses forces à faire à la fois le mieux et le plus possible, nous commençons dès ce second exercice à donner un volume en dehors de celui des documents, qui reste le fonds même et qui serait le seul qu'on publierait si l'on était forcé de s'y restreindre. Cette première fois, le volume annexe, qui vous sera distribué, est un ouvrage encore inédit de Félibien, des mémoires sur l'histoire des Maisons royales des bords de la Loire, dont vous apprécierez l'importance. Vous voyez que vous pouvez déjà donner plus que ce que vous aviez originairement promis.

Quant au troisième exercice de 1874, le volume de documents, qui sont déjà réunis et presque entièrement classés et annotés, sera mis sous presse en mars. Mignard et Louis David y tiendront une large place. De plus, la Société va commencer cette année une publication de longue haleine et la plus importante peut-être qu'elle puisse jamais avoir l'honneur d'entreprendre, je veux parler de l'impression intégrale des Procès-Verbaux de l'ancienne Académie de peinture de 1648 à 1792. Le Ministre de l'Intérieur, par une lettre en date du 18 décembre 1873, a bien voulu faire à la Société l'honneur de l'autoriser à cette publication, à laquelle l'administration des Archives générales et celle de l'École des Beaux-Arts veulent bien apporter un concours de bienveillance dont nous ne saurions trop les remercier. Cette publication ne sera pas complète à moins de cinq volumes; il faudra donc cinq ans pour la mener à fin, si, comme tout nous porte à le croire, l'état de nos finances continue à pouvoir faire régulièrement tous les ans les frais de

deux volumes au lieu d'un. Dans tous les cas, c'est notre troisième exercice qui aura la charge et l'honneur de publier le premier.

J'aurais fini de vous exposer brièvement ce que j'ai à vous dire sur l'état de nos publications si je ne devais y ajouter un conseil, ou plutôt une requête, dans l'intérêt de notre recueil de documents. Les grandes collections publiques de Paris sont à notre disposition et donneront pendant de longues années, à d'autres comme à nous, de quoi suffire à bien des publications; mais il y a en quelque sorte plus d'intérêt à imprimer beaucoup de pièces qui se trouvent dans les collections particulières. Celles-là sont transitoires; elles se reforment, elles se dispersent aussi, quand elles ne s'éloignent pas jusqu'à devenir inaccessibles et même inconnues. Tout ce qu'on en tire devient public et se trouve par là comme sauvé au point de vue de la connaissance et de l'utilité. Cherchons donc, tous tant que nous sommes, à nous servir de plus en plus des collections particulières. Le regrettable M. Boilly, MM. Benjamin Fillon, de Girardot, Lambert-Lassus, Charles Fournier, Cottenet nous ouvrent littéralement leurs cartons; faisons que d'autres noms s'ajoutent aux leurs. En même temps il ne suffit pas de communiquer, ni même de transcrire; il faut encore annoter. Les membres de votre Comité de publication, chargés de classer, d'unifier pour l'impression et de corriger les épreuves, vous ont donné la preuve qu'ils ne se refusent pas à travailler pour vos volumes, et ce qu'ils peuvent savoir ou trouver vous est d'avance tout acquis; mais il y aurait un grand intérêt à ce qu'à la variété des documents se joignît celle des annotateurs. Ce ne seraient pas seulement des noms différents, ce seraient aussi des annotations différentes, d'une forme et d'un esprit autres, qui apporteraient par là une valeur nouvelle et un intérêt plus renouvelé. Ajoutons sur ces annotations qu'il serait aussi bien nécessaire qu'elles arrivassent à temps. Sans cela, comme la copie de nos volumes est arrêtée avant le commencement de l'impression, une pièce, même plus importante, peut se trouver forcément renvoyée, ce qui est toujours regrettable et peut même être nuisible. On devient curieux de pièces de ce genre, et ce qui nous vient peut, en étant retardé, être publié par un autre.

Enfin je ne saurais terminer sans vous dire un mot de notre seconde série, celle des ouvrages publiés avec l'attache de la Société, mais aux frais de leurs auteurs. C'était une tentative et un appel peut-être un peu téméraires. Cela pouvait ne pas aboutir, et cela a réussi. M. Herluison, d'Orléans, nous a fait l'honneur d'y faire entrer son importante publication des actes d'état civil d'artistes français, si heureusement recueillis par son ami M. Harduin dans les registres des anciennes paroisses de Paris, maintenant détruits, hélas! par des mains françaises, dans les stupides incendies de la fin du siége. Je puis mettre aujourd'hui sous vos yeux la monographie si intéressante et si nouvelle, par ses documents à la fois et par ses gravures, que M. Leturcq vient de consacrer à Jacques Guay, l'habile graveur en pierres fines. M. Jules Guiffrey nous a donné son volume des documents sur les Salons du XVIIIe siècle, qui complète sa réimpression des livrets et les lettres de noblesse des artistes français du XVIIe et du XVIIIe siècle. M. Hédou vous promet un catalogue raisonné de l'œuvre du vignettiste rouennais Noël Le Mire. Je parle de celui-ci parce qu'il est terminé et qu'il va s'imprimer; mais d'autres travaux se préparent et sont promis, qui viendront aussi à leur

heure et témoigneront de l'intérêt dévoué pris à l'œuvre commune, ainsi enrichie par ces publications individuelles.

Ce qui résulte de tout ceci c'est que notre très-modeste Société peut considérer l'avenir avec quelque confiance. Elle vit, et elle est en état de continuer de vivre et même de se développer. Votre Secrétaire-Trésorier va vous donner des renseignements précis sur le bon état de nos finances. Comment saurais-je mieux finir?

Ce discours est accueilli par des marques d'approbation unanimes.

Le Secrétaire présente ensuite le compte des Recettes et Dépenses de la Société.

Recettes :

116 cotisations de membres fondateurs	2320
Vente de six volumes à des libraires	126,25
Vente d'un volume à un membre de la Société	20
Souscription ministérielle	800
	3266,25

Dépenses :

Marque de la Société, dessin et gravure	100
Cliché de la marque	30
Carnet de quittances à souche	14
Frais d'encaissement et distribution de volumes	115,70
Convocation et frais de poste	24
Annonce dans le Journal de la Librairie	5
Frais d'impression du premier volume	2237,10
Impression de statuts, circulaires, etc.	114
Reste en caisse	626,45
Total égal.	3266,25

Le Secrétaire fait ensuite observer qu'il reste encore onze cotisations à recevoir et que le recouvrement de la plupart de ces cotisations en retard peut être considéré comme assuré. En outre la Société a supporté, la première année, des frais s'élevant environ à 250 fr. (gravure et cliché de la marque, impression de statuts, etc.) qui ne se reproduiront plus et dont l'économie permettra de mettre de côté en 1873 huit cents francs environ qui viendront s'ajouter au reliquat de l'exercice 1872. C'est la certitude de pouvoir disposer d'une somme de quinze cents francs, que de nouvelles adhésions ne peuvent manquer de venir accroître, qui a décidé le Comité à mettre sous presse dès 1874 deux volumes d'une importance égale à celui de 1872.

Les comptes sont approuvés et, sur la proposition d'un membre, des remercîments sont votés au Président et au Secrétaire.

L'ordre du jour appelle le remplacement de cinq membres du Comité. MM. Chéron, Colin, Courajod, Galichon, de Laborde, dési-

gnés cette fois par le sort, pouvant être réélus aux termes des statuts, sont renommés à l'unanimité pour une période de six ans.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président invite les assistants à présenter les observations qu'ils auraient à faire. Un des membres présents demande au Comité s'il n'est pas d'avis, quand l'état des fonds le permettra, de publier des portraits d'artistes. Le président fait observer que, de longtemps, la Société ne saurait songer à s'imposer la dépense très-élevée d'une gravure, et que, même si des planches étaient gracieusement mises à sa disposition, les frais encore considérables du tirage permettraient difficilement d'entrer dans cette voie.

Un autre membre propose des lettres et documents relatifs au peintre Sigalon. Ils sont acceptés avec empressement.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à cinq heures un quart.

SÉANCES DU COMITÉ DE LA SOCIÉTÉ.

Mardi, 17 Novembre 1874 : Le Secrétaire rend compte de l'impression du volume de 1874. Les épreuves des feuilles 14 et 15 sont soumises aux membres du Comité. Ce volume devant se composer, comme les précédents, de trente feuilles environ, la moitié du volume est actuellement imprimée.

— Le Comité décide qu'un exemplaire des deux premiers volumes des *Nouvelles Archives* sera offert à la Bibliothèque de l'Union Centrale des Beaux-Arts appliqués à l'Industrie.

— Il est également arrêté qu'un exemplaire de chaque volume des *Nouvelles Archives* sera partagé entre les auteurs des différents articles.

— Le Comité s'occupe ensuite de la création d'un Bulletin destiné à rendre plus fréquentes et plus régulières les relations du Comité avec les membres de la Société, et à porter à la connaissance de ceux-ci les nouvelles d'une certaine importance pour l'histoire de l'art et des artistes français qui ne sauraient trouver place dans le volume. Afin de ne pas obérer les finances de la Société, en ce moment dans une bonne situation, on propose de faire paraître ce bulletin quatre fois par an seulement, par livraisons d'une feuille ou d'une demi-feuille. Dans ces conditions, les frais d'impression, de papier et de poste n'excéderaient pas deux cent cinquante francs par an. Après une discussion à laquelle prennent part tous les membres présents, la décision est renvoyée à la séance suivante.

— Le premier et le troisième mardi de chaque mois sont choisis pour les séances du Comité pendant l'hiver 1874-1875[1].

Mardi, 1er Décembre 1874 : Le Secrétaire présente au Comité les épreuves des feuilles 17 et 18 du volume de 1874.

— M. Duplessis dépose la planche gravée par M. Sellier, représentant la maison de Gaignières, qui doit accompagner son article sur les collections de Gaignières dans le volume en préparation.

— M. de Montaiglon propose pour le volume en préparation une longue lettre autobiographique de Méryon, appartenant à M. Benjamin Fillon.

— La discussion est ensuite ouverte sur le projet de publication d'un bulletin trimestriel. Les propositions suivantes sont successivement adoptées :

1° Le Comité publiera tous les trois mois un Bulletin dont chaque numéro aura une feuille au plus[2] et une demi-feuille au moins, de manière à faire de trois à quatre feuilles par an.

2° Ce Bulletin paraîtra en janvier, avril, juillet et octobre.

3° Il sera distribué gratuitement à tous les membres de la Société.

4° Il comprendra le compte-rendu de l'Assemblée générale annuelle; une analyse succincte des séances du Comité; les nouvelles intéressant l'histoire de l'art français qui ne peuvent trouver place dans le volume de Documents, telles que découverte ou vente importante d'œuvres de l'école française, publications faites par une revue ou un journal de nature à intéresser la Société, demande de renseignements par les membres de la Société, etc., etc.; enfin une partie bibliographique qui annoncera, autant que possible, tous les ouvrages ou études sur l'art français.

5° Ce Bulletin ne sera tiré jusqu'à nouvel ordre qu'à deux cent cinquante exemplaires, sauf l'exception portée en l'article suivant.

6° Le premier numéro du Bulletin comprendra : le compte-rendu de la première Assemblée générale des membres fondateurs tenue le 20 février 1874; l'analyse des procès-verbaux des séances du Comité depuis le commencement de l'hiver; les Statuts de la Société; la liste des Membres fondateurs et celle des Membres du Comité; l'annonce des volumes déjà publiés par la Société et des ouvrages imprimés sous son patronage aux frais de leurs auteurs; enfin, s'il y a lieu, des

1. Tous les membres de la Société peuvent assister aux séances du Comité qui ont lieu aux dates indiquées plus haut chez le secrétaire M. Jules Guiffrey, rue d'Hauteville, n° 1, à 4 heures et demie.

2. Sauf ce premier numéro qui, devant contenir certains documents un peu longs sur l'histoire et les débuts de la Société, pourra dépasser la mesure ordinaire du Bulletin (voy. ci-dessous : 6°).

nouvelles diverses. Ce numéro, qui offrira comme un résumé de l'histoire de la Société jusqu'à ce jour, sera tiré à un nombre suffisant pour être adressé aux personnes qui peuvent s'intéresser à l'existence et aux travaux de la Société.

— Le Secrétaire donne ensuite lecture d'une notice biographique sur *Auguste Hubert,* architecte, beau-frère de *David* et organisateur des fêtes de la Convention, communiquée par la famille, et de plusieurs documents sur les *de Bèche* père et fils, graveurs ciseleurs de bijoux. Ces travaux sont destinés au volume de 1875 [1].

Mardi, 15 Décembre 1874 : Le Secrétaire présente au Comité seize feuilles tirées, du volume de Documents pour 1874, et cinq feuilles, également tirées, du volume des Procès-Verbaux de l'Académie. Le bon à tirer est donné pour les feuilles 17 et 18 des Documents et la feuille 19 est en épreuves.

— On propose de ne publier qu'un volume pour les deux années 1874 et 1875 en ne demandant aux Sociétaires qu'une cotisation. Cette mesure aura pour résultat de régulariser la situation de la Société qui ne perçoit les cotisations d'une année que l'année suivante, quand elle distribue le volume, tandis que dans toutes les Sociétés la cotisation est exigée dans les six premiers mois de l'exercice. Si on adoptait cette mesure, le volume de 1875 paraîtrait dès le commencement de l'année et la cotisation serait perçue dans les trois premiers mois de 1875. On pourrait par conséquent s'occuper de suite du volume de 1876; enfin on ne serait pas obligé à un moment donné de percevoir deux cotisations dans le courant de la même année. Le Comité est d'avis de soumettre cette question à l'Assemblée générale qui sera appelée à en décider.

— M. Chabouillet remet pour le premier Bulletin une note sur *Antoine Benoist* à l'occasion d'un article publié sous la signature A. B. dans le Bulletin de la Société de l'Histoire de France.

— Le Comité décide qu'on écrira une lettre de rappel aux membres en retard pour les deux premières cotisations, qui seront ensuite rayés de la liste des membres fondateurs s'ils ne se mettent pas en règle avant la publication du prochain volume [2].

1. Les membres de la Société qui auraient quelque renseignement à fournir sur les travaux annoncés au Bulletin sont priés de les envoyer sans retard au Comité pour qu'ils puissent être mentionnés dans les annotations des Documents.

2. On comprendra que, le nombre des membres fondateurs auxquels sont réservés certains avantages étant presque atteint, il est nécessaire, dans le cas de nouvelles adhésions, de savoir les Sociétaires sur lesquels on ne pourrait compter. Comme le nom des fondateurs doit être imprimé sur l'exemplaire de chacun d'eux, les membres de la Société qui voudraient se retirer sont priés d'adresser leur démission *par écrit* au Secrétaire.

STATUTS DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE L'ART FRANÇAIS [1].

Art. I. — Une Société est fondée pour encourager et développer l'étude de l'Histoire de l'Art et des Artistes en France.

Art. II. — Cette Société portera le nom de SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE L'ART FRANÇAIS.

Art. III. — Elle se propose :

1° De publier chaque année, avec le produit des cotisations payées par ses Membres, un ou plusieurs volumes de Documents inédits, suivant ses ressources;

2° De concourir à former une collection de monographies ou travaux spéciaux, édités par les auteurs eux-mêmes, à leurs frais.

Art. IV. — La Société se compose de toutes les personnes qui adhéreront aux présents statuts.

Art. V. — Les cent cinquante premiers adhérents prendront le titre de Membres fondateurs et jouiront des avantages spécifiés ci-après.

Art. VI. — Les adhérents qui se feront inscrire quand le nombre des Membres fondateurs sera au complet, deviendront à leur tour Membres fondateurs, en suivant l'ordre d'inscription, quand des extinctions ou des démissions auront créé des places vacantes.

Art. VII. — Tout membre de la Société payera VINGT FRANCS de cotisation annuelle, exigibles dans les trois premiers mois de l'année.

Art. VIII. — Les cotisations seront employées à la publication de volumes de documents inédits relatifs à des artistes français ou à des artistes étrangers ayant travaillé en France.

Il ne sera fait dans aucun cas de tirage à part des travaux insérés dans les publications de la Société.

Art. IX. — Les Membres-fondateurs, réunis en Assemblée, éliront, à la majorité absolue des votants, un Comité, composé de quinze membres, qui sera chargé de diriger les publications annuelles de la Société, et de surveiller celles qui seront proposées par les auteurs pour entrer dans sa Collection.

Art. X. — Ce Comité de quinze membres nommera un Président et un Secrétaire Archiviste qui rempliront les fonctions de Président et de Secrétaire aux Assemblées des Membres fondateurs, et qui formeront, avec un troisième Membre aussi nommé par le Comité, la Commission de publication.

Art. XI. — L'Assemblée des Membres-fondateurs élira, s'il y a lieu, un président honoraire.

Art. XII. — Les membres du Comité seront nommés pour six ans. Ils seront renouvelés tous les deux ans par tiers; les membres sortants, désignés les deux premières fois par le sort, pourront être réélus.

Art. XIII. — Dans le cas de décès ou de démission, le Comité, jusqu'à la première assemblée générale, pourvoira au remplacement en désignant un nouveau membre parmi les Membres-fondateurs.

Art. XIV. — Ne seront pas admis dans les publications collectives, faites aux frais de la Société, les travaux de critique personnelle ou d'esthétique générale. Les collaborateurs devront s'efforcer de réduire au strict nécessaire les notices ou notes dont ils accompagneront les pièces par eux communiquées. Les ARCHIVES DE L'ART FRANÇAIS pourront servir de modèle pour cela.

Art. XV. — Les notices seront accompagnées de la signature de leur auteur.

Art. XVI. — Les publications de la Société seront imprimées avec soin, en caractères anciens, sur papier vergé [2]. Les exemplaires, vendus aux personnes qui ne feront pas partie de la Société, le seront à un prix supérieur au chiffre de la cotisation.

1. Pour faire partie de la Société, il suffit d'adresser au secrétaire une lettre d'adhésion avec la cotisation de l'année courante.

2. En vertu d'une décision du Comité, depuis l'année 1873, les cent cin-

Art. XVII. — Cent cinquante exemplaires réservés aux Membres fondateurs auront un titre tiré en deux couleurs ; et, quand des gravures seront jointes aux publications de la Société, une épreuve avant la lettre, et une autre avec la lettre [1].

Ils porteront la mention imprimée : *Exemplaire de M.... Membre fondateur de la* Société de l'Histoire de l'Art français.

Art. XVIII. — Il ne sera tiré d'abord que trois cents exemplaires tant que le nombre des sociétaires ne dépassera pas deux cent cinquante ; si ce chiffre est dépassé, le tirage sera élevé à quatre cents, jusqu'à ce que le nombre des sociétaires atteigne trois cent cinquante ; dans ce dernier cas, le tirage sera élevé à cinq cents, et ainsi de suite.

Art. XIX. — Toutes les publications de la Société porteront sur le titre et la couverture : Société de l'Histoire de l'Art français et la marque gravée pour la Société. Elles seront accompagnées de la liste des Membres-fondateurs et de celle des autres sociétaires.

Art. XX. — Toutes les publications faites par la Société seront suivies de la liste des volumes déjà publiés par elle et de celle des ouvrages imprimés aux frais de leurs auteurs et admis dans la collection de la Société, aux conditions énumérées ci-après.

Art. XXI. — Outre les PUBLICATIONS faites à frais communs, la Société formera une COLLECTION de monographies et de travaux historiques relatifs à l'art français, publiés aux frais de leurs auteurs.

Art. XXII. — Les auteurs-éditeurs, membres ou non de la Société, qui voudront profiter des avantages que présentera cette Collection, devront soumettre leurs ouvrages, inédits ou déjà publiés, soit en manuscrit, soit en épreuves, au contrôle des membres du Comité ; ceux-ci autoriseront, s'il y a lieu, dans le mois, les ouvrages communiqués à entrer dans la Collection de la Société et à porter les signes distinctifs de cette admission.

Art. XXIII. — Il ne sera imposé aux auteurs-éditeurs aucune condition de nombre, de tirage, de papier, de format.

Art. XXIV. — Ils devront toutefois se conformer aux obligations énoncées dans les articles XIX et XX, et seront seulement dispensés de reproduire la liste des membres de la Société. Mais ils seront tenus de déposer entre les mains du Secrétaire-Archiviste un exemplaire de toutes leurs publications pour la *Bibliothèque de la Société.*

Art. XXV. — Si l'auteur dépose son livre chez un autre libraire que celui de la Société, le nom du libraire de la Société devra figurer sur la couverture à côté de celui de l'autre libraire.

Art. XXVI. — Les épreuves des titres, listes et couvertures de tout ouvrage devant faire partie de la Collection de la Société, devront être approuvés par le Comité de publication.

Art. XXVII. — Les Sociétaires jouiront d'une remise de vingt pour cent sur le prix de tous les volumes faisant partie de la collection des ouvrages édités par leurs auteurs.

Art. XXVIII. — Le Libraire de la Société, chargé de la vente des volumes et du recouvrement des cotisations, prend l'engagement de faire une remise de quinze pour cent sur le prix de tous les livres d'art modernes publiés soit par lui, soit par d'autres éditeurs.

Art. XXIX. — Une Assemblée générale des Membres-fondateurs sera convoquée tous les ans dans la première quinzaine de février par les soins du Comité, pour remplacer les membres sortants dudit Comité, apurer les comptes de l'année précédente et statuer sur les questions d'ordre général qui pourraient se présenter.

Art. XXX. — Les volumes publiés aux frais de la Société seront envoyés gratuitement aux Sociétaires de province comme à ceux de Paris.

Délibéré et arrêté à Paris, en assemblée générale, les 11 et 25 avril 1870.

quante exemplaires des membres fondateurs sont tirés sur papier de Hollande, et les autres sur papier vergé ordinaire.

1. Les nouveaux adhérents pourront se procurer les publications des années précédentes en payant le montant de la cotisation annuelle pour chaque année révolue.

MEMBRES FONDATEURS DE LA SOCIÉTÉ [1].

La Bibliothèque de la ville de Troyes.
MM.
Alkan (Alphonse).
Arnauldet (Thomas), ancien employé au Cabinet des Estampes.
Badin.
Barbet de Jouy, conservateur au Musée du Louvre.
Barre (Albert), graveur général des Monnaies.
Barthélemy (Édouard de).
Baur (A.).
Béhague (vicomte de).
Bellenger (Henri).
Blanc (Charles), membre de l'Institut, ancien Directeur des Beaux-Arts.
Bonnaffé (Edmond).
Bosc (Ernest), architecte.
Bouvenne (Aglaus).
Brugière (Dieudonné de).
Burbure de Wezembeech (le chevalier Léon de).
Capetter (Gustave).
Castagnary.
Chabouillet (A.), conservateur du Cabinet des Médailles.
Chennevières (le marquis Ph. de), directeur des Beaux-Arts.
Cherrier (Henri), notaire à Paris.
Chéron (Paul), conservateur aux imprimés à la Bibliothèque Nationale.
Chevrier (Maurice), substitut.
Clément de Ris (le comte), conservateur-adjoint au Louvre.
Colin (Paul), artiste peintre.
Corroyer, architecte du Gouvernement.
Cottenet (E.).
Courajod (Louis), attaché à la Conservation du Musée du Louvre.
Cousin (Jules), conservateur de la Bibliothèque de la ville de Paris.
Darcel (Alfred), administrateur de la manufacture des Gobelins.
Dauphinot.
MM.
Davillier (le baron Charles).
Delaborde (le vicomte Henri), secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts, conservateur du Cabinet des Estampes.
Delaherche.
Destailleurs, architecte du Gouvernement.
Deullin (Eugène), banquier.
Devrez (Désiré).
Didot (Ambroise-Firmin), membre de l'Institut.
Dieusy (Alfred), agent général de la Caisse d'Épargne à Rouen.
Dreyfus (Gustave).
Dubost (R.).
Dumoulin, libraire.
Duplessis (Georges), bibliothécaire au Cabinet des Estampes.
Duval (A.).
Ephrussi (Charles).
Fagniez (Gustave), archiviste aux Archives Nationales.
Fayet.
Fillon (Benjamin).
Fournier (Charles).
Galichon (Émile), ancien directeur de *la Gazette des Beaux-Arts*.
Gallice (Eugène).
Garnier (Charles), membre de l'Institut, architecte de l'Opéra.
Gautier.
Gérard.
Gérard (Charles), avocat à Nancy.
Girardin (Alfred), inspecteur général des forêts.
Giacomelli (H.).
Gonse (Louis).
Grandmaison (Charles), archiviste du département d'Indre-et-Loire.
Grille (le marquis de).
Guiffrey (Georges).
Guiffrey (Jules), archiviste aux Archives Nationales.

1. Le nombre des membres fondateurs fixé par les Statuts à cent cinquante étant presque complet, les personnes qui désireraient faire partie de la Société et jouir des avantages réservés aux membres fondateurs sont priées de se faire inscrire le plus tôt possible.

MM.
Hardouin Duparc (André).
Hédou (Jules).
Heiss (A.).
Herbet (F.).
Herluison (H.), libraire, à Orléans.
Hoschedé (Ernest).
Jamain (Joseph).
Jarry (Louis).
Jouin (Henri).
Laborde (le marquis Joseph de).
Lafenestre (Georges), sous-chef à la direction des Beaux-Arts.
Laisné (Charles), architecte du Gouvernement.
Lambert-Lassus (Henri), avocat.
Lance (Adolphe), architecte du Gouvernement.
La Neuville (J. de).
Laperlier.
La Saussaye (L. de), membre de l'Institut.
Lavedan (Léon), administrateur général adjoint à la Bibliothèque Nationale.
Lavigne (Hubert), sculpteur.
Lebrun-Dalbanne.
Le Chevallier Chevignard, artiste peintre.
Lemarié.
Leturcq (J.-F.).
Liepmannssohn (Léon), libraire.
Lisch (Just), architecte du Gouvernement.
Lopinot (Amédée).
Lot (Henri), archiviste aux Archives Nationales.
Louvrier de Lajolais.
Lucas (Charles), architecte du Gouvernement.
Magnabal, chef de bureau au Ministère de l'Instruction publique.
Mahérault.
Mantz (Paul).
Marcille (Eudoxe).
Martin (Valère).
Mauban.
Maze (Alphonse).
Meaume (Édouard).
Mercier (Charles).

MM.
Michelle.
Michelot.
Millet (Ambroise), chef des fours à la manufacture de Sèvres.
Millet (Eugène), architecte du Gouvernement.
Montaiglon (Anatole de), professeur à l'École des Chartes.
Muntz (Eugène).
Normand (Jacques).
Pannier (Léopold).
Paris (Gaston), professeur au Collége de France.
Patenotte (madame).
Pécoul (Auguste).
Petit (F.), avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation.
Pichon (Étienne), sous-préfet à Dreux.
Pinchart (Alexandre), chef de section aux Archives de Bruxelles.
Popelin (Claudius), artiste peintre.
Pouy (A.).
Quincey (vicomte de).
Raynal (E. de), conseiller référendaire à la Cour des Comptes.
Reiset (Frédéric), directeur des Musées nationaux.
Revillod de Watteville, agent de change.
Richard (Maurice), ancien Ministre des Beaux-Arts.
Richard, archiviste de la Vienne.
Rondot (Natalis).
Roxard de la Salle (H.).
Sabine, architecte.
Sensier (Alfred).
Siret (Adolphe), commissaire d'arrondissement à Louvain.
Soultrait (le comte Georges de).
Sourdois.
Sully Prudhomme.
Tamizey de Larroque.
Teisseire (Charles).
Thibaudeau (A. W.).
Tripier Le Franc.
Varenne (le marquis de).
Vendeuvre (Gabriel de).
Villot (Frédéric).

MEMBRES DU COMITÉ.

Président d'honneur : Le marquis Ph. de Chennevières, directeur des Beaux-Arts.
Président : M. A. de Montaiglon, professeur à l'École des Chartes.
Secrétaire : M. Guiffrey (Jules), archiviste aux Archives nationales.

MM. Chabouillet, conservateur du Cabinet des Médailles.
Chéron (Paul), de la Bibliothèque Nationale.
Colin (Paul), artiste peintre.
Courajod (Louis), attaché à la conservation du Musée du Louvre.
Cousin (Jules), bibliothécaire de la ville de Paris.
Duplessis (Georges), bibliothécaire au Cabinet des Estampes.
Galichon (Émile), ancien directeur de la *Gazette des Beaux-Arts.*
De Laborde (le marquis Joseph), archiviste aux Archives nationales.
Lafenestre (Georges), sous-chef à la direction des Beaux-Arts.
Lambert-Lassus (Henri), avocat à Versailles.
Lance (Adolphe), architecte du gouvernement.
Lavigne (Hubert), artiste sculpteur.
Lot (Henri), archiviste aux Archives nationales.

Commission de publication : MM. De Montaiglon, De Laborde, Guiffrey.

Libraire de la Société : M. Baur, libraire, 11, rue des Saints-Pères, chargé de percevoir les cotisations.

NÉCROLOGIE.

Un des membres les plus anciens et les plus dévoués de notre Société, M. Adolphe Lance, architecte du gouvernement, vient de mourir à Paris le 24 décembre, à l'âge de soixante-deux ans, après une longue et cruelle maladie. Estimé, aimé même de tous ceux qui avaient eu quelques rapports avec lui, M. Lance laissera parmi nous un vide qui sera difficilement comblé. Nous consacrerons prochainement à ses travaux une étude étendue; c'était pour nous un devoir d'exprimer dès aujourd'hui nos regrets de la perte de ce travailleur, qui fut un homme d'intelligence et de cœur.

VARIÉTÉS.

I.

NOUVEAUX DOCUMENTS

SUR

ANTOINE BENOIST

ET LA SCULPTURE EN CIRE

DESROTOIS ET ZUMBO, SCULPTEURS EN CIRE SOUS LOUIS XIV.

L'*Annuaire-Bulletin de la Société de l'Histoire de France,* année 1874, p. 167 et suiv., contient, sous la rubrique *Variétés,* un article intitulé *La Cérographie et les figures de cire sous Louis XIV,* que nous croyons devoir signaler aux lecteurs des *Nouvelles Archives de l'Art français.*

Avant d'analyser rapidement cet intéressant travail, on nous permettra de présenter une observation sur le titre, qui gagnerait à la suppression du mot *Cérographie.* Ainsi que l'indique l'étymologie κηρὸς, *cire,* et γράφειν, *peindre,* la Cérographie, c'est la peinture sur cire, ou à l'encaustique, et non pas la sculpture en cire.

A cet égard, le dictionnaire grec d'Henri Étienne est très-explicite : on y lira avec fruit les articles Κηρογραφία et Ἐγκαύσις ; M. Littré ne l'est pas moins. Voici l'article de son Dictionnaire de la langue française : « *Céro-* » *graphie,* s. f. Nom donné quelquefois à la peinture à l'encaustique. »

Jal, qui a le premier appliqué ce mot à l'art de sculpter en cire, n'ignorait cependant pas que, d'après les lexiques grecs, la *Cérographie* était la *peinture à l'encaustique,* Trompé par la lecture vicieuse d'un mot mal orthographié et plus mal écrit dans des lettres-patentes accordées, en 1605, par Henri IV à Philippe Danfrie, Graveur Général des monnaies de France, le patient chercheur a cru que par les mots *plusieurs belles inventions de Cergrafie,* l'on avait pu entendre l'art de modeler des portraits en cire colorée [1]. L'année même où paraissait le *Dictionnaire critique d'histoire et de biographie,* qui, en dépit de ses imperfections et de ses inadvertances, fera vivre le nom de Jal, M. Albert Barre avertissait que le mot en question *cergrafie* se lit clairement *géografie* sur des minutes qui ont passé sous ses yeux, et comme en même temps il rappelait qu'il existe un livre où Philippe Danfrie fait la *Déclaration de l'usage du Graphometre, ... pour faire plan de villes et de forteresses, cartes de* GÉOGRAPHIE, etc., la conjecture de Jal tombe d'elle-même [2].

1. Voyez *Dict. crit. d'hist. et de biog.*, par A. Jal, 1867, au mot *Cérographie.*

2. Voyez le travail intitulé : *Graveurs généraux et particuliers des monnaies de France, par M. Albert Barre.* Page 9 du tirage à part. Paris, 1867. Ce travail a été composé pour l'*Annuaire de la Société de Numismatique.*

En conséquence, il importe de s'opposer à l'introduction dans la langue des arts du terme *cérographie* dans le sens de sculpture en cire colorée, et de lui conserver seulement celui de peinture à l'encaustique.

Cette observation faite, il nous reste la tâche plus agréable de remercier le savant à qui l'on doit la divulgation de trois documents intéressants pour l'histoire de l'art français, que la *Société* aurait certainement insérés dans son Recueil, s'ils étaient tombés entre les mains d'un de ses membres, au moment où elle s'occupait d'Antoine Benoist [1].

Le premier des documents publiés par M. A. B. est intitulé : « Privilége » pour faire en cire et exposer en public les ambassadeurs de Siam, Maroc, » Moscovie, Alger, Doge de Gênes et autres, etc. » 31 mars 1688, à Versailles. »

Le second document est la demande par le nommé Desrotois, d'un privilége qui lui aurait permis de faire seul des « imitations en cire de toutes » sortes de fruits et de viandes et plusieurs figures de forme humaine, » comme il a fait les noces de Canaam et de village, etc., à la réserve de ce » qui concerne les ouvrages du sieur Benoist qui a eu un privilége pour la » représentation des cercles des Cours de l'Europe. »

La requête de Desrotois fut rejetée (octobre 1686), « sans doute, » dit M. B., « par égard pour le privilége dont Benoist jouissait depuis si long- » temps. »

Le troisième document est le texte du privilége accordé en 1701 à un gentilhomme de Syracuse en Sicile, nommé Zumbo, autre sculpteur en cire, « dont l'art devançait les merveilles qui sont mises de nos jours au service » de la physiologie et de la médecine. » L'intitulé est : « Privilége au » sieur Zumbo [2] pour des » préparations artificielles d'anatomie. »

Indépendamment de ces trois documents, M. A. B. nous apprend qu'en avril 1685 les Augustins déchaussés demandèrent pour Charles Thadée le droit exclusif de représenter en figures de cire en petit : les *Merveilles du Monde*. M. de La Reynie répondit, au mois d'août, au secrétaire de la Maison du Roi qui le consulta sur cette requête, qu'il n'y avait pas lieu de donner un privilége, mais une simple permission de faire voir ce cabinet, moyennant 5 sols par personne, et ajouta qu'il était inutile de faire mention d'aucune rétribution aux Augustins, parce que c'eût été ouvrir la voie à d'autres « *nouveautés préjudiciables au public.* »

CHABOUILLET.

1. Voyez *Nouvelles Archives de l'Art français*, année 1873, p. 301 à 311, articles de MM. de Montaiglon, J.-J. Guiffrey et Chabouillet.

2. Voyez dans la *Revue universelle des Arts* (t. XXII, p. 39-45) un article de M. A. Bonnardot sur cet artiste peu connu. Il est intitulé : *Zumbo et ses chefs-d'œuvre conservés au musée d'anatomie de Florence.* M. Bonnardot a emprunté à différents auteurs et notamment à G. Brice des détails intéressants sur les travaux de Zumbo en France. V. aussi l'*Abecedario* de Mariette, VI, 167-8.

II.

VENTE DES AUTOGRAPHES DE

JULES BOILLY.

Nous ne pouvons passer sous silence une des ventes les plus importantes d'autographes d'artistes qu'on ait vues depuis longtemps. Les anciennes *Archives* devaient beaucoup à la libéralité de M. Boilly, les nouvelles lui devront plus encore; car nous avions déjà pris copie pour nos lecteurs des pièces les plus remarquables de cette collection. D'ailleurs, jamais les autographes d'artistes n'avaient atteint des prix aussi élevés. Nous ne saurions qu'applaudir à une passion qui assure la conservation de documents précieux. Voici les prix des documents autrefois publiés dans les anciennes *Archives*, avec renvoi aux volumes et pages :

N° 548. Contrat de mariage de Dumontier (18 mai 1610). *Archives de l'Art français*. T. II, p. 307; acheté 91 fr. par M. Fillon.

N° 559. Lettre de Géricault sur l'école anglaise de peinture (6 mai 18..). *Arch.* II, p. 189; achetée 265 fr. par M. Sensier.

N° 580. Lettre de La Tour (24 avril 1774). *Arch.* II, 148; achetée 150 fr. par M. Fillon.

N° 602. Lettre de Claude Mellan à Ciartre (s. d.). *Arch.* II, 235 ; achetée 38 fr. par M. Fillon.

N° 625. Ordre de paiement signé du Primatice (5 décembre 1567). *Arch.* II, 196; payé 80 fr.

N° 628. Lettre de Pierre Puget (21 avril 1692). *Arch.* II, 236; payée 310 fr.

N° 635. Lettre de Léopold Robert au comte de Forbin (23 juillet 1824). *Arch.* II, 223; payée 55 fr.

N° 639. Lettre de Rosalba Carriera (10 octobre 1721). *Arch.* II, 242 ; payée 118 fr., par M. Sensier.

Si les Archives avaient eu communication de quelques-unes des plus belles pièces de cette riche collection, il restait encore, comme on va le voir, bien des documents d'une haute valeur à publier. D'ailleurs il faut rendre justice au soin avec lequel M. Étienne Charavay avait rédigé le Catalogue et mentionné toutes les circonstances qui pourraient à la rigueur suppléer à l'autographe lui-même. On comprendra que nous ne puissions donner tous les prix; car il y avait cent cinquante numéros d'artistes français au moins; nous noterons seulement les plus importants; ceux de nos lecteurs qui désireraient des détails plus complets pourront recourir à la liste imprimée par les soins de M. Charavay.

N° 495. Lettre de *Lambert Sigisbert Adam :* 15 fr.
496. » de *Nicolas Sébastien Adam :* 19 fr.
497. » de *Charles Gabriel Allegrain,* sc. : 10 fr.
498. » de *Marc Arcis,* de Toulouse : 5 fr.
500. » de *J. J. Bachelier :* 3 fr.
501. » de *Balechou :* 5 fr.
503. Acte signé par *H. de Beaubrun :* 8 fr.
504. Lettre de *S. della Bella* à Mariette, en français : 80 fr.

505. Certificat signé de *Belle :* 5 fr. 50.
506. Quelques lignes du *Bernin,* signées : 60 fr.
509. Quittance signée de *François Blondel :* 11 fr.
510-511. Deux lettres de *L. L. Boilly :* 8 fr. et 5 fr. 50.
512. Lettre de *de Boissieu* à *Wille :* 17 fr.
513. » de *Rosa Bonheur :* 13 fr.
515. Deux lettres de *Bosio :* 4 fr. 50.
516. Pièce signée par *Bouchardon :* 10 fr.
517. Quittance de peintures signées par *L. de Boullongne :* 15 fr.
518. Quittance de *Bon Boullongne :* 7 fr. 50.
519. Quittance pour des ouvrages de *S. de Brosse :* 20 fr.
520. Lettre de *Philippe Caffiéri,* le ciseleur : 20 fr.
521. » de *J. J. Caffiéri,* sc. : 10 fr.
524. » de *Casanova :* 4 fr. 50.
526. » de *Marc Chabry,* élève du *Puget :* 7 fr.
528. » de *Michel,* dit *Clodion :* 15 fr.
529. Deux lettres de *Cochin* le fils : 10 fr.
531. Quittance de *Nic. Coustou :* 12 fr.
532. Pièce signée de *Guil. Coustou :* 7 fr.
533. Quittance de *Noel Coypel* pour des peintures aux Tuileries : 7 fr.
534. Quittance d'*Ant. Coypel :* 6 fr.
535. Lettre de *Ch. Ant. Coypel :* 12 fr.
537-539. Lettres de *Louis David :* 23, 24, 10 fr.
540-541. Lettres de *Decamps :* 18 et 2 fr.
542. Lettre d'*Eugène Delacroix :* 8 fr.
543. » de *De Marne :* 7 fr. 50.
544. » de *J. B. Descamps :* 5 fr. 50.
545. » de *de Troy,* datée de Rome : 19 fr.
546. Deux lettres de *Doyen :* 5 fr. 50.
547. Quittance de *Drevet :* 3 fr.
549. Lettre de *Duplessis :* 20 fr.
550. Reçu de *Guillaume Dupré :* 37 fr., acheté par M. Fillon. Ce reçu semble entièrement autographe.
551. Lettre d'*Eisen :* 10 fr.
552. Pièce signée *Errard :* 15 fr.
553. Lettre de *Falconet :* 5 fr. 50.
554. » de *Ficquet :* 6 fr.
556. » de *Fragonard :* 65 fr.
557. » de *Gauffier :* 6 fr.
558. Trois lettres du baron *Gérard :* 5 fr.
560. Quittance signée de *F. Girardon :* 5 fr.
561. Lettre de *Girodet Trioson :* 3 fr. 50.
562. » de *Grandville :* 7 fr.
563. » de *Greuze :* 81 fr.
564. Description d'un sujet pour un roman philosophique, par *Greuze :* 11 fr.
565. Lettre du baron *Gros :* 5 fr. 50.
566. » de *Guérin :* 7 fr.
568. » de *Houdon :* 14 fr.

569-570. Lettres de *Ingres :* 15 fr., 50 et 15 fr.
571. Quittance de *Jean Joubert :* 9 fr.
572. Lettre de *Pierre Julien*, sc. : 10 fr. 50.
573. Reçu de *Simon Julien*, p. ; 3 fr.
575. Quittance de *J. B. Keller*, fondeur : 10 fr. (reproduite en fac-simile dans la Revue des documents historiques, année 1874, nos 17 et 18.
576. Lettre de *Lagrenée l'aîné :* 11 fr.
577. » de *Lagrenée le jeune :* 7 fr.
579. Quittance de *N. de Largillière :* 11 fr.
582-583. Reçus de *Charles Le Brun :* 13 et 15 fr.
584. Lettre de Mme *Vigée Le Brun :* 25 fr.
585. Reçu de *Seb. Leclerc* pour travaux de gravure : 25 fr.
587. Reçu de *L. Leconte*, sc. : 15 fr.
588. Reçu pour des travaux de sculpture, signé par *Legros, Gaspard Marsy, Jacques Houzeau, Benoît Masson, Étienne Lehongre :* 29 fr.
589. Quittance de *Lemoyne*, sculpteur : 6 fr.
590. Lettre de *Lemoyne*, sc., fils du précédent : 10 fr.
591. Quittance de *Mathieu Lenain :* 42 fr., achetée par M. Fillon.
592. » de *P. Lepaultre*, sc. : 7 fr.
596. Lettre de *Jules Hardouin Mansart*, arch. : 48 fr.
597. Reçu de *Gaspard* et *Balthasar Marsy :* 7 fr., acheté par M. Fillon.
599. Lettre de Mlle *Constance Mayer :* 27 fr.
601. Très-curieux mémoire de M. *Meissonier* sur ses rapports avec Gambard le marchand de tableaux de Londres : 45 fr.
603. Lettre de *Ménageot :* 8 fr. 50.
605. » de *Michallon :* 7 fr. 50.
606. Billet de *Pierre Mignard :* 43 fr., acheté par M. Alf. Sensier.
608. Quittance de *J. B. Monnoyer :* 5 fr.
609. Lettre de *Moreau le jeune :* 30 fr.
611. » de *Natoire :* 13 fr.
612. » de *Nattier :* 55 fr.
615. » de *Pajou :* 10 fr.
617. » de *Charles Parrocel :* 55 fr.
618. Reçu de *Pierre Patel* pour des tableaux : 15 fr.
619. Pièce signée de *Claude Perrault :* 8 fr. 50.
621. Lettre de *Pierre :* 6 fr.
622. » de *Pigalle :* 22 fr.
623. Reçu signé de *G. Pillon :* 200 fr.
624. Reçu de *Nicolas Poussin :* 130 fr., acheté par M. Fillon. Publié par M. Charavay dans sa Revue des Documents historiques, 1874, p. 91-2.
626-627. Lettres de *P. P. Prudhon :* 42 et 40 fr.
630. Quittance signée de *Regnaudin :* 3 fr.
632. Lettre de *H. Rigaud :* 51 fr.
633. Reçu de *P. Rivalz* de Toulouse : 9 fr.
634. Lettre d'*H. Robert :* 19 fr.
635. » de *Léopold Robert :* 55 fr.

636. Lettre et portrait de M. *Robert Fleury* : 8 fr.
637. Plusieurs lettres de *Roland*, sc. : 7 fr. 50.
638. Lettre de *Roman* : 9 fr.
640. Pièce signée d'*Al. Roslin* : 6 fr.
641. Reçu de *J. Sarazin* et de *Michel Corneille* : 32 fr.
642. Pièce signée de *Servandoni* : 7 fr.
643. Lettre de *Sigalon* : 3 fr.
644. Pièce signée par *Israel Silvestre* : 40 fr.
645. Reçu de *Sébastien Slodtz*, sc., pour des travaux : 7 fr.
646. Lettre de *Michel Ange Slodtz*, sc. : 14 fr.
647. » de *Soufflot*, arch. : 7 fr.
648. Deux lettres de *Swebach Desfontaines* : 11 fr. 50.
651. Reçu de *Robert de Tournière*, p. : 6 fr.
652. » de *J. B. Tuby*, pour des travaux : 5 fr.
653. » de *Corneille Van Clève*, sc., id. : 13 fr., acheté par M. B. Fillon.
654. Certificat de *C. Van Loo* : 9 fr.
655. Quittance signée de *Jean Warin*, gr. en méd. : 20 fr.
658. » de *Verdier*, p. : 3 fr.
659. Lettre de *Joseph Vernet* . 20 fr.
660-661. Deux lettres de *Carle Vernet* : 21 et 8 fr.
662. Trois lettres d'*Horace Vernet* : 13 fr.
663. Lettre de *Vien* : 8 fr. 50.
664. Autre du même relative à *David* : 28 fr. achetée par M. Fillon.
666. Lettre de *Wicar*, en italien : 5 fr.
667. Lettre de *Wille* le père et vers de son fils dessinés à la sanguine : 5 fr. 50.

Inutile de donner le détail des lots qui terminaient la série de lettres d'artistes; en effet une seule pièce comprise dans un lot pouvait en faire le principal intérêt et partant tout le prix; il nous suffira de constater qu'en général les lettres vendues par lots, et il s'en trouvait de fort intéressantes dans le nombre, montaient à 2 ou 3 fr. pièce et quelquefois davantage.

En terminant cette récapitulation sommaire, nous adresserons un pressant appel aux amateurs qui s'intéressent à l'œuvre entreprise par la Société en les priant de vouloir bien nous adresser copie des pièces qu'ils possèdent afin que, par leur publication dans nos *Nouvelles Archives*, les renseignements qu'elles contiennent soient désormais acquis à l'histoire de l'art.

Ils pourront constater, par l'examen de la liste des pièces autrefois publiées par les anciennes *Archives*, que nous avons détachées à dessein de notre énumération, que la publication d'une pièce intéressante ne diminue en rien sa valeur, mais l'augmente plutôt. Nous sommes convaincu du reste que cette considération les toucherait médiocrement et qu'il suffit, pour être entendu d'eux, d'invoquer l'intérêt de l'histoire et de l'art.

J. J. G.

PUBLICATIONS

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE L'ART FRANÇAIS.

NOUVELLES ARCHIVES DE L'ART FRANÇAIS, recueil de documents inédits.

Premier volume (année 1872) : un volume in-8° de 512 p., contenant notamment une liste des artistes, peintres, sculpteurs, architectes, graveurs etc. de la maison du Roi, de la Reine et des princes du sang de 1532 à 1789; des pièces sur *Jean Perréal, Jean Fouquet, Jean Juste, Étienne et Daniel Dumonstier, Philippe* et *Jean Baptiste de Champagne, Juste d'Egmont, Henri de Beaubrun, Antoine Benoist, Aug. Pajou, Clodion, Joseph Vernet, Méryon* et un article sur le rôle de *Louis David* pendant la Révolution.

Deuxième volume (année 1873) : un volume in-8° de 476 p., contenant la nomenclature complète des logements d'artistes au Louvre de 1608 à 1791 et pièces relatives au même sujet; vingt-cinq lettres de naturalisation d'artistes étrangers, entre autres celles de *Jean Warin, F. Borzoni, D. Cucci, J. Caffieri, J. B. Tuby, G. et J. Edelinck, J. Oppenord;* des documents sur *Fr. Girardon, Ant. Coypel,* l'exécution du vœu de Louis XIII, le portrait du P. Placide, madame *Le Brun,* la vente du marquis de Ménars, le commerce de la curiosité au XVIII° siècle, M. *Lassus* et M. *Ingres.*

Mémoires pour servir a l'histoire des maisons royales et bastimens de France, par *André Félibien,* publiés pour la première fois d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale, un volume in-8° de 104 pages et 1 planche. Ces mémoires sont consacrés à la description des châteaux de *Blois, Chambord, Chaumont, Montrichard, Chiverny, Ménars,* etc. (Cette publication a été distribuée aux membres de la Société avec le deuxième volume des Nouvelles Archives).

Sous presse :

Troisième volume (année 1874) : il se composera comme les précédents de 450 à 500 pages.

Procès-verbaux de l'Académie Royale de Peinture et de Sculpture de 1648 à 1792. Cette publication, qui comprendra quatre ou cinq volumes, offrira l'histoire officielle et détaillée des artistes français pendant la seconde moitié du dix-septième et le dix-huitième siècle. Il en paraîtra un volume par an; ce volume sera délivré aux Sociétaires avec le volume annuel de Documents inédits.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE L'ART FRANÇAIS

SOMMAIRE : I. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 19 février 1875. — II. Analyse des séances du Comité pendant les mois de janvier, février et mars. — III. Notice biographique sur Adolphe Lance. — IV. VARIÉTÉS : Note sur les Just par M. Charles Grandmaison. — V. Tapisseries des Gobelins. — VI. Questions et demandes de renseignements.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES MEMBRES FONDATEURS

du Vendredi 19 Février 1875.

La séance est ouverte à quatre heures un quart, sous la présidence de M. le marquis de Chennevières, Directeur des Beaux-Arts, dans la salle de la Commission des monuments historiques au Palais-Royal.

Sont présents : MM. le marquis de Chennevières, *président;* A. de Montaiglon, H. Lambert, H. Lavigne, G. Duplessis, P. Chéron, P. Colin, A. Chabouillet, H. Lot, G. Lafenestre, L. Courajod, *membres du Comité;* J. Guiffrey, *secrétaire;* et MM. Badin, E. Bosc, J. Hédou, Amb. Milet, Lopinot, Ch. Lucas, J. Jamain, Petit, Fayet, Darcel, Ed. Corroyer, Dumoulin, Alkan, H. Jouin, L. Gonse, Eud. Marcille, Eug. Millet, Tripier le Franc, Ch. Fournier, Paul Mantz, *membres fondateurs.*

M. de Chennevières prononce le discours suivant :

Messieurs, j'ai appris, avant-hier, par l'ordre du jour inséré dans nos lettres de convocation, que votre séance d'aujourd'hui devait être ouverte par un discours de votre Président. J'en ai tout d'abord été un peu étourdi, ne me connaissant aucun discours en poche, mais je suis de ceux qui pensent qu'un ordre du jour ne doit jamais avoir tort; et puis je me suis dit que notre cher Guiffrey me donnait là une preuve d'amitié véritable en me fournissant l'occasion de vous répéter moi-même ce que je n'avais pu que vous écrire et ce que j'aurais dû depuis longtemps vous dire, à savoir combien j'avais ressenti la grande marque d'estime que vous m'avez donnée, en me choisissant dès l'origine pour le Président d'honneur de votre Société.

Ce beau titre, Messieurs, vous avez voulu en gratifier celui qui, il y a 23 ans, fonda, un peu à l'aventure, les *Archives de l'Art Français*. Je dis un peu à l'aventure, parce que le jour où j'en livrai à

l'imprimeur la première feuille, je n'avais dans les mains qu'une assez médiocre poignée de documents, mais j'avais je ne sais quelle confiance dans des collaborateurs inconnus, et vous savez que cette confiance ne m'a point trompé. Dès le lendemain du jour où parut cette première livraison, je voyais venir à mon aide votre président actuel, mon ami M. de Montaiglon, qui a pris à l'œuvre une part bien plus active que moi-même, qui l'a continuée avec une persistance jamais découragée, et qui la continuera longtemps encore, pour y verser tout ce que son inépuisable curiosité recueille chemin faisant à travers tous les halliers de l'érudition. Si nous avons perdu en route bien des collaborateurs illustres ou dévoués, tels que le marquis de Laborde qui fut notre maître et notre modèle à tous par ses fécondes trouvailles et ses inestimables publications des *Ducs de Bourgogne* et de *la Renaissance des arts à la cour de France,* tels encore que l'ardent Victor Cousin, et Jal, et Léon Lagrange, et MM. Boilly, Leroux de Lincy, Riocreux, Renouard, et le Dr Pons, et MM. Niel, Deveze, Trebutien, Fossé d'Arcosse, Chambry, Labouchère, Duvivier, Bellier de la Chavignerie, et tant d'autres, il nous reste, Dieu merci, un assez beau groupe de vaillants chercheurs, dépisteurs de brevets et d'autographes, et cette troupe nouvelle, que j'allais appeler la seconde génération de nos *Archives*, a sur la première cet avantage qu'elle connaît mieux les bonnes sources, qu'elle sait mieux peut-être l'intérêt accessoire qui s'attache à certaines pièces. Les Italiens et les Allemands nous avaient donné l'exemple dès longtemps par l'abondante exploration des documents d'Italie. La France, trop facilement dédaigneuse des œuvres et de l'histoire de ses peintres et de ses sculpteurs, s'était très-attardée dans la même voie; mais, grâces à vous, Messieurs, elle a depuis vingt ans bien rattrapé le temps perdu. Le branle a été donné dans tous les chartriers de la province, et je ne pense pas qu'il soit beaucoup de nations qui puissent présenter à l'heure qu'il est un corps de documents exclusivement consacrés à leurs artistes aussi respectable que nos seize volumes d'Archives, sans compter ceux que l'avenir vous devra encore.

Messieurs, dans la salle où nous voici, se réunit presque tous les vendredis une commission qui a bien voulu se charger de préparer un autre monument considérable, celui de l'Inventaire des richesses d'art de la France. C'est là un travail bien proche parent du vôtre. Ils sont frères quasi jumeaux, car ils ont à peu près les mêmes pères, et l'idée en remonte à la même époque. Seulement, ce qu'un homme pouvait entreprendre avec le secours d'un éditeur de bonne volonté, n'était plus possible quand il s'agissait d'une œuvre aussi vaste et dispersée dans toutes les villes de tout un grand État. Permettez-moi de profiter de l'occasion qui m'est offerte aujourd'hui pour faire un chaleureux appel à votre concours. La Société de l'Histoire de l'Art Fran-

çais se doit aussi bien à l'Inventaire qu'aux Archives; son titre l'y oblige. Les travaux de l'un serviront aux travaux des autres. La Commission de l'Inventaire fait chaque jour des trouvailles qu'elle s'empressera de vous offrir. Chacun des membres de votre Société est aussi compétent pour décrire une à une les chapelles d'une église, ou les galeries d'un musée, ou les salles d'un hôtel de ville, que pour transcrire et commenter le testament d'un peintre ou le marché passé par un sculpteur. J'ose compter sur vous, Messieurs, pour assumer, chacun en votre province ou dans vos voyages, une part dans cet immense labeur qui peut faire tant d'honneur à notre pays. Quelques pages écrites par vous sur les ouvrages décorant le monument qui vous est le plus voisin ne vous coûteront guère et nous feront grand bien en grossissant d'autant notre butin national.

J'avais espéré, vous le savez, réunir quelques mois à Paris les perles les plus brillantes de ce collier sans fin. La province nous aurait donné ce magnifique spectacle, au profit de la province, en même temps qu'au profit d'un intérêt plus général du pays. Nous avons échoué pour cette fois, échoué assez honorablement, tout en restant fermement convaincus que cette idée, dès longtemps mise en cours, se réalisera tôt ou tard par de plus heureux que nous. Une telle exposition eût été la démonstration la plus éclatante de l'utilité de notre inventaire et de vos recherches sur l'histoire d'une école, la plus variée qu'ait connue le monde. Mais, que voulez-vous, il faut en prendre son parti, et ne se décourager jamais. Quant à moi, tant que je resterai au poste qui m'a été confié, je croirai qu'un Directeur des Beaux-Arts ne peut avoir le privilége de mener à bonne fin tout ce qu'il propose; les temps troublés que nous traversons et l'état rétif des esprits ne sont point faits pour lui assurer cette rare fortune, qui n'appartient qu'aux administrations durables. D'ailleurs un Directeur des Beaux-Arts n'est pas un créateur et ne peut se flatter de contraindre les autres à créer ; mais son devoir est d'offrir aux intelligences de son temps les moyens propices pour se développer et agir; quand j'aurai suffisamment mis le monde particulier auquel je suis mêlé en demeure d'organiser et d'enfanter ce qu'il porte en lui, je croirai avoir accompli ma tâche, et j'espère, à tort ou à raison, et sans trop y compter, qu'il en restera quelque chose après votre Président, ne fût-ce que quelque honneur.

M. de Montaiglon, président du Comité, présente ensuite le rapport sur les travaux de l'année :

J'ai, Messieurs, à vous présenter le rapport sur les travaux qui ont été faits depuis votre première réunion annuelle et sur l'état de nos publications.

Le volume des Documents touche à sa fin. Il y en a vingt-cinq feuilles de tirées; les dernières sont en placards, et il ne reste plus que la table à com-

poser; c'est vous dire qu'il sera terminé d'ici un mois. Votre commission de publication espère que vous ne trouverez pas ce troisième volume moins intéressant que ses deux aînés.

Vous y trouverez non-seulement des documents tirés des grands dépôts publics et des collections particulières de notre pays, mais des documents recueillis à l'étranger et qui proviennent des collections de Rome et de Florence, où les a copiés notre confrère, M. Eugène Muntz, attaché momentanément à la section Romaine de notre école d'Athènes. Son directeur, M. Dumont, les avait adressés au Ministre de l'Instruction publique; la Section d'archéologie du Comité des Travaux historiques, à l'examen de laquelle ils avaient été renvoyés et qui ne pouvait les publier, à cause de leur date relativement trop récente, les a trouvés assez intéressants pour n'en pas ordonner le dépôt aux Archives du Ministère et pour les renvoyer à notre Société, dans le cadre de laquelle ils viennent naturellement se placer. C'est une marque d'estime et de bienveillance dont notre Société ne saurait trop remercier la Section d'archéologie et dont nous nous sommes empressés de faire profiter notre volume.

Les documents inédits sur les artistes français du moyen-âge commencent à devenir rares. Notre volume en donne un d'un intérêt tout particulier. Vous savez quelle unité il y a dans les représentations figurées du moyen-âge; des œuvres exécutées dans des pays et dans des siècles différents sont si constamment analogues qu'on est quelquefois, et très à tort, disposé à les considérer comme inspirées l'une de l'autre, malgré la variation des lieux et des dates, si l'on ne se rendait compte de leur ressemblance par une tradition fondée, non pas seulement sur la transmission orale, mais sur un canon écrit. Ce canon, nous l'avons pour l'art grec dans le Guide de la Peinture rapporté du mont Athos par M. Didron et traduit par M. Paul Durand. Si moderne qu'en soit la rédaction, il est absolument ancien quant au fond, et il n'est pas moins utile que la Légende dorée pour l'interprétation des sujets et du symbolisme de nos miniatures et de nos sculptures anciennes. Le canon de l'art de l'Europe occidentale n'a pas pu ne pas exister, mais il ne subsiste plus, ou du moins on ne l'a pas encore retrouvé. Le document dont je vous parle est l'explication symbolique des sujets des miniatures d'un manuscrit du XIVe siècle faite par le miniaturiste lui-même. Il ne s'est pas nommé, mais son commentaire est plus intéressant et plus utile que ne le serait son nom. C'est comme un feuillet de ce manuel perdu dont il serait si utile de retrouver des fragments, et c'est à cause de cette importance exceptionnelle qu'il était bon de vous signaler en particulier un document de quelques pages.

Ce que vous trouverez sur Pierre Mignard est au contraire un ensemble matériellement considérable. Après le volume de l'abbé de Monville, après l'éloge de Caylus, après les documents inédits donnés par les anciennes *Archives de l'Art Français,* après la notice de notre confrère M. Lebrun Dalbane publiée dans le volume des Mémoires lus à la Sorbonne en 1866, il aurait semblé qu'il n'y avait plus rien de nouveau à découvrir sur ce rival de Lebrun. Vous trouverez ici son contrat de mariage, son inventaire après décès, le partage de ses biens, l'histoire complète de son tombeau et bien d'autres détails qui éclaircissent et complètent les informations de ses bio-

graphes sur sa vie et sur ses travaux. Comme étendue et comme intérêt, c'est la pièce de résistance de notre volume.

Bien d'autres pièces intéressantes viennent ensuite; mais, comme vous les lirez, je ne veux pas m'y arrêter, et me contenterai de vous signaler les documents sur Gaignières, sur Lancret, sur la famille des Dumont, sur Moreau le jeune, sur les œuvres des sculpteurs Français qui se trouvaient dans le parc du château de M. de Marigny, à Ménars, près de Blois, mais surtout sur Louis David. Ces derniers, qui viennent des sources et des collections les plus diverses, et qui prennent d'autant plus d'importance de leur réunion, sont aussi un ensemble qui va du séjour de David à Rome, comme élève, jusqu'à son exil à Bruxelles dans les dernières années de sa vie. Il arrive à votre Comité de publication d'ajourner l'impression de pièces, même très-curieuses, dans l'espérance, presque avec la certitude, que d'autres viendront s'y ajouter. C'est ce qui est arrivé pour cet article de David, et il y a gagné de s'étendre à toutes les parties de sa vie.

Vous avez, il y a un an, décidé la publication des Procès-Verbaux de l'ancienne Académie de peinture. Je ne saurais d'abord trop répéter que ce ne sera pour vous aucune charge nouvelle, et que, comme l'année dernière les Mémoires de Félibien sur les Maisons royales des bords de la Loire, le premier volume de ces Procès-Verbaux est, et il en sera de même pour les suivants, compris dans la cotisation ordinaire. Par les exemplaires qui pourront s'en vendre en dehors, la Société trouvera là une ressource nouvelle; mais vis-à-vis de ses membres, elle est heureuse de pouvoir leur donner plus qu'elle n'avait promis, et au-delà même de ce qu'elle espérait originairement. Par contre, le premier volume de ces Procès-Verbaux est comme impression loin d'être aussi avancé que celui des Documents. Il n'y en a encore que cinq feuilles de tirées. D'un côté, la copie avant d'être envoyée à l'impression doit être collationnée avec le plus grand soin sur les registres originaux dont l'écriture est aussi difficile que l'orthographe en est incorrecte. De l'autre, notre imprimeur, par suite de l'augmentation de ses travaux, a eu à faire un déménagement qui n'a pas été sans nuire à la régularité de ceux qui se trouvaient engagés, et votre Comité a préféré porter son effort sur l'achèvement du volume des Documents.

En réalité nous avons, en copie, les quatre premiers registres et la moitié du cinquième, plus qu'il n'en faut pour faire un volume. Il sera donc facile d'en achever l'impression avant la fin de cette année. Votre secrétaire vous exposera tout à l'heure les raisons qu'a votre Comité, imitant en cela la plupart des Sociétés, interrompues comme la nôtre par les douloureuses nécessités de la guerre, de confondre deux exercices en un, et, pour ne pas demander deux cotisations dans le courant de cette année, comme pour mettre nos impressions au courant, de n'avoir qu'un exercice et qu'une cotisation pour les deux années 1874 et 1875. Cet exercice sera composé de deux volumes, celui des Documents qui vous sera distribué dans un mois, et le premier volume des Procès-Verbaux qui le sera avant la fin de l'année. Le volume des Documents pour 1876 s'imprimera en 1875, en même temps que les Procès-Verbaux, et pourra être prêt dans les premiers mois de son exercice. Par là, sans avoir à nous presser pour regagner une avance à laquelle il eût été difficile d'arriver, nous nous trouverons en mesure de ne pas être

désormais en retard et de publier nos publications dans l'année où elles doivent régulièrement paraître.

Votre Secrétaire vous dira aussi que la publication du Bulletin, dont vous avez reçu le premier numéro, ne constitue pas non plus une charge nouvelle et qu'il se trouve aussi compris dans la cotisation; mais, en dehors du côté matériel de la question, je dois aussi vous en dire quelques mots. Il est utile que les membres d'une société qui n'ont pas toujours le temps de venir aux séances de votre comité, soient tenus au courant de ses résolutions, et surtout de l'avancement des impressions. On s'intéresse plus aux choses dont on entend parler et sur le progrès desquelles on est renseigné. Ceci est l'objet principal du Bulletin; mais il peut, grâce à vous, être plus encore.

Bien des renseignements, qui ne se relient pas à une pièce inédite, ne peuvent trouver place dans le volume des Documents. Le Bulletin, à coup sûr, n'a rien à voir avec l'actualité de l'histoire de l'art; mais de courts extraits de passages sur nos anciens artistes, déjà imprimés mais comme perdus dans les mémoires historiques ou dans les poètes, la réimpression des mentions publiées incidemment, les dépouillements bibliographiques des collections faits à notre point de vue, des signatures et des inscriptions relevées sur d'anciens tableaux, les menues trouvailles de la lecture et du voyage, des questions mêmes qui, étant posées dans notre cercle d'érudits et de connaisseurs spéciaux, ont plus qu'ailleurs chance de trouver une réponse, peuvent se joindre utilement à nos renseignements intérieurs et comme administratifs, en ajoutant au Bulletin un intérêt historique plus durable. Cette valeur plus générale dépend de vous-mêmes et de vos communications; c'est pour cela qu'il était utile de les provoquer et de vous intéresser à introduire cette richesse et cette variété dans ce qui deviendra les Mélanges de votre Bulletin.

Quant à la seconde série de notre Société, celle des ouvrages imprimés par les auteurs eux-mêmes avec son patronage, j'ai cru, et jusqu'à ce matin même, n'avoir à en signaler qu'un seul, le volume de documents et de renseignements de tous genres groupés par M. Guiffrey autour de la réimpression de l'Éloge de Lancret par Ballot de Sovot. Heureusement un de nos confrères, M. Jules Hédou, arrive de Rouen avec le premier exemplaire broché de son catalogue raisonné de l'œuvre du graveur normand Noël Le Mire. Il était difficile de venir plus à temps et d'une façon plus aimable. Il y a encore bien à faire sur les graveurs français; beaucoup, qui mériteraient d'y être, ne figurent pas dans le livre de M. Robert Dumesnil; il serait heureux et bien utile que l'exemple de M. Hédou fût suivi et que notre seconde série continuât de s'enrichir de monographies de ce genre.

J'aurai fini, Messieurs, quand, au nom de votre Comité, je vous aurai soumis le nom des deux personnes sur lesquelles son choix s'est arrêté pour remplacer les deux membres qui manquent aujourd'hui à votre Comité. J'ai en effet le regret d'avoir à vous rappeler que nous avons perdu cette année M. Émile Galichon et M. Adolphe Lance. Le premier, né en 1830, est mort encore jeune à Cannes, le 8 février 1874. Il était déjà souffrant quand vous l'avez nommé, et l'on devait malheureusement commencer à ne plus oser compter sur une coopération effective de sa part, mais il n'en avait pas moins été désigné à votre choix par son amour et sa connaissance des

choses de l'art, comme par le caractère élevé et profondément consciencieux qu'il avait imprimé et qu'il avait maintenu à cette belle collection de la Gazette qui était son œuvre, de laquelle il ne s'est jamais désintéressé et à laquelle son nom restera attaché. En même temps que l'érudition de l'amateur et la finesse de l'esprit il y avait aussi chez lui les qualités les plus loyales et les plus droites de l'homme privé, et je ne fais qu'exprimer vos sentiments.

Quant à M. Lance, né en Normandie en 1811 et mort à Paris à la fin de 1874, après une longue et douloureuse maladie, son dernier grand travail, les deux volumes du *Dictionnaire des Architectes Français* qu'il a fait paraître en 1872, l'avait d'abord empêché de s'occuper beaucoup de nos volumes. Pourtant l'une des dernières choses qu'il ait écrites a été l'annotation d'une pièce contenue dans le volume qui s'achève, et il se promettait de publier à part dans notre seconde série un marché pour les terrasses de Saint-Germain; mais, de plus, il était des plus assidus aux séances de votre Comité, où il était du conseil le plus bienveillant et le plus sûr. Par là c'est une perte qui doit nous être tout particulièrement sensible, car il compte parmi vous beaucoup d'amis personnels, et il avait ce don de charme et de bonne grâce qui lui conciliait aussitôt la sympathie autant que l'estime, et qui lui faisait de nouveaux amis de ceux qui se trouvaient le connaître.

En même temps, pour remplir les vides créés par ces deux pertes bien regrettables, car ces deux galants hommes pouvaient encore espérer de longs jours, votre Comité a pensé à vous proposer, comme nouveaux membres du Comité, nos confrères MM. Louvrier de Lajolais et Louis Gonse. M. Gonse est maintenant directeur de la Gazette des Beaux-Arts, mais il était auparavant désigné à notre choix par ses travaux sur le Musée de Lille et surtout par sa collaboration active à notre recueil; c'est lui qui, dès l'année dernière, a annoté, pour notre troisième volume, la série des pièces sur David. Quant à M. Louvrier de Lajolais, le membre dévoué de l'Union centrale, l'organisateur intelligent des dernières expositions rétrospectives, il a été en même temps l'un des amis les plus affectionnés de M. Galichon et son collaborateur infatigable dans les soins de la direction de la Gazette. Outre lui-même, il restera de plus en lui quelque chose qui rappellera et continuera l'estime personnelle que vous faisiez de M. Galichon. En conséquence j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation la nomination de M. Louis Gonse, en remplacement de M. Adolphe Lance, et, en remplacement de M. Émile Galichon, celle de M. Louvrier de Lajolais.

L'Assemblée, à la suite de la proposition qui vient d'être faite, nomme à l'unanimité MM. *Louvrier de Lajolais* et *Louis Gonse* membres du Comité, en remplacement de MM. *Ém. Galichon* et *Ad. Lance*, décédés.

M. Jules Guiffrey, secrétaire du Comité, présente ensuite le rapport suivant sur les recettes et dépenses de l'exercice 1873:

Messieurs,

Vous avez entendu le compte-rendu de nos travaux pendant l'année qui vient de s'écouler et l'exposé sommaire de nos projets pour l'avenir; il nous

reste à vous présenter l'état des recettes et des dépenses de la Société pendant l'exercice 1873.

Les recettes se sont élevées à 3,997 fr. 85 c. En y joignant la somme de 626 fr. 45 c., reliquat de l'exercice 1872, nous atteignons le total de 4,624 fr. 30 c.

Les dépenses montent à la somme de 2,947 fr. 30 c., ce qui donne un excédant de recettes de 1,677 fr. Ces chiffres se décomposent ainsi :

Recettes.

16 cotisations de 1872 perçues depuis la dernière assemblée.	320
129 cotisations de 1873 (2e année).	2580
Souscription ministérielle à 40 exemplaires	800
Vente de 13 volumes aux libraires	276,25
Vente de 3 Félibien	21,60
Reliquat du compte de 1872.	626,45
Total. . . .	4624,30

Dépenses.

Impression du 2e volume des *Nouvelles Archives* . . .	2000
Impression du volume de Félibien	506
Remise au libraire sur les cotisations.	120
— sur la vente des volumes	31,95
Impression des planches du 1er volume et du Félibien. .	50,95
Copie des trois premiers volumes des procès-verbaux de l'ancienne Académie de Peinture	165,35
Annonces dans le Journal de la Librairie	47,10
Frais divers, affranchissements, etc	25,95
Total. . . .	2947,30

En joignant ce chiffre des dépenses 2,947 fr. 30 c. à la somme actuellement en caisse, soit 1,677 fr., nous retrouvons le total des recettes : 4,624 fr. 30 c.

Vous avez vu tout à l'heure qu'un certain nombre de cotisations de 1872 n'étaient rentrées que depuis notre dernière assemblée. Le même fait se produit cette année, mais dans de moindres proportions; cela tient évidemment à l'époque indéterminée à laquelle la Société perçoit les cotisations, attendant l'achèvement et la publication d'un volume pour en réclamer le prix. Les difficultés et les embarras qui ont inquiété nos débuts nous avaient déterminé à adopter ce système dont nous reconnaissons maintenant les inconvénients. Il est plus normal en effet et plus régulier de demander les cotisations dans les trois premiers mois de l'exercice, et c'est pour cela que nous vous proposons de supprimer l'exercice de 1874 ou plutôt de le confondre avec celui de 1875, de manière que nous puissions revenir, dès cette année, aux règles acceptées par toutes les Sociétés.

Mais ce mode irrégulier de perception a produit ce résultat : qu'on nous doit encore plusieurs cotisations sur l'exercice 1873, cotisations assurées et dont la rentrée ne présente aucun doute. C'est donc une somme de 160 ou

200 fr. environ à ajouter à notre actif actuel qui se trouve porté de 1,677 fr. à 1,800 fr. en chiffres ronds. Nous pouvons dès lors considérer l'avenir de la Société comme assuré, sa situation actuelle comme prospère.

Notre but, vous le savez, n'est pas de réaliser des bénéfices, mais d'améliorer et de développer sans cesse nos publications au fur et à mesure de l'accroissement de nos ressources. Dès cette année, nous avons commencé l'impression des Procès-Verbaux de l'Académie Royale de Peinture et de Sculpture. Notre président vient de vous mettre au courant de cette grosse entreprise et je n'y reviens que pour l'envisager à un point de vue différent, c'est-à-dire sous le rapport financier. Car votre Comité tient à vous démontrer que les frais de cette publication ne dépassent pas les ressources actuelles de la Société.

Les recettes de 1873 se sont élevées à 4,000 fr. en chiffres ronds. Le volume de documents inédits a coûté 2,000 fr. Un volume de même importance reviendra à peu près au même prix. Cela fait une dépense de 4,000 fr. pour l'année courante. Joignez-y 250 fr. pour les faux frais, remises de libraire, etc. Nous arrivons à une dépense totale de 4,250 fr. La recette de l'année dernière montant à 4,000 fr., ce sera donc 250 fr. que nous aurons à demander au reliquat de 1873 qui constitue en quelque sorte notre fonds de réserve.

Remarquez que je ne tiens compte ni de l'accroissement lent, mais régulier, de la Société, ni des nouvelles adhésions qu'une publication de l'importance de celle que nous entreprenons ne saurait manquer de nous procurer. Je calcule avec les chiffres acquis.

Il faudrait donc sept ans, dans ces conditions, pour épuiser ce fonds de réserve amassé en deux années, et nous condamner, non à suspendre complètement, mais à ralentir un peu la publication des Procès-Verbaux de l'Académie. En mettant les choses au pis, nous sommes déjà assurés de pouvoir mener à bonne fin la publication des Procès-Verbaux de l'Académie qui ne doit durer que cinq ou six ans.

Nous devons dire aussi quelques mots des dépenses du Bulletin dont nous avons reconnu l'absolue nécessité et dont vous avez reçu, le mois dernier, le premier numéro. D'après nos calculs, ce Bulletin qui deviendra, nous y emploierons du moins tous nos efforts, un des éléments de succès de la Société, ne doit lui imposer aucune charge nouvelle. Nous sommes décidés à retrancher provisoirement des volumes de la Société les trois ou quatre feuilles dont nous avons besoin pour les quatre numéros trimestriels de notre Bulletin. Ces volumes, jusqu'ici composés de 30 ou 31 feuilles, peuvent sans inconvénient être réduits à 28 ou 29 feuilles, alors surtout que nous donnerons deux volumes par an. Ces trois ou quatre feuilles retranchées du volume, les Sociétaires ne les perdront pas puisqu'elles leur seront rendues sous la forme de Bulletin.

Les frais de poste sont insignifiants. L'expédition de chaque numéro coûte 2 centimes pour Paris et 3 centimes pour la province. C'est donc 4 fr. par trimestre pour 150 exemplaires, en comptant la province pour une large part, ou 16 fr. par an. Moyennant un arrangement particulier avec notre libraire, à qui nous donnons la permission de publier des annonces à la dernière page de la couverture, il se charge des frais de cette couverture.

Par conséquent la dépense que nous impose la publication du Bulletin ne dépasse pas 16 fr. par an. Y avait-il à hésiter?

Sans doute, nous espérons bien n'en pas rester là. Si la Société s'étend, si ses ressources augmentent, nous comptons faire paraître ce Bulletin périodique plus fréquemment et augmenter l'importance des numéros. Mais au début, nous trouvant dans la nécessité de retrancher quelques feuilles des volumes pour ménager nos ressources, nous vous l'avons réduit au strict nécessaire.

Nous vous devions ces explications, Messieurs, pour vous prouver que votre Comité ne s'est pas lancé dans des entreprises aventureuses, excédant les ressources actuelles de la Société; qu'avant de se décider à assumer de nouvelles charges, il avait mûrement pesé leur gravité; qu'il s'est enfin toujours préoccupé d'apporter la plus stricte économie dans toutes ses opérations.

Vous venez d'entendre le compte de l'exercice 1873, nous vous demandons de vouloir bien l'approuver et de sanctionner par votre vote les résolutions suivantes dont l'application serait immédiate :

« 1° A l'avenir, les cotisations des membres de la Société seront perçues au commencement de l'année, dans les trois premiers mois de l'exercice.

» 2° Pour éviter le payement trop rapproché de deux cotisations, le volume qui va bientôt paraître portera la date 1874-1875 et il ne sera réclamé pour ces deux exercices qu'une seule cotisation de 20 fr. »

A la suite de ce rapport, l'Assemblée approuve les comptes de recettes et de dépenses de l'exercice 1873 et adopte les propositions qui viennent d'être faites par le Secrétaire au nom du Comité.

Le Président demande ensuite si quelque membre présent a des observations ou des questions à adresser au Comité. Personne ne réclamant la parole, la séance est levée à cinq heures un quart.

SÉANCES DU COMITÉ DE LA SOCIÉTÉ.

Mardi 5 janvier 1875 : Le Secrétaire annonce que les feuilles 21 et 22 du volume de Documents sont sous presse.

— Les épreuves du premier numéro du Bulletin sont soumises au Comité et acceptées par lui avec de légères modifications.

— Une convention faite avec le libraire de la Société met à la charge de celui-ci les frais de la couverture du Bulletin, à la condition qu'il pourra imprimer des annonces au dos de cette couverture. Cette convention est sanctionnée par le Comité.

— Il est décidé qu'une notice biographique et bibliographique serait consacrée à M. Ad. Lance, membre de la Société, dans le Bulletin du mois d'avril.

Mardi 19 janvier 1875 : Il est rendu compte de l'état des publications. La feuille 21 est tirée, la feuille 23 sous presse; le Bulletin est en pages et sera prochainement distribué. Seuls les procès-verbaux de l'Académie subissent un retard du fait de l'imprimeur. Le Comité charge le Secrétaire de remédier à cet état de choses.

— Le Comité s'occupe ensuite de l'Assemblée générale qui doit avoir lieu en février et décide qu'on prendra le jour du Directeur des Beaux-Arts, M. le marquis de Chennevières, qui a promis de présider la réunion.

— Il est rendu compte de l'état de la caisse qui offre, à la fin de l'exercice 1873, un actif de 1600 à 1700 francs.

Mardi 11 février 1875 : Le Secrétaire annonce que la 27e feuille du volume de Documents est en cours d'impression et que le Bulletin, tiré à 500 exemplaires, est distribué à tous ceux qui peuvent s'intéresser aux travaux de la Société. On décide qu'il convient de garder un certain nombre de numéros pour les adhérents futurs.

— Le Comité s'occupe ensuite de l'ordre du jour de l'Assemblée générale qui doit avoir lieu le 19 février 1875. M. le Directeur des Beaux-Arts a mis à la disposition de la Société la salle de la Commission des monuments historiques. M. de Montaiglon est chargé de rédiger le rapport sur l'état des publications. Le Secrétaire donne lecture au Comité du compte-rendu de la situation financière de la Société.

— On décide que MM. Louis Gonse et A. Louvrier de Lajolais seront proposés à l'Assemblée pour remplacer les deux membres du Comité décédés dans le courant de l'année, MM. Lance et Galichon.

— La proposition de donner au prochain volume la double date 1874-1875 et de ne percevoir pour les deux années qu'une seule cotisation, exigible à l'avenir dans les trois premiers mois de l'année, est ensuite adoptée.

Mardi 2 mars 1874 : Le Secrétaire rend compte de l'état du volume de Documents : la feuille 26 est tirée; les suivantes, jusqu'à la feuille 30, sont sous presse. Il annonce qu'au lieu de pouvoir retrancher une ou deux feuilles au prochain volume, on sera dans la nécessité d'en publier au contraire une ou deux de plus que l'année dernière, si on ne veut pas retarder la publication de travaux importants, et qu'il est bon de ne pas ajourner. Le Comité décide que, vu l'état satisfaisant de la caisse, le volume 1874-75 comprendra 32 et même 33 feuilles s'il est nécessaire.

— Le Comité s'occupe ensuite de la préparation du prochain Bulletin. M. Guiffrey présente une pièce de vers satirique et inédite que M. Hédou, de Rouen, lui a adressée pour le Bulletin. M. de

Montaiglon remet des notes communiquées par M. de Gérardin sur des pièces de vers relatives à des artistes, tirées de divers livres imprimés[1]. Enfin le Bulletin comprendra, s'il y a lieu, les questions relatives à l'art français qui seraient adressées par des membres de la Société.

— M. Lavigne propose de consacrer un des prochains Bulletins à la reproduction des projets d'associations d'artistes formés depuis 1793 jusqu'à nos jours et promet la communication de pièces, qu'il a réunies sur ce sujet.

— M. Lambert annonce qu'il possède un devis de peintures exécutées à Saint-Germain-l'Auxerrois au milieu du XVIIe siècle et en promet la copie pour le prochain volume de Documents.

— Le Secrétaire annonce qu'il a reçu de M. E. Bosc une notice détaillée, avec Documents à l'appui sur Sigalon, et que M. Lot lui a promis une série importante de pièces sur la famille des Gabriel.

— M. de Montaiglon dit qu'il a reçu de M. Muntz un important envoi de pièces, notamment les originaux des lettres de Mariette traduites et mutilées par Bottari pour sa *Raccolta*. Il demande s'il n'y aurait pas lieu de former de ces Documents, auxquels on joindrait les pièces inédites de Mariette découvertes depuis la publication de l'*Abecedario*, un volume spécial dans la collection-annexe de la Société. La décision est remise à une époque ultérieure.

— Le Secrétaire communique les pièces annotées qu'il a déjà réunies ou qu'on lui a envoyées pour le prochain volume. Ce volume est déjà presque complet. Il est décidé que le manuscrit sera arrêté définitivement avant d'être envoyé à l'imprimeur et qu'il n'y sera rien ajouté pendant le cours de l'impression.

Vendredi 19 mars 1875 : Le Secrétaire annonce que le volume de Documents est entièrement terminé. La table est en feuilles et il ne reste plus à donner que le bon à tirer de la dernière feuille. L'impression sera donc complètement achevée dès le commencement de la semaine prochaine.

— M. Chabouillet promet pour le Bulletin du mois de juillet un article important sur Guillaume Dupré, révélant des faits complètement inconnus.

— Le Comité s'occupe ensuite de divers articles destinés au volume de 1876.

1. La longueur du compte-rendu de l'Assemblée nous oblige à remettre la publication de ces notes à un des prochains Bulletins.

ADOLPHE LANCE

NOTICE BIOGRAPHIQUE

3 août 1813 — 24 décembre 1874.

Adolphe Lance est né à Littry (Calvados), le 3 août 1813. Il est mort à Paris le 24 décembre dernier après une longue et cruelle maladie qui, depuis plusieurs mois déjà, ne laissait plus aucun espoir de rétablissement.

Il étudia la théorie de son art dans l'atelier d'Abel Blouet et la pratique sur les chantiers de construction de Visconti. Nommé en 1854 inspecteur des Bâtiments civils, il fut attaché, sous M. L. Vaudoyer, à l'inspection des travaux du Conservatoire de musique à Paris, et, sous M. Viollet-le-Duc, à celle de l'abbaye de Saint-Denis. La même année, il devient architecte diocésain et est chargé, en cette qualité, de la restauration de Saint-Étienne de Sens. En 1857, il est appelé à diriger celle de Notre-Dame de Soissons. Nommé en 1864 architecte en titre du Conservatoire de musique, il a dirigé les derniers travaux exécutés dans la salle des concerts, avec la préoccupation de ne rien changer aux excellentes conditions d'acoustique de cette salle. Enfin, en 1872, lui fut confiée la restauration de l'église Saint-Jacques, à Dieppe, qu'il n'a pas eu le temps d'achever.

Ad. Lance a construit de nombreuses maisons particulières à Paris et au Havre, les lycées de Mont-de-Marsan et de Poitiers, les séminaires de Soissons et de Sens; ce dernier reste inachevé.

Chevalier de la Légion d'honneur depuis 1862, il devint, en 1847, membre de la Société centrale des architectes, fut nommé du Comité des lycées en 1864, du Comité des travaux historiques (section d'archéologie) en 1865. Enfin depuis la création de la Société de l'Histoire de l'Art français (1872) il appartenait à notre Comité dont il fut, malgré ses nombreuses occupations, un des membres les plus actifs et les plus dévoués.

En 1873, il avait reçu le titre de conseiller honoraire de la Société des architectes du département du Nord et avait été appelé à faire partie du jury de l'exposition de Vienne sur laquelle il laisse un rapport inachevé.

Nous avons déjà dit ici les regrets universels que sa mort a causés à ses amis et à tous ceux qui l'ont connu. Il nous reste à présenter une liste aussi brève que possible des travaux d'érudition ou de critique qu'il a produits pendant sa laborieuse carrière.

De 1851 à 1862 il a dirigé la rédaction de l'*Encyclopédie d'architecture* en collaboration avec M. Victor Calliat, chargé spécialement

de l'illustration gravée. La collection complète de cette publication se compose de douze volumes in-4°, accompagnés chacun de 120 planches. M. Lance a donné à ce recueil beaucoup d'articles et notamment des notices biographiques sur *Abel Blouet* (1851), *Achille Leclère* (1851), *Letarouilly* (1855), *Jules Bouchet* (1860) qui, toutes les quatre, ont été tirées à part. Le compte-rendu des ouvrages d'architecture exposés au salon de 1855, inséré dans cette *Encyclopédie*, a été aussi l'objet d'une publication spéciale.

En 1848, il imprima un rapport sur cette question :

« Du concours comme moyen d'améliorer l'état de l'architecture et la condition des architectes. »

En 1849 et 1850, il présente à la Société centrale des architectes deux rapports imprimés dans le Bulletin de la Société; l'un sur l'Acoustique et l'Optique des salles de réunions publiques; l'autre sur l'assainissement des habitations insalubres.

En 1855, nouvelle publication : « Du diplôme d'architecte. »

Quatre ans après, paraît la première édition d'un livre charmant, sous son modeste titre : *Excursion archéologique dans la Haute-Italie*. Paris, 1859. Cet ouvrage, plein de fines critiques et d'aperçus nouveaux sur des monuments un peu trop vantés, obtint un véritable succès. Il a été réimprimé en 1873 avec quinze eaux-fortes de M. L. Gaucherel (Paris, Morel, in-8°).

Mais le livre, capital pour nous, de notre regretté confrère, celui qui occupa une partie de sa vie et qu'il termina peu de temps seulement avant d'être frappé du mal auquel il succomba, est le *Dictionnaire des Architectes français*, publié en 1872 (2 vol. in-8° avec planches, chez Morel), le premier livre vraiment critique qui donne des renseignements exacts et précis sur la vie et les œuvres de nos grands architectes si peu connus, si injustement oubliés par tous les historiens de l'art.

M. Eug. Millet dans le *Bulletin* de la Société centrale des Architectes, M. Alfr. Darcel dans la *Chronique* de la Gazette des Beaux-Arts, M. Ch. Lucas dans la *Gazette des architectes*, 1875, p. 17-21, M. A. de Montaiglon dans une *Notice* placée en tête du catalogue de vente de la Bibliothèque d'Ad. Lance, ont résumé l'histoire de la vie et des travaux de notre regretté confrère. Nous avons cru ne pouvoir mieux faire que de reproduire les renseignements qu'ils tenaient de la famille.

J. J. Guiffrey.

NOTE SUR JUSTE DE JUST.

Page 220 de mon livre sur les *Arts en Touraine,* j'ai, de l'unique pièce rencontrée sur Juste de Just, tiré l'induction qu'il était mort en 1558 et non en 1555 comme l'avait dit Chalmel et comme on l'avait répété après lui. Une pièce originale conservée dans le fonds Salmon à la bibliothèque de Tours est venue confirmer ma supposition et désormais ce point doit être considéré comme acquis à la biographie de Juste de Just, celui des trois sur lequel nous possédons le moins de renseignements précis.

Un compte-rendu aux vicaires perpétuels de la collégiale de Saint-Martin, en allant de Noël 1557 à Noël 1558, mentionne, tout au commencement, la rente due pour une maison située rue de la Guerche, paroisse Saint-Venant, par *Juste de Just, ymagier du roi nostre sire.* Il était donc vivant à cette époque.

Quelques feuillets plus loin et vers la fin du compte, où les receptes paraissent portées dans l'ordre chronologique, un autre article concerne une seconde rente due pour une maison ; mais ici comparaît la veuve de *Juste de Just, ymagier du roi,* lequel sans aucun doute était mort dans l'intervalle écoulé entre ces deux mentions, c'est-à-dire dans le courant de l'année 1558.

Nous avons trouvé le nom de Juste de Just, en compagnie de plusieurs autres artistes dans un mandement signé de François Ier et daté du 21 février 1531. Nous comptons le publier ainsi que les documents qui précèdent dans le prochain volume des Archives de l'Art français.

Charles Grandmaison.

TAPISSERIES DES GOBELINS.

Nous empruntons la note suivante à un des derniers numéros de l'*Intermédiaire,* journal que la plupart de nos lecteurs connaissent bien (n° 163, 25 février 1875, p. 107). L'importance des renseignements qu'elle renferme nous a déterminé à la reproduire ici.

Un lecteur de l'Intermédiaire, signalant plusieurs tapisseries qui figuraient à l'exposition d'Alsace-Lorraine, demandait ce qu'étaient devenues les autres pièces de différentes séries autrefois exécutées aux Gobelins. Voici la réponse de M. Darcel, le savant administrateur de la manufacture.

« Trois tapisseries de la tenture des *Eléments : La Terre, l'Eau et le Feu* (conformes aux gravures de Sébastien Le Clerc et très-probablement exécutées aux Gobelins avec rehauts d'or dans le tissu), décorent la salle des thèses à l'Ecole de médecine de Paris.

» Les magasins du Mobilier national possèdent les deux pièces *la Terre et l'Eau,* mais avec leurs bordures latérales seulement.

» Six tentures des *Eléments,* composées chacune de 8 pièces (4 sujets et 4 entrefenestres) ont été faites aux Gobelins au XVIIe siècle, tant en haute qu'en basse-lisse. On dut en fabriquer aussi au XVIIIe siècle, ainsi que dans

les Flandres et à Aubusson, comme cela arrivait quelquefois, même pour le compte du roi, qui faisait exécuter des copies des modèles aux Gobelins même, pour les envoyer aux fabriques que nous venons d'indiquer. Il n'est donc pas étonnant que l'on trouve des pièces des *Eléments* qui soient dépareillées. Une suite complète peut se trouver à Florence, une tenture ayant été donnée par Louis XIV au prince de Toscane, lorsqu'il vint à Paris.

» Quant à la *tenture de l'histoire du Roy,* elle comprenait 14 pièces. Elle fut faite deux fois au XVIIe siècle. Trois pièces d'une troisième série seulement furent exécutées. Le Mobilier national en possède un grand nombre, sinon la totalité. Il en avait exposé une partie au *Musée rétrospectif* de l'Union centrale, en 1865, aux Champs-Elysées, et quelques-unes en 1874, en même temps que l'*Histoire du costume,* dans le même palais. »

Au sujet de cette note si intéressante et si précise nous soumettrons une simple observation à M. Darcel. Il dit que la tenture complète des *Eléments* se composait de huit pièces : quatre sujets et quatre entrefenêtres. Ne serait-ce pas plutôt les *Quatre Saisons,* qui se trouvent dans le recueil gravé par Sébastien Le Clerc à la suite des *Quatre Eléments* qui complétaient autrefois cette série. Elle se serait ainsi composée de huit pièces d'égales dimensions : *L'Air, la Terre, l'Eau, le Feu; — Le Printemps, l'Été, l'Automne, l'Hiver.*

J. J. G.

QUESTIONS ET DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS.

Les Caffiéri. — Je prépare depuis plusieurs années un travail d'ensemble sur la famille d'habiles sculpteurs qui ont porté le nom de Caffiéri. J'ai vainement cherché et demandé partout ce qu'étaient devenues deux figures en marbre, de grandeur naturelle, représentant Pierre Corneille et Molière, exécutées par Jean Jacques Caffiéri, l'auteur des bustes du foyer de la Comédie française. Les personnages sont représentés assis. L'existence de ces statues n'est pas douteuse; car elles furent exposées aux salons de 1779 et de 1787. Elles furent déposées dans une des salles des Antiques du Louvre jusqu'à la Révolution, époque où je perds leurs traces. Un de nos lecteurs pourrait-il m'apprendre où se trouvent actuellement ces figures? Le musée de Rouen possède un moulage ou un modèle en terre cuite de la statue de Corneille.

J. J. Guiffrey.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

1875. JUILLET.

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE L'ART FRANÇAIS

SOMMAIRE : I. Guillaume Dupré, graveur en pierres fines par M. A. Chabouillet. — II. Pièces de vers extraites de divers auteurs et concernant des artistes français, par M. A. Gérardin. — III. Note sur un portrait du peintre Aubry. — IV. Nouvelles diverses : une vente de dessins de Valenciennes; les dessins et estampes d'artistes français à la vente de M. Galichon; la maison dite Cour des Aides à Rouen; les tapisseries des Gobelins. — V. Avis.

GUILLAUME DUPRÉ

GRAVEUR EN PIERRES FINES.

Je ne veux pas attendre jusqu'au jour où je publierai le travail sur Guillaume et Abraham Dupré, dont je réunis les matériaux depuis longtemps, pour me donner le plaisir d'apprendre à ceux qui s'intéressent à l'histoire de l'Art français un fait concernant le premier de ces artistes et qui me paraît nouveau. A la vérité, ce n'est pas sur l'autorité d'un document que je m'appuie, et c'est pour cela que je choisis le *Bulletin* de la Société, et non les *Nouvelles Archives* pour y consigner cette découverte; je m'appuie simplement sur celle d'un monument inédit, mais je n'en ai pas moins la conviction de ne pas errer en prétendant que Guillaume Dupré, non content d'avoir été habile statuaire et excellent médailleur, d'avoir mérité et obtenu le titre de sculpteur du Roi, la charge de commissaire général des fontes de l'artillerie de France et celle de contrôleur des poinçons et effigies pour les monnaies, s'est aussi parfois adonné à une autre branche de la sculpture, la gravure en pierres fines. Au lecteur de juger de la valeur de mes arguments.

Il y a quelques années, j'examinais la collection de camées et de pierres gravées de M. le baron Octave Roger de Sivry, lorsque, à ma grande surprise, sur une de ses intailles je remarquai trois initiales inobservées jusqu'alors; ces initiales m'ont révélé une face inconnue des talents variés de Guillaume Dupré. Voici la reproduction, d'après un dessin de M. Adrien Féart, de cette pierre doublement précieuse, d'après une empreinte que je tiens de son regrettable possesseur[1]. C'est un saphir de 20 millimètres de hauteur, de forme

1. M. le baron Octave Roger de Sivry est mort à Paris le 29 décembre 1874. Il était l'un des fils du baron Roger dont la collection d'antiquités et

ovale, représentant en buste un prince ou un seigneur, revêtu d'une armure sur laquelle il porte une écharpe. A l'exergue, sous le bras, on lit G. D. F. et je n'hésitai pas à y voir la signature de Guillaume Dupré, qui signait parfois en abrégé.

Le costume du personnage représenté est celui de la fin du XVIe e du commencement du XVIIe siècle, et, quant au travail du portrait, i me parut tout à fait digne de Guillaume Dupré. En un mot, *a priori*, je crus pouvoir donner ce curieux petit monument à notre grand médailleur. L'espace me manque ici pour exposer tous les arguments au moyen desquels on pourrait défendre cette attribution; ce n'est pas ici non plus que j'essaierai de montrer qu'il n'est peut-être pas impossible de nommer l'original de ce portrait; j'espère m'acquitter de cette double tâche dans le travail sur les Dupré dont je vien de parler et que je compte publier prochainement; aujourd'hui je me contenterai de signaler d'autres intailles qui pourraient bien être d Guillaume Dupré ainsi que le saphir de M. le baron Roger de Sivry et auparavant, de combattre une hypothèse de Mariette qui me paraî mal fondée.

Dans son *Traité des Pierres gravées* (t. I, p. 135 et suivantes voyez aussi son *Abecedario*, t. I, p. 385), Mariette a cru pouvoi identifier Julien de Fontenay, valet de chambre du Roi et graveur e pierres précieuses, avec un graveur qu'il nomme Coldoré. Selon Mariette, *Coldoré* ne serait pas un nom de famille; ce serait le sobriquet de Julien de Fontenay, à qui on l'aurait donné, peut-être en raiso d'une chaîne d'or qu'il portait, comme une honorable distinction lui accordée par le Roi.

Cette hypothèse parut plausible; on ne la contrôla pas, et il fu admis que Julien de Fontenay et Coldoré c'était tout un. Mais voi qu'en 1855, M. de Chennevières, commentant rapidement quelque mots à lui signalés par M. le baron Ch. de Vèze, du privilége accord par Charles IX pour la publication d'une relation de son entrée Paris en 1571, à un tailleur et graveur de pierres précieuses nomm

notamment de camées et de pierres gravées de toutes les époques fut justement célèbre, et dont la vente eut lieu, en 1842, à Paris, dans son hôtel de la rue Bergère.

Olivier Codoré, n'a pas craint, malgré sa grande admiration pour l'auteur de l'*Abecedario*, de déclarer que ce document établissait formellement que Coldoré, mieux Codoré, était un nom et point un surnom, et enfin qu'en tout cas Olivier Codoré ne pouvait être le même que Julien de Fontenay[1]. Je suis tout-à-fait de l'avis de M. le Mis de Chennevières, et j'essaierai de corroborer encore son argumentation, mais je ne dirai pas comme lui : « Mariette qui savait tout ne connaissait point sans doute cet extrait de privilége. »

Non, Mariette ne savait pas tout. Qui donc sait tout? La vérité est que Mariette savait beaucoup de choses et a rendu de grands services à l'histoire de l'art et à celle des artistes; mais l'étude que j'ai faite de son Traité des pierres gravées m'a démontré depuis longtemps que si son érudition était étendue et variée, elle n'était pas profonde en tous sens. Ce n'est pas tout, et j'ai déjà eu occasion de le dire : expert habile et même fin critique en matière de dessins, de gravures et de tableaux, Mariette n'avait pas le goût très-sûr en ce qui touche l'antiquité. Il admirait et croyait antiques beaucoup de pierres classées aujourd'hui dans la série moderne au cabinet de France[2].

En ce qui concerne l'identification de Coldoré et de Julien de Fontenay, Mariette s'en est rapporté à un simple « pressentiment. » Évidemment, comme le suppose M. de Chennevières, il n'a pas connu le privilége où le roi Charles IX nomme l'impétrant « notre bien-aimé *Olivier Codoré*, tailleur et graveur en pierres précieuses[3]; »

1. Voyez *Archives de l'Art français. Documents*. T. III, p. 39 et 40.

2. Sur Mariette archéologue, voyez la note p. 314 à 316 dans mon *Catalogue général et raisonné des Camées*, etc., etc., *du cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale*, publié en 1858. Voyez aussi dans le même ouvrage le commentaire du n° 2337, page 321. Il s'agit là de la pierre dite *Cachet de Michel-Ange*.

3. Voici le titre un peu abrégé de l'ouvrage pour lequel ce privilége fut concédé. Je le crois assez rare; cependant la Bibliothèque nationale possède trois exemplaires de cette plaquette in-quarto, dont deux sont placés dans la réserve. « Bref et sommaire recueil de ce qui a été faict, et de l'ordre tenue à la joyeuse et triumphante entrée de... Charles IX..., le mardi sixieme jour de mars (1571). » Sur cette entrée et les dépenses qu'elle occasionna, on lira avec intérêt trois articles de M. Douët d'Arcq dans la *Revue archéologique* (Voyez année 1849, deuxième partie). La relation imprimée aux frais d'Olivier Codoré contient des pièces de vers, sonnets, etc., de Dorat, de Jamin, de Ronsard et de l'auteur lui-même qui avait figuré dans la cérémonie et en avait été l'ordonnateur; ce personnage se nommait Simon Bouquet; il était bourgeois de Paris et l'un des quatre échevins de cette ville en 1570. Le nom de S. Bouquet est écrit Bocquet dans l'armorial des gouverneurs, prévôts des marchands, échevins, etc. de Paris, par Chevillard, mais dans l'*Histoire de Paris* de Félibien et Lobineau, on lit Bouquet (v. t. V, p. 408, col. 2). Simon Bouquet mérite d'être mentionné dans les

mais on ne sait pas où il a trouvé une mention du *Coldoré* qu'il veut identifier avec Julien de Fontenay. A-t-il lu le nom de cet Olivier *Codoré* écrit Coldoré par erreur, soit dans un document manuscrit, soit dans un livre qu'il aurait négligé de citer? Ne le connaissait-il que défiguré en Coldoré par des ouï-dire traditionnels? On l'ignore; mais jusqu'à preuve du contraire, en bonne critique, nous sommes autorisés à croire que l'*Olivier Codoré* du privilége a donné naissance au *Coldoré* de Mariette et, par conséquent, l'hypothèse de la chaîne d'or se transforme d'elle-même en légende qu'il faut démonétiser. Au contraire, Julien de Fontenay a un corps, et Mariette, qui ne cite à son sujet que les lettres-patentes de 1608 qui le nomment parmi les artistes logés dans la grande galerie du Louvre, aurait pu aussi rappeler que l'abbé de Marolles l'avait mentionné dans un quatrain, recueilli par M. G. Duplessis dans son édition du *Livre des peintres et graveurs*. Ce quatrain se trouve dans une pièce intitulée : « Quelques peintres sculpteurs et ingénieurs logés dans les galeries du Louvre, » au § 3 consacré aux orfèvres :

Quant à l'orfévrerie, on y nomme la Barre,
L'un et l'autre Courtois, les Baslins et Roussel ;
Vincent Petit, orfèvre, et Linse et Jean Vangrel,
Julien de Fonteine, en ses joyaux si rare [1].

Le passage des lettres-patentes de Henri IV qui mentionnent Julien de Fontenay, passage qui a peut-être bien été cité pour la première fois par Mariette, mais qui est très-connu depuis que l'on a publié à plusieurs reprises cet important document[2], n'est plus le seul renseignement certain que l'on possède sur cet artiste « en ses joyaux si rare. » En 1867, Jal, dans son *Dictionnaire critique d'histoire et de biographie*, notait que Julien de Fontenay figurait comme graveur en pierres précieuses et valet de chambre du Roi sur l'état de la maison du Roi dès l'année 1590, et qu'il l'y voyait aux gages de 33 liv. tournois jusqu'en 1611. Cette indication prise par Jal aux Archives de l'Empire[3] était confirmée par M. J. J.

Archives de l'Art français en qualité d'ordonnateur d'une fête publique; c'est pour cela que je lui fais ici une petite place.

1. *Le livre des peintres et graveurs, par Michel de Marolles, abbé de Villeloin, 2e édit., revue et annotée par M. G. Duplessis. Paris, Bibliothèque Elzévirienne, 1872.* Voyez p. 86.

2. Voyez *Topographie du vieux Paris*. Au t. II, p. 101 et suiv. de ce grand ouvrage qui a été publié par les ordres du baron Haussmann, préfet de la Seine, par feu Berty et M. Legrand, on trouvera ces lettres-patentes. Voyez encore *Nouvelles Archives de l'Art français*, t. II, année 1873, p. 19 et suiv. Le passage concernant Julien de Fontenay (p. 21) est ainsi conçu : « Julien de Fontenay, notre graveur en pierres précieuses et valet de chambre. »

3. KK 151 et Z 1341.

Guiffrey, dans sa liste des artistes employés par nos rois et les princes, — d'après les états de la maison du roi, etc., — publiée en 1872 dans le 1er volume des *Nouvelles Archives de l'Art français*[1]. Ce n'est pas tout; récemment, à la séance du Comité des travaux historiques et des Sociétés savantes, section d'archéologie, tenue le 19 avril 1875, M. de Montaiglon, dans un rapport concluant à l'impression, dans la *Revue des Sociétés savantes des départements*, du complément d'un travail de M. Lhuillier (publié dans ce recueil en 1872), sur des artistes français d'après les archives de la Brie, m'a apporté, comme à point nommé, de précieuses informations sur Julien de Fontenay[2] : et surtout m'a révélé que *Julien* était positivement un nom de baptême. En effet, Jullien ou Julien de Fontenay, vallet de chambre du Roy et son graveur ordinaire en pierres précieuses, mentionné dès 1596 comme maître graveur du Roi, et qui demeurait à Fontainebleau le 30 décembre 1605, eut un fils nommé Claude de Fontenay, commissaire des toiles et autres engins de chasse du Roi, qui lui-même eut un fils nommé également Claude. D'autres artistes de la même famille sont mentionnés par M. Lhuillier : un peintre Jean-François de Fontenay, le 29 juillet 1701, un autre peintre François de Fontenay le 28 avril 1705. Je n'ai pas besoin de faire ressortir l'intérêt de ces mentions au point de vue de l'histoire de l'art français, mais en ce qui concerne l'hypothèse de Mariette, elles achèvent d'en prouver le mal-fondé. En effet, s'il est admis que Coldoré n'est autre qu'Olivier Codoré, il n'est plus possible d'identifier le graveur du roi, dont le prénom était *Julien*, avec le graveur Codoré qui avait celui d'*Olivier*. Je considère donc comme entendu que Julien de Fontenay n'a rien de commun que la profession avec Olivier Codoré, dont on a fait Coldoré à tort sans aucun doute. Ceci n'est pas un hors-d'œuvre comme on pourrait le croire et je ne pouvais me dispenser de traiter cette question dans une notice consacrée à Dupré, considéré comme graveur en pierres précieuses, attendu qu'il me faut avertir que telles pierres attribuées à Julien de Fontenay, dit Coldoré, soit par Mariette, soit par des auteurs contemporains, pourraient être d'Olivier Codoré, ou même de Dupré.

Par exemple, Mariette attribue à Julien de Fontenay, le soi-disant Coldoré, une petite émeraude de forme octogone, représentant Henri IV, qu'il a reproduite dans son *Traité des Pierres gravées*[3]. Or cette pierre,

1. Voyez p. 67. En 1598 et 1599 il n'est porté sur l'état que pour 33 livres. C'est seulement sur l'état de 1611 que ses gages s'élèvent à 100 livres.

2. Voyez *Revue des Sociétés savantes des départements*, 5e série, t. IV, 1872, p. 494 et suiv.; là on trouvera la première partie de l'important travail de M. Lhuillier sous ce titre : *Noms d'artistes relevés sur des documents inédits dans les archives de la Brie*. Ce travail est précédé d'un rapport de M. de Montaiglon, qu'on ne lira pas sans profit (p. 489 à 494).

3. Voir t. II, n° 122.

qui est conservée dans le cabinet de France, et que j'ai décrite dans mon catalogue déjà cité[1], pourrait aussi bien être d'Olivier Codoré, si elle n'est pas de Guillaume Dupré lui-même. Je n'ai pas besoin d'ajouter que je n'affirme rien à ce sujet; je dis seulement qu'il ne serait pas impossible que cette pierre fût de notre grand médailleur et que je ne serais pas étonné si quelque jour un document venait nous l'apprendre.

Je serai plus affirmatif au sujet d'une autre intaille que je ne connais malheureusement que par une description, et qui a été attribuée à Coldoré, d'abord par M. King, dans son intéressant ouvrage sur les pierres gravées, puis par M. Leturcq, auteur de la curieuse notice sur Jacques Guay, publiée récemment avec l'attache de la Société de l'histoire de l'art français. M. King, sans citer d'autorités, parle de Coldoré, mais, comme Mariette, dit qu'on suppose que cet artiste, qui aurait été incontestablement le premier graveur de son temps, n'est autre que le Julien de Fontenay mentionné dans des lettres patentes du 2 décembre 1608, comme valet de chambre du Roi et son graveur en pierres précieuses. Toujours suivant M. King, Coldoré aurait travaillé sous Henri IV et sous Louis XIII; il aurait été invité à passer en Angleterre par la reine Élisabeth, et il y aurait eu dans la collection Crozat un camée sur agate-onyx, représentant le buste de cette princesse, évidemment de la main de cet artiste. Enfin, modifiant légèrement le dire de Mariette, M. King suppose que Coldoré était un sobriquet dérivé soit de son costume, soit de son lieu de naissance[2].

Avec une confiance qui, je l'avoue, m'a un peu étonné, M. King, toujours sans citer d'autorités (mais évidemment d'après Mariette), déclare que ce Coldoré a répété à l'infini le portrait de Henri IV (an infinite number of times) en creux et en relief, et toujours avec le même fini et le même succès quant à la ressemblance; M. King ajoute qu'on ne connaît de lui que des têtes. Je ne ferai qu'une observation sur ces allégations. Lorsque M. King les a écrites, personne n'avait cité une seule pierre de Coldoré avec sa signature et, par conséquent, il n'existait pas de base sur laquelle on pût se fonder pour discerner parmi les pierres représentant Henri IV ou Élisabeth celles qui auraient été de cet artiste plutôt que de tout autre de ses contemporains. Comment donc le savant anglais a-t-il pu s'exprimer

1. Voyez p. 341, n° 2490. Cette intaille représente le buste de Henri IV de profil, revêtu de son armure, au milieu d'une couronne d'olivier. Haut. 12 mill., larg. 10 mill.

2. « Coldoré being a nickname derived either from his dress or from his birthplace. » Voyez p. 268 de l'ouvrage intitulé : *Antique Gems : their origin uses, and value as interpreters of ancient history; and as illustrative of ancient art : with hints to gem collectors. By Rev. C. W. King, M. A. fellow of Trinity college, Cambridge.* 1 vol. in-8° de LII-498 pages, avec bois dans le texte.

avec cette assurance? car enfin, c'est seulement dans son appendice que lui-même parle d'une pierre sur laquelle il a cru lire la signature de Coldoré. Je ne chercherai pas à expliquer cette inadvertance; mais au moins cette pierre porte-t-elle véritablement la signature de Coldoré? Le lecteur sait déjà que je ne crois pas à cette lecture; je vais donner les raisons de mon scepticisme.

Je traduis littéralement le passage de l'appendice de M. King. C'est un supplément à la notice que je viens d'analyser en la traduisant presque entièrement :

« Coldoré.

» J'ai vu cet été (1860) un buste de Henri IV, par cet artiste; » intaille de face, de 3/4, sur un grand saphir pâle, de forme octo- » gone. A la section de l'épaule est la signature ordinaire, C. D. F. La » ressemblance est admirable, et pleine d'esprit; l'exécution parfaite, » et l'intaille parfaitement polie à l'intérieur. Si l'on veut tenir » compte de la qualité de la pierre et de l'excellence de l'ouvrage, » cette pierre peut être classée parmi les pierres les plus belles de la » Renaissance[1]. »

On pourrait demander à M. King comment il connaît la signature ordinaire de Coldoré, si Coldoré il y a, puisque ni Mariette, ni le savant anglais qui croient à l'existence d'un graveur de pierres de ce nom, et lui attribuent des portraits de Henri IV et d'Élisabeth, n'en citent aucune avec signature. Mais passons, il y a peut-être là un *lapsus calami*[2]; ce qui est plus grave, c'est que dans la conviction où il était de l'existence d'un graveur du nom de *Coldoré*, M. King ait pensé que les initiales C. D. F. auraient pu le désigner et être interprétées Col Doré Fecit. Et maintenant, s'il faut le dire, je suis persuadé que sur cette pierre, qui date, non pas de la Renaissance, mais de la fin du XVIe ou du commencement du XVIIe siècle, il ne faut pas lire C. D. F., mais G. D. F. comme sur le saphir du baron Roger de Sivry. En un mot, je crois que ce portrait de Henri IV est de Guillaume Dupré et non de l'imaginaire Coldoré, ou *Col Doré*. A l'appui de cette hypothèse, je ferai observer que c'est tout à fait exceptionnellement que l'on trouve des signatures sur les pierres gravées soit à la Renaissance, soit au XVIIe siècle, et qu'en signant les siennes, Dupré sortait des usages des *intagliatori*. J'explique cette singularité d'abord par l'habitude où il était de signer ses médailles, puis peut-être par le désir de constater la variété de ses talents.

L'intaille représentant Henri IV, que j'attribue à Dupré, n'est pas la

1. *Antique Gems*, p. 478.

2. En écrivant ces mots « On the section of the shoulder is the usual signature C. D. F. » M. King a peut-être voulu dire : « à la section de l'épaule, à la place ordinaire, est la signature C. D. F? »

seule que l'on ait attribuée à Coldoré. Ainsi que je le disais tout à l'heure, M. Leturcq, comme M. King, croit à l'existence d'un graveur nommé Coldoré; comme M. King, il croit que le saphir décrit par celui-ci et sur lequel il lit C. D. F. est de *Col Doré*, et il s'est exprimé très-nettement à ce sujet dans le catalogue de vente de sa collection de pierres, publié à Londres en 1874. M. Leturcq est cependant un connaisseur; mais quoi, il possédait lui-même une pierre qu'il s'était habitué à considérer comme l'une des plus précieuses de la collection, et sur cette pierre, ce n'était pas une signature abrégée, ce n'étaient pas de simples initiales qui en révélaient l'auteur, mais sa signature tout au long, COLDORE avec la date 1605! Depuis bien des années, M. Leturcq montrait cette pierre à ses confrères les amateurs, et, soit inattention, soit politesse, personne n'avait émis en sa présence l'ombre d'un soupçon sur l'authenticité de cette signature; donc il y croyait et c'est ce qui l'a porté à croire aussi à l'explication des lettres *C. D. F.* proposée par M. King. Je suis peut-être trop sceptique; mais, ayant examiné cette pierre à loisir alors qu'elle appartenait à M. Leturcq, je déclare aujourd'hui que si je ne lui ai pas dit que cette signature me paraissait fausse, ce fut par pure courtoisie.

Selon moi, une main relativement moderne a gravé sur cette pierre le nom et la date : COLDORE 1605. Non-seulement, caractères et chiffres sont grossièrement tracés et d'une dimension ridiculement exagérée; mais au lieu de les cacher à l'exergue, suivant l'usage et comme la bienséance l'exigeait impérieusement sur une pierre offrant les effigies du roi et de la reine de France, celui qui les a gravés les a étalés gauchement dans le champ! Qui donc se serait permis pareille licence en 1605? J'en suis convaincu, cette signature a été gravée au siècle dernier, ou au commencement de celui-ci. Si cette conviction est née dans mon esprit, alors que n'ayant pas examiné la question et n'ayant pas encore eu connaissance de ce privilége qui prouve si clairement qu'il n'y a pas eu de graveur de pierres précieuses du nom de Coldoré, mais que sous Charles IX, il en existait un du nom de Codoré, on pense bien qu'elle n'a pu que grandir depuis, car il est clair qu'on n'a pu graver le nom de *Coldoré* que longtemps après le règne de Henri IV, et seulement depuis que Mariette eut persuadé à tout le monde qu'il y avait eu à la fin du XVIe siècle un graveur de pierres précieuses nommé Coldoré.

J'ai dit que M. Leturcq avait adopté la manière de voir du révérend C. W. King, au sujet du saphir représentant Henri IV avec la signature C. D. F., où je soupçonne qu'il faut lire G. D. F. C'est dans le catalogue de sa collection que je trouve cette approbation d'une hypothèse que je crois devoir combattre. On y lit p. 80 : *Coldoré (Julien de Fontenoy dit).* Après une courte analyse de la notice consacrée par M. King au prétendu Coldoré, M. Leturcq ajoute : « King

rapporte qu'il existe dans la collection du duc de Devonshire[1] un portrait d'Henri IV avec ces lettres C. D. F., qu'il traduit *Col Doré fecit*, » puis il décrit son propre saphir en ces termes : « 435, Saphir, têtes affrontées d'Henri IV et de Marie de Médicis, signé et daté Coldoré, 1605. » Enfin, il termine par cette observation : « Il existe une médaille en or de petit module, représentant la même composition avec la même date. Peut-être est-ce un ouvrage de Coldoré, car on sait que presque tous les graveurs en pierres fines ont été graveurs en médailles ; il existe en effet une certaine analogie dans les procédés de ces deux branches de l'art[2]. » M. Leturcq a raison sur un point ; la petite médaille dont il parle et dont la Bibliothèque nationale possède des exemplaires en or et en argent[3], est à peu près du même module que l'intaille signée et datée *Coldoré 1605* et pourrait être de la même main ; mais cette médaille n'est pas signée. Pourquoi ? Ne serait-ce pas simplement parce qu'il n'y avait pas assez de place sur son champ étroit pour les initiales de l'auteur, et surtout parce qu'il n'aurait pas été convenable qu'il inscrivît son nom sur une œuvre où ne paraissent même pas ceux des augustes époux ?

On voudra peut-être savoir à qui j'attribue médaille et intaille ? Je dois avouer que je serais fort tenté de reconnaître encore ici la main de Dupré. Mais, pour décider cette question il faudrait avoir vu l'intaille en nature et avoir retrouvé des documents relatifs à la médaille. En attendant, je propose seulement des doutes et ne donne comme certaine que l'attribution à Guillaume Dupré de la pierre de M. le baron Roger de Sivry.

Encore une observation. On a pu le remarquer, l'intaille de M. Leturcq est un saphir, ainsi que celles du baron Roger et du duc de Devonshire. N'y a-t-il pas là, sinon une preuve, du moins une pré-

1. M. Leturcq a sans doute appris directement de M. King le nom du possesseur du saphir en question ; du moins, j'ai vainement cherché cette indication dans le livre du savant anglais, soit p. 268, dans la notice sur Coldoré, soit p. 478, à l'endroit où il décrit le saphir à la signature C. D. F., soit dans les deux chapitres intitulés *The Devonshire Gems*, p. 206 à 255 et p. 482 à 488. Enfin, dans une brochure de M. King, intitulée *Notices of collections of glyptic art exhibited by the archeological institute of Great Britain and Ireland, in June 1861*, il n'est pas parlé des pierres de la collection *Devonshire*. Cette brochure est un tirage à part de l'*Archeological journal*.

2. *Catalogue de la précieuse collection de pierres gravées antiques et modernes* tant en camées qu'en intailles formée par Jacques Guay, J. Meyer Simon et J. Henry Beck depuis plus de cent ans et continuée par M. J.-F. Leturcq, de Paris. Londres, in-8°, 1874, en anglais et en français. Voyez, *3e classe : camées et intailles portant des noms de graveurs italiens, allemands, français et anglais.*

3. Cette médaille a été reproduite dans le *Trésor de numismatique et de glyptique*. Voyez *Médailles françaises*, 2e partie, pl. XXIX, n° 11 et page 24.

somption de plus en faveur de l'attribution à Dupré de ces trois pierres? Ne peut-on supposer que Dupré, auteur certain du saphir du baron Octave Roger de Sivry, auteur probable du saphir du duc de Devonshire, affectionnait cette belle pierre qui a toujours passé pour être de bon augure, et que, par conséquent, il y a vraisemblance à ce qu'il soit aussi l'auteur du saphir de la collection Leturcq?

Je regrette d'être en désaccord avec le révérend C. W. King, qui m'a fort obligeamment gratifié de son savant livre sur les pierres gravées; je regrette également de contredire M. J.-F. Leturcq, qui a parlé de moi avec une trop amicale partialité dans sa notice sur Jacques Guay[1], mais ces écrivains sont tous deux des hommes de bonne foi, consciencieux et éclairés. S'ils me lisent, je ne désespère pas de les amener à partager ma manière de voir sur les sujets que je viens de traiter; si, contre mon attente, je ne réussis pas à les convaincre, j'en suis assuré, ils me pardonneront d'avoir mis en pratique cette maxime qui devrait être notre règle à tous : *amicus Plato, magis amica veritas.*

20 Avril 1875. A. Chabouillet.

P.-S. — Avant de mettre la dernière main au travail sur Guillaume et Abraham Dupré dont j'ai parlé plus haut, je voudrais compléter autant que possible le catalogue des œuvres de ces deux artistes. Je demande donc aux lecteurs du *Bulletin* de vouloir bien me signaler celles des médailles du père ou du fils qui leur paraîtraient inédites ou peu connues, et notamment toutes celles qui ne se trouvent pas dans le *Trésor de numismatique*. Par exemple, il existe, m'a-t-on dit, un grand médaillon signé par G. Dupré, représentant Dominique Séguier, évêque de Meaux; je ne l'ai jamais vu, pas même en plâtre ou en gravure. Où le pourrais-je voir? On me dit que ce médaillon est à peu près du même module que celui du président Charles Duret de Chevry, qui est encore inédit, mais que l'on peut voir exposé dans une des vitrines du cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale[2]. En même temps, je demanderai qu'on veuille bien me signaler les camées et les intailles qui paraîtraient devoir être attribuées à Guillaume Dupré. Il se trouve peut-être en effet dans les collections publiques ou privées des pierres gravées avec ses initiales, sans que l'on s'en soit aperçu jusqu'ici, ou du moins sans que l'on ait songé à les faire connaître.

1. J'ai donné plus haut le titre exact du beau livre de M. C. W. King sur les pierres gravées; quant à M. Leturcq, dont j'ai nommé deux fois la notice sur J. Guay, je dois aussi rappeler le titre de cet ouvrage : *Notice sur Jacques Guay, graveur sur pierres fines du roi Louis XV, par J.-F. Leturcq, Documents inédits émanant de Guay et notes sur les œuvres de gravure en taille-douce et en pierres fines de la marquise de Pompadour.* Paris, Baur, 1873, 1 vol. grand in-8° avec de nombreuses planches.

2. Le module de ce médaillon est de 30 centimètres.

PIÈCES DE VERS

TIRÉES DE DIVERS AUTEURS ET RELATIVES A DES PEINTRES ET SCULPTEURS DES XVIIe ET XVIIIe SIÈCLES.

Communiquées par M. Alf. Gérardin.

Le poète sans fard (Gâcon), édition de 1701, renferme plusieurs épîtres et de nombreuses épigrammes au sujet d'artistes contemporains.

Ainsi nous citerons parmi les épîtres :

— Ep. XXI, page 193. — A M. *Person,* professeur de l'Académie royale des peintres, au sujet d'un portrait de Louis XIV.

— Page 195. Ep. XXII. — A M. *Poultier,* de l'Académie royale des peintres et des sculpteurs..... dont il est cité plusieurs ouvrages : une *Didon,* un groupe d'*Adam et Eve.*

— Page 198. Ep. XXIII. — A M. *Audran* (*Benoît*). Description de la gravure d'une *Descente de croix*, peinte par *Le Brun*.

— Page 200. Ep. XXIV. — A M. *Roussel,* graveur des médailles du Roi.

Et parmi les épigrammes :

— Page 231 : Sur le portrait du Roy fait par M. *Person.*

— Page 254 : Epigramme de Crépin (Jean-Baptiste Rousseau), contre Person et Gâcon.

Gacon, rimailleur subalterne,
Vante *Person* le barbouilleur,
Et *Person,* peintre de Taverne
Vante *Gacon* le rimailleur.
Or en ce cas certain railleur
A dit qu'ils sont tous deux fort sages :
Car sans *Gacon* et ses ouvrages,
Qui jamais eût vanté *Person*
Et sans *Person* et ses sufrages
Qui jamais eût prôné *Gacon.*

— Page 297 et suivantes : Epigrammes contre le sieur *Vivien, peintre en pastel,* qui, aïant des obligations à l'auteur, feignit de ne pas le connaître à la cour de l'électeur de Bavière.

Il y a là une suite de 16 épigrammes contre ce peintre ; dans l'une Gacon cite un sculpteur, ami de Vivien, qu'il nomme Le Blond : (Ep. CXXXIX.)

Quand *Bayone* et *Le Blond,* pour vivre à tes dépens,
Te disent que mes vers n'ont ni sel ni bon sens,
Vivien, en leur payant à boire,
Tu me fais remporter une double victoire;
Car lorsque je t'ay peint brutal, désobligeant,
J'avais seulement fait mon conte
Qu'il t'en coûterait de la honte,
Il t'en coûte encor de l'argent.

Dans un livre imprimé à Paris, en 1780, sous le titre de : *Hochets de ma jeunesse,* par M. *le chevalier de Cubières,* et qui est orné d'un frontispice, d'une tête de chapitre et d'un cul-de-lampe, signés F.-A. (ces deux lettres à la pointe) David, inv. et scul. (Quel est ce David?), dans ce livre, disons-nous, se trouvent, à la page 61 de la seconde partie, une pièce de vers « *faite dans la loge des Neuf Sœurs, à la réception de M. Houdon,* » et page 83 un « *impromptu fait dans la loge des Neuf Sœurs à la réception de MM. Lemierre et Vernet.* »

Pour M. Houdon.

Toi qui viens d'animer et le marbre et l'argile
Pour reproduire à notre amour
L'émule de Sophocle ainsi que de Virgile,
Houdon, viens parmi nous, viens t'asseoir à ton tour.
On eût voulu dans ce séjour
Couronner plus souvent sa vieillesse fragile;
Mais hélas! avec nous il n'habita qu'un jour :
Que dis-je? il n'est point mort; son image fidelle
Est parmi nous encor, grâces à ton cizeau.
Pour toi, ni pour Voltaire, il n'est point de tombeau,
Et l'artiste doit vivre autant que le modèle.

Pour MM. Lemierre et Vernet.

Muses, ouvrez-leur votre Temple
A ces deux artistes chéris;
L'un imite Linus, l'autre égale Zeuxis;
L'un donne le précepte en ses savants écrits,
Dans ses heureux tableaux l'autre donne l'exemple.

UN PORTRAIT DU PEINTRE ÉTIENNE AUBRY.

Nous recevons de notre confrère M. J. Hédou[1], de Rouen, la communication suivante :

« J'ai découvert, il y a quinze jours environ, un assez joli portrait de l'École française du XVIIIe siècle (toile de 10, ovale), et en bon état. Tête de grandeur naturelle, perruque poudrée et habit rouge avec

1. M. Jules Hédou nous avait communiqué une pièce de vers manuscrite sur le Salon de 1777, la croyant inédite. Ayant reconnu que cette pièce avait été publiée d'abord dans les *Mémoires Secrets* de Bachaumont (édition de 1780, t. X, p. 311-2), puis dans les œuvres du marquis de Villette qui en est réellement l'auteur, le Comité a jugé qu'il était inutile de la réimprimer de nouveau.

jabot. Derrière, sur la toile, était collé un carré de papier avec cette légende :

« François Plou (ou Plon) peint par Aubry, peintre de l'Académie. » M. Plou était peintre des Bâtiments du Roy. Il éprouva dans ses » entreprises des malheurs qui accélérèrent sa fin. Il mourut à l'âge » de 41 ans en 1780, bien différent de son père qui lui survécut et » mourut à Saint-Germain à 97 ans. M. Plou laissa une veuve et » deux enfants. Il fut estimé pendant sa vie et regretté après sa mort. » Juillet 1804. »

» J'ai cherché vainement quelques renseignements sur ce Plou. »

Il nous paraît probable que ce Plou, ou plutôt Plon, était un simple peintre en bâtiments. Quant à Étienne Aubry, comme il mourut en 1781 à Rome, il dut peindre ce portrait avant la mort de son modèle décédé une année avant lui. Né en 1745, Aubry entra à l'Académie en 1774; la peinture que M. Hédou a découverte a dû être exécutée entre 1765 et 1780.

NOUVELLES DIVERSES.

On vient de vendre à Amiens dix dessins authentiques et signés pour la plupart du peintre *Valenciennes*. Notre confrère M. F. Pouy nous communique sur ces dessins les notes suivantes :

Une tentation de Saint Antoine signée : *p. D. V.delin.* 1777, dessin aux trois crayons avec quelques touches d'aquarelle. — Un grand paysage, au crayon noir rehaussé de blanc, signé : *p. De Valenciennes inv. et del.* 1776. — Un paysage au crayon noir rehaussé de blanc, signé : *De Valenciennes del.* 1777. — Cinq paysages dont deux au crayon rouge et trois au crayon noir et blanc, signés, non datés. — Une marine avec paysage, crayon noir et blanc, signé et daté de 1776. — Une vue de port de mer, crayon noir et blanc, non signé ni daté.

Ces dessins ont été adjugés à des prix qui varient entre 8 fr. et 35 fr. Ce dernier chiffre a été atteint par le grand paysage n° 2, le plus important de cette vente.

— La remarquable collection de dessins et d'estampes de notre regretté confrère Em. Galichon était riche surtout en œuvres de l'école italienne. Les artistes français s'y trouvaient en petit nombre; mais on sait que le délicat amateur n'admettait dans ses cartons que des pièces remarquables. Nous citerons parmi les œuvres principales de l'école française les trois têtes de femme de l'école des *Dumoustier* (nos 37, 38 et 39 du cat.), vendues 280 fr., 235 et 152 fr. et les beaux paysages de *Claude Lorrain* dont voici la désignation sommaire :

N° 51. Le bord d'une clairière ombragé par de grands arbres, sous lesquels se trouvent plusieurs personnages assis ou debout. — 800 fr. à M. Gruyer.

N° 52. Coucher de soleil sur la mer. 920 fr. à M. Paravey.

N° 53. Vue du Ponte Molle. — 1305 fr. à M. L. Galichon.

N° 54. Paysage. — 310 fr. à M. Duval, de Liége.

Tous ces paysages sont à la plume, rehaussés de bistre, d'encre de Chine ou de sépia.

Un dessin capital de *Greuze*, à la plume et au lavis, représentant des jeunes gens jouant à la main chaude dans une grange (n° 60) a atteint 600 fr. (M. Amsler).

Quatre dessins à la plume d'*Étienne de Laune* se sont vendus : Le Triomphe de la foi (n° 68), 550 fr., à M. L. Galichon. — L'Astronomie (n° 69), 600 fr., au même. — Deux dessins de vases (n° 70), 300 fr. à M. Clément.

Un dessin de *Poussin* au crayon rouge lavé de bistre, représentant Bacchus qui s'avance vers Ariane (n° 118), a été adjugé à M. Amsler pour 280 fr. Ce dessin avait été gravé pour la *Gazette des Beaux-Arts*.

Les prix relativement les plus élevés ont été atteints par les dessins de Watteau.

Deux femmes assises, au fusain et au crayon rouge rehaussé de blanc (n° 172), 1420 fr. à M. L. Galichon. — Le ménage mal assorti (n° 173), 355 fr. à M. L. Galichon, dessin au crayon rouge.

Deux figures de Gilles s'essayant sur la guitare (n° 174), 135 fr., dessin au crayon rouge.

Tête de négrillon, dessin au fusain et crayon rouge (n° 175), 430 fr. M. Suermondt.

— Parmi les estampes françaises, je trouve surtout à citer les eaux-fortes de *Claude Lorrain* dont M. Galichon possédait d'admirables et rarissimes épreuves :

N° 292. Le soleil couchant. — 1800 fr. à M. de Rothschild.

N° 293. Le troupeau en marche par un temps orageux. — 510 fr. M. Yver.

N° 294. Le Campo Vaccino. — 400 fr. à M. Meaume.

N° 294 *bis*. Les feux d'artifice, dix pièces, dans le volume des fêtes données à Rome par l'ambassadeur d'Espagne en 1637. — 4250 fr. à M. Dutuit.

On sait que M. Galichon recherchait surtout les œuvres de Rembrandt, Marc Antoine, Lucas de Leyde, Martin Schongauer et A. Durer.

= Grande nouvelle! L'ancien hôtel de la Renaissance, orné de magnifiques sculptures de pierre, dit Cour des Aides, et qui fait face

à la cathédrale de Rouen, a été mis en vente, il n'a pas trouvé d'acquéreur à 120,000 fr. On va donc baisser la mise à prix. Avis à qui de droit. La ville de Rouen, qui a vu périr dans ces dernières années tant de maisons curieuses, ne pourrait-elle pas acquérir celle-ci pour y installer quelque service public et assurer ainsi à tout jamais le salut de ce précieux modèle de l'architecture française du XVIe siècle.

= M. Alf. Darcel a bien voulu nous promettre une note pour compléter celle que nous avons empruntée à l'*Intermédiaire*, relativement à la Tenture des Éléments et aux entrefenestres qui l'accompagnaient. Nous ne voulons pas attendre sa communication pour rectifier ce que nous avons dit d'inexact au sujet des entrefenestres qui étaient bien distincts de la suite des *Saisons*. La notice historique de M. Lacordaire sur la manufacture des Gobelins (Paris, 1853, in-8°), nous en fournit une preuve décisive (p. 60): « Trois tentures des *Éléments* rehaussés d'or en huit pièces, dont quatre entrefenestres, — qui sont de petits sujets rapportant aux éléments, en petites figures... » des quatre entrefenestres, M. *Dubois* a peint le feu, et M. *Genouels* les trois autres. « Une tenture des *Saisons*, rehaussée d'or, en huit pièces, à cause de quatre entrefenestres qui sont quatre sujets se rapportant aux Saisons représentées par des enfants grands comme nature... Des quatre entrefenestres, M. *Houasse* a peint le Printemps et M. de Sève, le cadet, a peint les trois autres. »

Ainsi il n'y a plus de doute, chacune des deux tentures, les Saisons comme les Éléments, était accompagnée de quatre entrefenestres. Existe-t-il encore de ces suites complètes et où se trouvent-elles? C'est ce que M. Darcel nous a promis de nous apprendre.

Puisque j'ai eu occasion de revenir sur les tapisseries de notre glorieuse manufacture nationale, je soumettrai à qui de droit une idée dont la réalisation pourrait présenter un certain intérêt. Ne pourrait-on pas utiliser pour la décoration des grandes salles nues du Louvre ces belles tapisseries, les *Saisons*, les *Éléments*, les *Mois* et l'*Histoire du Roy*, si intéressantes au point de vue de l'histoire et de l'art et que le mobilier national tient soigneusement enfermées dans ses magasins pour ne nous les laisser voir qu'à de rares intervalles; ce sont aussi bien des œuvres d'art que tant d'autres objets exposés au Louvre, où ces tapisseries trouveraient un asile définitif, un milieu digne d'elles et tous les égards qu'elles méritent. On n'aurait pas alors le regret de les voir traîner dans la poussière du palais de l'Industrie où on les remarque à peine.

Il y a évidemment dans les magasins du Mobilier National bien d'autres objets d'art conservés avec grand soin, je le veux, mais qui sont complètement perdus pour l'étude. N'y a-t-il pas là pour un ministre intelligent et soucieux de l'accroissement de nos grandes col-

lections une initiative à prendre? Le dépôt définitif dans les salles du Louvre du riche mobilier Louis XV et Louis XVI qui décorait le palais de Saint-Cloud avant la guerre de 1870, a enrichi sans grands frais le Musée national. Il reste encore beaucoup à faire dans cette voie.

Aujourd'hui que la plupart des anciens palais sont détruits, inhabités ou occupés par les grands corps de l'État, le Louvre pourrait hériter de ces richesses accumulées par les générations en vue de la décoration des palais des souverains.

Une salle spéciale, dans laquelle on réunirait les produits les plus parfaits des manufactures de Sèvres et des Gobelins aux différentes époques de leur existence n'offrirait-elle pas un spectacle aussi instructif que magnifique? De pareilles richesses ne seraient-elles pas dignes de prendre place à côté des autres trésors de notre Musée, si on s'attachait à ne choisir que les plus beaux modèles dans chaque genre?

Enfin ces admirables meubles du siècle dernier que possède déjà le Louvre et auxquels d'autres pourraient venir se joindre, le principe une fois admis, accompagneraient à merveille la tenture et la décoration de ce Musée spécial consacré à la gloire des Gobelins et de Sèvres.

= Plusieurs de nos confrères ont bien voulu nous promettre des Documents et des Notes pour le prochain volume des *Nouvelles Archives*. Nous leur rappellerons que la loi stricte que s'est imposée le Comité de publication de classer les pièces dans chaque volume suivant l'ordre chronologique, oblige à préparer le manuscrit entier d'un volume avant d'en commencer l'impression. C'est ce qui nous oblige à réclamer les pièces qu'on nous annonce longtemps avant la publication du volume dont elles doivent faire partie, et à remettre au volume suivant celles qui nous seraient adressées quand l'impression du volume est commencée.

J. J. G.

AVIS.

M. Baur, libraire de la Société, s'est rendu acquéreur des exemplaires restants du beau volume publié sur Jacques Guay, où sont reproduites la plupart de ses pierres gravées et qui fait partie de la collection publiée sous le patronage de la Société de l'Histoire de l'Art français. Le prix, qui était primitivement fixé à 25 fr., a été réduit à 12 fr. 50, et pour les membres de la Société, en raison de la remise qui leur est assurée par les statuts, à 10 fr.

Imprimerie Gouverneur, G. Daupeley à Nogent-le-Rotrou.

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE L'ART FRANÇAIS

SOMMAIRE : I. Catalogue des tableaux les plus remarquables des Musées de province, par M. J.-J. Guiffrey. — II. Blouin et Catherine Mignard. — III. Un portrait de J.-B. Van Loo dans l'église de Houdan. — IV. Nouvelles diverses.

CATALOGUE

DES TABLEAUX LES PLUS REMARQUABLES

DES MUSÉES DE PROVINCE.

Au mois de novembre 1874, M. le marquis de Chennevières, directeur des Beaux-Arts, soumettait à l'approbation du Ministre de l'Instruction publique un projet tendant à réunir pendant quelques mois, dans le courant de l'année 1875, les peintures les plus remarquables disséminées dans les collections départementales. Ce projet avait un double but : 1° créer des ressources pour le développement des écoles de dessin de province ; 2° procurer aux amateurs et aux érudits une occasion unique de connaître, d'étudier et de comparer les richesses enfouies ou dispersées aux quatre coins de la France.

Tout le monde devait ainsi trouver honneur et profit à l'accomplissement de ce plan. Si le mérite de l'initiative revient de droit au directeur des Beaux-Arts qui, le premier, chercha à mettre cette idée à exécution, il est juste de reconnaître que, plus d'une fois déjà, elle avait été proposée par des écrivains compétents, que M. Olivier Merson, entre autres, avait soumis au public, plusieurs années auparavant, un plan presque identique à celui de M. de Chennevières.

Tout d'abord plusieurs questions, et, tranchons le mot, plusieurs graves difficultés se présentèrent. Où pourrait-on convenablement installer une pareille exposition ? Ensuite obtiendrait-on le concours des principaux intéressés, c'est-à-dire des musées de province ?

La Commission de l'inventaire des richesses d'art de la France, chargée d'étudier la question de local, après avoir passé en revue les différents palais ordinairement affectés aux Expositions, dut bientôt reconnaître que, pour donner à cette solennité l'importance et l'intérêt qui devaient en assurer le succès, il fallait construire au centre de Paris un local spécial, dans certaines conditions d'éclairage et de sécurité que ne présentaient ni le Palais de l'Industrie, ni les autres bâtiments de l'État successivement proposés. On s'arrêta en fin de compte à l'idée que la cour du Carrousel, par son étendue, son isolement et sa proximité du Louvre, présentait des avantages qu'on ne rencontrait point ailleurs. L'autorisation nécessaire fut accordée de la meilleure grâce par les autorités compétentes. Restait une difficulté, la plus grave sans contredit.

On ne voulait rien demander à l'Etat. Or, la dépense de la construction projetée et les frais accessoires devaient atteindre un chiffre élevé. C'est alors que l'Union centrale des arts appliqués à l'industrie vint offrir de se charger des frais et risques de l'entreprise ; elle ne réclamait pour toute récompense de ses sacrifices que l'honneur d'être associée à une exposition éminemment utile aux écoles de dessin de la province. Elle ne demandait que le strict remboursement de ses avances, abandonnant tous les bénéfices probables de l'entreprise à la caisse spéciale de ces écoles. Paris, on le voit, avait toute la peine et tous les frais d'une affaire dont le profit était exclusivement réservé à la province.

En effet, les écoles parisiennes sont largement dotées par le Conseil municipal, tandis que bon nombre des établissements provinciaux manquent des éléments de travail les plus indispensables ; or, les fonds du budget sont tout à fait insuffisants à pourvoir à leurs besoins.

Grâce au dévouement et à l'activité des directeurs de l'Union centrale, le plan de la construction à ériger au milieu de la cour du Carrousel était prêt dès la fin de décembre. Un mois auparavant, des lettres pressantes avaient été adressées aux maires de toutes les grandes villes et à tous les directeurs des musées pour solliciter leur concours.

Nous n'entrerons pas ici dans le détail de toutes les objections futiles ou ridicules que le projet rencontra dans les centres intelligents où on espérait trouver un meilleur accueil. Notre but n'est pas de récriminer contre des administrations qui ont envisagé ce grand concours à un point de vue étroit et mesquin. Nous nous garderons bien de désigner par leurs noms les villes récalcitrantes[1]. L'objet de cette note n'est pas en effet de donner des regrets tardifs à ceux qui, par leur hésitation ou leur refus positif, ont fait échouer pour cette fois l'entreprise ; nous croyons que le projet n'est qu'ajourné ; qu'il pourra être repris demain avec plus de chance de succès. C'est dans cet espoir que nous avons voulu donner à nos lecteurs une idée du magnifique spectacle que présenterait une pareille exposition, de l'immense intérêt qu'elle offrirait à tous les artistes, à tous les amateurs. Ce résultat, nous ne saurions mieux l'atteindre qu'en dressant un catalogue succinct des richesses éparses dans les musées provinciaux, et dont un grand nombre vient d'ailleurs de l'ancienne collection du Roi ou du dépôt central de Paris. Nous avons réduit cette liste à sa plus simple expression ; nous avons supprimé bien des œuvres remarquables, excellentes même, mais dont l'addition était inutile à notre démonstration. Bien des tableaux, signalés aux conservateurs des grandes collections, comme dignes de prendre part à ce concours national, ne figurent pas ici. D'autres, qui mériteraient également cet honneur, ont été

1. Ce serait peut-être pousser la réserve jusqu'à l'injustice que de ne pas citer les villes qui s'empressèrent avec la meilleure grâce d'adhérer au projet. Quand le refus de certains musées considérables obligea la Commission à remettre l'Exposition à une autre année, elle était assurée du concours des musées d'Avignon, Caen, Tours, Rennes, Orléans, Angers, Nantes, Le Mans, Chartres, Rouen, Blois et le Hâvre. Je laisse de côté les villes moins considérables. Enfin, on pouvait espérer que l'exemple donné par d'importantes adhésions déciderait un certain nombre d'hésitants qui ne s'étaient pas pressés de répondre.

acquis ou donnés récemment, et leur présence dans nos musées n'était pas encore connue.

Ajoutons que nous nous sommes servis, pour dresser ce catalogue sommaire, d'un premier projet de liste présenté à la commission par M. Clément de Ris que ses nombreuses visites aux musées de province et des travaux spéciaux, sans cesse corrigés et repris, avaient désigné pour cette délicate opération. Nous avons choisi dans la liste de cinq à six cents tableaux dressée par le savant conservateur du Musée du Louvre, les œuvres les plus saillantes, celles qui à elles seules devaient assurer le succès de l'Exposition.

Avant de donner cette récapitulation des trésors qu'il faut aller chercher à travers toute la France au prix de tant de fatigues et de dépenses, je demande la permission de profiter de la circonstance pour répondre aux principales objections soulevées contre l'exposition projetée. Cette réfutation ne sera pas inutile si le projet est repris, comme nous l'espérons. Dans tous les cas, quelques-unes de ces objections, celles même, paraît-il, qui en certains endroits ont été considérées comme les plus graves, touchent à l'honorabilité des membres de la Commission d'organisation. Il est donc utile, en tout état de cause, d'y répondre, et de réduire ces prétendus arguments d'intérêt local à leur juste valeur.

Première objection : Il était à craindre qu'en réunissant à Paris les chefs-d'œuvre des peintres italiens ou flamands envoyés par nos armées sous la Révolution, et oubliés, lors de la restitution de 1815, dans les musées de province, on ne s'exposât à des revendications de l'étranger, et on ne perdît ainsi à tout jamais les tableaux conquis par nos victoires.

Il eût été au moins singulier que la commission chargée d'organiser cette Exposition n'eût pas songé la première à cette objection. Il faut donc, pour qu'elle ne s'y soit pas arrêtée, qu'elle n'y ait vu aucun danger. Sans insister sur les arguments tirés de la prescription et du long espace de temps écoulé depuis que ces tableaux sont en France, une récente et douloureuse expérience nous a appris qu'il n'y avait rien à redouter de ce chef. En effet, après la guerre de 1870-71, malgré toutes les précautions qu'on avait prises pour mettre en sûreté, pour dissimuler et éloigner les richesses du Louvre, si la Prusse avait impérieusement exigé quelques-unes des plus belles toiles de notre Musée, même celles sur lesquelles elle ne pouvait prétendre aucun droit ancien, il aurait bien fallu nous incliner. Elle n'en a rien fait alors; aurait-elle suscité quelques réclamations tardives, alors qu'elle avait implicitement reconnu nos droits de possesseur ancien. Ce fait tout récent triompha des dernières appréhensions qui pouvaient subsister chez les membres de la Commission sur les intentions de l'étranger.

Il ne faut pas croire d'ailleurs que les étrangers, pas plus les Italiens que les Flamands, aient perdu le souvenir des tableaux que la guerre leur a fait perdre. Ils les connaissent mieux que nous, et savent à merveille dans quelles villes, dans quels musées ils sont aujourd'hui conservés. Ce n'est donc point par ignorance qu'ils n'élèvent plus de prétention sur leur ancienne propriété, et la réunion temporaire de ces chefs-d'œuvre à Paris ne pouvait en aucune manière devenir un prétexte à revendications.

Deuxième objection : Dangers que le déplacement faisait courir aux tableaux. Je n'insisterai pas sur le péril du feu ; en prenant les précautions nécessaires, que la Commission elle-même réclamait, cette Exposition n'of-

frait pas plus de danger que tant d'autres qui ont reçu des trésors d'un prix égal ou supérieur. J'ajouterai même que les plans proposés par l'architecte présentaient toutes les garanties aux critiques les plus pointilleux.

Quant à la question d'emballage qui a vivement ému la province, la Commission avait offert d'envoyer dans les différentes villes des ouvriers habiles qui, dans maintes occasions, ont fait leurs preuves. Je pourrais encore ici invoquer les tristes souvenirs de 1871 et le déplacement d'un certain nombre de toiles du Musée du Louvre, prises parmi les plus précieuses, qui furent expédiées à une grande distance de Paris et, six mois après, vinrent reprendre leurs places sans que de ce long voyage, fait dans les circonstances matérielles les plus défavorables, il soit résulté le moindre accident. M. Reiset lui-même, dans une réponse au journal le *Times* dont un correspondant croyait avoir remarqué certaines détériorations aux *Noces de Cana*, a certifié que ce tableau, le plus grand du Louvre, avait été emballé, emporté et rapporté, sans que la peinture eût subi la plus légère altération.

C'est une erreur grave de croire qu'il soit dangereux de rouler une toile de grandes dimensions. L'opération se fait aujourd'hui sans le moindre inconvénient si on prend les précautions nécessaires, surtout si le morceau de bois autour duquel la toile est roulée a un diamètre suffisant.

Je ne voudrais pas avoir à suspecter la bonne foi de mes contradicteurs ; aussi quand un journaliste vient nous dire qu'on ne saurait rouler une toile de Rubens sans faire éclater les empâtements de sa peinture, je suis réduit à supposer que ce critique n'a jamais examiné de près une toile de Rubens, même celle dont il parle, car autrement il saurait que jamais peintre ne s'est si peu servi des empâtements, même dans les clairs, et qu'aucune peinture n'est aussi lisse, aussi unie que celle du chef de l'école d'Anvers.

Je citerai encore un exemple de l'effarement comique dans lequel le projet avait tout d'abord jeté certains directeurs. L'un d'eux s'était énergiquement opposé à ce qu'on déplaçât deux panneaux de sa collection, arguant de leur vétusté et de leur mauvais état. Or, il se trouva qu'une dizaine d'années auparavant lesdites peintures, alors réellement fort délabrées, avaient été envoyées à Paris, au Louvre, pour y être restaurées, ce qui fut fait. On n'avait pas hésité à cette époque à leur faire accomplir le voyage. Inutile d'ajouter que cette restauration avait été exécutée avec tout le soin et toute l'habileté désirables et que par conséquent les panneaux pouvaient parfaitement supporter le voyage.

Troisième objection : Je n'ai eu à répondre jusqu'ici qu'à des scrupules sinon justes, du moins excusables; j'en arrive maintenant à une dernière objection tellement absurde, tellement injurieuse, qu'on n'a pas osé la formuler tout haut, et je n'aurais même pas songé à m'y arrêter un instant, s'il ne m'avait été dit par des gens bien informés que ce motif avait suffi pour refroidir et indisposer contre le projet maint conservateur de Musée.

Voici l'objection dans sa naïve crudité :

On craignait que les tableaux, une fois arrivés à Paris, ne fussent gardés pour le Louvre, et que les musées de province se trouvassent ainsi dépouillés de leurs meilleures toiles.

Comment un pareil soupçon a-t-il pu venir à l'esprit des hommes honorables à qui est confiée la garde des Musées de province ? Comment ont-ils pu supposer un instant que M. de Chennevières, comme directeur des Beaux-

Arts, que M. Reiset, en qualité de président de la Commission de l'Exposition, aient pu concevoir un plan aussi machiavélique, tranchons le mot, aussi malhonnête? On n'a pas osé, il est vrai, pas plus dans les journaux que dans la correspondance officielle, formuler nettement une pareille objection. On a compris ce que sa conception seule avait d'odieux. Il n'en est pas moins vrai qu'elle a été sérieusement soulevée dans des conférences intimes, et n'a pas trouvé que des incrédules. C'est soupçonner simplement de vol des hommes qui, heureusement, par leur situation, par toute leur vie tout entière, sont au-dessus de pareilles insinuations.

Je ne prolongerai pas davantage ces explications peut-être trop étendues; mais en donnant un tableau sommaire des richesses qu'une pareille exposition eût offertes, et en aidant, dans la mesure de mes forces, à la future réalisation de ce grand projet, j'avais à cœur de dissiper les obscurités, les malentendus qui avaient pu se glisser dans les rapports de la Commission et de la province. Je n'ai essayé de grouper ici, je le répète, que les pièces capitales demandées à nos Musées départementaux; j'ai dû laisser de côté nombre d'œuvres non-seulement intéressantes mais réellement belles. Il importait seulement de prouver que nos collections provinciales offrent tous les éléments d'une exposition splendide.

Encore un mot et j'ai fini. Ces musées, si jaloux de leurs chefs-d'œuvre quand il s'agit de contribuer à une œuvre d'intérêt général, se montrent bien peu soigneux de les faire connaître. C'est à peine si quelques-unes des meilleures toiles du Pérugin, de Véronèse, de Rubens, ont été gravées. Si les villes sont trop pauvres pour se charger de vulgariser par la gravure les trésors de leurs musées, pourquoi l'Etat, ou même un éditeur intelligent, n'entreprendrait-il pas de réunir dans une collection de soixante ou cent planches, accompagnées d'un texte contenant l'histoire et la description exactes du tableau, les chefs-d'œuvre dispersés en province. Cette publication que nous avions songé à exécuter dès cette année, si l'Exposition projetée avait eu lieu, pourrait aider puissamment à sa réalisation dans l'avenir. Elle aurait dans tous les cas l'avantage immense de répandre, de mettre à la portée de tous, les plus précieuses richesses d'art de la France.

J. J. G.

CATALOGUE DES PRINCIPAUX TABLEAUX DES MUSÉES DE PROVINCE [1].

ÉCOLE ITALIENNE.

École de Sienne.

1 Le Calvaire, tryptique (Le Mans).
2 Vierge sur son trône, xve s. (Nantes).

1. Nous indiquons, à la suite de chaque sujet, le musée auquel le tableau appartient. Nous avons mentionné en outre, en caractères italiques, toutes les signatures rapportées dans le livre de M. Clément de Ris. Enfin il est

ÉCOLE DE GIOTTO.

3 Adoration des Mages, fragment de prédelle (Le Mans).
4 Mort d'une Sainte (Montpellier).
5 Saint François d'Assise, fragment de prédelle (Nantes).

BACCICIO (Giambatista Gauli, dit il —).

6 Prédication de Saint Jean (Dijon).

BARTOLOMEO (Baccio della Porta, dit fra —).

7 Vierge glorieuse entourée de Saints et de Saintes (église Saint-Jean, à Besançon).

BRONZINO (Alessandro Allori, dit il —).

8 Déposition de croix (Besançon).
9 Portrait d'homme (Nantes).

CANALETTO (Antonio Canal, dit —).

10 Vue de Venise (Grenoble).

DOMINIQUIN (Domenico Zampieri, dit le —).

11 Saint Jérôme (Dijon).

DUCCIO, de Sienne (Duccio di Buoninsegna, dit —).

12 Madone — sig. *Duccio me faciebat ano m. cc. xxxiii* — (Nancy).

GUARDI (Francesco).

13 Assemblée de nobles vénitiens (Nantes).
14 Repas de Carnaval (Nantes).

GUERCHIN (J. Fr. Barbieri, dit le —)

15 Saints protecteurs de la ville de Modène (Toulouse).
16 Céphale et Procris (Tours).

LICINIO (Bernardino).

17 La Vierge, l'Enfant Jésus, Saint Jean-Baptiste et autres personnages — sig. *m. d. xxxii. B. Lycinii opus* — (Grenoble).

LIPPI (Filippino).

18 Saint Sébastien et un autre Saint, volet droit d'un tryptique, attribué à Botticelli (Nantes).

MANTEGNA (Andrea).

19 La Prière au jardin des Oliviers (Tours).
20 La Résurrection (Tours).
Prédelle du tableau du Louvre n° 349.

PALMA (Jacopo —, dit le jeune).

21 Massacre des habitants d'Hippone — sig. *Jacobus Palma f. 1593* — (Montpellier).

PALMEGIANI (Marco —, de Forli).

22 Sainte Famille — sig. *Marcus Palmasanus pictor Foroloviensis faciebat. a. m. ccccc. xxx* (Grenoble [1]).

nécessaire de rappeler qu'un certain nombre de musées, dont quelques-uns ont une réelle importance, comme celui d'Amiens, ne sont pas compris dans ce dépouillement qui n'est ni complet, ni, à aucun titre, définitif.

1. Ce tableau a été gravé pour la Gazette des Beaux-Arts. M. Clément de

PANINI (Giovanni Paolo).

23 La Réception des Cordons bleus (Caen).

PERUGIN (Pietro Vanucci, dit le —).

24 La Vierge, l'Enfant Jésus, Saint Jérôme et Saint Augustin (Bordeaux).

25 Mariage de la Vierge (Caen).

26 Saint Jérôme dans le désert — sig. *Petrus Perusinus pinxit* — (Caen).

27 La Vierge et l'Enfant Jésus (Dijon).

28 Saint Sébastien (Grenoble).

29 Ascension [1] (Lyon).

30 Saint Jacques le Mineur et Saint Grégoire (Lyon).

31 Famille de la Sainte Vierge — sig. : *Petrus de Chastro* [2] *plebis pinxit* — (Marseille).

32 La Vierge à genoux, Saint Jean et Anges en adoration — sig. *Per.* — (Nancy).

33 Jérémie, panneau rond (Nantes).

34 Isaïe — (Nantes).

35 Adoration des Mages (Rouen).

36 Baptême de Jésus-Christ (Rouen).

37 Résurrection de Jésus-Christ (Rouen).

38 Saint Jean l'évangéliste et Saint Augustin (Toulouse).

PIAZZETTA (Giovanni Battista).

39 Assomption de la Vierge (Lille).

PROCACCINI (Giulio Cesare).

40 Mariage mystique de Sainte Catherine d'Alexandrie (Toulouse).

RAPHAEL (Raffaello Santi, dit —).

41 Portrait d'un jeune homme [3] (Montpellier).

RENI (Guido).

42 Adam et Eve (Dijon).

ROMAIN (Giulio Pippi, dit Jules —).

43 Trois hommes à cheval (Marseille).

ROSA (Salvator).

44 Paysage (Montpellier).

TIEPOLO (Giovanni Battista).

45 Eliézer et Rebecca (Bordeaux).

Ris rappelle que le Louvre a récemment acquis un tableau de ce maître (1864).

1. La partie supérieure de ce tableau, cintrée par le haut, est encastrée derrière le banc d'œuvre de l'église Saint-Gervais à Paris. La prédelle est au musée de Rouen. Voy. ci-après, n.os 35, 36 et 37.

2. Nous rapportons les signatures citées dans les Catalogues des Musées ou dans le livre de M. Clément de Ris, sans discuter leur authenticité.

3. Gravé dans la Gazette des Beaux-Arts du 1er septembre 1875.

46 Ecce homo (Caen).
47 Partie de Cartes (Rouen).

TINTORET (Giacomo Robusti, dit le —).

48 Descente de croix. Esquisse de plafond (Caen).
49 Massacre des Innocents, esquisse (Rennes).

VÉRONÈSE (Paolo Caliari, dit Paul —).

50 Tentation de Saint Antoine (Caen).
51 Judith (Caen).
52 Jésus-Christ guérissant la femme hémorroïsse (Grenoble).
53 L'Eloquence } tableaux ronds provenant du palais
54 La Science } Barbarigo à Venise (Lille).
55 Moïse sauvé des eaux (Lyon).
56 Bethsabée au bain (Lyon).
57 Persée délivrant Andromède (Rennes).
58 Saint Barnabé guérissant les malades (Rouen).

ÉCOLE ESPAGNOLE.

MURILLO (Bartholome Esteban).

59 Vieillard aveugle (Nantes).
60 Portrait de jeune fille (Nantes).
61 San Diego (Toulouse).

RIBERA (Joseph).

62 Saint Barthélemy (Grenoble).
63 Sainte Marie Égyptienne — sig. *Jusepe de Ribera espanol f. 1641* — (Montpellier).

ZURBARAN (François).

64 Saint François d'Assises (Lyon).
65 Ange Gabriel (Montpellier).
66 Sainte Agathe (Montpellier).

ÉCOLE ANGLAISE.

CONSTABLE (John).

67 Paysage — 1821 — (Le Mans).

REYNOLDS (sir Joshua).

68 Le Petit Samuel — sig. : *J. Reynolds Pinx. 1777* — (Montpellier).

ÉCOLES FLAMANDE ET HOLLANDAISE.

ANONYMES DU XVe SIÈCLE.

69 Retable d'autel, à cinq volets (Dijon).
70 Le Paradis, panneau d'un tableau d'autel (Lille).

MEMLING (École de —).

71 Vierge présidant une réunion de Saintes (Rouen).

BERGHEM (Nicolas)

72 Paysage et animaux (Montpellier).

73 Paysage, venant de la galerie du duc de Choiseul, où il était appelé les *Fagots* (Montpellier).

BOL (Ferdinand).

74-78 Les Cinq Sens, cinq petits tableaux renfermant chacun deux personnages à mi-corps : Le Goût — signé : *F. Bol 1658* — L'Odorat — sig. *F. Bol. 1658* — (Dijon).

79 Portrait de femme (Grenoble).

80 Portrait de femme [1] (Lille).

BROEDERLAIN (Melchior).

81 Retable peint et sculpté de la Chartreuse de Champmol-lez-Dijon (Dijon).

CHAMPAGNE (Philippe de —).

82 Le vœu de Louis XIII (Caen).

83 Présentation au Temple (Dijon).

84 Saint Jean-Baptiste au désert (Grenoble).

85 Christ mort sur la Croix — sig. *Phus. Champaigne ft anno 1655* — (Grenoble).

86 Louis XIV, le lendemain de son sacre à Rheims, recevant chevalier de l'ordre du Saint-Esprit son frère, le duc d'Anjou, depuis duc d'Orléans — sig. *Cérémonie faite à Rheims en 1654 et représentée en 1655 par P. de Champaigne* — (Grenoble).

87 Portrait de Duvergier de Hauranne, abbé de Saint-Cyran (Grenoble).

88 Portrait de l'artiste (Grenoble).

CRAYER (Gaspard de —).

89 Le Martyre de Sainte Catherine (Grenoble).

90 Martyrs enterrés vivants (Lille).

91 Peste de Milan (Nancy).

92 Christ en Croix — sig. : *D. Crayer P. F. an. 1664* — (Rennes).

93 Notre-Dame du Rosaire (Valenciennes).

CUYP (Albert).

94 Vue des bords de la Meuse (Montpellier).

DECKER.

95 Paysage (Orléans).

DELORME.

96 Intérieur d'un temple — sig. *Delorme 1667* (Grenoble).

DOW (Gérard).

97 La Souricière (Montpellier).

DU JARDIN (Karel).

98 Paysans à la porte d'une hôtellerie — sig. : *K. Du jardin 1658 fec.* — (Montpellier).

1. Le livret du musée le met aux anonymes.

EVERDINGEN (Allart van).

99 Paysage — sig. *A. V. Everd. f. 1670* (Rouen).

HEMSKERCKE (Martin Vanveen —).

100 Saint Luc peignant la Vierge (Rennes).

HOBBÉMA (Meindert).

101 Paysage — sig. *M. Hobbéma 1659* — (Grenoble).

HONDIUS (Abraham).

102 Chasse aux sangliers — sig. *Abraham Hondius anno 1675* — (Montpellier).

HOOGHE (Pierre de).

103 Intérieur d'une maison — sig. *P. de Hoogh* (Aix).

JORDAENS (Jakob).

104 Le Retour d'Ulysse (Aix).
105 Christ en Croix (Bordeaux).
106 Adoration des bergers (Grenoble).
107 Etude de vaches (Lille).
108 Deux têtes de vieille femme (Nancy).
109 Christ en croix (Rennes).
110 Jésus chez Marthe et Marie (Rouen).

DE KEYSER (Théodore).

111 Leçon de musique (Rouen).

KONING (Salomon).

112 Sacrifice de Manue (Lyon).

METZU (Gabriel).

113 Ecrivain (Montpellier).

MIREVELD (Michel).

114 Portrait de femme — sig. *anno 1623. Ætatis Suæ 37* — (Dijon).

OSTADE (Adrien).

115 Intérieur d'estaminet hollandais — sig. *A. Ostade 1666* — (Montpellier).

PETERS (Bonaventure).

116 Marine (Bordeaux).

ROTTENHAMER (J.)

117 Le banquet des dieux; paysage de *Breughel de Velours* (Angers).

RUBENS (Pierre-Paul).

118 Melchisédech offrant du pain et du vin à Abraham (Caen).
119 Saint Grégoire, pape, entouré de Saints et de Saintes [1] (Grenoble).
120 Descente de croix (Lille).
121 Saint François et la Vierge (Lille).
122 Saint Bonaventure et Saint François (Lille).
123 Le Christ voulant foudroyer le monde (Lyon).
124 Chasse au sanglier — les animaux attribués à *Snyders* — (Marseille).

1. Ce tableau a été gravé pour la Gazette des Beaux-Arts.

25 Episode d'une guerre de religion, grisaille (Montpellier).
26 Triomphe d'un guerrier (Nantes).
27 Christ entre les deux larrons (Toulouse).
28 Portrait de Moretus et de sa femme (Tours).
29 Martyre de Saint Etienne, tryptique (Valenciennes).

RUYSDAEL (Jakob).

30 Paysage avec torrent — sig. *J. R.* (Montpellier).

SNYDERS (François)

31 Intérieur d'un office (Caen).
32 Table chargée de gibier, de poissons, de légumes et de fruits (Marseille).
33 Chasse au tigre (Rennes).

STEEN (Jean).

34 Intérieur d'appartement — sig. : *Jan Steen* — (Montpellier).
35 Marchand d'oublies (Rouen).

TÉNIERS (David).

36 Délivrance de Saint Pierre (Lyon).
37 Paysage avec le château des Trois Tours (Montpellier).
38 Kermesse (Montpellier).
39 Hermite dans l'intérieur d'une grotte (Valenciennes).

TERBURG (Gérard).

140 Le Message (Lyon).
141 Jeune fille hollandaise (Montpellier).

VAN DE VELDE (Wilhem).

142 La petite Flotte (Montpellier).
143 Salut de vaisseaux (Rouen).

VAN DER HELST (Bartholome).

144 Portrait de femme (Caen).

VAN DER HEYDEN.

145 Vue du couvent du Béguinage (Montpellier).

VAN DER MEIRE (Gérard).

146 Adoration des Bergers (Dijon).

VAN DER MEULEN (Antoine-François).

147 Le Passage du Rhin, deux esquisses (Caen).
148 Portrait de Louis XIV à cheval (Dijon).
149 Louis XIV passant sur le Pont-Neuf pour se rendre au Palais-de-Justice à Paris (Grenoble).
150 Chasse à Fontainebleau (Nantes).
151 Siége de Valenciennes (Valenciennes).

VAN DER WEYDEN (Rogier).

152 Le Buisson ardent (?) (Aix).
153 Le Jugement dernier[1] (hôpital de Beaune).

1. Ce précieux tableau est dans un tel état de dégradation qu'une répara-

VAN DYCK (Antoine).

154 Christ en croix (Lille).
155 Portrait de Marie de Médicis (Lille).
156 Martyre de Saint Jacques (Valenciennes).

VAN EECKHOUT (Geerbrandt van den —).

157 Portrait d'homme — sig. *G. V. Eeckout f. anno 1644* — (Grenoble).

VAN TOL (Dominique).

158 Alchimiste se coupant les ongles (Rennes).

VAN VLIET (Hendrick).

159 Intérieur d'église — sig. *van Vliet* — (Orléans).

WOUWERMANS (Philippe).

160 Marché aux chevaux dans un camp (Dijon).
161 Foire aux chevaux, tableau connu sous le nom du *Rueur* (Montpellier).
162 Les Petits Sables (Montpellier).
163 Halte de cavaliers — sig. *P. W. S.* (Nantes).

ÉCOLE FRANÇAISE[1].

ANONYME DU XVe S.

164 L'Eglise militante — attribué sans preuve au roi René — (hôpital de Villeneuve-lez-Avignon).

DARET (Jean).

165 Portrait d'un ancien président en robe rouge (Marseille).

DAVID (Louis).

166 La mort du jeune Barra, esquisse (Avignon).
167 Hector traîné dans la plaine de Troie, figure académique (Montpellier).

DELACROIX (Eugène).

168 La Grèce expirante sur les ruines de Missolonghi (Bordeaux).
169 Saint Georges (Grenoble).
170 Médée (Lille).
171 Mort de Marc-Aurèle (Lyon).
172 Bataille de Nancy (Nancy).
173 La Justice de Trajan (Rouen).

tion urgente est devenue indispensable, si on ne veut pas le voir entièrement perdu d'ici à peu d'années.

1. Nous avons à dessein retranché de notre liste tous les tableaux religieux de l'école de Lebrun et de celle du XVIIIe siècle qui abondent dans les musées de province. Il y en a de fort bons dans le nombre; mais le choix était embarrassant. Il y aurait d'ailleurs un grand intérêt à former une exposition spéciale des peintres de l'école française, fameux ou non. L'histoire de nos artistes pourrait singulièrement profiter d'une pareille exposition.

174 Muley-abd-el-Rahman, empereur du Maroc (Toulouse).
175 Bateleurs arabes (Tours).

DESPORTES (François).

176 Chasse au Renard — sig. *1719* — (Angers).
177 Chien blanc gardant du gibier — sig. *1714* — (Angers).
178 Cerf aux abois entouré d'une meute — sig. *Desportes 1742, âgé de 82 ans* — (Grenoble).
179 Fleurs, fruits et animaux — sig. *Desportes 1717* — (Grenoble).

DUMONSTIER (?).

180 Portrait de femme (Rennes).

GREUZE (Jean-Baptiste).

181 Jeune fille jouant avec un chien (Angers).
182 Le Gâteau des Rois — sig. *J.-B. Greuze 1774* — (Montpellier).
183 La prière du matin (Montpellier).
184 Portrait d'une jeune fille (Montpellier).

GROS (Antoine-Jean).

185 Embarquement de la duchesse d'Angoulême à Pauillac (Bordeaux).
186 Esquisse du combat de Nazareth (Nantes).
187 Portrait de l'artiste (Toulouse).

INGRES (Jean-Dominique-Auguste).

188 Jupiter et Thétis — Sig. *Rome 1811* — (Aix).
189 Portrait de Granet (Aix).
190 Françoise de Rimini — sig. *Ingres, Rome 1819* (Angers).
191 Portrait de femme — sig. *Ingres, Rome 1815* — (Nantes).

LANCRET (Nicolas).

192 Le Repas de Noces (Angers).
193 La Danse de Noces (Angers).
194 Portrait de la Camargo (Nantes).

LARGILLIÈRE (Nicolas de —).

195 Le portrait de Jean Forest, peintre de paysage (Lille).

LEMOYNE (François).

196 La Continence de Scipion[1] (Nancy).

LE NAIN (les frères).

197 La marquise de Forbin — sig. *Ætatis suæ 84, anno 1644. Lenain ft* — (Avignon).
198 Portrait de l'artiste (Le Puy).

LESUEUR (Eustache).

199 La famille de Tobie remerciant Dieu (Grenoble).
200 Présentation au temple (Marseille).
201 La messe de Saint Martin (Tours).

1. C'est le tableau qui obtint le prix au concours ouvert en 1727 par le duc d'Antin entre les principaux membres de l'Académie.

LORRAIN (Claude Gelée, dit Claude —).

202 L'Effet du matin, paysage — sig. *Romæ 16...* — (Grenoble).

203 Paysage (Grenoble).

MIGNARD (Pierre).

204 Jugement de Midas (Lille).

NATTIER (Marc).

205 Portrait de Marie Leczinska (Dijon).

206 Portrait de femme (Marseille).

207 Persée tenant la tête de Méduse[1] (Tours).

OUDRY (Jean-Baptiste).

208 Chasse au sanglier (Caen).

209 La Prise du Cerf — sig. *J.-B. Oudry 1730* — (Toulouse).

PATER (Jean-Baptiste-Joseph).

210 Les Baigneuses (Angers).

211 Le Bal Champêtre (Angers).

212 Le Nid de tourterelles (Valenciennes).

POUSSIN (Nicolas).

213 Mort d'Adonis (Caen).

214 Mort de Sainte Cécile (Montpellier).

215 Baptême de Jésus-Christ (Montpellier).

PRUDHON (Pierre-Paul).

216 Assomption de la Vierge, esquisse (Cherbourg).

217 Portrait de Bornier, esquisse (Dijon).

218 Minerve, esquisse d'un panneau pour l'hôtel de la reine Hortens

219 Euterpe, Id.

220 Vénus, Id.

221 Pandore, Id. (Montpellier

PUGET (Pierre).

222 Le Sauveur du Monde (Marseille).

RIGAUD (Hyacinthe).

223 Portrait de Pâris de Montmartel et de sa femme ? (Cherbourg).

SANTERRE (Jean-Baptiste).

224 Portrait de Mlle des Essarts, de la Comédie française (Le Mans

TOCQUÉ (Louis).

225 Portrait de M. de Saint Florentin (Marseille).

DE TROY (Jean-François).

226 Diane au bain[2] (Nancy).

VALENTIN.

227 Conversion de Saint Matthieu (Rouen).

228 Concert (Valenciennes).

1. Morceau de réception de Nattier à l'Académie.

2. Ce tableau partagea avec la Continence de Scipion, de Le Moyne, aus au musée de Nancy, le prix du concours ouvert en 1727 par le duc d'Anti

WATTEAU (Antoine).

229 Concert dans un paysage (Angers).
230 Arlequin dans une carriole (Nantes).

BLOUIN ET CATHERINE MIGNARD.

Des documents authentiques publiés à la fin du dernier volume des *Nouvelles Archives* (1874-75, p. 500-515) ont suffisamment édifié le lecteur sur les relations de Blouin, le premier valet de chambre de Louis XIV, le gouverneur de Versailles, et de Catherine Mignard, la fille du premier peintre du roi. Voici un nouveau document qui nous est communiqué, comme les précédents, par notre obligeant collègue, M. Em. Campardon. Nous l'avons connu trop tard pour le joindre aux précédents ; d'un autre côté, son caractère tout intime rendrait peut-être sa publication déplacée parmi des documents relatifs aux artistes ou à l'histoire de l'art.

Toutefois, comme il complète et au besoin confirme nos renseignements précédents, nous avons pensé qu'il pouvait figurer au moins dans notre *Bulletin*.

Y a-t-il eu à l'époque du mariage de Catherine Mignard (avril 1696), et à l'occasion de ce mariage, un refroidissement entre Blouin et son ancienne maîtresse? J'aime à le supposer pour l'honneur de Catherine Mignard et du comte de Feuquières. Dans tous les cas la brouille ne fut pas définitive, nous en avons donné les preuves. Mais à la suite de cette rupture temporaire, Blouin, qui s'était laissé aller à des excès de confiance, songea à se mettre en garde contre les inconvénients de son imprudence. Nous voyons ici que, vers l'année 1689 ou 1690, probablement dans l'ardeur de la première passion, il avait souscrit trois billets en blanc à Catherine Mignard. Celle-ci, il est vrai, ne fit point usage de cette arme perfide, puisqu'elle en rendit un et assura avoir perdu les autres. Toutefois Blouin paraît avoir conservé quelques doutes sur cette allégation et prit ses précautions en conséquence. Est-ce pour racheter ces billets de complaisance, un moment égarés par Catherine, qu'il lui fit plus tard, en 1717, cette étrange donation de la moitié d'une maison qui leur appartenait par indivis à tous deux ? Nous l'ignorons ; mais il nous semble qu'une femme qui entend aussi bien les affaires que Catherine Mignard ne perd pas des papiers aussi précieux que les billets de Blouin. Décidément il ne faut pas examiner tout ce beau monde-là de trop près. J.-J. G.

L'an 1695, le samedy dix septiesme decembre, du matin, est comparu en l'hostel et par devant nous, Charles Bourdon, etc., Louis Blouin, escuier, premier valet de chambre ordinaire du Roy, demeurant rue de Richelieu, lequel nous a dit et fait plainte qu'il y a environ cinq à six ans qu'il confia à la damoiselle Mignard, fille, trois blancs, signez de la main de luy sieur plaignant, au bas de trois feuilles de papier coupé servant à lettres : L'un desquelz trois blancs signez elle luy a rendu du jour de dimanche dernier, aiant dit au sieur plaignant qu'elle ne se souvient pas de ce qu'elle a fait desditz deux autres blancs signez, ny de ce quilz sont devenus. Et d'autant que l'on pourroit faire un mauvais usage desditz blancs signez que

l'on rempliroit de tout ce que l'on voudroit, ce qui est de conséquence pour le sieur plaignant, pourquoy s'est retiré par devers nous pour nous rendre plainte du contenu.

Signé : Bourdon. Louis Blouin.

(Archives nationales, Y. Commissaire Bourdon.)

UN PORTRAIT DE J.-B. VAN LOO
DANS L'ÉGLISE DE HOUDAN.

Dans la deuxième chapelle qui donne sur le collatéral de droite dans l'église de Houdan (Seine-et-Oise), se trouve le portrait en buste d'un homme à barbe grise âgé de cinquante-cinq à soixante ans environ, de grandeur naturelle, vêtu d'une sorte de costume religieux de couleur sombre. Sur la toile même est collée une bande de papier qui porte cette inscription grossièrement imprimée :

« Portrait du bienheureux Pierre Fourier, curé de Mataincourt en Lorraine, général réformateur des chanoines réguliers de saint Augustin de la congrégation de Saint-Sauveur, et instituteur des religieuses de la congrégation de Notre-Dame, décédé le 9 décembre 1640, âgé de 76 ans, fait par *Jean-Baptiste van Loo* en 1730. »

En attendant qu'il soit consigné dans l'Inventaire des Richesses d'art de la France, ce tableau nous a paru intéressant à signaler.

J.-J. G.

NOUVELLES DIVERSES.

— M. F. Pouy, à qui nous devons les renseignements sur une vente de dessins de Valenciennes publiés dans le dernier *Bulletin* (p. 49), nous apprend qu'une note de famille qui lui a été communiquée constate que le peintre *Valenciennes* est entré dans l'atelier de *Doyen* le 15 février 1773.

— Notre confrère M. Cottenet nous fait observer qu'une confusion s'est glissée dans notre dernier volume (1874-75, p. 264) au sujet des Parrocel. En effet M. Léon Lagrange avait établi dans une note publiée à la fin du 6e volume des anciennes *Archives* (p. 405-6) qu'Étienne Parrocel était un artiste distinct de Joseph-Ignace Parrocel, avec qui il avait été confondu par MM. Villot et Taillandier.

— Nous avons beaucoup parlé dans ces derniers temps du peintre brocanteur Guillaume Martin. Le hasard nous a fait découvrir sur cet énigmatique personnage un renseignement bon à noter. On trouve dans les Mémoires de l'Académie des Sciences (1759, p. 238) un rapport « sur le vernis mastic du s. *Guillaume Martin*, vernisseur du Roi à Rochefort. » Est-ce le père de notre homme, ou bien quelqu'un des siens?

Imprimerie Gouverneur, G. Daupeley à Nogent-le-Rotrou.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE

DE L'ART FRANÇAIS

2e ANNÉE

1876

PARIS

J. BAUR, LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ

11, RUE DES SAINTS-PÈRES

1876

TABLE DU BULLETIN

DE L'ANNÉE 1876.

Pages.

Avis divers aux membres de la Société. 1, 13

Séances du Comité 1, 29, 30, 31

Assemblée générale des membres fondateurs, du 25 février 1876. 14

VARIÉTÉS.

I. Notes sur la vie privée et les mœurs des artistes au XVIIe et au XVIIIe siècle. 3, 35

1° *Belin de Fontenay*, peintre de fleurs 3, 38

2° *Jean-Marc Nattier*, peintre de portraits 5

3° *Charles Eisen* et *Noël Lemire*, dessinateurs. . . 5

4° *Maurice Quentin de la Tour*, peintre de portraits au pastel 6

5° *Louis-Nicolas Blarenberghe*, peintre en miniature. 6

6° *Libéral Bruant*, architecte des bâtiments du Roi. . 36

7° *Charles Perrault*, ancien contrôleur des bâtiments. 37

8° *Marie-Madeleine de Castille*, veuve du Surintendant *Nicolas Fouquet* 38

9° Rébellion de Nicolas Gobelet, modèle aux gages de l'Académie de Saint-Luc. 39

II. Le Traité de la peinture par le s. *Catherinot* (Extrait des passages concernant des artistes français). 7

III. Epitaphes d'artistes français enterrés au cimetière Montmartre (*J.-B. Chaussard — J.-A. Raymond — J.-H. Gentilz — F. Raymond — A.-F. Clavareau — A. Lullin*) 10

IV. *François Quesnel, Fréminet* et *du Monstier*, d'après les lettres de César de Nostradame : 1617-1629 11

V. Etat-civil d'artistes français. 26

1re série : Décès de *P. Pasdeloup*, relieur-doreur de livres. 26

Mariage de *J. Mansart de Jouy*, architecte 26

Enterrement de *Cl. Gaineau*, peintre 27

Naissance de *J. Lubin Vauzelle*, peintre en miniature 27

Epitaphe de *Pierre-Jules Delespine*, architecte. . . 27

2e série : Actes d'état-civil d'artistes français tirés des Archives nationales, publiés pour la première fois [1]. 45-88

Table des actes d'état-civil et des brevets de pension publiés dans cette deuxième série. 89

VI. Les origines de la galerie du duc d'Orléans 40

VII. Une galerie de portraits d'artistes à organiser au musée du Louvre. 42

VIII. Nouvelles diverses. 28

IX. Acquisition d'un œuvre presque complet de Géricault par le musée de Rouen. 28

1. Nous ne donnons pas ici l'énumération des cent dix noms d'artistes sur lesquels nous avons publié des documents inédits, parce que le Bulletin du mois d'octobre, tout entier consacré à ces documents, est accompagné d'une table alphabétique à laquelle nous renvoyons le lecteur.

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE L'ART FRANÇAIS

SOMMAIRE : I. *Avis aux membres de la Société.* — II. Analyse de la séance du comité du mois de décembre 1875. — III. Notes sur la vie privée et les mœurs des artistes au XVIIIe siècle : 1° *Belin de Fontenay;* 2° *Jean-Marc Nattier;* 3° *Charles Eisen* et *Noel Le Mire;* 4° *M.-Q. de Latour;* 5° *Louis-Nicolas Blarenberghe.* — IV. Le traité de la peinture par le s. Çatherinot, de Bourges (extraits). — V. Epitaphes d'artistes français au cimetière Montmartre. — VI. *François Quesnel, Freminet* et *de Monstier* (notes extraites de deux lettres de César de Nostradame).

AVIS.

Les membres du Comité ont l'honneur de rappeler aux membres fondateurs de la Société qu'en vertu d'une résolution proposée à l'Assemblée générale du 19 février 1875, et adoptée par elle, les cotisations seront à l'avenir perçues dans les trois premiers mois de chaque année. En conséquence, la quittance de la cotisation pour l'année 1876 sera présentée aux membres de la Société à partir du 15 février prochain. Les publications de la Société leur seront envoyées à domicile, comme par le passé, au fur et à mesure de leur achèvement.

SÉANCES DU COMITÉ DE LA SOCIÉTÉ.

Mardi 7 décembre 1875. — Le Secrétaire rend compte de l'état des volumes en préparation et présente les feuilles tirées au Comité. Les *Procès-verbaux de l'ancienne Académie de Peinture* sont arrivés à la feuille 18. Si l'impression n'est pas plus avancée, c'est à cause de la nécessité de collationner la copie avant de l'envoyer à l'imprimeur et des difficultés matérielles que présente ce travail. Les *Nouvelles Archives* pour l'année 1876 sont à moitié imprimées. La feuille 12 est tirée, on compose les suivantes.

M. H. Lavigne remet au Comité des documents inédits sur la famille des Dumont, faisant suite à ceux qu'il a déjà donnés. Il remet en même temps une note contenant plusieurs rectifications à l'article sur *David* publié dans le dernier volume.

Le Comité s'occupe de la composition du prochain Bulletin; M. de Montaiglon présente plusieurs volumes rares renfermant des passages intéressants au point de vue de l'art français. Il insiste sur la nécessité de publier à part ces notes éparses dans des ouvrages où on n'a

pas l'idée d'aller les chercher. Cette tâche convient tout à fait au Bulletin.

Le Président rend ensuite compte d'un projet mis à l'étude par le Comité de publication et sur lequel il appelle l'attention du Comité tout entier, sans qu'il y ait lieu de prendre immédiatement une décision.

Il s'agirait de former de toutes les lettres autographes d'artistes français jusqu'ici publiées confusément avec des documents de toute nature dans les *Nouvelles Archives*, un recueil spécial et méthodique, dont l'impression et la publication seraient poursuivies en même temps que celles des autres volumes de la Société. On adopterait l'ordre alphabétique; les pièces communiquées trop tard pour paraître à leur place seraient réservées pour un appendice. Cette publication se ferait par livraisons et non par volume; on activerait la publication ou on la ralentirait selon les ressources de la Société. On n'en continuerait pas moins à publier chaque année le volume des *Nouvelles Archives*, le volume des *Procès-verbaux* et le *Bulletin*. On donnerait seulement tous les ans huit à dix feuilles du recueil de lettres d'artistes. Ce système aurait pour avantage de donner plus d'importance et de relief à des documents particulièrement curieux qui, dans les volumes, se trouvent perdus et comme étouffés entre des pièces beaucoup plus longues.

En outre, on s'efforcerait, tout en publiant des lettres inédites, de donner la bibliographie aussi complète que possible des lettres d'artistes français imprimées jusqu'à ce jour. Quelque incomplet que doive être forcément un pareil travail, sa nouveauté et son utilité suffiront à assurer le succès de la publication projetée. Voici quelle serait, selon le projet du Comité de publication, la disposition des articles du nouveau recueil : 1° nom de l'artiste; 2° une courte notice biographique ayant au plus de trois à cinq lignes; 3° catalogue aussi complet qu'on le pourra donner des lettres déjà publiées, en indiquant la date et le destinataire de chaque lettre; 4° lettres inédites.

On pourrait même comprendre dans cette sorte de *Carteggio* les artistes dont la correspondance a été publiée et dont la Société ne posséderait pas de lettres inédites. On se contenterait pour ceux-là de donner la table des lettres imprimées.

Après une discussion à laquelle prennent part tous les membres présents, le Comité décide qu'il n'y a pas lieu de prendre une résolution immédiate. Le projet sera communiqué à tous les membres de la Société par l'insertion de la séance au *Bulletin;* ils seront ainsi appelés à donner leur avis, à apporter au projet leur adhésion ou leurs critiques. Il est seulement arrêté qu'on ne prendra pas de décision définitive avant l'Assemblée générale qui aura lieu vers la fin du mois de février, le 18 ou le 25 probablement.

VARIÉTÉS.

I.

NOTES SUR LA VIE PRIVÉE

ET LES MŒURS DES ARTISTES AU XVIIIe SIÈCLE.

En réservant pour les *Nouvelles Archives de l'Art français* tous les documents inédits d'une certaine importance, le Comité de la Société ne s'est pas interdit d'insérer au *Bulletin* des pièces trop courtes ou d'un caractère trop intime pour prendre place dans un recueil historique. Il était difficile de publier dans un de nos volumes l'une ou l'autre des petites notes qui suivent. Seules, elles seraient pour ainsi dire perdues; jointes à d'autres documents plus importants, elles disparaîtraient, tandis qu'en les groupant ici, elles pourront apporter de piquants détails sur les habitudes, les mœurs et la vie privée des artistes du siècle dernier.

Les cinq pièces qu'on va lire proviennent du même fonds des Archives Nationales. Notre obligeant confrère, à qui la Société doit tant de communications précieuses, M. Em. Campardon, les a découvertes dans les dossiers des commissaires au Châtelet qui remplissaient au XVIIIe siècle les fonctions de nos commissaires de police, et les a gracieusement mises à notre disposition. S'il est surtout question de vols dans ces dépositions faites par des artistes devant le magistrat compétent, et en effet, sur cinq plaignants, trois viennent se plaindre qu'on leur a volé leur tabatière ou leur bourse, il se présente aussi des incidents plus dramatiques. Voici *Blin de Fontenay*, le peintre de fleurs, qui arrive devant le commissaire à moitié assommé, avec une large blessure à la tête. Le pauvre artiste eût sans doute préféré avoir affaire à l'aimable voleur de Blarenberghe qui demande la bourse en prévenant qu'il n'en veut pas à la vie de sa victime. Mais je n'hésite pas à préférer à toutes les autres la déposition d'Eisen et le récit de son différend avec Lemire. Cette curieuse anecdote aurait trouvé sa place toute naturelle dans le beau livre que notre confrère, M. Hédou, vient de publier sur Noël Lemire; malheureusement la pièce m'a été remise tout récemment quand le volume de M. Hédou était terminé depuis plusieurs mois.

Nous comptons à l'occasion donner suite à cette petite chronique, soit avec des pièces inédites, soit avec des extraits de livres imprimés, des *Mémoires de Bachaumont* par exemple.

J. J. G.

I.

J.-B. Belin de Fontenay, *peintre de fleurs.*

L'an 1713, le samedi deuxieme jour de septembre, sept heures du matin,

sont comparus pardevant nous, Nicolas Thienot, etc., *Jean-Baptiste Belin Fontenay*[1], peintre ordinaire du roi, demeurant aux galeries du Louvre, ayant une plaie ouverte et à sang au haut du front, et nous a fait remarquer son mouchoir à moucher de toile ensanglanté, et Vincent Duthé, employé dans les affaires du roi, demeurant rue de Richelieu chez le sieur Baillon, horlogeur, près la fontaine ; lesquels nous ont fait plainte et dit qu'heure présente, allant à leurs affaires, passant rue de l'Echelle, ils ont été surpris qu'un particulier quidam sortant, à ce qu'ils ont appris, de chez la Bachelet, fameuse m....., est venu à eux les insulter sur ce que les plaignans l'avoient regardé, et aussitôt cinq ou six autres particuliers, qu'ils ont appris être fiacres et porteurs de chaises, dont aucuns sont soldats aux gardes, vêtus de différentes manières et couleurs, sortant de ladite maison, sont venus se joindre audit particulier et ont pareillement insulté lesdits plaignants d'injures et invectives les plus atroces, les traitant de f..... gueux et les poussant en raillant, disant qu'il falloit leur casser les bras et les jambes avec leur épée : et aussitôt tous lesdits particuliers, qui avoient bu et dont aucuns etoient plus qu'à demi ivres, se sont saisi de chacun un manche à balais qu'ils ont été prendre à une liasse étalée à la boutique du nommé le sieur Hurpy, chandelier, et sont tous venus sur les plaignans les maltraiter des coups desdits manches, tant sur les bras que sur le corps, dont ledit sieur *de Fontenay* en a reçu un grand coup à la tête qui lui a fait la plaie qu'il nous a fait apparoir; lesquels plaignans, pour se défendre contre lesdits particuliers qui les auroient sûrement assommé, ont été obligé de mettre leurs épées à la main dont ils ont cassé celle dudit sieur *Fontenay* en plusieurs morceaux. Ensuite de quoy plusieurs voisins sont accourus qui les ont séparés. — Dont et de quoy ils ont été conseillés de nous rendre la présente plainte.

Signé : Fontenay ; Duthé ; Thiénot.

(Liasse 416. Comm^re Thiénot.)

1. M. Bellier de la Chavignerie, dans son Dictionnaire des artistes français, si malheureusement interrompu par la mort de l'auteur, a prouvé que le nom de cet artiste devait s'écrire Belin ou Blin, mais dans aucun cas Blain. Le biographe incline pour l'orthographe Blin; mais l'autre nous paraît plus rationnelle; seulement l'*e* muet de Belin ne se prononçait pas, ce qui fait qu'en écrivant suivant la prononciation, on arrivait à supprimer l'*e*. Jean Belin, qui prit de son autorité privée le surnom de Fontenay, naquit à Caen le 9 novembre 1653; il se distingua par son talent à peindre les fleurs qui lui valut, après son abjuration (31 octobre 1685), car il sortait d'une famille protestante, l'honneur d'entrer à l'Académie de peinture (30 août 1687) et la main de la fille de Jean-Baptiste Monnoyer, le célèbre peintre de fleurs. Belin de Fontenay devint conseiller de l'Académie en 1699, prit part aux Salons de la même année et de 1704, et mourut le 12 février 1715, moins de dix-huit mois après l'aventure que nous rapportons ici. Il serait peut-être téméraire d'attribuer une influence trop prolongée aux violences dont notre artiste fut l'objet le 7 septembre 1713 et de rendre les mauvais garnements responsables de la mort de leur victime; mais il n'est pas hors de propos de constater que, quand Belin de Fontenay subit ces mauvais traitements, il touchait à la soixantaine.

II.

Jean-Marc Nattier[1],
peintre de portraits.

L'an 1758, le mardi 3 octobre, du matin, est comparu en l'hôtel et pardevant nous Nicolas Maillot, etc., sieur *Jean-Marc Nattier*, peintre ordinaire du roi et professeur en son académie royale, demeurant à Paris, porte de l'Enclos et paroisse du Temple; lequel nous a déclaré que le dimanche, 24 septembre dernier, il lui a été pris dans la poche droite de sa veste en sortant du spectacle des danseurs de corde établi sur le boulevart, et en montant l'escalier pour sortir, tenant une rampe pour s'aider à monter, par un particulier de bonne taille vêtu de noir, à ce que le comparant présume, sa tabatière d'or émaillée de diverses couleurs et bouquets de roses, entourée d'une cartouche de différens ors; laquelle tabatière a deux pouces et demi de long sur un pouce et demi de large, épaisse d'environ 15 lignes, faite en carré long et pesant environ un marc. Faisant la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.

Signé : Maillot; Nattier.

(Liasse 3765. Comm^re Maillot.)

III.

Charles Eisen et Noel Lemire,
dessinateurs de vignettes et graveurs.

L'an 1759, le dimanche, 2 décembre, sept heures du soir, en l'hôtel et pardevant nous Jean-Baptiste Thierry, etc., est comparu *Charles Eisen*[2], peintre dessinateur à Paris, y demeurant quai des Miramionnes, paroisse de Saint-Nicolas-du-Chardonnet : lequel nous a rendu plainte contre le sieur *Noel Lemire*[3], graveur, demeurant rue Saint-Jacques vis à vis le collége du

1. Jean-Marc Nattier, le membre le plus fameux d'une famille qui a produit plusieurs peintres de mérite, était fils de Marc Nattier (1642(?)-1705), reçu à l'Académie en 1676, et frère de Jean-Baptiste Nattier, né en 1678 et exclu de l'Académie, où il était entré en 1712, le 29 avril 1726. Jean-Marc, né le 17 mars 1685, eut pour parrain Jean Jouvenet, entra à l'Académie le 29 octobre 1718 et mourut le 7 novembre 1766, à près de quatre-vingt-deux ans. Il n'avait pas eu moins de huit enfants. Une de ses filles épousa le portraitiste Louis Tocqué.

2. Sur Eisen (1727-1778?), on peut consulter la notice de MM. de Goncourt, réimprimée dans le deuxième volume de l'*Art au* XVIIIe *siècle* (Paris, Rapilly, 1874, 2 vol. in-8, p. 105-145). On sait qu'Eisen ne fut jamais admis à l'Académie. L'irrégularité de sa vie fut sans doute cause de cette proscription. Il appartenait à l'Académie de Saint-Luc où il introduisit la discorde en voulant que le titre d'académicien fût réservé aux seuls peintres-artistes, tandis que les gens de métier ne pourraient prendre que la qualité de maîtres. Les deux partis échangèrent de volumineux mémoires imprimés, très-curieux pour l'histoire de la vieille corporation, et sur lesquels nous reviendrons quelque jour.

3. Voyez sur Noël Lemire le beau livre de notre confrère, M. Jules Hédou, qui vient d'être reçu membre de l'Académie de Rouen à la suite de cette publication (Paris, Baur, 1875, 1 vol. in-8). Lemire a gravé beaucoup de vignettes d'après Eisen, Gravelot et Moreau. Il serait assez difficile, pour ne pas dire impossible, de déterminer quelle estampe devint l'occasion de la dispute dont nous avons ici le récit.

Plessis, et nous a dit que cejourd'hui, sur les cinq heures du soir, ledit *Lemire* est venu chez lui lui apporter l'ouvrage que lui plaignant lui avoit donné à faire de sa profession, et l'ayant examiné pour voir s'il n'y auroit point de défaut, et après ledit examen fait, le plaignant a dit audit *Lemire* qu'il y avoit quelques fautes dans l'ouvrage qu'il avoit fait, lesquelles fautes il a fait voir audit *Lemire*, en lui faisant des représentations relativement auxdites fautes : ledit *Lemire*, loin de remercier lui plaignant de ses représentations et de ses avis, s'est aussitôt repandu en invectives contre lui en le traitant de j... f... et de plat, qu'il n'avoit qu'à descendre avec lui et en outre il lui a dit en ces termes : « Si je ne respectois ta femme ainsi que tes enfans, je te passerois mon épée au travers du corps, et je te rejoindrai. » Non content de ce, il s'est mis en devoir de vouloir tirer son épée contre lui, et sans plusieurs personnes qui se sont trouvées chez lui, lesquelles personnes l'ont empêché de tirer son épée, lui plaignant auroit couru risque de la vie.

Comme il a intérêt d'avoir raison desdites injures et menaces, il a été conseillé de se retirer par devers nous pour nous en rendre plainte.

Signé : Ch. Eisen; Thierry.

(Liasse 526. Comm^re Thierry.)

IV.

Maurice Quentin de La Tour,
peintre de portraits au pastel.

L'an 1763, le samedi 27 août, en l'hôtel et par devant nous Pierre Chènon, etc., est comparu sieur *Maurice Quentin de La Tour* [1], pensionnaire du roi, Conseiller de l'académie royale de peinture, demeurant aux Galeries du Louvre à Paris; lequel nous a dit que, jeudi dernier, fête de la saint Louis, sur les dix heures du matin, en traversant les appartements de Versailles, il lui a été volé dans la poche droite de sa veste une tabatière de chasse en or ayant des trophées dont celui de dessus sont des attributs de la chasse, le dessous des attributs de l'amour, les deux côtés des attributs de la musique et les deux bouts des rosettes de fleurs. Lesdits attributs en or de couleur. De laquelle déclaration nous lui avons donné acte.

Signé : Delatour; Chènon.

(Liasse 633. Comm^re Chènon père.)

V.

Louis-Nicolas Blarenberghe,
peintre en miniature.

L'an 1766, le vendredi 30 mai, en l'hôtel et par devant nous Pierre Chènon, etc., est comparu sieur *Louis-Nicolas Blarenberghe* [2], peintre,

1. Il est superflu de rappeler ici toutes les biographies qui ont été consacrées au fameux peintre de Saint-Quentin. Evidemment l'artiste allait faire sa cour à Versailles, peut-être à la marquise de Pompadour, dont il avait exécuté le portrait en pied en 1755, quand le petit accident dont il se plaint ici lui arriva. M. Gabriel Charavay a vendu le 18 décembre dernier une très-curieuse lettre de La Tour, datée du 28 août 1776, relative aux fondations charitables qu'il avait faites dans sa ville natale, notamment pour le soulagement des femmes en couches.

2. Louis-Nicolas van Blarenberghe est le fils du célèbre miniaturiste qui a

demeurant à Paris rue Saint-Honoré, près la boucherie de Beauvais, *à la Reine de France;* lequel nous a dit que, mardi dernier à onze heures du soir, revenant de souper rue du Battoir, et passant rue de l'Eperon, il a été accosté par deux particuliers qu'il ne peut signaler. L'un d'eux a saisi l'épée du comparant sans la lui tirer, l'autre l'a pris au collet et l'attirant à lui nez à nez lui a dit : « Monsieur, nous n'en voulons pas à votre vie, mais à votre bourse. » Le comparant leur a tiré deux écus de six livres, deux écus de trois livres, deux ou trois pièces de douze sols et quelque monnoie qui étoit tout ce qu'il avoit dans ses poches et l'a donné à celui qui le tenoit. L'autre, qui avoit une main sur l'épée du plaignant, a passé l'autre main le long de la ceinture de la culotte vraisemblablement pour voir s'il avoit une montre, mais il n'en avoit point et celui qui le tenoit au collet l'a repoussé d'un coup de poing, après quoi ils l'ont laissé. Autant qu'il a pu voir dans l'obscurité, il lui a paru que celui qui le tenoit paroissoit un homme bien coiffé en bourse. De laquelle déclaràtion nous lui avons donné acte.

Signé : Van Blarenberghe; Chènon.

(Liasse 641. Comm^re Chénon père.)

II

TRAITÉ DE LA PEINTURE,

PAR LE S. CATHERINOT.

24 pages in-4° sans titre, daté à la fin de la dernière page :
A Bourges ce 18 octobre 1687.

Dans cette compilation indigeste, formée de notes prises de tous côtés et imprimées sans suite et sans méthode, le sieur Catherinot, avocat au parlement de Bourges, qui a laissé, paraît-il, un grand nombre d'écrits de cette sorte, *de omni re scibili*, tous aussi diffus, aussi extraordinaires et aussi rares, a donné quelques renseignements sur les artistes de Bourges, ses contemporains. Ces notes-là sont précieuses pour nous.

illustré son nom. On trouvera dans le Dictionnaire de Jal des détails étendus sur le père et le fils. Ce dernier promettait d'égaler et peut-être de surpasser son père; mais il mourut sans doute dans un âge encore peu avancé, sans qu'on connaisse la date exacte de sa fin. On nous permettra de rappeler que nous avons publié une étude sur quelques miniatures de Van Blarenberghe dans le n° 49 du journal l'*Art* (5 décembre 1875). Nous croyons avoir établi d'une manière décisive que la miniature représentant l'intérieur du cabinet du duc de Choiseul et qui faisait partie de la collection Lenoir léguée au Louvre, bien que signée *Van Blaremberghe*, n'est pas de notre artiste.

1. M. de Girardot a consacré un long article aux artistes de Bourges depuis le moyen-âge jusqu'à la Révolution dans les anciennes *Archives de l'art français* (2e série, t. I, p. 209 à 292). De son côté, M. le marquis de Chennevières a consacré dans ses *Peintres provinciaux* (t. II, p. 85 à 120), un long et substantiel article à Jean Boucher de Bourges et à ses compatriotes. Mais ces deux auteurs, qui résument à peu près tout ce qu'on sait des artistes de Bourges et de leurs œuvres, ne paraissent pas avoir connu le traité de Catherinot.

La *Revue universelle des arts* a réimprimé, il est vrai, le texte complet du Traité de Peinture de Catherinot (t. X, p. 178-190 et t. XI, p. 271-285); mais, s'il est devenu moins rare par ce fait, il n'est pas beaucoup plus connu, grâce à l'insuffisance des tables qui terminent chaque tome et à l'absence complète d'une table générale pour les vingt-trois volumes de la collection. Cette table indispensable avait pourtant été annoncée et même promise par l'éditeur de la Revue; on rendrait un grand service à tous les travailleurs en publiant une table même sommaire de cette publication où d'excellentes choses sont enfouies, et où il est très-malaisé de retrouver ce qu'on cherche.

Je n'ai pas entrepris de remettre de l'ordre dans le chaos du sieur Catherinot. C'était une tâche trop difficile. Je suis dans mes citations l'ordre des pages.

P. 1 : Messieur *Contius* et *Mercier*, Antecesseurs de Bourges, sçavoient peindre...

Moy-même, en 1675 et 1676, estant à Paris, estois fort soigneux d'aller à l'Académie des Peintres, sous les auspices du R. P. *Lubin*, ermite de S. Augustin de la communauté de Bourges, qui a esté Provincial et qui maintenant est assistant de son général à Rome.

P. 2 : M. de Marolles, abbé de Villeloin, a écrit vingt-quatre livres des peintres, sculpteurs, graveurs et architectes[1]. Il en fait plusieurs classes, la première est depuis le commencement du monde jusqu'à l'empire des Grecs; la seconde depuis Alexandre jusqu'à Auguste; la troisième depuis Auguste jusqu'à l'inondation des Gots dans l'Italie; la quatrième depuis ces Gots jusqu'au XIIIe siècle; la cinquième depuis le XIVe siècle jusqu'à 1450, la sixième depuis 1450 jusqu'en 1500, etc.

P. 5 : Si les portraits des ancestres appartiennent à l'aisné, à l'exclusion des cadets? Ouy, et l'on a ainsi jugé dans notre Présidial de Bourges, sur mes conclusions, pour la famille de Messieurs Gibieuf. Ainsi les manuscrits du père sont seuls à l'aisné, jugé par arrest pour M. Corbin, avocat à Paris, originaire du Berry.

P. 6 : *Lasne* burine joliment, *Nanteuil* parfaitement...

1. Cet ouvrage de l'abbé de Marolles paraît aujourd'hui perdu. Il n'a probablement jamais été imprimé. L'auteur en parle en ces termes en tête de son catalogue de 1666 : « Attendant que je puisse mettre au jour un plus grand ouvrage que j'ay composé sur ce sujet, où je feray mention de plus de huit mille personnes de diverses nations qui ont excellé ou qui du moins se sont acquis de la réputation en l'art de Portraiture, de Peinture et de Sculpture. J'y comprendray aussi l'Histoire des sçavans architectes, des meilleurs maistres d'écriture et de ceux qui ont travaillé avec le plus de succès en broderie, en orfévrie, en menuiserie, en miniature, en Peinture sur le verre, en émaux, ou qui se sont signalez par leurs admirables ouvrages en fonte et en poterie. » Quel malheur que l'abbé de Marolles n'ait pas imprimé cet ouvrage au lieu de perdre son temps et ses revenus à la publication de ses traductions d'auteurs latins! Son manuscrit est-il bien définitivement perdu? Ce serait une perte irréparable pour l'histoire de l'art français, surtout des artistes du XVIIe siècle.

A Richelieu, on voit dans un tableau un combat d'hommes, de lions et de chevaux. *Rubens* en a fait les personnages, *Chenèdre* [*Sneyders*] les animaux, et *Fouquières* le peïsage. C'est la pièce de trois comme autre certaine trugédie...

Les Peintres de France faisaient mieux à Rome qu'à Paris, mais aujourd'huy la chance est tournée. On ne va plus à Rome que pour les Pardons [1].

P. 7 : *Holben* se peignit deux fois luy-même, comme aussi *Jean Boucher*, natif de Bourges : le même *Boucher* faisait des tableaux au premier coup. Il ne maniéroit point non plus qu'*Antoine Van Deic.*

P. 7 : L'abbé de Marolles a rassemblé plus de deux cent mille pièces...

P. 8 : Il est vray qu'autrefois l'on mettait des tableaux sur plusieurs autels, et plusieurs églises gardent encore cette coutume, comme l'église patriarcale de Bourges, de laquelle le chœur fut basti vers 850 avant que les images fussent receues en France, et la nef vers 1020 depuis qu'elles furent reçues, car le chœur est sans bosse, et la nef en a plusieurs en œuvre.

P. 10 : A présent (comme couleurs), nous avons l'ocre, le massicot ou machicot, l'outremer, le vermillon, le brun, la laque, la sanguine, l'inde, le biste, le semate, le stul de grain, la pierre de fiel, le carmin, l'orpin, la céruse, la terre d'ombre, de colombe, le vert de vessie, de gris d'Iris, de mer, de montagne, le noir de fumée ou de charbon, etc.... L'huile la meilleure est celle de noix...

P. 11 : Henry IV estoit facile à tirer; S. Ignace, fondateur des R. P. Jésuites fort difficile, ou en effet, ou parce qu'il ne vouloit point estre tiré. Le portrait de M. Le Maistre dans un tableau de saint Chrysostome a fait quelque bruit... M. Scarron se fit tirer par l'*occiput* ou derrière, au lieu de se faire tirer par *sinciput* ou devant....

Le plus singulier portrait qui soit jamais tombé entre mes mains est celuy de M. de Verdun, premier Président. Le peintre ne l'a point flatté, et apparemment ce grand magistrat ne se fit tirer que par humilité...

P. 12 : J'ose dire que de tant de portraits encore un coup, je n'en vois point de plus goffe que celuy de M. de Verdun, premier Président. Il a la bouche tournée, les sourcils chagrins, le visage décharné, son bonnet carré de travers, le col fourré et trois mortiers de Président devant luy comme sur une table.

P. 13 : Vers 1665, on trouve à Fontmaures, près Clermont en Auvergne, une très-ancienne peinture à fresque, qui représentait Actéon, et laquelle se réduisit en poussière, le premier ou le second jour qu'elle prit l'air.

On dit que M. le cardinal de Richelieu offrit dix mille livres d'une main de Judas à une Cène, à S. Leu et à S. Gilles, église de Paris. On a offert mille louis d'or du S. François Xavier qui est au noviciat des R. P. Jésuites de Paris. Le chapitre de Bourges refusa quinze cents livres d'une Notre-Dame qui est attachée à un pilier.

P. 15 : Peintres de Bourges : *Jean l'Escuyer*, qui mourut en 1556. *Jean Boucher*, qui mourut vers 1631, etc. Le premier repose à Saint-Jean-des-Champs, et le second, à Saint-Bonnet, en sa chapelle. M. Chenu, dans les

1. Cette remarque, si naïvement présentée, a son prix. Nous avons noté aussi certain passage où l'auteur se souvient qu'il est avocat et mêle les questions de droit aux questions d'art. Ce mélange bizarre donne un certain piquant à sa compilation; sans cela on ne pourrait en lire deux pages.

Priviléges de Bourges, et M. de la Thaumassière, dans son histoire de Berry, n'ont point oublié ce dernier.

Peintures de Bourges : l'Assomption des Cordeliers, la Pentecoste des Jacobins, la Transfiguration des Augustins, le Crucifix des Bénédictins, qui sont tous ouvrages de M. *Boucher*. Adjoustez les vitres de M. *l'Escuyer* à l'Hostel-Dieu, à Saint-Jean-des-Champs, à Saint-Bonnet, et ailleurs. Voyez aussi une Nativité aux Carmélites, une Visitation aux Salesienes, une Assomption aux Jésuites. Adjoutez aussi les vitres de la Sainte-Chapelle et celles du superbe Hôtel de Jacques Cœur. Les premières arrestent les rayons du soleil.

Bourges est aussi le berceau des emblêmes. André Alciat et Barthélemi Aneau en sont les premiers auteurs. J'en ai fait aussi un bon nombre en monostiques, distiques, tetrastiques, etc. Messieurs de Maubranches, lieutenant général, et de la Thaumassière, avocat, sont nos principaux curieux de tableaux, d'estampes et autres cimelies, mais sur tous Monseigneur Phelippeaux, nostre Patriarche, et M. de Bethune, comte de Celles.

P. 18 : Plusieurs peintres emploient le compas pour prendre les dimensions du visage qu'ils veulent portraire. Le feu sieur *de la Houve*, natif de Paris et originaire de Flandre, en usa ainsi en 1678 quand il voulut attraper mon visage et le peindre.

P. 21 : Madame d'Emery, après la mort de son époux, fit mettre en pièces l'Ariadne du *Guide* à cause des nudités lubriques.

P. 22 : Adjoutez à nos peintres de Bourges feu Monsieur *Maugis*, abbé de Saint-Ambroise, M. *Tullier*, prevost de Bourges, et M. *du Moulin*, antecesseur, comme aussi M. le chevalier *Gougnon*, fils de M. Gougnon, avocat du Roy, maire de Bourges, M. *Petit*, fils de M. Petit, conseiller et aussi maire de Bourges, M. *Tullier*, fils de M. Tullier, prevost de Bourges, M. *Alabat*, fils de M. Alabat, lieutenant en l'Eslection, qui sont peintres autodidactes et anargyres, ou pour parler plus clairement, peintres qui se sont appris d'eux-mêmes, et qui peignent par honneur et non point pour en faire profession pécuniaire. Ajoutez enfin nos sanctimoniales avec leurs industrieux colifichets.

III

EPITAPHES D'ARTISTES FRANÇAIS.

Les épitaphes suivantes sont tirées d'un volume intitulé : *Plan général du cimetière Montmartre, par M. le chevalier Cartrufo, Paris, chez Robichon, 1837*, in-12 de 102 pages. La date déjà ancienne de ce volume dit assez qu'il serait aujourd'hui bien incomplet. Nous ignorons si le même travail a été fait pour les autres cimetières de Paris. Il existe un autre ouvrage du même genre qui a pour titre : *Le cimetière du Sud (Montparnasse), par M. Pinard. Paris, Retaux, 1866, in-12 de 146 pages.* L'auteur, en tête de son livre, annonce des publications analogues pour les cimetières Montmartre et du Père Lachaise. Nous ignorons s'il a donné suite à son projet. Mais, au lieu de reproduire les épitaphes qui se lisent sur les tombeaux comme le chevalier Cartrufo, M. Pinard se contente de donner une liste des personnages, avec les dates de naissance et de mort et une courte

notice bibliographique. Cette nomenclature ne manque pas d'intérêt sans doute; mais les épitaphes sont plus curieuses comme documents.

Nous avons reproduit toutes les épitaphes d'artistes qui se trouvent dans le *Plan du cimetière Montmartre;* on s'étonnera sans doute que leur nombre soit aussi restreint. On en trouverait sans doute une plus grande quantité dans les deux autres anciens cimetières de Paris. Un certain nombre de tombeaux ne porte point d'inscription.

1°

D. O. M. Ici repose *Jean-Baptiste Chaussard*, architecte, né à Tonnerre le 4 septembre 1729, mort à Paris le 26 juin 1818. Homme de mœurs antiques, d'un talent distingué et d'un caractère ferme. Cette pierre consacrée à sa mémoire par la reconnaissance et les regrets de ses enfants (p. 61).

2°

J. Arnaud Raymond, architecte, membre de l'Institut impérial de France, né à Toulouse le 9 avril 1742, décédé à Paris le 28 janvier 1811, regretté de son épouse, de ses parents, de ses amis et de tous les artistes (p. 64).

3°

Sépulture de la famille Gentilz. — A la mémoire de *Jean-Henri Gentilz*, architecte, né en 1756, décédé le 13 septembre 1789. — Geneviève Maillet, veuve Gentilz, femme Martinet, décédée le 1er juin 1806. — Charles-Marie Gentilz, né le 27 janvier 1788, décédé sur mer le 16 septembre 1815 (p. 66).

4°

Ci-gît *François Rémond*, décédé le 14 avril 1812, âgé de 65 ans. Artiste distingué, il concourut à l'érection de la colonne, place Vendôme, et se montra digne, par le fini et la délicatesse de la ciselure des bronzes, d'attacher son nom à ce beau monument national. Bon époux, excellent père, il laisse une femme et une fille inconsolables de sa perte, et des amis qui chériront à jamais sa mémoire. Passants, jetez quelques larmes sur sa tombe (p. 78).

5°

Ci-gît *Auguste-François Clavapeau* (*Clavareau?*), artiste, né le 21 décembre 1751, et décédé le 27 brumaire an XIII (18 novembre 1805). *Requiescat in pace* (p. 94).

6°

D. O. M. Adolphus Lullin, *Genevensis, acerrimo pingendi studio consumptus, obiit* (p. 97).

IV

FRANÇOIS QUESNEL, FREMINET ET DE MONSTIER.

Les passages suivants sont extraits de la réimpression à soixante exemplaires seulement d'un livre introuvable. C'est l'*Entrée de la Reine Marie de Médicis à Salon, par César de Nostradame.* La nouvelle édition publiée, en 1855, à Marseille, par M. V. Boy, avec un certain luxe typographique, a été enrichie par le nouvel éditeur de deux lettres inédites de César de Nostradame. Ces lettres sont adressées à M. Hozier, gentilhomme provençal à Paris; aux qualités du destinataire se trouvent joints sur la seconde lettre les titres suivants :

Chevalier de l'ordre du Roi et gentilhomme ordinaire de la maison de Sa Majesté. Ces différences de qualifications s'expliquent par les dates; car tandis que la première lettre est du 3 novembre 1617, la seconde a été écrite douze ans plus tard, le 18 décembre 1629. Je ne prends de ces deux documents que les passages relatifs à des artistes.

Première lettre du 3 novembre 1617.

Permettés que je vous supplie de présenter mes très humbles saluts à M. *François Quesnel*, et l'asseurer que s'il m'estime quelque chose je ne l'honore pas moins. L'honneur de sa fréquentation m'a faict partie honeste homme et vertueux, si tant est que je le sois. Je me suis ressovenu mille et mille assés de fois de luy et ay porté un désir impatient de scavoir de ses nouvelles, lesquelles m'ont d'autant plus réjouy que je le désirois continuellement. Dites luy qu'aagé de soixante quatre ans moins deux mois, je peins un petit mieux que jamais et fay des pourtraits et des Nostradames à l'huille dans des ovales de la grandeur d'un sou sans lunetes, où la mère et le fils sont tout entiers, au moins la mère jusqu'aux genoux; et jusques à la mort j'aimeray la peinture, comme une vocation noble et digne des seuls gentils hommes, et ceux qui m'y ont donné des exquis enseignemens ainsi que le s^r *Quesnel;* voilà pour luy. Ce n'est pas tout : si vous rencontrés le s^r *Fréminet*, peintre du Roy, faites-luy mes humbles recommandations, et dites-luy que je l'ay recommandé et dans mon histoire[1] et dans mes chevaliers et en mes autres poétiques ouvrages et en plusieurs endroits. J'en présente autant à M. *de Monstier*, au père duquel, l'un des plus dignes personnages de son temps, et mon singulier et parfait amy, je dois encore la toute délicatesse de mes crayons et de ma peinture, tous lesquels avec le s^r *Quesnel*, si Dieu me donne tant de vie, je donneroy quelque traict d'honneur à la neufvième et dernière partie de mon histoire...

Seconde lettre du 18 décembre 1629.

Pour les saluts de Messieurs de Ste Marthe, des sieurs *Quesnel* et *de Monstier*, les noms desquels j'honore et n'ay en peu de révérence, les rares pères de l'un et de l'autre ayant esté mes maistres et façonné mes crayons et mes pinceaux en quelque non vulgaire excellence, je me sens tout glorieux de leur souvenir et leur en redonne mille pour un. J'auroy grandement et à mon contentement merveilleux de sçavoir quel estat le sieur *de Monstier* a faict de mon pourtrait et en quel rang il loge mes poèmes, mes vers et mon histoire...

(Cette lettre porte cette mention finale : ce XVIII décembre auquel j'entre au septante sept, MDCXXIX.)

1. *César Nostredame* ou *Nostradamus*, fils du fameux médecin et astrologue, né à Salon en 1555 et mort en 1629, est surtout connu par son *Histoire et chronique de Provence*, 1614, in-folio. C'est probablement à cet ouvrage qu'il est fait ici allusion. Il a aussi laissé des œuvres poétiques, parmi lesquelles on retrouverait ce qu'il appelle *ses chevaliers*. Enfin on trouve plusieurs lettres de lui dans la correspondance de Peiresc conservée à la Bibliothèque nationale de Paris.

Imprimerie Gouverneur, G. Daupeley à Nogent-le-Rotrou.

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE L'ART FRANÇAIS

SOMMAIRE : I. Avis aux membres de la Société. — II. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 25 février 1876. — III. État-civil d'artistes français : 1° *Philippe* Padeloup, relieur-doreur de livres ; 2° *Jean-Mansart de Jouy*, architecte; 3° *Claude Gaineau*, peintre; *Jean-Lubin Vauzelle*, peintre en miniature; 5° *Pierre-Jules Delespine*, architecte. — IV. Nouvelles diverses.

AVIS.

Dans sa dernière séance, le Comité, après une discussion approfondie, a décidé qu'il y avait lieu d'acquérir, pour le compte de la Société, les quarante derniers exemplaires de la deuxième série des anciennes *Archives de l'Art français* qui figuraient à la vente de la librairie Tross.

En vertu de cette décision, ces quarante exemplaires ont été acquis au nom de la Société et sont à la disposition des membres fondateurs qui voudraient compléter leur collection. Le prix des deux volumes a été fixé par le Comité à *dix francs*, pour les vingt premiers exemplaires demandés, et à *quinze francs* pour les vingt derniers. Ceux qui désireraient acquérir ces volumes sont priés d'adresser leurs demandes ou de faire retirer leurs volumes chez le secrétaire de la Société, M. Jules Guiffrey, 1, rue d'Hauteville. Il ne sera pas vendu d'exemplaire à d'autres personnes qu'aux membres de la Société.

Il est utile de faire observer que cette seconde série, tirée à cinq cents exemplaires, a été presque entièrement détruite chez l'éditeur M. Tross. Outre les quarante exemplaires acquis par la Société, il n'en existe peut-être pas soixante autres chez les amateurs. Ces deux volumes, qui doivent être joints aux six volumes publiés chez M. Dumoulin de 1851 à 1860 et qui manquent à la plupart des collections des anciennes *Archives de l'Art français*, sont donc dès aujourd'hui d'une grande rareté. C'est ce qui a décidé le Comité à s'assurer, pour les membres de la Société, des derniers exemplaires de cette suite peu connue.

Actuellement la collection complète des *Archives de l'Art français* se compose de dix-huit volumes.

1° *Archives de l'Art français*, Documents, 6 vol. in-8°, Dumoulin, 1851-1860.

2° *Abecedario de Mariette*, 6 vol. Dumoulin, 1853-1862.

3° *Archives de l'Art français*, 2e série, 2 vol. publiés chez Tross,

1861-62. C'est cette série qui a été presque entièrement détruite par la négligence et l'humidité et dont la Société a acquis les derniers exemplaires.

4° *Nouvelles Archives de l'Art français,* publiées par la Société de l'histoire de l'Art français, 1872, 1873, 1874-75, 1876, 4 vol. in-8°, tirés à 300 exemplaires.

La table qui sera placée à la fin du cinquième volume de cette nouvelle série, et qui paraîtra par conséquent avec le volume de 1877, comprendra non seulement les articles et les noms renfermés dans les *Nouvelles Archives* et dans le Bulletin, mais aussi ceux qui se trouvent dans les deux volumes publiés chez Tross.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES MEMBRES FONDATEURS

Du Vendredi 25 Février 1876.

La séance est ouverte à quatre heures un quart, sous la présidence de M. le marquis de Chennevières, Directeur des Beaux-Arts, dans la salle des séances de la Commission des Monuments historiques au Palais-Royal.

Sont présents : MM. le marquis de Chennevières, président; A. de Montaiglon, H. Lavigne, Lambert, G. Duplessis, P. Chéron, A. Chabouillet, G. Lafenestre, J. de Laborde, L. Courajod, *membres du Comité;* J. Guiffrey, *secrétaire;* et MM. Fayet, Ch. Mercier, Darcel, E. de Barthélemy, Sourdois, Petit, Tripier le Franc, Clément de Ris, Ch. Fournier, Dumoulin, Dupont-Auberville, de Liesville, Eud. Marcille, P. Mantz, J. Jamain, Mahérault, G. Mauban, H. Jouin, Gautier, Ch. Lucas, Alkan aîné, D. Devrez, Ch. Delagrave, Eug. Millet, Aglaüs Bouvenne, *membres fondateurs de la Société.*

M. de Chennevières prononce le discours suivant :

Messieurs,

Nous voici encore une fois réunis pour entendre le compte-rendu des travaux et de l'emploi des fonds de notre Société. Vous y venez avec un esprit fort rassuré d'avance, car vous savez que nulle société ne s'est jamais entendue comme la vôtre à faire beaucoup avec des ressources ordinaires, et à donner à ses souscripteurs des dividendes vraiment surprenants. Aussi, avant de donner la parole à vos rapporteurs et à vos comptables qui vous font de tels miracles, pouvons-nous nous féliciter en famille avec quelque orgueil d'avoir formé sans grand bruit une Société modèle. Oui, vous êtes, Messieurs, une Société de bon exemple, bon exemple pour l'utilité et la sage conduite de vos publications, bon exemple pour l'ardeur et la persévérance de vos travaux. L'autre jour nous demandions ici même si, à votre imitation, il ne devrait pas s'organiser une Société de l'his-

toire de la musique française, une Société de l'histoire des théâtres français. M. de Lajarte met en ce moment sous presse un catalogue historique de la Bibliothèque musicale de l'Opéra. Pensez-vous qu'il n'ait pas rencontré au courant de ses recherches, et même sans sortir des archives de l'Opéra, bien des documents qu'il serait fort intéressant de connaître sur nos compositeurs et nos librettistes français? Mon ami Eudore Soulié a fouillé, pour y trouver les documents que vous savez sur Molière, les minutes de presque toutes les études de notaires parisiens. Croyez-vous qu'il n'ait point gardé souvenir de bien des pièces relatives à d'autres poètes comiques ou à d'autres acteurs célèbres, contemporains ou non de Molière, et qui feraient une suite précieuse à ce registre de Lagrange que nous sommes si heureux de posséder aujourd'hui? Je me souviens que Soulié dans le temps en avait lui-même trouvé le titre, il rêvait une *Société de Molière*, comme les Anglais ont une *Société de Shakespeare*. Et combien en verrions-nous sortir de toutes parts, des documents de cette sorte qui vivifieraient l'histoire littéraire de notre théâtre, lequel a exercé depuis deux siècles une si grande influence sur le théâtre européen.

Je disais, Messieurs, que vous étiez une Société de bon exemple pour la persévérance de vos travaux. Et cela, Messieurs, je le répète avec envie. L'an dernier, je vous parlais de notre entreprise, alors à peine débrouillée, d'un Inventaire des richesses d'art de la France. J'avais presque le droit d'espérer que le premier volume de cet Inventaire pourrait aujourd'hui vous être soumis; à peine pouvons-nous mettre sous vos yeux le tiers de ce premier volume qui, nous en avons la confiance, donnera, dès qu'il sera terminé, un branle heureux à ceux qui le doivent suivre. Mais le temps trop agité que nous traversons, et trop distrait par d'autres préoccupations qui ne sont pas précisément celles de nos tranquilles études, est peu favorable à l'esprit de suite, et nous avons toutes les peines du monde à rassembler par-ci par-là quelques fascicules d'une publication vraiment nationale, à laquelle il semblerait que tous les hommes d'érudition et toutes les Sociétés savantes de France devraient concourir de toutes les forces de leur bonne volonté. Permettez-moi, Messieurs, de faire une fois encore appel à votre ardeur, et, si je l'osais dire, à votre confraternité, pour nous aider à activer une œuvre qui se relie si étroitement et si pratiquement à la vôtre, car les deux œuvres se justifient l'une l'autre. Il y a des moments, Messieurs, où, dans un demi-découragement et jalousant l'heureux entrain de votre Société, je me demande tout bas si la conduite d'une telle entreprise n'eût pas été mieux placée dans vos mains que dans les nôtres, et à quoi sert le crédit d'une grande administration de l'État pour ne pouvoir ce que pourrait, si elle s'en voulait mêler, une Société intelligente et courageuse.

Une troisième publication se présente naturellement à l'esprit, une

troisième publication complémentaire des deux autres, c'est celle de la traduction par la gravure des œuvres d'art les plus intéressantes, disséminées dans les monuments et les collections publiques de la France. C'est une vieille idée d'il y a vingt-cinq ans, et je voulais alors commencer par le musée de Caen, dont vous connaissez tous les richesses. Jamais entreprise ne se réveillerait plus à propos, dans l'état où se trouve notre pauvre gravure française, jadis si florissante, aujourd'hui si délaissée. Dans l'abandon général où languissent nos malheureux graveurs, et où menace de les enfoncer chaque jour davantage le triomphe dédaigneux de la photographie, vous voyez d'ici, Messieurs, la veine nouvelle, et variée, et abondante, qui pourrait s'ouvrir à eux, s'ils étaient appelés à former, d'après les chefs-d'œuvre des musées de province, un magnifique pendant aux recueils que créèrent nos rois d'après les tableaux de leur cabinet, et dont les planches composent aujourd'hui ce fonds célèbre dans le monde entier sous le nom de chalcographie du Louvre.

Plaignez, Messieurs, plaignez la Direction des Beaux-Arts, qui, témoin journalier des cruels besoins de ceux dont les intérêts lui sont confiés, et comprenant quelles entreprises pourraient faire honneur au pays, soit par le travail de ses érudits, soit par l'habileté de ses artistes, ne peut, tantôt arrêtée par le manque de ressources qu'il est cruel de demander à un pays malheureux, tantôt mal servie par l'indifférence et l'alanguissement des esprits, ou leur disposition à tout contrecarrer, pousser à bien ou à mieux les choses qu'elle croit le plus utiles; et n'en travaillez que plus chaleureusement, dans le cercle où vous vous êtes renfermés, à terminer le beau monument historique auquel vous vous êtes voués, qui est bien à vous, où vous êtes bien chez vous, et que vous avez mené déjà à une telle hauteur qu'il fait l'orgueil légitime de tous les amis de l'art français.

M. de Montaiglon, président du Comité, présente ensuite en ces termes le rapport sur les travaux de l'année :

J'ai, Messieurs, à vous entretenir de l'état de nos publications pour les exercices 1875 et 1876.

Vous avez depuis longtemps entre les mains le volume des Documents pour l'année 1875. Je n'ai donc pas à revenir sur une publication que vous connaissez et qui, pour ne parler que de ce qui constitue un ensemble important, contient des documents si curieux sur les peintres Mignard et David.

Le premier volume des Procès-verbaux de l'Académie qui se rapporte au même exercice vous est encore dû; il n'est pas encore entièrement terminé. La nécessité de collationner avec le plus grand soin la copie sur les registres originaux, dont l'écriture est souvent difficile, et dont l'orthographe est, pour cette première période, des plus irrégulières et des plus variables, est la véritable cause de ce retard. En réalité le volume est très-avancé. La partie imprimée et tirée, qui va de 1648 à 1665, arrive à la feuille 19

et la copie collationnée est donnée à l'imprimerie jusqu'à la fin de 1669.

Le volume qui se composera de 26 à 27 feuilles environ, ce qui sera décidé par la nécessité de terminer par une année complète, est donc aux trois quarts, et la fin, comme du reste toute la suite, se trouve en état d'être menée plus rapidement et plus régulièrement que le commencement de l'impression, grâce aux facilités plus grandes qui nous sont maintenant accordées pour la collation des registres originaux. Il y a plus de copie qu'il n'en entrera dans ce premier volume. Toute la fin du second registre qui va jusqu'en 1681 est copiée, et la transcription du troisième registre, qui passera tout entier dans le second volume, est terminée. Sans anticiper sur l'avenir vous pouvez être assuré que le premier volume des Procès-verbaux de l'Académie afférent à l'exercice 1874-1875 sera terminé et vous sera distribué dans deux mois, ou trois au plus tard.

En un sens, nous sommes en quelque sorte plus avancés pour l'exercice 1876. Le volume des Documents, dont nous vous apportons les feuilles tirées, touche presque à sa fin; les 22 premières feuilles sont imprimées et pour la suite il y a déjà un certain nombre de placards qui se mettent dans le moment en pages. Dans un mois et demi il sera terminé, et il vous sera par conséquent distribué dans les premiers mois de l'exercice. C'est votre décision de confondre en un seul exercice les années 1874 et 1875 qui a permis à votre Comité de mettre au pair la publication des volumes de Documents et de gagner pour l'avenir une avance qu'il est maintenant facile de conserver. Aussitôt que le volume de 1876 sera terminé, on mettra immédiatement à l'impression le volume de Documents pour 1877 qui, comme celui-ci, se trouvera en état d'être distribué l'année prochaine au commencement de l'exercice. Les matériaux en sont déjà réunis et disposés. Je ne saurais par conséquent trop engager ceux de vous qui auraient des pièces à communiquer à les donner le plus tôt possible pour qu'elles puissent y être comprises et ne pas venir assez tard pour être forcément renvoyées au volume qui le suivra.

Je reviens au volume de 1876 pour vous donner rapidement une idée de ce qui le compose. Il commence par un dépouillement, dû à l'obligeance de M. Ulysse Robert, d'un fonds de quittances provenant principalement de l'ancienne Chambre des Comptes, et qu'il a eu à mettre en ordre pour la Bibliothèque nationale. Les quittances d'artistes qu'il y a rencontrées et qui, avec l'insertion de quelques pièces similaires, ne vont pas à moins de 252, s'étendent de 1535 à 1711. Vous y verrez les noms de Jean Goujon, de Philibert Delorme, de Pilon, même de Bernard Palissy, et nous n'avons pas hésité à reproduire en fac-simile les signatures, que l'on ne connaissait pas encore, de celui-ci et de ses deux fils. Nous devons ensuite à M. Charles Grandmaison des documents nouveaux sur les Justes, à M. Guiffrey des documents sur les graveurs en médailles Alexandre Olivier et Guillaume Dupré. Si l'histoire artistique de la numismatique reçoit ainsi de nouveaux éclaircissements, celle de la céramique en trouvera aussi dans l'article de M. Milet sur Antoine Cléricy. C'est aussi quelque chose de très-nouveau que le travail de M. Guiffrey sur la Maîtrise de Saint-Germain-des-Prés et celui du même auteur sur la biographie des Lenain. Vous savez de quelles obscurités elle était encore entourée; l'ensemble de pièces que vous lirez en éclaircira au moins quelques-unes. Relativement à l'histoire des architectes, M. Lot est revenu sur les Gabriel avec des pièces nouvelles qui

finiront, je crois, de compléter et même de rectifier sur certains points l'article si considérable que M. Lance leur avait consacré dans son Dictionnaire des Architectes Français. Je n'entrerai pas dans le détail des pièces que M. Eugène Müntz a recueillies pour vous dans les Archives de Rome et de Florence à cause de leur nombre et de leur variété. Pour la partie moderne, je signalerai en particulier l'ensemble des pièces que vous y trouverez sur Sigalon. Vous le voyez, le volume de 1876 ne le cède pas en intérêt à ses aînés. Il a même peut-être la qualité d'être plus varié comme sujets, comme source d'origines et aussi comme annotateurs.

Il peut paraître prématuré de vous entretenir dès à présent du volume de 1877; ce sera le cinquième volume de Documents. Comme les anciennes *Archives* ont une table à leur sixième volume, il a paru à votre Comité, pour ne pas vous faire attendre trop longtemps et aussi pour ne pas avoir une table longue qui, si elle arrivait à former un volume, serait à ce moment une gêne pour les finances de la Société et une interruption dans la publication de ces documents qui, au lieu de nous manquer, deviennent au contraire de plus en plus abondants, il a paru, dis-je, à votre Comité qu'il sera bon de la publier en 1877 dans le volume du cinquième exercice. Cette table comprendra, non seulement les cinq volumes des *Nouvelles Archives*, mais les deux volumes de la seconde série des premières *Archives*, et aussi tout ce qui sera publié à ce moment du Bulletin. De cette façon les recherches seront aussi faciles dans les nouveaux volumes que dans les anciens, et vous n'apprendrez peut-être pas sans intérêt la décision de votre Comité. Il est bon de s'occuper du présent; mais il est bon aussi de songer de l'avenir.

J'ai nommé le Bulletin. Son existence est désormais assurée, et son utilité, à la fois pour vous tenir au courant de l'état des travaux de la Société et aussi pour ce qu'il contient, si on ne peut pas dire de nouvelles, mais de notes et de communications qui n'auraient pas place dans nos volumes, est aujourd'hui tout-à-fait reconnue. J'ajouterai même qu'on le trouve trop court et on lui reproche de ne paraître que tous les trois mois. Ces remarques sont à coup sûr fort honorables pour lui, mais, permettez-moi de vous faire observer que plus d'étendue et une périodicité beaucoup plus fréquente seraient une grosse question. Si nous arrivons à publier à aussi peu de frais que possible les volumes de Documents, c'est qu'ils sont arrêtés d'avance et donnés complets à l'imprimerie. Tout ce qui participe à la nature du journal ou de la revue par la condition de numéro, est toujours plus cher; vous le verrez tout à l'heure dans le rapport de votre trésorier, et il est impossible qu'il en soit autrement. Augmenter le nombre des feuilles de votre Bulletin serait donc périlleux pour votre budget, et d'un autre côté la publication à des intervalles rapprochés, comme celle d'un mois par exemple, demanderait qu'une personne spéciale pût y consacrer tout son temps et s'en occuper uniquement. Il est donc bien difficile de satisfaire à ces désirs, si légitimes qu'ils soient. Il pourrait y avoir un moyen de leur donner une satisfaction partielle. Ce serait, en conservant le nombre des feuilles pour l'année, ou en l'augmentant à peine, de façon à ne pas trop demander à vos finances, car le développement du Bulletin ne pourrait que se traduire par une diminution des ressources nécessaires aux volumes, de le faire paraître tous les deux mois, et nous serions, Messieurs, très-heureux d'avoir votre avis sur ce point qui n'est pas sans importance.

Quant à la seconde série de nos publications, faites aux frais des auteurs, elle ne s'est accrue cette année que d'une publication, un volume où M. Guiffrey, pour faire suite à sa collection des livrets de l'Académie de peinture et de la Maîtrise de Saint-Luc, a reproduit le livret de l'exposition du Colysée en 1776. Dans cette seconde série il y a déjà eu de véritables volumes, et la Société n'a pas à s'en plaindre; mais il est une nature de publications, celle même sur laquelle la Société comptait plus que sur des ouvrages naturellement importants et par là même très-chers, qui ne lui est pas venue comme elle l'espérait, ce sont les tirages à part. Un article, une monographie, une biographie d'artiste français s'imprime dans une revue et se tire à part. Si elle vous était apportée pour cette seconde série, il ne coûterait pas plus à son auteur de l'en enrichir, et il y trouverait une publicité et même des acheteurs de plus. La Société y gagnerait en honneur, et l'auteur y gagnerait en ayant ainsi quelques lecteurs nouveaux. Ce serait, comme vous voyez, une chose excellente en ce sens que tout le monde y gagnerait sans que personne y perde, ce qui est en somme un bon résultat et même le meilleur possible. Permettez-moi donc de vous rappeler que les tirages à part, quand ils se rapportent à l'objet de nos études, non-seulement peuvent, mais sont particulièrement de nature à augmenter et à honorer notre seconde série.

Maintenant j'ai à vous rappeler les pertes regrettables que nous avons faites dans le courant de l'année. M. Léopold Pannier, qui était l'ami personnel de beaucoup d'entre nous, s'occupait plus d'érudition et d'histoire littéraire du moyen-âge que de l'histoire de l'art français, quoique l'une de ses dernières publications ait été l'impression de l'inventaire des joyaux du duc de Guyenne, frère de Louis XI. Il a laissé un certain nombre de travaux presque terminés qui seront publiés par ses amis, mais il en avait commencé bien d'autres qui ne sont pas assez avancés pour pouvoir être continués. Sans parler de ses qualités personnelles et des regrets que sa jeunesse a laissés à tous ceux qui l'ont bien connu ou même seulement approché, il n'est que juste de dire que l'érudition a perdu quelque chose en le perdant, et c'est un éloge et un regret bien plus rare qu'il ne semble au premier abord.

M. Frédéric Villot était naturellement beaucoup plus connu. C'était un esprit fin, curieux, sagace et très-érudit, difficile pour les travaux des autres, plus difficile encore pour lui-même, et qui par là n'a pas donné complètement la mesure de sa valeur. Mais il est remarquable par une œuvre bien importante et, à son heure, toute nouvelle, je veux dire les livrets des tableaux du Musée du Louvre. Ce sont d'absolus modèles de critique, de clarté et de concision. On les a beaucoup imités depuis et à juste titre, pas même encore assez, car beaucoup de livrets de musées de province et même de collections de l'étranger sont encore absolument insuffisants quand ils ne sont pas nuls, pour ne pas dire pis. M. Villot leur a cependant montré ce qu'il fallait faire; quand son exemple aura été suivi comme il doit l'être, on trouvera la chose si naturelle qu'on oubliera peut-être ou du moins qu'on ne saura plus à quel degré on la lui devra, et comment son effort a été à un moment absolument personnel et vraiment sans précédents. C'est à nous, qui savons à quel degré il a ouvert une voie nouvelle et montré comment il fallait la suivre, à nous rappeler et à empêcher les autres d'oublier l'impor-

tance du service qu'il a déjà rendu et qui continuera à porter ses fruits.

Tout récemment, vient de mourir, plein de jours, M. Ambroise-Firmin Didot, l'héritier de la grande maison des Didot et le bibliophile passionné. Ce n'est que tout-à-fait à la fin de sa vie qu'il s'est occupé de l'histoire de l'art et en particulier de l'art français du XVIe siècle. Mais, quand on songe au service que l'on doit à cet imprimeur et à cet érudit, et qu'aucun autre n'aurait rendu, en réimprimant, pour ne parler que de quelques ouvrages, le Trésor de la langue grecque d'Henri Étienne, l'admirable glossaire de Ducange, et en imprimant la collection des classiques grecs, on ne saurait, en rappelant que son dernier livre sur Alde Manuce est peut-être le meilleur qu'il ait écrit, entourer le regret de sa perte de trop d'hommages respectueux et trop reconnaître combien pendant de longues années il a fait honneur à l'érudition à la fois et à la France.

Enfin je terminerai en revenant aux affaires actuelles de la Société. Cinq membres de votre Conseil, MM. Cousin, Lafenestre, Lambert-Lassus, Lot et moi-même sont sortis par la voie du sort et sont soumis à votre réélection. L'un d'eux, notre ami M. Jules Cousin, trop occupé par les soins incessants de la Bibliothèque de la ville de Paris, tout en restant entièrement à notre disposition pour tous les services que son érudition parisienne peut nous rendre, demande à ne pas être réélu parce qu'il ne peut pas venir assez exactement aux séances de votre Comité. Nous vous proposons de nommer à sa place M. Paul Mantz; son nom seul vous paraîtra, comme à nous, une recommandation plus que suffisante.

L'Assemblée, à la suite de ce rapport, nomme à l'unanimité membres du Comité pour une période de six années MM. Lafenestre, Lambert-Lassus, Lot et de Montaiglon, membres sortants, et M. P. Mantz, en remplacement de M. Jules Cousin, qui a exprimé le désir de ne pas être réélu.

M. Jules Guiffrey, secrétaire du Comité, lit ensuite le rapport suivant sur les recettes et dépenses de l'exercice 1874-75.

Messieurs,

Avant de vous présenter le compte de la Société pour l'exercice qui vient de finir, je crois devoir arrêter un instant votre attention sur quelques points qui touchent de trop près à l'existence et à la prospérité de notre œuvre pour ne pas vous intéresser.

Quand nous terminions le dernier volume que vous ayez reçu, quelques semaines après notre Assemblée générale de 1875, le nombre de nos souscripteurs s'élevait à cent quarante. Dans le courant de l'année deux sont morts, deux autres se sont retirés ; enfin force nous a été d'en effacer quatre autres qui ne payaient pas leurs cotisations. Nous nous trouvions ainsi réduits à cent trente-deux. Mais, en même temps, la Société faisait treize nouvelles recrues qui compensaient amplement les pertes que nous avions subies et portaient le chiffre de ses membres fondateurs à cent quarante-cinq. Nous n'avions donc pas tort l'année dernière de compter sur l'accroissement continu et régulier du nombre de nos adhérents.

M. le Ministre de l'instruction publique a bien voulu nous continuer l'en-

couragement accordé à nos premiers volumes par ses prédécesseurs, et si c'est un devoir pour nous de lui en témoigner ici hautement notre gratitude, nous serions ingrats d'oublier la dette de reconnaissance contractée envers notre président d'honneur qui nous donne chaque jour de nouvelles preuves de son active et cordiale bienveillance. Par suite de la souscription ministérielle à quarante exemplaires, nous avons le placement assuré de cent quatre-vingt-cinq exemplaires de nos publications.

Ce n'est pas tout, et ici permettez-moi d'entrer dans des détails auxquels vous trouverez peut-être quelque intérêt. Parmi les volumes vendus à des libraires, deux sont demandés pour les bibliothèques publiques de Copenhague et de Munich, d'autres vont en Angleterre, d'autres à Berlin. Peu à peu, notre recueil se répand, se fait connaître. Il y a tout lieu d'attendre de l'apparition prochaine du premier volume des Procès-verbaux de l'ancienne Académie une recrudescence de ces marques de sympathique curiosité que nous recevons de l'étranger. Si parmi les bibliothèques publiques de France, nous ne comptons au nombre de nos abonnés que celle de Troyes, il n'y a pas trop lieu d'être étonné, la souscription ministérielle répandant en province un nombre d'exemplaires suffisant pour pourvoir aux besoins des villes les plus importantes.

En somme la vente des volumes, jointe aux cotisations des membres fondateurs et à la souscription ministérielle, nous assure une rentrée annuelle de quatre mille francs environ. Ces ressources, si elles ne nous permettent pas de nous lancer dans de nouvelles entreprises, assurent au moins la publication régulière du Bulletin, des Procès-verbaux de l'Académie et du volume annuel de Documents, c'est-à-dire le fonds de notre Société.

Si nous ne voulons pas compromettre les résultats acquis et du même coup l'avenir de la Société en commençant de suite une nouvelle série spécialement consacrée aux lettres d'artistes français anciens ou modernes, publication dont notre président doit vous entretenir, rien ne nous interdit de mettre la question à l'étude dès aujourd'hui et de rechercher si une collection de cette nature ne pourrait pas se joindre à celle des volumes de Documents proprements dits. Sans rien changer à l'étendue de nos volumes, peut-être ne serait-il pas sans profit d'en varier l'aspect et le contenu, au moment où la publication d'une table va clore, pour ainsi dire, la première période de nos travaux.

J'ai fixé tout à l'heure le chiffre réel des membres de la Société à cent quarante-cinq. Vous seriez donc à juste titre étonnés de ne voir figurer au compte des recettes que cent quarante-deux cotisations, tant pour l'année dernière que pour les précédentes, si je ne vous prévenais que plusieurs adhérents nous sont venus depuis le 1er janvier 1876 et aussi qu'il reste encore à percevoir un nombre assez important d'annuités. Ces cotisations en retard, dont le chiffre s'élève à une trentaine et qui représentent par conséquent une somme de six cents francs, ne peuvent figurer dans notre compte; mais c'est un retard presque inévitable, car la plupart des membres qui n'ont pas payé appartiennent à la province et vous savez combien il est difficile de réclamer ou de faire recevoir d'aussi petites sommes par correspondance. De plus, un certain nombre de nouveaux adhérents, qui ne prennent d'abord que le dernier volume paru, complètent leur collection par la suite et viendront ainsi augmenter cette rentrée assurée. C'est donc une somme de six

cents francs au moins qu'on pourrait ajouter aux recettes de l'exercice 1874-75, mais dont je ne puis tenir compte dans les chiffres que je vais vous soumettre.

Est-il besoin d'ajouter que votre Comité se préoccupe de cette situation anormale, et prendra toutes les dispositions pour rendre ces irrégularités de plus en plus rares en s'efforçant de ne pas blesser la susceptibilité de confrères éloignés. La mesure adoptée par vous l'an dernier, en vertu de laquelle les cotisations devront être, à partir de 1876, mises en recouvrement dans les trois premiers mois de l'exercice, contribueront efficacement, j'en suis convaincu, à rendre l'administration de votre Société plus facile et plus régulière.

Une dernière remarque et j'arrive au compte des recettes et des dépenses.

Le budget de 1874-75 se solde par un excédant de recettes de 2,565 fr. 55 c.; mais, de cette somme, il faut déduire les frais d'impression du premier volume des procès-verbaux de l'ancienne Académie. Ces frais, dont nous ignorons encore le montant précis, ne dépasseront pas 2,000 fr. Il resterait donc en caisse 565 fr. 55 c. C'est bien peu si on se reporte au dernier exercice qui se soldait par 1677 fr. de crédit, ou 1800 fr. en tenant compte des cotisations en retard, mais assurées. Nous avons dû rechercher les causes de cette diminution si rapide de notre actif, et quand nous vous les aurons exposées, vous jugerez, comme nous, que le fait n'est réellement pas si effrayant qu'il le paraît au premier abord.

En premier lieu, aux 575 fr. actuellement en caisse, il faut ajouter les 600 fr. de cotisations arriérées, dont je vous parlais tout à l'heure. Je profite de l'occasion pour faire observer aux membres de la Société qui habitent loin de Paris, qu'ils nous rendraient un signalé service en acquittant régulièrement leurs cotisations, et en ne nous laissant pas ainsi dans une situation indécise quand nous arrêtons notre budget.

Mais ce n'est pas là encore la cause principale de la diminution de notre actif. Cette cause, la voici : quand nous vous avons annoncé l'année dernière la création d'un Bulletin trimestriel, nous vous prévenions que le nombre des feuilles dont se composerait le Bulletin serait retranché du volume des *Nouvelles Archives*, pour ne pas trop surcharger notre budget. Quand cette mesure a été prise, il était trop tard pour l'appliquer au volume de 1874-75 qui, au lieu de compter quatre ou cinq feuilles de moins que le précédent, en renferme au contraire quatre de plus. Nos prévisions de dépenses ont donc été dépassées du prix de huit feuilles environ, dont il faut évaluer la dépense à 500 fr. au moins.

Désormais, instruits par l'expérience, nous aurons soin que nos volumes n'excèdent pas les limites fixées à l'avance et ne nous imposent pas un surcroît de charges qui pèse lourdement sur notre modeste budget.

Mais il dépend de vous, Messieurs, d'augmenter notre prospérité et nos ressources en nous faisant connaître, en recrutant parmi les personnes qui s'intéressent à nos études de nouveaux adhérents; car, si les résultats obtenus jusqu'à ce jour sont de nature à nous encourager, ils ne sont pas encore tels que nous ne puissions en espérer de meilleurs; ils doivent seulement nous inciter à redoubler d'énergie, de travail et d'efforts.

Voici le compte des recettes et dépenses de l'année 1874-75, arrêté au 31 décembre 1875 :

RECETTES.

142 cotisations	2840	
Souscription ministérielle à 40 exemplaires.	800	
Vente de 3 vol. de Félibien.	19,	85
Vente de 9 vol. des *Nouvelles Archives*.	168,	75
Reliquat du compte de 1873.	1677	
Total,	5505 fr.	60

DÉPENSES.

Impression du 3e vol. des *Nouvelles Archives*.	2233	
Bulletin de 1874.	350	
Remise au libraire sur les cotisations.	142	
— sur la vente des volumes.	33,	75
Impression et aciérage d'une planche (1875).	31,	20
Retour de 2 volumes[1].	40	
Affranchissement du Bulletin.	12,	90
Frais de convocation, timbres, frais divers.	63,	70
Copie de diverses pièces.	14,	50
Fac-simile pour le prochain volume.	19,	
Reste en caisse.	2565,	55
Total,	5505 fr.	60

Les comptes de l'exercice 1874-75 sont approuvés sans observation.

M. de Montaiglon demande la parole pour entretenir la Société d'un projet dont le Comité s'occupe et qui, sans être d'une réalisation immédiate, a besoin à la fois d'être mis à l'étude et aussi d'être connu de tous les membres pour qu'ils y puissent apporter leur part de collaboration :

« Votre Comité, Messieurs, s'inspirant de l'exemple donné au XVIIIe siècle par le précieux recueil des *Lettere pittoriche* de Monseigneur Bottari, a pensé qu'au lieu d'imprimer séparément et au hasard les lettres de nos artistes Français, il serait meilleur de les réunir en une collection et en une série spéciale. Ce n'est pas pour exclure absolument les lettres de nos volumes de documents; à l'occasion, lorsqu'une lettre est ancienne ou particulièrement importante, lorsqu'elle trouvera sa place naturelle dans un ensemble de documents, ce serait une faute de ne pas l'imprimer de suite; mais, à partir du XVIIIe siècle, votre Comité de publication en a déjà entre les mains une quantité telle, — et elle s'accroît tous les jours, — qu'il n'y aurait pas pour elles assez de place dans les volumes de documents. En même temps il y a tout intérêt à les grouper par articles; trente lettres d'un même artiste, en les mettant à une page un quart ou une page et demie d'impression,

1. Ces deux volumes, envoyés par le libraire à un bibliothécaire de province, avaient été comptés par lui comme vendus au dernier compte. Ils ont été retournés depuis par celui qui les avait demandés, ce qui nous oblige à les porter en dépense.

demandent, si elles sont imprimées isolément, cinquante pages ou plus, à cause des titres d'en tête, des notes introductives et des blancs finaux; réunies, elles ne tiendraient qu'une quarantaine de pages. Je ne parle pas de l'intérêt qu'il y a toujours à présenter les pièces en un ensemble et en une suite qui sont toujours plus intéressants.

» Sur la question de fonds, il n'y a pas de doute. Il est bon d'imprimer un recueil des lettres des artistes français. Il est bon de ne pas les imprimer au hasard; il faut au contraire les réunir préalablement, les classer par ordre alphabétique et les publier soit en volumes, soit en fascicules, renvoyant à un supplément final les lettres des artistes venues lorsque leur tour alphabétique se trouverait passé.

» Cet ordre alphabétique unique pourrait aussi être remplacé par des fascicules spéciaux à un artiste quand celui-ci arriverait à en constituer un suffisant. Alors il faudrait établir deux séries, l'une de fascicules indépendants, l'autre formant série alphabétique pour ceux dont les lettres seraient moins nombreuses. Cette question d'une seule ou de deux séries, peut du reste être parfaitement réservée à un nouvel examen.

» Mais, ceci acquis, deux opinions se sont produites; l'une de comprendre dans ce *corpus*, pour qu'il soit aussi complet que possible, les lettres déjà imprimées; l'autre, de les exclure, et les partisans de la première opinion se sont ralliés à la seconde. Voici très-sommairement les raisons qui ont fait prévaloir cette dernière.

» Il y a plus de lettres d'artistes imprimées qu'on ne le croit, et ce serait une bien grosse dépense, surtout en face du nombre des lettres inédites, qu'il faudra déjà des années pour publier. Pour certains artistes d'ailleurs leurs lettres sont si nombreuses qu'il convient de les publier à part; quelques exemples suffiront. Ainsi les lettres du Poussin dont votre président doit publier une seconde édition, je devrais dire la première, tant celle de 1824 est insuffisante, sont attendues avec la plus vive impatience; faudrait-il la différer jusqu'à ce que notre *Epistolario* fût arrivé à la lettre P pour y mettre ce qui, à lui seul, formera un gros volume? M. Marcille prépare la publication des lettres de Prud'hon; M. Eugène Müntz a rapporté de Rome le vrai texte des lettres de Mariette, et ce gros volume a sa place toute naturelle comme complément de l'*Abecedario*. Cochin, qui était plein de bon sens, de bienveillance, et qui écrivait à merveille, a laissé une suite de lettres à M. de Marigny, dont il était le conseil, et qui présente le tableau le plus intelligent et le plus complet de l'art français au milieu du XVIIIe siècle; M. Guiffrey les a réunies et il ne faut pas moins de deux volumes pour les imprimer. Dans un autre sens, la correspondance de Delacroix mérite bien qu'un éditeur la réunisse et lui donne la valeur d'une publication séparée. Pour Léopold Robert, les premières lettres ont été publiées par M. Feuillet de Conches, de nouvelles l'ont été par M. Charles Clément dans leurs monographies, et l'on vient d'en publier en Suisse tout un volume spécial.

» Ce serait donc augmenter de bien nombreux volumes notre *Epistolario*, et, dans certains cas, — celui de Léopold Robert par exemple, et il ne serait pas le seul — on se trouverait devant une propriété privée qu'on serait forcé de respecter. Le recueil ne pourrait donc pas être complet, et, je le répète, les lettres inédites conservées dans les cabinets d'amateurs et dans les collections publiques sont en tel nombre que le recueil, si on lui peut

faire une objection, serait plutôt effrayant par l'étendue qu'il doit atteindre.

» En même temps il a paru à votre Comité que ces lettres imprimées devaient figurer d'une façon quelconque dans l'*Epistolario*, et cela par voie d'indication et de renvois. On le pourrait faire dans le recueil à l'article de ceux qui y auraient des lettres nouvelles, et, pour ceux qui n'en auraient pas, ces renvois bibliographiques leur constitueraient un article encore bien utile.

» Il s'est alors produit une opinion qui a vite prévalu. C'est qu'il était utile d'établir cette bibliographie à part et de la publier non-seulement en dehors du recueil des lettres, mais avant lui et en quelque sorte à l'état d'introduction.

» C'est donc cette bibliographie des lettres d'artistes français déjà imprimées qui est en réalité l'affaire présente et dont il convient de s'occuper. Elle est commencée, et l'on a déjà mis en fiches le dépouillement de quelques collections, les *Lettere pittoriche* de Bottari d'après la seconde édition de Ticozzi, les recueils similaires et contemporains de Gualandi et du marquis Campori, le recueil de fac-simile de l'*Isographie*, la *Revue universelle des Arts* de Bruxelles, le Dictionnaire de M. Jal, et la totalité des *Archives de l'Art français*. En y joignant le dépouillement des catalogues de ventes d'autographes de l'un de nous, complété par la collection de M. Étienne Charavay, ce serait déjà un volume, et un volume bien utile. Mais ce n'en est encore que le commencement et, s'il est impossible de penser qu'on sera réellement complet, il n'en faut pas moins faire intervenir le renvoi aux livres de toute nature qui contiennent des lettres d'artistes. Sans parler des monographies biographiques qui en offrent un grand nombre, on en trouve dans les recueils ou dans les ouvrages les plus divers. Permettez-moi de vous en citer seulement deux exemples parce qu'ils me sont tombés sous les yeux ces jours derniers. Il y a une lettre de David dans les mélanges in-4°, publiés à un moment par le journal le *Constitutionnel*, et il y en a deux, et celles-là des plus précieuses, dans les *Souvenirs de Madame Récamier*, publiés par Mme Lenormant. C'est pour l'indication de ces lettres éparses que votre concours nous sera bien précieux. Lorsque vous en rencontrerez ainsi dans le hasard de vos lectures, notez-les et mettez votre note dans cette bibliographie commune. Elle sera ainsi plus complète et par là plus utile et plus intéressante.

» Je vous ai présenté l'état de cette question nouvelle, encore trop éloignée de sa réalisation pour l'avoir mise dans le rapport annuel et l'avoir confondue avec les affaires absolument actuelles. Il faut faire cet *Epistolario;* mais il faut que la Société soit plus riche, ou même seulement moins pauvre, et pour cela attendre ce que produira la publication des Procès-verbaux de l'Académie, s'efforcer surtout d'accroître de proche en proche le nombre de nos Sociétaires qui ne diminue pas, mais qui ne s'augmente pas comme il le devrait. Quant à la bibliographie des lettres déjà imprimées, c'est en tout cas par elle qu'il faut commencer, et votre Comité vous en entretient précisément pour qu'une fois informés, vous lui puissiez rendre le service de l'aider à l'occasion dans cette tâche qui, si modeste qu'elle soit, n'est pourtant pas sans difficultés. »

Le Président demande ensuite si quelque membre a de nouvelles

observations à présenter. Personne ne réclamant la parole, la séance est levée à cinq heures un quart.

ÉTAT-CIVIL D'ARTISTES FRANÇAIS.

Sous le titre qu'on vient de lire nous ouvrons une série à laquelle nous invitons tous nos lecteurs à collaborer. Tous les actes d'état-civil des artistes français n'ont pas été publiés par Jal, ni par MM. Herluison et Piot. Sauf les registres d'Avon, de Fontainebleau et de Melun, presque tous les registres de la province sont encore à dépouiller. Si nous ne pouvons entreprendre un pareil travail, si nous ne pouvons espérer qu'il soit accompli de sitôt, nous pouvons recueillir et publier ici, soit les actes d'état-civil inédits, soit ceux qui se trouvent perdus dans des ouvrages où on ne songerait pas à aller les chercher, soit les épitaphes d'artistes, qui souvent résument très-complètement l'état-civil du défunt. Nous sollicitons donc les communications de cette nature de la façon la plus pressante, assurés que nos lecteurs comprendront l'importance de la série que nous inaugurons aujourd'hui, et voudront tous contribuer à l'enrichir.

Nous commençons par les actes que nous avons sous la main; on verra par ces premiers exemples combien sont variées les sources qui peuvent alimenter cette série :

I.

ACTE DE DÉCÈS DE *Philippe Pasdeloup*, RELIEUR DOREUR DE LIVRES[1].

1728, 30 avril : Le samedy, premier jour de may, *Philippe Padeloup*, relieur doreur de livres, doyen de sa communauté, veuf de Estiennette Neron, décédé le jour d'hier 30 avril dernier, rue Saint-Jacques, âgé d'environ soixante et dix-huit ans, a esté inhumé dans le charnier du Crucifix en cette église, en présence de Me Claude-Philippe Padeloup, prêtre habitué de cette église, son fils, de Me François Guyne, prêtre chapelain de St Yves, de Me François-Jérôme Le Prestre, procureur au Chastelet, son neveu, et de Barthelemy Cellier, maistre perruquier, aussi son neveu[2].

Signé : Padeloup. — F. Guyne. — Le Prestre. — B. Cellier.

(Registres de la paroisse de Saint-Séverin.)

II.

ACTE DE MARIAGE DE *Jean Mansart de Jouy*, ARCHITECTE[3].

1750, 6 juillet : Mariage de *Jean Mansart de Jouy*, architecte à Paris, fils

1. Cet acte a déjà été publié par le *Bulletin du bibliophile*, 16e série, 1864, p. 990.
2. Voy. sur la famille des *Padeloup* le Dict. de Jal.
3. Communiqué par H. Champion. — Cet acte est publié dans la réimpression de l'abbé Lebeuf, par M. Cocheris, t. IV, 1re partie, p. 209.

de Jean-Jacques Hardouin Mansart[1], comte de Sagone, et de Madeleine Dugueny, avec Marie-Marguerite Julien de la Villette, fille d'Antoine Julien de la Villette, bourgeois de Paris, et de Marie-Aimée Raflé.

(Registre de la paroisse d'Auteuil près Paris.)

III.

Enterrement de *Claude Gaineau*, peintre[2].

21 juin 1772 : Convoi de *Louis-Claude Gaineau*, maitre-peintre de l'Académie de Saint-Luc [3], veuf en premières noces de Marie-Hélène Baujeu, veuve Mabille, et lors de son décès époux de Marie-Magdeleine Mabille, décédé la veille, âgé de 39 ans.

Témoins : Pierre-Marc Mabille, marchand tapissier, père de la veuve ; — Paul-François Crespé, bourgeois de Paris, beau-frère ; — Pierre Truchot, marchand grainier, allié du défunt.

IV.

Naissance de *Jean-Lubin Vauzelle*, peintre en miniature[4].

Le 16 février 1776, un fils, né du même jour du légitime mariage de Michel Vauzelle, plâtrier, et de Marie Gillette Chennevière, ses père et mère, de cette paroisse, a été baptisé par nous vicaire soussigné et nommé *Jean Lubin*[5], par Étienne-Jean-Baptiste Chennevière, le parrain, oncle maternel du baptisté, de la paroisse de Rouvray-Saint-Denis ; la marraine a été Marie-Anne Hardy, de la paroisse de Pussay, lesquels ont signé avec nous.

Signé : Étienne-Jean-Baptiste Chennevière, Marie-Anne Hardy ; Peschard, vicaire.

V.

Épitaphe de *Pierre-Jules Delespine*, architecte[6].

Pierre-Jules Delespine — architecte — Membre de l'Institut — du jury de l'École royale — d'architecture — et du Conseil des Bâtiments — civils — né

1. Voyez le Dict. de Lance, II, p. 110. Mansart de Jouy commença le portail de Saint-Eustache.

2. Extrait des enterrements de la paroisse de Saint-Sulpice, communiqué par M. le marquis Joseph de Laborde.

3. Cet artiste, qui ne peut figurer dans la liste des membres de l'Académie de Saint-Luc, publiée dans l'*Almanach des artistes* de 1776 et réimprimée dans la *Revue universelle des arts* (XVI, 297), ne prit part à aucun des Salons ouverts par les maîtres-peintres de la corporation de Saint-Luc de 1752 à 1774.

4. Extrait des registres de la commune d'Angerville-la-Gâte, arrondissement d'Étampes (Seine-et-Oise), communiqué par M. Jacob, notaire à Angerville.

5. Voyez la notice détaillée de Gabet sur *Jean-Lubin Vauzelle*.

6. Cette épitaphe, qui ne se trouve pas dans le *Plan général du cimetière Montmartre* de 1837, cité dans notre dernier numéro, nous a été communiquée par M. Charles Lucas, architecte. La tombe de Delespine est située entre le tombeau de Godefroy Cavaignac et celui de Madame de Girardin, en face du caveau des Haudebourt-Lescot. L'inscription, en belles majuscules, est gravée sur un cippe qui se dresse derrière une pierre tumulaire. Voyez sur les Delespine le Dict. de Lance (t. I, p. 203 et 204).

à Paris le XXXI. VIIIbre MDCCLVI — décédé le XVI septembre MDCCCXXV — Sa veuve et ses élèves — érigèrent ce monument.

(*A suivre.*)

NOUVELLES DIVERSES.

— L'étendue du compte-rendu de l'Assemblée générale des membres fondateurs de la Société a fait ajourner au prochain Bulletin l'analyse des séances du Comité pendant l'hiver 1875-1876.

— Le volume des *Nouvelles Archives de l'Art français* pour 1876 est aujourd'hui entièrement terminé. Il sera distribué aux Sociétaires avant la fin du mois d'avril. Ils recevront dans le courant du mois de mai le premier volume des procès-verbaux de l'ancienne Académie de peinture.

— Les premiers fascicules de l'*Inventaire des richesses d'art de la France* viennent de paraître chez l'éditeur Plon. Ces fascicules contiennent l'inventaire de Saint-Germain-l'Auxerrois, des Archives nationales de Paris et de la bibliothèque de la ville de Versailles.

— Le musée de Rouen a fait tout récemment l'acquisition de l'œuvre lithographié de Géricault.

Cette collection, formée jadis par le sculpteur H. de Triqueti, est une des plus complètes qui existent, car sur les cent lithographies qui la composent il ne manque que deux pièces; cette collection contient en outre l'unique eau-forte que Géricault ait faite et plusieurs dessins fort importants du maître. Elle a été payée 4,000 fr.

Le musée de Rouen semble ainsi entrer dans la voie que lui avait indiquée un de nos confrères, M. Jules Hédou, qui, récemment, dans son discours de réception à l'Académie de Rouen, réclamait la création d'un cabinet d'estampes et d'une bibliothèque spéciale de beaux-arts à Rouen.

— L'Union centrale des beaux-arts appliqués à l'industrie prépare pour le mois d'août une exposition qui ne saurait manquer d'offrir un très-grand intérêt. Nous ne nous occuperons pas ici de la partie moderne, de l'exposition des produits industriels dans lesquels l'art entre pour une plus ou moins large part. Mais l'exposition rétrospective, exclusivement consacrée à l'histoire de la tapisserie à toutes les époques, nous promet à la fois un spectacle des plus intéressants et une occasion unique d'étudier, de comparer les produits des fabriques les plus célèbres. Nous espérons que les amateurs répondront à l'appel qui leur est adressé. L'Union centrale a obtenu de l'État le concours le plus large; toutes les tapisseries du Garde-meuble ont été mises à sa disposition. On verra donc réunies les plus belles suites des Gobelins, les plus beaux ouvrages de Beauvais et de la Savonnerie.

Imprimerie Gouverneur, G. Daupeley à Nogent-le-Rotrou.

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE L'ART FRANÇAIS

SOMMAIRE : I. *Avis aux membres de la Société.* — II. Analyse des séances du Comité de la Société du 11 janvier au 11 avril. — III. Pièces concernant des artistes français, publiées dans les trois premiers volumes de la *Revue des documents historiques.* — IV. Notes sur la vie privée et les mœurs des artistes au XVIIe et au XVIIIe siècle : 1° *Libéral Bruand;* 2° *Charles Perrault;* 3° la veuve du surintendant *Fouquet;* 4° *J.-B. Belin de Fontenay;* 5° Rébellion d'un modèle de l'Académie de Saint-Luc. — V. Les origines de la galerie du duc d'Orléans. — VI. Une galerie de portraits d'artistes au Louvre.

AVIS.

Les membres de la Société sont prévenus qu'il ne reste plus qu'un très-petit nombre d'exemplaires de la deuxième série des *Anciennes Archives de l'Art français*, publiée par Tross et acquise pour le compte de la Société.

Cette seconde série se compose, comme il a été expliqué au dernier *Bulletin*, de deux volumes. Ces derniers exemplaires seront livrés aux membres de la Société qui en feront la demande au prix de 15 francs les deux volumes.

SÉANCES DU COMITÉ DE LA SOCIÉTÉ.

Mardi 11 janvier 1876. — Le Secrétaire rend compte de l'état du volume en cours de publication.

— Il est procédé au tirage au sort des membres sortants du Comité en 1876. Le sort désigne MM. Lot, Cousin, Lafenestre, de Montaiglon et Lambert.

Mardi 8 février 1876. — Le Secrétaire annonce que le volume des *Nouvelles Archives* pour 1876 est presque terminé.

— L'impression des Procès-verbaux de l'Académie a subi quelques retards; mais l'imprimeur de la Société a promis de réparer le temps perdu.

— La séance générale annuelle des membres-fondateurs est fixée au 25 février. Elle aura lieu, comme l'année précédente, dans la salle de

la Commission des monuments historiques que M. le Directeur des Beaux-Arts a bien voulu mettre à la disposition de la Société.

M. de Montaiglon est chargé de présenter le rapport annuel sur l'état des travaux de la Société et M. Guiffrey le rapport sur l'état des fonds.

— Le Président informe le Comité que M. Cousin, bibliothécaire de la ville de Paris, a exprimé le vœu de ne pas être renommé membre du Comité. En présence de la résolution bien arrêtée de M. Cousin, le Comité adopte à l'unanimité la candidature de M. P. Mantz.

Le Secrétaire donne communication d'une lettre de M. Ch. Lucas, architecte, qui envoie l'épitaphe par lui relevée au cimetière Montmartre de *Delespine*, architecte, membre de l'Institut. Cette inscription sera insérée au prochain Bulletin. (Voir le *Bulletin* d'avril.)

Mardi 14 mars 1876. — Le Président met le Comité au courant de l'impression du volume des *Nouvelles Archives* et de celui des *Procès-verbaux de l'Académie.*

— M. Lambert dépose les copies d'un certain nombre de lettres d'artistes français dont il possède les originaux.

— Le Comité s'occupe du volume de documents pour 1877 ; on en possède déjà les premiers éléments, un certain nombre de pièces destinées à celui de 1876 ayant dû être écartées à cause de la trop grande abondance de matériaux.

— M. Duplessis annonce que le soir même doivent être vendus, avec les livres de fonds de la librairie Tross, les exemplaires restants de la deuxième série des *Anciennes Archives ;* il s'étonne que le nombre de ces exemplaires (quarante-deux) soit aussi restreint.

M. Mantz pense qu'il y aurait grand intérêt pour la Société à acquérir ces exemplaires à un prix modéré et à les réserver à ses membres, s'il est bien constant qu'il n'en reste pas un plus grand nombre.

Le Secrétaire est chargé par le Comité d'acquérir ces exemplaires au compte de la Société, si leur prix le permet.

— Le Comité fixe à *quinze francs* le prix du volume de 1876 des *Nouvelles Archives* pour les non souscripteurs, et au même chiffre le prix du premier volume des Procès-verbaux de l'ancienne Académie de Peinture.

Mardi 11 avril 1876. — Le Secrétaire annonce que l'impression du volume de documents pour 1876 est terminée et que l'imprimeur a promis d'achever rapidement le premier volume des Procès-verbaux de l'Académie.

Le Comité est informé de l'acquisition faite à la vente Tross des exemplaires restants de la deuxième série des anciennes Archives.

Cette série se compose de deux volumes ; le second même n'a pas de table. Il n'en reste bien réellement que quarante exemplaires. La presque totalité de l'édition a été détruite par l'humidité du magasin dans lequel elle était déposée. En présence de ces faits, le Comité décide que ces quarante exemplaires seront strictement réservés aux membres de la Société. Le prix en est fixé à *dix francs* pour les vingt premiers exemplaires demandés, et à *quinze francs* pour les vingt derniers.

— Le Comité s'occupe ensuite de la proposition de faire paraître tous les deux mois le Bulletin, jusqu'ici trimestriel, de la Société. M. de Lajolais observe qu'il n'y aurait pas grand avantage à augmenter aussi peu la périodicité du Bulletin. Il demande si l'abondance des matériaux et si l'état des fonds permettraient de rendre le Bulletin mensuel. A la première question il est répondu affirmativement ; mais l'examen des dépenses du Bulletin prouve qu'il faudrait au moins trente souscripteurs nouveaux pour permettre à la Société de faire les frais d'un Bulletin mensuel, si elle ne voulait pas se trouver exposée à suspendre un jour ses autres publications.

Le Comité décide l'ajournement de la question à la fin de l'année et prend la résolution de faire de nouveaux efforts pour augmenter le nombre des adhérents. L'exposition que l'Union centrale organise pour le milieu de l'été offrira une excellente occasion de faire connaître la Société, son but et ses publications. M. de Lajolais promet le concours le plus dévoué de l'Union centrale, à laquelle appartiennent d'ailleurs plusieurs membres du Comité.

PIÈCES CONCERNANT DES ARTISTES FRANÇAIS

PUBLIÉES DANS LA

REVUE DES DOCUMENTS HISTORIQUES.

Le Bulletin, ainsi que nous l'avons annoncé dès l'origine, doit tenir autant que possible ses lecteurs au courant des publications de pièces faites dans des recueils étrangers aux *Nouvelles Archives*. Au premier rang des Revues qui ont donné, dans ces derniers temps, des documens importants sur les artistes français, il faut placer la *Revue des Documents historiques*, de M. Etienne Charavay. Bien qu'elle soit forcément connue d'un certain nombre de nos lecteurs, il ne sera pas cependant inutile d'analyser très-succinctement les documents qu'elle a publiés. L'importance des pièces que M. Charavay a reproduites, les fac-simile dont il accompagne les autographes les plus curieux, enfin les excellents commentaires dont les textes sont accompagnés, donnent à sa Revue un grand intérêt. Nos lecteurs trouveront chez lui ce que nous ne pouvons pas leur donner, les fac-simile des autographes d'artistes.

Aujourd'hui nous relevons tous les documents sur des artistes français[1] publiés dans les trois premiers volumes (1873-1876). Nous indiquons à la suite de chaque mention si la pièce est ou non accompagnée de fac-simile. Enfin, pour la commodité des recherches, nous avons rangé ces documents dans l'ordre chronologique.

X.

I. — Quittance d'une somme de 16 francs d'or payés à *Mathieu Brunen*, maître maçon, qui avait élargi et mis en état la porte principale de l'église de Saint-Denis pour l'entrée du roi Charles V après son couronnement à Reims, mai 1364 (T. III, p. 31).

II. — Analyse d'une lettre de Jean Lemaire de Belges relative à la construction de l'église de Brou, à l'albastre qui y était employé et à son ami *Jean Perréal*, dit *Jean de Paris*, 20 novembre 1510 (T. III, p. 42). Cette lettre faisait partie de la collection F. de C. vendue le 26 avril 1875.

III. — Lettre de *Jean Perréal* à Loys Barangier, secrétaire de Marguerite d'Autriche, sur la construction de l'église de Brou, 9 octobre 1511 (T. III, p. 112).

IV. — Lettre de *Jean Perréal* à Marguerite d'Autriche sur le même objet, 1er décembre 1511, de la collection du comte Gilbert Borromée de Milan. *Fac-simile* des formules finales et de la signature (T. III, p. 116).

Ces trois lettres ont été tirées à part et forment une plaquette, in-8°.

V. — Extraits des acquits sur l'épargne de François Ier concernant des achats d'étoffes pour l'habillement des filles du Roi, vers 1536 (T. II, p. 77).

VI. — Lettres de François II accordant au *Primatice* la surintendance de ses bâtiments, aux appointements de 1,200 livres par an, 12 juillet 1559 (T. I, p. 31).

VII. Quittance signée *Bologne*, pour deux mois de ses gages pendant les mois de juillet et août 1569, à raison de 1,200 livres par an, 2 septembre 1569. *Fac-simile* de la pièce (T. I, p. 32).

Partie du testament du *Primatice* (20 février 1562) cité d'après le *Carteggio* de Gaye (T. I, p. 33).

1. Nous mentionnons aussi une lettre de Van Dyck; mais elle rentre au moins par un côté dans le cadre de nos travaux : elle fut écrite pendant un séjour que le peintre fit à Paris où il avait été attiré par l'espoir d'obtenir d'importantes commandes.

VIII. — Quittance de *Jacques de Hoey*, d'une somme de 300 livres pour deux tableaux peints sur cuivre, l'un représentant un Sépulcre, l'autre l'Entrée de Louis XIII à Nantes, 20 mars 1615. *Fac-simile* de la signature (T. I, p. 37).

IX. — Quittance de *Nicolas Poussin* d'une somme de 2,000 livres pour le tableau de la Cène fait pour le Roi, 16 septembre 1641. *Fac-simile* de la signature (T. II, p. 92).

X. — Lettre d'*Antoine Van Dyck*, alors à Paris, demandant un passe-port pour s'en retourner en Angleterre, 16 novembre 1641.

Cette lettre, en français, a été écrite vingt jours avant la mort de l'artiste. *Fac-simile* de la signature; pièce tirée de la collection de M. Benj. Fillon (T. II, p. 151).

XI. — Reçu de *Jacques Torelli*, le machiniste des ballets de Louis XIV, d'une somme de 3,000 livres donnée par le Roi, 9 juillet 1655 (T. I, p. 145).

XII. — Brevet du Roi accordant à l'Académie de Peinture le logement du tapissier Pierre Dubourg récemment décédé, 25 mars 1657 (T. II, p. 26). *Fac-simile* des signatures de Ratabon et de *Warin*.

XIII. — Lettre de *Testelin*, au nom de l'Académie de Peinture, à *Errard*, directeur de l'Académie de Rome, au sujet de la jonction de l'Académie de Paris avec celle de Saint-Luc de Rome, 26 décembre 1676. *Fac-simile* des formules finales et de la signature de *Testelin* (T. II, p. 28).

XIV. — Lettre de Colbert à *Charles le Brun* ordonnant de rayer des registres de l'Académie de Peinture *Testelin*, *Michelin*, *Ferdinand*, *Bernard*, *Rousseau* et *Lespagnandel*, comme protestants, 10 octobre 1681. *Fac-simile* de la pièce entière (T. II, p. 31).

XV. — Compte des recettes et des dépenses de l'Académie de France à Rome pendant le second trimestre de l'année 1683, de la collection du comte Gilbert Borromée de Milan. Fac-simile de la signature de *Ch. Errard* (T. III, p. 123-132).

XVI. — Lettre de *Pierre Puget* à Emmanuel Brignole, du 15 février 1668. Cab. Feuillet de Conches (T. I, p. 4).

XVII. Autre lettre de *Puget* au marquis de Villacerf, 21 avril 1692, sur le bas-relief d'Alexandre. Acquise par M. B. Fillon (T. I, p. 5).

XVIII. — Autre lettre de *Puget* au même sur le payement de l'Alexandre, 26 septembre 1693. *Fac-simile* de la pièce (T. I, p. 6).

XIX. — Autre lettre de *Puget* au même, 22 mars 1694; déjà publiée par M. Lagrange. M. Charavay a revu et complété le texte sur l'original appartenant à M. Feuillet de Conches (T. I, p. 7).

XX. — Rapport autographe de *Pierre Mignard,* premier peintre du Roi, à Colbert de Villacerf sur un tableau de Sarabat, représentant le changement d'Io en vache, 22 décembre 1693. *Fac-simile* des formules finales et de la signature (T. III, p. 1).

XXI. — Lettre d'*Antoine Desgodetz*, architecte du Roi, rendant compte du jugement prononcé par l'Académie, en 1696, dans le concours des grands prix, à Paris, 1er aoust 1696. *Fac-simile* des formules finales et de la signature (T. III, p. 93).

XXII. — Lettre de *Noel Coypel*, directeur de l'Académie de Peinture, à Colbert de Villacerf sur ce qui se passe à l'Académie, à Paris, 21 aoust 1696. *Fac-simile* des formules finales et de la signature (T. III, p. 100).

XXIII. — Quittance de *Jean Balthasar Keller,* commissaire général des fontes de l'artillerie de France, pour une rente constituée sur l'Hôtel-de-Ville de Paris, 12 février 1698. *Fac-simile* de la pièce, collection J. Boilly (T. II, p. 79).

XXIV. — Lettre d'*Hyacinthe Rigaud,* au sujet d'un portrait du cardinal de Bouillon, commencé vingt-trois ans auparavant et non terminé, 26 avril 1731. *Fac-simile* de la signature (T. II, p. 168).

XXV. — Lettre de *Greuze* remerciant une Académie (de province probablement) d'avoir bien voulu l'admettre dans son sein, 9 mars 1766 (T. I, p. 176).

XXVI. — Lettres de madame *Greuze* négociant la vente des œuvres de son mari, 27 octobre 1780 et 6 janvier 1781 (T. I, p. 178, 179).

XXVII. — Quittance de *Pierre* d'une somme de 600 livres par lui payée aux peintres *Duplessis* et *Ducreux*, pour une copie de deux portraits du Roi et de la Reine[1] destinés à la galerie de Saint-Cloud, 13 janvier 1777. *Fac-simile* de la signature de *Pierre* (T. III, p. 169).

XXVIII. — Quittance de *Pajou* pour le buste en marbre blanc de la comtesse du Barry. Les quatre payements, espacés entre le 9 novembre 1775 et le 20 janvier 1777, montent en tout à quatre mille livres. *Fac-simile* de la signature de *Pajou* (T. I, p. 129).

1. Louis XVI et Marie-Antoinette.

XXIX. — Quittance de *Caffiéri*, reproduite en *fac-simile*, pour solde d'un buste en marbre de Louis XV, appartenant à madame du Barry, 5 novembre 1779 (T I, p. 130).

XXX. Quittance d'un à-compte de 3,000 livres reçu par Le Doux, l'architecte de Luciennes, 7 mars 1776 (T. I, p. 132).

XXXI. — Lettre de *Ménageot*, directeur de l'Académie de France à Rome, sur les travaux des pensionnaires. Cette lettre manque au volume, si incomplet d'ailleurs, de M. Lecoy de la Marche. *Fac-simile* de la souscription et de la signature, 15 septembre 1790 (T. II, p. 180).

XXXII. — Lettre de M. de Marigny à *Joseph Vernet* au sujet de deux tableaux de lui qu'il vient de recevoir (notamment un Orage), 17 novembre 1761 (T. III, p. 143).

XXXIII. — Note de *J. Vernet* au sujet de différentes sommes qu'il réclame de la succession de M. de Ménars (T. III, p. 145).

XXXIV. — Note des tableaux envoyés par Joseph Vernet au salon de 1789, dressée par le peintre lui-même (T. III, p. 146.)

XXXV. Traité entre Carle Vernet et Auber pour l'exécution de six dessins de figures équestres, 19 août 1807 (T. III, p. 147).

VARIÉTÉS.

I.

NOTES SUR LA VIE PRIVÉE

ET LES MŒURS DES ARTISTES AU XVIIe ET AU XVIIIe SIÈCLE.

(*Suite*).

Grâce à la libéralité de notre confrère, M. Campardon, cette série, inaugurée au mois de janvier dernier, est assurée désormais d'une longue et brillante carrière. Nous publierons successivement dans chacun des Bulletins qui vont suivre les nombreuses pièces dont nous avons actuellement la copie entre les mains; nous ne doutons pas qu'elles ne trouvent auprès de nos lecteurs l'accueil qu'ont déjà rencontré les premiers extraits.

J. J. G.

I.

LIBÉRAL BRUAND [1],

architecte des bâtiments du Roi.

L'an 1679, le mardi 24e jour d'octobre, environ heure de midi, nous Nicolas Labbé, etc., ayant été requis par *Libéral Bruand*, architecte des bâtiments du roi, demeurant rue Neuve Saint-Louis, Marais du Temple, sommes à l'instant transporté en ladite maison, où étant, ledit sieur *Bruand* nous a fait plainte et dit que, depuis le dernier septembre dernier jusqu'à samedi 21e du présent mois, Louise-Françoise Rogier est entrée au service de la dame, sa femme, en qualité de fille de chambre, et que, pendant ledit tems qu'elle y étoit, elle lui a pris et volé dans sa maison un manchon de martre de valeur de six pistoles, quarante-quatre jetons d'argent marqués de façon différente et un chapelet de bois de calembourg dont les gros grains sont de filigrane d'or avec un petit reliquaire d'or étant aud. chapelet représentant une tête de mort. Duquel vol en partie, savoir dud. manchon ou desd. jetons, s'étant aperçue lad. dame Bruand, elle auroit été obligée de la mettre dehors ledit jour samedi dernier et que depuis lad. dame Bruand s'est aussi aperçue du vol dud. chapelet, lequel même en notre présence lad. Rogier est demeurée d'accord de l'avoir pris et mis dans un panier au linge sale pour le cacher, duquel elle a détaché led. reliquaire d'or qui est dans la maison où elle demeure sur le Pont Marie, à la Gerbe d'or, chez la nommée Julien. Pourquoi led. sieur plaignant nous a requis de nous transporter en sadite maison pour y recevoir sa plainte contre lad. Rogier qu'il a fait venir pour cet effet chez lui. Et après avoir en notre présence fait regarder dans un coffre s'est seulement trouvé les petits grains du chapelet. Pourquoi il nous a requis pour raison de tout ce que dessus de faire emprisonner la Rogier, déclarant qu'il se rend partie formelle à l'encontre d'elle.

Signé : BRUAND.

Sur quoi nous, commissaire susdit, après qu'il a été fait rapport de tout ce que dessus à M. le Lieutenant criminel, il a ordonné que du contenu au présent procès-verbal il en seroit par nous plus amplement informé et ce pendant ladite Rogier relaxée, mise en notre garde, à la charge de la représenter toutes et quantes fois.

Et ledit jour, 24 octobre 1679, sur les six heures du soir, est comparu en l'hôtel de nous commissaire susdit, ledit sieur Libéral Bruand, lequel nous a

1. Sur Libéral Bruand, il suffira de renvoyer le lecteur au Dictionnaire de Jal. Nous rappellerons seulement les phases principales de la carrière de cet architecte distingué. Né vers 1637 (on ignore la date exacte), il commença l'hôtel des Invalides (l'église et la coupole sont de J. Hardouin Mansart), la Salpêtrière et continua l'église des Petits-Pères, aujourd'hui Notre-Dame-des-Victoires. Ad. Lance, dans son Dictionnaire des Architectes, donne la nomenclature à peu près complète de ses ouvrages. Sa femme, citée dans l'acte que nous publions, s'appelait Catherine Noblet et était fille de Michel Noblet, maître des œuvres de la ville et garde des fontaines publiques de la ville. On ne connaît pas l'époque précise de son mariage que Jal fixe approximativement à l'année 1661. Elle eut neuf enfants, dont sept fils. Libéral Bruand mourut le 22 novembre 1697, rue Saint-Louis, âgé de soixante ans, *ou environ.*

dit qu'il n'entendoit se porter partie à l'encontre de lad. Rogier, et consentoit à son égard qu'elle fut relaxée.

Signé : Bruand.

Et après que nous commissaire susdit avons fait apparoir à M. le Lieutenant criminel du désistement ci-dessus, il a ordonné que lad. Rogier seroit relaxée à sa caution juratoire, et cependant que de la garde d'icelle nous en serions bien et valablement déchargé. Fait le 26e octobre 1679.

(Arch. nat. Y. Liasse 1812. Commre Labbé).

II.

Charles Perrault,

ancien contrôleur des bâtiments du roi.

Et ledit jour, 20 avril 1700, est comparu messire *Charles Perrault*[1], ancien controlleur des bâtimens du roi, demeurant place de Fourcy, qui nous a déclaré qu'il a deux pieds de table dont un de bois doré[2] et l'autre avec des ornements de bronze doré, un cabinet orné de bas-reliefs d'argent et d'ornements de bronze doré sur un pied doré, un cabinet d'orgue avec des ornements de bronze doré, deux guéridons pareils, deux autres plus hauts pareils, un clavessin orné de filets d'or, un cabinet dont le pied est doré par les bas et chapiteaux, une tablette pour mettre des livres à filets d'or, quatre petits bustes de plâtre doré, quatre pendulles avec des ornements de bronze doré, dont une sur une console de bois doré, deux bustes de bronze doré, six plaques de bois doré, la figure d'un enfant de bronze doré, une autre petite pareille, un miroir dont la bordure contient des ornements de bronze doré, deux paires de chenets dout un de cuivre, l'autre de fer, et un écran qui ont des ornemens de bronze doré, et a signé : Perrault.

Nous a de plus déclaré qu'il a un bassin d'argent pesant treize marcs et a signé : Perrault.

(Arch. nat. Y. Liasse 106. Commre Regnard).

1. Nous ne rappellerons pas ici les titres littéraires de Perrault. Il nous intéresse à un autre point de vue, je veux dire en raison de sa qualité de contrôleur des bâtiments du Roi et du rôle prépondérant qu'il eut dans les grands travaux de construction sous le ministère de Colbert. On connaît les intéressants *Mémoires*, publiés pour la première fois en 1759 par les soins de *Patte*, l'architecte. Charles Perrault, né le 12 janvier 1628, mourut le 16 mai 1703.

2. On sait à quels expédients la détresse du trésor avait réduit Louis XIV pendant les dernières années de son règne. Un des plus désastreux assurément par ses conséquences fut cet édit du mois de mars 1700 qui ordonnait aux particuliers de déclarer d'abord, puis de porter à la Monnaie tous les meubles dans lesquels il entrait de l'or ou de l'argent. Le moindre oubli était puni des peines les plus sévères ; aussi chacun s'empressait-il de venir faire sa déclaration devant le commissaire de son quartier et, pour éviter toute recherche et toute inquiétude, bien des gens s'empressaient de déclarer les meubles dont le trésor royal ne pouvait tirer aucun profit. Nous donnons ici deux de ces déclarations auxquelles le nom du comparant prête un certain intérêt ; nous avons publié dans le troisième volume des *Nouvelles Archives de l'Art français* (1874-75, p. 223) une déclaration analogue du peintre *Largillière* qui porte la date du 17 avril 1700.

III.

Marie-Magdeleine de Castille, veuve de Nicolas Fouquet.

Déclaration de ses meubles dorés.

Et ledit jour, 21 avril, est comparue dame *Marie-Magdeleine de Castille*[1], veuve de messire *Nicolas Fouquet*, surintendant des finances, demeurante dans l'un des pavillons du Val-de-Grâce, qui nous a déclaré qu'elle a un lit de campagne découpée d'estoffe or et argent avec les chaises pareilles, une tenture de tapisserie de damas à demi léz de brocart d'or, vingt chaises et un bois de lit de bois doré, un sopha à six places de même, un lit de tapisserie et les chaises garnis de franges d'or, six petites consoles, douze petits pieds dorés, deux guéridons et deux tables et un bureau dorés en partie, un petit lit tout garni d'une dentelle or et argent[2] et a signé : M. de Castille.

(Arch. nat. Y. Liasse 106. Commre Regnard).

IV.

J.-B. Belin de Fontenay,

peintre de fleurs[3].

L'an 1706, le lundi 8 novembre, du matin, est comparue pardevant nous, Jean Tourton, etc., demoiselle *Marie Monnoyer*, femme du sieur *de Fontenay*, peintre de l'académie du roi, qui nous a rendu plainte contre lui et autres qu'elle nommera en tems et lieu, de ce que depuis quelque tems lui *Fontenay* l'a chassée de chez lui, sans aucun sujet, par emportement. Une personne de ses amis s'étant entremis en apparence pour les accommoder, lui a fait entendre qu'il falloit laisser passer quelque tems, qu'il feroit si bien qu'il les remettroit ensemble en tranquillité, qu'il la prioit de faire ce qu'il désiroit; à quoi elle a obéi quoique fort avancée pour accoucher. Il l'a conduite à Valenton sous prétexte d'y être huit jours pour prendre l'air, lui disant qu'il la viendroit voir ensuite et la raméneroit, avec sa famille, en

1. La veuve de Fouquet s'était retirée après la mort de son mari (1680) dans les bâtiments extérieurs du Val-de-Grâce, où elle mena une vie pieuse et solitaire jusqu'à sa mort, arrivée en 1716 (voy. *Mémoires de Saint-Simon*, éd. Hachette, in-8°, t. XIV, p. 112).

2. Et voilà tout ce qui restait des splendeurs de Vaux, de Saint-Mandé et de Belle-Isle !

3. On n'a pas oublié la curieuse déposition de Belin de Fontenay devant le commissaire Thiénot, publiée dans notre numéro de janvier. Aujourd'hui c'est sa femme, la fille de *Jean-Baptiste Monnoyer*, qui vient devant un autre commissaire faire l'étonnant récit d'une fugue de la maison conjugale. D'après Jal, Marie Monnoyer, fille d'un premier lit, avait épousé l'élève de son père le 15 juin 1687. Elle avait alors plus de vingt ans et par conséquent quarante ans au moins quand elle se sauva avec un des amis de son mari, soi-disant pour se soustraire aux brutalités de ce dernier. Si la réputation de la dame de Fontenay ne sort pas bien nette de cette aventure, il semble au moins que le mari eût une bonne partie des torts ; peut-être s'était-il attiré par son caractère brutal et violent les coups qu'il reçut quelques années plus tard dans la bagarre dont nous avons donné la relation.

leur maison et demeure aux Galeries du Louvre. Elle a toujours attendu ce moment. De tems à autre led. ami venoit la voir : il l'a amusée jusqu'au moment de faire ses couches. Ne pouvant plus se transporter à Paris, elle a été forcée de rester aud. lieu chez le nommé Marquiau, où elle est accouchée d'un garçon. Ledit ami a été présent à tout, a fait venir un particulier à elle inconnu pour être parrain, ayant fait baptiser l'enfant et les autres cérémonies, s'en est revenu avec le parrain en ceste ville, et laissé la plaignante auc. lieu de Valenton où elle a eu assez de peine à se rétablir. Ayant témoigné vouloir revenir en cette ville avec son mari, il a consenti à son retour ; mais, au lieu d'aller chez son mari, il l'a mise, coucher, boire et manger chez lui rue de Richelieu où elle a été pendant neuf jours jusqu'à ce jour de la présente plainte. Et sur ce qu'elle lui disoit journellement qu'elle vouloit finir et retourner chez elle, il lui témoigna que les choses n'étoient pas encore en cette situation. Lassée de souffrir de tant de remises, l'impatience l'être à son ménage, qu'il y avoit assez de tems pour que son mari reconnût sa faute, la dureté d'une pareille situation et patience de la plaignante, led. ami étant de retour de la ville, loin de lui rendre réponse, l'a injuriée, menacée et chassée de sa maison le jour d'hier et lui a dit qu'elle n'avoit qu'à aller où bon lui sembleroit ailleurs que chez son mari, et qu'avant qu'il eût peu elle auroit de ses nouvelles. En sorte qu'elle connoît qu'outre son mari elle a d'autres ennemis. C'est la raison pour laquelle elle a été *conseillée* de nous rendre plainte.

Signé : Marie Monnoyer ; Tourton.

(Liasse 1394. Comm^re Tourton).

V.

Rébellion de Nicolas Gobelet,

Modèle aux gages de l'académie de Saint-Luc [1].

L'an 1710, le lundi vingt quatriesme jour de mars, sur les sept heures et demie du soir, nous Charles Bourdon, etc., requis qu'avons été de nous transporter rue des Haults-Moulins dans l'académie de Saint-Luc des peintres et sculpteurs; où étant, se sont présentés à nous les sieurs *André Tramblin*, professeur en lad. académie, et *Antoine Pezey*, l'un des directeurs, garde et juré de lad. académie, et *Jacques Oudry* [2], l'un des anciens, et *Guillaume Verdier* [3], l'un des jeunes maîtres de lad. académie, lesquels nous ont fait plainte contre Nicolas Gobelet, étant obligé de se trouver, dans le pré-

1. Depuis le commencement du XVIIIe siècle, pour lutter contre l'influence de l'Académie royale, l'Académie de Saint-Luc avait installé des séances gratuites de modèle vivant; nous avons vu des lettres de *Cochin* se plaignant que l'Académie royale, faute de fonds, ne pût offrir aux étudiants les mêmes ressources que sa rivale ; sur quoi il chercha à faire retirer à celle-ci l'autorisation de tenir le modèle vivant.

2. *Jacques Oudry*, né en 1662, avait épousé, le 21 janvier 1685, Nicolle Papillon, plus âgée que lui, qui mit au monde, le 17 mars 1686, *Jean-Baptiste Oudry*, qui devint le célèbre peintre d'animaux (voy. Jal).

3. Ce *Guillaume Verdier* ne serait-il pas un fils de *François Verdier*, qui serait resté inconnu à Jal, car parmi les quatre enfants de Fr. Verdier qu'il cite, pas un ne porte le prénom de Guillaume.

sent mois, à six heures précises et être posé à lad. heure pour y rester jusques à celle de huit heures, pendant lequel temps les étudians se trouvent précisément à lad. heure de six heures pour travailler. Au lieu de quoi, led. Gobelet ne seroit venu qu'à sept heures sonnées; de quoi la compagnie s'étant plainte et dit que la veille des fêtes il doit rester trois heures entières et qu'il y resteroit jusqu'à dix heures; mais led. Gobelet auroit fait plusieurs réponses choquantes, jurant le saint nom de Dieu et disant que si on le pressoit de se poser il se jetteroit par la fenêtre et qu'il se f..... et moquoit de tout. En sorte que tous les étudians perdoient leur temps, ce qui est d'une conséquence très-grande, s'étant obligé envers la compagnie qui le paye très-regulièrement ; pour quoi nous ont envoié quérir pour nous rendre plainte du contenu ci-dessus, circonstances et dépendances, et de ce que led. Gobelet auroit refusé en notre présence de se mettre en place pour que les étudians puissent travailler et s'en aller de bonne heure, aiant dit plusieurs paroles qui marquoient qu'il étoit pris de vin et dans un état violent et emporté, et ont signé : A. Tramblin, J. Oudry, Verdier, A. Pezey.

Sur quoi, nous commissaire susdit, avons aux plaignants donné acte de la plainte ci-dessus et de ce que nous avons vu seize étudians qui attendoient que led. Gobelet se mît en place pour travailler, nous aiant été dit qu'il s'en étoit allé plusieurs à cause du refus qu'il faisoit de se mettre en place, et de ce que led. Gobelet nous auroit dit qu'il se moquoit des plaignans et ne vouloit se mettre en place, tenant plusieurs discours qui marquoient qu'il étoit pris de vin ou qu'il avoit l'esprit aliéné, et de ce que lui aiant dit de se mettre en place afin que tous les étudians puissent travailler, il auroit resté jusques à huit heures du soir sonnées sans s'y être mis, n'y aiant resté qu'une demie heure, les plaignans aiant été obligés de lui donner congé à cause de l'état fâcheux où il étoit, paraissant un furieux et violent.

Signé : Bourdon.

(Arch. nat. Y. Liasse 20. Comm^re Bourdon).

II.

LES ORIGINES DE LA GALERIE DU DUC D'ORLÉANS.

On sait l'importance de cette belle collection qui passa si malheureusement en Angleterre au moment de la Révolution et y fut dispersée, malgré les efforts tentés par M. de Laborde de Méréville, l'ancien banquier de la cour, pour la conserver intacte. Nous n'avons point ici à nous étendre sur les chefs-d'œuvre que renfermait cette galerie et dont un des derniers débris, la petite Vierge de Raphaël, connue sous le nom de Vierge d'Orléans, a récemment passé de la collection Delessert dans celle du duc d'Aumale ; mais nous avons rencontré dans des mémoires du temps une note piquante sur les procédés employés par le Régent pour enrichir sa galerie. Nous la reproduisons sans commentaire. Ces faits nous rappellent, pour ainsi dire malgré nous, les spoliations d'églises et de musées étrangers, si vivement reprochées aux généraux et aux armées de la République.

Il est vrai que le Régent n'usait pas de violence; nous laissons à nos lecteurs le soin de décider lequel des deux procédés pourrait obtenir à la rigueur le bénéfice des circonstances atténuantes.

A. F.

« 11 juin 1723[1]. — En même temps ce prince (le duc d'Orléans) a « satisfait un autre goût : il avait vu au sacre de Reims de beaux « tableaux originaux dans l'église cathédrale, il n'a point eu de cesse « qu'il ne les ait eus et qu'il ait dépouillé cette église, comme il a fait « celle de Narbonne. Le chapitre lui a accordé un Titien de quatorze « pieds de long, un Corrége et des tableaux d'autres grands maîtres « dont il leur donnera de belles copies qui seront encore trop bonnes « pour des Champenois, et donnera au chapitre sa protection pour « le surplus. Il a quitté sa nouvelle maîtresse à Saint-Cloud pour « venir voir ces tableaux à Paris, et on ne sait qui est la plus forte de « ces passions. Les connaisseurs sont étonnés de ce qu'avec ce goût « pour la peinture, il n'en a aucun pour l'arrangement, mettant un « tableau de dévotion auprès d'une nudité; un tableau de grande « architecture auprès d'un paysage, qui en est défait, et ainsi du reste. « Il ne se plaît qu'à en amasser beaucoup. Il m'a dit qu'étant en « Espagne il avait permission de faire copier un original excellent « qui était à l'Escurial, et qu'il eut dessein de faire remettre la copie « à la place de l'original; mais que les religieux s'en étant aperçus, ils « firent arrêter le peintre et le mirent à l'Inquisition. »

Le passage suivant que nous copions dans les *Mélanges* de Bois-Jourdain[2], complète ce qu'on vient de lire et achève de nous édifier sur l'habileté du duc d'Orléans à enrichir ses collections sans bourse délier :

« Le même jour (au moment ou elle venait de recevoir les derniers « sacrements), la duchesse de Berry fit retirer tout le monde, à « l'exception de la duchesse de Mouchy; lui ordonna d'apporter son « baguier, qui valait plus de deux cent mille écus, et lui en fit pré- « sent. La marquise l'ayant reçu sans témoins, et craignant qu'on ne « l'accusât de l'avoir volé, jugea à propos de le déclarer pendant que « la princesse vivoit encore, et alla en rendre compte au Régent. Ce « prince, pour toute réponse, demanda le baguier, le prit, examina « s'il n'y manquoit rien, le mit dans un tiroir et la congédia. »

1. Revue rétrospective, 2e série, t. IX, p. 278. — *Journal de Paris sous la Régence, par Mathieu Marais.*
2. Tome I, p. 251.

III.

UNE GALERIE DE PORTRAITS D'ARTISTES

AU MUSÉE DU LOUVRE.

Une grave question, qui touche de trop près à la prospérité du Musée du Louvre pour qu'elle n'intéresse pas le monde tout entier des artistes et des amateurs, est soumise en ce moment au jugement de l'opinion publique.

On a remarqué au salon de peinture de 1876 le beau portrait de M. J.-Paul Laurens par lui-même. Cette toile, paraît-il, a été demandée au peintre par la direction de la Galerie des Offices pour la collection de portraits d'artistes peints par eux-mêmes où figurent déjà la plupart des notabilités de la peinture française contemporaine.

Au sujet de ce portrait et de sa destination, notre confrère M. Le Chevallier Chevignard demande, dans une lettre adressée au directeur de la *Gazette des Beaux-Arts*, et reproduite dans la *Chronique* du 3 juin, pourquoi on n'installerait pas à Paris une galerie de portraits d'artistes analogue à celle des Offices, ou tout au moins une collection de portraits de peintres et de sculpteurs français. Réduite à ces termes, la proposition nous intéresse tout particulièrement, et doit trouver ici un appui des plus sympathiques.

Quinze jours après la lettre de M. Le Chevallier Chevignard, la *Chronique* (17 juin) insérait une réponse de M. le directeur des Beaux-Arts faisant observer que, depuis fort longtemps déjà, la question l'avait préoccupé et qu'un jour, sous l'administration de M. de Nieuwerkerke, elle avait failli recevoir une solution favorable. A l'appui de son assertion, M. le marquis de Chennevières avait joint un extrait de ses *Portraits inédits d'artistes français*, datant de 1853 et contenant la longue liste des portraits d'artistes éparpillés entre le Louvre, le Musée de Versailles et l'Ecole des Beaux-Arts, mais appartenant incontestablement aux Musées nationaux. Cette liste démontre suffisamment que nos collections publiques possèdent actuellement les éléments d'une très-belle galerie de portraits d'artistes et que, si la direction du Louvre mettait aujourd'hui ce projet à exécution, elle pourrait installer de suite, dans une des salles vacantes de l'ancien Musée des souverains, plus de cent portraits, tous fort intéressants et parmi lesquels il y a des chefs-d'œuvre.

La conservation du Louvre qui se plaint de l'insuffisance de son budget, et qui a cent fois raison, trouverait là une excellente occasion d'ajouter à ses galeries une collection toute formée, sans dépense. Les acquisitions successives de la direction des Beaux-Arts enrichiraient rapidement cette série, et peut-être y aurait-il moyen de l'augmenter à fort peu de frais.

On sait, en effet, que la plupart de ces portraits, aujourd'hui dis-

persés, des anciens académiciens, sont des morceaux de réception donnés par les artistes à la compagnie qui les admettait dans son sein. Le titre d'Académicien, qui emporte aujourd'hui certains avantages pécuniaires, était autrefois une charge assez onéreuse pour ceux qui l'obtenaient. A plusieurs reprises, vers les débuts de l'Académie surtout, ses membres furent obligés de se cotiser pour pourvoir aux dépenses d'éclairage, d'entretien des salles, etc. Mais, sans parler de ces contributions parfois assez lourdes pour des artistes de second ordre, tous, sans exception, étaient tenus d'offrir à la compagnie une de leurs œuvres comme *morceau de réception*. On ne les admettait qu'à cette condition et après qu'ils avaient satisfait à cette obligation. Plusieurs artistes restèrent indéfiniment agréés pour ne s'y être pas soumis. C'était en quelque sorte l'équivalent du discours de réception que les membres de l'Académie française prononçaient et prononcent encore à leur entrée dans ce corps.

Pourquoi a-t-on supprimé la charge qui pesait sur les artistes Académiciens, en même temps qu'on leur accordait une indemnité dont ils n'avaient jamais joui ? Nous l'ignorons ; mais nous demandons s'il n'y aurait pas moyen de rétablir, sous une forme ou sous une autre, l'antique et excellent usage des *morceaux de réception*. Certaines Académies étrangères, celle d'Anvers notamment, commandent chaque année à leurs associés étrangers, moyennant une somme invariable, un ouvrage dont le sujet et l'importance sont laissés à leur discrétion. S'il paraît difficile d'imposer aux artistes éminents qui entrent à l'Académie une charge nouvelle sans aucune indemnité, peut-être pourrait-on l'établir moyennant une faible rétribution égale pour tous. Et nous ne doutons pas qu'ils ne s'empressent de rivaliser d'ardeur et de talent pour satisfaire à cette obligation. Les collections du Louvre, qui contiennent déjà tant de morceaux précieux dus à la coutume dont nous parlons, s'enrichiraient ainsi progressivement d'œuvres conçues et exécutées avec la même préoccupation de donner une idée aussi avantageuse que possible du talent de leur auteur.

On pourrait demander la plupart du temps aux membres de l'Académie leur portrait comme *morceau de réception*, et le joindre à la galerie spéciale dont la création est proposée et sera prochainement, nous l'espérons, définitivement arrêtée.

Je ne vois pas pourquoi la direction du Louvre hésiterait à décider la formation de cette série vraiment nationale. Elle rentrerait ainsi en possession d'un grand nombre de toiles que le public ne connaît pas, et profiterait de l'occasion pour établir son droit de propriété, incontestable à tous égards, sur beaucoup d'œuvres d'art détachées du Musée à diverses époques, et dispersées dans les anciens palais ou les établissements publics.

Voici une autre observation que nous soumettons à qui de droit :

Pourquoi dès maintenant la direction des Beaux-Arts ne réserverait-elle pas à notre grand Musée national un droit de reprise sur les statues ou les tableaux achetés après chaque salon et disséminés entre les différents Musées provinciaux ? Non pas que nous nous élevions contre cette répartition ; il serait impossible et inutile de conserver dans les salles du Luxembourg toutes les œuvres acquises chaque année par l'Etat. En outre, il est équitable que la province profite, elle aussi, des productions de nos artistes payées sur le Trésor public ; mais comme les Musées provinciaux sont des propriétés départementales ou communales, ayant leur administration particulière, et indépendantes de l'administration centrale, il serait très-juste, selon nous, que l'Etat, en envoyant aux Musées de province les œuvres de nos artistes modernes, les leur remît seulement à titre de dépôt, et se réservât toujours le droit de faire revenir pour notre grande collection nationale les œuvres marquantes d'un artiste éminent. D'ailleurs ce droit de reprise s'exercerait rarement, et seulement pour les œuvres d'une importance capitale.

Il est une autre mesure, déjà sollicitée par nous ici même, qui contribuerait singulièrement à augmenter à peu de frais la splendeur des salles du Louvre. Les anciennes tapisseries des Gobelins, conservées dans les magasins du mobilier national, pourraient trouver place dans le Musée au-dessus des vitrines réservées aux faïences ou aux objets d'ivoire, de fer ou de bois ; les vestibules du premier étage en recevraient d'autres. On utiliserait ainsi des tentures précieuses qui s'entassent dans les magasins sans utilité pour personne. Nous avons entendu dire que certaines tapisseries des Gobelins n'étaient jamais sorties des magasins du garde-meuble depuis le jour où elles y étaient venues directement de la manufacture. Il y a là un amas de richesses qui sont comme perdues. Et quelle admirable collection on ajouterait aux trésors du Louvre en y installant une exposition permanente des plus belles tapisseries des Gobelins, anciennes et modernes !

Il y a beaucoup à faire, comme on voit ; mais tout cela ne demande que peu d'argent. Il suffirait que la direction des Beaux-Arts, d'accord avec la conservation du Louvre, décidât ou fît décider immédiatement l'adoption et poursuivît énergiquement l'exécution de ces différentes mesures qui peuvent se résumer à quatre points :

1° Création d'une galerie de portraits d'artistes français ;

2° Obligation imposée à tout artiste admis à l'Académie des Beaux-Arts d'exécuter un *morceau de réception ;*

3° Réserve au profit du Louvre du droit de reprendre les tableaux déposés chaque année par l'Etat dans les Musées de province ;

4° Exposition permanente, dans les salles du Louvre, des plus belles tapisseries appartenant à l'Etat. J. J. G.

Imprimerie Gouverneur, G. Daupeley à Nogent-le-Rotrou.

1876. OCTOBRE.

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE L'ART FRANÇAIS

SOMMAIRE : Actes d'état civil d'artistes français, tirés des Archives nationales et publiés pour la première fois par M. J. J. Guiffrey.

ACTES D'ÉTAT CIVIL D'ARTISTES FRANÇAIS

TIRÉS DES ARCHIVES NATIONALES, PUBLIÉS POUR LA PREMIÈRE FOIS.

On a reconnu, trop tard malheureusement, qu'il était indispensable, pour écrire l'histoire des artistes français, de commencer par préciser les dates de leur naissance et de leur mort, et de recourir pour cela aux actes d'état civil. Il n'y a guère plus de vingt-cinq ou trente ans que M. Léon de Laborde a mis le premier en pratique cette méthode véritablement scientifique en dépouillant, pour sa *Renaissance des Arts à la cour de France*, et pour l'étude des artistes de Fontainebleau, les registres de baptêmes ou de décès de la petite paroisse d'Avon. L'exemple a porté ses fruits. Les anciennes *Archives de l'Art français* ont donné successivement les différents actes que les hasards de leurs recherches avaient fait tomber entre les mains de leurs collaborateurs. Mais le chercheur qui a rendu les plus grands services dans cet ordre d'idées est incontestablement M. Jal, et il n'est que juste de reconnaître que, sans lui, nous serions à jamais privés d'une masse immense de documents du plus haut intérêt. Malheureusement l'énorme travail dont le *Dictionnaire critique* est le résultat n'a pas été poursuivi d'après un plan arrêté d'avance, d'après une méthode assez rigoureuse. Au lieu de dépouiller, du premier au dernier, tous les registres des diverses paroisses de Paris, ou même seulement ceux des paroisses où il avait chance de rencontrer le plus grand nombre d'artistes, il s'est préoccupé surtout d'aller aux noms les plus connus, recueillant sur son passage quelques renseignements offerts par le hasard, mais sans jamais épuiser une série tout entière. C'est ce qui a permis à M. Herluison de publier, après lui, une aussi grande masse d'actes importants, grâce aux recherches antérieures de M. Hardouin. Je ne parle que pour mémoire du recueil imprimé par M. Eug. Piot qui fait double emploi avec celui de M. Herluison et qui, venant après lui, était au moins superflu.

Malgré ces nombreuses publications, il s'en faut que l'état civil des anciens artistes français soit entièrement connu, et, malheureusement, on ne peut plus guère compter que sur le hasard pour combler les lacunes des ouvrages que nous venons de citer. C'est en furetant pour nos travaux dans les Archives de l'ancienne maison du Roi, et sur l'obligeante indication de notre collègue, M. Campardon, que nous avons pu recueillir une centaine d'actes de naissance ou de décès relatifs à des artistes du dix-huitième siècle. Ils se trouvaient enfouis et ignorés dans une série encore peu explorée, parce qu'elle ne promet pas au premier abord la riche moisson qu'elle nous a offerte et qu'elle réserve encore à d'autres chercheurs.

En 1780, quand les ministres de Louis XVI voulurent rétablir l'ordre dans les finances de l'État, on tenta de se rendre compte du nombre et de l'importance des pensions payées par le trésor royal. A cet effet, on demanda à chaque titulaire une note détaillée indiquant le montant et l'origine de sa pension, et de plus un extrait de son acte de baptême. Les veuves qui ne recevaient une rente viagère qu'en raison des services de leurs maris décédés durent fournir un extrait de l'acte de décès de leurs maris. C'est ainsi qu'un certain nombre d'extraits mortuaires se trouvent mêlés aux actes de baptême.

Ces actes d'état civil, si intéressants pour nous, ne figurent dans les dossiers que comme pièces accessoires; ils servent à établir l'identité et en même temps l'âge du pensionnaire. Mais ils présentent tous les caractères désirables d'authenticité, et, aujourd'hui que les originaux sont à jamais perdus, ces expéditions prennent une grande valeur.

Dans la série que nous avons entièrement dépouillée et qui compte vingt-trois cartons, cotés O[1] 666 à O[1] 688, les artistes se présentent en nombre très-restreint. Pour un peintre ou un sculpteur on rencontre force musiciens, chanteurs, ou palefreniers; mais, si l'on considère que sur les cent dix actes d'état civil que nous avons relevés, huit seulement étaient déjà publiés en entier, on aura une idée bien désolante des pertes immenses que nous avons faites en 1871.

Il faut ajouter, il est vrai, que tous les actes que nous publions ne proviennent pas à beaucoup près des registres parisiens. Sur cent dix extraits, faisant partie de ce fonds des pensions, huit, comme nous venons de le dire, étaient publiés, quarante sont tirés de la province, sept de l'étranger, cinquante-cinq par conséquent proviennent des diverses paroisses de Paris. Dans ce dernier nombre il s'en trouve même plusieurs, une quinzaine environ, que M. Jal a connus, et même analysés, mais que nous reproduisons parce qu'il ne les a pas publiés intégralement, omettant tantôt le nom de la mère, tantôt les parrain et marraine. Nous avons cru ne devoir ici rien supprimer du corps de l'acte et nous n'avons retranché que les signatures et les formules finales qui donnent l'authenticité aux extraits. Quand les actes ont

été publiés intégralement et sans erreur, il a suffi de renvoyer au recueil où on peut les retrouver, et d'ajouter les renseignements essentiels sur la pension attribuée à l'artiste.

En effet, comme ces extraits ne figurent dans les dossiers dont ils font partie qu'à titre de pièces à l'appui, nous avons joint à chaque acte l'analyse succincte des pièces auxquelles il se trouvait joint, en indiquant le chiffre de la pension, la date de la constitution et, s'il y a lieu, les augmentations ou les circonstances particulières. Enfin, dans trois cas spéciaux, pour Mlle Basseporte, pour Bourrit et pour la famille des Natoire, nous avons joint à ces renseignements sommaires, mais suffisants, la reproduction de pièces importantes qu'une analyse eût imparfaitement rendues.

La destruction complète de l'état civil parisien et la difficulté des perquisitions dans les registres provinciaux nous ont déterminé à étendre le plus possible notre publication, en y comprenant des personnages qui ne peuvent pas être comptés parmi les artistes, mais qui touchent de trop près à l'art de leur temps pour que tout ce qui a rapport à leur biographie ne soit pas intéressant à recueillir.

Les mêmes motifs nous ont fait admettre ici des parents d'artistes connus, non seulement leurs veuves, mais leurs enfants et leurs ascendants eux-mêmes. N'est-il pas curieux de voir le père de Houdon recevoir une pension de retraite comme ancien concierge de l'École des Élèves protégés?

On comprend qu'une pareille série de documents ne pouvait se diviser et, par contre, nous n'avons admis aucun acte identique provenant d'une source étrangère. Le classement dans lequel ces actes nous sont parvenus nous a paru le plus rationnel; aussi leur avons-nous conservé leur ordre alphabétique absolu. Parmi les actes qui suivent, on trouvera cinq actes de décès; tous les autres sont des extraits de baptême. Vingt-deux concernent des peintres français; quatre des sculpteurs (Allegrain, Bridan, Falconet, Pajou); quatre des graveurs et, parmi ceux-ci, on me permettra de signaler l'acte de baptême de Guay, le graveur en pierres fines, que M. Leturcq avait vainement cherché pour compléter l'important travail qu'il consacrait naguère au maître de Mme de Pompadour. Nous publions encore onze extraits de baptême d'architectes, deux de tapissiers, trois de mécaniciens ou ingénieurs; cinq enfin se rapportent à des personnages qui ont joué un rôle prépondérant dans l'administration des Beaux-Arts.

Trois artistes étrangers, Roslin, dont l'acte de baptême était déjà publié, mais non complétement, Bourrit et Amédée Van Loo, figurent ici.

Les parents d'artistes sont au nombre d'une vingtaine; la seule famille de Natoire a fourni onze extraits. Enfin les femmes d'artistes, dont on ne s'était guère occupé pendant longtemps, et bien à tort,

prennent environ un quart de la publication; je compte vingt-quatre actes les concernant.

Telles sont les principales divisions sous lesquelles on aurait pu classer ces documents s'il ne nous avait paru plus logique, plus simple et plus commode à la fois de les laisser dans l'ordre alphabétique.

J. J. GUIFFREY.

I.

ALLEGRAIN[1] (*Christophe Gabriel*), sculpteur.

Extrait des registres des baptêmes faits dans l'église paroissiale de Saint Eustache, à Paris :

Du samedy, onzieme jour du mois d'octobre mil sept cent dix, fut baptisé *Christophe Gabriel*, né de mercredy dernier[2], fils de *Gabriel Allegrain*, bourgeois de Paris, et d'*Anne Madeleine Grandcerf*, sa femme, demeurants rue Montmartre; le parrein, Christophe Desvouges, employé à la Monnoye, la marreine, Françoise Grandcerf, fille de Charles Grandcerf, prévôt de la Monnoye de Paris; signé à la minute.....

— Pension de 1000 livres à lui accordée sur le fonds des Bâtiments, par décision du 1er juillet 1778, « en considération de ses services. » Augmentation de 500 livres à dater du 1er mai 1783, par décision du 27 avril 1783.

II.

AUDRAN (veuve *Michel* —, née *Marie Agnès* CHAMBONNET).

Extrait des registres des baptêmes de l'église royalle et paroissiale Saint Germain l'Auxerrois à Paris :

Du mardy, vingt-unième de janvier mil sept cent dix, fut baptisée *Marie Agnès*, fille d'*Antoine Chambonnet*, marchand teinturier, et de *Marie Pinart*, sa femme, rue Thibault Odet; le parrein, Me Etienne Meignen, procureur au Châtelet de Paris, la marreine, Jaqueline Lorion, femme de François Tillard, bourgeois de Paris. L'enfant est née ce jourd'huy, et ont signé. Signé...

Délivré par moy soussigné, prêtre habitué, garde et dépositaire des registres de lad. eglise, le vendredy, 21 mai 1734.

De Batz.

— Pension de 600 liv. constituée à Marie Agnès Chambonnet, veuve de *Michel* AUDRAN, entrepreneur de la manufacture royale des Gobelins, par décision du 21 juillet 1771, « en considération des services de son mary. »

III.

BACHELIER[3] (*Jean Jacques*), peintre.

Extrait du registre des baptêmes de l'église paroissialle de Saint Etienne du Mont à Paris :

Le sept may mil sept cent vingt-quatre, a été baptisé *Jean Jacques*, fils de

1. Jal, Herluison et Piot ont connu cet acte, mais le donnent incomplètement. Ils ne citent pas le parrain.
2. Par conséquent le 8 octobre.
3. Herluison et Piot donnent son acte de décès.

Jean Bachelier, gagne deniers, et d'*Edmée Gaulier*, sa femme, né la veille, place Maubert, tenu sur les fonts par Jacques Dumoncel, domestique, et par Catherine Delaistre, veuve de Jean Pierre Meunier, valet de chambre, qui a déclaré ne savoir signer.

Collationné et délivré le 9 may 1780.

— Pension de 500 liv. à lui accordée par décision du 1er juin 1778, « en considération de ses services. »

IV.

Bailly[1] (*Jean Silvain*), garde des tableaux de la couronne.

Extrait des registres de l'église royale et paroissiale de S. Germain l'Auxerrois :

Du samedy, quinze septembre mil sept cent trente-six, fut baptisé *Jean Silvin*, fils de *Jacques Bailly*, peintre du Roy et garde des tableaux de la couronne, et de *Marie Cécile Guichon*, sa femme, cloître Saint Nicolas du Louvre. Le parain, Jean Silvain Cartaud, premier architecte de feu M. le duc de Berry ; la marreine Margueritte Le Brun, veuve de sieur Pierre Guichon, vivant visiteur général des Postes de France, grande mère de l'enfant, lequel est né cejourd'huy, et ont signé à la minutte.

Collationné le 20 may 1783.

— Pension de 1600 liv. accordée, par décision du 6 avril 1783, à Bailly, « garde honoraire des tableaux de la couronne, de l'Académie royale des Sciences, tant en considération des services rendus en la place de garde en titre desd. tableaux par ses pères, qu'en considération des siens personnels depuis 1754, qu'il avoit été pourvu de lad. place qu'il plait au Roi en ce moment d'éteindre », pour en jouir à partir du 1er janvier 1783.

Le 11 septembre 1785, cette pension est portée à 4000 liv., à dater du 1er juillet de lad. année.

V.

Basseporte[2] (*Madeleine Françoise*), peintre en miniature.

Extrait des registres de l'église royale et paroissiale de Saint Louis en l'Isle Notre Dame, à Paris :

L'an mil sept cent un, le vingt-huit avril, a été baptisée par nous, prêtre docteur de Sorbonne et sous-vicaire de Saint Louis soussigné, *Magdelaine Françoise*, née le susdit jour, fille de *Jean Basseporte*, marchand de vin en gros, et de *Magdelaine Guyon*, son épouse, demeurant rue Saint Louis. Le parrein, Estienne Morlot, greffier des insinuations du Chastelet ; la marreine, Françoise Guyon, épouse de M. Bazard le jeune, aussi marchand de vin, le père présent, et ont signé...

Collationné le 2 juin 1778.

— Pension de 800 liv. à elle accordée sur le trésor royal, par brevet du 29 octobre 1749, « en considération de ses services en qualité de dessinatrice du Jardin royal des Plantes. »

1. Jal a reproduit cet acte de baptême, mais en s'arrêtant au nom de la marraine, sans le donner.

2. Jal, qui a connu l'acte de naissance de cette artiste, ne cite que ses père et mère.

Autre pension de 300 liv. sur le même fonds et à la même date « à titre de subsistance. »

Autre pension de 400 liv. « à titre de subsistance » sur le même fonds, par brevet du 21 août 1774.

Total : 1500 liv. produisant net 1370 liv.

Note biographique sur Mademoiselle Basseporte, jointe à son brevet de pension.

En 1734 elle est entrée au jardin du Roi pour remplir cette place en survivance pour le sieur Obriette, sans nul émolumens jusqu'an 1742 où elle est entrée en jouissance par la mort dud. s. Obriette, ce qui fait neuf années de service à ces dépends, et par conséquent très onéreuses. En 1744, S. M. Louis XV fit donner ses ordres par M. le comte de Maurepas à la demoiselle Basseporte de se rendre à Versailles pour peindre des oiseaux et nombre de singes qui lui ont coutés près de 13 ans de travail et voyages à ses frais, étant obligée de se rendre dans tous les diférends endroits où se trouvoient les objets que l'on désiroit. Sentant qu'elle s'endetoit et qu'elle ne pouvoit plus soutenir la durreté de ce service, elle eut recours à M. le comte de Saint Florentin qui lui fit payer sur l'heure, à son premier travail avec le Roi, une gratification annuelle de 300 liv., et sans déduction. Mais comme il sans faloit beaucoup que cela ne pût satisfaire aux dettes qu'elle avoit contracté, le ministre lui ordonna de remettre à Madame la marquise de Pompadour un placet pour lui faire connaître sa triste situation, d'autant plus amère que sa charge n'est que de 600 liv. avec dixième, capitation et plusieurs fois payer en papier.

En 1749, le Roi, touché de la situation de Mademoiselle Basseporte et contant de ses services, lui accorda une pension de 800 liv. avec dixième, et depuis plusieurs années a été chargée d'un troisième vingtième. En 1774, Louis XVI ce fit rendre compte de son état et ayant appris le temps qu'elle servoit avec la plus grande exactitude, voulut bien ajouter à son sort une pension de 400 liv. sans déduction, qui l'aide à soutenir un service laborieux et assidus depuis 49 ans. Etant actuellement âgée de 79, et beaucoup d'infirmités inséparables de cet âge, elle espère de la bonté du Roi qu'il voudra bien avoir égard à la vérité, dont l'équité des Ministres a été le témoin depuis que Mademoiselle Basseporte est au service de Sa Majesté en 1734. Et M. de Buffon a toujours rendu, par les certificats qu'il a bien voulut donner exactement, le témoignage qui lui est dû.

VI.

BAUFORT (*Jacques Antoine*), peintre.

Extrait des registres de la paroisse Saint Roch, à Paris :

L'an mil sept cent vingt-un, le deux juin, *Jacques Antoine*, fils d'*Antoine Baufort*, bourgeois, et de *Magdeleine Montagne*, son épouse, rue de la Corderie, en cette paroisse, né d'hyer, a été baptisé. Le parain, Jacques Le Duc, bourgeois; la maraine, Hélène Motet, femme Montagne, marchand limonadier, qui ont signé...

Collationné le 25 octobre 1782.

— Pension à lui accordée, le 27 avril 1783, pour en jouir à dater du 1er mai, en considération de ses talens et des services qu'il a rendus pour le progrès des Arts.

VII.

BELLE (*Clément Louis Marie Anne*), peintre.

Herluison a publié l'acte de naissance.

— Pension de 600 liv. à lui accordée, par décision du 16 mars 1772, « en considération de ses services comme professeur de l'Académie royale de peinture et inspecteur de la manufacture royale des Gobelins. »

Augmentée de 200 liv., par décision du 29 mars 1781, sur la pension de 1600 liv. vacante par le décès de Dumont le Romain.

VIII.

BELLICARD (*Jerôme Charles*), architecte.

Extrait des registres des baptêmes de l'église paroissiale de Saint Sulpice de Paris :

Le vingt-trois du mois de février de l'année mil sept cent vingt-six, a été baptisé *Jerôme Charles*, né avant-hier, fils de *Charles Bellicard*, maistre menuisier, et de *Françoise Besset*, son épouse, demeurans rue de l'Université. Le parein, Jerôme Jean Remy, bourgeois de Paris; la mareine, demoiselle Marie Elizabeth Thomas, fille de M. Zacharie, conseiller du Roy, controlleur des rentes de l'Hôtel-de-Ville de Paris, le père présent, ont signé...

Collationné le 6 may 1780.

— Pension de 6000 liv., à luy accordée par décision du 1er janvier 1777, « pour lui tenir lieu des appointemens dont il jouissoit en qualité de controlleur des Bâtimens du Roy, successivement à Compiégne et à Fontainebleau. »

IX.

BELLICARD (*Jérôme Charles*), architecte.

Décès.

Extrait des registres de la paroisse Saint Roch, à Paris :

L'an mil sept cent quatre vingt-six, le vingt-huit février, a été inhumé en cette église *Jerôme Charles Bellicard*, architecte du Roy, professeur, ancien contrôleur des Bâtimens de S. M., membre des Académies de Florence et de Bologne, époux de Charlotte Magdeleine Carlier, décédé hier en cette paroisse, rue Neuve-des-Petits-Champs, âgé de soixante ans environ, présens : *François Henry Bellicard*, peintre, son fils, susd. demeure, et *François Bellicard*, son fils cadet, même demeure, qui ont signé avec nous, curé, en la minutte.....

Collationné le 2 mars 1786.

X.

BELLICARD (veuve —, née *Charlotte Magdeleine* CARLIER).

Extrait du registre des baptêmes, mariages et sépultures du bourg et paroisse de Précy-sur-Oise, diocèse de Beauvais, élection de Senlis et généralité de Paris, pour l'année mil sept cent trente-quatre :

Charlotte Magdeleine, fille de *François Carlier*, procureur fiscal des paroisses de Précy et Mello, receveur de la seigneurie dud. Précy, et de demoiselle *Margueritte Saunier*, sa femme, de la paroisse de Mello, née à Précy le vingt-cinquiesme jour de janvier, susd. an, a été baptisée le trente-un

desd. mois et an. Son parein a esté messire Charles Du Mesnil Bigot, écuyer de Monseigneur le duc de Luxembourg, capitaine du régiment de Touraine ; la mareine, damoiselle Jeanne Charlotte Saunier, damoiselle de Madame la duchesse de Luxembourg, lesquels ont signé avec led. s. Carlier père de l'enfant et nous, les jour et an susd.

Collationé les 14 et 15 mars 1786.

— Pension de 1200 liv. à elle accordée, comme veuve du sieur Bellicard, en récompense des services de son mari, par décision du 8 mars 1786.

XI.

BILLAUDEL (*Jean René*), architecte.

Extrait du registre des baptêmes de la paroisse royale de Saint Louis de Versailles, diocèse de Paris :

L'an mil sept cent trente-trois, le neuvième de février, *Jean René*, né le même jour, fils de M. *Charles Jacques Billaudel*, intendant ordonnateur des bâtimens de Sa Majesté, controlleur de ses plants et pépinières, et de dame *Marie Louise Duvernet de la Vallée*, son épouse, demeurant rue Saint François, a été baptisé par nous soussigné, prêtre de la Mission, faisant les fonctions curiales en cette paroisse; le parrein a été M. René Duvernet de la Vallée, gouverneur de la Samaritaine, demeurant à Paris, paroisse Saint Roch, la marreine, demoiselle Jeanne Renée Langlois, demeurant au château de cette ville, lesquels ont signé avec nous et le père présent...

Collationné le 10 mai 1780.

— Pension de 1500 liv. à lui accordée, par décision du 24 septembre 1775, à titre de retraite, comme ancien controlleur des Bâtimens au département de Bellevue.

XII.

BOILEAU (*Jean Louis*), peintre.

Extrait du registre des baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse de Sainte Marie de Fère en Tardenois, du diocèse de Soissons :

Le dix-huittième de juin mil sept cent quinze, est né, et le vingt deux du même mois a été baptisé *Jean Louis*, fils de maître *Louis Boileau*, conseillier du Roy au présidial de Soissons, maire et sub-délégué de Fère, et dame *Magdeleine Degent*, sa femme. Le parein, maître Jean Guérin, conseillier du Roy, commissaire de police et commissaire enquesteur et examinateur au Châtelet de Paris; la mareine, dame Geneviève De la Fillet, femme de maître Louis Boileau, conseillier procureur du Roy au grenier à sel de Fère, qui ont signé avec nous...

Controllé le 20 janvier 1743.

— Pension de 600 liv. à lui accordée, le 6 may 1763, à titre de retraite en qualité d'ancien dessinateur des Bâtimens du Roi.

XIII.

BOIZOT[1] (*Marie Louise Adelaïde*, fille d'*Antoine*).

Extrait des registres des baptêmes de l'église royale et paroissiale de Saint Hippolyte de Paris :

1. Jal donne la date de la naissance des demoiselles Boizot, mais sans autre détail.

L'an mil sept cent quarante-quatre, le seize aoust, a été baptisée *Marie Louise Adelaïde*, née d'hier, en légitime mariage, de M. *Antoine Boizot*, peintre ordinaire du Roy en son Académie Royale de peinture, et de dame *Jeanne Marie Flottes*, demeurant dans la maison royale des Gobelins, de cette paroisse. Le parrein, messire Louis Gouguenot, conseiller au Grand Conseil, paroisse Saint Sulpice; la marreine, dame Marie Claude Girard, épouse de messire Pierre Amiot, avocat au Parlement, paroisse Saint Benoît, lesquels ont signé avec nous...

Collationné le 15 septembre 1782.

— Pension de 300 liv. à elle accordée, par décision du 8 septembre 1782, « en considération des services de feu son père, peintre du Roy, de l'Académie de peinture et de sculpture, attaché depuis 1738 à la manufacture royale des Gobelins, » pour en jouir du 1er avril 1782.

XIV.

Boizot (*Marie Marguerite*, fille d'*Antoine*).

Extrait des registres des baptêmes de l'église royale et paroissiale de Saint Hippolyte, à Paris :

L'an mil sept cent cinquante, le vingt-trois décembre, a été baptisée une fille nommée *Marie Marguerite*, née d'hier en légitime mariage de M. *Antoine Boizot*, peintre ordinaire du Roy et de son Académie royale de Peinture et Sculpture, et de dame *Jeanne Marie Flottes*, aux Gobelins, de cette paroisse. Le parrein, Louis Philippe Grégoire, maître ès arts en chirurgie, conseiller, membre de l'Académie royale de chirurgie; la marreine, dame Marguerite Sauvé, épouse du susdit, grande rue Taranne, paroisse Saint Sulpice, lesquels ont tous signé avec nous...

Collationné le 15 septembre 1782.

— Pension de 300 liv. à elle accordée à la même date et pour les mêmes causes que celle qui précède.

XV.

Boucher[1] (veuve —, née *Marie Jeanne* Buseaux).

Extrait des registres des baptêmes de la paroisse Saint Nicolas des Champs à Paris :

Le neuf janvier mil sept cent seize, a été baptisée par nous, prêtre soussigné, *Marie Jeanne*, née d'hier, fille de *Jean Baptiste Buseaux*, bourgeois de Paris, et de *Marie Anne Sédeville*, sa femme, demeurants rue du Temple. Le parein, Antoine Foula, Suisse de cette paroisse; la mareine, Marguerite Bulet, femme d'Antoine Pinguet, demeurants rue du Temple, qui ont signé, le père absent...

Collationné le 30 septembre 1780.

— Pension de 1200 liv., à elle accordée le 25 juillet 1770, en considération des services de son mari.

Augmentation de 1200 liv. le 1er mai 1785.

1. On trouve dans Jal seulement les noms du père et de la mère de la veuve de Boucher.

XVI.

Bourrit (*Marc Théodore*), peintre de montagnes.

Extrait des registres des Batêmes administrés au temple de la Madelaine, de la ville et république de Genève :

Le neuvième aoust mil sept cent trente-neuf, Rble Maystre a batisé *Marc Théodore*, fils de *Pierre Bourrit*, natif, et de *Marguerite Tournier*, sa femme, présenté par Théodore Rivier, né le sixième du susdit mois.

Collationné auxdits registres par nous soussigné, conseiller et secrétaire d'État de lad. république, expédié sous sceau d'icelle le 19 février 1782. Signé : *de Rochemont*.

— Pension de 600 liv. à lui accordée par décision du 8 février 1782, avec jouissance du même jour, « en considération, tant des tableaux intéressans qu'il a faits des vues des Hautes Alpes, où personne avant lui n'avoit pû pénétrer, que des ouvrages du même genre qu'il continue pour le Cabinet d'histoire naturelle. »

Au dossier de Bourrit se trouve jointe la pièce suivante. Elle justifie et explique la pension accordée au peintre Bourrit, sur lequel on trouvera des renseignements dans les ouvrages de Saussure.

Lettre de Buffon sur les ouvrages du peintre Bourrit.

Monseigneur,

J'ai l'honneur de vous renvoyer le mémoire de M. Bourrit par lequel il demande une pension aux offres qu'il fait d'être utile au Cabinet d'histoire naturelle et d'envoyer chaque année deux tableaux des vues des Hautes Alpes faites sur les lieux; vous connoissez déjà, Monseigneur, quatre de ses tableaux, et M. Bourrit m'en a remis ces jours derniers deux autres qui sont également intéressans pour la connoissance des parties les plus élevées des Alpes où personne avant lui n'avoit pû pénétrer; il a de plus fait un bon ouvrage qu'il a eu l'honneur de dédier à Sa Majesté, et puisqu'il offre de continuer ses voyages sur ces hautes montagnes et d'envoyer chaque année deux tableaux avec la description de ces lieux interressans et pour ainsi dire inconnus, je pense qu'il seroit de la bienfaisance de Sa Majesté de lui accorder une pension de *six cent livres, sous cette condition*. J'avois d'abord un peu marchandé avec lui en ne lui faisant espérer que 500 ₶, et c'est en conséquence de cet offre de 500 ₶ qu'il m'a écrit hier la lettre que je joins à son mémoire[1] et par laquelle il insiste à demander 600 ₶, et dans la vérité les deux tableaux et les peines qu'il prendra pour les faire sur ces lieux presque inaccessibles ne seront pas assez payés si ce n'est par l'honneur que lui fera cette grâce de Sa Majesté.

J'ai l'honneur d'être avec tout dévouement et tout respect,

Monseigneur, Votre très humble et très obéissant serviteur,

Paris, au jardin du Roy, ce 18 janvier 1782. de Buffon.

1. Lettre et mémoire manquent.

XVII.

BRENET (*Nicolas Guy*), peintre.

L'acte de naissance se trouve dans Herluison et dans Piot.

— Pension de 600 liv. a lui accordée, le 1er juin 1778, en considération de ses services comme peintre du Roi et professeur de l'Académie Royale.

Augmentation de 200 liv., par décision du 11 septembre 1785, avec jouissance du 1er du même mois.

XVIII.

BRIDAN (*Charles Antoine*), sculpteur.

Extrait du registre des baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse de Ravières, diocèse de Langres, élection de Tonnerre et généralité de Paris :

Charles Antoine, fils de *Pierre Bridan*, marchand, et d'*Elizabeth Thuillier*, sa femme, a été baptisé ce jourd'hui, dernier juillet mil sept cent trente, ayant eu pour parrein Charles Picardat, huissier en la prévôté et cour des Monnoies, et pour marreine demoiselle Antoinette de Brie, femme de Charles d'Eon de Mouloise, ancien lieutenant de cavalerie, qui ont signé avec moi prêtre vicaire...

— Pension de 600 liv., à lui accordée le 14 juillet 1784, comme « professeur de l'Académie, en considération des services qu'il a rendus à l'Académie, » pour en jouir à partir du 1er août 1784.

XIX.

CASANOVA[1] (veuve —, née *Jeanne Catherine* DE LACHAUX).

Extractum ex registro baptismali ecclesiæ parrochialis sancti Nicolai Bruxellis, in quo habentur sequentia :

Anno millesimo septuagentesimo quadragesimo octavo, die quartâ mensis maii, baptisata est *Joanna Catharina*, filia *Josephi de Lachaux* et *Mariæ Jean Debien*, conjugum, quam susceperunt Antonius Josephus Potier et Joanna Catharina Allaert...

Déposé à Saint Germain l'Auxerrois, le 26 juillet 1775, lors du mariage de François Casanova avec Jeanne Catherine Delachaux.

— Pension de 1200 liv. à elle accordée, par décision du 1er janvier 1785, et à dater de ce jour, pour l'indemniser du logement qu'elle occupait au Louvre.

XX.

COCHIN (*Charles Nicolas*), dessinateur.

Extrait des registres des baptêmes de la paroisse Saint Benoît de Paris pour l'année mil sept cent quinze :

Le vingt-deux février, a été baptisé *Charles Nicolas*, né le jourd'huy, fils de Me *Charles Nicolas Cochin*, graveur, et de *Louise Magdelaine Hortemele*, son épouse, demeurant rue Saint Jacque. Le parrein, Charles Nicolas Cochin, peintre, demeurant parvi de Notre Dame de Bonne Nouvelle; la marreine, Marie Anne Pellier, veuve de M. Hortemele, maître libraire de cette paroisse, et ont signé tous...

1. Jal n'a retrouvé que son acte de mariage.

Collationné le 1er septembre 1779.

— Pension de 1000 liv., accordée par décision du 1er janvier 1779, à Cochin, chevalier de l'ordre du Roy, graveur et garde des dessins de S. M., conseiller de l'Académie royale, en considération de ses services.

XXI.

Coustou (*Charles Pierre*), architecte.

Herluison et Piot ont publié l'acte de naissance de ce Coustou.

— Pension de retraite de 2000 liv., à luy accordée par décision du 20 février 1785, avec jouissance du 1er janvier précédent, en qualité d'Inspecteur des Bâtimens du Roi à Paris.

XXII.

Cozette (*Pierre François*), entrepreneur de la manufacture des Gobelins.

Du registre déposé au greffe de la Chambre civile du Châtelet de Paris, servant de seconde minute pour les actes de baptêmes, mariages et sépultures pendant l'année mil sept cent quatorze, a été tiré l'acte suivant :

L'an mil sept cent quatorze, le quatorze janvier, a été baptisé *Pierre François*, né du légitime mariage de *Edouard Anne Cozette* et de *Anne Louise Tumelet*, son épouse; le parain, haut et puissant seigneur Pierre de Pardailian de Gondrin, abbé de Liere et de Montieramel, comte et chanoine de Strasbourg; la maraine, haute et puissante dame Madame Julie Françoise de Crussol d'Uzès, duchesse d'Antin, qui ont signé avec nous...

Collationné le 15 mars 1785.

— Pension de 1200 liv., accordée par décision du 8 novembre 1785, avec jouissance du 10 octobre 1784, aud. sieur *Pierre François Cozette*, entrepreneur de la manufacture des Gobelins, tant pour l'indemniser de la suppression de la conciergerie de lad. manufacture, dont il était en possession depuis 1732, que pour lui servir de retraite.

XXIII.

Cozette[1] (femme —, née *Anne Louise* Jumelet).

Extrait des registres de la paroisse S. Roch, à Paris :

L'an mil six cent quatre vingt seize, le vingt-cinquième jour de décembre, *Anne Louise*, fille d'*Antoine Jumelet*, tapissier, et d'*Anne Faussier*, sa femme, demeurant rue Neuve des Petits Champs, en cette paroisse, née d'avant hier, a été baptisée. Le parrain, Jean Estachon, cuisinier, demeurant rue de l'Université, parroisse Saint Sulpice; la marraine Louise Aude, fille de feu Estienne Aude, vivant bourgeois de Fermoutier en Brie, demeurant rue Saint Louis, parroisse Saint Paul.

Collationné le 11 juin 1776.

— Pension de 1100 liv., comme ancienne lingère de la feue Reine, comprise dans l'État des retraites.

1. Elle avait épousé, comme on le voit par son acte de décès reproduit ci-après, *Edouard Anne Cozette*, concierge de la manufacture des Gobelins, et était mère de *Pierre François Cozette* qui dirigea, comme entrepreneur, la manufacture dont son père avait été concierge.

XXIV.

COZETTE (veuve —, née *Anne Louise* JUMELET).

Décès.

Extrait des registres des sépultures de la paroisse royale de Saint Hippolyte de Paris :

L'an mil sept cent quatre vingt, le vingt-un janvier, a été inhumé dans le caveau de l'église de cette paroisse le corps de demoiselle *Anne Louise Jumelet*, veuve de M. *Edouard Anne Cozette*, concierge de la manufacture royale des Gobelins, décédée hier en la maison royale desdits Gobelins, âgée d'environ quatre vingt quatre ans. Et ce, en présence de M. Pierre François Cozette, entrepreneur des ouvrages de la Couronne aux Gobelins, son fils, et de Charles Marie Cozette, pensionnaire du Roy, aussi son fils, qui ont signé.....

Collationné le 6 février 1780.

XXV.

CUVILLIER[1] (*Charles Étienne Gabriel*), premier commis des Bâtiments du Roi.

Extrait des registres des baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse de Notre-Dame de Wailly, diocèse de Soissons :

Cejourd'huy, neuf septembre mil sept cent vingt-huit, par moy prêtre prieur curé des église Notre-Dame et Saint-Précoud de Wailly, bachelier en théologie de la faculté de Paris soussigné, a été baptisé *Charles Étienne Gabriel*, né le même jour, fils de M. *Nicolas Cuvillier* et de damoiselle *Marie Anne Charton*, ses père et mère en légitime mariage, et habitans de cette paroisse. Le parain a été Jean Alexis Maillard, clerc tonsuré de la paroisse de Signy-le-petit, diocèse de Rheims, cousin germain dud. baptisé; sa maraine, damoiselle Gabriele Charton, de cette paroisse, tante dud. baptisé, qui ont signé avec nous et mond. s. Cuvillier père l'an et jour susdits.

Délivré conforme à l'original par moy prieur curé de la susd. paroisse soussigné, le 15 février 1773.

Pour copie dud. extrait qui m'est personnel, ce 28 octobre 1780.

Cuvillier.

— Pension de 1500 liv. reversible sur sa femme, à lui accordée, par décision du 27 juillet 1773, en considération de ses services comme premier commis des Bâtimens.

XXVI.

CUVILLIER[2] (femme —, née *Marie Émilie* BOUCHER).

Extrait du registre des baptêmes de l'église royale et paroissiale de Saint Germain l'Auxerrois, à Paris :

1. Cuvillier n'est pas artiste, il est vrai. Si nous l'admettons ici comme Montucla, comme les membres de la famille d'Angiviller, c'est en raison du rôle considérable qu'ils ont joué dans l'administration des Bâtimens du Roi, et par suite dans la direction des Beaux-Arts, à la fin du règne de Louis XV et surtout pendant toute la durée de celui de Louis XVI. Cuvillier d'ailleurs tenait de très-près à une famille d'artistes distingués, puisqu'il avait épousé, comme l'acte suivant nous l'apprend, la fille de Boucher.

2. Jal, qui avait retrouvé cet acte de naissance, ne le cite qu'incomplète-

Du vendredy, huit avril mil sept cent quarante, fut baptisée *Marie Émilie*, fille de *François Boucher*, peintre du Roy, et de *Marie Jeanne Buzot*, sa femme, rue Saint-Thomas du Louvre. Le parrain, Jean Baptiste Oudry, peintre ordinaire du Roy, la marreine Marie Anne Boutelou, femme de Jean Gérard Sauvrezis, bourgeois de Paris. L'enfant est née du jour d'hier. Et ont signé...

Délivré et collationné le 29 octobre 1780.

— Assurance d'une pension de 1500 liv., à elle accordée par décision du 27 juillet 1773, à prendre, en cas de prédécès de Charles Étienne Gabriel Cuvillier, premier commis des Bâtimens du Roi, son mari, sur la pension dont il jouit, sans retenue.

XXVII.

DANDRÉ BARDON (*Michel François* D'ANDRÉ, dit —), peintre.

Extrait des registres des baptêmes de l'église paroissiale Sainte Madeleine de la ville d'Aix :

Michel François d'André, fils de Me *Honnoré d'André*, consulaire, et de dame *Margueritte Bardon*, est né et a été baptisé le *vingt deux may mil sept cent;* le parrein a été M. Michel Lieutaud, avocat en la cour; la marreine dame Gabriel Creissel de Monnest, tous signés à l'original...

— Pension de 400 liv. à M. *F. d'André Bardon*, « recteur de l'Académie de peinture, en faveur des services qu'il a rendus et continue de rendre journellement, » accordée le 15 juillet 1781 pour en jouir du 1er du même mois.

XXVIII.

DEPORTE[1] (*Nicolas*), peintre.

Extrait du registre des baptêmes de la paroisse de Buzancy, diocèse de Reims, en l'année mil sept cent dix-huit :

L'an mil sept cent dix-huit, le quinze juillet, je, Frédéric Gippot, prêtre, curé de Buzancy soussigné, ai baptisé le fils de *Jean Deporte*, laboureur, et de *Marie Champenois*, ses père et mère, mariés ensemble et habitans de cette paroisse, auquel on a imposé le nom de *Nicolas*. Le parrain a été Nicolas Collas, et la marraine Marie Collas, de la paroisse de Bar. En foy de quoi j'ai signé...

Délivré le 6 novembre 1784.

— Pension de 1200 liv. à luy accordée, par décision du 1er octobre 1784, portant réversion de 800 liv. en faveur de son épouse dame Anne Radegonde de Thieriers, pour lui tenir lieu du prix auquel ont été estimés tant

ment à l'article Boucher, p. 256, col. 2.

1. Ici *Nicolas Desportes* ne figure qu'en qualité de collectionneur; on pourrait douter qu'il ait jamais pratiqué la peinture si Jal, qui a parlé de lui et donné la date approximative de son décès, mais ignorait celle de sa naissance, n'avait pris soin de nous apprendre qu'il était neveu du célèbre peintre d'animaux et qu'il avait étudié la peinture de portraits dans l'atelier de Rigaud. Ainsi les études académiques qu'il céda au roi contre une rente viagère pouvaient fort bien être son ouvrage, et non celui de son oncle, comme on serait tenté de le présumer au premier abord.

différents tableaux précieux qu'une collection considérable d'études académiques par luy cédées pour les écoles de l'Académie.

XXIX.

Deporte (femme —, née *Anne Radegonde* de Thieriers).

Extrait des registres de baptême de la paroisse de Notre-Dame de la Challade, diocèse de Verdun :

L'an mil sept cent trente-huit, le douze février, je, frère Benoît Le Paire, prêtre et curé de la Challade, ay baptisé la fille de Mre *Jaques de Thieriers*, écuyer, sr *de Florimont*, et de demoiselle *Marie de Bonnay*, ses père et mère, de cette paroisse, mariés ensemble, qui est née le onze du présent mois, à qui on a donné le nom de *Anne Radegonde;* son parrain a été Mre Edme de Thieriers, garde du corps de S. M. Polonoise, et sa marreine a été Mlle Anne Radegonde de Bonnay, de la paroisse de Vienne le Château qui ont signé avec moy en présence des témoins...

Collationné le 10 janvier 1760.

— Pension de 800 liv., à elle accordée, par décision du 1er octobre 1784, dans le cas et du jour où elle survivrait à son mari, Nicolas Deporte, à prendre sur la pension de celui-ci.

XXX.

Doyen[1] (*Gabriel François*), peintre.

Extrait du registre des baptêmes de l'église paroissiale de Saint-Leu Saint-Gilles, à Paris, pour l'année mil sept cent ving-six :

Le vingt-unième may, a été [baptisé] *Gabriel François,* né hier, fils de *François Doyen,* tapissier, et de *Marie Madeleine Vignon,* son épouse, rue Aubry-le-Boucher, de cette paroisse. Le parein, Gabriel Gouffé, maître potier d'étain, rue Aumaire, paroisse Saint-Nicolas-des-Champs; la mareine, Anne Marguerite Bourillon, épouse de Pierre Vignon, maître potier d'étain, rue Guérin-Boisseau, paroisse Saint-Nicolas-des-Champs...

Collationné et délivré le 29 mars 1788.

— Pension de 500 liv., à luy accordée par décision du 1er mars 1788, comme peintre du Roy et professeur de l'Académie royale, en considération de ses services.

XXXI.

Dumont (*Jacques*—, dit le Romain), peintre.

Extrait du registre des baptêmes de la paroisse Saint Nicolas des Champs, à Paris :

Le vingt-quatre may mil sept cent un, a été baptisé *Jacques,* né du dix de ce mois, fils de *Pierre Dumont,* maître sculpteur, et de *Marie Mercier,* sa femme, demeurants rue de Boucherat. Le parrein, Jacques Le Clerc de Bonnegoure, chevalier de Saint-Lazare, demeurant rue Saint-Martin; la marreine, demoiselle Renée Lambert, épouse de Julien Lemaître, inspecteur des Bâtiments du Roy, demeurant au vieux Louvre, lesquels ont signé...

Collationné et délivré le 11 may 1780.

— Pension de 1600 liv. à luy accordée par décision du 7 août 1777 en considération de ses services.

1. Jal cite ses père et mère, mais non les parrain et marraine.

XXXII.

DUPLESSIS (*Joseph Sigfried*), peintre.

Anno Domini millesimo septingentesimo vigesimo quinto, et die vigesimâ tertiâ septembris, baptisavi *Josephum Siffredum*, filium Domini *Josephi Guillelmi Duplessy* et domicellæ *Spiritæ Reynard*, conjugum, natum heri horâ circiter secundâ promeridianâ, cujus patrini fuerunt dominus Josephus Reynard et domicella Anna Benoît. Claudius Siffredus Duplessy, presbiter deputatus. Sic in originali.

Extractum à me parocho subsignato ex libris baptisatorum ecclesiæ cathedralis et parochialis hujus civitatis Carpentoracti. Anno 1783, et die 19 maii.

— Pension de 500 liv. à luy accordée le 27 avril 1783, augmentée de 300 liv. le 15 juillet 1784 et de 400 liv. le 11 septembre 1784, en considération de ses services, et pour lui donner une nouvelle marque de bienveillance.

XXXIII.

DUVIVIER (*Pierre Charles*), entrepreneur de la manufacture de la Savonnerie.

Extrait des registres de la paroisse Saint Roch, à Paris :

L'an mil sept cent seize, le vingt-quatre juin, *Pierre Charles*, fils de *Nicolas Duvivier*, inspecteur de la manufacture royale de la Savonnerie près Chaillot, présent, et de *Françoise Gaulard*, sa femme, demeurant rue Neuve-Saint-Augustin, en cette paroisse, né avant-hier, a été baptisé. Le parrain, Pierre Gillet, valet de chambre de Monseigneur le duc d'Antin, rue Gaillon, en cette paroisse; la marraine Charlotte Lépine, fille majeure, même demeure, qui ont signé.....

Collationné le 18 may 1780.

— Pension de 600 liv. à luy accordée à titre de retraite, comme ancien entrepreneur de la manufacture royale de la Savonnerie, par décision du 28 juin 1776.

XXXIV.

DUVIVIER (*Pierre Charles*).

(*Décès*).

Extrait du registre des sépultures de la paroisse de Saint Pierre de Chaillot, à Paris :

L'an mil sept cent quatre vingt huit, le vingt-six aoust, a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse le corps de M. *Pierre Charles Duvivier*, ancien directeur et entrepreneur des ouvrages de la Couronne, époux de dame *Marie Jeanne Colombe Gromaire*, décédé d'hier à la manufacture royale ditte la Savonnerie, de cette paroisse, âgé de soixante-douze ans environ. L'inhumation faite en présence de M. Nicolas Ciprien Duvivier, directeur et entrepreneur des ouvrages de la Couronne, demeurant à la manufacture royale, ditte la Savonnerie, de cette parroisse, et de Me Pierre Bernard Duvivier, ingénieur des Ponts et Chaussées, demeurant à Dourdant, diocèse de Chartres, tous deux fils du deffunt qui ont signé avec nous....

Collationné le 20 février 1789.

XXXV.

DUVIVIER (veuve P. C. —, née *Marie Jeanne Colombe* GROMAIRE).

Extrait des registres de la paroisse Saint Roch, à Paris :

L'an mil sept cent vingt-cinq, le trente-un décembre, *Marie Jeanne Colombe*, fille de Me *Jean Gromaire*, avocat en Parlement, absent, et de demoiselle *Marie Magdeleine Faugé*, sa femme, demeurant rue Saint-Honoré, en cette paroisse, née d'aujourd'huy, a été baptisée. Le parain, Martin Raymond Faugé, marchand, bourgeois de Paris, oncle maternel dud. enfant, demeurant rue Saint-Denis, paroisse Saint-Eustache; la maraine, demoiselle Marie Charlotte Gromaire, fils du s. Jean Gromaire, premier commis des écuries du Roi, tante paternelle dud. enfant, demeurant rue Saint-Honoré en cette paroisse. Et ont signé....

Collationné le 18 février 1789.

— Pension de 400 liv., à titre de subsistance, à dater du 26 août 1788, à elle accordée par décision du 8 février 1789, en considération des services de feu Pierre Charles Duvivier, ancien entrepreneur des ouvrages de la manufacture de la Savonnerie, son mari.

XXXVI.

Duvivier (*Pierre Simon Benjamin*), graveur en médailles.

Extrait du registre des baptêmes de l'église royale et paroissiale de Saint Germain l'Auxerrois, à Paris, du cinq novembre mil sept cent trente :

Fut baptisé *Pierre Simon Benjamin*, fils de sieur *Jean Duvivier*, graveur des médailles du Roy, et de *Louise Vignon*, son épouse, aux galleries du Louvre. Le parrein Simon Henry Thomassin, graveur du Roy, la marreine Louise Françoise Duvivier, sœur de l'enfant, lequel est né aujourd'hui, et ont signé à la minutte...

Délivré conforme à l'original le 14 juillet 1779.

— Pension de 250 liv., à titre de subsistance, à luy accordée le 1er octobre 1761 comme graveur des médailles du Roy et graveur général des monnoyes de France, de l'Académie royalle de peinture et de sculpture, demeurant aux galleries du Louvre.

XXXVII.

Duvivier (*Thomas Germain Joseph*), peintre.

Extrait du registre des baptêmes de l'église royale et paroissiale de Saint Germain l'Auxerrois à Paris, du trente-un aoust mil sept cent trente-cinq :

Fut baptisé *Thomas Germain Joseph*, fils de sieur *Jean Duvivier*, graveur des médailles du Roy et de l'Académie royale de peinture et sculpture, et de dame *Louise Vignon*, son épouse, aux galleries du Louvre. Le parrain, sieur Thomas Germain, orfèvre du Roy et de la Reine; la marraine, dame Thérèse de Vilmot, épouse de Jean Poullain, conseiller directeur de la Poste aux chevaux. L'enfant est né dujourd'hui, et ont signé....

Collationné le 14 juillet 1779.

— Pension de subsistance de 250 liv., à luy accordée le 1er octobre 1761. Il demeurait alors rue Thibautodé, et était peintre.

XXXVIII.

Étable de la Brière[1] (*Jean Jacques*), architecte.

Coppie de l'extrait du registre des baptêmes de l'église royalle et parois-

1. L'almanach des artistes de 1777 cite parmi les architectes de Paris non

siale de Notre-Dame de Versailles, diocèse de Paris, pour l'année mil sept cent seize :

Jean Jacques Etable de la Brière, inspecteur des bâtimens du Roy, né le 5 mars 1716, a été baptisé le même jour par moi soussigné faisant les fonctions curiales. Signé Digembourg, prêtre de la Mission.

Collationné le 24 février 1764.

— Pension de 400 liv., à lui accordée par décision du 4 août 1782, en considération de ses services en qualité d'inspecteur des Bâtimens du Roy.

XXXIX.

Etable de la Brière (*Jean Jacques*), architecte.

(*Décès.*)

Extrait des registres des baptêmes, mariages et sépultures de l'église royale et paroissiale de Saint-Martin de Meudon :

Le jeudi, vingt-huit juillet mil sept cent quatre vingt-cinq, a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse *Jean Jacques Estable de la Brière*, contrôleur des Bâtiments du Roy, dessinateur de ses jardins au département de Meudon, décédé la veille, âgé de soixante-huit ans ou environ. Assistèrent à l'inhumation Jacques Estable de la Brière, huissier de la Chambre de Madame Adélaïde de France, son fils, Alexandre-Louis Estable de la Brière, architecte de Monseigneur le comte d'Artois, Jean-Estienne Estable de la Brière, employé aux parties casuelles du Roy, ses frères, et autres soussignés.

Collationné à l'original à Meudon, ce 26 décembre 1785.

XL.

Etable de la Brière (veuve —, née *Madelaine* Savin).

Extrait des registres baptistaires de la paroisse Saint Nicolas des Champs à Paris :

Le vendredy, quinze novembre mil sept cent vingt-un, a été baptisée par nous, souvicaire soussigné, *Madeleine*, née hier, fille de *Thomas Savin*, cavalier du guet, et de *Germaine Andreau*, sa femme, demeurants rue d'Anjou; le parein, René Lecour, marchand de vin, demeurant en lad. rue; la mareine Madeleine Salomon, fille majeure, demeurant rue de Berry, sur cette paroisse, qui ont signé...

Collationné le 3 décembre 1785.

— Pension de 1200 liv., à elle accordée par décision du 8 novembre 1785, avec jouissance du 28 juillet précédent, en considération des services de feu son mary Jean Jacques Etable de la Brière, inspecteur des bâtiments du roi; pension reversible pour 600 liv. à demoiselle Emelie Etable de la Brière, fille de lad. veuve, pour en jouir dans le cas et du jour du décès de sa mère.

XLI.

Etable de la Brière (*Emelie*, fille de *Jean Jacques*).

Extrait du registre des baptêmes de l'église royale et paroissiale de Saint-Louis de Fontainebleau, diocèse de Sens, pour l'année mil sept cent soixante-cinq :

membres de l'Académie *La Brière* « architecte et dessinateur des jardins du Roi, rue de Grenelle. »

Emelie Etable, fille de sieur *Jean Jacques Etable de la Brière*, inspecteur des Bâtiments du Roy, et de *Madelaine Savin*, ses père et mère, née en légitime mariage, le vingt-sept mars mil sept soixante-cinq, le trente dud. mois, a été baptisée par moi soussigné curé. Le parain a été Étienne Etable de la Brière, frère du père; la maraine a été Catherine Rozaly Etable de la Brière, fille du s^r Jean Jacques Etable de la Brière, qui ont signé avec moi, ainsi que le père.

Collationné le 30 novembre 1785.

— Pension de 600 liv. à elle accordée sur celle de 1200 liv. établie en faveur de sa mère Madelaine Savin, et en cas de prédécès de celle-ci, par décision du 8 novembre 1785, en considération des services de son père.

XLII.

FALCONET[1] (*Estienne Maurice*), sculpteur.

Extrait du registre de la paroisse Saint Sauveur à Paris :

Le premier décembre mil sept cent seize, est né, a été baptisé *Estienne Maurice*, fils de *Maurice Falconet*, bourgeois, et de *Françoise Guérin*, sa femme, rue de Bourbon; parain, Estienne Cossau, marchand, paroisse Saint Jacques de la Boucherie, maraine, Marie Louise Paluste, fille de César Paluste, gentilhomme dans le régiment de Navare, paroisse Saint Nicolas des Champs.

Délivré conforme le 13 novembre 1780.

— Pension de 1600 liv. à luy accordée les 24 août 1762 et 31 décembre 1764, savoir : 800 liv. à titre de pension en qualité de sculpteur du Roy et professeur de l'Académie royale, et 800 liv. à titre d'indemnité de l'attelier dont il jouissoit au Louvre et qui lui a été retiré.

XLIII.

FLAHAUT DE LA BILLARDERIE[2] (*Alexandre Sébastien de*), maréchal de camp.

Extrait du registre des baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse de Nesles, diocèse de Beauvais, élection de Pontoise, pour l'année 1726.

Le dix-huitième jour de janvier est né et le même jour a été baptizé *Alexandre Sébastien*, fils de Mre *Charles Cæsar du Flahaut*, chevalier, seigneur de la Billarderie et de Saint-Remis en l'eau en partie, maréchal es camps et armées du Roy, lieutenant des gardes du corps de Sa Majesté, grand croix de l'ordre militaire de Saint-Louis, gouverneur de Saint-Vincent, et de dame *Odille Thérèse de Cueur et de Nesles*, son épouse. Le parrein, messire Sebastien Emmanuel des Rues, chevalier, baron de Sourdon, comte de Sommerive, commandeur de l'ordre de Saint-Lazare; la marreinne Mad. Henriette Jeanne Rosalie de Brue, dame de Nesles, Verrilles et autres lieux, épouse de feu messire Louis de Cueuret, chevalier, marquis de Nesles, les-

1. Jal, qui a connu cet acte, sans citer les parrain et marraine, dit que Falconet fut baptisé à la paroisse Bonne-Nouvelle; on voit que c'est une erreur.

2. On sait le rôle important joué par M. d'Angiviller dans la direction des Beaux-Arts sous Louis XVI. C'est à ce titre que nous recueillons ici les actes de baptême de son frère et de lui, bien que son aîné n'ait eu aucune part à l'administration des Bâtiments du Roi. C'est toujours autant de sauvé.

quels ont signé avec nous curé de Nesles. Ainsi signé : Des Rues de Sommerive, de Brues de Nesles.

Collationné le 26 mars 1779.

— Pension de 11590 liv., produisant net 10201 liv. 12 s. 6 d., à luy accordée par décision du 1er septembre 1779, à savoir : 6000 liv. pour l'éducation du Roi; 1590 liv. en considération de ses services comme maréchal de camp et cy-devant enseigne des gardes du corps dans la compagnie de Villeroy; 4000 liv. pour sa retraite. Total : 11590 liv.

XLIV.

Flahaut de la Billarderie (*Charles Claude de* —), Directeur des Bâtiments du Roi.

Extrait des registres baptistaires de l'église paroissiale de Saint Remy en Leau, diocèse de Beauvais, élection de Clermont, généralité de Soissons :

Charles Claude de Flahaut de la Billardrie, fils de messire *Charles César*, chevalier, seigneur de la Billardrie et de Saint Remy en partie, maréchal des camps et armées du Roy, lieutenant des gardes du corps, et grand-croix de l'ordre militaire de Saint-Louis, et de dame *Odille Thérèse de Cœur*, son épouse, est né le vingt-quatre janvier, et a été baptisé le septiesme mars mil sept cent trente. Son parain, Mre Charles Claude Dutillet, chevalier, seigneur de Bouy, Mouramé, Carlautres, vicomte de la Malmaison, capitaine de cavalerie au régiment de la Reine; et sa maraine, Thérèse Charlotte Céline de Sart. Signé sur la minutte...

Collationné le 24 mars 1779.

— Pension de 6000 liv., à luy accordée le 1er octobre 1773, comme gentilhomme de la manche du Roy et des Princes, frères de Sa Majesté. Autre pension de 1860 liv., à luy accordée le 3 may 1760, comme exempt des gardes du corps de S. M. Gratiffication annuelle de 2000 liv., accordée par décisions du 3 may 1760 et 1er may 1773, pour luy tenir lieu d'une pension de pareille somme sur l'ordre royal et militaire de Saint-Louis. Total net : 8867 liv. 8 s. 4 d., déduction faite des retenues.

Par décision du 23 janvier 1780, il obtint une nouvelle pension de 3000 liv. en considération de son mariage, reversible pour 1500 liv. sur la tête de sa femme (qui n'est pas nommée). On la connaît de reste.

XLV.

Gabriel (*Ange Jacques*), premier architecte du Roi.

Extrait du registre des baptêmes faits en l'église paroissiale de Saint Eustache, à Paris :

L'an mil six cent quatre vingt dix-huit, le vendredi vingt-quatre octobre fut baptisé *Ange Jacques*, né d'hier, fils de *Jacques Gabriel*, conseiller du Roy, controlleur général des Bâtimens et Jardins de Sa Majesté, Arts et Manufactures de France, et de demoiselle *Elisabeth Besnier*, son épouse, demeurant rue Saint-Pierre. Le parain, Me Mathurin Besnier, avocat en Parlement; la maraine, Marie Delisle, épouse de Gilles de Junier, écuyer, lesquels ont signé...

Collationné le 10 septembre 1780.

— Pension de 12000 liv. à luy accordée à titre de retraite en qualité de

premier architecte du Roy (c'est la somme qui était attachée à ce titre pendant l'activité du titulaire), par décision du 15 mars 1775, en considération de ses très-longs et très-anciens services dans les Bastimens.

XLVI.

Gabriel (femme —, née *Catherine Angélique* de la Motte).

Extrait du registre des baptêmes de l'église royale et paroissiale de Saint Germain l'Auxerrois, à Paris :

Du jeudy, trois septembre mil sept cent onze, fut baptisée *Catherine Angélique*, fille de *Jean De la Motte*, premier secrétaire de Monsieur le duc d'Antin, et de demoiselle *Anne Catherine Magnier*, son épouse, dans le Louvre. Le parrain, Pierre Cailleteau, architecte du Roy; la marreine, damoiselle Angélique Nesme, femme de Jean Faure, intéressé dans les affaires de Sa Majesté. L'enfant est né cejourd'huy, et ont signé...

Délivré le 28 octobre 1780.

— Pension de 6000 liv., à elle accordée par décision du 15 mars 1775, sur la pension de 12000 liv. dont jouissait Ange-Jacques Gabriel, premier architecte du Roi, après le décès de celui-ci. Laquelle pension de 6000 liv. sera reversible pour moitié sur chacun de ses deux fils à raison de 1500 liv. chacun.

XLVII.

Gabriel (*Ange Antoine*), architecte.

Extrait du registre des baptêmes de l'Eglise royale et paroissiale de Notre-Dame de Versailles, diocèse de Paris, pour l'année 1735 :

L'an mil sept cent trente cinq, le seize septembre, *Ange Antoine*, fils de Monsieur *Ange Jacques Gabriel*, controlleur général des Bâtimens du Roy, et de dame *Catherine Angélique Delamotte*, son épouse, né d'hier, a été baptisé par nous soussigné, prêtre de la Mission, faisant les fonctions curiales. Le parrain a été M. Antoine Pecquet, chevalier de Saint-Lazare, premier commis des Affaires Etrangères, et la marraine demoiselle Marie-Anne Geneviève, fille de Monsieur Delamotte, intendant des Bâtimens du Roy, qui ont signé avec nous, ainsi que le père présent...

Expédié le 20 septembre 1780.

— Pension de 6000 liv., à luy accordée le 1er janvier 1777, à titre de retraite à cause de la suppression de son employ de controlleur général des Bâtimens du Roi et de controlleur particulier au département de Marly.

Autre pension de 1500 liv., à luy accordée par décision du 15 mars 1775, après la mort de sa mère, sur la pension de 6000 liv. prise sur celle de 12000 liv. dont jouissait son mari, premier architecte du Roi, et dont moitié, soit 3000 liv., devait être partagée entre *Ange Antoine* et son frère *Ange Charles Gabriel*, commissaire de la marine, intendant de la marine et général des finances de la Reine.

XLVIII.

Gillet (veuve *François* —, née *Marguerite* Callet).

Extrait des registres de baptêmes de l'église royale et paroissiale de Saint Barthélemy de Paris :

Le vingt-trois mars mil sept cent vingt-deux, a été baptisée par M. le sou-vicaire, *Marguerite*, née le jour précédent, fille de *Antoine Callet*, marchand fourbisseur, et de *Antoinette Forand*, sa femme, demeurant pont Saint-Michel, de cette paroisse. Le parain, Pierre Girard, marchand à Saint-Etienne en Forest, y demeurant ordinairement, la maraine Marguerite Gomé, femme de Jean François de Boisset, écuyer, avocat en Parlement, demeurant rue de la Feuillade, paroisse Saint-Eustache...

Collationné le 9 may 1780.

— Pension de 800 liv. à elle accordée par décision du 12 novembre 1775, en considération des services de feu son mary, *François Gillet*, inspecteur des Bâtimens du Roy au château de Versailles.

XLIX.

GREUZE (*Jean Baptiste*), peintre.

Son acte de naissance se trouve dans Herluison et dans Piot.

— Pension de 1000 liv., à luy accordée par décision du 1er janvier 1780, avec jouissance de ce jour, tant en considération de ses services que pour l'indemniser de la non-jouissance du logement qui lui avait été accordé au Louvre.

L.

GUAY (*Jacques*), graveur en pierres fines.

Du vingt-sixième septembre mil sept cent onze, *Jacques Guay*, fils légitime de *Jacques* et de *Catherine Barellier*, est né et baptisé aujourdhuy. Son parrain, Jacques Giraud; sa marraine, Blanche Bourcel; par nous, Laurens, vicaire soussigné avec les parties à l'original...

Extrait des registres des baptêmes de l'église paroissiale et collégiale de Saint Martin de cette ville de Marseille, le 5 aoust 1737.

— Pension de 1200 liv. à luy accordée, le 4 octobre 1752, en considération de ses succès dans son art et pour encourager ses talents, augmentée de 216 liv. d'arrérages dus en 1766. Total : 1416 liv.

LI.

GUIARD, née LABILLE (Madame *Adelaïde* —), peintre.

Extrait du registre des baptêmes faits en l'église paroissiale de Saint Eustache, à Paris :

L'an mil sept cens quarante-neuf, le samedi douze avril, fut baptisée *Adélaïde*, née d'hier, fille de *Claude Edme La Bille*, marchand mercier, et de *Marie Anne Saint-Martin*, son épouse, demeurants rue Neuve des Petits Champs. Le parein, M. Claude Rozière, bourgeois de Paris; la mareine, Marie Ollivier, épouse de Charles Augustin Le Blanc, aussi bourgeois de Paris, et ont signé...

— Pension de 1000 liv., à elle accordée par décision du 1er novembre 1785, comme marque de la bienveillance royale, et pour la satisfaction que S. M. reçoit de ses services en qualité de peintre du Roi et de l'Académie royale de peinture.

Madame Guiard était séparée, quant aux biens, de son mari Nicolas Guiard, premier commis au clergé de France.

LII.

HALLÉ (*Noel*), peintre.

Son acte de naissance est publié dans Herluison.

— Pension de 1800 liv., à luy accordée par décision du 7 août 1777, en considération de ses services.

D'une note jointe, il résulte que Hallé avait reçu : 1° Une pension de 500 liv., le 1er octobre 1761.

2° Une autre de 700 liv., le 20 avril 1771.

3° Une autre de 600 liv., le 11 août 1777.

Sur ces pensions il lui était dû 11050 liv. le 1er janvier 1780. La pension de 700 liv. notamment ne lui avait jamais été payée.

LIII.

HALLÉ (veuve —, née *Françoise Geneviève* LORRY).

Extrait du registre des baptêmes de l'église paroissiale de Saint Étienne du Mont, à Paris :

Le vendredy, trentième janvier mil sept cent trente-trois, fut baptisée *Françoise Genneviève*, fille de Mre *François Lorry*, conseiller du Roy, docteur régent de la faculté de droit de Paris, ancien avocat au Parlement, et de dame *Margueritte Magdeleine de la Fosse*, son épouse, née le même jour, à deux heures du matin, rue Jean de Beauvais, et tenue sur les fonts par Paul Charles Lorry, frère de l'enfant, et par Anne Magdeleine Lorry, sœur dud., qui ont signé à la minute...

Collationné le 20 juillet 1781.

— Pension de 600 liv., à elle accordée par décision du 15 juillet 1781, à dater du 1er dud. mois, en considération des services de son mari.

LIV.

HERPIN (veuve —, née *Marie Catherine Françoise* GOUEL).

Extrait des registres des baptêmes, mariages et sépultures de l'église paroissiale de Saint Vincent, de Rouen :

Le neuviesme aoust mil sept cent vingt-quatre, *Marie Catherine Françoise*, née du jour d'hier du légitime mariage de Monsieur *Pierre Gouel*, et de *Marie Catherine Collet*, a esté baptisée. Son parrain a esté M. Charles Daniel Gongnez, controolleur général des Aydes, et sa marraine, demoiselle Catherine Le Brun.

Collationné le 10 août 1779.

— Pension viagère de 200 liv., à elle accordée par décision du 24 juillet 1748, en considération des services de son mary, le sieur *Herpin*[1], sculpteur des Bâtimens du Roy.

LV.

HOUDON (*Jacques*), père du sculpteur.

Extrait des registres des baptesmes de Saint Étienne d'Etréchy, diocesse de

1. N'est-ce pas lui qui avait exécuté les délicates sculptures en bois des charmants lambris de l'hôtel Soubise, dont une partie existe encore et offre un chef-d'œuvre de décoration ?

Sens, élection d'Estampes, généralité de Paris, pour l'année mil sept cent six :

Ce dernier février mil sept cent six, a été par moy, curé soussigné, baptisé dans l'église de ce lieu *Jacques*, né ce jourd'huy, fils en légitime mariage de *Sébastien Houdon* et de *Simonne Néret*, ses père et mère. Le parrein, Jacques Cherubin ; la marreine, Marie Gabrielle Benoist.

Expédié le 7 avril 1780.

— Pension de 300 liv., à luy accordée par décision du 13 décembre 1775, à titre de retraite, en qualité de concierge de l'hôtel de l'École des élèves protégés[1], suprimée en la même année.

LVI.

Huvé (*Jean Jacques*), architecte.

Extrait des registres des baptêmes de l'église paroissiale de Saint Clément de Boinvilliers, diocèse de Chartres, élection de Mantes-sur-Seine :

Cejourd'hui, vingt-deux juin mil sept cent quarante-deux, a été baptisé *Jean Jacques Huvé*, fils du sieur *Jean Huvé*, commis de M. Savalette, et de *Catherine de Laire*, ses père et mère, né en ... (*sic*) et de légitime mariage. Son parain, messire Jean De Laire, prêtre, curé de lad. paroisse; sa maraine, dame Jeanne Françoise Marie Boullard, femme du s. Barré, procureur fiscal de Dammartin, qui ont signé...

Extrait et collationné le 31 mars 1789.

— Pension de 600 liv., à luy accordée par décision du 1er janvier 1789, en considération de ses services comme inspecteur des bâtiments du Roi, pour la conduite et règlement des mémoires des travaux ordonnés pour le service de la petite Ecurie dans les bâtimens et maisons louées, pour lui servir de supplément.

LVII.

Jaubert (*Paul*), architecte.

Extrait des registres des baptêmes de l'église paroissiale de Sainte Madelaine de la ville d'Aix :

Paul Jaubert, fils de Mr *Antoine* et de Dlle *Thérèse Chabert*, est né et a été baptisé le premier janvier mil sept cent vingt-deux. Le parrain a été M. Paul Jaubert; la marraine, Dlle Thérèse Chaix. Signé...

Expédié et collationné le 7 janvier 1743.

— Pension de 1200 liv., à luy accordée par décision du 1er janvier 1781, en considération de ses services, tant en qualité d'inspecteur des bâtiments du Roy au département de Choisy, qu'en celle d'inspecteur garde-magazin desd. bâtimens au département de Versailles.

LVIII.

Jeaurat (*Etienne*), peintre.

Extrait des registres des baptêmes de la paroisse Saint Nicolas du Chardonnet, à Paris :

1. Notre confrère M. Courajod a parlé de Jacques Houdon dans son *Histoire de l'École des élèves protégés*.

Le neuvième février mil six cent quatre vingt dix-neuf est né un fils du mariage de *Nicolas Jeaurat*, marchand de vin, et de *Marie Bourdillat*, de cette paroisse, fossez Saint-Victor, à la Tête-Noir, et le lendemain a été baptizé par moi, prêtre soussigné, et nommé *Etienne* par Etienne Pion, fils d'Abraham Pion, bourgeois de Paris, et de Claire de Boulogne, son parrain, et par Agnès Jacquesson, femme de Zacharie Martinot, horloger, sa mareine, soussignez avec le père de l'enfant...

Collationné le 6 mai 1780.

— Pension de 500 liv., à luy accordée le 7 aoust 1777, en considération de ses services comme peintre du Roy, recteur de l'Académie royale de peinture et de sculpture, et garde du cabinet des tableaux de Sa Majesté à Versailles.

LIX.

JEAURAT (*Nicolas Henry* —, dit JEAURAT DE BERTRY), peintre.

Extrait des registres des baptêmes de la paroisse de Saint Nicolas du Chardonnet à Paris :

Le vingt-huit juillet mil sept cent vingt-huit, est né un fils du mariage d'*Edme Jeaurat*, graveur du Roy, rue des Fossés Saint-Victor, et de *Marie-Charlotte Le Clerc*, et le même jour a été baptizé par moi, prêtre soussigné, et nommé *Nicolas Henry*, par Henry Quatremère, marchand de vin en gros, de cette paroisse, et par Marie Le Clerc, la tante du baptizé, de la paroisse de Saint Séverin, le père étant absent, qui ont signé...

Collationné le 20 octobre 1779.

— Pension de 400 liv., à luy accordée par décision du 1er juillet 1768, à titre de gratification annuelle, en considération des services qu'il a rendus à la feue Reine, pour l'amusement de cette princesse dans l'art de la peinture.

LX.

LAGRENÉE [1] (*Louis Jean François*), peintre.

Extrait du registre des baptêmes de l'église royale et paroissiale de Saint Germain l'Auxerrois à Paris :

Du samedy vingt-sept janvier mil sept cent vingt-cinq, fut baptisé *Louis Jean François*, fils de *Louis Lagrenée*, bourgeois de Paris, et de *Marie Catherine Morel*, sa femme, rue des Déchargeurs. Le parein, François Velon, marchand masson. La marreine, Marie Anne Hubert, femme de Jean Morel, marchand. L'enfant est né le dimanche vingt-un du présent mois, et ont signé à la minutte avec le vicaire...

Délivré le 13 may 1780.

— Pension de 800 liv., à luy accordée le 15 août 1773, en considération de ses services, augmentée de 1200 liv., et ainsi portée à 2000 liv. après son Directorat de l'Académie de Rome, le 18 mars 1787.

LXI.

LA TOUR (*Maurice Quentin de*), peintre.

Voir son acte de naissance dans l'ouvrage de M. Desmaze :

1. Jal donne la date exacte de l'acte et les noms du père et de la mère.

Maurice Quentin de La Tour, peintre du roi Louis XV, 1854, Michel Lévy, in-18.

— Pension de 1000 liv., à lui accordée par décision du 1er septembre 1752, en considération de ses services.

LXII.

Le Bas (*Jacques Philippe*), graveur.

Extrait des registres de baptêmes de l'église royale et paroissiale de Saint Barthélemy de Paris :

Le dix juillet mil sept cent sept, a été baptisé en cette église par M. le vicaire, *Jacques Philippe*, né le huitième dud. mois, fils de *Jacques Philippe Lebas*, marchand perruquier, et de *Françoise Etiennette Lecoq*, sa femme, demeurant rue Saint-Louis, de cette paroisse; le parain, Jacques Thibault, orfèvre, demeurant rue Calende, paroisse Saint Germain le Vieil; la maraine, Barbe Blondel, femme de Lambert Enderic, marbrier, demeurant rue Fromenteau, paroisse Saint Germain l'Auxerrois...

Collationné le 31 may 1780.

— Pension de 500 liv., à lui accordée par décision du 31 juillet 1771, en considération de ses services.

LXIII.

Le Blond (veuve —, née *Madeleine* Bouillerot).

Extrait du registre des baptêmes etc. de la paroisse de Saint Médard de Paris:

L'an mil sept cent dix, le trois mars, a été baptisé par nous Prieur, curé soussigné, *Madeleine*, fille de *Guillaume Bouillerot*, marchand tanneur, et de *Magdelaine Bouillerot*, son épouse, née le jour précédent, rue Fer-à-Moulin. Le parrain, François Bouillerot, marchand tanneur ; la marraine, Magdeleine Bonneval, veuve de Nicolas Bouillerot, le père présent, et ont signé...

Collationné le 6 mai 1780.

— Pension de 600 liv., à elle accordée par décision du 14 may 1751, comme veuve du s. *Le Blond*, entrepreneur de la manufacture royale des Gobelins.

LXIV.

Le Dreux (veuve —, née *Marie Barbe* La Rue).

— Pension de 500 liv., accordée à *Marie Barbe* La Rue, née le 25 octobre 1711, à Paris, et baptisée le lendemain à la paroisse de Saint Eustache, veuve dud. Le Dreux, architecte du Roy et secrétaire du premier architecte de Sa Majesté, en considération des services de son mari.

(L'acte de naissance manque.)

LXV.

Le Dreux (*Louis*), architecte.

Extrait du registre des baptêmes de l'église paroissiale Saint Nicolas des Champs, à Paris :

Le jeudi, onzième décembre mil sept cent vingt-un, a été baptisé par nous, prêtre soussigné, *Louis*, né avant-hier, fils de *Denis Le Dreux*, fourier de la

maison du Roy, et de *Marie Gireaux*, sa femme, demeurants rue Chapon. Le parein, Louis Bille, conseiller du Roy, demeurant rue Saint-Honoré, paroisse Saint Roch; la mareine, Anne Barbe Joüannes Desgrigny de Giffar, épouze de M. le marquis de Giffard, demeurant rue des Bons-Enfans, paroisse Saint Eustache, qui ont signé...

Collationné le 28 juin 1745.

— Pension de 1000 liv., à luy accordée par décision du 1er janvier 1768, en considération de ses services depuis 1739 dans les bâtiments de S. M. où il a successivement rempli la charge de controlleur aux départemens de Meudon et de Compiègne. Il prend le titre de *Louis Ledreux de La Chartre*.

LXVI.

Le Dreux (veuve *Louis* —, née *Marie* Rappe).

Extrait du registre des baptêmes de l'église royale et paroissiale de Notre Dame de Versailles, diocèse de Paris, pour l'année 1724 :

L'an mil sept cent vingt-quatre, le onze mars, *Marie*, née d'hier, fille de *Joseph Gleron Rappe*, porteur de S. A. S. Mgr le comte de Toulouse, et de *Thérèse Buchard*, son épouse, de cette paroisse, a été baptisée par moi soussigné, prêtre de la Mission, faisant les fonctions curiales. Le parrain a été Pierre Fontaine, marchand clincallier en cette ville, et la marraine Marie Thérèse Gleron Rappe, sœur de l'enfant, qui ont signé avec le père présent...

Collationné le 14 novembre 1786.

— Pension de 2000 liv., à elle accordée comme veuve du s. *Louis* Le Dreux, controlleur des bâtimens au département de Compiègne, par décision du 1er octobre 1786, dans le cas où elle survivrait à son mari, et à dater de ce jour. En même temps une pension de 1000 liv. immédiate est accordée à chacune de ses deux filles.

LXVII.

Lempereur (*Louis Simon*), graveur.

Extrait des registres des baptêmes de l'église paroissiale de Saint Jean de Latran, à Paris :

Le saizième jour de may de l'année mil sept cent vingt-huit, par moy soussigné, vicaire de Monsieur Languet, l'ancien prieur curé de cette église, agent-général de son ordre en France, a été baptisé sur les fonts de cette église *Louis Simon*, né du même jour du légitime mariage de *Simon Lempereur*, marchand bouchonnier, et de *Marie Baleu;* le parein, Louis Dupré, garçon cordonnier, paroisse de Bonne Nouvelle; la marreine, Françoise Baleu, femme de Nicolas Calet, cocher, paroisse Saint Sauveur, et ont tous déclaré ne savoir signer...

— Pension de 500 liv., à luy accordée le 1er février 1778, en considération de ses services comme membre de l'Académie royale et ancien (en 1779) graveur des Menus-Plaisirs du Roy.

LXVIII.

Le Prince (*Jean*), peintre.

Extrait des actes des baptêmes de la paroisse de Saint Victor de la ville de Metz :

L'an mil sept cent trente-quatre, le dix-neuf septembre, *Jean,* fils de M. *Jean Baptiste Le Prince,* maître sculpteur, et d'*Anne Gautier,* son épouse, a été baptizé, né du dix-sept dudit mois; il a eu pour parein M. Jean Charuel, et pour mareine, demoiselle Anne Parent, qui ont signé....

Collationné le 25 janvier 1756.

— Pension de 500 liv., à luy accordée par décison du 1er juin 1778, en considération de ses services comme peintre du Roy et conseiller de l'Académie royalle.

LXIX.

Loriot (*Catherine Angélique*, fille de *Louis Adam* —), architecte.

Extrait du registre des baptêmes de la paroisse royale de Saint Louis de Versailles, diocèse de Paris, 1729 :

L'an mil sept cent vingt neuf, le vingtième jour d'août, *Catherine Angélique,* fille de M. *Louis Adam Loriot,* inspecteur du château de Versailles et de damoiselle *Jeanne Rivière*, son épouse, née le jour précédent, a été baptisée par nous soussigné, prêtre de la Mission, faisant les fonctions curiales; le parein, M. Christophe Fautoux de Saint-Pierre; la marreine, Mme Catherine Angélique de La Motte-Gabrielle, qui ont signé avec nous et le père présent...

— Pension de 300 liv., à elle accordée par décision du 1er janvier 1768, en considération des services de feu son père, architecte de Sa Majesté, inspecteur du château de Versailles et professeur de l'Académie royale.

LXX.

Loriot (*Antoine Joseph*), ingénieur et mécanicien.

Extraits des registres de baptême de l'église paroissiale de La Rivière en Franche-Comté, jurisdiction de Pontarlier, diocèse de Besançon :

Antoine Joseph, fils légitime de *Guillaume Loriot* et de *Jeanne Claudine Vorbe* (?), ses père et mère, de La Rivière, est né le premier février, et a été baptisé le trois de l'an mil sept cent seize. Son parrain a été Monsieur Antoine Loriot, prêtre et vicaire dans la ville de Pontarlier, et sa marraine a été Marie Baudot, femme de Guillaume Loriot, frère du père dud. Antoine Joseph Loriot.

Collationné le 16 may 1780.

— Pension de 1000 liv., à luy accordée par décision du 27 octobre 1754, en considération de la découverte qu'il a faite du moyen de fixer le pastel.

LXXI.

Loriot (*Claude Antoine*, fils d'*Antoine Joseph* —).

— Pension de 700 liv., accordée à *Claude Antoine Loriot*, né à Paris le 4 septembre 1754, baptisé le lendemain, paroisse Saint Germain l'Auxerrois, par décision du 1er janvier 1784, en considération des services rendus par feu *Antoine Joseph Loriot*, son père, « mécanicien de Sa Majesté, dont les ouvrages de mécanique ont été jugés assez ingénieusement exécutés pour pouvoir servir à l'augmentation et embellissement de son cabinet physique, optique et mécanique établi à Passy, et attendu aussi l'état fâcheux où se trouve réduit le s. Claude Antoine Loriot. »

LXXII.

MACHY (*Pierre Antoine de*), peintre.

Extrait des registres de l'église royale et paroissiale de Saint Germain l'Auxerrois :

Du dimanche, dix-neuf septembre mil sept cent vingt-trois, fut baptisé *Pierre Antoine*, fils de *Antoine De Machy*, compagnon menuisier, et de *Anne Nau*, sa femme, rue Jean-Lantier. Le parain, Pierre Houvié, maître tailleur d'habits; la maraine Geneviève Mathieu, femme de Jean Lemaire, compagnon orfèvre: l'enfant est né du vendredy dix-sept du présent mois, et ont signé à la minutte...

Collationné le 5 may 1783.

— Pension de 500 liv., à lui accordée le 27 avril 1783, pour en jouir à dater du 1er may, en considération de ses services comme peintre du Roy et membre de l'Académie.

LXXIII.

MONTMERQUÉ (veuve de *Mathieu* —, née *Marie Thérèse* DE LA FRAYE).

Extrait des registres baptistaires de l'église royale et paroissiale de Saint Hippolyte de Paris :

Le vingt-troisième avril mil sept cent six, a été batisée *Marie Thérèse*, née aujourd'huy, du légitime mariage d'entre *Jean de La Fraye*, tapissier ordinaire du Roy aux Goblins, et de *Marguerite Geneviève De La Croix*. Le parrain, Jean de La Croix, de la mesme qualité; la maraine, Françoise Elisabeth Lavodain, femme de Jean Théodon, sculpteur ordinaire du Roy, tous de cette paroisse et qui ont signé avec nous...

Collationné le 9 avril 1764.

— Pension de 600 liv., accordée à Marie Thérèse de La Fraye, veuve du s. *Mathieu* MONTMERQUÉ, entrepreneur de la manufacture royale des Gobelins, en considération des services de son mari.

LXXIV.

MONTUCLA [1] (*Jean Etienne*), premier commis des bâtiments du Roi.

Le sixième septembre mil sept cent vingt-cinq, j'ai baptisé *Jean Etienne*, né hier, fils du s. *Claude Montucla*, marchand, et de demoiselle *Jeanne Bergouhnioux*, sa femme. Parrain, sr Jean Pradel, marchand; marraine, damoiselle Anne Pradel, veuve du sr Jean Montucla, marchand.

Collationné le 12 juin 1780.

— Pension de 1500 liv., à lui accordée par décision du 27 juillet 1774, en considération de ses services comme premier commis des bâtiments.

LXXV.

MONTUCLA (femme —, née *Marie Françoise* ROMAN).

Le vingt-quatre décembre mil sept cent trente-neuf, a été baptisée demoiselle *Marie Françoise*, née avant-hier, fille légitime de noble *Balthasard Roman*, avocat en Parlement, et de dame *Thérèse Roger*, mariés, étant

1. Nous avons dit plus haut à l'article de Cuvillier (voy. n° XXV) pourquoi nous admettions dans cette publication les commis des bâtiments comme Cuvillier et Montucla.

parrain noble Laurent Roman, ancien secrétaire du Roy, ayeul paternel; marraine, demoiselle Françoise Gaude, épouse de Me Etienne Royer, procureur au bailliage de Graisivaudan, ayeulle maternelle, en présence des soussignés, etc.

Collationné le 21 juin 1780.

— Pension de 1500 liv., à elle accordée en cas de survivance de son mari, par décision du 27 juillet 1773.

LA FAMILLE NATOIRE.

Jusqu'ici la famille à laquelle appartenait Charles Joseph Natoire, l'émule de Boucher, n'était qu'imparfaitement connue. En voici les motifs : tandis que le peintre s'élevait par son talent distingué aux plus hautes positions qu'un artiste pût ambitionner, ses nombreux frères et sœurs, gens d'assez basse extraction, continuèrent à végéter à Nîmes, leur patrie, où ils occupèrent de modestes positions. Nul d'entre eux n'aurait sans doute fait parler de lui, si le directeur de l'École française à Rome avait laissé des héritiers directs; mais, comme il était mort sans enfants, les branches collatérales se présentèrent pour recueillir sa succession qui ne laissait pas que d'être assez embrouillée. Charles Natoire réclamait au trésor royal des sommes importantes; on parvint à établir, non sans peine, que ses prétentions résultaient des erreurs de sa comptabilité. Toutefois, comme il était de bonne foi et avait pu se trouver induit en dépenses par l'espérance d'un remboursement auquel il se croyait des droits, on jugea équitable d'accorder à la masse de ses héritiers une pension de 6,000 livres à répartir entre eux au prorata de leurs droits. De là nécessité pour chacun d'établir son degré de parenté par la production de son acte de baptême.

Toute cette affaire, assez mal expliquée par tous les historiens qui en ont parlé, se trouve fort clairement exposée dans un mémoire de M. d'Angiviller que nous allons reproduire.

Cette pièce a l'avantage de préciser le degré de parenté des divers héritiers avec l'ancien directeur de l'Académie de Rome.

Mais comme plusieurs membres de la famille, frères ou sœurs de l'artiste, étaient décédés avant lui, ils ne figurent pas sur la liste formée par M. d'Angiviller et leur acte de baptême ne nous a pas été conservé. Toutefois nous les voyons comparaître en qualité de parrains ou marraines aux baptêmes de leurs frères ou sœurs, et, à l'aide de ces renseignements, nous avons essayé de dresser un tableau provisoire de la généalogie des membres de cette nombreuse famille :

Florent Natoire, sculpteur à Nîmes, épouse, avant 1700, *Catherine Maurie*, fille de *Philippe Maurie*, autre sculpteur de Nîmes, et sœur de Marie Rose Maurie, de Jean Maurie et de Louis Maurie, également sculpteur.

Nous connaissons onze de leurs enfants; mais nous n'avons l'acte de baptême, et par conséquent la date de la naissance que de sept d'entre eux :

1° Marie Rose, née le 6 octobre 1702;

2° Jean, né le 4 février 1704;

3° Louis, né le 26 juillet 1708;

4° Marie Magdeleine, née le 1er juin 1712;

5° Elizabeth, née le 3 janvier 1714;

6° Florent, né le 12 octobre 1718;

7° Charles François Xavier, né le 4 août 1722. Ce dernier épouse Marguerite Martimon, fille de François Martimon et de Thérèse Barracan; elle était veuve en 1786.

Quatre autres enfants de Florent Natoire et de Catherine Maurie figurent à titre de parrains ou marraines sur les actes de naissance de leurs frères ou sœurs. Leur existence ne présente donc pas de doute. Ce sont :

1° Charles Joseph, le peintre, né en 1699 ou 1700 (voy. Jal);

2° Jeanne, marraine d'Elizabeth, née par conséquent avant 1714;

3° Isabeau, marraine de Charles François Xavier, née avant 1723;

4° Joseph, parrain de Florent Natoire, né en 1718, et par conséquent son aîné.

Ce Joseph Natoire qui prend, en 1748 et 1749, le titre d'inspecteur de la manufacture de Limoux, et, en 1758, celui de receveur au grenier à sel de la ville d'Arles, avait épousé, avant la première de ces dates, Magdelaine Marin qui lui donna au moins trois enfants, ce sont les trois neveux du peintre qui figurent sur l'état de M. d'Angiviller comme ayant part aux largesses du Roi. Voici leurs noms :

1° Louis, né le 15 avril 1748;

2° Germain Jean Baptiste, né le 22 avril 1749;

3° Marie Marguerite, née le 8 janvier 1758.

On remarquera que le père de notre Charles Joseph Natoire, le vieux Florent, était artiste, puisqu'il prend dans tous les actes que nous avons sous les yeux la qualité de sculpteur. En outre, le père et un frère de sa femme se livraient aussi à la sculpture. C'est dans ce milieu, si favorable au développement du talent, que le peintre Charles Joseph Natoire passa toute sa jeunesse et dut recevoir sa première éducation d'artiste. Il n'était pas sans intérêt de signaler cette particularité. Enfin ces actes d'état civil nous révèlent les noms de plusieurs artistes nîmois inconnus jusqu'ici, car ils ne sont pas mentionnés dans la monographie que M. Michel Nicolas a publiée sur les *Artistes du Gard* [1].

Mémoire de M. d'Angiviller.

Nous, Conseiller du Roy en ses conseils, Directeur et Ordonnateur Général des Bâtiments de S. M., etc.

Déclarons et certifions d'après la décision de S. M. déposée dans nos bureaux comme ayant été donnée à notre raport le 5 mars 1780,

Que, lorsqu'en 1775, le s. *Charles Joseph Natoire* s'est démis du directorat de l'Académie de France à Rome, après un exercice de 22 ans, il a anoncé la prétention d'une créance de près de 50,000 ₶ dont, dans son sistème, les comptes de sa gestion le constitueraient en avance au delà des fonds qui luy avoient été successivement fournis pour l'entretenement de l'Académie;

Que cette prétention a été la matière d'une très longue discussion traitée à Rome même et sous la médiation de M. le cardinal de Bernis,

1. Nîmes, 1859, in-12.

ambassadeur de France, vis-à-vis du s. Natoire, jusqu'à sa mort arrivée le 29 Aoust 1777;

Que ses héritiers, ayant repris la question en France, n'ont pu se refuser à l'objection tirée de ce qu'enfin on était parvenu à découvrir par un recensement général de la comptabilité du s. Natoire, établie en monoye romaine, que sa créance n'avoit d'autre fondement en général que l'employ annuel qu'il faisoit à son profit pour ses apointements de 1200 écus romains équivalant à 6000 liv. tournois, tandis qu'il n'auroit dû employer que 720 écus qui auroient répondu à 3600 liv., véritable taux de son traitement en argent;

Qu'en même tems que lesdits héritiers n'ont pu méconnoître ce fait, ils ont représenté que le s. Natoire, leur auteur, n'avoit prétendu qu'à ce que ses prédécesseurs avoient réellement eu, et qu'il s'y étoit cru autorisé en n'éprouvant de la part de l'administration des Bâtimens aucune radiation ni correction, quant à ce, dans les comptes successifs et annuels de sa gestion; en sorte que, quoi qu'il fût vrai de dire, comme on le faisoit au nom du Roy, que jamais l'erreur ne peut se couvrir, c'étoit dans l'espèce forcer le principe, puisque le s. Natoire avoit agi de l'aveu même de l'administration;

Que c'est dans cet état que la question a été déférée à la décision de S. M. qui, en réunissant et confondant toutes les idées de justice et de grâce par sa décision du 5 mars 1780, a cru devoir absorber toutes les prétentions des héritiers Natoire et leur a accordé, à répartir entre eux et nominativement sur chaque tête, une pension viagère de 6000 ₶, payable pleine et sans retenue, mais susceptible d'extinction graduelle lors du deceds de chacun des héritiers admis au partage, et qui tous jouiroient à compter du 1er janvier 1778, et ne seroient mis en possession de leurs brevets qu'après avoir déposé dans les bureaux de l'administration des Bâtiments un acte de désistement de toutes prétentions;

Que les contestations survenues entre lesd. héritiers sur leurs autres droits dans la succession, et qu'ils ont terminées par voye de transaction, ont suspendu jusqu'à présent de notre part la demande de l'expédition des brevets parce qu'il étoit demeuré incertain à quel nombre de têtes il faudroit étendre la répartition;

Et que, tout se trouvant terminé, il ne s'agit plus que de consommer l'effet de la grâce accordée par S. M. en procurant les brevets qui en feront le titre et qui sont à expédier conformément à l'état qui suit :

Naissances des admis à la grâce.	NOMS	PENSIONS.
6 octobre 1702	Marie Rose Natoire, sœur du Directeur . . .	750 liv.
4 février 1704	Jean Natoire, prêtre, frère — . . .	750 —
26 juillet 1708	Louis Natoire — — . . .	750 —
1er juin 1712	Marie Madeleine Natoire, sœur — . . .	750 —

3 janvier 1714	Isabeau Natoire, sœur	—	750 —
12 octobre 1718	Florent Natoire, frère	—	750 —
4 aoust 1723	Charles François Xavier Natoire, frère		750 —
16 avril 1748	Louis Natoire, neveu	250 liv.	750 —
22 avril 1749	Germain Jean Baptiste Natoire	250 —	
8 janvier 1758	Marie Margueritte Natoire	250 —	
	Somme pareille		6000 liv.

En témoin de quoy, et pour servir d'ampliation de la décision du Roy auprès de Monsieur Amelot, du ministère duquel doit émaner l'expédition des brevets, nous avons expédié ces présentes et y avons fait joindre les extraits baptistaires de tous les intéressés.

A Versailles, ce 17 juillet 1782.

D'ANGIVILLER.

LXXVI.

NATOIRE (*Marie Rose*), sœur de *Charles* NATOIRE.

L'an mil sept cent deux, et le douzième octobre a été baptisée *Marie Rose*, née le dixième dud., fille naturelle et légitime du s. *Florent Natoire*, sculpteur, et de demoiselle *Catherine Maurie;* le parrain, s. Louis Maurie fils, sculpteur; la marraine, Anne Pradel, à la place de demoiselle Marie Rose Maurie, illitérée, le père absent. Signé avec nous...

Collationné le 5 février 1780. — (Saint Castor, de Nîmes.)

LXXVII.

NATOIRE (*Jean*), frère de *Charles* NATOIRE.

L'an mil sept cent quatre, et le onzième février, a été baptisé *Jean,* fils de s. *Florent Natoire*, sculpteur, et de demoiselle *Catherine Maurie*, mariés, né le quatre du courant. Le parrain, s. Jean Maurie, sculpteur; la marraine, demoiselle Magdelaine Menière. Signés avec moi...

Collationné le 5 février 1780 (Saint Castor, de Nîmes).

LXXVIII.

NATOIRE (*Louis*), frère de *Charles* NATOIRE.

Extrait des registres de la paroisse Saint Castor, de Nîmes :

L'an mil sept cent huit, et le trente juillet, a été baptisé *Louis*, né le vingt-six du courant, fils de s. *Florent Natoire*, sculpteur, et de demoiselle *Catherine Maurie*, mariés. Le parrain a été Charles Natoire, et la marraine Marie Natoire, frère et sœur du baptisé, la marraine illitérée....

Collationné le 12 avril 1782.

LXXIX.

NATOIRE (*Marie Magdeleine*), sœur de *Charles* NATOIRE.

L'an mil sept cent douze, et le cinquième juin, a été baptisée *Marie Magdelaine*, née le premier dud. mois, fille naturelle et légitime de M. *Florent Natoire,* et de demoiselle *Catherine Maurie.* Le parrain a été M. Charles Natoire, frère de la baptisée, et la marraine, Marion Natoire, sœur aussi de

la baptisée. Présents MM. Jean François Lobin, Philippe Maurie, Jean et Louis Maurie, signés avec moi...

Collationné le 5 février 1780 (Saint Castor, de Nîmes).

LXXX.

NATOIRE (*Elizabeth*), sœur de *Charles* NATOIRE.

Extrait des registres de la paroisse Saint Castor, de Nîmes :

L'an mil sept cent quatorze, et le sixième du mois de janvier, a été baptisée *Elizabeth Natoire*, fille légitime et naturelle de M. *Florent Natoire* et de demoiselle *Catherine Maurie*, née le trois dud. mois. Son parrain a été Jean Natoire, étudiant, et sa marraine, demoiselle Marianne Maurie, faisant pour Jeanne Natoire, frère et sœur de la baptisée...

Collationné le 20 mai 1782.

LXXXI.

NATOIRE (*Florent*), frère de *Charles* NATOIRE.

L'an mil sept cent dix-huit, et le seize octobre, a été baptisé *Florent*, fils naturel et légitime de M. *Florent Natoire*, sculpteur, et de demoiselle *Catherine Maurie*, né le douze du courant. Son parrain, Joseph Natoire, son frère, et la marraine, Marie Natoire, sa sœur; le parrain et la marraine ont signé...

Collationné le 5 février 1780 (Saint Castor, de Nîmes).

LXXXII.

NATOIRE (*Charles François Xavier*), frère de *Charles* NATOIRE.

L'an mil sept cent vingt-trois, et le neuvième d'août, a été baptisé *Charles François Xavier*, fils de M. *Natoire*, sculpteur, et de demoiselle *Catherine Maurie*, mariés, né le quatre du courant. Le parrain a été M. Florent Natoire, son frère, et la marraine, Isabeau Natoire, sa sœur. Le père et les témoins ont signé avec nous...

Collationné à l'église Saint Castor, de Nîmes, le 11 janvier 1774.

LXXXIII.

NATOIRE (veuve *Charles François Xavier* —, née *Marguerite* MARTINON).

L'an mil sept cent quarante, et le dernier jour du mois de juillet, a été baptisée *Marguerite Martinon*, née le jour précédent, fille légitime et naturelle de s. Me *François Martinon*, avocat en la cour, et de dame *Thérèse Barracan*. Son parrain a été Me Pierre Bègue, aussi avocat en la cour, et la marraine, demoiselle Marguerite Rose Pomme, fille de Me Pierre Pomme, docteur en médecine, en foy de quoy j'ai signé avec les parties...

Collationné le 7 juin 1786 (paroisse Saint Lucien, d'Arles).

— Pension de 600 liv., à elle accordée par décision du 1er juillet 1786, comme épouse du s. Charles François Xavier Natoire, par forme de réversion de partie de la pension de 750 livres dont jouissoit son mary, l'un des frères du directeur de l'Académie de France à Rome.

LXXXIV.

NATOIRE (*Louis*), neveu de *Charles* NATOIRE.

Extrait des registres des batêmes de la parroisse Saint Martin de la ville de Limoux :

L'an mil sept cent quarante-huit, et le seize avril, a été baptisé *Louis*, né cejourd'huy, fils du sieur *Joseph Natoire*, inspecteur de la manufacture, et de dame *Magdelene Marin*, mariez. Parrin, Me Louis De Barry, avocat au Parlement, marraine, demoiselle Anne De Barry, veuve du sieur Barthe, marchand ; en foy de quoi avons signé avec le parrin et la marraine...

Collationné le 16 may 1763.

LXXXV.

NATOIRE (*Germain Jean Baptiste*), neveu de *Charles* NATOIRE.

Extrait des baptêmes de la parroisse Saint Martin de la ville de Limoux :

L'an mil sept cent quarante-neuf, et le vingt-quatre avril, a été baptisé *Germain Jean Baptiste*, né avant-hier, fils au sieur *Joseph Natoire*, inspecteur des manufactures, et à dame *Magdelaine Marin*, mariés. Parrain, le sieur Germain Mouisse, fabriquant; marraine, demoiselle Marie Bruilhet, épouze dudit sieur Mouisse, signés avec nous...

Collationné le 9 février 1780.

LXXXVI.

NATOIRE (*Marie Marguerite*), nièce de *Charles* NATOIRE.

Extrait des registres des baptêmes de la paroisse de Saint Martin de cette ville d'Arles :

L'an mil sept cent cinquante-huit, et le dix janvier, je soussigné, curé de la paroisse Saint Martin, ay baptisé demoiselle *Marie Marguerite Natoire*, née le huit du courant, fille légitime et naturelle à sieur *Joseph Natoire*, receveur aux greniers à sel de cette ville, et à dame *Magdeleine Marin*. Le parrain a été sieur Jean Baptiste Natoire, son frère, et la marraine demoiselle Marie Marguerite Artaud, fille à sieur Artaud, avocat. En foy de quoi j'ai signé avec les parties...

Collationné le 8 février 1780.

LXXXVII.

NEILSON (veuve —, née *Marie Julie* CHIPAULT).

Extrait des registres des baptêmes de l'église paroissiale de Saint Sulpice, à Paris :

Le dix du mois de septembre de l'année mil sept cent quarante-un a été baptisée *Marie Julie*, née le huit dudit mois, fille de *Michel Chipault*, marchand bonnetier, et de *Louise Magdeleine Frontier*, son épouse, demeurants rue des Boucheries. Le parrein, André Marchand de la Villandière, intendant de M. le comte des Vertus ; la marreine, Julie La Perière, épouse de Charles Edme Frontier, contrôleur de Monseigneur le prince de Condé, le père présent, et ont tous signé...

Collationné le 30 septembre 1780.

— Pension de 600 liv. à Marie Julie Chipault, veuve du sieur *Daniel Marie Neilson*, à elle accordée par décision du 1er janvier 1780, en considé-

ration des services de son mary, décédé entrepreneur de basse lice des Gobelins.

LXXXVIII.

PAJOU[1] (*Augustin*), sculpteur.

Extrait de baptême des registres de la paroisse Sainte Marguerite, faubourg Saint-Antoine de Paris :

L'an mil sept cent trente, et le dix-neuf septembre, a été baptisé *Augustin*, né ledit jour, fils de *Martin Pajou*, compagnon sculpteur, et d'*Étiennette Françoise Pitouin*, sa femme, Grande rue. Le parrain, Augustin Grenier, sculpteur, rue au Fer, paroisse Saint Eustache; la marraine, Marie Claude Pitouin, fille de feu Jean Claude, Grande rue. Le père ne sait signer....

Collationné le 15 may 1780.

— Pension de 800 liv. à luy accordée par décision du 1er octobre 1780, augmentée de 200 liv. le 15 juillet 1784, comme sculpteur du Roi et professeur de l'Académie.

LXXXIX.

PASSEMANT (veuve —, née *Marie Louise* OLLIVIER).

Extrait des registres des baptêmes de l'église paroissiale de Saint Sulpice de Paris :

Le douze du mois d'avril de l'année mil sept cent douze a été baptisée *Marie Louise*, née samedy, neuf du courant, fille de *Louis Onufre Ollivier*, marchand tailleur, et de *Marie Collot*, son épouse, demeurants rue Mazarine. Le parein, Mre Jean Baptiste Godard, chevalier, seigneur d'Omonville, gendarme de la garde du Roy; la mareine, Marie Louise Cochard, épouse de Jean Collot, sindic des écrivains; le père présent, et ont signé...

Collationné le 1er septembre 1779.

— Pension de 300 liv. accordée à titre de subsistance, le 24 novembre 1770, à Marie Louise Ollivier, veuve du sieur *Passemant*, ingénieur du Roy[2], en considération des services de son mari. Claude Siméon Passemant jouissait d'une pension de 1000 livres.

XC.

PEYRE (*Marie Joseph*), architecte.

Décès.

Extrait des registres de baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse royale de Saint Louis et de Saint Nicolas de Choisy, diocèse de Paris :

L'an mil sept cent quatre vingt-cinq, le onze aoust, a été inhumé au cimetière de cette paroisse le corps de M. *Marie Joseph Peyre*, architecte du Roy et de son Académie royale d'architecture, inspecteur des Bâtimens de Sa Majesté au département de Choisy, décédé hier, âgé de cinquante cinq ans environ. L'inhumation faite en présence de MM. Marie Antoine Peyre, son

1. Jal a donné la date de sa naissance avec les noms du père et de la mère.

2. Passemant est l'auteur d'une horloge extraordinaire qui existe encore à Versailles, dont Dauthiau, horloger, avait exécuté le mouvement, et Jacques Caffiéri, la boîte.

fils, Antoine François Peyre, architecte du Roy, inspecteur de ses Bâtimens au département de Saint-Germain-en-Laye, y demeurant, son frère, et Pierre Louis Moreau, chevalier des ordres du Roy, architecte de ses Bâtimens et de la ville de Paris, qui ont signé à la minute.

Collationné le 11 décembre 1785.

XCI.

PEYRE (veuve —, née *Marie Magdeleine* MOREAU).

Extrait des registres de baptêmes de la paroisse Saint Jean en Grève, à Paris :

L'an mil sept cent trente-six, le mercredy, dix-huitième jour du mois de janvier, a été baptisée *Marie Magdeleine*, née ledit jour, au matin, fille de Me *Romain Moreau*, procureur au Parlement, et de demoiselle *Angélique Catherine Beausire*, sa femme, demeurant rue de la Mortellerie, de cette paroisse. Le parrein, sieur Toussaint Moreau, marchand de bois, demeurant à Varny, diocèse d'Auxerre, et la marreine, demoiselle Marie Magdeleine de Verly, femme du sieur Pardou Salviat, marchand de bois, demeurant rue de la Mortellerie, de cette paroisse, lesquels ont signé...

Collationné le 5 décembre 1785.

— Pension de 1200 liv. à elle accordée le 11 novembre 1785, avec jouissance du 11 août précédent, comme veuve de Marie Joseph Peyre, architecte du Roy et architecte de ses bâtimens au département de Choisy, décédé le 10 aoust.

XCII.

PICAULT (*Robert*), rentoileur et restaurateur de vieilles peintures.

Extrait des registres des baptêmes de la paroisse Saint Nicolas du Chardonnet à Paris :

Le septième jour du mois d'octobre de l'année mil sept cent cinq, est né un fils du mariage de *François Picault*, maître peintre, et de *Marie Anne Bosson*, sa femme, demeurant grande rue du faubourg Saint-Victor de cette paroisse, lequel, pour péril de mort, a été duement baptisé à la maison par Marie Tothereau, sage-femme, qui a déclaré ne sçavoir signer, et le douzième jour dud. mois et an, a été apporté en cette église où il a reçu les cérémonies du baptême par moi prêtre soussigné, et nommé *Robert* par ses parrein et mareine qui ont été Robert Brenet, chef ordinaire de la (un mot illisible) du Roy, et Marie de la Porte, épouse de Silvestre Sualdon, gagne-deniers, soussignés avec le père...

Delivré et collationné le 13 may 1780.

— Pension de 2000 liv. à luy accordée sur les fonds des Bâtimens, par décision du 3 mars 1752, en considération de la découverte qu'il a faite du moyen de séparer les peintures de leur ancien fond et de les transporter et adapter à de nouvelles toiles ou sur tout autre fond.

XCIII.

PIGALLE (*Jean Baptiste*), sculpteur.

Son acte de naissance se trouve dans Jal et dans Piot.

— Pension de 2950 liv., dont :

750 liv. à titre de pension (2 août 1759).

1600 liv. comme indemnité de logement et attelier à lui accordé dans le Louvre sa vie durant, et retiré pour les arrangements de Sa Majesté (24 août 1762).

Et 600 liv., par décision du 29 mars 1781, en augmentation de sa pension après le décès de Dumont le Romain.

Pigalle prend les qualités de chevalier de l'ordre du Roy, sculpteur de Sa Majesté et recteur de l'Académie Royale.

XCIV.

RESTOUT[1] (veuve —, née *Marie Anne* HALLÉ).

Extrait des registres des baptêmes de l'église paroissiale de Saint Sulpice, à Paris :

Le dix-sept novembre mil sept cent quatre, a été baptisée *Marie Anne*, née le quinze du présent mois, fille de *Claude Hallé*, peintre du Roy en son Académie, et de demoiselle *Marie Boutet*, son épouse, demeurans rue Sainte-Marguerite, à la maison de Madame de Rokefort. Le parrain, Me Pierre Lejumentier, bourgeois de Paris; la marraine, Anne Danet, femme de Pierre de Beaulieu, écuyer, seigneur de la Gosse et de Béron.

Collationné le 28 mars 1768.

— Pension de 600 liv., à elle accordée par décision du 22 mars 1768, en considération des services de feu Restout, peintre du Roy, son mary.

XCV.

ROSLIN[2] (*Alexandre*), peintre.

Anno MDCCXVIII, die mensis julii XVta, natus est filius medicinæ doctoris et medici provincialis celeberrimi, domini *Johannis Roslin*, ejusque uxoris dominæ *Catharinæ Werdtmuller*, et die XXma ejusdem mensis baptisabatur nomine *Alexander* a præposito domino magistro Johanne Hofverberg. Patrini, consul civitatis dominus Jacobus Montell, mercator, dominus Andreas Brett, chirurgus, dominus Herbst; uxor pharmacopola domini Dudrick, domina Petræa; uxor inspectoris xenodochii, domini Kock, domina Anna Christina Furster; virgo Mottenhauer.

Sic e tabulis infantum in parochiâ Malmagiensi baptisatorum rite excriptum esse testatur, Malmagiæ, anno MDCCLVII, die mensis maii XXIma. Signé : Castenaulin, pastor parochiæ Malmagiensis Trecanæ. Au-dessous est écrit : Veritatem hujus attestati contestor. Signé : Jac. Morborg, not. pub. civitatis Malmagiensis.

Extrait et collationné le 8 janvier 1759.

— Pension de 800 liv. à Al. Roslin, né à Malmoë, en Suède, peintre du Roy et conseiller de l'Académie royale, par décision du 25 juillet 1770, en considération de ses services.

1. Jal a connu cet acte de baptême sans le donner en entier. Herluison a publié l'acte de mariage de Restout et de Marie Anne Hallé.

2. Jal a publié cet acte, mais non en entier.

XCVI.

SILVESTRE (*François Charles* de), fils de *Louis de* SILVESTRE.

(*Décès.*)

Extrait du registre mortuaire de l'église paroissiale de Saint Eustache, à Paris :

L'an mil sept cent quatre vingt, le mardi onze janvier, *François Charles de Silvestre*, âgé de soixante-huit ans, écuyer, cy-devant intéressé dans les affaires du Roy, décédé d'hier rue Montmartre, à l'hôtel de Charost, a été inhumé dans notre église, en présence de Me Louis François Marie de Silvestre, avocat au Parlement, et de Jean Baptiste Maximilien de Silvestre, aussi avocat au Parlement, ses fils, et ont signé...

Collationné le 26 octobre 1781.

— Il jouissait d'une pension de 1000 liv. jusqu'au jour de son décès, par décision du 23 mai 1760, en considération des services de *Louis Silvestre* le jeune, peintre du Roi et professeur de l'Académie royale. Sa sœur *Marie Louise Maximilienne Silvestre* avait une pension égale.

Les héritiers de François Charles de Silvestre qui réclamaient l'arriéré de la pension étaient :

Marie-Catherine Marteau, veuve de Silvestre (le défunt); Louis François Marie de Silvestre; Jean Baptiste Maximilien de Silvestre; Amélie Isabelle Françoise Josèphe de Silvestre (enfants du défunt).

XCVII.

SILVESTRE (*Jacques Augustin*), maître à dessiner des enfants de France.

Extrait du registre des baptêmes de l'église paroissiale de Saint Germain l'Auxerrois, à Paris :

Du jeudy, troisième aoust mil sept cent dix-neuf, fut baptisé *Jacques Augustin*, fils de *Nicolas Charles Silvestre*, maître à designer du Roy, et de *Magdelaine Charlotte Lebas*, son épouse, aux galleries du Louvre. Le parrein, Jacques Augustin Thuret, horologeur ordinaire du Roy; la marreine, Catherine Papillon, épouse de Jean Le Roy, maître menuisier. L'ènfant est né le mardy, premier du présent mois, et ont signé à la minutte...

Expédié le 22 octobre 1775.

— Les pensions du s. Silvestre s'élevaient à 6750 liv., qui se décomposaient ainsi :

1° 1200 liv. (1er oct. 1773), en considération de ses services près le Roi et les princes frères de Sa Majesté;

2° 2200 liv. (10 may 1774), pour lui tenir lieu du traitement dont il jouissoit en qualité de porte arquebuse du Roy avant l'avènement de S. M. à la Couronne;

3° 1500 liv. (1er janvier 1766), traitement conservé en considération de ses services près de feu Monseigneur le Dauphin en lad. qualité de maître à dessiner des enfans de France;

4° 1200 liv. (1er janvier 1766), nourritures qui lui ont été conservées en la même qualité que ci-dessus;

5° 650 liv. (1er novembre 1787), pension sans retenue à luy accordée à titre de retraite en qualité de maître à dessiner des pages du Roi en la petite écurie de S. M.

XCVIII.

SILVESTRE (*Augustin François*), fils de *Jacques Augustin* SILVESTRE.

Extrait du registre des baptêmes de l'église royale et paroissiale de Notre Dame de Versailles, diocèse de Paris, pour l'année 1762 :

L'an mil sept cent soixante-deux, le sept décembre, *Augustin François*, né de ce jour, fils de *Jacques Augustin Silvestre*, maître à dessiner des enfants de France et porte arquebuse de Monseigneur le duc de Berry et de Monseigneur le comte de Provence, et de Anne Françoise Louise Ferés, son épouse, a été baptisé par nous soussigné, prêtre de la Mission, faisant les fonctions curiales : le parrain a été François Ferès, gouverneur de Monsieur le marquis de Saint-Megrin, et grand-père de l'enfant; la marraine Madeleine Charlotte Lebas Silvestre, grand-mère de l'enfant, qui ont signé avec le père...

Collationné le 12 janvier 1781.

— Pension de 1500 liv. à luy accordée, par décision du 24 décembre 1780, en considération, tant des services de son père, maître à dessiner des enfants de France, que de ceux de la feue dame Silvestre, son ayeule, première femme de chambre de Madame Élisabeth de France, et qui avoit aussi eu l'honneur d'enseigner le dessein aux enfans de France, et de ceux de sa famille qui, depuis deux siècles, est attachée au service de la famille royale.

XCIX.

SIMON (*François*), architecte.

Extrait du registre de baptême de la paroisse de Saint Bonnet, de Bourges.

Le trois novembre mil sept cent vingt-deux, a été baptisé par moi, prêtre et vicaire de Saint-Bonnet, *François*, né d'hier, fils légitime de *Pierre Simon*, marchand bonnetier, et de *Marie Matherion*, sa femme. Le parrain a été discrette personne François Fabry, marchand orphèvre, ancien juge consul, capitaine de milice bourgeoise, et la mareine, demoiselle Catherine du Breuzé, lesquels ont signé avec moi...

Collationné le 21 juin 1779.

— Pension de 3000 liv. accordée à François Simon, ci-devant contrôleur des Bâtimens du Roi aux départemens de Chambord et de Blois, pour lui tenir lieu des appointemens dont il jouissoit en lad. qualité, par décision du 1er janvier 1777.

C.

TISSIER (veuve —, née *Marie-Catherine* PIVIN).

Extrait du registre des batêmes de l'église paroissiale de Saint Martin, cloître Saint Marcel, à Paris :

Le neuf janvier mil sept cent dix-huit, a été batisée *Marie Catherine*, née du même jour du légitime mariage de *Jean Pivin*, charpentier, et de *Catherine Michault*, sa femme. Le parrain, André Carême, compagnon brasseur de cette paroisse; la marraine, Marie Desmurs, femme d'Étienne Pivin, charpentier, aussi de cette paroisse; la marraine a déclaré ne sçavoir signer...

Collationné le 26 février 1782.

— Pension de 400 liv., à elle accordée le 10 février 1782, en considération des services du feu s. *Tissier,* peintre de fleurs de la manufacture des Gobelins, son mary, décédé le 14 décembre 1781, à dater du 15 décembre précédent, et à titre de subsistance.

CI.

THOUROU (*Louis François*, dit THOUROU DE MORANZEL), architecte.

Extrait des registres de la paroisse Saint Roch, à Paris :

L'an mil sept cent neuf, le douze janvier, *Louis François,* fils de *Charles Louis Thourou,* conseiller du Roy, trésorier receveur général et payeur des rentes de l'Hôtel-de-Ville de Paris, et de *Marie Anne Catherine de Cotte,* son épouse, né d'hier, rue Saint-Honoré, en cette paroisse, a été baptisé. Le parein, Louis Thourou, bourgeois de Paris, demeurant rue Saint-Honoré, paroisse Saint Germain l'Auxerrois; la mareine, Catherine Bodin, femme de Mre Robert de Cotte, conseiller du Roy et son premier architecte, demeurant rue de l'Ortie, paroisse Saint Germain l'Auxerrois, qui ont signé...

Collationné le 29 janvier 1768.

— Pension de 3000 liv. accordée à Louis François Thourou de Moranzel, ancien controlleur des Bâtimens du Roy à Fontainebleau, à titre de retraite en cette qualité, par décision du 25 novembre 1775.

CII.

THOUROU DE MORANZEL (femme —, née *Marie Anne* ROBUSSE).

Extrait des registres des baptêmes de la paroisse de Saint Gervais, de la ville de Paris, pour l'année mil sept cent quinze :

Le jeudy, vingt-deux aoust aud. an, a été baptisée *Marie Anne,* fille de *Louis Joseph Robusse,* marchand bourgeois de Paris, et de *Marie Andrée Leroy,* son épouze, demeurant sur le pont Notre-Dame; le parrain, Nicolas Robusse, aussi marchand bourgeois de Paris; la mareine, Anne Besliens, veuve de Jacques Leroy, huissier-priseur commissaire aux ventes au Châtelet de Paris; l'enfant est née de ce jour.

— Assurance d'une pension de 1500 liv. sur celle de 3000 liv. accordée à son mari le s. Thourou de Moranzel, ancien contrôleur des Bâtimens du Roi à Fontainebleau, en cas de prédécès de celui-ci, par décision du 25 novembre 1775.

CIII.

VAN BLARENBERGHE (*Catherine Henriette Joseph*).

Extrait des registres aux baptêmes de l'église paroissiale de Sainte Catherine, à Lille en Flandres, de l'année mil sept cent quarante-quatre :

Le sept décembre 1744, je sousigné, pasteur de cette paroisse, ai baptisé *Catherine Henriette Joseph van Blarenberghe,* née le quatre dudit mois, cinq heures le soir, en légitime mariage de *Louis Nicolas,* peintre, et de *Marie Jeanne Joseph Bascour,* domiciliés en cette paroisse. Ont été parain, par commission du sieur Jacques Joseph Hergodts, Jean Jacques Bascour, et la maraine, Marie Catherine Françoise van Blarenberghe, le père présent, lesquels ont signé...

Collationné le 8 novembre 1787.

— Pension de 3755 liv. à elle accordée par décision et à partir du 1er juillet 1787, à titre de retraite en qualité de première femme de chambre de feue Mme Sophie de France.

CIV.

Van Loo (veuve *Carle* —, née *Marie Anne Christine* de Somis).

Anna Maria Christina, figlia de sigre *Lorenzo* et *Margarita Domenica gli Somis,* detti Arditi, natali quatuordici, et battissata li diciasette Agosto mille sette cento quatro. Pado l'illo signor Michel Antonio Vibo; mada Madamigl. Anna Maddalena Somis.

Extrait le 1er mars 1780 (Ita in libris baptizatorum ecclesiæ parochialis sub titulo sancti Eusebii descriptum legi testificor, Taurini, die 1a, mense Martio 1780).

— Pension de 2400 liv. accordée à Anne Marie Christine Somis, née le 14 août 1704, à Turin, par décision du 14 août 1765, en considération des services de son mari feu Charles André van Loo, premier peintre du Roy.

CV.

Van Loo (*César*), peintre.

Extrait des registres des baptêmes de l'église paroissiale de Saint Sulpice de Paris :

Le vingt du mois de may de l'année mil sept cent quarante-trois, a été baptisé *Jules César Denis,* né aujourd'hui, fils de *Charles Wanloo,* peintre du Roi, et de *Christine Somise,* son épouse, demeurants au Petit-Luxembourg. Le parein, messire Denis Charvaise de Romilly, écuyer; la maraine, dame Marie Catherine Françoise de Salins, épouse de messire Pierre Philibert Blancheton, chevalier, conseiller du Roy en ses conseils, maître des requêtes ordinaire du Roi de son hôtel; le père présent, et ont signé...

Collationné le 16 septembre 1785.

— Pension de 500 liv. à luy accordée le 11 septembre 1785, avec jouissance du premier, comme peintre de l'Académie, pour le récompenser de ses travaux et l'encourager à de nouveaux.

CVI.

Van Loo[1] (*Amédée*), peintre.

Fidem facio ego, infrascriptus insignis ecclesiæ collegiatæ Ripulcris archipresbiter canonicus et parochus, sicut in meo libro reperitur, ut sequitur :

1719. *Carolus Amedeus Philippus van Loo,* filius DD. *Joannis Baptistæ* et *Margueritæ van Loo,* natus die 21 augusti et 3a septembris baptisatus. Patrini fuere Carolus Emmanuel, dux Sabaudiæ, ejusque procuratorio nomine illustrissimus comes Renatus Birac ex Borje, et D. principissa Carignani, seu ejus procuratorio nomine, illustrissima D. Barona Barbera Ciarlotta Sanmuri contesteren (comtesse de Saint-Maur) etc... Ripulis, (Rivoli) 4 julii 1747.

Délivré le 20 janvier 1780.

1. Jal donne seulement l'analyse de cet acte.

— Pension de 1000 liv. à luy accordée, savoir : 500 liv. par décision du 2 mars 1773, en considération de ses services comme peintre du Roi et professeur de l'Académie; 300 liv. le 1er janvier 1780, et 200 liv. le 11 septembre 1785.

CVII.

VERNET (*Joseph*), peintre.

Voyez son acte de naissance dans les *Archives de l'Art français*, 2e série, t. I, p. 166.

— Pension de 1200 liv., à luy accordée par décision du 1er juin 1778, en considération de ses services comme peintre du roi et conseiller de l'Académie royale.

CVIII.

VIEN[1] (*Joseph Marie*), peintre.

Extrait des registres de la paroisse Sainte Anne, au diocèse et ville de Montpellier :

L'an mil sept cent seize et le vingt-unième du mois de juin, a été batisé *Joseph Marie Vien*, fils légitime et naturel de *Germain Vien*, maître serrurier, et de *Catherine Siminion*, né le dix-huit du même mois. Son parrain a été François Jandron, et sa marraine, Marguerite Chauvet, signés avec nous, de même que le père ici présent...

Collationné le 10 décembre 1781.

— Pension de 2000 liv., à luy accordée par décision du 8 juillet 1781 et à compter du 1er octobre prochain, en considération de ses services comme peintre du Roi, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, recteur de l'Académie royale et ancien directeur de l'Académie de France à Rome.

CIX.

DE WAILLY (*Charles*), architecte.

Extrait des registres des baptêmes, mariages et sépultures de l'église paroissiale de Saint Jacques de la Boucherie :

L'an mil sept cent trente, le jeudy, neuvième jour du mois de novembre, a été baptisé *Charles*, né d'aujourd'huy, fils de *Marc Antoine de Wailly*, marchand, demeurant rue Saint-Denis, de cette paroisse, et de *Anne Françoise Héquet*, sa femme. Le parein, Charles Huguet, bourgeois de Paris, demeurant même rue; la mareine Anne Élizabeth Duval Lemaire, fille mineure de Rhené, officier de Mme la duchesse de Berry, demeurant rue Saint-Thomas du Louvre, paroisse Saint Germain l'Auxerrois, et ont signé.

Collationné le 9 juin 1780.

— Pension de 6000 liv., à luy accordée le 1er janvier 1777, comme architecte du Roy, pour lui tenir lieu des appointemens dont il jouissoit en qualité d'ancien controlleur, successivement dans les départements de Versailles et de Choisy, lesquels appointemens luy ont été conservés pour retraite.

1. Jal a connu cet acte dont il donne la date, avec le nom du père et de la mère.

CX.

WAILLY (femme de —, née *Adélaïde Flore* BELLEVILLE).

Extrait des registres de la paroisse de Saint Remy, de Paris:

Le vendredi, vingt décembre mil sept cent soixante-cinq, a été baptisée *Adélaïde Flore*, née le jour précédent, fille de sieur *Pierre Nicolas Belleville*, maître-peintre de l'Académie de Saint-Luc, et de *Marie Anne du Sautoir*, son épouse, rue et paroisse Saint Merry. Le parrain, sieur Jean Staroff, architecte, susdite rue et paroisse; la marraine, dame Anne Messier, épouse de s. Charles François Lequin, marchand, place du Chevalier du Guet, paroisse Saint Germain, lesquels ont signé avec le père...

— Pension de 800 liv. à elle accordée, le 1er janvier 1785, comme épouse de de Wailly, architecte du Roy, pour l'indemniser du logement qu'elle occupait au Louvre.

TABLE

DES ACTES D'ÉTAT CIVIL ET DES BREVETS DE PENSIONS

PUBLIÉS DANS CE RECUEIL[1].

1 Allegrain (Christophe Gabriel), baptême . . . . . p. 48
2 Audran (veuve Michel —, née Marie Agnès Chambonnet). . . »
3 Bachelier (Jean Jacques), bapt. . . . . »
4 Bailly (Jean Silvain), bapt. 49
5 Basseporte (Madeleine Françoise), bapt. . . . . »
Notice sur les travaux de Mlle Basseporte. 50
6 Baufort (Jacques Antoine), bapt . . . . . »
7*Belle (Clément Louis Marie Anne), bapt. 51
8 Bellicard (Jérôme Charles), bapt. . . . . »
9 Bellicard (Jérôme Charles), décès. . . . . »
10 Bellicard (veuve —, née Charlotte Magdeleine Carlier), bapt. . »
11 Billaudel (Jean René), bapt. 52
12 Boileau (Jean Louis), bapt. . . . . »
13 Boizot (Marie Louise Adélaïde), bapt. . . . . »
14 Boizot (Marie Marguerite), bapt. 53
15 Boucher (veuve —, née Marie Jeanne Buseaux), bapt. . . . . »
16 Bourrit (Marc Théodore), bapt. 54
Lettre de Buffon sur les ouvrages du peintre Bourrit . . . »
17*Brenet (Nicolas Guy), bapt. 55
18 Bridan (Charles Antoine), bapt. . . . . »
19 Casanova (veuve —, née Catherine de Lachaux), bapt. . . . »
20 Cochin (Charles Nicolas), bapt. . . . . »
21*Coustou (Charles Pierre), bapt. 56
22 Cozette (Pierre François), bapt. . . . . »
23 Cozette (femme —, née Anne Louise Jumelet), bapt. . . . . »
24 Cozette (femme —, née Anne Louise Jumelet), décès 57
25 Cuvillier (Charles Étienne Gabriel), bapt. . . . . »
26 Cuvillier (femme —, née Marie Émilie Boucher), bapt. . . . »
27 Dandré Bardon (Michel François d'André, dit —), bapt. . . . 58
28 Deporte (Nicolas), bapt. . . . . »
29 Deporte (femme —, née Anne Radegonde de Thieriers), bapt. 59

1. Les artistes dont le nom est précédé d'un * sont ceux dont l'acte de naissance était déjà publié et qui ne figurent ici que pour leurs pensions.

30 Doyen (Gabriel François), bapt. . . . . p. 59
31 Dumont (Jacques —, dit le Romain), bapt. . . . . »
32 Duplessis (Joseph Sigfried), bapt. 60
33 Duvivier (Pierre Charles), bapt. . . . . »
34 Duvivier (Pierre Charles), décès . . . . . »
35 Duvivier (veuve P. C. —, née Marie Jeanne Colombe Gromaire), bapt. . . . . »
36 Duvivier (Pierre Simon Benjamin), bapt. 61
37 Duvivier (Thomas Germain Joseph), bapt. . . . . »
38 Etable de la Brière (Jean Jacques), bapt. . . . . »
39 Etable de la Brière (Jean Jacques), décès 62
40 Etable de la Brière (veuve —, née Madeleine Savin), bapt. . . »
41 Etable de la Brière (Émelie), bapt. . . . . »
42 Falconet (Etienne Maurice), bapt. 63
43 Flahaut de la Billarderie (Alexandre Sébastien de —), bapt. . »
44 Flahaut de la Billarderie (Charles Claude de —), bapt. . . . 64
45 Gabriel (Ange Jacques), bapt. . . . . »
46 Gabriel (femme —, née Catherine Angélique de la Motte), bapt. 65
47 Gabriel (Ange Antoine), bapt. . . . . »
48 Gillet (veuve —, née Marguerite Callet), bapt. . . . . »
49*Greuze (Jean Baptiste), bapt. 66
50 Guay (Jacques), bapt. . . . . »
51 Guiard (Adélaïde —, née Labille), bapt. . . . . »
52*Hallé (Noel), bapt. 67
53 Hallé (veuve —, née Françoise Geneviève Horry), bapt. . . »
54 Herpin (veuve —, née Marie Catherine Françoise Gouel), bapt. »
55 Houdon (Jacques), bapt. . . . . »
56 Huvé (Jean Jacques), bapt. 68
57 Jaubert (Paul), bapt. . . . . »
58 Jeaurat (Etienne), bapt. . . . . »
59 Jeaurat (Nicolas Henry —, dit Jeaurat de Bertry), bapt. . . . 69
60 Lagrenée (Louis Jean François), bapt. . . . . »
61 *La Tour (Maurice Quentin de), bapt. . . . . »
62 Le Bas (Jacques Philippe), bapt. 70
63 Le Blond (veuve —, née Madeleine Bouillerot), bapt. . . . . »
64 Le Dreux (veuve —, née Marie Barbe La Rue), bapt. . . . . »
65 Le Dreux (Louis), bapt. . . . . »
66 Le Dreux (veuve Louis —, née Marie Rappe), bapt. 71
67 Lempereur (Louis Simon), bapt. . . . . »
68 Le Prince (Jean), bapt. . . . . »
69 Loriot (Catherine Angélique), bapt. 72
70 Loriot (Antoine Joseph), bapt. . . . . »
71 Loriot (Claude Antoine), bapt. . . . . »
72 Machy (Pierre Antoine de —), bapt. 73
73 Montmerqué (veuve —, née Marie Thérèse de la Fraye), bapt. »
74 Montucla (Jean Etienne), bapt. . . . . »
75 Montucla (femme —, née Marie Françoise Roman), bapt. . . »
La famille Natoire 74
Mémoire de M. d'Angiviller sur les héritiers Natoire 75

76 Natoire (Marie Rose), bapt. . . . . p. 77
77 Natoire (Jean), bapt. . . . . »
78 Natoire (Louis), bapt. . . . . »
79 Natoire (Marie Magdeleine), bapt. . . . . »
80 Natoire (Elizabeth), bapt. 78
81 Natoire (Florent), bapt. . . . . »
82 Natoire (Charles François Xavier), bapt. . . . . »
83 Natoire (veuve Ch. F. X. —, née Marguerite Martinon) . . . . »
84 Natoire (Louis), bapt. 79
85 Natoire (Germain Jean Baptiste), bapt. . . . . »
86 Natoire (Marie Marguerite), bapt. . . . . »
87 Neilson (veuve —, née Marie Julie Chipault), bapt. . . . . »
88 Pajou (Augustin), bapt. 80
89 Passemant (veuve —, née Marie Louise Ollivier), bapt. . . . »
90 Peyre (Marie Joseph), décès . . . . . »
91 Peyre (veuve —, née Marie Magdeleine Moreau), bapt. . . . 81
92 Picault (Robert), bapt. . . . . »
93*Pigalle (Jean Baptiste), bapt. . . . . »
94 Restout (veuve —, née Marie Anne Hallé), bapt. 82
95 Roslin (Alexandre), bapt. . . . . »
96 Silvestre (François Charles de —), bapt. 83
97 Silvestre (Jacques Augustin), bapt. . . . . »
98 Silvestre (Augustin François), bapt. 84
99 Simon (François), bapt. . . . . »
100 Tissier (veuve —, née Marie Catherine Pivin), bapt. . . . . »
101 Thourou de Moranzel (Louis François Thourou, dit —), bapt. 85
102 Thourou de Moranzel (veuve—, née Marie Anne Robusse), bapt. »
103 Van Blarenberghe (Catherine Henriette Joseph), bapt. . . . »
104 Van Loo (veuve Carle —, née Marie Anne Christine de Somis), bapt. 86
105 Van Loo (Amédée), bapt. . . . . »
106 Van Loo (César), bapt. . . . . »
107*Vernet (Joseph), bapt. 87
108 Vien (Joseph Marie), bapt. . . . . »
109 De Wailly (Charles), bapt. . . . . »
110 De Wailly (femme —, née Adélaïde Flore Belleville), bapt. . . 88

FIN.

Imprimerie Gouverneur, G. Daupeley à Nogent-le-Rotrou.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE

DE L'ART FRANÇAIS

3e ANNÉE

1877

PARIS

J. BAUR, LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ

11, RUE DES SAINTS-PÈRES

1877

TABLE DU BULLETIN

DE L'ANNÉE 1877.

Pages

Avis aux membres de la Société 93, 109

Séances du Comité 93, 133

Assemblée générale des membres fondateurs du mardi 13 mars 1877 109

VARIÉTÉS.

I. Patrons de tapisseries pour Matteo del Nassaro . . 95

II. Une manufacture de tapisserie des Gobelins à Fulham et à Exeter 95, 125

III. ÉTAT-CIVIL D'ARTISTES FRANÇAIS.

Convoi et enterrement de *Gabriel Audran* (1740) 99

Acte de naissance de *Jean-Baptiste Monnoyer* (1636). 100

Épitaphes de *Jacques-Eberhard Bapst-Menière*, de *Charles-Eberhard Bapst*, de *Paul-Constant Bapst*, joailliers, d'*Alexis Paccard*, architecte et de sa femme, de Mme *Haudebourt-Lescot*, peintre, et de *Haudebourt*, architecte, de *Joseph Chauvel*, sculpteur (1660-1736) . . 128

Convoi et enterrement de *Robert Le Lorrain* (1743) 130

Épitaphes de la famille *Roqueplan*, de *Louis Marvy*, aquafortiste, de *Jean-Baptiste Oudry*, peintre à Beauvais 145

Épitaphe de la famille *Chassériau* 170

Convoi et enterrement de :

M. *de Lapierre*, sculpteur ordinaire du Roi (1716) 170

de la veuve de *Josse Tristan*, peintre, ancien recteur de l'Académie de Saint-Luc (1723) . 170

de la veuve de M. *Monthéan*, sculpteur (1706). 171

de *Nicolas Lancret*, peintre (1743) . . . . *Ibid.*

de *Taillasson*, peintre (1809) . . . . . *Ibid.*

de *Roland*, statuaire (1816) . . . . . *Ibid.*

de *Claude-Désiré Norry*, architecte (1818). . 172

de *Michallon*, peintre (1822) . . . . . *Ibid.*

de *P. P. Prudhon*, peintre (1823) . . . . . *Ibid.*

de Mme *A. Pajou*, née *Ansiaux* (1824) . . . *Ibid.*

IV. Notes sur la vie privée et les mœurs des artistes au XVIIe et au XVIIIe siècle :

1° *Jean-Marc Nattier*, peintre de portraits . . 101

2° *Charles-Joseph Boulle*, ébéniste, ciseleur et doreur du Roi 102

3° *Louis-Claude Vassé*, sculpteur du Roi . . 102

4° Sculpture en pâte économique : *Jean-Guillaume Touzaud* et *Renaud*, peintres de l'Académie de Saint-Luc 103
5° *Gabriel-Jacques de Saint-Aubin*, peintre et graveur 157
6° *Pierre-Étienne Falconet*, et sa femme *Marie-Anne Collot*, sculpteur 158
7° *Antoine Vestier*, peintre 161
8° Le dominicain Saint-Pierre, prédicateur et amateur d'estampes 162
9° Plainte de *Greuze* au sujet de l'inconduite de sa femme, suivie de diverses pièces sur le même artiste 164
10° Saisie de la gravure du Collier 167
11° *Jean-Antoine Houdon*, sculpteur du Roi . 169

V. Inventaire général et méthodique des manuscrits français de la Bibliothèque nationale, par M. Léopold Delisle 105

VI. *Engrand* et *Jehan Le Prince*, peintres-verriers de Beauvais au XVIe siècle 107

VII. *Guillaume Berthelot*, sculpteur 108

VIII. Catalogue des tapisseries du garde-meuble, exposées sur le passage de la Fête-Dieu 121

IX. *Alizard* 127, 147

X. Jardins imaginaires ou satyriques 130

XI. *Antoine Benoist ;* copie d'une inscription qui se trouve à l'hôpital de Joigny (Yonne), 1706. . . 131

XII. Note sur M. *Kuhnholtz* 132

XIII. Les statues d'apôtres du château d'Anet 135

XIV. *Jean Guillot*, architecte lyonnais, mis à mort en 1624 137

XV. Les architectes du pont du Rhône, à Lyon, d'après M. Guigue (1183-1559). 141

XVI. Le peintre *François Porbus* et le sculpteur lorrain *Nicolas Cordier* 142

XVII. *Philippe de Champagne* 143

XVIII. Liste de tableaux et de statues expédiées de Rome par les soins des commissaires de la République française, le 20 germinal an V. 144

XIX. Notes diverses : *Pierre*, peintre en 1602 ; prix de course à cheval remporté par *Carle Vernet ;* eau-forte du peintre *Paul-Ponce-Antoine-Robert de Séri ;* notice sur *J.-B. Guimet*, inventeur de l'outremer artificiel ; exposition des commandes de la ville de Paris 146

XX. Les expositions provinciales au XVIIIe siècle. Projet d'un catalogue général de ces expositions . . . 149

XXI. Explication du tableau de *Largillière* qui se trouve à l'église Saint-Étienne-du-Mont 152

XXII. Le sculpteur *Pougier* (1487) 156

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE L'ART FRANÇAIS

SOMMAIRE : I. *Avis aux Sociétaires.* — II. Séance du Comité de la Société. — III. Patrons de tapisseries de Matteo del Nassaro. — IV. Une manufacture de tapisseries des Gobelins à Fulham et à Exeter. — V. Etat-civil d'artistes français : 1° Convoi et enterrement de *Gabriel Audran;* 2° acte de naissance de *Jean-Baptiste Monnoyer.* — VI. Notes sur la vie privée et les mœurs des artistes au XVIIe et au XVIIIe siècle : 1° *Jean-Marc Nattier,* peintre; 2° *Charles-Joseph Boulle,* ébéniste, ciseleur et doreur; 3° *Louis Vassé,* sculpteur; 4° Sculpture en pâte économique. — VII. Inventaire général et méthodique des manuscrits français de la Bibliothèque nationale, par M. Léopold Delisle, tome Ier. — VIII. *Engrand* et *Jehan Le Prince,* peintres verriers de Beauvais au XVIe siècle. — IX. *Guillaume Berthelot,* sculpteur.

I.

AVIS AUX MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ.

Notre confrère, M. Tripier le Franc, ayant rédigé et fait imprimer une table chronologique des articles du tome deuxième de la seconde série des *Anciennes Archives de l'Art français*, éditée par Tross, table qui manquait à tous les volumes, a eu la gracieuse attention d'en faire tirer quarante exemplaires pour les Membres de la Société qui auraient acquis ce volume.

Le Comité, en portant ce fait à la connaissance des intéressés, saisit avec empressement cette occasion pour adresser, au nom de la Société, tous ses remercîments à M. Tripier Le Franc.

Cette table sera envoyée par la poste à tous les acquéreurs du deuxième volume de la seconde série qui adresseront la demande au Secrétaire de la Société, M. Jules Guiffrey, 1, rue d'Hauteville.

Le Comité rappelle aux Membres de la Société qu'il ne reste plus qu'un très-petit nombre de ces deux volumes, dont la table alphabétique sera fondue dans celle des cinq premières années des *Nouvelles Archives*, actuellement en préparation.

II.

ANALYSE DE LA SÉANCE DU COMITÉ.

9 JANVIER 1877.

Le Secrétaire rend compte de l'état des publications de la Société. Les *Nouvelles Archives* (volume de 1877) sont arrivées à la

feuille 18. Dix-sept feuilles sont tirées. L'imprimeur a entre les mains la totalité du manuscrit. Le volume sera prêt en février ou en mars au plus tard.

Le premier volume des *Procès-verbaux de l'Ancienne Académie* se termine ; les Membres de la Société le recevront avant l'Assemblée générale.

— M. Courajod promet pour le prochain volume (1878) des *Nouvelles Archives* un tableau de la répartition des tableaux du musée des Petits-Augustins entre les églises de Paris et de la province.

— M. Gonse annonce que M. Lalanne, en classant des fonds jusqu'ici inexplorés de la bibliothèque de l'Institut, a rencontré un grand nombre de lettres d'artistes français, parmi lesquelles il s'en trouve du plus haut intérêt ; M. de Montaiglon se charge de voir M. Lalanne à ce sujet et de lui demander les plus importantes pour le volume de 1878.

— M. Gonse communique une note qu'il a reçue sur un travail inédit de Barthélemy Prieur. Cette note trouvera place dans le volume actuellement sous presse qui contient déjà un article sur cet artiste.

— M. Courajod fait connaître au Comité un renseignement que lui a envoyé M. Travers, de Caen, au sujet d'un catalogue de tapisseries exposées par le Garde-Meuble, en 1789, sur le passage de la procession de la Fête-Dieu. Une note sur ce catalogue sera rédigée pour le Bulletin.

— M. Sènemaud, archiviste des Ardennes, nouveau membre de la Société, envoie la liste d'un certain nombre de pièces découvertes par lui dans ses archives et qu'il met à la disposition du Comité. La proposition de M. Sènemaud est écoutée avec le plus vif intérêt par le Comité.

— M. Tripier le Franc envoie trente-huit exemplaires d'une table chronologique qu'il a fait imprimer à ses frais pour le 2e volume de la seconde série des Anciennes Archives. Il met ces exemplaires à la disposition des membres de la Société qui ont acquis cette seconde série. Le Comité vote à l'unanimité des remercîments à M. Tripier Le Franc.

— Le Secrétaire informe le Comité que le travail de M. Pinchart sur les artistes de Dijon du XIVe siècle sera bientôt terminé et prêt à être livré à l'impression.

— Le Secrétaire est chargé de s'informer auprès de M. le marquis Joseph de Laborde s'il n'y aurait pas moyen de publier les comptes des Bâtiments du Roi au XVIe siècle dont son père, M. L. de Laborde, avait préparé l'impression et qui ont été annoncés dans la liste de ses œuvres imprimées à la fin de son catalogue.

— Un des membres présents propose l'abrogation de l'article des statuts qui interdit formellement les tirages à part des articles publiés dans les volumes des *Nouvelles Archives*. Après une discussion à laquelle prennent part tous les membres présents, la solution de cette question est renvoyée à l'assemblée générale. Le Comité arrêtera dans sa prochaine réunion la proposition qui serait faite à l'Assemblée.

— Le Comité décide que les actes d'état-civil d'artistes français imprimés dans le dernier Bulletin et dont l'ensemble forme une brochure in-8° de trois feuilles, tirée à 100 exemplaires, 90 sur papier vergé et 10 sur papier de Hollande, seront vendus 3 fr. (prix fort) les premiers, et 6 fr. les autres ; soit 2 fr. 40 et 4 fr. 80 aux membres de la Société.

III.

PATRONS DE TAPISSERIES PAR MATTEO DEL NASSARO.

Il y aurait trop à dire sur l'orfèvre et le graveur en camées véronais, Matteo del Nassaro, qui a surtout travaillé en France pour François Ier, dont Vassari a heureusement parlé en détail (éd. de Lemonnier, IX, 242-5) et sur lequel M. de Laborde et d'autres ont publié de si précieuses mentions. Il suffira aujourd'hui, où la question des Tapisseries excite particulièrement l'attention, de relever et de signaler ce passage de Vasari :

« Matteo fit pour le roi François Ier beaucoup de cartons de tapisseries, et, sur la volonté du roi, il fallut qu'il accompagnât ses cartons en Flandres, et il y demeura jusqu'à ce qu'ils fussent achevés d'être exécutés en soie et en or. Une fois finis et apportés en France, ils y furent tenus pour une très-belle chose. »

IV.

UNE MANUFACTURE DE TAPISSERIE DES GOBELINS
A FULHAM ET A EXETER.

Malgré la merveilleuse réunion de tapisseries qu'on a pu étudier à l'exposition de l'Union centrale, nous sommes encore loin d'une bonne histoire générale de la tapisserie. Tout ce qui se publie ne porte que sur un point spécial ; ce sont des matériaux et non l'édifice. Le nouveau livre que M. Albert Castel vient de donner dans la *Bibliothèque des Merveilles* sous le titre de *les Tapisseries* ne fait pas

exception ; il est utile et nouveau à propos d'Aubusson et de Felletin, et c'est beaucoup. Sur le reste il est incomplet et parfois inexact.

On y lit par exemple, à la page 204 : « Un autre réfugié, Passavant, acheta à bas prix une fabrique de tapisserie fondée en Angleterre par un capucin français devenu protestant, la transporta à Exeter, où il la fit prospérer avec le secours d'ouvriers des Gobelins. » L'auteur ne donne, il est vrai, pas de date, mais comme le passage se trouve au milieu de ce qui se rapporte au départ forcé des ouvriers protestants à la suite de la révocation de l'édit de Nantes, il semble que le fait se rapporte au règne de Louis XIV et au XVIIe siècle. Or, il n'en est rien et d'aucune manière. La question religieuse n'a rien à y voir et le fait est de la seconde moitié du dernier siècle. On va en juger par ce qu'on lit à ce sujet dans les Lettres de Baretti.

Ce Giuseppe Baretti, né à Turin en 1719 et mort en 1789, s'était établi en Angleterre en 1751, et sa connaissance des langues l'y fit devenir secrétaire de l'Académie de peinture, sculpture et architecture pour la correspondance étrangère. En 1760, il revint pour quelques années en Italie par le Portugal, l'Espagne et le midi de la France, et il imprima de deux façons les lettres qu'il écrivit pendant ce temps à ses frères.

La première édition, en italien, parut à Milan en 1762, et a été souvent réimprimée depuis à cause de la pureté de la langue.

L'autre, beaucoup plus étendue et plus hardie, fut imprimée à Dublin en 1770, en 4 vol. in-12, sous le titre de *A journey from London to Genoa*, et il en parut en 1777, à Amsterdam, chez Marc Michel Rey, une traduction française aussi en 4 volumes.

Je donnerai d'abord, d'après la réimpression de Baudry (Paris, 1844, in-12, p. 19-20), la traduction très-littérale des *Lettere familiari a' suoi tre fratelli*, et ensuite la transcription des passages du *Voyage de Londres à Gênes* qui se rapportent à la manufacture d'Exeter.

Voici le commencement de la lettre III du texte italien :

« Plymouth, le 21 août 1760. — Nous sommes partis d'Exeter à onze heures du matin après avoir visité deux manufactures, l'une de serge et l'autre de ces tapisseries tissées qui s'appellent en France *Gobelins* et dont je ne sais pas le vrai nom en italien. Une très-grande partie de ces serges sort d'Angleterre et sert dans divers pays catholiques à l'usage des religieux et des religieuses de divers ordres, qui s'en servent surtout pour s'habiller. La fabrication des tapisseries fut introduite en Angleterre par un certain monsieur Parisot, Lorrain de nation, qui fut fort encouragé par le feu prince de Galles, par le duc de Cumberland et par plusieurs des principaux seigneurs de ce royaume ; il en reçut plusieurs mille guinées pour soutenir cette fabrication. Mais, malgré leur générosité, l'affaire alla mal, et

le pauvre homme, tombé en faillite, fut obligé, par peur de ses créanciers, de se sauver hors du royaume. Monsieur Parisot ainsi disparu, les instruments qui servaient à la fabrication des tapisseries furent, pour quelques quattrini, achetés par un certain monsieur Passavant, Suisse de nation et fabricant de ces susdites serges à Exeter. De Fulham, village à quatre ou cinq milles de Londres, il transporta la manufacture des tapisseries à Exeter en prenant à son service quelques malheureux déserteurs des Gobelins, qui étaient venus servir monsieur Parisot après avoir risqué la potence s'ils avaient été pris pendant qu'ils se sauvaient de France. Comme monsieur Passavant est un négociant très-habile, il a trouvé le moyen, sans aide de prince, de duc, ni de seigneur, de gagner quelque chose avec ses tapisseries, bien qu'elles soient loin de lui rapporter autant que les serges, qui, dit-on, l'ont extrêmement enrichi. J'avais très-légèrement connu à Londres cet aimable Suisse; aussi me fit-il très-grand accueil en me revoyant à Exeter, et, pendant les deux heures que j'ai passées à visiter ses deux manufactures dans les deux bâtiments distincts où il les a établies, il m'a fait tout voir et m'a tout expliqué dans le plus grand détail. »

Dans la lettre du 2 octobre 1760 (p. 226) il revient sur M. Parisot, mais ce qu'il en dit se trouve plus au long dans la traduction française :

« Plymouth, 18 avril 1760. — J'ai quitté ce matin à onze heures Exeter après avoir visité deux manufactures, l'une de serge et l'autre de ces sortes de tapisseries auxquelles on donne en France le nom de tapisseries des Gobelins, du lieu où on les fabrique à Paris. Les serges, etc.

« Quant aux tapisseries des Gobelins, l'art de les fabriquer dans toute leur perfection a été apporté en Angleterre par un anti-jésuite distingué, le fameux père Norbert, capucin français, auquel Benoit XIV, espèce d'anti-jésuite lui-même, a permis d'aller vivre en Angleterre à condition qu'il y ferait les fonctions de missionnaire et qu'il convertirait les bonnes âmes qui goûteraient sa doctrine. Loin de chercher à s'acquitter de ce devoir ainsi qu'il s'y était engagé, cet honnête moine a pris la liberté de se séculariser de sa propre autorité et s'est produit sous le nom de monsieur Parisot. Il s'est établi directeur d'une manufacture de cette espèce de tapisseries. Il a trouvé moyen de se faire aider dans cette entreprise par une souscription volontaire de gentilshommes et de gens aisés du pays, qui s'est montée, à ce qu'on m'a assuré dans le temps, à dix mille livres sterling. Ce monsieur trouva moyen d'empocher cette somme peu après son arrivée à Londres. J'ai été plusieurs fois de cette capitale à Fulham pour voir ses métiers, qui auraient pu lui procurer une subsistance honnête s'il s'était piqué de la moindre économie,

mais il aimait la dépense et il possédait des qualités si éminentes, surtout les deux vertus cardinales connues sous les noms d'incontinence et de vanité, qu'il ne tarda pas à s'abîmer de dettes, fit banqueroute et prit la fuite.

« Les métiers et les différents outils qu'il ne put pas emporter furent vendus publiquement, et un certain monsieur Passavant les acheta pour fort peu d'argent. Par ce moyen il établit une faible manufacture à Exeter, après avoir pris à son service un petit nombre d'ouvriers, déserteurs des Gobelins de Paris, qui avoient été séduits par les magnifiques promesses de l'ex-capucin. En conséquence de ces promesses ces malheureux vinrent en Angleterre et bravèrent la potence qu'ils n'auraient pu éviter s'ils avaient été découverts. Le moine, de son côté, dès qu'il en eut un certain nombre en son pouvoir, ne craignit point de leur manquer de parole; les salaires qu'il leur assigna, et dont ils furent obligés de se contenter, furent très-modiques. Cet entrepreneur s'étant sauvé d'Angleterre, ces pauvres malheureux se trouvèrent dans la plus triste situation. Ils ne savoient d'autre métier que le leur, ignoraient entièrement la langue et ne pouvaient retourner en France où ils auraient été pendus pour leur désertion. M. Passavant ramassa dans les rues de Londres le petit nombre de ceux que la faim et la misère avaient encore épargnés et les fit conduire à Exeter où il se fait un petit revenu de leurs travaux.

« Je savais depuis quelques années la première partie de l'histoire de cet établissement; l'autre m'a été racontée à Exeter par les ouvriers français, et je m'imagine que vous ne serez pas fâchés d'être instruit de cette anecdote relative à un homme dont vous avez si souvent entendu parler en Italie, à l'occasion de ses écrits satiriques et mordants contre les jésuites, dont les livres ont été pendant un temps dans les mains de tout le monde, et dont à la fin les mœurs et le caractère ont paru ne valoir pas mieux que ceux des membres les plus dépravés de l'Ordre qu'il a si fort décrié. » I, 19-21.

Voici maintenant la seconde lettre, datée de Zevolla, 2 octobre 1760 (II, 1646). Il vient de parler d'une manufacture de soieries établie à Talavera par des ouvriers venus de Lyon :

« Il faut avouer à l'honneur des Français qu'ils sont pour ces sortes d'établissements les gens les plus industrieux, les plus actifs et les plus entreprenants qu'il y ait sous le soleil. L'Angleterre, la Hollande, les autres nations n'en sont que trop convaincues; quelques-uns l'ont éprouvé à leur avantage et d'autres y ont perdu de grosses sommes. J'en ai connu plusieurs dans différentes parties du monde qui avaient ce tour d'esprit singulier; mais le R. P. Norbert est mon héros dans ce genre à tous égards.

« N'ayant pas un denier lorsqu'il débarqua en Angleterre, sans

savoir un seul mot d'anglais et n'étant pourvu que d'un petit nombre de lettres de recommandation dans sa poche, il s'intrigua si bien qu'il commença une manufacture de tapisseries, dans laquelle je n'ai guère vu moins de cent personnes employées. Il trouva moyen de s'introduire chez les principaux seigneurs et chez nombre de gens opulents de cette île, et il la poussa avec tant d'ardeur que s'il avait été moins vain et plus honnête homme, il aurait fait en peu d'années une fortune considérable; mais comment inspirer la sagesse à un Français que la fortune favorise? Le moine défroqué s'abandonna à toutes sortes de profusions, fut bientôt obligé de se sauver, se tint caché en divers endroits et à la fin s'est réfugié en Portugal, où il a si bien fait qu'il a obtenu une pension considérable, qu'il a tâché de mériter en barbouillant quelques libelles contre les jésuites, ses anciens ennemis. Je l'aperçus au *Café Anglais* à Lisbonne, où l'on m'a dit qu'il avait changé son nom de Parisot contre celui de Platel, ainsi qu'il avait fait autrefois celui de Norbert pour celui de Parisot. Il n'en est pas de même en Portugal et dans d'autres pays qu'en Angleterre, où il n'est pas permis de changer de nom; le bon capucin ne s'est jamais trop embarrassé des lois d'aucune espèce. C'est un homme bien singulier; ni la vie monastique, ni sa longue barbe, non plus que l'étude de la théologie à laquelle il a été obligé de s'appliquer pendant plus de vingt ans, ainsi que ses voyages comme missionnaire dans plusieurs parties des Indes Orientales, ses infirmités et son âge avancé n'ont jamais pu amortir ce goût national pour les entreprises qui l'a porté à se faire manufacturier en Angleterre, où il conduisait la quantité d'ouvriers qu'il avait à son service avec autant de facilité que j'en ai à conduire un seul domestique. »

Ces témoignages de Baretti étaient bons à recueillir dans notre *Bulletin;* peut-être pourrait-on les compléter s'il y a quelque chose là-dessus dans la Vie du P. Norbert par Chevrier, que je n'ai pas sous la main. En tous les cas il est impossible qu'il n'y ait pas en Angleterre, dans les châteaux de la Reine et dans ceux de la *gentry*, des spécimens authentiques des *Gobelins* de Fulham et d'Exeter.

Anatole DE MONTAIGLON.

V.

ÉTAT-CIVIL D'ARTISTES FRANÇAIS

(*Voir les Bulletins d'avril et d'octobre 1876*).

V.

CONVOI ET ENTERREMENT DE *Gabriel Audran*

(1740).

Vous estes priez d'assister au convoy et enterrement de *Gabriel Audran,*

décédé en l'hostel royal des Gobelins, chez Monsieur son Frère, Graveur ordinaire du Roy, Pensionnaire de Sa Majesté et de son Académie Royale de Peinture et de Sculpture, qui se fera aujourd'huy mardy, quinzième mars 1740, à six heures du soir, en l'église de Saint-Hippolyte, sa paroisse, où il sera inhumé. *Requiescat in Pace*[1].

VI.

Acte de naissance de *Jean-Baptiste Monnoyer*.

Les historiens ne sont pas d'accord sur l'année de la naissance de *J.-B. Monnoyer*. Les uns donnent la date de 1634, les autres celles de 1635 ou 1636. Voici ce qui a pu donner lieu à la différence des dates. Nous avons lu dans le registre aux baptêmes de la paroisse Sainte-Catherine de Lille :

19 juillet 1634. Joannes Baptista, filius Caroli Monoier et Maria Pancouque. Par. Simon Pancoucque. Mar. Anna Dufour.

Cet enfant, né en juillet 1634, mourut sans doute peu de temps après sa naissance — les registres aux décès manquent à l'état-civil pour ces dates, — car, au mois de janvier 1636, un nouvel enfant, né des mêmes parents, fut baptisé sous les mêmes noms. Voici la transcription de l'acte constatant ce second baptême :

Paroisse Sainte-Catherine, 12 janvier 1636 : Joannes-Bapt. Monoyer, filius Caroli et Mariæ Pankouque, baptisatus est. Susc(eptores) : AEgidius Ooms et Petronile Le Comte.

J.-B. Monnoyer est donc né très-vraisemblablement dans les premiers jours de janvier 1636, l'usage constant étant alors de baptiser les enfants aussitôt après leur naissance.

J. Houdoy.

1. L'acte que nous reproduisons d'après le billet original que nous avons entre les mains équivaut à un acte de décès. La généalogie des Audran est fort embrouillée et l'article très-confus que Jal leur a consacré ne contribue pas à l'éclaircir. Dans l'acte de décès de *Claude Audran*, troisième du nom, fils de Claude II Audran et d'Anne Chéron, décédé le 29 mai 1734, figure *Gabriel Audran* en qualité de frère du défunt. M. Jal dit qu'on rencontre sur le même acte *Jean Audran*, également frère du défunt; mais il a établi un peu plus haut que *Jean Audran* était fils de Germain Audran et de Jeanne Cizeron, il ne saurait donc être frère de Claude III; c'était seulement son cousin. Il serait donc aussi cousin et non frère de notre *Gabriel*. Mais notre billet d'enterrement dit positivement que *Gabriel* est mort chez son frère et il me semblait naturel de supposer que ce frère était *Jean Audran*, fixé aux Gobelins jusqu'au jour de sa mort arrivée le 17 juin 1756. Ou bien c'est l'acte de décès de *Claude III* qui a été mal copié et qui est inexact et notre *Gabriel* est bien frère de *Jean*, et seulement cousin de *Claude III*, ou bien, si cet acte est exact, Jal s'est trompé dans tous les cas en faisant de *Jean* un frère de Claude III, et je ne sais plus du tout quel peut être ce frère de *Gabriel Audran*, désigné dans le billet que nous publions. On voit combien il est nécessaire de dresser des généalogies exactes des artistes; sans elles on est exposé à des erreurs, à des confusions perpétuelles. Mais n'est-il pas trop tard maintenant que tout l'état-civil de Paris est détruit?

VI.

NOTES SUR LA VIE PRIVÉE

ET LES MŒURS DES ARTISTES AU XVIIe ET AU XVIIIe SIÈCLE

(*Voir les Bulletins de janvier et juillet 1876*).

I.

Jean-Marc Nattier [1], *peintre de portraits.*

L'an 1712, le mardi, quatorzième jour de juin, cinq heures du soir, en l'hôtel et pardevant nous Joseph Aubert, etc., est comparu *Jean-Marc Nattier*, peintre, demeurant rue Fromenteau; lequel nous a fait plainte et dit qu'il y a environ une heure et demie que le nommé *Clinchetet* [2], aussi peintre, est venu en sa demeure avec un crocheteur pour retirer son portrait que lui plaignant lui a fait, il y a environ un an. Qu'icelui plaignant lui en ayant demandé le payement, sans aucun autre sujet, ledit *Clinchetet* s'est mis dans une furie sans exemple et, avec violence et emportement, a voulu lui enlever ledit portrait sans le payer, lui a dit plusieurs injures atroces contre son honneur et réputation et le menaçant de coups de bâton. Qu'étant sorti de sa chambre et descendant, il a mis l'épée à la main et appelé le plaignant pour se battre, et, étant dans la rue, ledit *Clinchetet* a réitéré toutes les injures les plus atroces et imaginables contre son honneur et réputation, ce qui lui fait un tort considérable. Et comme ledit *Clinchetet* est un homme qui, par sa mauvaise conduite, s'est attiré quantité d'affaires, que son esprit est pernicieux et que l'effet de ses menaces pourroit avoir une suite fâcheuse; lesquelles menaces sont que, lorsqu'il sera rencontré du plaignant, il le maltraitera ou le fera maltraiter par d'autres, c'est la raison pour laquelle il a été conseillé de venir nous rendre plainte.

Signé : Nattier.

(Liasse 3361. Comm^re Aubert.)

1. Nous avons reproduit dans un précédent *Bulletin* (Janvier 1876, p. 5) une plainte du même artiste au sujet d'un vol commis à son préjudice en 1758. Il est inutile de répéter ici les détails biographiques donnés à cette occasion; contentons-nous de rappeler que Nattier ne fut reçu de l'Académie qu'en 1718; il n'avait au surplus que vingt-sept ans quand il fit ce portrait de *Klingstet* dont il devait être si mal payé. Aussi prend-il simplement ici le titre de peintre.

2. *Klingstet* (Claude ou Charles-Gustave), né à Riga, en 1657, mourut à Paris en 1734. Il aurait donc eu cinquante-cinq ans quand il fit à Nattier la scène dont celui-ci se montra si effrayé. S'il eut tort d'employer la menace et l'injure, ne pouvait-il pas très-naturellement supposer que son confrère encore tout jeune avait entendu lui faire une gracieuseté en peignant son portrait, à lui vieillard et dans tout l'éclat de sa réputation. On sait que *Klingstet* était célèbre pour ses miniatures; mais les sujets qu'il traitait et qui convenaient si bien à l'époque de la Régence lui avaient fait un renom d'assez mauvais aloi et durent plus d'une fois lui attirer de méchantes affaires. On voit ici que son caractère n'était pas des plus commodes. C'était évidemment un habitué de tripots et de mauvais lieux, fort peu recomman-

II.

CHARLES-JOSEPH BOULLE[1],
ébéniste, ciseleur et doreur du Roi.

L'an 1734, le samedi quatorzième jour d'août, deux heures de relevée, en l'hôtel et pardevant nous Louis Cadot etc., est comparu sieur *Charles-Joseph Boulle*, ébéniste, ciseleur et doreur du Roi, demeurant aux Galeries du Louvre, attenant le bureau de la *Gazette*. Lequel nous a rendu plainte contre le nommé Paget, aubergiste, rue Fromenteau, sa femme et un quidam, de ce que ayant envoyé chercher ledit Paget pour lui payer une somme de dix-huit livres, qu'il prétend lui être due, en lui remettant une tourtière de cuivre et son couvercle qu'il lui retient injustement et en remettant à la domestique de lui plaignant une garniture qu'il a, par subtilité, prise chez une ouvrière, icelui Paget seroit venu chez lui plaignant avec sa femme et ledit quidam, lui ont apporté un mémoire montant à vingt livres quinze sols; lui plaignant ayant dit qu'ils n'avoient jamais demandé que dix-huit livres, au lieu de s'expliquer ils ont commencé tous trois de le menacer d'aller à Monseigneur le duc d'Antin lui dire que lui plaignant étoit un gueux, un fripon et un m..... de sa servante et nombre d'autres injures et sont sortis sur-le-champ disant qu'ils alloient faire un beau train dans la rue. Et en effet, étant dans ladicte rue, ils ont tous trois crié de toutes leurs forces : « M. Boulle à l'encan ! A bon marché M. Boulle ! C'est un gueux, un voleur, un fripon, m..... de sa fille ! » Ce qu'ils ont répété plus de trente fois, le tutoyant et battant le couvercle de la tourtière contre la tourtière tout le long de la rue, ce qui a fait amasser un nombre infini de personnes et causé un scandale des plus surprenans. Et comme il a intérêt de prévenir le public de l'effet que de pareilles injures, proférées aussi publiquement, pourroient causer et imprimer dans tout l'esprit de son voisinage et du public, etc., il a été conseillé de venir nous rendre plainte.

Signé : BOULLE LE JEUNE; CADOT.

(Liasse 1418. Commre Cadot.)

III.

LOUIS-CLAUDE VASSÉ[2],
sculpteur du Roi.

L'an 1756, le samedi 28 août, huit heures du soir, nous Pierre Chéron etc.

dable en somme, bien qu'on ait eu la singulière idée d'accoler à son nom l'épithète hyperbolique de Raphael des miniatures.

1. Il s'agit ici du second fils de l'illustre ébéniste de Louis XIV. Je n'ai pas besoin de renvoyer le lecteur au livre de Ch. Asselineau ou aux documents publiés dans les anciennes *Archives de l'Art français* (passim, et surtout t. IV, 327-350). *André-Charles Boulle* avait laissé quatre fils qui suivirent tous la carrière de leur père, mais sans atteindre à son mérite et à sa réputation. Celui des frères auquel arriva la grotesque aventure racontée ici était né le 29 août 1688. Il avait donc quarante-six ans en 1734. D'ailleurs il faut convenir que sa déposition ne laisse pas que d'être un peu embrouillée et ressemble assez aux quiproquo burlesques d'une parade de foire.

2. Reçu à l'Académie de peinture le 28 août 1751, *Louis-Claude Vassé*, fils d'*Antoine Vassé*, sculpteur, mourut le 1er décembre 1772, à cinquante-

en vertu des ordres à nous adressés, nous sommes transporté, avec le sieur Joseph-François Coutailloux, conseiller du roi, inspecteur de police, dans le Louvre, en l'appartement du sieur *Louis Vassé*, sculpteur ordinaire du Roi et de son Académie, pensionnaire de Sa Majesté : où étant, y avons trouvé ledit sieur *Vassé* auquel le sieur Coutailloux a notifié les ordres de Sa Majesté, en date du 22 du présent mois, dont il est porteur. En exécution desquels ordres ledit sieur *Vassé* a remis audit sieur Coutailloux Anne Sachit, sa nièce, âgée de douze ans, et s'est soumis d'exécuter le surplus dudit ordre. Ledit sieur Coutailloux s'est chargé de ladite Anne Sachit pour la conduire au lieu de sa destination.

Signé : Vassé; Chéron.

(Liasse 613. Comm^re Chéron père.)

IV.

SCULPTURE EN PATE ÉCONOMIQUE [1].

Jean-Guillaume Touzaud et Renaud, *peintres de l'Académie de Saint-Luc.*

L'an 1771, le samedi 31 août, huit heures du soir, en notre hôtel, et par devant nous Jean Graillard de Graville etc., est comparu sieur *Jean-Guillaume Touzau*, maître peintre de la communauté et Académie de Saint-Luc, demeurant rue de Longpont, parroisse Saint-Gervais. Lequel nous a dit et

cinq ans et demi, après avoir été élevé aux emplois d'adjoint à professeur (29 avril 1758) et de professeur (1er août 1761). Le vestibule du château de Dampierre est décoré d'une naïade qui lui fait honneur. Le musée du Louvre possède son morceau de réception : *Un berger endormi*. En 1757, *Vassé* n'avait que trente ans quand on vint lui faire la sommation à laquelle il dut obéir. Bien que l'acte soit très-sobre de détails et très-discret dans toutes ses énonciations, il n'est pas difficile de deviner à peu près ce dont il s'agit. Il est au moins probable, puisque l'affaire se passa sans éclat et sans violence, que la jeune Anne Sachit se trouvait chez son oncle de son plein gré et que c'est sur une demande de ses parents qu'elle dut réintégrer le domicile paternel ou le couvent où on dut l'enfermer après cette escapade.

1. Le XVIIIe siècle est une époque de recherches et d'inventions de toute nature et, à cet égard, il est le digne précurseur du XIXe. J'en ai trouvé et j'en citerai encore plus d'un exemple. Celui que je donne aujourd'hui est renfermé dans une sphère bien modeste ; mais il a du moins l'avantage de nous transmettre les noms de trois membres de l'Académie de Saint-Luc qui ne se rencontrent ni dans les derniers salons de la compagnie, ni dans la liste publiée dans l'almanach des artistes de 1776 et reproduite dans le tome XVI de la *Revue universelle des Arts*. Il s'y trouve bien un certain *Renaud*, peintre en miniature, demeurant rue Croix-des-Petits-Champs; mais il est difficile de savoir si c'est celui qui figure ici. Nos trois maîtres peintres et sculpteurs *Renaud*, comme *Touzau* et *Bligny* ou *de Bligny*, me paraissent rentrer dans la classe des simples artisans ou des vulgaires fabricants de cadres dorés. J'aurais cru les voir figurer du moins parmi les doreurs dans l'almanach Dauphin de 1772; mais j'ai constaté que leurs noms ne s'y trouvaient point. Il est sûr d'ailleurs que Bligny était marchand d'estampes (Cour du Manége, aux Thuilleries). Voir de Montaiglon, *Catalogue de Mellan*, 1856, in-8°, n°s 9, 12 et 99.

déclaré qu'il travaillait, il y a environ six ans, chez le sieur *Renaud*, maître peintre et sculpteur; que ce dernier ayant projeté d'établir une manufacture de sculptures de pâte économique, il le mit chef des travaux, et ils parvinrent à faire ladite sculture d'un mastique valable pour ledit emploi, conformément aux règles de l'art; que la réputation dudit sieur *Renaud* s'étant augmentée par le mérite reconnu qu'il a pour le portrait, il abandonna cette entreprise vers le milieu de l'année 1767, et le comparant n'ayant pas les fonds nécessaires pour traiter avec lui, cette manufacture cessa dès ce moment. Que ledit sieur *Touzau*, depuis sa sortie de chez ledit sieur *Renaud*, s'est occupé à travailler pour son compte aux différents ouvrages qu'il a pu avoir jusques vers la fin du mois d'octobre 1768, qu'il fut se présenter chez le sieur *Bligny*, maître peintre et doreur, demeurant aux Tuileries, cour du Manége, qui lui dit d'aller travailler chez lui. Le comparant, par reconnaissance des égards qu'avait pour lui le sieur *Bligny*, lui fit observer que les ornemens de pâte qu'il fabriquait pour la décoration des bordures d'almanach lui étaient plus onéreux que profitables et lui proposa de les fabriquer d'un mastic plus pur; ledit sieur de *Bligny* accepta son offre et, convaincu de la valeur de ce mastic, il dit au comparant de lui enseigner la façon de le faire, ce que ce dernier lui refusa lors; que ledit sieur *Renaud* étant venu à changer de logement au mois de janvier 1769, il donna audit sieur *Touzau* toutes les pâtes qu'il avait de reste de sa manufacture, et ledit sieur *Touzau* fit le choix des épreuves, en prit ce qui lui convint et brisa le reste dans l'appartement que quittait ledit sieur *Renaud*, sis rue St-Honoré à l'hôtel des Américains; que, quelques jours après, il fit voir au sieur *de Bligny* des échantillons et lui a donné à diverses reprises plus de trois cents pièces desdites pâtes dont il existe des bordures chez M. De Cazes, fermier général, et chez M. le prince Camille. Ledit sieur *Bligny*, connoissant la valeur de ces pâtes, désira être possesseur des creux qui servaient audit sieur *Renaud* pour la fabrique desdites pâtes, et le comparant ayant conduit ledit sieur *Bligny* chez ledit sieur *Renaud* vers la fin du mois de juillet 1769, ils convinrent de prix à 500 liv. pour les ustensiles propres à la fabrique de la sculpture de ladite pâte économique; que, depuis que ledit sieur *Bligny* a fait l'achat desdits creux, il a employé le comparant à la fabrique desdites pâtes ainsi qu'aux changements qu'il a jugé à propos d'y faire; que, depuis ce temps et même depuis le mois de janvier 1769, temps auquel ledit sieur *Renaud* avait donné au comparant toutes les pâtes qu'il avait de reste, comme il est dit ci-devant, ce dernier n'en a fait aucun usage particulier et n'en a voulu vendre à personne, ne voulant pas nuire audit sieur *Bligny* dont il épousait les intérêts comme les siens propres; que, quelques soins que ledit sieur *Touzau* ait pris pour procurer audit sieur *Bligny* la vérité de ces pâtes, il n'a pu éviter ses disgrâces; que cejourd'hui, sur les six heures et demie du soir, étant entré dans un cabinet qu'il a pratiqué dans sa boutique pour la fabrique desdites pâtes, il s'est répandu en invectives contre le comparant, disant qu'il était un coquin et un voleur, qu'il était d'intelligence avec ledit sieur *Renaud* et faisaient furtivement commerce desdites pâtes; que lui et ledit sieur Renaud l'avaient substilisé dans la vente des creux, qu'il ne devait pas s'attendre à autre chose de la part de coquins, de voleurs, de banqueroutiers; que le comparant lui ayant représenté avec la douceur et l'honnêteté possibles qu'il ne méritoit pas d'être traité de la sorte, ne lui ayant

jamais donné aucun sujet, et ayant préféré à ses propres intérêts ceux de lui dit sieur *Bligny*, ce dernier lui a encore dit les injures les plus atroces, lui disant de sortir de chez lui, le menaçant de le faire passer pour un coquin et un misérable dans tous les endroits où il travaillerait, propos qu'il a tenu devant plusieurs personnes. Et, comme le comparant a le plus grand intérêt d'avoir réparation desdites injures qui peuvent ternir sa réputation et le mettre dans le cas de ne point trouver à travailler et qu'il est intéressant de faire réprimer les menaces qui lui ont été faites, il nous rend contre le sieur *Bligny* la présente plainte.

Signé : TOUZAU ; DE GRAVILLE.

(Liasse 67. Comm^re de Graville.)

VII.

INVENTAIRE GÉNÉRAL ET MÉTHODIQUE

DES MANUSCRITS FRANÇAIS DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE,

PAR M. LÉOPOLD DELISLE [1].

Annoncer à nos lecteurs la publication de ce premier volume, c'est dire que la Bibliothèque nationale va bientôt posséder l'inventaire le plus complet et le plus commode qu'on puisse désirer de ses manuscrits français. Le nom de l'auteur recommande assez un pareil ouvrage, sans qu'il ait besoin d'autre éloge. Nous n'entrerons dans aucun détail sur les divisions et le plan adoptés par M. Delisle. Notre but n'est pas d'insister sur ce guide indispensable de tous les travailleurs, précédé d'une introduction, résumé fidèle de l'histoire du cabinet des manuscrits. Nous avons cru pouvoir détacher quelques fragments de cette grande œuvre; ils donneront mieux que toute appréciation une idée de son importance et de son intérêt. Pour rester dans les limites des études qui intéressent nos lecteurs, nous avions songé à leur donner une table des manuscrits ornés de miniatures ou de peintures ; mais le nombre en est tellement considérable qu'un numéro tout entier du Bulletin n'y eût pas suffi. Nous nous bornerons donc à signaler très-sommairement les volumes dont les peintures sont signées ou sont attribuées avec certitude à un artiste déterminé. Le nombre en paraîtra bien restreint sans doute; mais ne sait-on pas de reste que presque toutes les œuvres des artistes du moyen âge, les plus parfaites comme les plus considérables, sont restées anonymes. D'ailleurs nous n'avons pas ici d'autre but que d'annoncer un ouvrage capital, fruit d'une longue expérience et d'un immense travail, des-

1. Tome I. Théologie, Paris, Champion, in-8° de 201 pages et CLX pages d'introduction.

tiné à rendre les plus grands services au public. Ajoutons toutefois que le deuxième volume de ce catalogue méthodique, le plus important pour nous et pour nos lecteurs, car il sera consacré tout entier aux Sciences et aux Arts, est sous presse et paraîtra très-prochainement. Nous y reviendrons quand il sera publié.

J.-J. G.

P. 10 (n° 167). Bible avec miniatures de *Polequin Manuel* et *Janequin Manuel* — 5,000 petits tableaux (1401).

P. 15 (n° 13091). Psautier du duc de Berry. — Peintures dont plusieurs semblent devoir être attribuées à *André Beauneveu*.

P. 23 (n° 13096). L'apocalypse en français avec figures. — Sur le plat intérieur de la couverture : « L'an de l'incarnacion M CCC et XIII, le semedi après le sain Denis, fut parfais cis Apokaspe. *Colins Chadewe* l'ordinat et l'enluminat. »

P. 31 (n° 12353). Apocalypse de S. Jean, exécuté à la plume par *L. Grégoire* (XVIIIe siècle). Modèle de calligraphie.

P. 32 (n° 24324). Adam ou la création de l'homme, etc., poème chrétien attribué à Perrault, orné de dessins de *Coypel* (1695).

P. 33 (n° 1775). La Christologie, c'est-à-dire la vie et la conversation de J.-C. par figures et décasticques françois, par *Guillaume Lusseau* (XVIe siècle). Les figures sont gravées.

P. 41 (n° 14851). Le psautier de Jésus, faict à Paris en 1641. Au bas du frontispice, le nom du miniaturiste (?) *Aumont*. A la fin du livre : *N. Jarry scripsit anno 1641*.

P. 42 (n° 10574 latin). Un livre de prières exécuté (?) par *Rousselet*.

P. 77 (n° 1950). Le livre de l'informacion des princes, etc. Exemplaire de Charles V copié, en 1379, par *Henri du Trevou*. En tête, portrait de Charles V.

P. 84 (n° 445). Le chasteau périlleux, etc. (XVe siècle). Copié par *Thomas Valery*, prêtre à Bourges, et enluminé par *Jean Pion*, pour les religieuses de Saint-Laurent.

P. 105 (n° 12465). Pèlerinage de la vie humaine... A la fin du pèlerinage de l'âme, signature du copiste *R. d'Orléans*. Grisailles.

Ibid. (n° 1647). Pèlerinages de la vie de J.-C. et de l'âme, copié, en 1403, par *Jean Cath*, du diocèse de Quimper. Peintures.

P. 129 (n° 25575). Remarques sur un livre d'optique de *M. Le Clerc*, excellent graveur.

VIII.

ENGRAND ET JEHAN LE PRINCE,

PEINTRES VERRIERS DE BEAUVAIS AU XVIe SIÈCLE.

A la 42e session du Congrès archéologique de France, tenue à Châlons, M. Léon Palustre fit, au sujet de la description des vitraux de l'église Saint-Vincent de Rouen par M. Paul Baudry (Rouen, Métérie, 1875), une communication dont les points principaux méritent d'être reproduits. M. Baudry avait relevé sur le vitrail de S. Jean-Baptiste la date 1525 entre deux monogrammes donnant l'un L P, l'autre E. L P, sur un autre représentant les Œuvres de miséricorde, deux autres monogrammes I. L. P. et E. L. P. Enfin une autre verrière portait cette signature JEHAN LEPR... M. Baudry croyait, malgré la signature incomplète, si peu d'accord avec son hypothèse, pouvoir attribuer vitraux et monogrammes à un des membres de la famille *Le Pot* qui fournit plusieurs peintres verriers à la ville de Beauvais pendant le cours du XVIe siècle et dont l'un des membres, *Jehan le Pot*, mourut en 1563.

C'est au sujet de cette attribution hasardeuse que M. Palustre fit au Congrès la communication dont nous détachons le passage suivant :

« La description de M. Paul Baudry est très-exacte, seulement M. Léon Palustre ne saurait admettre, en aucune manière, son interprétation. Il comprendrait, à la rigueur, que le monogramme I. L. P. puisse être traduit par Jean le Pot, mais cette explication, néanmoins, se trouve en contradiction flagrante avec l'inscription du vitrail allégorique qui porte en toutes lettres JEHAN LEPR... et qui, pour tout connaisseur, est évidemment de la même main. De plus, elle ne donne aucunement le sens de cet autre monogramme E. L. P., qui est partout accolé au premier.

« Voici pour la lettre, si je puis m'exprimer ainsi, » dit M. Palustre, « mais il resterait encore à prouver que Jean le Pot ait jamais été un peintre verrier, ce qui est fort contestable. Dans sa Notice sur Saint-Étienne de Beauvais, en effet, M. de Saint-Germain cite une inscription tumulaire qui semble indiquer le contraire. Cette pièce, tirée d'un manuscrit du château de Bachevillers, est ainsi conçue :

« Dans le cimetière (de l'église Saint-Étienne), près la tribune aux harangues, du côté du mur, on voit l'épitaphe d'*Angrand* ou *Enguerrand le Prince*, peintre sur verre, et *Jean le Pot*, sculpteur, sur une pierre en ces termes :

CY GIST ENGRAND LE PRINCE,
EN SON VIVANT VITRIER, NATIF DE BEAUVAIS,
LEQUEL DÉCÉDA, LE JOUR DE PAQUES FLEURIE, 1530,
ET JEAN LE POT, TAILLEUR D'IMAGES, NATIF DE BALLERVA,
PRÈS D'ARRAS, QUI TRÉPASSAIT LE 12e JUILLET 1563.
LESDITS ONT FAIT DANS CETTE ÉGLISE
PLUSIEURS ŒUVRES DE LEUR MÉTIER.
PRIEZ DIEU POUR LES TRÉPASSÉS EN DISANT :
PATER NOSTER, AVE MARIA.

« *Jean le Pot* n'était donc pas un peintre verrier, mais un tailleur d'images, c'est-à-dire un sculpteur, ce qui n'est pas tout-à-fait la même chose. Son nom doit donc être écarté de la liste des artistes qui ont travaillé aux vitraux de Saint-Vincent. Mais en est-il de même d'*Enguerrand le Prince*, qui figure avec le nom de vitrier sur la même épitaphe? Non, assurément. Ce dernier, du reste, eut un fils, *Jean le Prince*, qui exerça la même profession que son père, et devint à son tour un artiste distingué. Ainsi se trouvent expliqués les deux monogrammes placés l'un à côté de l'autre dans la verrière de Saint-Jean-Baptiste et dans celle des Œuvres de Miséricorde, E. L. P. et I. L. P., c'est-à-dire *Enguerrand le Prince* et *Jean le Prince*, aussi bien que l'inscription du célèbre vitrail allégorique JEHAN LEPR.:. »

(Communication de M. H. Champion.)

IX.

GUILLAUME BERTHELOT,

SCULPTEUR.

Dans le rapport présenté en 1876 par M. Chabouillet, au nom de la section d'Archéologie, sur les lectures faites à la Sorbonne dans la réunion des délégués des Sociétés savantes, se trouve une étude étendue sur le sculpteur français *Guillaume Berthelot*. A l'occasion du mémoire de M. Ch. Braquehaye, de la Société archéologique de Bordeaux, sur la *statue de la Renommée provenant du mausolée du duc d'Épernon à Cadillac* (*Gironde*), *conservée au Musée du Louvre*, M. Chabouillet passe en revue les diverses œuvres attribuées à *Guillaume Berthelot* en prenant pour point de départ la Renommée du Louvre. Nous ne pouvons reproduire ici, ni même résumer l'intéressante dissertation de notre confrère; tout au plus pouvons-nous donner, d'après cette notice à laquelle nous renvoyons le lecteur, une liste succincte des œuvres de *Guillaume Berthelot*, en y comprenant aussi bien celles qui sont perdues que celles qui existent encore :

1° Statue de la Renommée, en bronze, pour le mausolée du duc d'Épernon, aujourd'hui au Musée du Louvre.

2° Statue de la Renommée, en bronze (au château de Richelieu), perdue aujourd'hui.

3° Statue de Louis XIII, en marbre (à Richelieu), perdue.

4° La Vierge et l'Enfant Jésus, groupe en bronze placé sur la colonne de marbre blanc qui décore la place de Sainte-Marie-Majeure, à Rome.

5° Deux Anges et un Saint Paul de bronze, cité par Giov. Baglione.

6° Un Narcisse de bronze, *idem*.

7° Huit statues d'apôtres en pierre pour la Sorbonne, dont six représentant : saint Thomas, saint Jude, saint Paul, saint Jacques le Majeur, saint Philippe, saint Barnabé, se trouvent précisément en ce moment sous le porche intérieur de l'église de la Sorbonne, attendant leur destination.

Imprimerie Gouverneur, G. Daupeley à Nogent-le-Rotrou.

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE L'ART FRANÇAIS

SOMMAIRE : I. *Avis aux Sociétaires.* — II. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 13 mars 1877. — III. Catalogue des tapisseries du Garde-meuble exposées en 1789, sur le passage de la Fête-Dieu. — IV. La fabrique de tapisserie de Fulham et une lettre de *Michel Audran*, entrepreneur des Gobelins. — V. Alizard. — VI. Actes d'état-civil et épitaphes d'artistes français : Epitaphes de *Jacques Eberhard Bapst-Menière*, *Charles Eberhard Bapst*, *Paul Constant Bapst*, joailliers du Roi et de la Couronne, d'*Alexis Paccard*, architecte, et de *Françoise-Louise Duquesney*, sa veuve, de Mme *Cecile-Hortense Haudebourt-Lescot*, peintre, et de *Louis-Pierre Haudebourt*, architecte, de *Joseph Chauvel*, sculpteur normand, et billet d'enterrement de *Robert Le Lorrain*, sculpteur. — VII. Les jardins imaginaires et satiriques. — VIII. *Antoine Benoist* (1706). Copie d'une inscription à l'hôpital de Joigny. — IX. Nécrologie : M. Kuhnholtz.

I.

AVIS AUX MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ.

Le premier volume des *Procès-verbaux des séances de l'Académie royale de peinture et de sculpture* est actuellement en distribution chez M. BAUR, libraire de la Société, 11, rue des Saints-Pères.

Ce volume complète les publications afférentes à l'exercice 1874-75. La suite de ces procès-verbaux, actuellement sous presse, paraîtra sans interruption.

Le Comité a décidé que des lettres seraient adressées aux membres de la Société pour les engager à faire retirer leur volume chez le libraire. Si quelques-unes de ces lettres, envoyées à tous les membres qui font actuellement partie de la Société, n'étaient pas parvenues à leur adresse, les personnes qui auraient dû les recevoir sont priées de faire leurs réclamations à M. Baur.

Les membres de la Société qui seraient en retard pour le payement des cotisations de 1875 et de 1876 sont priés de les faire acquitter en réclamant le volume.

II.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES MEMBRES FONDATEURS

DU MARDI 13 MARS 1877.

La séance est ouverte à quatre heures et demie, sous la présidence de M. le marquis de Chennevières, directeur des Beaux-Arts, dans

la salle des séances de la Commission des monuments historiques au Palais-Royal.

Sont présents : MM. le marquis de Chennevières, *président;* A. de Montaiglon, H. Lavigne, Chabouillet, Duplessis, Lambert, Paul Mantz, G. Lafenestre, L. Gonse, L. Courajod, Louvrier de Lajolais, *membres du Comité;* M. J. Guiffrey, *secrétaire;* et MM. Dupont-Auberville, Alkan aîné, Corroyer, Meaume, E. Bosc, Eug. Müntz, Amb. Milet, Eud. Marcille, Barbet de Jouy, Gautier, Ch. Lucas, A. Gérardin, Lopinot, H. Jouin, Fayet, de Liesville, G. Mauban, G. Dreyfus, E. de Raynal, Ch. Fournier, Alb. Barre, Bailly, Mahérault, *membres fondateurs de la Société.*

M. de Chennevières prononce le discours suivant :

« Messieurs,

« Avant que les administrateurs de notre Société ne vous communiquent le compte-rendu de leur gestion, la direction des Beaux-Arts, qui est heureuse de vous offrir chaque année cette hospitalité d'un jour, croit devoir vous rendre compte, elle aussi, de ce qu'elle a entrepris en vue des intérêts de ce même art français dont l'honneur est votre souci.

« Vous n'avez pas perdu mémoire de ce projet de l'exposition des chefs-d'œuvre des musées de province que nous eûmes l'espoir, il y a deux ans, de réaliser à Paris, projet qui fut si bien accueilli par toute la presse parisienne et qui n'échoua que par la défiance, très-mal fondée en vérité, et aujourd'hui, je crois, bien calmée, de quelques municipalités départementales. Eh bien, Messieurs, ce projet nous l'avons repris en partie à l'occasion de l'Exposition universelle de 1878, et c'est un de nos amis et confrères, M. Benjamin Fillon, qui nous y a poussé par une lettre dont voici le plus important paragraphe :

« L'Angleterre, m'écrivait M. B. Fillon, a donné à deux reprises différentes l'exemple des exhibitions de portraits historiques nationaux. Pourquoi la France ne l'imiterait-elle pas ? La prochaine Exposition serait une excellente occasion de présenter aux regards des Français et des étrangers une belle suite d'images authentiques de nos illustrations nationales. Le public des lettrés et des curieux en serait charmé. N'admettant que les portraits incontestés, que ceux, à peu d'exceptions près, qui ont une valeur artistique, il ne faudrait pas un bien grand espace pour les réunir et leur donner l'hospitalité. Ce serait aussi faire participer le passé aux gloires du présent, et convier nos morts illustres à l'une des grandes fêtes de la famille humaine. »

« Ce projet, accueilli chaleureusement par la Commission de l'inventaire des richesses d'art de la France qui y retrouvait l'un de ses rêves, alors que nous pensions, il y a deux ans, à organiser une série

d'expositions pareilles au profit des écoles de dessin de la province, a été approuvé par M. le Ministre des Beaux-Arts et par M. le Commissaire général de l'Exposition universelle. Depuis quelques semaines déjà, la Commission de l'inventaire s'occupe de dépouiller les catalogues des musées de province et ceux des Expositions rétrospectives qui ont révélé tant de curiosités cachées dans les principales villes de nos départements. Chacun de nous cherche dans ses souvenirs les plus beaux portraits historiques qu'il a vus dans les familles amies et dans les collections d'amateurs, et nous ne tarderons point, je l'espère, à avoir dressé une liste nombreuse dans laquelle nous pourrons choisir les cinq ou six cents tableaux, dessins ou bustes, destinés à remplir dignement la première des vastes galeries consacrées aux Beaux-Arts dans le palais du Champs-de-Mars. Vous, Messieurs, qui avez donné pour but à vos études la glorification de l'art français, vous ne désapprouverez point une entreprise qui peut servir si puissamment, aux yeux du monde entier, non seulement la cause nationale de nos grandes figures historiques, mais aussi et surtout celle des grands portraitistes qui ont tenu une si large place dans notre école. Nous osons compter sur vous et sur vos obligeantes communications pour cette large enquête qui, outre le résultat visible du Champ de Mars, aura celui, non moins utile, de constituer, dans les archives de la direction des Beaux-Arts, un répertoire iconologique très-précieux, très-étendu, à la disposition de vos propres travaux.

« Nous osons compter aussi, pour nous aider dans cette tâche, sur la prochaine réunion des Sociétés des amis des arts qui vont, pour la première fois, être adjointes aux autres Sociétés savantes de la province, dans le congrès annuel de la Sorbonne. J'avais été frappé de cette lacune qui laissait injustement les arts proprement dits en dehors de l'appel fait chaque année à toutes les forces intellectuelles de la province, et M. le Ministre a bien voulu, sur ma proposition, les appeler désormais au concours, au concours des travaux, au concours des récompenses. Par là se trouveront mis en contact, dans la salle Gerson, les conservateurs de nos collections départementales, les amateurs et les curieux, et les organisateurs des expositions de province, tous ceux enfin qui, dans les régions les plus éloignées les unes des autres, poursuivent le même but que nous et ont intérêt à s'entendre sur le meilleur ordre à donner à leurs musées, aux catalogues de ces musées, et le meilleur soin à prendre des œuvres qui leur sont confiées.

« Ce sera aussi, Messieurs, une bonne occasion de réchauffer leur zèle en faveur de la grande entreprise à laquelle vous avez bien voulu, les années précédentes, témoigner votre sympathie, notre inventaire général des richesses d'art de la France. Il s'en est fallu de quelques semaines que je puisse déposer sur le bureau et mettre sous vos yeux

le premier volume complet de la publication. Avant un mois, je l'espère, ce premier volume sera terminé; et comme, dans une œuvre de ce genre, c'est la mise en train qui est pesante et lente et le premier rassemblement des matériaux pénible, nous pouvons assurer dès aujourd'hui que les volumes suivants ne se feront pas attendre et donneront satisfaction, pour bien dire, en même temps à la province et à Paris, aux musées et aux monuments. Messieurs, vous qui êtes ici, vous êtes tous collaborateurs nés de cet inventaire et vous êtes plus capables que nuls autres d'en apprécier l'utilité urgente et les immenses difficultés, difficultés d'attributions, difficultés de descriptions et de documents, difficultés même matérielles pour approcher et mesurer les ouvrages qu'il s'agit de décrire et d'attribuer, difficultés enfin fort délicates quand le moment vient de vérifier et de contrôler avec franchise et netteté, comme ils doivent l'être, les travaux de nos collaborateurs. Quand vous pèserez tout cela, Messieurs, vous aurez quelque estime, je n'en doute pas, pour les résultats auxquels nous serons parvenus, et, si retards il y a, vous excuseriez ces retards. Même, si vous releviez ici ou là quelque allégation insuffisante, vous vous souviendriez aussitôt que, dans une entreprise aussi gigantesque, un détail douteux n'est rien et que l'ensemble du monument est tout, s'il doit donner à notre pays et au monde entier des arts la nomenclature innombrable des merveilles que le goût et le génie de la France ont accumulées depuis quatre siècles, pour sa jouissance et son orgueil et pour l'ennoblissement de l'esprit humain.

« Quand une œuvre de haute ambition nationale comme celle-là est mise en branle, ceux qui s'attellent à elle et ont foi en elle, comme vous et nous avons foi en la nôtre, savent à l'avance qu'il ne faut pas compter avec le peu de boue et les quelques grains de gravier qui tacheront çà et là les roues du carrosse. Vous rappelez-vous, dans le second volume de nos chères *Archives de l'Art français*, une certaine lettre de Lesueur qui nous avait été communiquée par un excellent homme plein de sympathie pour une publication alors naissante et qui, grâce à vous, Messieurs, a bien fait son chemin? Nous l'accueillîmes avec la déférence que nous devions à notre vénérable collaborateur, et aussi avec les réserves et l'étonnement que nous inspirait le bon sens. Nous nous permîmes de dire qu'elle semblait écrite d'hier, et il est certain que Vrain Lucas ne l'aurait pas désavouée. Elle est cependant dans nos *Archives;* elle y est, elle y restera. Notre recueil, Messieurs, en est-il diminué? Je vous le demande à vous-mêmes. Son crédit est-il moindre? Le cite-t-on avec moins d'autorité dans toutes les monographies de nos artistes? En aurez-vous moins élevé un édifice digne de la gloire de notre école? Non, Messieurs; c'est que toute œuvre qui mérite l'ardeur mérite aussi l'indulgence; c'est que les trop minutieux ne créent rien, n'osent rien, ne font rien: c'est

que, dans un temps où les savants peuvent être si distraits et où la ferveur est si rare, qui n'entreprendrait que des choses parfaites risquerait fort de ne jamais rien entreprendre et par conséquent de ne rien ajouter à l'honneur de son pays; c'est qu'enfin votre devise comme la nôtre doit être : ardeur, sincérité, bonne volonté. »

M. de Montaiglon, président du Comité, présente ensuite, en ces termes, le rapport sur les travaux de l'année :

Nous avons pu distribuer de bonne heure l'année dernière le volume de 1876. Le volume de l'année 1877 sera de même en avance; il est dans ce moment tiré jusqu'à la feuille 22, et les dernières sont en placard. Il paraîtra au plus tard dans le courant du mois d'avril ou de mai, par conséquent avant la moitié de l'exercice.

On y trouvera, nous l'espérons, des documents curieux, d'abord sur le sculpteur Barthélemy Prieur et sur le contrat d'apprentissage de son fils; le testament du sculpteur cambrésien Pierre de Francheville, daté de 1604, qui nous est rapporté de Florence par notre collaborateur M. Eugène Müntz; le dépouillement, au point de vue des artistes, — et ils sont nombreux, — d'un livret de la Confrérie de la Nation Flamande depuis 1629 jusqu'en 1691, fondée à l'église Saint-Hippolyte du quartier Mouffetard et transportée ensuite à l'église Saint-Germain-des-Prés.

Un document de 1669 est particulièrement curieux. Il est singulier de voir Mlle de La Vallière et Mme de Montespan faire à frais communs, dans leurs deux appartements du château de Saint-Germain-en-Laye, des grottes de rocaille en chambre. Il est bien probable que c'est le budget de Louis XIV qui payait la double dépense; mais ce ne sont pas là nos affaires.

On trouve aussi des documents intéressants sur Jouvenet et sur ses rapports avec le prince de Conti qui, comme beaucoup de grands seigneurs, s'endettait à payer à l'état d'intérêts ce qu'il recevait en capital, et sur le pauvre François Le Moyne, qui a fait à Versailles presqu'autant que Le Brun. Ce qui figure ici est son inventaire après décès et le procès-verbal de son suicide, dont Voltaire a parlé dans le *Temple du Goût* en disant des envieux : « Ils ont forcé le célèbre Le Moyne à se tuer pour avoir fait l'admirable salon d'Hercule; ils ont toujours dans les mains la ciguë que leurs pareils firent boire à Socrate. »

On trouvera aussi, de notre collaborateur M. Hubert-Lavigne, un travail presque généalogique sur les trois familles pittoresques et sculpturales des Coypel, des Boullongne et des Dumont, et de M. Jules Guiffrey, notre Trésorier et notre Secrétaire, un travail bien curieux sur Eustache Le Sueur, non pas sur sa biographie, — Guillet de Saint-Georges l'a si bien faite que personne ne la pourra refaire, — mais sur toutes les recherches, si intelligentes, que le Surintendant des Bâtiments de Louis XVI, M. d'Angiviller, a faites pendant des années pour acquérir pour la collection du Roi, ce dont nous jouissons au Louvre, tout ce qu'on pouvait recueillir de Le Sueur.

Le volume dont je vous parle contiendra encore deux autobiographies très-intéressantes, l'une de Dugourc, dont on ne connaît pas assez le nom, car il a certainement eu un rôle important dans l'histoire de beaucoup d'industries d'art, et l'autre à l'habile graveur, Charles Méryon; celle-ci

s'ajoute très-curieusement aux lettres qui ont été imprimées dans un de nos derniers volumes.

Celui-ci s'ouvre par un document non seulement important, mais bien touchant, c'est le testament et l'inventaire, écrit par elle-même, de Claudine Bouzonnet-Stella. On y sent, avec une honnêteté d'autant plus estimable qu'elle est profondément naturelle, le sentiment d'affection, d'estime, de respect et de reconnaissance pour son oncle et son maître Jacques Stella, et pour l'ami de son oncle, le grand Nicolas Poussin. Sous la forme régulière de son intérêt pour ses héritiers, on y sent un sentiment personnel d'une droiture et d'une hauteur qui ne se trouve pas souvent, ou, pour mieux dire, presque jamais dans un document de ce genre.

En même temps il y a quelques documents anciens. On nous a plus d'une fois reproché de n'avoir pas assez de pièces sur l'art du moyen âge; à coup sûr, nous ne demanderions pas mieux que d'en imprimer beaucoup, mais on devrait penser qu'il ne s'en rencontre que bien peu et qu'elles deviennent de plus en plus rares. C'est donc pour nous une bonne fortune que de devoir à M. Ulysse Robert un suite de pièces, de 1456 à 1491, sur un peintre qui, par son prénom, pourrait bien être un Italien, sur Piètre André, probablement Milanais, ou au moins Lombard, puisqu'il était huissier de salle de la duchesse d'Orléans, comme le sculpteur Jean de Saint-Romain avait été le Sergent d'armes de Charles V.

Il y a même un document tout exceptionnel et comme il ne nous arrivera pas souvent d'en avoir. La *Gazette des Beaux-Arts* le publiera également dans son numéro du 1er avril. Nous le devons à notre président; il lui avait été envoyé par le Préfet des Bouches-du-Rhône, auquel l'avait signalé pour sa curiosité M. Blancard, l'archiviste de Marseille, qui l'a relevé dans un registre de dépenses des comptes du roi René d'Anjou. Il s'agit du fameux triptyque de Saint-Sauveur d'Aix qui est connu sous le nom de Buisson ardent. On l'a attribué bien différemment, d'abord au roi René, trop amateur pour avoir été aussi peintre, à Van Eyck qui était certainement mort, à Memling, auquel la couleur du tableau ne ressemble en aucune façon, enfin à van der Weyden, à Hugo van der Goes et tout récemment à Jean van der Meere. Il n'y avait aucune raison pour ne pas l'attribuer successivement à tous les connus et à tous les inconnus de l'ancienne école flamande. Or il arrive, ce qui ne surprendra nullement ceux qui ont l'habitude des documents manuscrits, et par conséquent celle de ne pas savoir ce qu'ils ignorent, que ce tableau est incontestablement d'un peintre dont personne n'avait encore vu le nom.

Dans quatre mentions, dont une seule se rapporte au Buisson ardent, bien désigné dans le compte par le commencement de son inscription toute personnelle, il est appelé Nicolas le peintre, Nicolas d'Avignon, le peintre, et Nicolas Froment d'Avignon. Le nom de famille n'est pas très-méridional et serait plutôt du nord de la France; était-il né à Avignon, tout en étant comme famille d'une autre origine, ou s'y était-il seulement établi? Ce qui est sûr c'est que, comme peintre, il a eu, comme instruction première ou comme modèle, les façons de composer, de dessiner et de peindre de l'école flamande, qui à ce moment allait jusqu'en Espagne et en Portugal, et n'a pas même laissé de marquer sa trace en Italie.

Ajoutons que votre Comité de publication a plus de documents qu'il ne

lui en faut pour le volume de 1878, c'est-à-dire celui de l'année prochaine; c'est heureusement son habitude, et, dans le volume de 1877, l'inventaire de Claudine Stella et les documents sur l'acquisition des tableaux de Le Sueur par le Roi étaient prêts et attendaient depuis quatre ans. Ceci vous prouve que, pour ce volume de 1878, les documents plus courts et venant de sources et de personnes diverses ont besoin de lui être envoyés de bonne heure. Il renverra toujours les gros documents pour faire passer les pièces variées, mais il faut qu'il ait celles-ci à temps, puisque le volume de Documents — et c'est la plus grande raison pour laquelle il ne coûte pas trop cher — a besoin d'être arrêté définitivement afin d'être envoyé en une seule fois à l'imprimerie. C'est ce qui continuera d'être fait pour celui de l'exercice 1878, qui sera mis sous presse avant deux mois. Les documents qui viendraient plus tard seront forcément renvoyés au volume de 1879.

J'arrive maintenant au premier volume des Procès-verbaux de l'Académie de peinture. Il est terminé, j'ai l'honneur d'en déposer le premier exemplaire sur le bureau, et il sera distribué dans une quinzaine, à la fois à nos souscripteurs de l'exercice 1875 et à ceux de l'exercice 1876.

Ce premier volume apportera une certaine surprise au point de vue de l'orthographe parce qu'on s'est fait un devoir de suivre l'irrégularité presque fantasque du manuscrit original. Ce scrupule, qui est important pour la prononciation des noms propres, car on en trouve l'orthographe dans les signatures authentiques et le son réel dans le texte, irait même jusqu'à pouvoir servir à une étude sur la langue courante et surtout sur la prononciation du XVIIe siècle.

Si, ce qui eût été plus facile de toutes façons, on eût réduit le texte à une orthographe régulière, on serait arrivé à toucher aux phrases, qui sont souvent boiteuses, aux formes curieuses, et à modifier des mots. Laissant de côté la question des noms propres — où cependant je ne puis m'empêcher de faire remarquer que le nom du sculpteur lyonnais Coysevox, que nous prononçons à l'espagnole comme *Palafox*, se prononçait certainement *Coi-vau* en deux syllabes, ce qui se retrouve dans des vers contemporains — je ne citerai que deux exemples particulièrement curieux.

On connaît la spirituelle satire en vers, « la Comédie des Académistes pour la réformation de la langue française avec le rôle des présentations faites aux Grands-Jours de cette Académie », que Saint-Evremont imprima sous le pseudonyme Des Cavenets, « l'an de la réforme de l'Académie Française, » c'est-à-dire en 1650. Quand il la réduisit de cinq à trois actes pour la faire entrer en 1680 dans l'édition de ses œuvres, il en changea le titre et l'appela *les Académiciens*. Le second mot commençait à l'emporter, mais le premier n'avait été ni chargé, ni souligné. C'était le terme exact, aussi officiel que l'autre, et nos Procès-verbaux en témoignent, puisque pendant de longues années ils les emploient concurremment.

Tout le monde se souvient du commencement de la fable de La Fontaine, *le Gland et la Citrouille :*

> Dieu fait bien ce qu'il fait. Sans en chercher la preuve
> En tout cet univers et l'aller parcourant,
> En les citrouilles je la treuve.

Comme La Fontaine a, de même que Rabelais, repris plus d'une fois de

vieilles formes et *antiqué* son style, il n'est presque personne qui ne voie là soit une manière de se tirer d'une difficulté de rime, soit plutôt encore la marque d'une recherche d'archaïsme. Il n'en est rien; la forme continuait à être courante, et le premier volume de nos Procès-verbaux offrira autant, sinon plus d'exemples de *treuver* que de *trouver*.

On pourrait ajouter, dans le même sens, bien d'autres remarques, mais je dois m'en abstenir et revenir d'une façon plus précise à ce premier volume des Procès-verbaux.

Il comprend les années 1648 à 1672, soit vingt-quatre ans ou le sixième des cent quarante-cinq années pendant lesquelles l'Académie a vécu. C'est dire que la publication totale ne pourra pas avoir moins de cinq volumes, ni plus de six ou de sept. Quand elle sera terminée et accompagnée des tables, on verra, malgré la sécheresse apparente de sa forme officielle, ce qu'elle apportera de vérité, et surtout, ce qui n'est pas moindre, ce qu'elle détruira et empêchera d'erreurs à propos de la biographie des artistes qui en ont fait partie. La publication des six volumes des notes de Mariette reste l'un des honneurs des anciennes *Archives de l'Art français;* celle des Procès-verbaux de l'Académie n'en sera pas un moindre pour les nouvelles. La publication de la suite est déjà très-préparée. Il y a du second volume déjà six feuilles tirées, qui vont de 1672 à 1676, et l'imprimeur a en copie collationnée jusqu'à la fin du troisième registre original, c'est-à-dire jusqu'au 2 août 1696; le second volume tout entier n'est donc plus qu'une question d'épreuves.

Tous les exercices continueront d'avoir leur volume réglementaire de pièces variées, mais pour les grands documents, et afin de reposer un peu au besoin de l'uniformité des Procès-verbaux, il est nécessaire d'avoir plus d'une publication en train pour être désormais sûrs d'arriver toujours à l'heure. La collection des lettres des artistes français des deux derniers siècles, pour laquelle les matériaux se réunissent et s'accumulent, sera de ce nombre. Votre Comité espère qu'avant elle passera le volume de M. Pinchart. Il a dépouillé, avec le soin et l'intelligence que nous lui connaissons, tous les comptes des ducs de Bourgogne à Bruxelles, à Lille et à Dijon pour tout le XIVe siècle. Sur ce point son dépouillement est complet, et tous ces premiers peintres flamands comme aussi toute l'École bourguignonne de sculpteurs dont Claux Sluter, l'auteur du Tombeau de Dijon et du Puits de Moïse, est le type le plus haut et le plus caractérisé, seront dans ce travail plus complétement éclairés et plus connus qu'ils ne le sont encore. La fin de quelques travaux a empêché jusqu'ici M. Pinchart de mettre la dernière main à son manuscrit. Il nous annonce qu'avant la fin de l'été il le mettra en état d'être envoyé à l'imprimeur. La publication, comme vous voyez, n'en est pas encore absolument prochaine, mais le travail a trop d'importance pour ne pas vous être annoncé dès à présent d'une façon définitive et maintenant tout à fait sûre. Ce n'est plus un désir, ni une possibilité, c'est une promesse formelle qui sera bientôt tenue, et votre Comité tiendra à honneur d'en pousser l'exécution de manière à terminer dans le moindre temps possible une œuvre qui sera aussi nouvelle que considérable.

J'ai maintenant à vous parler de notre Bulletin. Il s'est augmenté et on le lit puisqu'à côté de l'expression d'une sympathie qui s'augmente, il s'est produit certaines observations critiques qui ne sont pas moins précieuses;

elles témoignent de l'intérêt que vous y apportez, et une œuvre, quelle qu'elle soit, ne peut que gagner à ces rapports des lecteurs et des juges avec ceux qui travaillent pour eux.

Les uns trouvent qu'il est trop court et point assez fréquent. Ceci serait à la fois une grosse affaire d'argent et une encore plus grosse affaire de rédaction et d'administration. Ce serait alors une vraie revue; notre bubget à la fois et notre temps ne nous permettent pas ce luxe. L'autre reproche c'est que bien des pièces publiées dans le Bulletin pourraient être imprimées dans les volumes de documents. Ceci est incontestable. Les actes d'état-civil, tirés de pièces produites sous Louis XVI à propos des pensions, feraient à coup sûr fort bonne figure dans nos volumes. On a même trouvé qu'il y aurait intérêt à donner ainsi de temps en temps dans le Bulletin des numéros en quelque sorte spéciaux et relatifs à une matière unique, à la porcelaine, à la faïence, à la tapisserie, à l'orfèvrerie, à l'émaillerie. Ce serait intéressant, et votre Comité tiendra compte de ce désir; mais je reviens à la critique qu'on a faite du Bulletin. L'explication et l'excuse sont précisément en ceci que les volumes sont préparés en entier; ce qui vient pendant l'impression attendrait trop longtemps s'il fallait différer jusqu'au prochain volume, c'est-à-dire jusqu'à plus d'une année.

En réalité le Bulletin est par là une partie intégrante de nos publications, et il doit être conservé au même titre. De plus, il sera compris dans les tables générales. Ce qui s'y trouve figurera dans la table chronologique des documents et dans la table alphabétique des personnes, des lieux et des matières. Ce qu'il contient sera donc indiqué et par suite utile et consultable au même degré.

A propos d'ailleurs de cette table, votre Comité a arrêté qu'elle serait faite pour vos cinq premières années, c'est-à-dire après la fin du volume de 1877. On s'est arrêté à publier celui-là complet, sans le diminuer du nombre de feuilles qu'il faudrait réserver pour la table, dont la rédaction et l'impression retarderaient la mise au jour du volume. La table formera dans l'exercice 1878 un fascicule séparé, ce qui est d'ailleurs beaucoup plus commode pour les recherches.

Quant à votre seconde série, celle des publications faites aux frais des auteurs et acceptées par le patronage de la Société, elle s'est augmentée de deux publications. L'une est une étude sur les Juste, qui est un tirage à part, à cinquante exemplaires, de la *Gazette des Beaux-Arts*. L'autre est un ouvrage de M. Édouard Meaume qui a été couronné par l'Académie de Metz et qui est imprimé à 205 exemplaires.

Je n'ai pas à vous faire l'éloge de M. Meaume et de ses travaux. Le mérite et la nouveauté de ses notices sur Deruet, sur Claude Gelée, surtout de ses deux volumes sur Callot et sur son œuvre gravé, n'ont pas besoin de vous être rappelés. Celui que M. Meaume a bien voulu nous offrir est consacré à Sébastien Leclerc. Après les deux volumes imprimés au XVIIIe siècle par Jombert il semblait qu'il n'y eût plus rien à dire ni à trouver. En tenant, comme il convenait, grand compte du travail de son prédécesseur, qu'il ne répète pas et dont il n'a pas voulu dispenser, M. Meaume, par des additions et des compléments biographiques, par une étude plus soigneuse encore des *états*, a ajouté au travail de Jombert un troisième volume des plus curieux et des plus nouveaux. C'est certainement un de ceux qui font le plus d'hon-

neur à votre seconde série, et nous ne saurions trop en remercier son auteur.

Pendant l'année dernière, si nous nous sommes enrichis de membres nouveaux, nous avons à regretter deux pertes sensibles, celle de M. Etienne Pichon, le fils du savant bibliophile, et celle de M. Alfred Sensier, qui, après avoir traduit et annoté le journal du voyage de la Rosalba à Paris, a consacré plus particulièrement ses études à des artistes contemporains, au paysagiste Georges Michel, dont, malgré ses efforts, la gloire et la manière resteront toujours un peu incertaines, et surtout au très-grand et indiscutable maître Théodore Rousseau. M. Sensier a eu l'honneur d'être l'ami du dernier; par la notice émue et compétente qu'il a écrite sur lui, son nom sera désormais inséparable de celui du paysagiste contemporain le plus fort et le plus varié que nous puissions mettre à côté des vieux maîtres hollandais et sur le même rang qu'eux.

Vous verrez, par le rapport de notre Trésorier, auquel je suis heureux de céder la parole parce qu'il vous montrera l'heureux état de notre situation financière, que nous sommes arrivés au nombre de cent cinquante membres. Avant lui, et comme lui, je vous ferai remarquer que si, avec un peu d'honnête propagande, nous arrivions au chiffre de deux cents, il serait possible, au lieu de deux volumes par an, d'en donner trois. Ce n'est ni la matière, ni la bonne volonté qui manquent, mais il faut ne pas dépasser et ne pas compromettre les ressources régulières de notre budget; il serait cependant heureux qu'il s'augmentât. Tout le monde y gagnerait, non seulement notre imprimeur, mais notre Société, et en même temps l'histoire des artistes et de l'Art français.

M. Jules Guiffrey, secrétaire du Comité, lit ensuite le rapport suivant sur les recettes et dépenses de l'exercice 1876 :

Messieurs,

Depuis votre dernière réunion, la situation de la Société ne s'est pas sensiblement modifiée au point de vue financier; aussi craindrais-je de tomber dans des répétitions, si je ne m'en tenais aux points strictement essentiels. Je dois faire remarquer toutefois que le développement lent mais continu de la Société que je signalais l'année dernière, ne s'est pas arrêté. La liste des membres fondateurs est aujourd'hui au complet pour la première fois. Tandis que l'année dernière le chiffre de nos souscripteurs était de cent quarante-cinq, il s'élève aujourd'hui à cent cinquante, et encore faut-il tenir compte des décès et de plusieurs démissions. Je ne fais pas entrer dans ce calcul quelques Bibliothèques de France et de l'étranger, qu'on peut, je l'espère, considérer comme des souscripteurs fidèles et qui feraient monter le nombre de nos adhérents à cent cinquante-huit. Avec la souscription que M. le Ministre de l'Instruction publique a bien voulu nous continuer et la vente de plusieurs volumes à divers libraires, deux cents exemplaires au moins de vos publications ont désormais un placement assuré.

Ce n'est pas encore un résultat dont nous puissions tirer grande vanité; mais il est de nature à nous encourager, car l'avenir de la Société se trouve maintenant assuré.

Les cotisations rentrent avec plus de régularité, grâce à la mesure, adoptée

depuis un an, de les percevoir dans les trois premiers mois de l'année. Le nombre des cotisations arriérées va sans cesse diminuant, et la prochaine distribution du premier volume des Procès-verbaux va nous permettre de faire rentrer dans un bref délai celles qui sont encore dues.

Tandis que les comptes de l'an dernier accusaient la rentrée de 145 cotisations, vous verrez tout à l'heure que nous en avons touché, en 1876, cent soixante-quatorze, soit une augmentation de six cents francs environ, de ce chef, sur les recettes de l'année dernière. A ce propos, on doit remarquer que chaque nouvelle publication constitue une réserve, que je ne puis pas faire figurer dans les recettes, mais qui augmente sensiblement l'actif de la Société. En effet, si désormais deux cents exemplaires de chacun de vos volumes ont leur débit assuré, il vous reste cent exemplaires qui s'écouleront peu à peu, à mesure que la Société prendra plus d'extension. Les quatre premiers exercices laissent ainsi une réserve de quatre cents volumes environ, dont la vente constituera un bénéfice net. Il arrive de temps en temps que de nouveaux adhérents nous demandent la collection complète, ce qui explique l'augmentation si considérable du chiffre des cotisations.

Le Comité a voté, en 1876, une opération qui sort tout à fait des habitudes de la Société. Il a cru devoir acquérir pour nos adhérents les derniers exemplaires restants de la série des Anciennes Archives publiée par le libraire Tross. Ces exemplaires manquaient à la plupart des collections et votre Comité a cru agir prudemment en vous assurant à un prix raisonnable des volumes qu'un libraire aurait pu faire payer beaucoup plus cher, en raison de leur rareté. Cette acquisition a coûté 290 fr. Il en a été vendu jusqu'ici pour 335 fr. et il en reste encore onze qui, au prix de 15 fr., permettent de compter sur une rentrée de 165 fr. L'opération, tout à fait exceptionnelle, je le répète, dont votre Comité a pris l'initiative et assumé la responsabilité, a donc produit dès à présent un léger bénéfice. Ces volumes, à peine connus jusqu'ici, dont il existe tout au plus une centaine d'exemplaires, et que vient de compléter la libéralité de M. Tripier le Franc en y ajoutant une table, ont ainsi trouvé leur meilleur et leur plus naturel placement, sans imposer aucune charge à la Société.

Le Bulletin, dont l'utilité a été reconnue dès le jour de sa création, a entraîné une dépense plus élevée que l'année dernière. Celui de 1876 nous coûte 560 fr., tandis que les quatre numéros de 1875 n'étaient revenus qu'à 350 fr. Vous connaissez la raison de cette sensible augmentation. Le numéro du mois d'octobre 1876 contenait trois feuilles en petit texte au lieu d'une; comme chaque feuille du Bulletin revient en moyenne à 100 francs environ, l'addition de deux feuilles entraînait une dépense supplémentaire de 200 fr. Cette considération n'a pas arrêté votre Comité de publication. Il n'a pas cru pouvoir diviser en plusieurs fragments des documents de même nature puisés à la même source. Il lui a semblé que cette petite dépense se trouvait amplement compensée par l'importance et la valeur ajoutées au Bulletin. Votre Comité espère bien qu'un jour les finances de la Société lui permettront de rendre plus rapprochée la périodicité de ce recueil et d'établir ainsi des rapports fréquents entre les membres de la Société.

Les circonstances particulières, qui ont encore retardé l'apparition du premier volume des Procès-verbaux de l'Académie et que vient de vous exposer le président du Comité, m'empêchent de faire figurer en entier au compte de

1876 les frais d'impression de ce volume. Il a été payé à l'imprimeur un à-compte de 1,000 francs; selon toutes les probabilités la dépense n'excédera pas 2,000 francs. Ce serait donc une somme de 1,000 francs à retrancher de celle qui se trouve actuellement en caisse et qui s'élève à 3,042 fr. 05. Il resterait ainsi, à la fin de l'exercice 1876, une somme disponible de 2,000 francs environ, qui s'augmentera forcément des cotisations arriérées, soit de quatre à cinq cents francs, et nous nous retrouverons, après avoir publié deux volumes et un Bulletin bien plus considérable que l'année dernière, dans les mêmes conditions qu'à la fin de 1875. Nous aurons de plus accru ce capital de réserve, dont je vous parlais tout à l'heure, de deux nouveaux volumes, dont l'un s'adresse à un public plus étendu que les publications ordinaires de la Société.

Si, comme je vous le disais en commençant, la situation financière se trouve à peu près la même que l'année dernière, il n'y a rien là que d'encourageant, car nous sommes désormais assurés de pouvoir suffire, avec les rentrées annuelles, et sans toucher aux 2,000 francs que nous sommes parvenus à mettre de côté, à la publication de deux volumes et d'un Bulletin trimestriel. J'ai l'honneur, Messieurs, de soumettre à votre approbation les comptes de l'exercice 1876.

RECETTES.

Reliquat du compte de 1874-75	2,565	55
Souscription ministérielle au volume de 1876	800	»
174 cotisations et volumes vendus aux nouveaux souscripteurs	3,480	»
Vente de 9 volumes à des libraires	123	75
Vente de 20 exemplaires de la 2e série des anciennes *Archives*, à 10 fr. l'un	200	»
Vente de 9 exempl. id. à 15 fr.	135	»
Actes d'État-civil d'artistes français	34	»
Total	7,338	30

DÉPENSES.

Impression du volume de 1876	2,050	»
A-compte payé à l'imprimeur sur le premier volume des Procès-verbaux	1,000	»
Achat des volumes de Tross	290	20
Bulletin de 1876	560	»
Copies et fac-simile	114	20
Remises au libraire sur les cotisations et la vente	224	70
Impressions diverses et affranchissements	57	15
Reste en caisse	3,042	05
Total égal	7,338	30

Les comptes de l'exercice 1876 sont approuvés sans observation. Le Président demande si quelque membre présent a des observations à présenter.

Personne ne réclamant la parole, la séance est levée à cinq heures et demie.

III.

CATALOGUE DES TAPISSERIES DU GARDE-MEUBLE

EXPOSÉES EN 1789 SUR LE PASSAGE DE LA FÊTE-DIEU.

M. Em. Travers nous communique la pièce suivante, que nous reproduisons à cause de son insigne rareté. Toutefois nous croyons pouvoir abréger les descriptions de tapisseries bien connues; il n'était pas besoin de copier, avec tous leurs développements purement historiques, les articles relatifs aux pièces de l'histoire de Louis XIV. De même pour les tentures suivantes. Par contre, nous avons reproduit textuellement les passages relatifs aux tapisseries de Raphael exécutées en Angleterre, et aussi les descriptions des Fruits de la guerre, de la tenture de Scipion et de celle de Constantin. Pour la tenture de Scipion notamment, le sujet n'étant pas rigoureusement déterminé, le moindre détail prend de l'importance, car il peut servir à faire reconnaître la pièce désignée. Les quatre premières de ces tentures provenaient, on le dit formellement pour trois d'entre elles et cela n'est pas douteux pour la quatrième, de la manufacture des Gobelins. Les *Actes des Apôtres*, exécutés d'après les cartons de Raphael, avaient été fabriqués à Mortlake; ce sont les admirables pièces que Jacques II offrit à Louis XIV pour payer l'hospitalité royale qu'il recevait à Saint-Germain et dont l'exposition de l'Union centrale offrait en 1876 de remarquables échantillons. On n'indique pas la provenance des trois dernières tentures : *les Fruits de la Guerre*, *le Triomphe de Scipion* et *l'Histoire de Constantin*. Le fait mérite d'être remarqué; car de ce silence on peut conclure que l'origine de ces tapisseries était ignorée au XVIIIe siècle, ou tout au moins qu'elles ne provenaient pas de la fabrique des Gobelins, à laquelle plusieurs juges compétents ont voulu attribuer le *Scipion* et les *Fruits de la Guerre* exposés en 1876. Ce petit livret ne fait pas, il est vrai, grande autorité; mais, comme il est revêtu de l'Approbation et porte l'attache du Garde-meuble, il faut en somme tenir compte dans une certaine mesure de ses appréciations.

J. J. G.

Garde meuble. — Description — des — tapisseries — de la Couronne — qui seront tendues le Jeudi, jour de — l'Octave de la petite Fête-Dieu, depuis — six heures du matin, jusqu'à — midi, sur le quai du Louvre, depuis — la rue du Petit-Bourbon, jusqu'au second Guichet des Tuileries, où doit passer la Procession du — S.-Sacrement, accompagné du clergé — de l'église Royale et paroissiale de — Saint-Germain-l'Auxerrois. — A PARIS *— de l'imprimerie de Grangé, rue de la Parcheminerie — MDCCLXXXIX.*

Au dos du titre : Je soussigné, premier commis du Garde-Meuble

de la Couronne, certifie que le nommé Pollet, colporteur de la Chambre, a obtenu de M. Thierry de Ville d'Avray, Commissaire général de la Maison du Roi au Département des meubles de la Couronne, la permission de faire imprimer le livre des tapisseries de Sa Majesté[1], les jours de la grande et petite Fête-Dieu, tant Galeries du Louvre que sur les quais et autres endroits; en foi de quoi je lui ai délivré le présent certificat, et ai apposé le cachet dudit Garde-Meuble.

A Paris, le 19 mai 1780.

Choppin.

NOTA. L'on fait voir le Trésor du Garde-Meuble tous les premiers mardis de chaque mois, depuis neuf heures du matin jusqu'à midi, et depuis deux jusqu'à six l'après dîné.

DESCRIPTION DES TAPISSERIES DE LA COURONNE, etc.[2].

PREMIÈRE TENTURE
à commencer rue du Petit-Bourbon.

Une Tenture de Tapisserie, laine et soie, rehaussée d'or (nº 86). Fabrique de Paris, manufacture des Gobelins, dessin de *Le Brun*, représentant *l'histoire de Louis XIV*, en quatorze pièces.

1. Le sacre du roi Louis XIV.
2. L'entrevue du Roi de France avec Philippe IV, roi d'Espagne, dans l'isle des Faisans.
3. Le mariage du Roi avec l'Infante Marie-Thérèse d'Autriche.
4. L'audience donnée par le Roi au marquis de Fuentès.
5. L'entrée du Roi dans Dunkerque.
6. La reddition de la ville de Marsal.
7. Le renouvellement de l'alliance avec les Suisses.
8. L'audience donnée au cardinal de Chigy.
9. Le siége de Tournai.
10. Le siége de Douai.
11. Le siége et la prise de Lille.
12. Défaite des Espagnols en Flandre, près le canal de Bruges.
13. Le siége et la prise de Dôle.
14. Le Roi visite la maison et la manufacture des Gobelins.

DEUXIÈME TENTURE.

Une Tenture, tapisserie haute-lisse, laine et soie, rehaussée d'or, représentant l'histoire d'Alexandre.

1. L'aile droite du passage du Granique.
2. La bataille du Granique.

1. Il manque évidemment ici plusieurs mots, comme : qui seront exposées...
2. Suit l'énumération des rues qui seront décorées par le garde-meuble; cette énumération est exactement la même que celle qu'on a lue plus haut.

3. L'aile gauche du même passage du Granique.
4. Alexandre, accompagné d'Ephestion, visite la mère, la femme et les deux filles de Darius.
5. L'aile droite de la bataille d'Arbelles.
6. La bataille d'Arbelles.
7. L'aile gauche de la même bataille.
8. Entrée triomphante d'Alexandre dans Babylone.
9. L'aile droite de la pièce de Porus.
10. L'entrevue d'Alexandre et de Porus, roi des Indes.
11. L'aile gauche de la pièce de Porus.
12. Une entrefenestre représentant un Therme d'homme.

TROISIÈME TENTURE.

Une tenture de tapisseries, laine et soie, rehaussée d'or (n° 197), manufacture des Gobelins, appelée les *Loges du Vatican*, peinte par Raphaël, représentant divers sujets de l'*Histoire Sainte* et *Profane*. La tenture en 10 pièces dont 4 entrefenestres.

1. Héliodore chassé du temple.
2. L'Ecole d'Athènes.
3. La vision de la Croix par Constantin.
4. L'aile droite de la bataille contre Maxence.
5. La bataille de Maxence sur le pont Milvius.
6. L'aile gauche de la même bataille.
7. Le pape Léon arrête Attila.
8. L'embrasement du Borgo.
9. Le miracle de la sainte Hostie d'Orviéto.
10. Apollon et les neuf Muses sur le Parnasse.

QUATRIÈME TENTURE.

Une tenture de tapisserie de haute-lisse, laine et soie, dessin de *Coypel*, manufacture des Gobelins, représentant divers sujets de l'*Ancien Testament*. La tenture en huit pièces.

1. Laban propose à Jacob de le servir encore sept ans pour obtenir Rachel.
2. Joseph reconnu par ses frères.
3. Jugement de Salomon.
4. Vœu de Jephté.
5. Tobie rend la vue à son père.
6. Esther devant Assuérus.
7. Susanne.
8. Athalie et Joas reconnu roi de Juda.

CINQUIÈME TENTURE.

Une tenture de tapisseries de basse-lisse, de laine et soie, rehaussée d'or, fabrique d'Angleterre, dessin de *Raphaël* (n° 34) représentant les *Actes des Apôtres*. En sept pièces.

1. La pêche de saint Pierre.
2. N. S. donnant la clef du royaume des Cieux à S. Pierre.
3. La guérison du boiteux, à la porte du Temple, par S. Pierre.
4. La mort subite d'Ananie, pour avoir menti au S. Esprit.
5. La conversion de Serge Paul, proconsul d'Asie; S. Paul rend Elimas, c'est-à-dire le magicien, aveuglé en sa présence, parce qu'il le détournait d'embrasser la foi.
6. Les sacrifices que les Listriens (c'est un peuple de Licaonie) veulent faire aux apôtres saint Paul et saint Barnabé, à cause que saint Paul avait fait marcher un boiteux de naissance qui était de Listre.
7. Saint Paul annonce la foi aux Athéniens dans l'Aréopage.

SIXIÈME TENTURE.

Une tenture de tapisserie, laine et soie, représentant les *Fruits de la guerre*, en huit pièces (n° 22).

1. Le payement des troupes.
2. Le festin des officiers.
3. Le campement d'une armée.
4. La prise d'une ville.
5. Un champ de bataille où l'on va reconnaître les morts.
6. Le sac, ou le pillage d'une ville prise d'assaut.
7. Le triomphe du général.
8. La punition et la récompense des bons et des mauvais officiers.

SEPTIÈME TENTURE.

Dix pièces représentant le *Triomphe de Scipion*, de la manière suivante :

1. Des soldats, couronnés de fleurs, marchent les premiers à la suite des trompettes.
2. Un grand nombre d'éléphants et de bœufs blancs, conduits par des esclaves pour faire des sacrifices aux dieux.
3. Plusieurs captives et femmes captives des principaux chefs des Carthaginois enchaînés.
4. Les princes de Numidie viennent aussi ensuite enchaînés.
5. Les officiers-généraux de l'armée de Scipion, à cheval, devancent le char.
6. Le char de triomphe, traîné par quatre chevaux blancs, sur lequel est Scipion, couronné d'une couronne d'or, ayant un sceptre à la main.
7. Le portrait de Siphax mort suit le char de triomphe, porté par des esclaves.
8. L'on porte les signes des villes vaincues et des couronnes pour marques des Royaumes conquis, et des vases d'or et d'argent.
9. Les secrétaires, trésoriers et autres officiers de l'armée, suivis des soldats, terminent la pompe de ce triomphe.

10. Scipion, étant monté au Capitole, donne un magnifique festin à ses amis et à ses parents.

HUITIÈME TENTURE.

Une tenture de tapisserie, laine et soie (n° 46) représentant l'*Histoire de Constantin*, en douze pièces.

1. Le mariage de Constantin avec Fauste, sœur de Maxence, et celui de Constance, sœur de Constantin, avec Lucinius, associé à l'empire.
2. Constantin défait l'armée d'Ascarie et de Gaïsus, roi de Germanie, qui étaient venus le surprendre et mettaient la désolation dans tout le pays.
3. La vision de la Croix.
4. L'étendard de la croix la nuit suivante de la vision. Notre Seigneur apparut à Constantin avec le même signe, lui commanda d'en faire fabriquer de semblables.
5. Bataille de Constantin contre Maxence.

(Le n° 6 manque.)

7. Imagination du peintre, où l'on voit une Renommée couronnant Constantin.
8. Autre imagination du peintre, où l'on voit une Renommée qui présente à Constantin le timon du gouvernement du monde.
9. Constantin adore la vraie croix qui lui est présentée par sainte Heleine, sa mère, et par Mécaire, évêque de Jérusalem.
10. Le baptême de Constantin par le pape S. Silvestre.
11. La fondation de la ville de Constantinople, où l'on voit un architecte qui en présente le plan à Constantin.
12. Constantin à l'agonie partage l'empire à ses trois fils, Constantin, Constance et Constant.

Lu et approuvé ce 10 juin 1789.

COCHIN.

Vu l'approbation. Permis d'impr. et distrib. ce 10 juin 1789.

DE CROSNE[1].

IV.

LA FABRIQUE DE TAPISSERIES DE FULHAM

ET UNE LETTRE DE MICHEL AUDRAN, ENTREPRENEUR DES GOBELINS.

Au sujet des extraits publiés par M. de Montaiglon, dans le *Bulletin* du mois de janvier dernier, sur la manufacture anglaise de tapisseries établie à Fulham, notre confrère M. A. Darcel nous envoie la note suivante que nous nous empressons de reproduire :

1. Ce livret forme 12 pages petit in-12.

« La communication de M. de Montaiglon sur la fabrique de Fulham est « intéressante. Mais, d'après des documents copiés aux Archives natio- « nales et que j'ai aux Gobelins sur les ouvriers fugitifs qui allèrent en 1752 « travailler en Angleterre, il s'agit d'une fabrique de tapis, genre Savonnerie, « la cour d'Angleterre les préférant à la haute-lisse, si bien que les ouvriers « embauchés étaient obligés de changer de genre de fabrication. »

Et M. Darcel ajoute : « Si ces documents policiers peuvent intéresser les *Nouvelles Archives*, je les ferai copier pour elles. » Inutile d'ajouter que la gracieuse proposition de M. Darcel a été acceptée avec empressement; mais des documents de cette nature méritent, par leur importance et leur caractère, une place dans notre volume de documents, auquel ils seront réservés.

Enfin, avec la note que nous venons de reproduire, M. Darcel nous envoyait la pièce suivante que nous jugeons utile de publier immédiatement, non seulement parce qu'elle se rapporte à une famille célèbre dans l'art de la tapisserie, comme dans celui de la gravure, mais aussi et surtout parce que dans nos deux derniers *Bulletins* nous avons donné des actes d'état-civil qui concernent plusieurs membres de cette nombreuse famille, et nous avons notamment constaté que le père et prédécesseur de notre solliciteur était bien mort le 17 juin 1756; c'est la date que porte la lettre:

Lettre de Michel Audran, *fils de* Jean Audran, *entrepreneur de haute lisse de la manufacture des Gobelins, à M. de Marigny.*

Monsieur,

La perte que je viens de faire de mon père, qui est mort ce matin, m'oblige de prendre la liberté de vous écrire à ce sujet pour vous supplier, en vous remettant le logement qu'il occupait en la manufacture des Gobelins en la qualité de Graveur du Roy et pensionnaire de Sa Majesté, de vouloir bien m'accorder une chambre à cheminée dudit appartement, pour cause d'un de mes frères qui vivait avec lui. De plus, s'il vous est possible de m'accorder la pension de 300 ₶ qu'il avait, je vous en aurais toute ma vie une éternelle reconnaissance. Mon père l'avait eue de son frère. Il y avait 50 ans qu'il était dans la manufacture et vient de mourir âgé de 89 ans passés. Je suis depuis 1717 au service du Roy dans la tapisserie, ce qui me fait espérer tout de vos bontés.

Je suis avec un profond respect votre très humble et obeissant serviteur.

AUDRAN[1].

Des Gobelins, le 17 juin 1756.

1. Michel Audran fut entrepreneur de haute lisse aux Gobelins de 1733 à 1772.

V.

ALIZARD.

M. P.-A. Poulain Motte de Vareille a imprimé en 1874, à cent exemplaires, une petite « Monographie historique de la commune d'Itteville » — Seine-et-Oise, arrondissement d'Étampes, canton de la Ferté-Alais — Paris, imprimerie de Mme veuve Bouchard-Huzard, in-12 de 98 pages. Ce qui s'y trouve de plus curieux et de plus nouveau consiste dans les extraits des registres paroissiaux de l'église Saint-Germain d'Itteville, en particulier les lettres échangées en 1758 entre M. Gassement de Foulaine, chanoine de Sens, et M. Chesnel, curé d'Itteville, à propos de la chapelle et du culte de saint Gombert, et le passage suivant, bon à recueillir ici. L'auteur vient de rappeler que l'autel du bas-côté de droite de l'église Saint-Germain est dédié à la mémoire de saint Gombert, qui avait été un moment corévêque de Sens au VIIe siècle, et est encore aujourd'hui décoré d'un tableau le représentant. Il est ainsi question de ce tableau dans les registres paroissiaux de Saint-Germain, à la date du 24 octobre 1766 :

« Fonts de baptesme nouveaux donnés par M. Claude Léger Sorbet, Ecuyer, propriétaire du fief de Rouany et la Maison bourgeoise, scitués en cette paroisse, ainsi que le tableau de la chapelle saint Gombert.

« *Description du tableau de ladite chapelle.* Le mesme jour a été placé dans la chapelle, et au-dessus de l'autel de saint Gombert, le tableau qui représente le saint archevesque de Sens, habillé à la Grecque. Le dessein de ce tableau a été pris sur la figure de saint Denys, qui est posé dans la cathédrale de Paris sur l'autel parallèle à celui de la sainte Vierge.

« *Nota.* — Comme on n'est point certain si saint Gombert, patron de cette chapelle, est l'Archevesque de Sens ou un autre saint — voyez les lettres à ce sujet (celles de M. Garsement et de M. Chesnel) — on a cru devoir l'habiller ainsi à l'antique, parceque cette draperie, au *pallium* près, peut convenir à beaucoup de saints.

« Ce tableau est du sieur *Alizard*, élève de l'Académie Royale des Peintres et actuellement à l'Académie de Rome en qualité de Pensionnaire du Roy. Il est neveu, mais à la mode de Bretagne, de M. l'abbé Nollet, auteur de la *Physique expérimentale.* »

L'excellente basse de l'Opéra était-il d'une façon quelconque de la famille du peintre Alizard, qui est un nom peu commun? Nous l'ignorons, mais ce qui est incontestable, c'est que les tableaux d'Alizard, qui n'a du reste pas marqué, doivent être fort rares. On sait que depuis 1674 les sujets des prix de l'Académie étaient pris dans l'Ancien Testament. Le premier dans ce sens est la création d'Adam et d'Ève; le dernier, en 1761, est Judith coupant la tête du pauvre Holopherne. A partir de ce moment les sujets sont pris dans l'Antiquité; le premier dans ce sens fut la mort de Socrate, sur lequel notre Alizard eut le second prix en 1762. Ceux de 1763 furent, vu la faiblesse du concours, réservés et joints à ceux de l'année suivante. Alizard et Jean Bardin eurent, en 1764, le premier et le second prix réservés, en même temps que Callet et Barthellemy obtenaient les deux nouveaux, sur le sujet de Cléobis et Biton conduisant le char de leur mère au temple de Junon. Les

registres paroissiaux d'Itteville, en nous apprenant la parenté d'Alizard avec l'abbé Nollet, nous assurent qu'il a été envoyé à Rome. On aurait peut-être de la peine à ajouter quelque chose à ce commencement de biographie. — A. M.

VI.

ACTES D'ÉTAT-CIVIL

ET

ÉPITAPHES D'ARTISTES FRANÇAIS.

(*Voir les Bulletins d'avril et octobre 1876 et janvier 1877.*)

Notre confrère, M. Ch. Fournier, nous communique les épitaphes suivantes, relevées à notre intention au cimetière du Père Lachaise et au cimetière Montmartre. Nous nous empresserons toujours de publier les documents de ce genre qui nous seront envoyés parce qu'ils contiennent des mentions exactes et peuvent à la rigueur remplacer les actes d'état-civil. Nous remercions M. C. Fournier de sa communication et nous prions nos lecteurs de vouloir bien à l'occasion noter les épitaphes d'artistes et nous les adresser.

Il nous paraît inutile de conserver la disposition de l'inscription, car c'est le texte même, les noms et les dates qui offrent de l'intérêt. Seulement nous distinguerons les lignes par des —. Les trois premières épitaphes appartiennent à la même tombe :

VII.

ÉPITAPHE DE *Jacques-Eberhard Bapst-Menière.*
(Au cimetière du Père Lachaise.)

Jacques Eberhard — *Bapst Ménière,* — ancien joaillier du roi et de la couronne, — chevalier de la Légion d'honneur, — né à Hall (Souabe) le 5 avril 1771, — Décédé à Asnières le 15 septembre 1842. — Digne chef de famille, ami dévoué, — modeste et constant bienfaiteur de l'infortune. — Son nom laisse dans l'âme de tous ceux qui l'ont connu — Un souvenir bien cher.

VIII.

ÉPITAPHE DE *Charles-Eberhard Bapst.*

Charles-Eberhard Bapst, — joailler du roi et de la couronne, — Décédé le 23 janvier 1872 dans sa 75e année.

IX.

ÉPITAPHE DE *Paul-Constant Bapst.*

Paul-Constant Bapst, — ancien joailler du roi et de la couronne, — chevalier de la Légion d'honneur, — décédé le 23 juillet 1853, à l'âge — de 56 ans.

X.

Épitaphes d'*Alexis Paccard*, architecte, et de sa femme.
(Au cimetière du Père Lachaise.)

Alexis Paccard[1], — architecte du palais de Fontainebleau, — chevalier de la Légion d'honneur, — professeur à l'école des Beaux-Arts, — ancien pensionnaire — de l'Académie de France à Rome. — MDCCCXIII-MDCCCLXVII — ses amis et ses élèves.

Françoise-Louise Duquesney — veuve *Paccard*, — née à Paris, le 27 mai 1810 — Décédée à Paris le 9 septembre 1873 — Priez pour elle.

XI.

Épitaphes de Mme *Haudebourt-Lescot*, peintre, et de *Haudebourt*, architecte.
(Au cimetière Montmartre.)

Antoinette-Cécile-Hortense — Haudebourt-Lescot — peintre, — membre de l'Académie de Saint-Luc — à Rome, — née le xiv déc. MDCCLXXXIV — Décédée le 1 janvier MDCCCXXXV.

(Palette et pinceaux comme emblèmes.)

Louis-Pierre — Haudebourt, — architecte, — né à Paris le iv octobre — MDCCLXXXVIII — décédé le xx avril — MDCCCXLIX.

XII.

Épitaphe de *Joseph Chauvel, sculpteur* (1660-1736).

On nous communique la copie d'une inscription qui se trouve à Falaise, dans l'église Saint-Gervais, chapelle n° 17. Nous la transcrivons fidèlement, mais en caractères ordinaires et en indiquant la coupure des lignes. On voit au bas une tête de mort posée devant deux tibias en sautoir :

« Icy repose — honorable — homme — *Joseph Chauvel*, de Cantepie, — Bourgois (*sic*) de cette — ville, Sculteur, de l'Académie Royale, — lequel s'est acquis — par sa religion et — beaux ouvrages — l'estime de ceux qui — l'ont connu et — remarqué la beauté — de ses travaux. La mort — nous l'a enlevé à l'âge — de 72 ans, le 19 d'avril 1736. Priez Dieu pour — le repos de son âme. »

Comme *Joseph Chauvel* n'a certainement pas été de l'Académie de peinture et de sculpture, et comme il est bien normand pour avoir été de l'Académie parisienne de Saint-Luc, il est bien probable que l'Académie Royale veut dire ici l'Académie de Caen, dont on peut voir une histoire sommaire dans le livre de M. Trébutien : *Caen, Précis de son histoire*, Caen, 1848, petit in-12, p. 62-3. Fondée par Moisant de Brieux, continuée par M. de Matignon et par Segrais, Foucault obtint pour elle en 1705 des Lettres-patentes de création sous le titre d'*Académie des sciences, arts et belles-lettres*, qu'elle conserva jusqu'à la Révolution. — A. M.

1. Cette tombe est ornée d'un buste de *Paccard*, délicatement expressif, présentant la physionomie distinguée et les traits agréables d'un joli homme. — C. F.

XIII.

La pièce suivante, dont l'original est entre nos mains, vient naturellement se joindre à la série qui précède. Nous avons donné au mois de janvier le billet d'enterrement de *Gabriel Audran*. Voici celui du sculpteur *Robert le Lorrain* (voy. Jal). — J. G.

CONVOI ET ENTERREMENT DE *Robert le Lorrain*.

Vous estes priez d'assister au convoy et enterrement de Monsieur *Le Lorrain*, Sculpteur ordinaire du Roy, Recteur en son Académie royale de peinture et sculpture, décédé en sa maison rue Meslée; qui se fera cejourd'huy dimanche deuxième juin 1743, à six heures précises du soir, en l'église de Saint-Nicolas-des-Champs, sa paroisse, où il sera inhumé.

Requiescat in pace.

VII.

JARDINS IMAGINAIRES OU SATIRIQUES.

On publia en Angleterre, au milieu du XVIIIe siècle, probablement dans l'un de ces recueils périodiques, philosophiques et littéraires, auxquels ont travaillé Addison, Steele et bien d'autres, le *Catalogue satirique d'un jardinier* pour tourner en ridicule la mode ridicule de donner aux arbres des formes d'oiseaux, de personnages et d'animaux. Nous citons le passage suivant, extrait de ce catalogue, d'après les « Lettres de Monsieur l'abbé Le Blanc, historiographe des bastimens du Roi, à Amsterdam, 1751, t. II, p. 173 — Lettre XLVII, à M. de Buffon : Du manque de goût des jardins d'Angleterre et de France. »

ADAM ET ÈVE en if. Adam un peu gâté par la chûte de l'arbre de science dans une grande tempête. Ève et le serpent en très-bon état.

LA TOUR DE BABEL pas encore finie.

SAINT GEORGE en bouis, son bras à peine assez long, mais qui sera en état de percer le dragon le mois d'avril prochain.

Un DRAGON de même, avec une queue de lierre rampant pour le présent. Nota : ces deux pièces ne peuvent se vendre séparément.

ÉDOUARD LE PRINCE NOIR en cyprès.

UNE SUITE DE BUSTES DES DUCS DE NORMANDIE QUI ONT ÉTÉ ROIS D'ANGLETERRE, en bouis, d'après les originaux de même nature qui se voyent en France dans les jardins de l'abbaye de Saint-Étienne de Caen. Celui de Guillaume le Conquérant est d'une grande beauté.

Un OURS de laurier tin en fleurs, avec un chasseur, de genièvre, maintenant en fruit.

UN COUPLE DE GÉANS ABATARDIS, à bon marché.

UNE REINE ÉLISABETH en Philaria, penchant tant soit peu aux pâles couleurs, mais dans son entier accroissement.

Une autre REINE ÉLISABETH qui étoit très-avancée, mais qui a souffert quelque dommage pour avoir été trop près d'un arbrisseau.

Un BEN JONSON[1], d'une grande beauté, en laurier.

Divers illustres POÈTES MODERNES en laurier femelle, un peu gâtés, mais qu'on aura pour un sol la pièce.

Un COCHON à racines vives, changé en PORC ÉPIC, pour avoir été oublié dans un tems de sécheresse.

Un COCHON en lavande, avec la sauge qui croît dans son ventre.

L'ARCHE DE NOÉ en houx arrêtée sur la montagne; les côtés ont souffert quelque dommage pour avoir manqué d'eau.

Cette mode ridicule n'est pas d'ailleurs particulière à l'Angleterre. On la retrouve dans tous les temps et dans tous les pays. Dans un petit village, près d'Amsterdam, de l'autre côté de l'Y, on fait visiter aux touristes crédules un jardin où on leur présente, moyennant finance, des buis et des cyprès, qui, d'après le propriétaire, représentent un homme, une femme et des animaux. Il faut beaucoup de bonne volonté pour leur trouver une forme quelconque.

Dans la description des jardins de France, M. Al. de Laborde dit qu'on voyait encore en 1816, à la belle terre de Chambaudouin, en Beauce, un labyrinthe représentant tous les instruments de musique; le violon était bien conservé, et le manche communiquait au château.

Dans son livre, Palissy s'élève contre les charmilles transformées en statues ou en objets : « Les unes auront la forme d'une grue, les autres la forme d'un coq, les autres la forme d'une oye, et mesme j'ai vu en certains jardins qu'on a fait certains gens d'armes à cheval et à pied; mais toutes ces choses sont de peu de durée. » — Il est vrai qu'il propose, pour remplacer les figures tirées du règne animal, des temples avec colonnes, architraves et balustrades, formés par les troncs d'arbres, leurs branches et leur feuillage[2]. — J. J. G.

VIII.

ANTOINE BENOIST.

Copie d'une inscription à l'hôpital de Joigny (Yonne).

1706.

ANTOINE BENOIST, Escuyer, Peintre ordᵉ du Roy et son premier Sculpteur en cire, natif de cette ville de Joigny, a fondé à pérpétᵗᵉ, en cette maison dite l'Hôtel-Dieu et Charité, un lit pour les pauvres

1. Poète anglais contemporain et rival du fameux Shakspeare.
2. Voy. Palais Mazarin de M. L. de Laborde, notes 457 et 458, p. 339.

malades, por estre occupé par préférence par ses parents, paternels et maternels, et s'est réservé à luy, pendant sa vie et, après son déceds à son plus proche parent portnt son nom, à perpétté, la nominaton du pauvre malade pour occuper led. lit, pour l'entretien duquel il a payé une some de 1100 ₶, dont l'employ a été fait ainsi qu'il est plus au long porté par les Ctrats passés par devt Dona et ses compagnons, Nores au Châtelet de Paris, les 4 et 3 Septemb. 1704. Plus led. Sieur *Benoist* a fondé une messe basse pour estre célébrée à perpétuité, tous les Dimanches et Festes de l'année, à la chapelle dud. Hôtel-Dieu, à 11 heures, à la fin de laquelle sera dit un *De profdis*. Plus deux grandes messes par chascun an, qui seront dites les jours de St Louis et St Antoine. Plus a fondé une place pour y recevoir à perpétté une pauvre fille orpheline, âgée de plus de 8 ans jusqu'à 12, laquelle sera logée, nourrie, entretenue et instruite dans led. Hôtel-Dieu jusqu'à l'âge de 18 ou 20 ans, et, pour la fondaon desd. messes et place de l'orpheline, led. Sr *Benoist* a payé une somme de 2,000 ₶, dont l'employ a esté fait ainsi qu'il est plus au long porté par les contrats passés pardt le mesme Dona, Nore, les 9 et 29 Nov. et 20 Décemb. 1706.

Inscription d'un écusson ovale, d'azur à un aigle aux ailes éployées regardant un soleil qui rayonne en chef; il est supporté par deux aigles et sommé d'une couronne à huit perles.

(Communiqué par M. J. Lobet, d'Auxerre, et M. A. Tissier, de Joigny [1].)

IX.

NÉCROLOGIE.

M. KUHNHOLTZ.

M. H. Kuhnholtz-Lordat, fils adoptif du célèbre Lordat, qui était Professeur-agrégé de la faculté de médecine de Montpellier et son Bibliothécaire depuis cinquante ans, vient de mourir à Montpellier le 8 mars. Il était l'auteur d'une notice très-curieuse sur *Samuel Boissière*, Montpellier, Castel, 1845, 8° de 37 pages, qui raconte à la fois ce qu'on peut savoir de la biographie de ce peintre montpelliérain et surtout ses querelles avec *Sébastien Bourdon*.

1. Le *Courrier de Joigny* a consacré, dans ses numéros des 14 et 21 octobre 1876, plusieurs colonnes à l'analyse des pièces autrefois publiées dans un des premiers volumes des *Nouvelles Archives de l'Art français*. Nous saisissons cette occasion pour remercier les rédacteurs du journal de Joigny de leur aimable concours.

Imprimerie Gouverneur, G. Daupeley à Nogent-le-Rotrou.

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE L'ART FRANÇAIS

SOMMAIRE : I. Séances du Comité de la Société. — II. Les Statues d'apôtres du château d'Anet. — III. *Jean Guillot*, architecte lyonnais, mis à mort en 1624. — IV. Les architectes du pont de la Guillotière à Lyon (1183-1559). — V. Le peintre *François Porbus* et le sculpteur lorrain *Nicolas Cordier*. — VI. *Philippe de Champagne*. — VII. Liste de statues et de tableaux expédiés de Rome par les commissaires de la République française, le 20 germinal an V. — VIII. Epitaphes d'artistes français : Epitaphes de *Jean-Baptiste Oudry*, peintre, de la famille *Roqueplan* et de *Louis Marvy*. — IX. Notes et nouvelles diverses.

I.

ANALYSE DES SÉANCES DU COMITÉ.

Séance du 10 février 1877. — Le Secrétaire rend compte de la démarche qu'il a été chargé de faire auprès de M. le marquis de Laborde au sujet de la publication des comptes des Bâtiments préparée par son père. M. de Laborde a demandé un délai pour rechercher les notes de nature à l'éclairer sur l'importance et les frais de ces volumes et a promis de présenter un rapport complet à la réunion la plus rapprochée.

— MM. de Montaiglon et Guiffrey, chargés d'étudier et de préparer la résolution à proposer à l'Assemblée générale en modification de l'article des réglements interdisant les tirages à part, déclarent qu'après mûr examen, il n'y a pas de milieu entre ces deux propositions extrêmes : suppression complète de l'article et liberté complète pour les collaborateurs, ou bien maintien et stricte observation de l'interdiction absolue. M. de Montaiglon insiste sur les graves inconvénients qu'entraînerait pour la Société l'autorisation des tirages à part et déclare qu'à ses yeux il y a grand intérêt à maintenir la règle existante. Après une discussion à laquelle prennent part MM. Gonse, L. de Lajolais et G. Duplessis, le Comité décide, par six voix contre trois, le maintien de l'article interdisant formellement les tirages à part. Sur la proposition d'un des assistants, il est voté à l'unanimité que, désormais, l'article VIII des statuts relatif aux tirages à part sera imprimé au verso du titre de chacune des publications de la Société.

— L'Assemblée générale est fixée à la première quinzaine du mois de mars.

Séance du 6 mars 1877. — Après la lecture du procès-verbal, M. Chabouillet, absent à la précédente séance, proteste contre la décision prise au sujet des tirages à part. Après une courte discussion, le Comité décide qu'il n'y a pas lieu à revenir sur un vote acquis.

— Sur la proposition de M. Duplessis, il sera demandé à l'imprimeur de conserver toujours composée la liste des ouvrages publiés dans les collections de la Société, afin que les auteurs puissent la joindre à peu de frais aux publications faites à leur compte.

— M. le marquis de Laborde présente le rapport annoncé sur la publication des comptes des Bâtiments préparée par son père. Elle comprend deux volumes : le premier entièrement terminé ; le second presque achevé ; les dernières feuilles se trouvaient déjà en placards. Il resterait donc à composer 3 ou 4 feuilles de texte pour terminer le second volume, la table, l'introduction, avec les titres et couvertures. L'ouvrage est tiré à 500 exemplaires semblables à celui que M. de Laborde dépose sur le bureau. Il demande un délai pour faire de nouvelles recherches dans les papiers de son père et la nomination d'un ou de plusieurs délégués chargés d'arrêter avec lui les bases de la convention qui permettrait à la Société de compléter et de publier les comptes des Bâtiments.

— M. Guiffrey, qui a déjà étudié les volumes préparés par feu M. L. de Laborde, énumère sommairement les pièces dont ils se composent. Il insiste sur l'importance de ces documents et la nécessité de les mettre le plus tôt possible entre les mains des travailleurs.

— M. de Montaiglon fait ressortir les motifs probables qui ont empêché M. L. de Laborde de terminer et de publier cet ouvrage. Il n'y a aucun scrupule qui puisse empêcher aujourd'hui de le compléter et de le publier.

— MM. de Montaiglon et Guiffrey sont chargés d'arrêter avec M. le marquis de Laborde les bases d'une convention dont la ratification sera soumise au plus prochain Comité.

Séance du 10 avril 1877. — Le Secrétaire rend compte de l'état des publications. Il est décidé qu'une lettre sera adressée aux membres de la Société pour les engager à retirer, chez M. Baur, le premier volume des procès-verbaux de l'Académie royale.

— M. Guiffrey rend compte au Comité des conditions auxquelles M. le marquis de Laborde offre de céder les volumes des comptes des Bâtiments du Roi. Le Comité ratifie la convention préparée par ses délégués et charge son Secrétaire d'en bien déterminer les termes

dans une lettre qu'il écrira à M. le marquis de Laborde, lequel lui marquera dans sa réponse son assentiment.

— M. de Montaiglon s'offre pour dresser la table alphabétique des noms compris dans ces deux volumes. Le Comité le remercie de sa proposition. Elle est acceptée avec empressement.

— M. Guiffrey est chargé de se concerter avec M. J. de Laborde pour préparer et faire imprimer la fin du second volume, et pour rédiger l'introduction, à laquelle sera jointe la liste bibliographique des ouvrages publiés par M. le marquis L. de Laborde.

Séance du 1er mai 1877. — Le Secrétaire rend compte de l'état des publications. Une erreur de l'imprimeur a retardé au dernier moment la distribution du volume des *Procès-Verbaux*. Il a fallu retirer tous les titres en rouge et noir. Mais le mal est réparé et les Sociétaires ont reçu le matin même la lettre d'avis avec laquelle ils pourront retirer leurs exemplaires chez le libraire.

— Le volume des *Nouvelles Archives* pour 1877 est sur le point d'être achevé. Il sera certainement en distribution dans le courant du mois de mai.

— Le Comité décide que les *Procès-Verbaux de l'Académie* seront annoncés aux frais de la Société, avec ses autres publications, dans le *Journal de la Librairie*, et fixe le prix du volume à *dix* francs, et *sept* francs pour le libraire de la Société. Un exemplaire de ce volume sera offert à MM. Guillaume, directeur, et Albert Lenoir, secrétaire de l'École des Beaux-Arts, qui ont prêté un concours des plus bienveillants à cette publication.

— Le Secrétaire donne lecture de la lettre adressée à M. le marquis de Laborde et approuvée par ce dernier. L'affaire doit être considérée comme définitivement conclue. En conséquence le Comité décide que les deux volumes des comptes des Bâtiments seront affectés aux exercices 1876 et 1877. Seuls, les Sociétaires qui auront payé la cotisation de ces deux années auront droit aux comptes des Bâtiments. Enfin ils seront vendus aux étrangers au prix de 12 fr. 50 cent. le volume, ou 25 fr. l'ouvrage complet (16 fr. pour le libraire de la Société).

— Le Secrétaire demande à être soulagé d'une partie de ses fonctions qui deviennent trop pesantes pour lui seul. Le Comité nomme à l'unanimité M. Lambert-Lassus, secrétaire-adjoint.

II.

LES STATUES D'APOTRES DU CHATEAU D'ANET.

Communication de M. A. de Montaiglon.

Nous trouvons dans le compte-rendu de la séance du mardi 16 janvier dernier de la Société de l'histoire de Paris, publié dans son *Bulletin* de janvier-février 1877, p. 24, un passage se rapportant à des statues dont il a été question ici même, p. 108 :

« M. de Guilhermy apprend à la Société que, par suite de négociations avec l'autorité militaire, une statue de la Vierge en terre cuite, qui de la Sainte-Chapelle avait été transférée au Musée des Petits-Augustins, puis à Saint-Cyr, va revenir à Paris. C'est l'un des derniers ouvrages de *Germain Pilon.*

« Enfin deux (lisez dix) statues d'apôtres, provenant du château d'Anet et transférées autrefois à la chapelle de Saint-Cyr, ont été demandées à l'autorité militaire par le service des beaux-arts de la Ville de Paris ; cette réclamation a été accueillie. Chacun peut voir en ce moment les deux (les dix) statues dans la cour de la Sorbonne.

« Peut-être a-t-on cru que ces statues provenaient originairement de la Sorbonne ; il n'en est rien. Elles accusent une époque antérieure à la Sorbonne. D'ailleurs M. Albert Lenoir se rappelle parfaitement les avoir vu emporter du château d'Anet. Il assista, avec son père, à l'enlèvement des statues et à leur transfert à Saint-Cyr. M. Vacquer ajoute que ces statues sont en pierre de Vernon. »

Cette dernière remarque est d'autant plus importante que la chapelle d'Anet, d'où elles proviennent, est de la même pierre. A Anet, les niches où elles se trouvaient sont à l'intérieur, et, en les mettant dans les niches extérieures de la Sorbonne à la place des statues perdues de Berthelot, on va les condamner à une dégradation et presque à une ruine certaine, car la pierre de Vernon, qui, à l'abri, reste aussi neuve et aussi blanche que le premier jour, s'attaque et se corrode très-rapidement à l'extérieur. Ajoutons qu'on en a fait deux séries de moulages en plâtre, l'une, pour la chapelle de Saint-Cyr, l'autre, pour M. Moreau, le propriétaire actuel du château d'Anet qui en remettra ainsi les reproductions dans leur place primitive.

Enfin M. Roussel, après avoir voulu n'en reproduire que cinq en une seule planche, en a fait reproduire sept en deux photographies, qui se trouvent à la fin de sa consciencieuse et précise monographie du château d'Anet. Voici, pour terminer ce qui se rapporte à ce sujet, le passage qu'il leur consacre à sa dernière page :

« C'est au dernier moment que nous avons appris, par une commu-

nication faite par M. de Guilhermy au Comité d'archéologie, que les statues d'apôtres de la grande chapelle d'Anet venaient d'être apportées à l'église de la Sorbonne. Des magasins du Musée des Petits-Augustins, où elles ne furent jamais exposées, elles avaient été transportées dans le chœur de la chapelle de l'école militaire de Saint-Cyr, où, masquées comme elles l'étaient par l'autel, elles étaient restées comme perdues. Nous les avons vues avant la restauration qui vient d'en être faite, et qui a fait disparaître les traces d'une légère coloration dans certaines parties des vêtements, et notamment de dorures sur les broderies et les ceintures. Il en a été fait deux moulages à la hâte, l'un pour Saint-Cyr, et l'autre pour M. Ferdinand Moreau, de sorte que ces reproductions, placées maintenant dans les niches de la chapelle d'Anet, lui rendent son ancien caractère.

« Elles sont sculptées dans la même pierre blanche de Vernon, avec laquelle la Chapelle est construite. Nous avons choisi pour notre planche les cinq statues les plus remarquables ; lors de leur acquisition par M. Lenoir, deux avaient été antérieurement achetées par des habitants de villages voisins d'Anet. Les apôtres de notre planche sont, de gauche à droite, Barthélemy, Pierre, Jacques, Thomas et Simon. Les cinq autres sont : André, Barnabé, Paul, avec sa grande épée ; Jean, avec le calice, et Jude, avec une croix de roseau (ce qui établit que les deux statues perdues sont celles de Philippe et de Mathieu). Rien de plus élégant et de plus surprenant à la fois que le caractère précieux et un peu affecté de ces habiles figures, trop peu religieuses, mais par là même d'autant plus à leur place dans la chapelle courtisanesque d'un palais aussi luxueux. Les étoffes sont fines, les cheveux sont frisés, les vêtements sont ornés et élégants. De toutes façons, en dehors de leurs mérites artistiques, cette suite de statues est de ce côté particulièrement curieuse. »

III.

JEAN GUILLOT,

architecte lyonnais, mis à mort en 1624.

Ad. Lance a signalé dans son *Dictionnaire des Architectes* le titre d'un opuscule fort rare qu'il avait relevé dans le catalogue de la bibliothèque de Charles Magnin, mais qu'il paraît n'avoir jamais eu entre les mains. Voici ce titre :

« Arrest de mort exécuté en la personne de Jean Guillot, lyonnois, architecte, deuement convaincu de l'horrible calomnie par luy impo-

sée à ceux de la Rochelle, ensuite de l'admirable descouverte de tout ce funeste dessein contre ceux de la Religion, descrit par le sieur de Montmartin. — A Paris, chez la vefve Abraham Saugrain M DC XXIIII. » Pet. in-8° de 14 pages.

Je donne le titre exact et plus complet qu'on ne le trouve dans Lance, de cette rare brochure, car je l'ai sous les yeux. J'en dois la communication à l'obligeance de M. Bordier, qui m'a ainsi mis à même de compléter le renseignement bibliographique donné par Lance. On chercherait vainement dans ces dix pages quelque renseignement particulier sur Jean Guillot; quant à l'admirable découverte du funeste dessein contre ceux de la Religion, il n'en est pas question dans la brochure; elle se termine par la signature de Chesneau, et ceci donnerait à croire que le commentaire du s. de Montmartin manque dans l'exemplaire de M. Bordier.

En effet, cette plaquette ne renferme que l'arrêt par lequel Jean Guillot, « deuement attaint et convaincu d'avoir meschamment et calomnieusement fabriqué une lettre adressée à M. Simon du Bois, notaire, député du Pouzin et de Baye sur Baye, en raison de laquelle un procès criminel avait été commencé contre ledit du Bois, est condamné à faire amende honorable, nu en chemise et la corde au col, tenant en sa main une torche ardente, du poids de deux livres, devant la principale porte de Saint-Germain l'Auxerrois; ce fait, à être mené et conduit en la place de la Croix du Tirouër (*sic*) pour illec estre pendu et estranglé, tant que mort s'ensuive, en une potence qui y sera dressée à cet effect, ses biens confisqués, etc.

« Par la même sentence, le sieur du Bois est absous de la calomnieuse accusation à luy mise sus par ledit Guillot pour raison de ladite lettre mentionnée audit procès, lequel Guillot nous avons condamné en cent livres de réparation envers ledit du Bois.

« Donné en la Prevosté de l'Hostel et grande Prevosté de France, à Paris, le lundy, 19 jour de février 1624. Ledit jour prononcé audit Guillot, prisonnier, pour ce mandé en la chambre du Conseil des prisons du Fort L'Evesque, lequel à l'instant a esté exécuté, et, le jeudy 22 jour dudit mois, prononcé audit du Bois, lequel à l'instant a esté eslargy. — *Chesneau.* »

De quelle nature était cette accusation calomnieuse qui entraîna la mort de l'accusateur? Nous l'ignorons; l'arrêt n'en dit rien; tout au plus pourrait-on retrouver dans les papiers de la Prévôté de l'Hôtel le texte original de l'arrêt, ce qui serait dénué d'intérêt.

On chercherait vainement quelqu'autre détail sur ce Jean Guillot.

Je trouve bien dans la Biographie lyonnaise de du Lut et Péricaud un Jean Guillot qui vivait vers 1621; la coïncidence des dates avec l'identité des prénoms est même assez étrange; mais celui-ci n'a rien de commun avec notre pauvre diable d'architecte; c'est un domini-

cain qui traduit le livre du jésuite Ferdinand de Salazar sur la fréquente communion (Paris, 1621). Peut-être un exemplaire complet de la brochure en question nous en apprendrait-il davantage. Je soumets la question à nos confrères de Lyon; ils pourront peut-être ajouter de nouveaux détails à la biographie de ce malheureux architecte, dont nous ne connaissons jusqu'ici que la fin pitoyable.

J. J. G.

Arrest de mort, exécuté en la personne de JEAN GUILLOT, Lyonnois, Architecte, deuement convaincu de l'horrible calomnie, par luy imposée à ceux de La Rochelle. En suite de l'admirable descouverte de tout ce funeste dessein contre ceux de la Religion, descrit par le Sieur de Montmartin. A Paris. Chez la vefve Abraham Saugrain. M. DC. XXIIII. (In-16 de 13 pages.)

Extraict des Registres du Greffe de la Prévosté de l'Hostel du Roy et Grande Prévosté de France.

Veu le procèz criminel extraordinairement fait par les sieurs D'Ormesson et Bicault, Conseillers du Roy en son Conseil d'Estat et Maistres des Requestes de son Hostel, et François du Poulx, Conseiller de Sa Majesté et Lieutenant-général en la Prévosté de son Hostel et Grande Prévosté de France, Commissaires députez par sadite Majesté en ceste partie, à la requeste du Procureur du Roy à l'encontre de Maistre Simon du Bois, Notaire et Député de la ville du Pouzin [1] et de Baye sur Baye [2], pour raison d'une lettre, prétendue à luy escrite par un nommé La Roche, de la Rochelle, du 24 novembre dernier, et *Jean Guillot*, Architecte, natif de la ville de Lyon, prisonnier pour raison de la calomnieuse accusation par luy faicte contre ledit Du Bois; interrogatoires dudit *Guillot* du 9 janvier dernier; autres interrogatoires et responces de Pierre Roullède, Praticien, et ledit Du Bois, dudit jour 29 janvier; procèz verbal, fait le 8 jour du présent mois, par lequel appert lesdits Sieurs Commissaires s'estre transportez avec ledit *Guillot* en une chambre du logis où pend pour enseigne l'Esperon, rue Zacarie [3], pour sçavoir de luy et monstrer le lieu où il avoit trouvé ladite lettre, contenant aussi les interrogatoires à luy faites avec ses responses; ensemble celle de Maistre François Parisot, Advocat ès Cours de Lyon, charges et informations faites par lesdits Sieurs Commissaires le 8 et 9 jours du présent mois; autres interrogatoires et responses dudit Guillot les 9, 10 et 16 jours dudit mois; confrontations de tesmoins à luy faits desdits 9 et 10 jours dudit mois; interrogatoires et responses de *Pierre d'Averolles*, fils de Claude d'Averolles, Maistre Masson en la ville de Lyon dudit jour 10; confrontations respectivement faites desdits *Guillot* et *D'Averolles*, dudit jour 10 du présent mois; autres interrogatoires et responses dudit Maistre François Parisot, Advocat, du 16 jour dudit mois; lettre missive commençant par ces mots : « *Monsieur, ayant veu par la vostre que vous alliez à*

1. Ardèche, arrondissement de Privas, canton de Chomérac. — 2. Baix sur Baix, même canton. — 3. De la rue de la Huchette à la rue Saint-Séverin.

Paris », dattée de La Rochelle du 24 novembre dernier, souscrite : « *Vostre bon amy*, De La Roche » et suscrite : « *A Monsieur-Monsieur Du Bois, Député du Pouzin et de Baye sur Baye, estant de présent à Paris — à Paris* »; autres lettres missives audit Du Bois par les nommez Laurel, Du Moular et Lambart, des 21 Novembre, 11 Décembre 1623, premier et quatriesme Janvier dernier; un pappier contenant quantité de vers François, sur le dos duquel il y a un projet de certificat ou attestation; Lettres-patentes du Roy données à Paris le 16 jour du présent mois, signées : « Par le Roy en son Conseil *Salomon* » et scellées du grand scel de cire jaune, adressantes aux Sieurs Maistres des Requestes ordinaires de l'Hostel du Roy, estant de présent en quartier pour, au rapport du Sieur du Poux, procéder au jugement souverain dudit procèz, circonstances et dépendances; Requeste présentée par ledit Du Bois du jourd'huy à ce qu'il soit envoyé absous des cas et crimes à luy imposez, les escroues de ses emprisonnemens rayez et biffez, avec despens, dommages et intérests; Conclusion dudit Procurreur du Roy;

Tout veu et considéré,

Dit a esté que nous avons déclaré ledit *Jean Guillot* deuement attaint et convaincu d'avoir meschamment et calomnieusement fait et fait faire la lettre dont est question au procèz, pour réparation de quoy l'avons condamné faire amande honorable, nud en chemise, la corde au col, tenant en sa main une torche ardente du poids de deux livres, au devant de la principale porte de S. Germain de l'Auxerrois et, là, estant à genoux, dire et déclarer que meschamment et calomnieusement il a composé et fait escrire ladite lettre, dont il se repend, en demande pardon à Dieu, au Roy et à Justice; ce fait, mené et conduit en la place de la Croix du Tirouer pour estre illec pendu et estranglé, tant que mort s'ensuive, en une potence qui sera dressée pour cest effect; tous et chacuns ses biens déclarez acquis et confisquez à qui il appartiendra, sur iceux préalablement pris la somme de cinq cens livres d'amende envers le Roy, et, ce faisant, avons absous ledit Du Bois de la calomnieuse accusation à luy mise sus par ledit *Guillot* pour raison de ladite lettre mentionnée audit procèz, lequel *Guillot* Nous avons condamné en cent livres de réparation envers ledit Du Bois et ès despens du procèz; la taxe d'iceux par devers nous réservée, laquelle réparation et despens seront pris avant ladite confiscation.

Donné par nous François Du Poux, Escuyer, Sieur de La Chapelle-Saint-Jean, Conseiller du Roy et Lieutenant-général en la Prévosté de son Hostel et Grande Prévosté de France, à Paris, le Roy y estant, le lundy 19 jour de Février 1624. Ledit jour prononcé audit *Guillot*, prisonnier, pour ce mandé en la Chambre du Conseil des prisons du Fort-L'Evesque, lequel à l'instant a esté exécuté, et, le jeudy 22 jour dudit mois, prononcé audit Du Bois, lequel à l'instant a esté eslargy.

Chesneau.

IV.

LES ARCHITECTES DU PONT DU RHONE A LYON,

D'APRÈS M. GUIGUE.

1183-1559.

M. Guigue, archiviste de la ville de Lyon, a publié récemment dans les « Mémoires de la Société littéraire, historique et archéologique de Lyon, » années 1874-75, un important travail archéologique, intitulé: « Notre-Dame de Lyon. Recherches sur l'origine du pont de la Guillotière et du grand Hôtel-Dieu, et sur l'emplacement de l'hôpital fondé à Lyon au VIe siècle par le roi Childebert et la reine Ultrogothe [1]. »

Dans cet article, M. Guigue cite différents noms d'architectes successivement employés aux réparations et à la reconstruction du pont de la Guillotière. Nous en avons extrait les noms les plus importants, renvoyant pour tous les détails à l'excellent travail de M. Guigue:

Au XIIe siècle, le Frère *Etienne*, de l'ordre des Frères pontifes, entreprend la fabrique du pont du Rhône. Le pape Lucius III accorde, le 5 septembre 1183, une bulle en faveur de ce religieux (p. 202).

En 1389, *Jacques de Beaujeu*, maçon, édifie le premier portail du pont du côté du Dauphiné (p. 238).

De 1408 à 1413, les maçons *Guillaume d'Aligre* et *Jacques de Beaujeu* sont chargés de la réfection complète d'une pile et d'une arche qui menaçaient ruine (p. 239).

Marché conclu avec *Hugonet Martin* et *Henri Bosonet*, le 28 octobre 1433, pour divers travaux à une pile du pont (p. 250).

En 1447, *Antoine Montagu*, chargé de refaire une pile qui s'est écroulée, la termine en 1450 (p. 251).

Le 5 février 1454, nouveau marché fait avec *Antoine Montagu* pour divers travaux aud. pont (p. 252).

Au XVIe siècle, on voit successivement travailler au pont *Jean Taborin*, dit de Lorraine, maistre maçon, *Guillaume Noytollon* et *Girard Grangier*, aussi maçons. 1507 (p. 257).

Le 17 novembre 1507, on fait venir *Jehan de Cullan*, chanoine de Cusset, « qui a vacqué à la conduyte du Pont de Paris », pour donner son avis et lui confier la conduite du pont du Rhône (p. 257).

En novembre 1508, *Claude Cleret*, « masson réputé très habile en l'art de massonnerie et mesme en la construction des ponts de pierre », succède à *Jehan de Cullan* (p. 258).

1. P. 183 à 329. Il a paru depuis en un volume in-8° avec une planche.

En 1538, *Benoit Symon* remplaça les chevalets soutenant le pont de bois par vingt-sept piles de maçonnerie, qui coûtèrent 779 livres 14 sous 8 deniers (p. 259).

Le 5 juin 1559, les consuls ordonnèrent la construction du pont « suyvant le portrait dressé par Me Olivier Rolan, maître ingényeur du Roy et de ladite Ville »; marché est passé avec Etienne Genyn et Claude Collet, charpentiers, et avec *Pierre Faure*, maître maçon. M. Guigue donne le texte de ce marché en entier (p. 260 à 267).

V.

LE PEINTRE FRANÇOIS PORBUS, ET LE SCULPTEUR LORRAIN NICOLAS CORDIER.

La *Galeria* du Marini, plusieurs fois réimprimée depuis sa première publication à Venise en 1620, a été le modèle et l'origine du *Cabinet de Scudéry*, publié seulement en 1646 et qui n'est pas sans intérêt pour l'histoire de l'art français. Dans le volume du poète italien, deux pièces seulement nous touchent. A un endroit, il y a un certain nombre de petites pièces sur les portraits que les peintres, ses contemporains, s'étaient empressés à l'envi de faire de lui. Ceux de Michel-Ange de Caravage, de Bartolomeo Schidone, de Pietro Malombra, Giulio Maina et Giovanni Contarini, comme ceux de sa femme par Francesco Maria Vanni, Pietro Malombra, Domenico Passignano et Ambrogio Figino, sont de l'art italien; mais la pièce suivante se rapporte à un autre art :

Sur le propre portrait de l'auteur, de la main de Francesco PURBIS.

Toi, qui d'une façon si rare
As merveilleusement volé mon visage
Et m'as ravi moi même à moi même,
Puisque ton larcin est digne
De la haute faconde d'un esprit illustre,
Comme ma plume n'est ni si belle ni si estimée
Que l'âme que tu lui as prêtée,
Donne lui en plus une langue pour que je la fasse parler,
Et donne lui aussi un style pour que je fasse ton éloge.

Ce ne sont que des mots, comme on voit, mais il est amusant de reconnaître dans ce *Purbis*, au premier abord inconnu, le flamand *François Pourbus* le fils, ce qui ferait supposer que le portrait a été fait à Paris lors du voyage du Cavalier Marini en France de 1615 à 1622.

L'autre pièce se rapporte à un sculpteur français qui a surtout travaillé à Rome, et, du moment qu'il était question de S. Pierre, on y voit nécessairement le calembour de l'Evangile latin : *Tu es Petrus et super hanc petram...*, consacré en lettres gigantesques sur la corniche intérieure de la coupole de Michel-Ange :

Le Saint Pierre en pleurs de Nicolas de Lorraine
(*Io son PIETRA, io son PIETRO*, etc.).

Je suis la pierre et je suis le Pierre,
Sur qui le grand Architecte
A fondé le plan sublime
De son Église céleste et sainte,
Et, si je n'ai eu que la fragilité du verre
Devant les épreuves, je suis devenu une pierre
Puisqu'un nouveau Moïse tire de mes yeux
Deux fleuves de larmes.

Il s'agit du lorrain Nicolas Cordier, qui n'a travaillé qu'à Rome où il était appelé *le Franciosino, le petit Français*, comme nous l'apprend Baglione dans sa Vie des artistes qui ont travaillé à Rome depuis le pontificat de Grégoire XIII (1572) jusqu'à celui d'Urbain VIII, mort en 1644. L'énumération des œuvres de Nicolas Cordier s'y trouve p. 114 et 115 de l'édition de 1642 et de M.DC.IL (1649), in-4°. Il y est dit — comme dans la *Descrizione di Roma* de l'abbé Titi, p. 458, — qu'il fit pour la façade de Saint-Paul aux trois fontaines, celles qu'on appelle *les eaux Salviennes*, en dehors de Rome, les deux petites statues (*statuette*) des saints Apôtres Pierre et Paul.

Saint Pierre y a-t-il les yeux changés en fontaine? C'est peu probable, car c'est le fondateur de l'Église et non pas le disciple pleurant sa faiblesse, qui doit se trouver en pendant à l'Apôtre des Gentils. Malgré cela, il se pourrait que le Marin eût pris son thème de cette statue; un *concettiste* n'y regarde pas de si près.

A. de M.

VI.

PHILIPPE DE CHAMPAGNE.

Dans le volume de Richelet : « Les plus belles lettres des meilleurs auteurs François avec des notes, Lyon, Benoit Bailly, 1689 », in-12, il cite, parmi les réponses aux lettres de louanges, une lettre de Costar à M. de Montreuil, où l'on trouve ce passage : « Si *Champagne*, au lieu de faire mon portrait, en faisoit un à plaisir, et qu'il se contentât de le faire beau sans se soucier qu'il me ressemblât, je serois obligé d'admirer son art et non point de lui païer sa besogne. » Sur cette phrase, Richelet a ajouté la note suivante, bonne à recueillir ici :

« Peintre celebre, né à Brusselles. Il vint à Paris qu'il estoit jeune, et il s'y apliqua à faire l'Histoire et à peindre d'après nature. Il aquit en l'un et en l'autre une grande réputation. Ses ouvrages furent recherchez. Il les vendoit cher aussi et, à leur faveur, il amassa du bien, mais, parce qu'il étoit véritablement sage, il ne s'en servoit qu'à élever ses enfans en honnête homme et à faire des charitez vraiment chrétiennes. Il achetoit à de pauvres artisans les meilleurs outils de leur métier et marioit des pauvres filles vertueuses. Il en usa de la sorte toute sa vie, qui fut longue. Il mourut à Paris le douzième d'aoust en 1674, et fut enterré à Saint-Gervais, sa parroisse, pour laquelle il avoit glorieusement travaillé. »

A. de M.

VII.

LISTE DE TABLEAUX ET DE STATUES

EXPÉDIÉS DE ROME PAR LES COMMISSAIRES DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Le 20 germinal an V.

Les commissaires français à Rome viennent de faire le premier envoi des objets d'art compris dans le traité avec le Pape. Il est composé de 9 charriots de sculptures, et d'un charriot de tableaux. L'Apollon et le Laocoon ne sont pas de cet envoi; on attend des charriots construits exprès pour ces inappréciables morceaux.

Liste des statues et tableaux composant le 1er convoi destiné pour la République française, parti de Rome le 20 germinal an V.

Jules César, figure en marbre.	Vatican.
L'Amour et Psyché, figure en marbre	Capitole.
Le Gladiateur mourant, figure en marbre . . .	Capitole.
Adrien, buste en marbre	Vatican.
César Auguste, figure en marbre	Vatican.
Antinoüs, buste en marbre	Vatican.
Sardanapale, figure en marbre.	Vatican.
Junius Brutus, buste en bronze	Capitole.
Hercule Commode, figure en marbre	Vatican.
Vénus accroupie, figure en marbre	Vatican.
La Santé, figure en marbre	Vatican.
Minerve, buste en marbre	Vatican.
Thalie, figure en marbre	Vatican.
Clio, figure en marbre	Vatican.
Vestale qui porte le feu sacré, figure en marbre .	Capitole.
L'Océan, buste en marbre	Vatican.

Junon, figure en marbre	Capitole.
Alexandre, buste en marbre	Capitole.
Antinoüs, figure en marbre	Vatican.
Homère, buste en marbre	Capitole.

TABLEAUX.

La sainte Pétronille du Guerchin,	à Monte Cavallo.
Le saint Jérôme du Dominicain,	à Saint-Jérôme.
Un miracle d'André Sacchi,	Galerie du Vatican.
La déposition de la Croix du Caravage,	à la Chiesa Nuova.
La Piété d'Annibal Carrache,	à Saint-François.

Pour copie conforme au procès-verbal, à Rome le 28 germinal an V de la République française.

Signé : COUTURIER, secrétaire de la Commission des Arts.

(*Journal de Paris*, Sextidi 6 prairial an V, jeudi 25 mai 1797, v. style[1].)

VIII.

ÉPITAPHES D'ARTISTES FRANÇAIS.

M. Ch. Fournier, notre obligeant confrère, a bien voulu continuer à rechercher, pour notre *Bulletin*, les épitaphes d'artistes qui se trouvent dans les cimetières de Paris. Les suivantes ont été copiées sur la tombe du graveur *Louis Marvy* et sur celle de la famille *Roqueplan*. M. Fournier nous fait espérer pour une prochaine livraison l'inscription placée sur la tombe de *Chassériau*.

Nous conservons tous les noms tracés sur la tombe des Roqueplan. Malheureusement, l'inscription ne donne qu'une date, celle de la mort, tandis que, pour *Louis Marvy*, l'épitaphe fournit aussi la date de la naissance.

Ces deux épitaphes ont été recueillies au cimetière Montmartre, qui possède aussi la tombe de *Chassériau*.

XIV.

EPITAPHES DE LA FAMILLE *Roqueplan* (1833-1870).

François Hilarion Roqueplan, — 15 mai 1833.
Marie Thérèse Douveau, vve Roqueplan, — 25 septembre 1840.
Alphonse Henriot, — 5 octobre 1845.
Camille Roqueplan, — 25 septembre 1855.
Georges Francœur, — 20 mai 1857.
Nestor Roqueplan, — 24 avril 1870.

1. Communiqué par M. Emile Campardon.

XV.

Epitaphe de *Louis Marvy*, *aquafortiste* (1815-1850).

A
L. MARVY
Ses amis.
A Ω
15 mai 1815. — 15 nov. 1850.

XVI.

L'épitaphe suivante a été relevée par nous dans une église de Beauvais :

Épitaphe de *Jean Baptiste Oudry*, *peintre*[1],
Dans l'église Saint-Étienne de Beauvais
(bas-côté gauche, dernière travée avant le transept).

ICI
REPOSE
Me Jean
Baptiste Oudry
peintre ordinaire
du Roy, professeur
en son Académie royale
de peinture et sculpture
pensionnaire du Roy
directeur général
de la manufacture royale
de tapisseries de Beauvais
marguillier et bienfaicteur
de cette paroisse
décédé le 1 may 1755
agé de 69 ans
Priez Dieu
pour son
ame.

IX.

NOTES DIVERSES.

Dans l' « Estat des frais faictz pour l'entrée de la Royne Marie en ceste ville (Issoudun), le vendredy dix septiesme juing 1602 », publié

1. L'inscription est gravée en lettres capitales, noires, sur une plaque de marbre blanc en forme de losange. Elle est encadrée de deux traits noirs. Entre le double trait qui forme la pointe inférieure du losange, on lit : *Gravé par Ph. Tourillon AB.* (A Beauvais?)

dans la *Revue du Bas-Berry*, t. I (1875), se trouve l'article suivant[1] : « Baillé à Me *Pierre*, peintre, cinq livres de colle forte pour empeser lesdictes toilles et pour mettre dans les paintures, XL sols. »

— A la fête célébrée le 1er vendémiaire an VII, anniversaire de la fondation de la République, le deuxième vainqueur de la course à cheval était *Antoine-Charles Vernet*, peintre, âgé de quarante ans, natif de Bordeaux, habitant au Palais National des Sciences et Arts. Il montait un cheval limousin (voy. *Journal de Paris*, 6 vendémiaire an VII). On connaît le goût prononcé de *Charles Vernet* pour les courses, les chasses, et toutes les compositions dans lesquelles entrent des chevaux ; mais il nous semble que cet exploit hippique de la carrière du peintre était généralement ignoré.

— Notre excellent confrère et collaborateur M. Ch. Fournier nous écrit au sujet de l'article sur *Alizard*, publié dans le dernier *Bulletin*, que le chanteur Alizard était fils d'une maîtresse de pension de Montdidier (Somme). Le chanteur était né entre 1810 et 1815. Son père, peut-être le fils du peintre, était mort de bonne heure. En 1824, nous dit M. Fournier, on ne parlait jamais de lui. Si le chanteur est le descendant direct du peintre, il serait plutôt son petit-fils que son fils ; mais rien n'est moins démontré.

— M. Fournier nous signale une eau-forte du peintre *Paul-Ponce-Antoine Robert de Séri*, inconnue à M. Robert Dumesnil. Elle est doublement précieuse, car elle représente le sculpteur sur bois Joseph Villerme, dont Mariette a parlé avec éloge. La gravure porte cette inscription : *Joseph Villerme, sculpteur, né à Saint-Claude en Franche-Comté, mort à Rome vers l'an 1720.*

— Dans le dernier volume de documents, à la suite du long article sur Claudine Bouzonnet Stella, nous avions insisté sur la rareté de l'outremer et donné des preuves et des exemples curieux du prix élevé que cette couleur atteignait il y a encore à peine un demi-siècle. Nous terminions un peu précipitamment cette note en disant (p. 117) que le lapis-lazuli découvert dans les mines de Russie avait considérablement fait baisser le prix de cette précieuse couleur. Un de nos confrères de Lyon nous fait observer que la principale raison de cette diminution de l'outremer est la découverte par un chimiste lyonnais bien connu, J.-B. Guimet, d'un procédé économique pour fabriquer une couleur bleue qui remplace l'ancien outremer et qui a pris dans les arts et dans l'industrie le nom d'outremer Guimet. A l'appui de sa rectification que nous nous empressons d'accueillir, notre confrère nous envoie une *Notice sur J.-B. Guimet*, par E. Mulsant, bibliothécaire-adjoint de la ville, membre de l'Académie de

Lyon (Lyon, 1872, in-8°). Nous regrettons de ne pas trouver dans cette brochure des renseignements plus détaillés sur l'importante découverte qui a amené une révolution dans les arts et surtout dans l'industrie lyonnaise. M. Guimet avait obtenu ce bleu nouveau à la suite d'un concours ouvert, en 1826, par la Société d'encouragement pour l'industrie nationale, pour la fabrication d'un outremer artificiel. Après deux ans d'expériences et de recherches, M. Guimet remporta le prix de 6000 francs proposé par la Société. « M. Ingres, ajoute l'auteur de la notice, chargé de représenter l'apothéose d'Homère sur le plafond de l'une des salles du musée Charles X, employa l'*outremer Guimet* pour peindre la draperie de l'une des principales figures, et dans aucun autre tableau on ne vit un bleu si éclatant. »

N'oublions pas, en terminant, que la notice en question est accompagnée d'un joli portrait, finement gravé par M. Danguin.

— La ville de Paris, suivant une excellente coutume adoptée depuis quelques années, vient d'exposer du 19 au 26 juillet les œuvres d'art acquises pour la décoration des jardins ou édifices publics. Nous n'avons point à nous occuper ici des artistes contemporains et nous ne pouvons, cette fois, que nous en féliciter. Mais nous devons signaler d'excellentes peintures du XVIIIe siècle et même du commencement du XIXe siècle que la ville de Paris vient de faire restaurer avec une sollicitude qui lui fait grand honneur. Si les *Vendeurs chassés du temple* et le plafond provenant de l'ancien hôtel Dangeau ne peuvent rien ajouter à la réputation de Natoire et de Le Brun, les deux grands tableaux de M. Heim, exécutés en 1822 et 1827 faisaient fort bonne figure à côté de la peinture religieuse moderne. On remarquait particulièrement l'*Éducation de la Vierge* de *Restout*, et l'*Ex Voto* de *J.-F. de Troy*, peut-être le meilleur tableau de l'artiste ; cette dernière toile mériterait bien l'honneur qu'on fait en ce moment au célèbre tableau de *Largillière* de St-Etienne-du-Mont, que M. J. Jacquet est chargé de graver. Ce tableau de *de Troy* mériterait bien de trouver au Louvre un asile définitif. Personne ne pouvait se douter de son mérite avant l'habile restauration de M. Maillot. D'ailleurs la ville de Paris possède dans ses magasins tous les éléments d'un petit musée des plus intéressants. Elle devait exposer une partie des richesses d'art qu'elle possède en 1878. Ce projet serait-il abandonné ?

Imprimerie Gouverneur, G. Daupeley à Nogent-le-Rotrou.

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE L'ART FRANÇAIS

SOMMAIRE : I. Les expositions provinciales au XVIIIe siècle : Projet d'un catalogue général de ces expositions. — II. Explication du tableau de *Largillière*, présenté à l'église Sainte-Geneviève par Messieurs les Prévost des marchands et Echevins de la ville de Paris. — III. Le sculpteur *Pougier* (1487). — IV. Notes sur la vie privée et les mœurs des artistes aux XVIIe et XVIIIe siècles : 1° *Gabriel-Jacques de Saint-Aubin*, peintre; 2° *Pierre-Étienne Falconet;* 3° *Antoine Vestier*, peintre; 4° Le Dominicain Saint-Pierre, prédicateur et amateur d'estampes; 5° *Jean-Baptiste Greuze*, peintre : déposition au sujet de l'inconduite de sa femme; pièces diverses; 6° Saisie de la gravure du Collier; 7° *Jean-Antoine Houdon*, sculpteur. — V. Épitaphes d'artistes français : Épitaphe de la famille *Chassériau*. — Billets d'enterrement de la veuve de M. *de Lapierre*, sculpteur; de la veuve de *Josse Tristan*, peintre de l'Académie de Saint-Luc; de la veuve de *Monthean*, sculpteur; de *Nicolas Lancret*, peintre; de *Jean-Joseph Taillasson*, peintre; de *Philippe-Laurent Roland*, statuaire; de *Ch. D. Norry*, architecte; de *Ach. Et. Michallon*, peintre; de *P. P. Prudhon*, peintre, et de Mme *A. Pajou*, née *Ansiaux*.

I.

LES EXPOSITIONS PROVINCIALES AU XVIIIe SIÈCLE.

PROJET D'UN CATALOGUE GÉNÉRAL DE CES EXPOSITIONS.

A côté des salons officiels de l'Académie royale accessibles aux seuls membres de la Compagnie, à côté des expositions rivales organisées à Paris même par la communauté de Saint-Luc durant les dernières années de son existence, des expositions de peinture et de sculpture s'ouvrirent dans certaines villes de province pendant la seconde moitié du XVIIIe siècle. Il n'est pas besoin d'insister sur l'intérêt que présentent ces exhibitions restreintes au point de vue de l'histoire des artistes provinciaux de l'ancienne France. La plupart du temps, les organisateurs de ces solennités locales ont poussé jusqu'au bout l'imitation des usages parisiens, et ont fait imprimer un catalogue détaillé des œuvres soumises à l'appréciation du public. On comprend, sans qu'il soit besoin d'y insister, toute l'importance, tout l'intérêt de ces descriptions; nombre d'artistes et leurs œuvres n'ont été sauvés d'un oubli complet que par ces catalogues. Or, la plupart de ces minces brochures, publiées dans un but d'actualité, et aussitôt négligées et détruites, sont devenues fort rares; on les rencontre quelquefois dans les bibliothèques départementales et dans les riches collections de certains amateurs; mais nulle bibliothèque parisienne

ne peut se flatter de posséder une suite complète de ces livrets. A bien plus forte raison les travailleurs ne pourraient-ils à aucun prix se les procurer.

Or, la réimpression de ces livrets des expositions provinciales du XVIIIe siècle rendrait un véritable service aux chercheurs; l'exécution d'un pareil projet ne rencontrerait peut-être pas autant de difficultés qu'il peut sembler au premier abord. Mais la première condition pour mener à bien une pareille entreprise, c'est d'obtenir le concours des érudits qui habitent les grands centres où se sont ouvertes jadis ces expositions de Beaux-Arts. Aussi adressons-nous un appel à tous les membres de la Société que notre idée intéresserait; nous attendrons leur réponse et leurs observations pour commencer la réalisation du projet que nous leur soumettons.

La plupart des grandes villes, stimulées par un sentiment d'émulation des plus honorables, ont tenu tour à tour à honneur de réunir et de montrer publiquement les productions des artistes qui vivaient, travaillaient et souvent professaient dans leur sein. A notre connaissance, on n'a réimprimé jusqu'ici qu'un seul de ces salons provinciaux, c'est le livret de l'exposition de Poitiers ouverte en 1777, édité par les soins de M. H. Beauchet - Filleau dans un *Recueil de pièces rares ou curieuses concernant le Poitou et les Poitevins*, Paris, Académie des Bibliophiles, 1870. Ce livret ne compte que 65 numéros. L'éditeur, dans une note ajoutée à sa réimpression, nous apprend qu'une exposition de même nature avait eu lieu à Poitiers en 1776; seulement il n'en avait pu retrouver le livret.

Tout récemment, notre confrère M. Houdoy, dans un de ces livres sur les artistes lillois qui contiennent tant de renseignements nouveaux, fruit de patientes et sagaces investigations, a constaté que la ville de Lille avait organisé des expositions annuelles de peinture depuis 1773 jusqu'à la fin du XVIIIe siècle[1].

Nous-même, quand nous réimprimions les livrets des salons officiels de la capitale, nous avons recueilli et signalé l'indication de plusieurs expositions régionales, comme on dirait aujourd'hui, organisées à Bordeaux et à Marseille. D'autres grandes villes pourraient certainement fournir de pareils exemples. Tout récemment encore, dans un recueil de pièces composées par Dandré-Bardon ou à lui adressées, nous rencontrions une lettre « au sujet de l'exposition des ouvrages de peinture et sculpture, faite le 28 août 1757 dans la salle de l'Académie des Beaux-Arts de la ville de Marseille » et une réponse, également imprimée, aux critiques un peu vives de cette *Lettre*. On sait que Dandré-Bardon était directeur de l'Académie

1. Voyez *Artistes inconnus des* XIVe, XVe *et* XVIe *siècles, Académie des Arts de Lille*, etc., par M. J. Houdoy. Paris, 1877. Gr. in-8°.

de Marseille, et c'est à ce titre que la critique de l'exposition marseillaise lui fut adressée.

La matière ne manque pas, on le voit ; quant aux moyens pratiques d'exécution, il suffira pour aujourd'hui d'en dire quelques mots. A la rigueur, le présent *Bulletin* consacrerait un de ses numéros trimestriels, ou bien un numéro spécial chaque année, à l'impression des livrets dont la copie serait adressée à son Comité de publication. Mais il serait infiniment préférable de publier en plaquettes séparées les expositions de chaque localité. Afin de simplifier la publication et de diminuer les frais, on réunirait dans un seul volume les diverses expositions ouvertes dans la même ville, et on aurait ainsi un volume des expositions de Lille, un de Marseille, un de Bordeaux, un de Poitiers, etc. Il serait intéressant de joindre, autant que possible, à ces réimpressions, la bibliographie des expositions locales du XIXe siècle.

Il s'agit maintenant de trouver un lien commun qui rattache les volumes et en fasse en quelque sorte une série continue. Les travailleurs qui entreprendraient cette utile publication n'auraient qu'à se conformer à un type unique de caractère, de justification et de format. Puisque la tête de cette collection existe déjà, je veux parler de la réimpression des livrets de l'Académie royale et de l'Académie de Saint-Luc, autant vaudrait adopter ce modèle que d'en choisir un autre qui pourrait donner matière à discussion. Dès que ceux de nos confrères, auxquels cet appel est adressé, auraient relevé la bibliographie et fait copier le texte de ces livrets, ils n'auraient qu'à commencer de suite l'impression de ces utiles documents. Peut-être la Société pourrait-elle devenir le centre commun qui rattacherait ces entreprises isolées et en assurerait la bonne exécution. Nous ne saurions trop recommander à ceux de nos confrères qui se livreraient à ce travail, de dépouiller, aussi complétement que possible, et au moins depuis 1750, les journaux littéraires du temps et tout particulièrement le *Mercure de France*. Souvent il se rencontre dans des recueils où on ne songerait pas à aller les chercher, comme dans le *Journal de l'Agriculture, du Commerce, des Arts et des Finances*, dans *les Affiches, Annonces et Avis divers*, des renseignements tout à fait inattendus sur les arts et les artistes du temps passé. Un dépouillement systématique de ces périodiques, même en ne tenant compte que des articles importants et ne s'arrêtant pas aux annonces marchandes, rendrait de bien grands services à l'histoire des Beaux-Arts. Peut-être un jour la *Société de l'Art français* aura-t-elle le loisir d'entreprendre et de publier un pareil travail. Pour aujourd'hui, son ambition ne va pas si loin ; elle se contenterait d'avoir suggéré à quelques-uns de ses membres l'idée d'un catalogue général des expositions provinciales du XVIIIe siècle.

J. J. Guiffrey.

II.

EXPLICATION DU TABLEAU DE LARGILLIÈRE QUI SE TROUVE A L'ÉGLISE SAINT-ÉTIENNE-DU-MONT.

Au moment où la ville de Paris s'occupe activement de la restauration des anciens tableaux de ses églises, notamment de ceux qui décorent Saint-Étienne-du-Mont, une description ancienne de la fameuse peinture de *Largillière* qui représente le prévôt des marchands et les échevins de la ville invoquant la Vierge, nous paraît offrir un intérêt d'actualité tout particulier.

Cette belle toile, signée et datée de 1694, avait beaucoup souffert de l'humidité; elle a été confiée aux soins intelligents et expérimentés de M. Maillot qui s'occupe de réparer le dommage sans altérer en rien la peinture primitive.

La gravure de cette célèbre composition vient d'être confiée à un artiste de mérite. Nous n'avons plus à exprimer qu'un vœu; c'est que cette œuvre capitale trouve un asile définitif au Louvre, dans la galerie de l'école française, à côté de la belle peinture de *François de Troy*, provenant de la même église et dont nous parlions dans notre dernier BULLETIN.

La description ou explication que nous reproduisons ici est imprimée en 4 pages in-4°. La vignette mise en tête représente le vaisseau héraldique de la ville de Paris, surmonté d'une bande chargée de fleurs de lis sur fond d'azur, le tout placé entre deux Renommées assises sur des nuages et entourées de rayons. Nous reproduisons l'explication en conservant le plus possible la disposition typographique de l'original.

Avec cette pièce, nous en avons rencontré une autre qui fut sans doute réimprimée lors des événements qui donnèrent naissance au tableau de *Largillière ;* la date du moins semble l'indiquer.

C'est l'*Ordre des Cérémonies et prières qui s'observent avant la descente de la châsse de Sainte-Geneviève, en la descente, et après la descente d'icelle.* A Paris, chez Urbain Coustelier, rue Saint Jacques, au Cœur-bon, au dessus des Mathurins, MDCXCIV. Avec Privilége du Roy et Permission des Supérieurs.

Comme le caractère et la longueur de cette pièce en rendent la reproduction impossible, nous en donnerons du moins une description exacte et sommaire :

La pièce se compose de deux doubles feuillets, ou 8 pages in-4°. Au verso du titre se trouve la permission des abbés de Sainte-Geneviève, datée du 13 juillet 1682, et l'extrait du privilége du Roi accordé, le 30 juillet 1682, à Eloy Helie, prédécesseur d'Urbain Coustelier; nous lisons aussi cette mention : Achevé d'imprimer pour la première fois le 15 octobre 1682. L'*Ordre des Cérémonies* ne commence qu'en haut de la p. 3. Au milieu de la p. 7 et à la p. 8 se trouvent les oraisons qui se disent en temps de guerre, en temps de peste, en temps de famine, pour la pluye, pour le beau temps, pour le Roy, pour les infirmes, etc. Il y en avait, on le voit, pour tous les besoins.

Voici maintenant l'explication du tableau de *Largillière :*

EXPLICATION DU TABLEAU

PRÉSENTÉ A L'ÉGLISE SAINTE-GENEVIÈVE PAR MESSIEURS LES PRÉVOST DES MARCHANDS ET ÉCHEVINS DE LA VILLE DE PARIS.

Tout le monde se souvient encore de l'état où étoit réduit le peuple de Paris, et même de toute la France, au commencement de l'année 1694. La famine et les maladies causoient une désolation universelle, et pour surcroît de maux, la sécheresse devint si grande pendant les mois de mars, d'avril et de may, et endommagea tellement les biens de la terre, que l'on perdit toute espérance de la récolte. Dans cette extrémité on eut recours à Sainte-Geneviève, refuge ordinaire des Parisiens; sa châsse fut découverte, les processions de toutes les églises de Paris et celles de la campagne y vinrent faire leur station. Messieurs les prévôt des marchands et échevins s'y rendirent en cérémonie, et assistèrent à une messe solennelle qui y fut célébrée pontificalement par Monseigneur l'archevêque de Paris, le 19 may, veille de l'Ascension.

Mais la sécheresse qui continuoit, augmentant la misère publique, le peuple demanda qu'on eût recours au dernier remède, et que l'on fit la descente et la procession de la châsse. Le Parlement, sur l'ordre exprès qu'il en reçeut du Roy, en rendit l'arrêt. Elle se fit le jeudi 27 may avec la dévotion et le concours ordinaire en cette célèbre cérémonie. Le ciel ne put tenir contre tant de vœux redoublez, il se laissa fléchir et accorda le jour même une pluye prompte et abondante, qui commença au moment que les précieuses reliques de la sainte rentrèrent dans son église.

Cette pluie redonna la vie à tous les biens de la terre, la récolte des bleds, des vins et de toutes sortes de fruits, fut si belle, et pour la quantité et pour la qualité, qu'il n'en s'est point vu de semblable depuis plusieurs années.

Le Roy, toujours plein de piété, en fut si touché qu'il ordonna à Monseigneur l'Archevêque d'en faire rendre des actions de grâces publiques dans toutes les églises de Paris ; celle de sainte Geneviève se distingua particulièrement par une messe solennelle et un *Te Deum* qui y fut chanté, où Messieurs les prévôt des marchands et échevins, et tout le corps de ville assistèrent en cérémonie.

Mais ils ne crurent pas devoir se contenter d'une action de grâces passagère; un bienfait si extraordinaire leur sembloit demander une preuve permanente de leur reconnoissance, ils s'engagèrent donc solemnellement de faire faire un Tableau qu'ils luy offriroient, et qui seroit un monument éternel des grâces qu'ils avoient receües du ciel par son entremise. Le sieur Largilière, peintre célèbre par ses ouvrages, en a conçu et exécuté le dessein d'une manière très excellente et très ingénieuse.

Dans le bas du tableau, messire Claude Bosc, Prévot des marchands est représenté à genoux sur un carreau, revêtu de sa soûtane rouge et de sa robe mi-partie rouge et violette ; vis-à-vis de luy sont les quatre Échevins avec leurs robes mi-parties, le sieur Toussaint Bazin à genoux ayant à côté le sieur Claude Puylon debout ; entre deux paroît le sieur Charles Sainfray à genoux, et enfin le sieur Louis Baudran debout ; ensuite sont les sieurs Henry Herlau et Philippes Levêque Conseillers du roy, anciens Échevins et Quarteniers : derrière le Prévot des marchands on voit à la droite le sieur Maximilien Titon procureur du roy de la ville, un genoux en terre, sa robe est entièrement rouge, parce qu'il est l'homme du roy ; le sieur Martin Jean Mittantier, Greffier, est à genoux à la gauche, il est suivi des sieurs Boucot, Receveur, et Fournier, Colonel des trois cens archers, tous deux debout ; le premier en sa robe de cérémonie, de même que le sieur Mittantier, et le second en habit ordinaire, ayant son bâton de commandement à la main, une grande foule de peuple paroît dans l'éloignement : le Peintre s'y est représenté lui-même, et c'est celuy qu'on voit à côté du sieur Puylon. Un peu au-dessus, dans un nuage, Sainte Geneviève est représentée à genoux, les mains jointes, comme remerciant Dieu au nom de tout son peuple, des bienfaits dont il l'a comblé ; dans son visage plein de modestie éclate la joie des Bienheureux, mais que le peintre a touchée si délicatement, qu'on y lit tous les sentimens d'humilité, d'amour et de reconnoissance que demande l'action où il l'a représentée. On voit vis-à-vis d'elle dans un nuage, les Anges tutélaires de Paris et de la France prests d'exécuter ce que les prières ardentes du peuple obtiendront du ciel pour son soulagement.

Enfin une lumière céleste, vive expression de la gloire éternelle, termine le haut du tableau, plusieurs Anges et Chérubins l'environnent. Ils paroissent tous occupez de la grandeur de Dieu, qui fait tout leur bonheur ; l'amour et la charité dont ils sont pénétrez, éclatent sur leur visage d'une manière admirable.

Du milieu de cette gloire sortent deux rayons dont l'un descend sur sainte Géneviève, et l'autre sur le prévot des marchands, avec cette différence que celuy qui tombe sur la sainte est plus vif et luy ajoute un nouvel éclat ; et que l'autre moins brillant n'est que pour exprimer ce regard favorable que Dieu promet à ceux qui reconnoissent ses bienfaits ; il peut être aussi considéré comme une assurance que Dieu exaucera les vœux de la ville, lorsque la Sainte les luy présentera. Le tableau a 17 p. de haut sur 14 de large.

La bordure n'est pas moins mystérieuse qu'elle est magnifique ; elle est toute dorée, les quatre coins et le milieu sont ornez de six espèces de festons composez d'épics et de raisins, pour symbole de l'abon-

dance que la sainte a obtenue ; les armes de France en font le couronnement, elles ont pour supports deux cornes d'abondance.

Dans le soubassement sont les armes de la Ville, accompagnées de celles des Prévôt des marchands, Eschevins, et autres officiers qui sont representez dans le tableau; on y voit une grande lame d'azur ondoïante, sur laquelle sont écrits en lettres d'or ces mots tirez du chapitre 5 de l'épître S. Jacques, v. 18, qui sont l'âme du tableau, et dont elles expriment très-heureusement le sujet : ORAVIT, ET CŒLUM DEDIT PLUVIAM, ET TERRA DEDIT FRUCTUM SUUM; c'est-à-dire : *Elle a prié, le ciel a donné une pluie abondante, et la terre a produit du fruit;* ce sont les paroles que S. Jacques dit au sujet du prophète Elie, qui dans une semblable occasion de sécheresse, avoit par ses prières obtenu une pluie abondante.

Au-dessous des armes de la ville sont deux tables de marbre, soutenues par une teste de chérubin qui termine la bordure du tableau.

Sur ces marbres sont écrits ces mots : sur l'un : DU RÈGNE DE LOUIS XIV, ROY DE FRANCE ET DE NAVARRE, *Messire Claude Bosc, chevalier, seigneur d'Ivry sur Seine, Conseiller du Roy en ses Conseils, Procureur général de la Cour des Aydes, et Prevôt des Marchands de la Ville de Paris ; nobles hommes Toussaint Simon Bazin, Conseiller du Roy en l'Hôtel de Ville; Claude Puylon, ancien Docteur de la Faculté de Médecine; Charles Sainfray, Conseiller du Roy, Notaire au Châtelet et Quartenier ; et Louis Baudran, Ecuyer, substitut de mondit sieur le Procureur Général de la Cour des Aydes, Echevins, Maître Maximilien Titon, Procureur du Roy et de la Ville, et Jean Martin Mittantier, Greffier, et Nicolas Boucot, Receveur, ont au nom de la Ville donné ce Tableau en reconnoissance des secours obtenus du Ciel par l'intercession de* SAINTE GENEVIÈVE, *Patrone de Paris, en 1694.* Et sur l'autre : *Depulso sævissimæ sterilitatis metu, et impetrata precibus* B. GENOVEFÆ *uberrima frugum copia.*

CL. BOSC *præp. urbi*, TUSS. BAZIN, CL. PUYLON,
CAR. SAINFRAY, LUD. BAUDRAN, *Œdiles.*

MAXIMIL. TITON PROCURATOR REG. ET URB. MART. MITANTIER SCR. ET NICOLAUS BOUCOT, QUŒST.

Astantibus Consiliariis et Regionum Urbis Curatoribus cum in hanc ædem convenissent,

Et sacris operati, gratias Deo immortales totius Civitatis nomine egissent, ad æternam divini Beneficii memoriam hanc Tabulam poni curaverunt, Regn. Ludovico Magno, IV. Id. Sept. A. R. S. H. M. DC. XCIV.

SONNET
A SAINTE GENEVIÈVE
POUR
MESSIEURS DE L'HOSTEL DE VILLE DE PARIS
LUY PRÉSENTANT UN TABLEAU.

Protectrice des Lys, apuy de ta Patrie,
Sainte que nous venons révérer à genoux,
Vierge qui fus toûjours près de ton cher Epoux
L'infaillible recours d'une Ville chérie.
Un peuple humble à tes piés à peine se récrie
Que d'un Dieu justement irrité contre nous
Tu sçais par ton crédit desarmer le couroux
Et nous fournir les biens dont la France est nourie.
Dans ce pieux Tableau témoin de tes bontez
Reçois, SAINTE, reçois sur nos vœux écoutez
Ce gage solennel de nos reconnoissances.
Mais, s'il peint à nos yeux tes célestes faveurs,
L'éternel souvenir de tes bienfaits immenses
Est encore mieux gravé dans le fond de nos cœurs.

L. N[1].

Permis d'imprimer, ce 7 aoust 1696,

A Paris. De l'imprimerie d'Antoine Lambin.

III.

LE SCULPTEUR POUGIER.

(1487.)

M. H. Champion, à qui le *Bulletin* doit déjà d'intéressantes communications, nous signale dans un livre qui vient de paraître un nouveau nom d'artiste français. Il s'agit d'un sculpteur qui a signé une œuvre encore existante. M. Edmond Michel, dans ses *Monuments religieux, civils et militaires du Gâtinais du* XIe *au* XVIIe *siècle* (Lyon, Georg, in-4, livraison I), donne le dessin d'une porte en bois sculpté, datée et signée : *Pougier 1487*. Une description sommaire (p. 17) accompagne le dessin ; nous avons même remarqué que M. Michel n'expliquait

1. Serait-ce l'abbé Nadal, né en 1659 et qui partageait avec Danchet et Pellegrin la spécialité de la composition des sonnets religieux ?

pas un mot, placé après le nom du sculpteur; pour en découvrir le sens, il serait indispensable de consulter le monument lui-même qui se trouvait autrefois dans la chapelle Élisabeth, à l'abbaye de Ferrières, et est aujourd'hui conservé dans la chapelle d'un château voisin de Toury.

La décoration de cette porte est des plus simples. Un grand arbre sépare les deux ventaux divisés dans leur hauteur en deux compartiments. Dans chacun des quatre cantons formés par cette double division est représenté un chêne aux branches duquel pend un écusson aux armes de l'abbé Louis de Blanchefort. Autour du cadre de la porte s'enroule une banderolle portant une invocation à Jésus et à Marie.

M. Michel vante la délicatesse du travail, et nous sommes obligés de nous en rapporter à son témoignage. L'artiste devait y avoir apporté tout le soin, tout le talent dont il était capable, pour signer ensuite en grandes lettres, dans le lieu le plus apparent, une œuvre aussi simple.

J. J. G.

IV.

NOTES SUR LA VIE PRIVÉE

ET LES MŒURS DES ARTISTES AU XVIIe ET AU XVIIIe SIÈCLE

(*Voir les Bulletins de janvier et juillet 1876 et de janvier 1877*).

I.

GABRIEL-JACQUES DE SAINT-AUBIN [1], *peintre et graveur*.

L'an 1776, le dimanche 31 mars, en l'hôtel et par devant nous Pierre Chénon, etc., est comparu sieur *Gabriel-Jacques de Saint-*

1. Gabriel de Saint-Aubin, né en 1724, mort le 9 février 1780, était fils d'un graveur privilégié du Roi qui n'eut pas moins de quatorze enfants. Quatre d'entre eux suivirent la carrière paternelle et devinrent des graveurs d'un certain renom. Mais Augustin et Gabriel surtout occupent une place distinguée parmi les plus habiles dessinateurs et graveurs de vignettes du XVIIIe siècle. Il est inutile de rappeler ici les études de MM. de Goncourt sur ces charmants petits maîtres dans l'*Art au* XVIIIe *siècle* et les pages que leur a plus récemment consacrées M. le baron Roger Portalis. On remarquera seulement qu'à l'époque où Gabriel de Saint-Aubin fut victime du vol qui lui enlevait peut-être la meilleure partie de sa fortune, il atteignait sa cinquante-deuxième année et n'avait plus que quatre années à vivre. La rue de Beauvais, ou Jean-de-Beauvais, située dans le quartier Saint-Jacques, n'était guère habitée que par des gens d'une condition modeste.

Aubin, peintre, professeur-adjoint de l'Académie de Saint-Luc, demeurant à Paris, rue de Beauvais, maison du sieur Gardien, ébéniste, au second étage, sur le devant; lequel nous a dit qu'hier au soir, sur les onze heures, rentrant chez lui, il a trouvé sa porte ouverte et forcée et a vu qu'on lui avoit pris dans sa commode environ 1500 livres en argent blanc qui étoient partagées dans deux tiroirs, mille francs dans l'un, et 500 livres dans l'autre, et environ 25 ou 30 jetons de l'Académie, plus un couvert d'argent uni marqué de deux lettres *G. S.* De laquelle déclaration nous lui avons donné acte.

Signé : G. DE SAINT-AUBIN.

(Liasse 683. Commrs Chénon, père.)

II.

PIERRE-ÉTIENNE FALCONET, et sa femme MARIE-ANNE COLLOT, SCULPTEUR.

Dans l'article consacré à Falconet par M. Jal, on lit cette phrase : « Les biographes disent que *Pierre-Etienne Falconet*, peintre aussi inconnu que son père est resté célèbre, épousa une jeune fille, Mlle Collot, élève pour la sculpture d'*Etienne-Maurice Falconet;* j'ai vainement cherché l'acte de ce mariage. » Les biographes ne se sont pas trompés cette fois, comme on le verra par l'acte suivant et il était difficile à Jal de retrouver l'acte de mariage puisque la cérémonie nuptiale avait été célébrée en Russie. Je ne vois qu'un mot à rectifier dans ce passage. Pierre-Étienne était-il peintre? Notre document lui donne simplement la qualité de bourgeois de Paris, et qui pouvait mieux connaître ses titres que sa femme?

Fils du fameux auteur de la statue de Pierre le Grand et d'Anne-Suzanne Moulin, Pierre-Étienne Falconet était né le 8 octobre 1741. Il paraît n'avoir été en somme qu'un assez mauvais sujet et la déposition de sa femme ne laisse guère de doutes à cet égard. Cette femme, Marie-Anne Collot, nous intéresse bien autrement que son triste mari. Élève d'*Étienne-Maurice Falconet*, elle suivit son maître en Russie, y resta douze ans avec lui, de 1766 à 1778. Si elle avait exécuté avant son départ pour la Russie le buste du prince Galitzin, ce qui explique la protection qu'elle trouva auprès de la princesse quand ses démêlés avec son mari arrivèrent à la période aiguë, Mlle Collot devait avoir au moins vingt ans en 1766; et par conséquent au moment de son mariage elle était âgée de trente-un ou trente-deux ans; son mari n'en avait guère que trente-six. Faut-il chercher encore une cause de l'aversion de Falconet pour sa femme, dans ce bruit, dont Fortia de Piles s'est fait l'écho (voy. Dussieux, dernière édition, p. 552) et d'après lequel des rapports intimes auraient existé entre le maître et l'élève avant que celle-ci épousât Pierre-Étienne Falconet. Le départ précipité de ce dernier pour la France peu de temps avant l'accouchement de sa femme, son étrange conduite à son égard, la séparation, les menaces, les violences dont nous trouvons ici le récit détaillé donneraient à penser que le fils de Falconet avait été mis au courant des bruits qui couraient sur la nature des relations de son père avec

Mlle Collot. Sans qu'on puisse encore rien affirmer, il est certain que la pièce suivante éclaire d'un jour inattendu toute cette vilaine histoire. Chacun de ceux qui s'y trouvent compromis y laisse quelque chose de sa réputation. Le père a trouvé un expédient pour se débarrasser d'une maîtresse dont il était las; la femme a accepté un moyen infâme de sortir d'une fausse position. Quant au fils, ou il n'ignorait rien avant le mariage, et il a fait un ignoble marché, ou bien il n'a été éclairé qu'après, et il faut avouer qu'il ne sut pas prendre le meilleur parti pour se soustraire à une situation sans issue.

On trouvera plus loin la contre-partie de cette scandaleuse affaire. Ce sera alors le mari qui viendra se plaindre des déportements de sa femme et insistera sur les preuves de son déshonneur avec un cynisme qui ferait douter de sa moralité et presque de sa raison. Je veux parler de la plainte de Greuze contre sa femme.

L'an 1779, le mercredi 14 juillet, du matin, en l'hôtel et par devant nous Gilles-Pierre Chenu[1], etc., est comparue demoiselle *Marie-Anne Collot*, femme non commune en biens par son contrat de mariage, du sieur *Pierre-Étienne Falconnet*, bourgeois de Paris, y demeurant rue d'Anjou-Saint-Honoré ; laquelle nous a rendu plainte et dit qu'elle a épousé ledit sieur *Falconnet* en l'année 1777 ; que les premiers tems de ce mariage se sont écoulés assez tranquillement, que son mari partit de Saint-Pétersbourg le 15 juillet 1777 pour revenir à Paris où elle ne put le suivre, parce qu'alors elle étoit enceinte. Depuis cette séparation, son mari ne cessa de lui écrire les choses les plus pressantes pour la déterminer à venir le joindre le plus tôt possible, lui faisant même des plaintes de ce qu'elle n'étoit pas revenue avec lui, comme s'il eût ignoré le motif absolu qui l'avoit forcée de rester à Saint-Pétersbourg. Sitôt que l'enfant dont elle étoit accouchée fut en état de supporter le voyage, elle revint, arriva à Paris le 20 novembre 1778, et fut très-surprise et très-affligée du projet de conduite que son mari avoit formé. Il avoit fait préparer pour elle un appartement séparé du sien, et lui dit qu'il auroit pour elle tous les égards qu'elle méritoit, mais qu'il n'habiteroit plus avec elle ; la seule raison qu'il lui donna fut qu'en l'épousant elle avoit manqué de confiance en lui, parce qu'elle avoit désiré qu'il n'y eut point de communauté entre eux.

Le jour même de l'arrivée de la plaignante, son mari lui présenta une personne en lui disant qu'il espéroit qu'elle en feroit son amie. Cette demoiselle paroissoit avoir du goût pour les arts et étoit d'une société agréable ; cette liaison lui parut toute simple, et les soupçons que la conduite de son mari faisoit naître ne tomboient pas sur elle. La plaignante étoit persuadée que son mari avoit des mœurs et

1. Comme la précédente, cette pièce nous a été communiquée par M. Emile Campardon.

ne se seroit jamais doutée qu'il eut voulu l'associer à son déshonneur, ni mettre sa sensibilité à une pareille épreuve. Un mois se passa de cette manière. Cette demoiselle venoit chez la plaignante tous les jours, et excepté quelques familiarités, même indécentes, qui se prenoient en présence de la plaignante, son mari avoit beaucoup d'égards pour elle. Enfin les soupçons de la plaignante furent confirmés lorsque, informée du personnage indigne que son mari lui faisoit jouer, elle apprit que cette même fille étoit connue publiquement pour être entretenue par un abbé, que la liaison de son mari avec cette fille étoit aussi publique, et qu'il étoit surprenant qu'elle, plaignante, se prêtât à cette infamie. On l'informa aussi que son mari avoit répandu dans leurs connoissances que c'étoit une convention faite entre eux, qu'ils avoient fait un mariage d'intérêt et qu'ils étoient convenus de se laisser respectivement toute liberté. La plaignante, indignée du rapport de pareils bruits, en fit à l'instant les reproches les plus vifs à son mari, lui représenta le déshonneur de sa dépravation et fit dire à cette fille qu'elle eût à ne jamais revenir chez elle. Elle pria ensuite son mari de lui rendre la gestion de ses affaires qu'il avoit eue jusqu'alors comme fondé de sa procuration. Par le compte qu'il lui en rendit, il se trouva qu'il avoit entièrement dissipé les revenus de la plaignante depuis qu'il étoit de retour à Paris; et, quoiqu'il eût employé dans le compte toutes choses qu'elle ne devoit pas payer, formant un objet de 7700 livres, il restoit encore 4000 livres qui s'étoient dissipées par suite d'inconduite avec cette fille. Cependant la plaignante, pour engager son mari à vivre mieux avec elle qu'il ne l'avoit fait, et, par amour de la paix, fit remise à son mari de ces 4000 livres. Mais il n'eut pas sitôt obtenu cette remise, qu'il lui signifia ne vouloir plus contribuer à l'entretien commun de la maison ni à celui de son enfant.

Depuis cet instant, il n'y a sorte de mauvais procédés qu'il ne lui ait fait éprouver, déployant un caractère de violence dont elle ne l'auroit jamais cru capable. Il l'a injuriée et même frappée sans aucun motif; il a cherché à la détruire par des calomnies atroces dans l'opinion des personnes honnêtes qui s'intéressent à elle; il a fait furtivement un voyage en Hollande auprès de M. son père pour le prévenir contre elle, après avoir obtenu d'elle qu'elle ne lui écriroit pas le désordre de sa maison; enfin il s'est porté aux menaces les plus affreuses contre elle, comme de lui brûler la cervelle, de ne retarder sa mort que pour lui faire éprouver les plus cruels tourmens, de lui ôter même la seule ressource qui puisse la distraire des chagrins qu'il lui cause, en l'empêchant de travailler et de continuer un état qui lui donne quelque considération, de chasser ceux qui viendroient chez elle, de casser ses ouvrages, etc. Il y a trois semaines qu'il arriva tout en fureur dans l'appartement de la plaignante et lui ordonna de la

manière la plus effrayante de sortir promptement de la maison, parce qu'autrement il ne répondoit pas de ce qui pourroit arriver dans les accès de colère que lui inspireroit sa présence. Les menaces les plus horribles suivirent ce propos, il ne parloit pas moins que de l'empoisonner ou de l'assassiner, et elle fut trop heureuse de pouvoir se retirer dans un cabinet dont elle ferma la porte sur elle pour se soustraire à sa violence. Si les domestiques n'ont pas précisément vu cette scène, ils l'ont sans doute entendue, et elle ne peut douter qu'ils n'en déposent s'ils sont assignés.

Le projet de son mari étant de la faire périr à petit feu, comme il le dit hautement, et ayant tout lieu d'en craindre l'effet, ainsi qu'elle l'éprouve de jour en jour, elle a pris la résolution de s'éloigner de lui avec d'autant plus de raison qu'elle a tout lieu de craindre que l'aversion qu'il a pour elle ne le porte aux dernières extrémités. En conséquence, pour se soustraire à cette affreuse persécution, elle croit devoir se rendre auprès du père de son mari. La princesse de Galitzin offre un asile chez elle à la plaignante ; elle a prié son mari de consentir qu'elle aille s'y retirer, alors il a prétendu qu'elle, plaignante, devoit lui donner de l'argent. Sur son refus, il a fait une scène qui lui a fait voir combien il étoit peu délicat sur les moyens d'en obtenir. Il a mis deux fois la main à son épée, et, sans la dame Fatin, sa parente, qui le retenoit, et la garde de son enfant qui est accourue à son secours, elle ne sait ce qui seroit arrivé. Il a en outre fait différentes scènes de cette espèce, dans lesquelles il l'a traitée de la manière la plus indigne et lui a prodigué les injures les plus grossières en présence de plusieurs personnes respectables, telles que maître Baron, ancien notaire, maître Meunier, ancien substitut, et autres. Et, comme elle a le plus grand intérêt à mettre un frein à toutes les scènes, violences, injures, menaces et mauvais procédés de son mari, elle est venue nous rendre la présente plainte.

Signé : M. A. Collot ; Chenu.

(Liasse 878. Commrc Chenu.)

III.

Antoine Vestier, *peintre.*

Il est peu de scènes plus comiques que celle-ci. Le chien de *Vestier* a renversé, sans lui faire de mal, et probablement aussi sans le faire exprès, le chien de sa voisine, Mme Huet. Aussitôt les demoiselles de ladite voisine de s'armer de broches et, ainsi déguisées en Furies, de menacer d'une mort tragique le pauvre chien coupable. La cuisinière elle-même du peintre est sur le point d'être passée par les armes. Cette scène carnavalesque n'empêche pas le peintre *Vestier,* né en 1740, et oublié par tous les biographes, dit Jal, excepté par Nagler, d'être un peintre de portraits estimable sur lequel on consultera utilement le *Dictionnaire critique.* Mais il faut avouer qu'il poussait un peu loin l'affection pour son chien.

L'an 1783, le samedi 31 mai, onze heures du matin, en notre hôtel et par devant nous, Augustin François Gauthier, etc., est comparu *Antoine Vestier*, peintre, demeurant rue du Faubourg-Montmartre, maison du sieur Provost, vis-à-vis la rue Bergère, paroisse Saint-Eustache, etc.; lequel nous a rendu plainte contre la dame Huet et ses deux filles, demeurantes même maison, et nous a dit que le jour d'hier, le chien du comparant ayant renversé celui de ladite dame Huet dans la cour, sans lui avoir cependant fait aucun mal, et la cuisinière du plaignant étant descendue ce matin pour tirer de l'eau au puits et en même temps faire faire au chien ses ordures dans la cour, l'aînée desdites demoiselles Huet est sortie de sa cuisine comme une furieuse avec une broche à la main avec laquelle elle a voulu percer le chien du plaignant, ce à quoi sa cuisinière s'opposa en se mettant au devant, mais elle fut elle-même obligée pour éviter d'être frappée de cette broche, de prendre la fuite jusque sous la porte cochère où ladite demoiselle Huet a encore voulu la frapper, mais la cuisinière du plaignant s'est alors saisie de la broche, ladite demoiselle Huet l'a brusquée et frappée à coups de poing, observant que dès hier ladite demoiselle Huet cadette avoit menacé de tuer ou empoisonner le chien du comparant; à l'égard de la dame Huet, elle a dit beaucoup d'injures que le plaignant n'a pu parfaitement entendre. Comme il craint qu'elles ne recommencent leurs scènes, ce qui le mettroit dans le cas de se pourvoir contre elle, il est venu nous rendre la présente plainte.

Signé : VESTIER; GAUTHIER.

(Liasse 1354. Comm^re Gauthier.)

IV.

LE DOMINICAIN SAINT-PIERRE, PRÉDICATEUR ET AMATEUR D'ESTAMPES.

Dans un volumineux dossier qui nous est communiqué par notre confrère M. H. Menu, nous avons rencontré un certain nombre de lettres d'un dominicain nommé Saint-Pierre adressées à M. Gard-Letertre, négociant à Reims. Parmi les matières très-variées dont il est question dans ces lettres, presque toutes fort longues et dans lesquelles le sacré et le profane se mêlent continuellement, il est un sujet qui domine tous les autres et qui paraît préoccuper particulièrement le brave religieux. Constamment il propose à son correspondant, qui paraît partager ses goûts, des estampes avant la lettre, en superbes épreuves et tout encadrées. Ainsi dans une lettre du 20 avril 1780, il lui offre :

« La Tempête de *Baléchou* avant la contre taille sur le rocher, étonnante pour la vigueur, transparence et beauté. — La Sainte Famille, d'après Raphaël avant les armes, que je n'ai jamais vu aussi belle à l'exception de celle du Chartreux, sans lettre, dont on veut 1200 l. — Le Scévola, sans lettre, superbe épreuve. — Le reniement de Saint-Pierre, superbe épreuve, etc. » Le bon

Père a d'ailleurs plus d'une corde à son arc. Dans la lettre dont je viens de citer un passage, il énumère encore un lot de meubles comprenant commode à garniture de cuivres dorés et dessus de marbre, bureau également garni de cuivres dorés, une table de bois de rose, et une autre table de noyer, le tout pour 200 l.; vraiment c'était pour rien. Il n'est pas question de la commission du courtier; mais on peut conjecturer que le bon religieux ne faisait pas que des affaires à titre gracieux quand, dans une autre lettre datée de Bruxelles, 22 février 1780, on le voit s'occuper de placer des vins pendant ses tournées de prédication. Il s'agit bien entendu de vin de Champagne. La lettre est adressée comme la précédente au négociant de Reims déjà nommé. Le prédicateur raconte qu'il a déjà dîné plusieurs fois chez un cardinal « dont il n'y a pas grand chose à espérer pour le présent » et il ajoute : « On boit très peu de vin de Champagne chez son Eminence, on y est souverainement mécontent de celui qu'a fourni M. Payat, et le maître d'hôtel s'est adressé à un commandeur de Malte résident à Paris et qui a des vins de son cru dans nos cantons, duquel il a reçu du vin excellent; ainsi quant à présent il n'y a pas de jour pour vous obliger, mais j'ai donné votre adresse et le maître d'hôtel m'a bien promis solemnellement que le moindre changement qu'il y auroit, je pouvois compter qu'il s'adresseroit à vous... » Pour compléter la peinture de ce religieux courtier en marchandises qui, après avoir dîné chez un prélat, descend à l'office pour placer des vins, il nous reste à le montrer traitant les affaires qui rentrent strictement dans sa compétence, c'est-à-dire les honoraires de ses sermons. Cette fois c'est un M. Prévoteau, libraire à Reims, qu'il prend pour confident de ses négociations, et à qui il écrit de Paris, le 2 mars 1777 : « J'accepte avec plaisir l'Avent de 1779 dans votre cathédrale et l'on peut se reposer sur ma parole; ce n'est point l'interest qui me conduit. Cependant, quoique ce soit une fondation que la somme de 240 l. pour l'honoraire de cet Avent, et que cette fondation ne puisse être changée, ce dont je conviens très fort, néammoins y aurait-il de l'inconvénient que le chapitre ajoutasse (*sic*) aux deniers de cette même fondation ce qu'il jugeroit convenable pour former un honoraire proportionné à la cherté des voyages, denrées et autres choses nécessaires à la vie... » Il faut remarquer que le prédicateur, appartenant à l'ordre de Saint-Benoît, était reçu et hébergé dans un des couvents de Reims où même il était tenu de résider.

Si ce religieux nous intéresse ici comme amateur d'estampes, j'ai tenu à le faire connaître sous les différents aspects sous lesquels il se montre dans sa correspondance. Il est fort possible qu'un de nos lecteurs rencontre ce nom, quelque obscur qu'il soit, parmi ceux des curieux du siècle passé; dans ce cas il ne serait pas fâché d'avoir quelques renseignements sur ce religieux qui joignait le commerce des estampes au courtage des vins de Champagne et à l'exploitation des sermons.

J. J. G.

V.

PLAINTE DE GREUZE

AU SUJET DE L'INCONDUITE DE SA FEMME,

Suivie de diverses pièces sur le même artiste.

La pièce qu'on va lire est en quelque sorte le prologue du fameux Mémoire que tout le monde connaît, car il a été déjà publié, à notre connaissance, au moins trois fois. Les *Archives de l'Art français* en ont eu jadis la primeur (II, 153-172). MM. de Goncourt ont trouvé cette pièce assez importante pour la réimprimer dans leur notice sur Greuze; mais du moins eurent-ils la loyauté de signaler le premier éditeur. Un petit journal consacré aux beaux-arts vient de republier ce mémoire pour la troisième fois, sans indiquer la source, laissant croire aux lecteurs naïfs qu'il lui offrait un morceau inédit. Il n'est que juste de rappeler que c'est à l'obligeance de M. Jules Boilly que les éditeurs des *Archives* devaient communication de cette étonnante confession.

D'après le mémoire en question, on voit que les désordres de Mme Greuze avaient commencé depuis longtemps quand le mari outragé et menacé se décida à prendre pour confident de ses infortunes conjugales le commissaire de son quartier. Déjà plusieurs logements successifs, rue Thibotodé et rue Notre-Dame-des-Victoires, avaient été témoins de l'inconduite de Mme Greuze, quand les deux époux vinrent habiter rue Basse-Porte-Saint-Denis, rue qui a fait place, il y a quelque trente ans, au boulevard Bonne-Nouvelle. Greuze prétend dans le mémoire cité (Archives II, 170) qu'à cette époque il avait pris un appartement séparé de sa femme; il raconte également qu'il avait déjà déposé une plainte chez le commissaire Chenu. C'est le texte même de cette plainte, dont nous devons la communication à l'obligeance inépuisable de M. Émile Campardon, que nous mettons sous les yeux du lecteur. Si elle n'ajoute pas de faits nouveaux à ceux qui se trouvent déjà longuement exposés dans le Mémoire, elle nous montre sous un jour piquant l'effronterie éhontée de la femme et la singulière prudence du mari. Les doléances de Greuze atteignent ici les proportions du comique le plus bouffon. Peut-être, si l'on cherchait bien, la conduite de l'artiste lui-même ne serait-elle pas à l'abri de tout reproche et expliquerait-elle, sans l'excuser, le cynique dévergondage de sa femme. A cette pièce nous joignons l'analyse de deux pièces conservées aux Archives Nationales dans les *Avis de parents*. Elles témoignent des précautions prises par la famille Babuti contre les conséquences du déréglement de la dame Greuze. Séparée de fait de son mari, elle ne peut obtenir de lui la permission d'ester en justice pour comparaître à un partage et est obligée d'obtenir à cet effet l'autorisation du lieutenant civil.

Enfin, nous publions un décret en date du 16 juillet 1792, accordant à Greuze, à titre de récompense nationale, une pension de 1537 l. 10 s. Nous en devons la communication à M. Eudoxe Marcille qui a bien voulu prendre cette copie à notre intention chez M. Auvray, marchand de tableaux, rue Laffitte, propriétaire du document original.

J. J. G.

1°

PLAINTE DE GREUZE AU SUJET DE L'INCONDUITE DE SA FEMME.

L'an 1785, le dimanche onze décembre sur le midi, en l'hôtel et par devant nous Gilles Pierre Chenu, etc., est comparu sieur *Jean-Baptiste Greuze*, peintre de l'Académie royale, demeurant rue Basse-Porte-Saint-Denis, paroisse de Bonne-Nouvelle : Lequel nous a dit qu'accablé par le travail, il ferme depuis déjà du tems les yeux sur une dépravation qu'il éprouve dans son intérieur de maison, et qui l'auroit conduit à sa ruine totale s'il n'eût enfin cherché à en découvrir la source, ce qui lui a procuré des chagrins sans nombre et des scènes affreuses de la part de son épouse. Néanmoins il a pris sur lui, malgré ses occupations multipliées, de se mettre à la tête de sa maison et de veiller de plus près à ses intérêts.

Ayant appris, il y a environ un mois, qu'il venoit assez souvent chez lui des gens de toute espèce, il a pris sur lui de faire *la guerre à l'œil* (sic), et, s'étant un jour aperçu que l'on introduisoit chez la dame Greuze un particulier avec lequel elle s'enfermoit, il s'est présenté à sa porte qu'elle est venue lui ouvrir elle-même ; il a trouvé dans sa chambre un homme vêtu de gris, le visage pâle, le nez retroussé, ayant l'air assez commun. Auquel ayant demandé ce qu'il vouloit, il lui a répondu qu'il avoit à parler à madame Greuze. D'après quoi le comparant s'est retiré.

Le jour d'hier, sur les cinq heures après-midi, le comparant étant prêt de sortir, ayant aperçu que Madame Greuze recevoit chez elle un particulier, avant que la porte fut fermée, le comparant est entré et ayant vu un homme à lui inconnu, de taille de cinq pieds quatre pouces, maigre, le nez aquilin, les lèvres minces, les yeux petits, le teint jaune, il lui a demandé ce qu'il désiroit. A quoi il lui a répondu d'un air insolent : « Je viens voir Madame. » Le comparant sur cette réponse lui a dit : « Monsieur ! ma femme ne reçoit que les gens que je connois. Comme je n'ai pas l'honneur de vous connoître et ne sais qui vous êtes, je vous prie de vouloir bien vous dispenser de revenir. » Là-dessus ledit particulier s'est emporté et a assuré au comparant, en le menaçant du doigt, qu'il reviendroit malgré lui quand bon lui sembleroit. Le comparant, surpris d'une pareille audace, a cherché à contenir sa juste fureur et se disposoit à lui faire quelques représentations sur sa menace, quand la dame Greuze s'est rangée du parti dudit particulier qui, fortifié par là, a renouvelé avec plus d'insolence sa menace de revenir chez lui, malgré lui, autant de fois qu'il le voudra et qu'il sera agréable à Madame, ce à quoi elle a accédé. Le comparant, craignant les suites de pareilles insolences et de ne pouvoir se contenir plus longtemps a, par prudence, pris le parti de se retirer et de rentrer chez lui, laissant ledit particulier chez la dame Greuze où

il est encore resté une demi-heure après la sortie du comparant. Ses deux filles et ses domestiques ont pu entendre cette scène dont le comparant a tout lieu de craindre les suites pour la sûreté de sa personne, pour quoi il a grand intérêt de savoir quel est ce particulier et ce qu'il vient faire chez lui et pourquoi la dame Greuze a pris son parti contre le comparant.

Le comparant fermeroit peut-être encore les yeux sur les visites à son épouse de ces gens à lui inconnus, s'il n'avoit pas d'autres reproches à lui faire, et s'il ne croyoit pas intéressant pour lui et sa fortune de veiller de plus près qu'il ne fait à ce qui se passe chez lui et aux gens qui y viennent. Mais que n'a-t-il point éprouvé jusqu'à présent et combien sa fortune n'a-t-elle pas souffert, c'est ce qu'il se réserve de détailler plus amplement par la suite, se bornant aujourd'hui à empêcher qu'il ne vienne chez lui que des personnes à lui connues et qu'il veut bien y recevoir. Et, attendu les menaces dudit particulier, soutenues de la dame Greuze, de revenir chez lui et malgré lui quand bon lui sembleroit, ce qu'il ne veut et ne doit pas souffrir, il nous rend la présente plainte.

Signé : Greuze ; Chenu.

(Liasse 882. Comm^re Chenu.)

2°

Avis de parents concernant la femme de Greuze[1].

Le 28 mars 1786, les parents et amis de Jacques-Christophe Babuty et de sa sœur Anne-Gabrielle Babuty, épouse de M. *Jean-Baptiste Greuze*, peintre de l'Académie royalle, et de demoiselles Anne-Geneviève et Louise-Gabrielle Greuze, filles desd. sieur et dame Greuze, sont réunis à la fin de nommer des tuteurs aux substitutions dont les a grevés un testament olographe de dame Marie-Anne Réal, veuve du s. François Babuty, libraire à Paris, en date du 10 janvier 1782.

C'était probablement une mesure de précaution prise par la dame Babuti contre deux de ses enfants dont elle connaissait le caractère et les défauts, car parmi les parents qui composent ce conseil de famille, figure un second frère François-Joachim Babuty, ancien marchand libraire à Paris, demeurant rue des Grands-Augustins, qui, lui, n'est grevé d'aucune substitution.

Le s. Béchet, avocat au Parlement, est nommé tuteur à la substitution dont sont grevées la dame et les demoiselles Greuze (Voy. Arch. nat., Y, 5139).

Le 5 décembre 1789, Anne-Gabrielle Babuty, épouse séparée de fait

1. Nous nous contentons de donner l'analyse de cette pièce en y joignant quelques réflexions.

de *Jean-Baptiste Greuze*, peintre de l'Académie, demande et obtient du lieutenant civil, sur le refus de son mari, le droit d'ester en justice pour répondre à une action intentée contre elle à l'occasion d'un partage (Arch. nat., Y, 5185).

3°

Pension accordée a Greuze.

Département de l'Intérieur.

Pension de 1537 ₶ 10 s.

Récompense[1] nationale en faveur de *Jean-Baptiste Greuse* (sic).

Louis, par la grâce de Dieu, et par la loi constitutionnelle de l'État, Roi des François : A tous présens et à venir, salut.

Vu par Nous le Décret de l'Assemblée Nationale, en date du 9 juin 1792, sanctionné par Nous le vingt quatre du dit mois, par lequel il est accordé à *Jean-Baptiste Greuze*, né et baptisé le vingt-un aoust mil sept cent vingt cinq, parroisse Saint André de Tournus, district de Chalon-sur-Saône, Département de Saône-et-Loire, une pension annuelle et viagère de quinze cent trente sept livres dix sols, payable sur le Trésor public, pour récompense de ses talens en peinture, agréé à l'Académie en 1755, au moins 37 ans de travaux dans un art qu'il a exercé avec succès, afin de faire jouir ledit *Greuse* du bénéfice de la loi susdite du vingt quatre juin 1792 sa vie durant, Nous lui avons fait délivrer le présent Brevet ; et mandons en conséquence aux Commissaires de la Trésorerie Nationale, de payer annuellement au dit *Greuse* la somme de quinze cent trente sept livres dix sols en deux termes égaux, de six mois en six mois, dont le premier terme à compter du premier janvier 1790, est échu le premier juillet suivant, le second est échu le premier janvier 1791, le troisième est échu le premier juillet suivant, et les autres continueront à écheoir ainsi de six mois en six mois, sur quittance par devant notaires, et à la présentation du présent Brevet, dont un double sera déposé au Trésor public.

Fait à Paris le seize juillet, l'an mil sept cent quatre vingt douze, de notre règne le dix neuvième, et le quatrième de la Liberté.

Signé : Louis — Plus bas : Tirrier.

VI

Saisie de la gravure du collier.

On connaît, par la reproduction donnée par M. Em. Campardon, la gravure du fameux Collier si funeste à la réputation de Marie-Antoinette. La gravure

1. Entre récompense et nationale est placée une couronne de lauriers dont la forme est ovale : on lit au milieu *La Nation, La Loi;* les mots *Le Roi*, ainsi que trois fleurs de lys, deux en chef et une en pointe, ont été biffés.

originale doit être rare, car, on le voit par la pièce suivante, la planche fut saisie par ordre de la police. Mais déjà un certain nombre d'exemplaires avait été mis en vente et une contrefaçon de cette planche se trouvait dans le commerce. Le document suivant nous fait connaître le nom du graveur de cette planche en quelque sorte historique; c'est un certain Taunay. Le nom rappelle le peintre de mérite, membre de l'Institut, né en 1755 et mort à Paris en 1830. Le peintre était fils d'un peintre-émailleur de la manufacture de Sèvres. Le graveur pourrait bien appartenir à cette famille féconde en artistes.

L'an 1786, le mardi 13 juin, onze heures du matin, nous Marie-Joseph Chénon, fils, etc., en vertu des ordres à nous adressés à l'effet de faire perquisition chez le sieur *Taunay*, graveur, tant de la planche en cuivre d'une gravure représentant *le collier*, que des exemplaires qui pourroient s'y trouver, et de saisir le tout, sommes transporté avec le sieur Henry, inspecteur de police, chez ledit sieur *Taunay*, rue d'Enfer, près la place Saint-Michel, maison du libraire. Où étant et monté au second étage et entré dans l'appartement dudit sieur Taunay, nous l'y avons trouvé. Lui avons fait entendre le sujet de notre transport : il nous a dit se nommer *Louis-François-Auguste Taunay*, graveur, demeurant maison et appartement où nous sommes, et qu'il est prêt de nous remettre la planche de la gravure du collier et ce qui lui reste de cette gravure. Et en effet il nous a représenté la planche en cuivre de cette gravure et 19 exemplaires de cette gravure ayant pour titre : *Représentation exacte du grand collier en brillans des sieurs Boehmer et Bossenge, gravé d'après la grandeur des diamans. A Paris, chez M. Taunay, rue d'Enfer, place Saint-Michel, maison du libraire.*

Avons représenté au sieur *Taunay* qu'il existe dans Paris et qu'il s'y distribue une semblable gravure, avec la seule différence que l'on a substitué aux nom et adresse dudit sieur Taunay, *A Strasbourg, chez le sieur William, sur la grande place.* Le sieur *Taunay* nous a dit que cette gravure ne peut être qu'une contrefaction de la sienne, ce qui ne l'étonne pas d'après ce qu'a dit le sieur Hardouin, libraire au Palais Royal, à la demoiselle Taunay, sa sœur, qui lui en a vendu une trentaine, à raison de 12 sols, et quatorze à 18, qu'il auroit de la contrefaçon à 10 sols et qu'il ne reviendroit plus lui en demander.

Signé : TAUNAY.

Après quoi le sieur Henry, en vertu des ordres dont il est porteur, s'est chargé de la planche de cuivre gravée dudit collier et des 19 exemplaires de la gravure, pour le tout remettre au bureau de la librairie à la police.

Signé : CHÉNON fils ; HENRY.

(Liasse 712. Commre Chénon père.)

VII

Jean-Antoine Houdon, *sculpteur du roi.*

Nous rassemblons en ce moment la correspondance de Houdon. Sa biographie a déjà été faite et trop bien faite deux fois par M. de Montaiglon et par M. Délerot pour qu'il soit possible de songer à la recommencer. Mais on a publié jusqu'ici peu de lettres du fameux sculpteur, et cependant il a dû en écrire un certain nombre, ne fût-ce que pendant son voyage en Amérique. Nous en avons réuni quelques-unes et nous profitons de l'occasion pour adresser un pressant appel à nos lecteurs et à tous les collectionneurs d'autographes qui s'intéressent à la gloire du grand artiste.

Aujourd'hui nous publions le procès-verbal d'une plainte relative à un accident des plus vulgaires. On a volé dans la rue Froimanteau, tout près du Louvre, le portefeuille de l'artiste et celui-ci vient faire sa déposition devant le commissaire au Châtelet. Tel est en deux mots le résumé de l'affaire.

J. J. G.

L'an 1790, le samedi 17 avril, huit heures du soir, en l'hôtel et par devant nous Adrien Louis Carré, etc., est comparu sieur *Jean-Antoine Houdon*, sculpteur du roi, demeurant à Paris, rue du Faubourg du Roule, vis-à-vis la chapelle de Baujon : Lequel nous a dit qu'il y a environ une demi heure, passant rue Froidmanteau, il a été arrêté dans ladite rue par une foule de personnes qui étoient à regarder des particulières qui se disputoient et se battoient ; que le comparant a été obligé de ralentir son pas pour pouvoir passer ; qu'aux environs du Palais Royal, ayant fouillé dans la poche droite de son habit, il s'est aperçu qu'il n'avoit pas son portefeuille de maroquin anglois, renfermant plusieurs papiers indifférens et notamment un autre petit portefeuille aussi de maroquin, dans lequel étoit un billet rouge de la caisse d'escompte de la somme de 300 livres, que dans le portefeuille se trouvoient aussi plusieurs billets d'entrée du Lycée ; qu'il présume que ce vol lui a été fait l'espace du tems qu'il a traversé ladite rue Froidmanteau et ignore absolument l'auteur de ce vol.

Signé : Houdon.

(Liasse 568. Commre Carré.)

ACTES D'ÉTAT-CIVIL

ET ÉPITAPHES D'ARTISTES FRANÇAIS.

(*Voyez les précédents Bulletins.*)

Notre actif collaborateur, M. Fournier, nous transmet la copie des inscriptions gravées sur la tombe de *Chassériau* au cimetière Montmartre.

En même temps nous recevons d'un membre du Comité auquel les *Nouvelles Archives* doivent déjà de précieuses communications sur la famille *Dumont*, j'ai nommé M. Hubert Lavigne, la copie d'un

certain nombre de billets mortuaires relatifs à des artistes du siècle dernier ou de notre temps. Ces billets, qui ont presque la même valeur historique que les actes d'état-civil, paraîtront successivement dans le *Bulletin*. Aux pièces communiquées par M. Lavigne nous joignons, sur les indications de notre confrère, deux documents analogues déjà réimprimés dans la *Revue universelle des Arts*, mais fort difficiles à retrouver dans ce recueil dont on attend encore la table.

J. J. G.

XVII

Epitaphes de la famille Chassériau

Famille Benoist Chassériau

Théodore
Chassériau,
peintre d'histoire.
1819 † 1856.

A sa mémoire.
Ernest Chassériau[1],
chef de bataillon
d'infanterie de marine,
tué au combat
de Bazeilles sous Sedan.
1823 † 1870.

Geneviève (Aline)
Chassériau.
1822 † 1871.

Marie-Madeleine
Chassériau.
1791 † 1866.

Marie-Antoinette-Adèle
Chassériau.
1810 † 1869.

XVIII

Convoi et enterrement de la veuve de M. *de Lapierre*, sculpteur ordinaire du Roi

Vous êtes prié d'assister au convoy et enterrement de damoiselle Jeanne Delaistre, veuve de M. *de Lapierre*, sculpteur ordinaire du Roy, décédée en sa maison rue des Anglois, qui se fera le mardy 30 may 1719, à sept heures du soir, en l'église de Saint-Severin, sa paroisse, où elle sera inhumée. Messieurs s'y trouveront s'il leur plaist.

(*Revue universelle des Arts*. T. XXII, p. 349.)

XIX

Convoi et enterrement de la veuve de *Josse Tristan*, peintre, ancien recteur de l'Académie de Saint-Luc

Vous estes priez d'assister au convoy et enterrement de damoiselle Anne Dumont, veuve de M. *Josse Tristan*, peintre, ancien recteur de l'Académie de Saint-Luc, entrepreneur dans les bâtiments du Roy, ancien administrateur

1. Probablement le frère du peintre.

de la confrérie du Saint-Sacrement de l'église de S. Roch, et bourgeois de Paris, décédée en sa maison rue du Roule, qui se fera ce jourd'huy, lundy 29e mars 1723, à six heures du soir, en l'église de S. Germain l'Auxerrois, sa paroisse, où elle sera inhumée.

Et aux messes qui se diront le mercredi septième avril 1723 en l'église des dames religieuses du Très-Saint-Sacrement, rue Cassette, fauxbourg S. Germain, depuis 7 heures du matin jusqu'à midy. Messieurs et mesdames s'y trouveront s'il leur plaist.

(*Revue universelle des Arts*. T. XXII, p. 349-50.)

XX

Convoi et enterrement de la veuve de M. *Monthéan*, sculpteur

Vous estes priez d'assister au Convoi et Enterrement de *Margueritte-Elizabeth Jouvenet*, femme de Monsieur *Monthean*, Maistre Sculpteur à Paris, et des Bastimens du Roy; décédée en sa maison rue de Verneuil, fauxbourg S. Germain, qui se fera ce jourd'huy Mardi 19 Janvier 1706, à quatre heures du soir, en l'Eglise de S. Sulpice, sa Paroisse, où elle sera inhumée.

Un De profundis.

XXI

Convoi et enterrement de *Nicolas Lancret*, peintre

Vous estes priez d'assister au Convoi et Enterrement de Monsieur *Lancret*, Peintre Ordinaire du Roy en son Académie Royale de Peinture et Sculpture, et Conseiller de ladite Académie, décédé en sa maison rue Saint Nicaise; qui se fera cejourd'hui Samedy quatorzième Septembre 1743, à sept heures précises du soir, en l'Eglise de Saint-Germain-l'Auxerrois, sa Paroisse, où il sera inhumé.

Requiescat in pace.

XXII

Convoi et enterrement de *Taillasson*, peintre

Vous êtes prié d'assister aux Convoi et Enterrement de Monsieur *Jean-Joseph Taillasson*, ancien Membre de l'Académie de Peinture de Paris, décédé à la Sorbonne, qui se feront aujourd'hui dimanche 12 novembre 1809, à six heures du soir, en l'Eglise de Saint-Étienne-du-Mont, sa Paroisse.

De Profundis.

De la part de Mlles Renard, ses cousines, et de Mrs Delaire et Renard, ses petits-cousins.

Administration Générale des Inhumations et Pompes Funèbres de la ville de Paris, rue Culture-Sainte-Catherine, n° 13.

XXIII

Convoi ét enterrement de *Roland*, statuaire

Vous êtes prié d'assister aux Convoi, Service et Enterrement de Monsieur *Philippe-Laurent Roland*, statuaire, membre de l'Académie Royale des Beaux-Arts de l'Institut de France, professeur aux Écoles spéciales de Peinture, etc., Chevalier de l'ordre Royal de la Légion d'honneur, décédé en sa maison, rue

de Sorbonne, n° 11; qui se feront vendredi 12 juillet 1816, à 5 heures du soir, en l'Église de Saint-Étienne-du-Mont, sa Paroisse.

De Profundis.

De la part de Madame sa Veuve, de Messieurs et Madame Lucas-Montigny, ses fille, gendre et petit-fils.

XXIV

Convoi et enterrement de *Charles-Désiré Norry*, architecte.

Vous êtes prié d'assister aux Convoi, Service et Enterrement de Monsieur *Charles-Desiré Norry*, Architecte, décédé chez Monsieur son Père, à la Sorbonne, qui se feront mardi 29 septembre 1818, à 9 heures du matin, en l'Église de Saint-Étienne-du-Mont, sa paroisse.

De Profundis.

De la part de Monsieur et Madame Norry, ses Père et Mère, et de Monsieur Norry, son frère.

XXV

Convoi et enterrement de *Michallon*, peintre.

Vous êtes prié d'assister aux Convoi, Service et Enterrement de M. *Michallon* (*Achilles-Ethna*), Peintre en paysage historique, décédé cejourd'hui chez M. *Francin*, sculpteur, rue de la Harpe, n° 83, et dont l'inhumation aura lieu demain mercredi 25 septembre 1822, dans l'Église de Saint-Étienne-du-Mont, sa Paroisse, à une heure.

De Profundis.

De la part de MM. *Francin*, veuf de son aïeule maternelle; de MM. Machault, Séguin et Vanier, ses cousins et cousines.

XXVI

Convoi et enterrement de *P. P. Prudhon*, peintre.

Vous êtes prié d'assister aux Convoi, Service et Enterrement de Monsieur *Pierre-Paul Prudhon*, Peintre d'histoire, Membre de l'Institut et de la Légion-d'honneur, décédé en sa maison, rue du Rocher, n° 34, qui se feront le mercredi 19 février 1823, à midi, en l'Église de Saint-Louis-d'Antin, sa Paroisse.

De Profundis.

De la part de Madame sa Veuve, de Messieurs ses Fils, de Monsieur son Gendre, de Madame sa Fille et Belle-Fille.

XXVII

Convoi et enterrement de Mme *A. Pajou*, née Ansiaux.

Vous êtes prié d'assister aux Convoi, Service et Enterrement de Madame *Angélique-Félicité Ansiaux*, Epouse de M. *Auguste Pajou*, décédée en sa maison, rue St Dominique, n° 20, Faubourg St Germain;

Qui se feront demain Mardi 12 Octobre 1824, à neuf heures du matin, en l'Église de Saint-Thomas-d'Aquin, sa Paroisse.

De Profundis.

De la part de M. Auguste Pajou, son Mari; de M. et Mme Ansiaux, ses Père et Mère; de M. et Mme Pajou, ses Beau-Père et Belle-Mère, et de Mesdames ses Tantes.

Imprimerie Gouverneur, G. Daupeley à Nogent-le-Rotrou.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE

DE L'ART FRANÇAIS

2e ANNÉE

1876

PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

M DCCC LXXVI

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE

DE L'ART FRANÇAIS

4e ANNÉE

1878

PARIS

J. BAUR, LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ

11, RUE DES SAINTS-PÈRES

1878

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE

DE L'ART FRANÇAIS

4e ANNÉE

1890

PARIS

A. MAYER, LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ

(Rue des Saints-Pères, 19)

1890

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE L'ART FRANÇAIS

SOMMAIRE : I. Avis important. — II. Les comptes des Bâtiments du Roi. — III. Réunion des Sociétés savantes des départements à la Sorbonne en 1877 : Section des Beaux-Arts. — IV. Bulletin officiel des Beaux-Arts. — V. Epitaphe de *Michel Bégon*.—VI. *François Lombard* (1639) et *C. Galgan* (1429). — VII. Quittance d'un tableau d'*Annibal Carrache*. — VIII. Documents sur le commerce des tableaux au XVIIIe siècle : vente de faux tableaux. 1° Plainte du s. *Ledoux*, maître-peintre et marchand de tableaux au sujet de la vente d'un tableau de *Téniers*; 2° Vente d'un prétendu tableau de *Guido Reni*, représentant Alphée et Aréthuse; 3° Plainte au sujet d'une vente de trois tableaux faux faite par un s. Gobin, marchand de tableaux, ci-devant domestique (1756-1763). — IX. Billets d'enterrement de Mme *Heim*, née *Cartellier*, de Mme H. Didot, née *Dupré*, de *François-Frédéric Lemot*, sculpteur, de *Pierre Cartellier*, statuaire, de Mme *Couder*, née *Cornelie Stouf*, d'*Augustin Dupré*, graveur de monnaies, de *F. F. C. Bourgeois*, peintre, de Mme *Petitot*, née *Cartellier*, de *François Bouchot*, peintre, de *J. P. Cortot*, statuaire. — Epitaphes de Troyon et de sa mère au cimetière Montmartre.

I.

AVIS IMPORTANT.

Le Comité, dans sa séance du mois de décembre, a décidé que les publications de l'année 1878 seraient comprises dans la table générale que prépare M. de Montaiglon et dans laquelle entreront par conséquent six années des *Nouvelles Archives*, au lieu de cinq. En conséquence de cette décision, la pagination du Bulletin, déjà continuée de 1876 à 1877, sera encore poursuivie en 1878. C'est ainsi que le numéro actuel, au lieu de commencer à la p. 1, débute par la p. 173.

Nous engageons donc les membres de la Société à attendre la fin de l'année 1878 pour faire relier ensemble les quatre années du Bulletin qui auront paru à cette époque.

II.

LES COMPTES DES BATIMENTS DU ROI.

Les membres de la Société sont prévenus que le premier volume des *Comptes des Bâtiments royaux* au XVIe siècle, imprimé par M. le marquis de Laborde et terminé par les soins de la Société, est en distribution ; ils peuvent le retirer chez M. Baur, libraire de la Société. Ce premier volume forme le complément des publications de l'année 1876.

Le second volume qui paraîtra bientôt complétera les publications de l'exercice 1877.

Les nouveaux adhérents de l'année 1877, qui n'ont droit qu'à ce second volume, pourront acquérir le premier moyennant la somme de 10 fr., au lieu de 12 fr. 50.

III.

RÉUNION DES SOCIÉTÉS SAVANTES

DES DÉPARTEMENTS A LA SORBONNE EN 1877.

SECTION DES BEAUX-ARTS.

En 1877, s'est assemblée pour la première fois à la Sorbonne, salle Gerson, du 4 au 7 avril, la section des Beaux-Arts qui vient d'être jointe aux sections déjà existantes des Sciences, de l'Histoire et de l'Archéologie. Les procès-verbaux de cette première session et les travaux les plus importants lus dans les différentes séances viennent d'être publiés. Ils forment un volume de 150 p. in-8, imprimé chez Plon, et donnent le meilleur espoir dans l'avenir de cette innovation. Parmi les travaux présentés cette année, nous citerons un excellent rapport sur la Société des Amis des Arts à Marseille, des notes sur les Sociétés artistiques de l'Hérault, du Pas-de-Calais, du Tarn, un travail étendu sur le musée de Montpellier, et surtout une notice des plus intéressantes de M. Alb. Babeau sur Dominique Florentin, sculpteur italien du XVIe siècle qui passa la plus grande partie de son existence à Troyes et dont les *Nouvelles Archives* ont déjà eu l'occasion de parler. Ajoutons, pour les amateurs qui désireraient posséder ce travail, qu'il en a été fait un tirage à part. Il nous sera bien permis de rappeler, avec un légitime orgueil, que la première séance de cette session était présidée par un de nos confrères les plus actifs et les plus dévoués, M. H. Lavigne, et que le rapport général sur les travaux de la nouvelle section a été rédigé et lu à la séance générale par un autre de nos confrères, M. Alf. Darcel.

Notre dévoué confrère et collaborateur, M. H. Lavigne, vient de

recevoir les palmes d'officier d'Académie, sur la proposition de M. le Directeur des Beaux-Arts, en récompense des nombreux travaux qu'il a publiés sur l'art français, particulièrement dans les *Nouvelles Archives*. Tous nos lecteurs applaudiront, nous en sommes persuadé, à cette distinction si bien méritée et qui consacre en quelque sorte officiellement l'utilité des travaux de notre Société. J. G.

IV.

BULLETIN OFFICIEL DES BEAUX-ARTS.

La Direction des Beaux-Arts a fait paraître, sous la date d'octobre 1877, le premier numéro d'un *Bulletin mensuel*, dans lequel seront insérés tous les actes de l'administration des Beaux-Arts. Il est inutile d'insister sur l'utilité de cette publication. Voici le sommaire de ce premier numéro. Il donnera une idée des matières contenues dans l'organe officiel de la Direction des Beaux-Arts :

« *Beaux-Arts :* Rapport sur l'Inventaire général des richesses d'art « de la France. — Décret d'organisation de la commission de l'In- « ventaire. — Décret de nominations. — Rapport. — Arrêté modifiant « le titre de l'Ecole nationale de Dessin et de Mathématiques. — « Rapport au Directeur des Beaux-Arts. — Arrêtés nommant des « membres du conseil d'encouragement et de protection de l'École « nationale des arts décoratifs.

« *Monuments historiques :* Exposition universelle de 1878. — Pho- « tographies des principaux chantiers de restauration. — Mission en « Algérie. — Agrandissements du musée de Cluny.

« *Manufactures nationales :* Prix de Sèvres, concours de 1878.

« *Académie des Beaux-Arts :* Séance publique annuelle du 20 oc- « tobre 1877. — Discours de M. François. — Grands prix décernés « par l'Académie. »

Ce Bulletin contient, comme on le voit, les arrêtés, rapports et autres pièces officielles, les programmes des concours, les règlements des expositions. On doit y indiquer aussi, croyons-nous, les découvertes les plus intéressantes au point de vue de l'art ou de l'archéologie.

Le prix de l'abonnement est fixé à 10 fr. pour la France et l'étranger. Chaque numéro se compose de 2 feuilles in-8.

Le numéro du mois de novembre renferme des arrêtés nommant les membres du Conseil supérieur des Beaux-Arts, un autre arrêté relatif à l'exposition des artistes vivants en 1878, une liste des bustes et portraits qui seront prochainement placés dans les galeries de Versailles, divers décrets ou arrêtés relatifs aux écoles des beaux-arts ; un programme de concours ouvert à l'Ecole nationale des arts déco-

ratifs, un arrêté relatif au Conservatoire de musique, enfin la dernière partie du compte-rendu de la séance publique de l'Académie des Beaux-Arts du 20 octobre 1877.

Le numéro de décembre vient de paraître. J. G.

V.

ÉPITAPHE DE MICHEL BÉGON.

La date de la mort de Michel Bégon, l'intendant de la Rochelle et le savant amateur, est bien connue. Il n'en est pas moins curieux de relever ici, pour la joindre à l'ancien article des *Archives* (2e série, II, 45-51) et au volume spécial publié, en 1874, chez Aubry, par notre confrère M. Duplessis, l'inscription funéraire, gravée en lettres d'or sur une plaque de marbre noir, qui est attachée au mur du bas-côté de la nef dans l'église Saint-Laumer de Blois. J'ajoute seulement la ponctuation :

Michaeli Begon, — Equiti, Regi à Consiliis — et secretis, viro morum — comitate insigni, civi — optimo, frequenti et — benefico pauperum, studiosorum — Mecœnati, charitate erga — conjugem et liberos eximio, — Claudia Viart, conjux, et liberi mœrentes PP (posuerunt) — Vixit annos LXXXVIII, — Obiit XVII Augusti — anno D. M D CC LXXXIII. — Missam solemnem precesque — in perpetuum fundavit — diebus 1a Novemb. XVII. Augusti — et die obitus uxoris. »

A. M.

VI.

FRANÇOIS LOMBARD ET C. GALGAN.

(1639-1429.)

Dans l'analyse donnée par le *Bulletin monumental* tome XLIII, 5e série, V, Tours, 1877, p. 591-4, d'un travail de M. J.-B. Delord (Saint-Flour, 1876) sur l'église de Saint-Gal près de Muret, nous trouvons deux signatures de peintres, bonnes à relever ici :

« Quant aux objets d'art, ils ont été dispersés de tous côtés. A peine peut-on en suivre les traces, et véritablement il a fallu toutes les recherches de M. Delort pour apprendre que le tableau de *Lombard*, par exemple, signé *Franciscus Lombardus faciebat 1639*, et connu sous le nom de l'*ex-voto d'Auteroches*, après avoir passé par les mains d'un brocanteur de Clermont-Ferrand, était devenu la propriété de l'église Saint-Bonaventure, à Lyon. Une autre toile, signée C. GALGAN et non HALGAN, comme on l'avait cru jusqu'ici, et représentant

la donation de Bernard d'Armagnac aux Récollets en 1429, malheureusement aliénée il y a vingt ans, est aujourd'hui rachetable, et M. Delort insinue à cette occasion que la ville de Muret devrait bien imiter les cités voisines et créer un Musée où serait conservé tout ce qui intéresse l'histoire et l'art de la région. »

A. M.

VII.

QUITTANCE D'UN TABLEAU D'ANNIBAL CARRACHE[1].

Je reconnois avoir vendu un tableau d'Annibal Carache representant une Vierge avec son enfant et un Saint Joseph que je garentye original pour lequel tableau M. le marquis m'a donné un grand pourtrait d'homme de Verdier, deux groupes de bronze, l'un represente deux luteurs, l'autre represente deux filles qui lutent aussy, avec la somme de six cent cinquante livres, dont quittance ; à Paris ce vingt septie jour de septembre 1744.

LALLEMANT DE CHEZVILLE.

VIII.

DOCUMENTS SUR LE COMMERCE DES TABLEAUX AU XVIIIe SIÈCLE[2].

VENTES DE FAUX TABLEAUX.

Noüs réunissons ici quelques renseignements sur les fraudes de toute nature auxquelles le commerce des tableaux anciens donnait lieu au XVIIIe s. Les choses ont-elles beaucoup changé depuis cette époque ? Les marchands sont-ils plus éclairés, plus honnêtes ; les amateurs plus circonspects, moins

1. M. Herluison, à qui nous devons communication de cette quittance qui lui appartient, nous donne en même temps les renseignements suivants : « L'acquéreur du tableau, qui n'est pas ici dénommé, était André-Joseph « Ancézune, marquis d'Oraison, de la famille des Grammont Caderousse. « N'est-ce pas cette toile qui appartient au musée du Louvre, cataloguée sous « le n° 119 de la notice que vient de publier M. le vicomte Both de Tauzia ? » Le tableau, qui figure sous le n° 119 du nouveau catalogue du Louvre sous le nom de la *Vierge aux Cerises*, vient du musée Napoléon.

2. Voyez dans les Bulletins de janvier et juillet 1876, janvier et octobre 1877, les *Notes sur la vie privée et les mœurs des artistes au XVIIe et au XVIIIe siècle*. Les pièces que nous publions aujourd'hui, bien que relatives à un ordre de faits différents, peuvent à la rigueur rentrer dans la même série. Elles proviennent de la même source et sont dues également à l'obligeance de M. Em. Campardon.

crédules ? Je ne sais ; mais je crains bien que les choses ne se passent aujourd'hui exactement comme autrefois. Il n'y a guère de chance pour que la vanité, la cupidité et la bêtise humaines disparaissent ou diminuent jamais.

Les documents suivants n'ont guère besoin de commentaires. Tout au plus sera-t-il possible de donner quelque détail sur l'un ou l'autre des personnages qui paraissent ici ; mais je ne vois pas trop le moyen d'analyser ou de commenter ces récits qu'il faut lire d'un bout à l'autre et qui portent en eux-mêmes leur enseignement et leur moralité.

I.

Plainte du s. LEDOUX, *maître peintre et marchand de tableaux, au sujet de la vente d'un tableau de* TÉNIERS.

(Janvier 1756.)

L'an 1756, le mercredi vingt un janvier, dix heures du matin, en l'hostel et par devant nous, François Simon Leblanc etc., est comparu sieur *Paul Guillaume Ledoux* [1], maître peintre et marchand de tableaux à Paris, y demeurant rue Saint-Martin, parroisse Saint-Josse, lequel nous a rendu plainte contre le nommé Bentabole, négociant à Paris, demeurant rue Saint-Honoré à l'enseigne de Sainte-Geneviève, et nous a dit qu'il y a environ deux mois, le plaignant ayant acheté un tableau de *Teniers*, ledit Bentabole le sollicita de lui céder ledit tableau. Le marché fut conclu entre les parties, ledit Bentabole ne voulut consommer le marché qu'en présence d'un tiers, et, en conséquence, il mena le nommé *Guillemard*, peintre, qu'il avoit choisi pour donner le prix à ce tableau, chez le plaignant, et delà mena le plaignant avec ledit *Guillemard* chez lui Bentabole où le marché fut fini et consommé ; quoique le plaignant eût à se plaindre du moins de valeur dans les marchandises que ledit Bentabole lui a données en échange, cependant il a appris que ledit Bentabole, n'étant pas content du marché publioit partout que le plaignant l'avoit trompé. Le plaignant n'a pas cru devoir s'arrêter aux bruits que Bentabole faisoit courir, croyant qu'il en resteroit là, mais le plaignant est instruit que depuis ledit Bentabole a envoyé chez lui ledit *Guillemard* pour rompre le marché ; il y a environ quinze jours, il s'est répandu en injures les plus atroces contre le plaignant qu'il traitoit de fripon et de coquin ; qu'il ne s'est pas tenu à ces injures, qu'il a fait menacer le plaignant de lui donner des coups de bâton, et qu'il l'a même menacé de le perdre et de l'assommer, dût-il lui en coûter cinquante mille francs, qu'avec cette somme il en seroit quitte et qu'il ne seroit pas le seul avec qui il en eût agi ainsi ; que toutes ces injures dudit

1. Ni Le Doux, ni Guillemard ne figurent parmi les artistes qui prirent part aux expositions de l'Académie de Saint-Luc en 1751, 52, 53, 56 et 62. Cela donne à supposer qu'ils étaient bien plus marchands que peintres.

Bentabole n'ont pas inquiété le plaignant lorsqu'elles n'ont pas été proférées publiquement, mais étant actuellement continuées et augmentées devant nombre de personnes et le sieur Bentabole paroissant avoir quelque mauvaise prétention contre le plaignant, il croit devoir prendre des précautions pour sauver sa réputation et pour mettre sa vie en sûreté en ayant recours à justice. Pour quoi il a été conseillé de nous rendre la présente plainte.

Signé : Leroux ; Leblanc.

Information. — Du lundi 26 janvier 1756, huit heures du matin, sieur *Henri Guillemard*, maître peintre à Paris, y demeurant cloître et paroisse Saint-Germain-l'Auxerrois, âgé de cinquante ans, ou environ, a deposé que, sur la fin du mois de novembre dernier, ledit sieur Bentabole vint voir le déposant et lui parla d'un tableau de *Tenier* qu'avoit ledit sieur Ledoux, dont il paroissoit avoir grande envie; qu'il engagea le déposant à venir avec lui chez ledit sieur Ledoux pour voir ledit tableau ; que lui déposant représenta audit sieur Bentabole qu'il n'avoit que faire d'aller chez ledit sieur Ledoux ni d'être présent au marché qu'il avoit envie de faire avec lui pour ce tableau ; qu'enfin à la sollicitation réitérée dudit sieur Bentabole il se transporta avec lui sur les cinq heures du soir chez ledit sieur Ledoux ; que, là, le déposant vit, à la lumière et monté sur une chaise, ce tableau qui étoit acroché, représentant *une dance et des animaux ;* que le déposant dit simplement que ce tableau lui paroissoit fort beau, mais de l'ancien temps de *Tenières ;* qu'au surplus il ne put pas remarquer ses défauts, attendu qu'il étoit accroché très-haut et qu'il ne l'a point vu à terre ; que le déposant, ledit sieur Bentabole et ledit sieur Ledoux passèrent dans une chambre ensuitte où le déposant s'amusa à voir des tableaux qui y étoient, pendant que lesdits sieurs Bentabole et Ledoux faisoient leur marché au sujet de ce tableau ; que lui déposant entendit ledit sieur Ledoux demander audit sieur Bentabole neuf mille livres en troc de ce tableau, ou sept mille livres argent comptant ; qu'à cela ledit sieur Bentabole dit audit sieur Ledoux : « Voilà M. *Guillemar* (parlant du déposant), qui peut nous arranger. » Mais ledit sieur Ledoux répliqua qu'il n'avoit besoin de personne et que son tableau ne partiroit pas de chez lui à moins de deux mille écus argent comptant ; que ledit sieur Bentabole s'écria : « C'est trop cher ! » et s'adressant au déposant il lui demanda ce qu'il en pensoit ; qu'il lui répondit : « C'est un fort beau tableau : si l'on me demandoit mon sentiment je pourrois le mettre à deux mille écus. » Qu'aussitôt ledit sieur Bentabole dit audit sieur Ledoux : « Puisque M. *Guillemar* a prononcé, allons nous en ensemble chez moi et nous verrons à nous arranger sur tous les effets que je vous proposerai. » Ce que ledit sieur Ledoux accepta ; qu'en conséquence ils furent tous

les trois chez ledit sieur Bentabole où, là, lesdits sieurs Bentabole et Ledoux convinrent ensemble des effets que ledit sieur Bentabole remit audit sieur Ledoux et de deux billets qu'il lui fit de douze cent et quelques livres ; que ledit sieur Ledoux sur-le-champ fit emporter ses effets après avoir fait apporter ledit tableau chez le sieur Bentabole, et fait accrocher ; qu'environ six semaines après, ledit sieur Bentabole vint chez le déposant et lui dit que ledit sieur Ledoux l'avoit trompé, ce tableau ne lui ayant jamais coûté, ainsi qu'il l'avoit appris, que six cens livres et trente livres environ de restauration de peinture ; qu'il ajouta encore qu'il avoit fait voir ce tableau par plusieurs personnes qui lui avoient tous dit qu'il ne valoit pas plus de douze cens livres ; qu'alors le déposant l'ayant vu au jour a effectivement remarqué qu'il étoit repeint partout, ce qu'il n'avoit pu observer la première fois qu'il l'avoit vu chez ledit sieur Ledoux ; que lui déposant, voyant cela, a fait toutes les démarches possibles pour tâcher de concilier ensemble lesdits sieurs Bentabole et Ledoux au sujet de ce tableau ; que même le sieur Machart, bijoutier, rue Saint-Honoré, ami commun des parties, s'en est aussi mêlé ; que toutes les propositions qui ont été faites de la part dudit sieur Bentabole, et dont lui déposant a fait part à l'épouse dudit sieur Ledoux, n'ayant pu parvenir à lui parler, ont été refusées de la part dudit sieur Ledoux ; qu'enfin, au commencement du présent mois de janvier, le déposant ayant été chez ledit sieur Machard avec ledit Bentabole, il entendit ledit sieur Bentabole dire avec vivacité audit sieur Machard que ledit sieur Ledoux étoit un coquin et un misérable et qu'il se feroit rendre justice ; que depuis, lui déposant n'a entendu parler de rien.

Dame Marie-Elisabeth Varlet, épouse de maître Benoît Moyrat, procureur au Parlement, demeurante rue des Marmousets, parroisse de Sainte-Marie Madeleine en la Cité, âgée de vingt-huit ans, etc., a déposé qu'il y a eu vendredi dernier huit jours qu'elle déposante étant chez le sieur Machard, marchand bijoutier rue Saint-Honoré, elle y vit venir sur le soir ledit sieur Bentabole étant accompagné dudit sieur *Guillemard ;* que ledit sieur Bentabole parla audit sieur Machard d'un tableau qu'il avoit acheté dudit sieur Ledoux, et il dit que ledit sieur Ledoux étoit un coquin et un misérable, qu'il le prouveroit ; que si ledit sieur Ledoux ne vouloit point rompre le marché qu'ils avoient fait ensemble, qu'il l'attaqueroit en justice ; que si on ne la lui rendoit pas, qu'il l'assommeroit partout où il le trouveroit ; qu'à cela la déposante et même ledit sieur Machard ayant répliqué que c'étoit bien vif et qu'il ne rendroit pas son affaire bonne, il répondit qu'il ne seroit point le dixième qu'il auroit assommé et il tint d'autres propos dans ce goût-là ; que la déposante se ressouvient encore qu'il dit que sa canne ne seroit point suffisante pour cela, qu'il prendroit même un bâton ou autre chose, s'il étoit nécessaire.

Sieur Jean Ducrollay l'aîné, marchand orfèvre joaillier à Paris, y demeurant place Dauphine, parroisse Saint-Barthélemy, âgé de quarante-cinq ans, ou environ, etc., dépose qu'il y a environ huit jours, le déposant étant entré dans la boutique du sieur Machard, marchand bijoutier, rue Saint-Honoré, il y trouva dans un petit cabinet ledit sieur Machard avec ledit sieur Bentabole, une dame qui étoit là, et la demoiselle Machard; que ledit sieur Bentabole paroissoit fort échauffé et en colère contre ledit sieur Ledoux et dit devant le déposant que ledit sieur Ledoux étoit un fripon, qu'il lui avoit vendu un tableau extrêmement cher, et que si on ne lui rendoit point justice, qu'il le roueroit de coups de bâton quand même il devroit lui en coûter cinquante mille francs.

Sieur Jean-Jacques-François Machart, marchand bijoutier à Paris, y demeurant rue Saint-Honoré, parroisse Saint-Germain-l'Auxerrois, âgé de trente-huit ans, etc. Depose qu'il y a environ trois semaines que ledit sieur Bentabole vint trouver le déposant en lui disant que le sieur Ledoux l'avoit trompé au sujet d'un tableau qu'il lui avoit vendu trop cher, et le pria d'en parler audit sieur Ledoux pour s'arranger ensemble, et alors ledit sieur Bentabole lui parut fort en colère contre ledit sieur Ledoux ; qu'il étoit accompagné du sieur *Guillemard*, peintre ; qu'à cela le déposant lui répondit que, n'étant pas lié avec ledit sieur Ledoux, peintre, mais bien avec son frère, marchand jouaillier, tout ce qu'il pouvoit faire pour lui rendre service étoit de lui en parler, ce qu'il a fait ; qu'il les a même fait trouver tous deux ensemble, mais malgré tout ce qu'il a pu faire à nombre de reprises pour les concilier, il n'a pu en venir à bout ; que toutes les fois qu'il a vu ledit sieur Bentabole, il l'a toujours trouvé fort en colère contre ledit sieur Ledoux, peintre, le traitant de coquin et de fripon, et disant que s'il ne pouvoit en avoir justice, qu'il l'assommeroit à coups de bâton ; que si sa canne n'étoit pas suffisante pour cela, qu'il en auroit une autre ; qu'il ne seroit pas le dixième qu'il auroit écrasé, dût-il lui en coûter cinquante mil écus ; qu'il a réitéré nombre de fois ces injures devant plusieurs personnes qui étoient chez le déposant.

Signé : Leblanc.

(Archives nationales : Châtelet ; Liasse 52. Commiss^re Leblanc.)

II.

Vente d'un prétendu tableau de Guido Reni, *représentant Alphée et Aréthuse.*

(Avril 1756.)

L'an 1756, le jeudi 29 avril, trois heures de relevée, en l'hôtel et par devant nous Pierre Chénon, etc., est comparu sieur Henri

Oberty[1], avocat à Rome, y demeurant ordinairement place d'Espagne, de présent à Paris, logé rue Montmartre, vis-à-vis l'égout, chez le sieur Gérard Daucourt, secrétaire de M. de Cuisy, fermier général : lequel nous a rendu plainte contre le sieur abbé Desalles, ses complices et adhérens, et nous a dit qu'au mois de décembre dernier, étant à Paris, logé rue Croix-des-Petits-Champs à l'hôtel Dauphin, le sieur abbé Desalles, dont le sieur Galibert, chirurgien, lui avoit procuré la connoissance, s'insinua peu à peu chez le plaignant, vint manger chez lui presque tous les jours, et le plaignant, étranger en ce pays, dupe des politesses et attentions de cet abbé, lui donna sa confiance ; que cet abbé, ayant médité de duper le plaignant, lui parla d'un tableau représentant *Alphée et Aréthuse*, qu'il lui dit être un morceau unique, original de *Guido Reni*, et qu'il avoit occasion de le lui faire avoir à bon compte. Le plaignant lui dit de le lui faire voir, et il le lui fit apporter par un commissionnaire. Il lui annonça qu'il eût à se donner de garde de le faire voir, parce que les tableaux perdoient beaucoup de leur prix lorsqu'ils avoient couru. Le plaignant lui représenta que, ne se connoissant pas en tableaux, il ne vouloit point se décider avant qu'il l'eût fait voir au moins à une personne connoisseuse, et il lui nomma le sieur Lallemand dont il avoit entendu parler comme expert dans la connoissance des tableaux. L'abbé Dessalles y consentit. Le plaignant pria le sieur Fabien, marchand de tableaux, voisin de l'hôtel où il logeoit, de lui faire venir le sieur Lallemand et de l'engager à dîner chez lui pour lui donner son avis sur le tableau en question. Fabien le lui promit, et effectivement, dès le lendemain, il lui amena le sieur Lallemand que l'on avoit déjà instruit de la fraude méditée, car, dès qu'il entra et qu'il aperçut le tableau, il se récria sur la beauté et dit que c'étoit un véritable original de *Guide*, que si le plaignant vouloit s'en défaire, il lui en feroit trouver 20,000 francs ; que lorsqu'ils furent retirés, l'abbé Dessalles, qui étoit présent, pressa le plaignant de conclure le marché en lui vantant l'avantage qu'il lui procuroit, puisque le propriétaire du tableau n'en demandoit que 150 louis. Le plaignant, flatté du bon marché, y acquiesca et, pour le payer, il fit six lettres de change que ledit abbé Dessalles écrivit lui-même, et laissa le nom du tireur en blanc, savoir une de 300 livres, une de 400 livres et une de 800 livres, toutes trois payables dans le courant d'avril présent mois, une de 600 livres, une de 700 livres et une de 800 livres, toutes trois payables en juin et juillet prochain ; que, cinq ou six jours après, le

1. Cet Oberty était un assez triste personnage, à en juger sur la plainte déposée contre lui par son propriétaire le 20 avril 1757. (Commissaire Chénon, liasse 616.) D'après cette plainte, Oberty avait installé, dans un appartement qu'il louait rue Saint-Benoît, des filles qui y tenaient un tripot, probablement pour son compte.

sieur Desangues, négociant américain, chez qui le plaignant fut faire visite, lui dit : « Vous vous êtes donc laissé attraper pour ce tableau de l'abbé Dessalles ? Il était engagé pour 5 louis et si je l'avois voulu je l'aurois eu pour 30. » Le plaignant vit alors qu'il avoit été trompé. Il pria le sieur *Coustou* de faire voir ce tableau, et le sieur *Coustou* lui a rapporté que, l'ayant fait voir aux sieurs *Cochin, Boucher* et *Pierre*, tous les trois auroient dit qu'il n'étoit ni original, ni copie de *Guide*, et qu'il ne valoit pas plus de 4 à 500 francs ; que le plaignant ayant été obligé de partir pour ses affaires en Hollande, laissa sa procuration au sieur Bénard, avocat au Parlement de Rouen, pour suivre cette affaire, mais la procuration ne s'étant pas trouvée suffisante, le sieur Bénard n'a pu faire aucune poursuite. Pour quoi le plaignant est venu lui-même en cette ville pour nous rendre plainte comme il fait par les présentes, tant contre ledit abbé Dessalles que contre ses complices, fauteurs, adhérens du vol manifeste qui lui est fait, etc.

Signé : Henry Oberti ; Chenon.

(Arch. nat. : Châtelet ; Liasse 612. Comm^re Chénon père.)

III.

Plainte du sieur Le Prevost de Gennetais au sujet de la vente à lui faite de trois tableaux faux par le sieur Gabin, ci-devant domestique, devenu marchand de tableaux.

(1763.)

Cejourd'hui, dix juin 1763, dix heures du matin, nous Pierre Thiérion, etc., ayant été requis, sommes transporté ès prisons du Fort-l'Evêque, et, dans une petite chambre entre les deux guichets, est comparu par devant nous sieur Jean-Guillaume le Prévost des Gennetais, secrétaire de M. l'abbé de Broglie, demeurant ordinairement rue Saint-Dominique, parroisse Saint-Sulpice, détenu depuis le huit de ce mois ès prisons de céans, lequel nous a fait plainte contre le nommé Gabin, ci-devant domestique, présentement marchand de tableaux, demeurant rue de Grenelle Saint-Honoré, et nous a dit que, sans connoissance de peintures, mais avec du goût seulement et du penchant pour les tableaux, il eut le malheur de faire la connoissance dudit Gabin qui, avec un air doucereux et patelin, abusa de sa crédulité et de la confiance qu'il avoit su lui inspirer après, suivant toutes les apparences, avoir médité longtems les moyens de le surprendre et de le faire sa dupe ; que d'abord Gabin lui vendit quelques tableaux des maîtres qu'il lui avoit nommés et à fort bon compte, en sorte que lui plaignant, les ayant fait voir à des connoissances, il avoit appris avec plaisir qu'il ne les avoit pas payé leur valeur, de façon qu'il eut une bonne idée dudit Gabin, qu'il se promit de le

revoir et de lui faire de nouvelles emplettes ; que, tandis qu'il raisonnoit ainsi, Gabin cherchoit vraisemblablement à le revoir et pour faire en sorte de le convaincre que son intention étoit de lui donner les occasions de gagner avec lui, il lui proposa de nouveaux tableaux en lui disant que ceux qu'il lui avoit déjà livrés, et que sans doute il avoit fait voir à des connoisseurs, étoient une preuve certaine qu'il devoit s'en rapporter à lui ; qu'il étoit incapable de le tromper ; qu'au contraire il ne lui feroit faire que de bonnes affaires, et que pour le déterminer à voir ses tableaux, il lui avoit offert de se contenter de ses billets et de lettres de change ; que ledit Gabin lui ayant donc fait voir un tableau représentant *Moïse sur les eaux* qu'il lui dit être de *Nicolas Poussin*, un autre représentant *la décollation de Charles Ier, roi d'Angleterre*, qu'il lui dit être de *David Téniers*, lui plaignant étoit convenu de lui payer le premier 600 livres, l'autre 2400 livres ; qu'ayant fait voir ces tableaux à des connoisseurs, qu'ayant appris d'eux que Gabin l'avoit trompé, le premier n'étant qu'une copie d'autres copies d'après l'estampe et que celui vendu pour être de *David Téniers* n'en étoit pas, et ne valoit pas soixante livres, il s'en étoit plaint amèrement audit Gabin qui, voyant que les billets qu'il avoit faits à termes prochains désignoient ces tableaux, ce qui pourroit servir, en cas de contestation, à faire constater une lésion aussi frauduleuse que criminelle, il lui avoit rendu lesdits billets en reprenant ces deux tableaux qui sont encore aujourd'hui chez lui, n'ayant pu trouver à s'en défaire ; que lui plaignant avoit encore acheté dudit Gabin un tableau représentant *Danaé* une somme de quinze cens livres, lequel tableau Gabin lui avoit faussement dit être du maître de *Rubens*, pour laquelle somme lui plaignant avoit fait quatre lettres de change de mois en mois, pour valeur reçue comptant, ne dénotant point que ce fût pour tableau ; que Gabin garda donc ces quatre lettres de change parce que le tableau pour le prix duquel elles avoient été faites n'y étoit point désigné, et qu'il pensoit qu'il ne seroit pas possible de lui reprocher la lésion énorme que lui plaignant a appris qu'il y avoit ; que la première lettre de change de 300 livres, tirée de Rouen, ainsi que les trois autres, sur le nommé Dumoulin, marchand-bijoutier, rue de Grenelle-Saint-Honoré, étant échue le 10 mars dernier pour le 20, Gabin a commencé de menacer le plaignant qui, craignant l'effet de ses menaces, la lui a payée ; que le plaignant n'ayant pas pu payer la seconde, qui est de six cens livres, échue le 10 avril pour le 20, Gabin, après lui avoir fait les significations des commandement et sentence qu'il a obtenus aux consuls de Paris, l'a perdu de réputation par un emprisonnement déshonorant dans le moment où il venoit de lui renouveler ses promesses de lui donner toutes facilités de le payer ; que, depuis que lui plaignant est au For-l'Evêque, ledit Gabin l'a encore recommandé

pour les deux autres lettres de change, l'une échue le 10 mai, payable le 20, l'autre, le 10 du présent mois pour le 20; que cependant le tableau du maître de *Rubens*, pour le payement duquel Gabin retient lui plaignant en prison, est déjà payé au-delà de sa valeur, puisque des connoisseurs assurent fermement que le tableau ne vaut pas plus de 150 livres, ce qui fait trois quart et demi au dessus de la véritable valeur ; qu'une pareille friponnerie est répréhensible et ne peut rester sans punition et que, lorsque l'estimation aura été ordonnée être faite par des experts et connoisseurs tels que sont les sieurs Legras, Guilmart[1], Fabien et autres, on verra que le plaignant, loin d'être débiteur de Gabin, ce dernier sera le sien de plus de 150 livres ; que ce tableau, qui est peint sur bois, est cassé en travers dans sept ou huit endroits qui ne sont soutenus par derrière qu'avec des morceaux de toile goudronnée; que, du côté du tableau, les fentes sont grossièrement remplies et différentes parties frottées, usées et mal repeintes, en sorte que la restauration, au lieu de lui donner plus de valeur, lui en ôte; que ce qui prouve que la vente que ledit Gabin lui a faite de ce tableau est une friponnerie préméditée, c'est que M. l'abbé de Juvigny a dit à plusieurs personnes que Gabin le lui avoit laissé à 600 livres; que ceci n'est pas le coup d'essai dudit Gabin ; qu'il a trompé nombre d'autres personnes du nombre desquelles est M. Caulet, intéressé dans les affaires du Roi, auquel il a vendu, par le secours d'un autre lui-même, pour trente mil livres de tableaux qui n'en valent pas six; que ledit Gabin étant dans l'habitude de faire des friponneries de conséquence sous le titre de peintre et marchand de tableaux, sans avoir su ni peindre ni dessiner, il espère que la justice fera cesser le cours de semblables fraudes contraires au bien public ; que ce Gabin, de domestique qu'il étoit, est devenu un marchand que les friponneries ont enrichi, mais que les fripons ne prospérant ordinairement qu'à un certain point, lui plaignant a lieu de se flatter que l'estimation faite par des experts, démasquant les friponneries de ce marchand, feront mettre des bornes à des entreprises ruineuses pour les personnes qui ont le malheur de tomber dans ses filets et que non seulement la restitution des lettres de change qu'il a au plaignant sera ordonnée audit Gabin, mais encore ce qu'il aura reçu au-dessus de l'estimation, se réservant le plaignant de faire par la suite telles demandes en réparations, dépens, dommages et intérêts qu'il verra bon être.

Signé : Thiérion; Le Prévot.

(Arch. nat. : Châtelet; Liasse 166, Commre Thiérion.)

1. C'est probablement le même expert qui paraît dans l'affaire de Ledoux et de Bentabole.

IX.

ÉTAT-CIVIL D'ARTISTES FRANÇAIS.

BILLETS D'ENTERREMENT COMMUNIQUÉS PAR M. HUBERT LAVIGNE.

XXVIII.

CONVOI ET ENTERREMENT DE Mme *Heim*, NÉE *Cartellier*.

Vous êtes prié d'assister aux Convoi, Service et Enterrement de Madame Alexandrine-Françoise-Charlotte Cartellier, épouse de Monsieur *Heim*, Peintre, décédée en sa maison, rue de l'Est, n° 5; qui se feront le jeudi 29 décembre 1825, à 10 heures du matin, en l'Eglise de Saint-Sulpice, sa Paroisse.

De Profundis.

De la part de Monsieur *Heim*, de Monsieur et Madame *Cartellier*, de Mademoiselle Joséphine Heim, et de Monsieur et Madame *Petitot*, ses Epoux, Père, Mère, Fille, Beau-Frère et Sœur.

XXIX.

CONVOI ET ENTERREMENT DE Mme *H. Didot*, NÉE *Dupré*.

Vous êtes prié d'assister aux Convoi, Service et Enterrement de Madame Elisabeth-Sophie Dupré, épouse de Monsieur Henri Didot fils, décédée en sa maison rue du Petit-Vaugirard, n° 13, qui se feront le mardi 28 mars 1826, à onze heures du matin, en l'Eglise de Saint-Sulpice, sa paroisse.

De Profundis.

De la part de Monsieur Henri Didot fils, son époux; de Monsieur *Dupré*, son père; de Messieurs Dupré, ses frères; et de Monsieur Henri Didot père, son beau-père.

(Elle était la fille du graveur en médailles dont le billet mortuaire se trouve ci-après n° 33, et femme d'un des membres de la famille des imprimeurs de ce nom.)

XXX.

CONVOI ET ENTERREMENT DE *François-Frédéric Lemot*, SCULPTEUR.

Madame la baronne Lemot, Monsieur Lemot, M. Barthélemy-Frédéric-Olivier baron Lemot, Mademoiselle Pauline-Zéphirine Lemot, Madame Masson, M. et Madame Fossau-Colombet, Mademoiselle Pauline Jaquinet, Monsieur Henri Soustras, ont l'honneur de vous faire part de la perte qu'ils viennent de faire de Monsieur *François-Frédéric* baron *Lemot*, chevalier de l'ordre royal de Saint-Michel, officier de l'ordre royal de la Légion d'honneur, membre de l'Institut, président de l'Académie royale des Beaux-Arts, professeur à l'Ecole royale et spéciale des Beaux-Arts, leur époux, fils, père, frère, beau-frère et oncle, décédé le 6 de ce mois (mai 1827) en sa maison, rue du Regard, n° 6, et vous prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu en l'Eglise de Saint-Sulpice, sa paroisse, le vendredi 11 mai, à dix heures du matin.

De Profundis.

XXXI.

CONVOI ET ENTERREMENT DE *Pierre Cartellier*, STATUAIRE.

Vous êtes prié d'assister aux Convoi, Service et Enterrement de Monsieur *Pierre Cartellier*, statuaire, membre de l'Institut et des ordres de Saint-Michel et de la Légion-d'Honneur, décédé en sa maison, rue de l'Est, n° 7, qui se feront le mardi 14 juin 1831, à 11 heures précises, en l'Eglise de Saint-Sulpice, sa Paroisse.

De Profundis.

De la part de Madame Cartellier, de Monsieur et Madame *Petitot*, et de Monsieur Jules Petitot, ses Epouse, Fille, Gendre et Petit-Fils.

XXXII.

CONVOI ET ENTERREMENT DE Mme *Couder*, NÉE *Cornélie Stouf*.

Vous êtes prié d'assister aux Convoi, Service et Enterrement de Madame *Couder*, née *Cornélie Stouf*, décédée hier 7 décembre (l'indication de l'année manque) en son domicile, rue Madame, n° 3.

Qui se feront demain Lundi, 9 du courant, à 10 heures, en l'Eglise de Saint-Sulpice, sa Paroisse.

De Profundis.

De la part de Monsieur et Madame *Stouf*, de Monsieur et Madame Couder, de Monsieur Couder, leur Fils, et Auguste Couder, leur Petit-Fils, ses Père et Mère, Beau-Père et Belle-Mère, Epoux et Fils.

XXXIII.

CONVOI ET ENTERREMENT DE *Augustin Dupré*, GRAVEUR DE MONNAIES.

Vous êtes prié d'assister au service qui sera célébré le 21 février 1833, à neuf heures, en l'Eglise de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés, pour le repos de l'âme de M. *Augustin Dupré*, ancien graveur général des monnaies de France, chevalier de la Légion d'honneur, membre de l'Athénée des Arts, de l'Académie celtique, etc., décédé, en sa maison de campagne, le mois dernier.

Requiescat in Pace.

De la part de M. et Mme Narcisse Dupré et leur fils, de M. Augustin Dupré, de M. et de Mlle Dupré, de M. Dupré, et de Mlles Dupré, ses Fils, Belle-Fille, Petit-Fils, Frère, Sœur, Neveu et Nièces.

XXXIV.

CONVOI ET ENTERREMENT DE *F. F. C. Bourgeois*, PEINTRE.

Vous êtes prié d'assister aux Convoi, Service et Enterrement de M. *Florent-Fidel-Constant Bourgeois*, Peintre paysagiste, membre de la Légion d'honneur, décédé dans sa 75e année, en sa demeure, quai Malaquais n° 3, qui se feront le lundi 28 juin 1841, à 9 heures du matin, en l'Eglise de l'Abbaye Saint-Germain-des-Prés.

De Profundis.

De la part de Mme Bourgeois, M. et Mme Badin et leurs enfans, M. et Mme Sauvage de La Martinière, MM. Sauvage fils, M., Mme et Mlle Geoffroy, M. et Mme Hubert et leurs enfants, MM. Vandorp, M. et Mme Lecus-Fercoq, M. et Mme Lecus aîné, M. et Mme Lecus jeune, ses veuve, fille, gendre, petits-enfants, oncle, grand-oncle et cousins.

XXXV.

Convoi et enterrement de Mme *Petitot*, née *Cartellier*.

Vous êtes prié d'assister aux Convoi, Service et Enterrement de Madame *Petitot*, née *Cartellier*, décédée en sa maison, rue de l'Est, n° 7, qui se feront le mardi 4 janvier 1842, à 9 heures, en l'Eglise Saint-Sulpice, sa paroisse.

De Profundis.

De la part de M. *Petitot*, son époux, statuaire, membre de l'Institut, de M. Jules Petitot, son fils, de Mme veuve Cartellier, sa mère.

XXXVI.

Convoi et enterrement de *François Bouchot*, peintre.

Vous êtes prié d'assister aux Convoi, Service et Enterrement de M. *François Bouchot*, Peintre d'histoire, Chevalier de la Légion d'honneur, décédé en sa maison rue Rochechouart, 57, le 7 février 1842, dans sa 42e année, qui auront lieu le mardi 8 février, à 1 heure en l'Eglise Notre-Dame-de-Lorette.

On se réunira à la maison mortuaire.

De la part de Mme Bouchot, sa veuve, de M. Jules Bouchot, son cousin germain, de M. et Mme Lablache, de M. et Mme Frédéric Lablache, de MM. Nicole, Henry et Dominique Lablache et de Mlles Anna et Marie Lablache, ses beau-père, belle-mère, beaux-frères et belles-sœurs.

XXXVII.

Convoi et enterrement de *J. P. Cortot*, statuaire.

Vous êtes prié d'assister aux Convoi, Service et Enterrement de Monsieur *Jean-Pierre Cortot*, statuaire, membre de l'Institut, Professeur à l'Ecole royale des Beaux-Arts, Officier de la Légion d'Honneur, décédé le 12 août 1843, en son domicile, à l'Institut, pavillon de l'Ouest, dans sa 56e année, qui se feront le mercredi 16 août, à 11 heures, en l'Eglise de l'Abbaye-Saint-Germain-des-Prés, sa paroisse.

On se réunira à la maison mortuaire.

De Profundis.

De la part de Mademoiselle Désirée Emery, sa nièce, et de Monsieur Alexis Emery de Saintes, son Beau-Frère.

Épitaphes de Troyon et de sa mère[1].

CONSTANT TROYON, PEINTRE. 1810+1865.	VVE TROYON, SA MÈRE, NÉE JEANNE PRACH. 1779+1872.

1. Ces épitaphes ont été relevées au cimetière Montmartre par notre excellent confrère M. Ch. Fournier.

Imprimerie Gouverneur, G. Daupeley à Nogent-le-Rotrou.

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE L'ART FRANÇAIS

SOMMAIRE : I. *Avis aux Sociétaires.* — II. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 30 avril 1878. — III. La section des Beaux-Arts au Congrès des Sociétés savantes. — IV. Note sur l'épitaphe de Michel Bégon. — V. Les Gabriel. — VI. ACTES D'ÉTAT-CIVIL D'ARTISTES FRANÇAIS : Acte de mariage d'*Abraham Bosse*. — ÉPITAPHES de *Girodet* et de *Duret*, au Père-Lachaise.

I.

AVIS AUX MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ.

Le deuxième volume des *Procès-verbaux de l'Académie royale de Peinture et de Sculpture* est actuellement en distribution chez M. Baur, libraire de la Société. Il forme le complément des publications de l'exercice 1877.

Le volume des *Nouvelles Archives* pour 1878, aujourd'hui terminé, sera distribué aux Sociétaires très-prochainement.

Dans quelques mois paraîtra le deuxième et dernier volume des *Comptes des bâtiments royaux* du XVIe siècle, complément des publications de la Société pour l'exercice 1878.

II.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES MEMBRES FONDATEURS

DU MARDI 30 AVRIL 1878.

La séance est ouverte à quatre heures et demie, sous la présidence de M. Anat. de Montaiglon, dans la salle de la Commission des Monuments historiques, au Palais-Royal.

Sont présents : MM. A. de Montaiglon, G. Duplessis, P. Mantz, H. Lambert Lassus, Hubert Lavigne, L. Gonse, L. Courajod, *membres du Comité,* Jules Guiffrey, *secrétaire,* et MM. Alkan aîné, E. Bosc, Ambroise Milet, Benjamin Fillon, E. Gérardin, Charles Pelliot, L. Clément de Ris, Eudoxe Marcille, Mahérault, Badin,

Charles Fournier, Gautier, Eug. Müntz, *membres fondateurs de la Société.*

M. de Montaiglon annonce que M. de Chennevières, *président d'honneur de la Société,* retenu au Champ-de-Mars par les travaux de l'Exposition des Beaux-Arts, n'a pu se rendre à la séance et l'a prié de se faire l'interprète de ses regrets. Il présente ensuite, en ces termes, le rapport sur les travaux de l'année 1877 :

Messieurs,

Entre les réunions de la Sorbonne qui viennent de finir et où la section des Beaux-Arts a eu la bonne fortune de voir quelques-uns des plus beaux autographes d'artistes des collections de M. Benjamin Fillon, et l'ouverture de la grande Exposition Universelle qui doit se faire demain, notre réunion annuelle se trouve toute petite. Comme M. de Chennevières se trouve retenu ailleurs, c'est, malheureusement pour nous, moi, et non pas lui, qui vous parle le premier, mais je compte d'autant plus sur votre bienveillant intérêt que votre Comité est tout à fait en règle et qu'aucune de vos publications n'est en retard.

Le volume des Documents pour 1877 a paru dans le milieu de l'exercice. Je dépose sur le bureau celui de 1878. Comme vous le pouvez voir, les 23 premières feuilles sont tirées, et les feuilles 24 à 27, y compris la table et le titre, sont en pages. Il sera terminé et distribué avant la fin du mois de mai.

Je vous en indiquerai rapidement la composition. Le morceau principal, qui est dû aux recherches de M. Guiffrey, et s'ajoute à la troisième édition des *Artistes français à l'étranger* publiée par M. Dussieux en 1876, se rapporte aux séjours et aux travaux hors de France de nos artistes; il se compose de deux parties, l'une comprend la suite des congés accordés par le roi de 1693 à 1792 aux peintres, aux sculpteurs et aux architectes pour aller porter nos arts en Russie, en Suède, en Allemagne, en Angleterre, en Espagne, même en Italie; la seconde partie, moins étendue comme dates, comprend un certain nombre de lettres écrites à M. de Marigny de 1763 à 1777; les plus importantes sont celles des sculpteurs Saly, Falconet et Guyard, et des architectes Mansard de Sagonne, de Wailly et Peyre. En particulier l'histoire des architectes y gagnera de précieux renseignements.

Pendant que les uns exprimaient le désir d'avoir encore plus de pièces modernes, d'autres nous reprochaient d'en donner trop peu d'anciennes et de ne pas apprendre assez sur le Moyen Age et sur le XVIe siècle; bien que certainement notre recueil soit celui qui en ait publié le plus, ce sont des documents qui deviennent et deviendront de plus en plus rares, mais cette année on aurait vraiment mauvaise

grâce à se plaindre. On trouvera en effet, dans un dépouillement régulier des comptes royaux de 1300 à 1500, des mentions nombreuses de Girart d'Orléans, le peintre du roi Jean, de ce premier Jean de Bruges dont M. Gonse signalait à la Haye un bien curieux portrait de Charles VIII, de Colart de Laon, le peintre de Charles VI, de Jacob de Litemont, le peintre de Charles VII, de Jean Bourdichon, qui commence sous Louis XI, de Jean Poyet, l'un des miniaturistes d'Anne de Bretagne, et de Jean de Paris, c'est-à-dire de Perréal. A cette véritable moisson, engrangée dans notre volume par M. Guiffrey, M. Grandmaison a ajouté des pièces bien précieuses sur les artistes de Tours au XVIe siècle, notamment sur le sculpteur florentin Jean Juste qu'on commence à bien connaître.

Le dernier tiers du volume contient de M. Gérardin de nouveaux documents sur les Du Monstier, avec des vers en leur honneur extraits des poésies peu connues de Nicolas Le Digne, une lettre intéressante de Testelin sur le voyage de Le Brun au camp de Cambrai, une pièce sur les chevaux de Marly de Guillaume Coustou, et une suite de documents extraits de la collection de M. Fillon et qui comprennent toute la carrière de Gros de 1795 à 1835. Ils avaient été connus de M. Delestre qui les avait employés incidemment; comme le sort des autographes est d'aller se dispersant de plus en plus, il nous a paru tout à fait nécessaire d'en donner le texte complet.

Enfin l'on trouvera des articles relatifs à des parties spéciales de l'histoire de l'art qui, pour toucher à l'industrie, n'en sont pas moins et si justement intéressantes, ainsi des pièces biographiques sur les ébénistes Oeben et Riesener, et, de M. Darcel, parlant *pro domo suâ,* un article sur les transfuges des Gobelins établis à Exeter et à Fulham, en Angleterre, de 1748 à 1766. Le volume se termine par une liste bien curieuse et dont il pourra être plus d'une fois question, c'est l'état des tableaux concédés en jouissance par le gouvernement de la Restauration de 1814 à 1824. Il permettra de suivre bien des œuvres et de constater bien des provenances impossibles à établir sans lui.

Notre série de volumes accessoires et donnés en sus est également à jour. Le second volume des Procès-verbaux de l'Académie, qui va de 1673 à 1688, est en distribution; il avait été destiné à l'exercice 1878, mais, comme il s'est trouvé prêt avant le second volume de M. de Laborde, votre Comité en a fait l'échange et l'a affecté à l'exercice 1877. Le troisième volume des Procès-verbaux, dont l'impression est commencée, et dont quatre feuilles sont déjà tirées, est destiné à l'exercice 1879; celui de 1878 aura le second volume de M. de Laborde, dont le premier, paru il y a deux mois, a été assigné à l'exercice 1876.

Pour six exercices, de 1872 à 1878, la Société, outre les six volumes de documents, aura donc, sans compter son Bulletin commencé en 1875, publié en plus cinq volumes : les Maisons royales, de Félibien;

les deux premiers volumes des Procès-verbaux de l'Académie et les deux volumes des Comptes des Bâtiments du Roi, de 1528 à 1571, suivis de documents inédits sur les châteaux royaux et les beaux-arts au XVIe siècle, recueillis par M. le marquis Léon de Laborde, et qui sont un bien merveilleux complément de ses volumes si importants et maintenant si rares sur la Renaissance des arts à la cour de France.

Dans le dernier rapport général il n'avait pas encore été question de cette publication. Votre Comité y avait déjà pensé, mais rien n'était décidé, et l'on ne s'était pas encore fixé sur les bases de l'arrangement à intervenir. M. de Laborde avait laissé les bonnes feuilles d'un volume et demi, et seulement des placards de la suite. L'on avait à choisir entre deux partis : la publication de compte à demi avec la famille de M. de Laborde, ou l'acquisition. C'est au second que votre Comité s'est arrêté. Il a fait le compte de ce qu'il y avait à dépenser pour compléter l'impression du second volume et il a offert un prix des feuilles tirées. Nous y avions deux bien grands avantages, l'un de faire sortir et de mettre au jour l'œuvre de M. de Laborde en nous faisant honneur de son nom et de son travail, l'autre de trouver une impression déjà faite et qu'il suffisait d'achever. L'affaire fut heureusement conclue, et nous ne croyions pas avoir à augmenter encore notre reconnaissance pour la bonne grâce avec laquelle la famille de M. de Laborde nous avait mis à même de rendre cette justice à sa mémoire et enrichissait en même temps notre collection d'une publication exceptionnellement importante.

Seulement quand, après avoir fait paraître le premier volume, nous avons parlé de payer comme d'honnêtes débiteurs, nos créanciers vraiment bien singuliers avaient changé d'avis; plus d'affaire, marché rompu, et votre trésorier aura la douleur de ne pas pouvoir mettre de quittance dans ses pièces justificatives. Chose rare et qui ne se représentera guère, quoiqu'elle soit d'un bien bon exemple, on n'a pas voulu de votre argent, et nous avons été forcés de le réintégrer dans la caisse, de sorte qu'après avoir compté sur une dépense assez lourde à notre budget pour nous embarrasser peut-être un peu l'année prochaine, nous nous trouvons avoir pour rien non-seulement l'ouvrage, mais l'impression de plus d'un volume et demi. Vous ne vous attendiez certainement pas à trouver votre Comité si fort en affaires, ni si habile à se débarrasser de nos dettes. Il est vrai qu'il n'y a aucun mérite et que vous n'avez à lui en savoir aucun gré. C'est à d'autres, à ceux à qui l'on devait beaucoup et qui ne devaient rien, qu'il en faut attribuer la gratitude et qu'il en faut exprimer plus que nos remerciements. Nous leur devons même non pas seulement deux volumes de plus, mais trois, car le prix du volume des Procès-verbaux de 1879 se trouve ainsi couvert d'avance; on serait difficilement plus serviable, plus libéral et plus délicat.

Le second volume ne tardera pas à paraître. Il se compose de la fin des extraits des comptes, d'extraits des dépenses secrètes de François Ier, des comptes du jubé de Saint-Germain-l'Auxerrois, œuvre de Jean Goujon, d'extraits relatifs au château de Saint-Germain, de 1548 à 1550, et aux ouvriers de Cellini à l'hôtel de Nesle. C'est ici que s'arrête la partie autrefois imprimée. M. Guiffrey y a joint les extraits préparés par M. de Laborde sur des travaux aux Tuileries, à l'hôtel de Soissons, au château de Saint-Maur, et une partie nouvelle, le dépouillement définitif des acquits au comptant de François Ier qui complètent ce que M. de Laborde avait appelé les dépenses secrètes. Comme il aurait fallu les donner dans les Archives, il était très-préférable de décharger celles-ci et d'en enrichir le volume de M. de Laborde. Toutes ces parties sont imprimées et tirées; mais il reste à terminer la table qui n'est faite qu'aux trois quarts, et qui est particulièrement difficile pour les grands comptes, fidèles aux variations du copiste du XVIIe siècle, auteur des extraits faits pour Félibien. Un même nom est écrit et quelquefois estropié de vingt façons différentes sous lesquelles il faut le reconnaître. Ce n'est pas œuvre de soin seulement, mais de critique constante, par suite de révision et de temps; c'est là ce qui en a retardé l'achèvement; elle est plus d'aux trois quarts faite et sera envoyée à l'impression d'ici un mois. Le volume paraîtra donc au milieu de l'exercice auquel il est attribué.

Par contre, notre seconde série d'ouvrages ajoutés à la Société par leurs auteurs ne s'est pas enrichie comme elle le devrait. Comme, malgré sa date de 1876, elle n'a paru qu'en 1877, j'y peux mettre l'étude sur les Juste, mais c'est tout, et ce n'est pas assez. L'art français a été cependant l'objet des études de nos membres. J'énumérerai seulement l'histoire du Mont-Saint-Michel de M. Corroyer, les sceaux d'Artois et de Picardie de M. Demay, la publication des tapisseries du Garde-Meuble par M. Darcel, l'histoire générale de la tapisserie, dont les auteurs, MM. Guiffrey, Pinchart et Müntz, qui se sont partagé la France, les Flandres et les autres pays étrangers, sont tous les trois des nôtres, et de laquelle il résulte déjà qu'il a été fabriqué à Paris, dès le XIVe siècle, et avant Arras, des tapisseries à personnages dont les patrons étaient dus à Jean de Bruges et à Colart de Laon. Je citerai encore l'élégant livre de M. Clément de Ris sur nos amateurs d'autrefois, l'étude de M. Gonse sur les dessins du musée Wicar, la monographie si nouvelle de notre secrétaire sur les Caffiéri, celle de M. Lebrun Dalbanne sur Mignard, les deux volumes de M. Jouin sur David d'Angers, et l'histoire de la lithographie à Rouen, de M. Hédou. M. Courajod nous promet la publication du journal où Lenoir a inscrit les entrées des objets qu'il sauvait et de ceux qui lui étaient attribués — c'est l'état civil d'une partie des richesses d'art de nos musées et de nos églises — et M. Drummond a entrepris une grande publication illustrée

sur les Prix de Rome, à laquelle les anciennes et les nouvelles Archives donneront plus d'un renseignement. Tout cela et ce que j'oublie se rapporte à l'histoire de l'art français, et se peut mettre, non pas au compte, mais cependant dans une certaine mesure à l'honneur de la Société, puisque les auteurs sont des nôtres; mais il serait bien désirable que notre seconde série ne s'interrompît pas. Il est difficile d'y mettre de gros livres, mais on ne pense peut-être pas assez à l'enrichir de tirages à part.

J'ai maintenant à vous rappeler que vous avez à pourvoir à sept vacances dans votre Comité; deux sont dues aux démissions de M. Colin, peintre, et de M. Paul Chéron, de la Bibliothèque nationale, qui, ne pouvant s'occuper assez activement de la Société, demande à ne pas être réélu; les autres sont produites par le roulement des statuts qui fait sortir MM. Chabouillet, Duplessis, Gonse, Guiffrey, Hubert-Lavigne. Comme ils continuent à s'intéresser autant aux travaux de la Société, votre Comité vous propose de renouveler leur mandat et de leur adjoindre M. Cottenet, auquel nos Archives doivent déjà de curieuses pièces tirées de sa collection d'autographes, et M. Badin, qui veut bien aider notre secrétaire, M. Guiffrey, pour une partie des détails de l'administration.

Je terminerai en vous faisant remarquer que si notre situation est non seulement meilleure que nous l'espérions il y a quelques mois, mais même bonne, grâce à M. de Laborde, il n'en est pas moins vrai que nous ne nous augmentons pas et que de nouvelles adhésions nous seraient plus que précieuses. En dehors du volume annuel de Documents, de la suite des Procès-verbaux et du Bulletin, qui sont de fondation, il serait bien désirable de pouvoir imprimer autre chose, les procès-verbaux de l'Académie d'architecture qui seraient bien nouveaux, des volumes de correspondance d'artistes, la série des statuts anciens et nouveaux des corporations d'art et des Académies, et de petits volumes de pièces sur des sujets spéciaux, la gravure en médailles, l'orfévrerie, la tapisserie et la céramique dont on s'occupe tant aujourd'hui et sur lesquelles nous avons bien des documents. Quand nous aurons le manuscrit de M. Pinchart sur les artistes et les arts à la cour des ducs de Bourgogne, si nous avions les lettres du Poussin, il faudra coûte que coûte les mettre de suite à l'impression, quitte même à interrompre les Procès-verbaux; il vaudrait mieux les pousser que les retarder. Nous faisons quelque chose avec peu; mais avec un peu plus nous pourrions faire davantage, et ce n'est pas la matière qui nous manque.

Après la lecture de ce rapport, M. de Montaiglon invite les membres fondateurs à voter sur la nomination des membres du Comité en remplacement des membres sortants ou démissionnaires.

MM. Chabouillet, Duplessis, Gonse, Guiffrey, Hubert-Lavigne, membres sortants, sont renommés pour une période de six années. M. Badin est élu en remplacement de M. Colin pour une période de deux années, et M. Cottenet, en remplacement de M. Chéron pour une période de deux années.

M. Jules Guiffrey, secrétaire du Comité, donne lecture du rapport suivant sur les recettes et dépenses de l'exercice 1877 :

Messieurs,

Les détails que vous venez d'entendre sur les travaux de la Société, les explications dans lesquelles je suis entré par le passé sur notre situation financière qui ne s'est pas sensiblement modifiée depuis un an, simplifient singulièrement la tâche qui m'incombe. Toutefois, avant de vous donner connaissance des recettes et des dépenses de l'exercice 1877, je dois entrer dans quelques développements préliminaires.

Malgré la perte de plusieurs de nos confrères et d'inévitables démissions, le nombre des membres de la Société est aujourd'hui le même qu'il y a un an. Nos vides se sont immédiatement comblés, et nous pouvons espérer que de nouvelles recrues nous viendront de cette section des Beaux-Arts adjointe depuis l'année dernière aux réunions annuelles des Sociétés savantes. Il y a des démarches à tenter, des circulaires à répandre; nous ne devons pas attendre tranquillement chez nous, les bras croisés, qu'on veuille bien venir nous trouver. Il faut stimuler le zèle de nos correspondants futurs, aller au-devant de leurs bonnes volontés latentes. Peut-être jusqu'ici nous sommes-nous tenus trop renfermés et avons-nous trop pensé qu'il suffisait de travailler consciencieusement et d'attendre les résultats pour arriver au succès. Votre Comité a cru qu'il y avait quelque chose à faire dans cet ordre d'idées, maintenant que nos publications sont là pour plaider en notre faveur, et il a résolu de sortir de sa réserve et de son mutisme, d'aller chercher les irrésolus qui hésitent à nous apporter leur concours.

Dès aujourd'hui cent quarante-neuf cotisations de l'année 1877 sont rentrées ; il en est encore dû une vingtaine. Dans ce chiffre sont comprises les souscriptions d'un certain nombre de bibliothèques étrangères. Quelques membres sont en retard de plusieurs années; mais le chiffre des cotisations arriérées, antérieures à l'exercice 1877, ne s'élève qu'à cinq. C'est un total de vingt-cinq cotisations, soit une somme de 500 fr. dont le recouvrement doit être considéré comme assuré et sur laquelle nous pouvons absolument compter.

Aux cent quarante-neuf cotisations de l'exercice 1877 aujourd'hui encaissées il faut ajouter le payement de dix-sept cotisations arriérées et la vente de douze volumes anciens demandés par de nouveaux souscripteurs. Nos rentrées montent donc, de ce chef, à une somme de 3,500 fr. environ qui tend plutôt à augmenter qu'à diminuer, puisque nos publications s'accroissant régulièrement chaque année de deux volumes, nous constituent un fonds de réserve chaque jour plus considérable.

Avec la souscription ministérielle de 800 fr. que la bienveillance du Directeur des Beaux-Arts nous a continuée, et la vente de quelques volumes à des libraires, nos recettes atteignent, en 1877, le chiffre de 4,560 fr. 60 c.

Voici maintenant un aperçu de nos dépenses. Le volume des *Nouvelles Archives* de 1877 a coûté 1,822 fr. 50 c.; le deuxième volume des *Procès-verbaux de l'Académie de peinture,* 1,841 fr.; le *Bulletin,* 448 fr. 50 c., soit en tout 4,112 fr.; il est vrai que les remises du libraire, certains frais de copie, d'impression de circulaires, et d'annonces, s'élèvent à 608 fr. 40 c. dont vous trouverez le décompte dans le tableau des recettes et des dépenses; mais il faut remarquer que, si nos dépenses excèdent nos recettes de 150 fr. environ, elles comprennent des articles qui disparaîtront bientôt, tels que les frais de copie des procès-verbaux de l'Académie, l'annonce dans le *Journal de la Librairie* qui n'a produit qu'un médiocre résultat, et d'autres encore.

Le reliquat de l'exercice 1876 était de 3,042 fr. 05; il se trouve réduit à 1,884 fr. 25 c. parce que l'exercice 1877 a dû supporter, comme je vous l'annonçais l'an dernier, une somme de 998 fr., solde des frais d'impression du premier volume des *Procès-verbaux* de l'Académie. Cette somme, jointe aux 150 fr. excédant des dépenses de l'exercice de 1877 sur les recettes, est égale à la diminution de 1150 fr. sur l'encaisse de la Société.

Mais je m'empresse d'ajouter que cette diminution sera bien vite comblée grâce à la libéralité de celui de nos confrères qui nous a mis à même de compléter et de publier les deux volumes posthumes de M. le marquis de Laborde. Il est impossible de déterminer exactement aujourd'hui la dépense qu'entraînera l'achèvement de ces deux volumes; mais elle ne saurait dépasser une somme de 1800 fr.; de sorte que la Société pourra distribuer à ses membres deux volumes qui ne lui coûteront pas plus cher qu'un seul. En deux années, nous aurons publié, outre les volumes périodiques des *Nouvelles Archives,* trois volumes supplémentaires : le deuxième des *Procès-verbaux de l'Académie* et les deux des *Comptes des Bâtiments* du seizième siècle. Comme cette publication de documents d'un intérêt capital ne saurait manquer de trouver de nombreux acquéreurs en dehors de la Société, nous avons l'espoir que la vente des deux cent cinquante exemplaires disponibles, non seulement compensera nos dépenses, mais deviendra encore une source de bénéfices. Je n'avais donc pas tort de vous dire il y a un moment que notre fonds de réserve, réduit aujourd'hui à 1,800 fr., remonterait bientôt au chiffre de 3,000 fr. qu'il atteignait l'année dernière. D'ailleurs la dépense de l'impression du premier volume des Procès-verbaux avait été prévue et annoncée dans le rapport que j'avais l'honneur de vous présenter il y a un an, et je vous disais à cette époque que le reliquat apparent de 3,000 fr. devait de ce chef être réduit de 1,000 fr.

Vous voyez que nos prévisions n'ont pas été dépassées.

Votre Comité avait décidé que le premier volume des *Comptes des Bâtiments* formerait le complément des publications de l'année 1876; le second, le complément des publications de 1877; et que le deuxième volume des *Procès-verbaux* serait distribué seulement en 1878; mais ce dernier s'étant trouvé prêt avant le précédent, une substitution a dû être opérée; l'exercice 1877 supportera donc les frais d'impression du deuxième volume des *Procès-verbaux,* et l'année 1878 paiera l'achèvement des deux volumes des *Comptes des Bâtiments,* dépense à peu près équivalente. Ainsi la Société se trouvera en règle avec ses membres, et les deux volumes qu'elle leur faisait espérer

lors de sa fondation n'auront pas épuisé les économies que nous sommes parvenus à réaliser. . . . . .

Il se peut qu'un jour la proposition d'une publication importante, celle des lettres du Poussin, par exemple, ou les dépenses des ducs de Bourgogne sous le rapport de l'art au XIVe siècle, soit faite à votre Comité, et il y a grand intérêt à conserver une somme toujours disponible qui permette de faire face à cette dépense imprévue sans interrompre l'impression des *Procès-verbaux* de l'ancienne Académie.

La Société a vendu, dans le cours de l'année, quatre exemplaires de la 2e série des anciennes *Archives* publiées par M. Tross. Il restait onze exemplaires il y a un an. Nous n'en avons plus que sept aujourd'hui. Avis aux retardataires qui ont attendu jusqu'à ce jour pour compléter leur collection. Quand ces deux volumes seront épuisés chez nous, il deviendra difficile de les trouver en librairie, puisqu'il ne reste pas en tout cent exemplaires de l'édition entière, presque tous ayant été détruits par l'humidité ou d'autres accidents chez l'éditeur.

Je ne m'étendrai pas davantage sur la question financière, la seule qui rentre dans mes attributions. Je pense en avoir dit assez pour prouver que notre Société, si elle est une personne modeste, discrète, évitant, peut-être jusqu'à l'excès, le tapage et la réclame, possède des qualités d'ordre, d'économie, de prudence qui assurent pour longtemps son existence. Il serait bon sans doute que le nombre de nos souscripteurs s'étendît, que nos ressources augmentassent, et que nous pussions étendre le cercle de nos publications et de notre influence. En attendant, nous nous efforcerons, tant que vous nous continuerez votre confiance, de la justifier en ne compromettant pas les résultats acquis dans des entreprises aléatoires, en poursuivant l'œuvre commencée, avec la conscience que nous accomplissons une œuvre vraiment utile, vraiment patriotique.

Il me reste à vous soumettre l'état des recettes et des dépenses de l'exercice 1877 en vous demandant de vouloir bien approuver les comptes que nous avons l'honneur de vous présenter :

RECETTES.

Reliquat du compte de 1876	3042 fr.	05
Payement de 17 cotisations arriérées. . . , ...	340	
Vente de 12 volumes des années précédentes à de nouveaux membres	240	
149 cotisations de 1877	2980	
Souscription ministérielle.	800	
Vente de 4 *Félibien* et de 4 *Procès-verbaux*	60	60
Vente de 4 vol. des *Nouvelles Archives* à divers. . . .	80	
Vente de 4 exemplaires de la 2e série des anciennes *Archives* (collect. Tross).	60	
Total	7602 fr.	65

DÉPENSES.

Impression du 1er vol. des *Procès-verbaux* (solde de 1998 fr.)	998 fr.
Impression du 2e vol. des *Procès-verbaux*.	1841

Impression du vol. des *Nouvelles Archives* pour 1877 .	1822	50
Impression du *Bulletin* de 1877	448	50
Affranchissement du *Bulletin*	19	85
Frais de copie des 5e et 6e vol. des *Procès-verbaux* . .	165	50
Impressions diverses, convocations, timbres, etc. . . .	48	80
Annonce dans le *Journal de la Librairie*	40	10
Remise au libraire sur les cotisations et la vente . . .	334	15
Reste en caisse	1884	25
Total égal.	7602 fr.	65

Les comptes de l'exercice 1877 sont approuvés sans observation. M. J. Guiffrey demande la parole pour insister sur certaines observations contenues dans les rapports dont on vient de donner lecture au sujet de la publication des *Comptes des Bâtiments*. Les deux volumes préparés par M. le marquis de Laborde, dit-il, et publiés par la Société sont la reproduction complète, définitive d'un manuscrit déposé à la Bibliothèque nationale. Ce manuscrit, évidemment rédigé pour Félibien, appartient donc à la fin du XVIIe siècle et renferme l'analyse et le résumé de plus de trente registres de comptes originaux. C'est évidemment dans ce dépouillement, si précieux pour nous qui n'avons pas les comptes originaux, que Félibien a puisé tous les renseignements exacts qu'il a donnés dans son histoire des châteaux royaux des bords de la Loire, publiée pour la première fois par la Société.

Or, le manuscrit de Félibien débute par une table qui prouve d'une manière indiscutable que le dépouillement des comptes originaux qui va, dans le volume que nous possédons, de 1528 à 1570, avait été continué, dans un second volume, jusqu'à la fin du XVIe siècle, jusqu'à l'an 1600. Le volume actuellement conservé à la Bibliothèque contient la table des matières du second volume aujourd'hui perdu et sur la destinée duquel on ne possède aucun renseignement. Cette table des matières, publiée en tête du premier volume des Comptes des Bâtiments, montre suffisamment que le registre égaré ne le cédait en rien, comme intérêt, à celui que M. de Laborde a si largement mis à contribution pour la *Renaissance des arts à la cour de France*.

Il y aurait par conséquent un intérêt capital à retrouver le registre de Félibien dans lequel étaient analysés les comptes des années 1570 et suivantes jusqu'en 1600. D'abord les registres originaux étant perdus, cette copie abrégée nous renseignerait sur la construction d'édifices fort importants tels que la chapelle des Valois, à Saint-Denis, la grande galerie du Louvre, le Pont-Neuf, etc., etc. Ensuite, M. de Laborde n'ayant pas connu ce second registre de Félibien, sa publication aurait tout l'intérêt de la nouveauté.

En conséquence le secrétaire de la Société appelle l'attention de

ses confrères sur ce registre, afin que si par hasard quelque indice de nature à mettre sur sa trace venait à leur connaissance, ils voulussent bien en faire part au Comité. Ils le reconnaîtront d'ailleurs facilement puisque la table de ce manuscrit a été imprimée en tête du premier volume des Comptes préparés par M. de Laborde et publiés par la Société.

Après cette communication, les membres présents expriment le vœu que la plus grande publicité possible soit donnée aux observations qui viennent d'être présentées, afin de faciliter la découverte du second registre des Comptes des Bâtiments exécuté pour Félibien s'il existe encore dans quelque bibliothèque publique ou particulière.

M. Mahérault et quelques autres assistants expriment le vœu que des tentatives soient faites pour répandre les publications de la Société. Les journaux spéciaux consacrés aux Beaux-Arts pourraient et devraient les annoncer. Il faut que la presse nous fasse connaître.

Le Président observe que les publications de documents n'intéressent guère le public, même le public spécial qui s'intéresse aux Beaux-Arts. Il est difficile de présenter l'analyse d'un pareil volume. Toutefois, plusieurs écrivains, membres de la Société, lui témoignent, chaque fois qu'ils en peuvent trouver l'occasion, beaucoup de bienveillance et de bonne volonté. Mais c'est surtout de la section qui comprend les Sociétés des Beaux-Arts de province, adjointe récemment aux Sociétés savantes, qu'il faut attendre l'accroissement de la Société, et si les mesures n'ont pu être prises à temps en 1878, le Comité s'occupera de tirer tout le parti possible de la réunion des délégués qui aura lieu l'année prochaine.

A la suite de cet échange d'observations, l'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à cinq heures et demie.

III.

LE CONGRÈS DES SOCIÉTÉS SAVANTES.

LA SECTION DES BEAUX-ARTS.

La section des Beaux-Arts, que M. le Directeur des Beaux-Arts a eu la bonne idée d'adjoindre, depuis l'année dernière, au Congrès annuel des Sociétés savantes, s'est réunie le 23 avril dans la salle Gerson, à la Sorbonne, sous la présidence de M. le marquis de Chennevières, Directeur des Beaux-Arts. Nous regrettons vivement de ne pouvoir reproduire ici le discours d'ouverture prononcé en cette

circonstance par M. de Chennevières. Il a d'ailleurs été publié dans l'*Officiel* et sera conservé, nous l'espérons, dans le *Bulletin officiel des Beaux-Arts*. Il nous est également impossible d'énumérer tous les travaux qui ont rempli les trois séances de la section des Beaux-Arts. Les plus importantes de ces notices seront sans doute imprimées avec le procès-verbal des séances, comme l'année dernière, et avec le remarquable rapport sur les travaux de la section rédigé par notre confrère, M. Darcel, et lu par lui à la séance solennelle de clôture, le samedi 28 avril. Nous tenons toutefois à rappeler ici que parmi les distinctions accordées à la suite de cette session, plusieurs ont été décernées à un certain nombre de nos confrères. M. Célestin Port, archiviste d'Angers et correspondant de l'Institut, a été nommé officier de l'instruction publique, M. Benjamin Fillon, officier d'Académie. Les palmes académiques ont également été obtenues par M. Léon Vidal qui dirige la partie artistique de l'*Histoire générale de la tapisserie,* rédigée en ce moment par trois de nos confrères. Enfin MM. Edmond Michel, à Fontenay-sur-Loing, l'abbé Laferrière, à Saintes, George, architecte à Lyon, Laurent, conservateur du Musée de Tours, Gaston Lebreton, conservateur du Musée céramique de Rouen, Dugasseau, conservateur du Musée du Mans, ont reçu le grade d'officier d'Académie.

IV.

NOTE SUR L'ÉPITAPHE DE MICHEL BÉGON.

Des inadvertances se sont glissées dans la transcription de l'épitaphe qu'on lit à la page 176 de la 4e année du *Bulletin* de la Société de l'Art français (janvier 1878). Voici le texte de cette épitaphe tel que je le retrouve dans mes notes d'une excursion dans le Blésois en 1876. Je crois pouvoir vous garantir l'exactitude de ma transcription. Avant de vous l'adresser, je lui ai fait faire le voyage de Blois et elle m'en revient ayant été contrôlée sur l'original par un curieux de mes amis.

MICHAELI BEGON 1
EQVITI REGI A CONSILIIS 2
ET SECRETIS VIRO MORVM 3
COMITATE INSIGNI CIVI 4
OPTIMO FREQVENTI ET 5
BENEFICO PAVPERVM STVDIOSORVM 6
MECŒNATI CHARITATE ERGA 7
CONIVGEM ET LIBEROS EXIMIO 8
CLAVDIA VIART CONIVX 9

ET LIBERI MŒRENTES P. P. 10
VIXIT ANNOS LXXVIII 11
OBIIT XVII AVGVSTI 12
ANNI .D. M. MDCLXXXIII 13
MISSAM SOLEMNEM PRECESQVE IN 14
PERPETVVM CELEBRANDRAS FVNDAVIT 15
DIEBVS I^A NOVEMB. XVII AVGVSTI 16
ET DIE OBITVS VXORIS. 17

Les inadvertances ne sont pas nombreuses; mais il en est deux qu'il était impossible de ne pas relever, puisqu'elles portent sur des chiffres. En résumé, l'épitaphe n'est pas relative à Michel Bégon, l'amateur célèbre; selon toute probabilité, il s'agit ici de son père.

A la ligne 11, il faut lire LXXVIII et non LXXXVIII. A la vérité, on pouvait s'y tromper. Le lapicide avait d'abord mis trois X; mais, averti à temps de son erreur ou la reconnaissant, il a gravé un V sur le troisième X.

A la ligne 13, on a omis un M après le D. Il y a *ANNI D. M.* et non *ANNI D.*

A la même ligne 13, après *ANNI D. M.*, il y a *MDCLXXXIII* et non pas *MDCCLXXXIII*. Cette date, plus ancienne d'un siècle, est conforme à la vérité et au style de notre marbre.

Le Michel Bégon de notre épitaphe n'intéresse donc l'histoire de l'art français que parce qu'il est très-probablement le père du célèbre amateur, mort en 1710. Voici des notes sur le premier de ces personnages qui ne sont peut-être pas sans intérêt, puisque nous donnons son épitaphe. Michel Bégon, quatrième du nom, qualifié simplement de conseiller et de secrétaire du Roi, époux de Claude Viart, avait été baptisé à Saint-Solemne de Blois, le 20 septembre 1605; il termina son existence dans cette ville, sur le territoire de la paroisse Saint-Honoré, où il se maria le 5 juillet 1637 et où il mourut le 17 août 1683. Ce Michel Bégon avait acheté l'hôtel Robertet, ou d'Alluye, et c'est lui, me dit un obligeant correspondant blésois, qui le premier avait eu la malencontreuse idée de s'efforcer de mettre cette charmante habitation du commencement du XVIe siècle à la mode de celui de Louis XIV. Son fils n'aurait sans doute pas agi de la sorte.

Notre marbre, qui se trouve aujourd'hui dans l'église de Saint-Nicolas *(olim* de Saint-Laumer), était originairement dans l'église Saint-Honoré, paroisse du défunt, démolie en 1793. Consulté par moi sur cette épitaphe que j'avais copiée après lui avoir fait une visite à son joli manoir de Troussay, M. de la Saussaye, qui vient de s'y éteindre le 25 février, m'écrivait, le 20 octobre 1876, qu'il l'avait trouvée dans le café du *Bon Laboureur*, où retournée elle servait de table à bière, et qu'il l'avait achetée au moment de la démolition de cet établissement remplacé par l'hôtel de Blois. Mon regrettable et

regretté ami a mentionné rapidement cette épitaphe dans son *Blois et ses environs,* mais s'est bien gardé de dire que c'est à lui qu'on en doit la conservation, ni que c'est lui qui l'avait fait placer dans l'église de Saint-Nicolas, ainsi que plusieurs autres. Dans cet ouvrage, rempli de précieux renseignements sur sa chère ville de Blois, M. de la Saussaye fait nettement du Michel Bégon de l'épitaphe le père du célèbre Bégon, intendant de la Rochelle, etc.[1]

CHABOUILLET.

Le 26 mars 1878.

IV.

LES GABRIEL.

M. Charles de Sourdeval a publié en 1865 (Tours, imprimerie Ladevèze, in-8° de 51 pages, sans titre, mais avec une couverture imprimée) une très-curieuse étude intitulée *Le château de la Roche-Racan.* Nous n'avons pas ici à relever ce qu'il ajoute aux travaux de M. Tenant de Latour sur les faits de la biographie du charmant poète. Nous en transcrirons seulement une page qui soulève sur l'origine des Gabriel une question qui mériterait d'être tout à fait éclaircie :

« Parmi les familles les plus fréquemment honorées du parrainage de Racan, de sa femme et de ses enfants, on peut remarquer une famille Gabriel, dont les chefs sont d'abord qualifiés maçons, puis tailleurs de pierre et plus tard architectes. De cette famille sortirent, du vivant de Racan, Jacques et Louis Gabriel, nés à Saint-Paterne, qui se distinguèrent à Paris comme architectes. Jacques, devenu architecte du Roi, fut chargé de bâtir le château de Choisy et commença la construction du Pont Royal. Son fils, nommé comme lui Jacques, fut l'un des continuateurs du Louvre ; enfin on doit à Jacques-Ange, fils de ce dernier, né en 1710, les bâtiments de l'École militaire et les colonnades de la place de la Concorde (Chalmel, *Histoire de Touraine*, t. IV).

« Dans une lettre à Chapelain (Lettre XI de l'édition Tenant de Latour), Racan fait un singulier usage de son maître maçon : « Il faut que je ménage le temps qui me reste, dit-il, pour mettre mon cantique de Judith au net ; je le viens d'achever, et je vous l'enverrois si j'avois mon maître maçon pour le transcrire. » Ainsi le maître maçon faisait office de secrétaire. Selon toute apparence, c'est cette famille Gabriel qui a reconstruit, sous la direction de quelque habile architecte, le

1. Voyez, *Blois et ses environs,* par M. de La Saussaye, membre de l'Institut, p. 51 (5e éd., 1873).

château de La Roche, et elle a dû y gagner elle-même ses crayons d'architecte.

« Le château fut édifié vers 1634, époque où la succession de Mme de Bellegarde étant échue, il était possible d'opérer la construction, etc. »

M. Lance dans son Dictionnaire des Architectes français, M. Lot dans l'un des volumes de Documents de notre Société, ont déjà très-avancé la généalogie très-compliquée de la famille des Gabriel. Mais la question d'origine n'est pas encore éclaircie; est-elle réellement tourangelle, comme l'affirme M. de Sourdeval? Est-ce une seule famille ou deux familles d'architectes? Il faudrait pour cela étudier à ce point de vue les registres de Saint-Paterne, établir d'après eux la généalogie des Gabriel de Touraine et arriver ensuite à les relier très-exactement avec les Gabriel de Paris. M. de Sourdeval se contente d'affirmer; c'est affaire à notre collaborateur M. de Grandmaison, à l'auteur de l'Histoire des arts en Touraine, de reprendre la question et de la traiter complètement.

A. M.

Au moment où cette note venait d'être écrite, M. de Grandmaison se posait de son côté les mêmes questions sur l'origine de la famille des Gabriel et nous faisait parvenir les observations suivantes : « En lisant dans notre volume de 1876 le travail de notre confrère, M. Lot, sur la généalogie des Gabriel, il me semble que, pas plus que Lance, il n'établit que Jacques II soit le fils de Jacques Ier dont l'origine demeure du reste inconnue. Or une tradition tourangelle veut que les Gabriel soient sortis de notre Touraine. C'est là un point qu'il serait curieux d'éclaircir, mais pour cela il faudrait remuer des archives municipales et notariales de campagne qui sont dans un complet désordre. J'ai bien déjà quelques éléments, mais jusqu'ici le temps m'a manqué pour une recherche à fond. Je compte faire une pointe de ce côté cet été, et si j'arrive à une quasi-solution, je vous en ferai part pour les *Archives de l'Art français.* »

Nous croyons savoir que notre confrère M. Bruyerre, architecte, s'occupe aussi de son côté de rectifier la généalogie proposée par M. Lot. La question ne saurait manquer de recevoir quelque lumière de toutes ces recherches simultanées ; mais avouons que jusqu'à nouvel ordre elle est encore singulièrement embrouillée.

J.-J. G.

VII.

ÉTAT-CIVIL D'ARTISTES FRANÇAIS.

XXXVIII.

ACTE DE MARIAGE D'*Abraham Bosse*, GRAVEUR[1].

Le dimanche IXe jour de may 1632[2], furent espousez en l'église réformée de Tours le sieur *Abraham Bosse* et Catherine Sarrabat.
(Registre des protestants de Tours.)

ÉPITAPHE DE GIRODET, AU PÈRE-LACHAISE[3].

(Sur la face antérieure.)

Hic situs est
Anna Ludovicus Girodet-Trioson
Instituti regii
Academiæ artium socius
In leg. honor. centurio
Regii s. Mich. ord. eques
Natus Monte Arcisi XXIX januar. MDCCLXVII
Obiit Parisiis IX decemb. MDCCCXXIV
(Son buste dans une niche.)

—

(Paroi gauche de la niche, à l'extérieur.)

Patruo beneficentissimo
Rosa Girodet, fratris filia,
Ejusque conjux
Dyonisius Steph. Becquerel-Despréaux
Cum lacrymis posuerunt
(Une amphore en bas-relief.)

—

(Paroi droite.)

Poetis pictor,
Pictoribus poeta.
(La même urne ou amphore.)

ÉPITAPHE DE DURET, AU PÈRE-LACHAISE.

Fque Duret,
Statuaire.
MDCCCII - MDCCCLXV

(Au-dessus effigie, au-dessous de l'inscription, Génie de la sculpture avec la palme symbolique.)

1. Copié et communiqué par Ch. de Grandmaison.
2. D'après le registre de Charenton, cité par Jal (p. 252, 2e col.), les bans du mariage auraient été publiés à Paris en mars 1632. La cérémonie nuptiale ne fut, comme on le voit ici, célébrée à Tours que le 9 mai 1632.
3. Communiqué par M. Ch. Fournier.

Imprimerie Gouverneur, G. Daupeley à Nogent-le-Rotrou.

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE L'ART FRANÇAIS

SOMMAIRE : I. *Appel aux Amateurs* pour la publication d'un recueil de lettres d'artistes français. — II. Analyse des séances du Comité. — III. Extraits du *Journal de Paris :* le buste de M. Le Peletier par *Houdon* (1784); vers sur un tableau de *Meynier;* le Combat de Nazareth par *Hennequin; Philippe La Salle,* artiste lyonnais; vente des batailles d'Alexandre, gravées par *G. Audran,* d'après *Le Brun;* vente de tapisseries des Gobelins (1803). — IV. ACTES D'ÉTAT CIVIL D'ARTISTES FRANÇAIS : Acte de baptême de *J. J. Le Veau,* graveur. — Billets d'enterrement de Mme *H. Didot,* née *Dupré; Augustin Dupré,* graveur des monnaies; *François Bouchot,* peintre; *J. F. Bosio,* statuaire; Mme *Paul Delaroche,* née *Vernet;* Mme *Cartellier,* née *A. G. Richard; A. J. V. Orsel,* peintre; *J. Le Gendre-Héral,* statuaire; *J.-M. Huvé,* architecte; *M. J. Blondel,* peintre; *P. F. L. Fontaine,* architecte; *J. M. A. Dupuis,* peintre; *Ed. Boilly,* peintre; *D. Raoul-Rochette,* secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts; *G. A. Blouet,* architecte; *A. F. Bruzard,* architecte; *Fr. Rude,* statuaire; *P. J. David d'Angers,* statuaire; *A. J. Rougevin,* architecte; Mme *T. F. I. Uchard,* née *Guyot;* baron *A. G. L. Boucher Desnoyers,* graveur; *P. C. Simart,* statuaire; *Ch. M. E. Seurre,* statuaire; Mme *Horace Vernet; J. E. Fromental Halévy,* secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts.

I.

APPEL AUX MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

ET AUX AMATEURS.

Le Comité a décidé, il y a déjà quelque temps, qu'il publierait un recueil spécial de lettres d'Artistes français. Dans une de ses dernières séances, comme on peut le voir un peu plus loin, il a fixé les bases définitives de cette publication : Les lettres seront publiées par ordre chronologique; toutefois la correspondance du même artiste ne sera pas séparée. Le nom de chaque artiste sera accompagné d'une courte notice de quelques lignes indiquant les dates et les circonstances principales de sa vie et les autographes déjà imprimés. Dès le commencement de l'hiver prochain, le Comité doit s'occuper d'examiner les matériaux réunis afin de les envoyer le plus tôt possible à l'imprimeur et de faire paraître le commencement de cet *Epistolario* dans le courant de l'année prochaine.

Nous adressons donc un pressant appel à tous les membres de la Société, à tous les amateurs, et particulièrement aux collectionneurs d'autographes, et nous leur demandons d'adresser sans retard au

secrétaire de la Société, 1, rue d'Hauteville, les copies soigneusement collationnées des lettres d'artistes qu'ils possèdent et qu'ils sont disposés à donner à cette publication. Il n'y a pas de temps à perdre, car le manuscrit doit être entièrement terminé avant d'être livré à l'imprimeur, et il est nécessaire que ce volume, depuis longtemps annoncé, paraisse dans le courant de l'année 1879.

Le Comité serait également fort reconnaissant de toute communication signalant des lettres d'artistes français déjà imprimées, mais publiées seulement dans des journaux et dans des recueils peu répandus ou devenus rares.

II.

ANALYSE DES SÉANCES DU COMITÉ.

Séance du 4 décembre 1877. — Le président rend compte de l'état des publications de la Société : 1° Le premier volume des *Comptes des Bâtiments du XVIe siècle* est terminé. Les Sociétaires peuvent retirer leur exemplaire chez M. Baur. Le tome second touche à son achèvement. La table alphabétique qui doit l'accompagner est commencée ; 2° Le volume des *Nouvelles Archives* pour 1878 est arrivé à la feuille 15. Les treize premières feuilles sont tirées ; 3° La feuille 20 du deuxième volume des Procès-Verbaux de l'Académie a été renvoyée à l'imprimeur avec le *bon à tirer*. Le volume sera par conséquent achevé dans les premiers mois de l'année 1878.

— Le Comité décide que le premier volume des *Comptes des Bâtiments du XVIe siècle* formera le complément des publications de la Société pour l'exercice 1876 ; le deuxième volume des *Procès-Verbaux de l'Académie* complétera celles de 1877, et le second volume des *Comptes du XVIe siècle* sera affecté à l'exercice 1878.

— Il est décidé que les nouveaux souscripteurs pourront acquérir le premier volume des Comptes moyennant le prix de 10 fr. au lieu de 12 fr. 50 c.

— M. Lavigne dépose sur le bureau la copie d'un certain nombre de billets de faire part du décès d'artistes connus qu'il a recueillis pour le Bulletin. Le Comité le remercie de cette communication intéressante.

— M. J. Guiffrey informe le Comité que M. Al. Pinchart, pendant longtemps absorbé par d'autres travaux, s'est remis à l'annotation et à la révision des Comptes des ducs de Bourgogne au XIVe siècle concernant les artistes, et qu'il sera bientôt en état de remettre son manuscrit à l'imprimeur.

— Sur la demande de M. de Montaiglon, il est arrêté que la table générale des *Nouvelles Archives* comprendra le Bulletin et le volume de Documents publié en 1878, soit en tout les deux volumes publiés par Tross, les six volumes de Documents de 1872 à 1878 inclusivement et les quatre années du Bulletin de 1875 à 1878.

— Le secrétaire informe le Comité qu'il a été avisé de l'existence au British Museum d'une très-intéressante correspondance de Crozat avec les émissaires qui achetaient pour lui des tableaux et des objets d'art en Italie. M. Duplessis dit que M. Thibaudeau lui a montré la copie d'une partie de cette correspondance. Peut-être serait-il disposé à céder ce travail à la Société. M. Duplessis se charge de prendre des renseignements précis à ce sujet.

Séance du 15 janvier 1878. — M. Guiffrey lit au Comité une lettre du Directeur des Beaux-Arts lui annonçant que les palmes d'officier d'Académie ont été accordées par M. le Ministre de l'Instruction publique à M. Hubert Lavigne pour reconnaître les services qu'il a rendus à l'histoire de l'art français.

— Le secrétaire donne connaissance de deux lettres qu'il a reçues de M. Tamizey de Larroque et de M. Ch. de Grandmaison. La première signale une correspondance qui se trouve dans un des manuscrits de la Bibliothèque nationale et dans laquelle reparaît souvent le nom de Michel Ange. De son côté, M. de Grandmaison rappelle qu'il a publié dans son *Histoire des Arts en Touraine* plusieurs documents sur la négociation relative à l'acquisition par le Roi des tableaux de Le Sueur appartenant à l'abbaye de Marmoutiers. Notre confrère promet en outre de nouvelles pièces pour le prochain volume des *Archives*. Le Comité décide que les pièces relatives aux tableaux de *Le Sueur* seront reproduites à la fin du volume de 1878.

— Le président met le Comité au courant de l'état d'avancement des publications de la Société.

— Le secrétaire annonce qu'un de nos nouveaux confrères, M. Alb. Curmer, avait manifesté le désir de publier une notice sur Neilson, tapissier des Gobelins au XVIIIe siècle. Il s'était conformé à toutes les prescriptions du règlement et le travail était entièrement terminé quand M. Curmer a cru devoir renoncer à le mettre en vente et même à le répandre. Tout en respectant les scrupules de M. Curmer, le secrétaire dit qu'il est bon qu'on sache comment il se fait qu'une notice, dont quelques exemplaires ont été distribués avec la marque de la Société, ne figure pas dans la liste des ouvrages publiés sous son patronage. Il regrette en même temps l'arrêt sévère que M. Curmer a porté sur son œuvre. Le Comité pense qu'une démarche devrait être tentée auprès de l'auteur pour qu'il épargnât et déposât

chez le libraire de la Société au moins quelques exemplaires de son travail afin que les amateurs pussent se le procurer[1].

Séance du 26 mars 1878. — Le président met le Comité au courant de l'état des impressions faites pour la Société.

— Le secrétaire communique un article favorable, sans signature, publié dans le *Polybiblion* sur le premier volume des *Comptes des Bâtiments.*

— Il informe le Comité qu'ayant offert à M. le marquis J. de Laborde de lui remettre le prix convenu pour l'acquisition par la Société des impressions commencées par son père, M. de Laborde n'a rien voulu accepter et a déclaré vouloir offrir en don à la Société les deux volumes des *Comptes des Bâtiments.* Le Comité charge M. Guiffrey d'être auprès de M. le marquis de Laborde l'interprète de ses remercîments.

— Le Comité décide que la séance générale annuelle sera fixée au mardi qui suivra le Congrès des délégués des Sociétés savantes à la Sorbonne, soit au mardi de la Quasimodo. Dans cette séance il sera pourvu au remplacement des cinq membres sortants aux termes des statuts et de MM. Chéron, qui désire cesser de faire partie du Comité, et P. Colin, qui s'est retiré de la Société.

— Il est décidé qu'une collection complète des *Nouvelles Archives* sera envoyée au Ministère de l'Instruction publique pour être placée dans la bibliothèque réservée aux travaux historiques et aux publications des Sociétés savantes.

— Le Comité, sur la proposition d'un de ses membres, exprime le vœu qu'un prospectus, exposant brièvement le but et les travaux de la Société, soit rédigé et distribué aussi largement que possible. Ce prospectus serait tiré à mille exemplaires. La composition en serait conservée.

Séance du 14 mai 1878. — Le président informe le Comité que les Sociétaires peuvent dès à présent retirer chez le libraire les *Nouvelles Archives* pour 1878. Il s'occupe activement de la préparation de la table des *Comptes des Bâtiments.* Cette table présente de grandes difficultés; néanmoins il pense l'avoir terminée à temps pour que le volume paraisse dans le courant de l'année.

L'impression du troisième volume des Procès-Verbaux de l'Académie est commencée et ce volume sera certainement terminé dans les premiers mois de l'année 1879.

1. Depuis lors, M. Curmer est revenu sur sa première détermination et a mis en vente la notice sur Neilson, qui est entrée dans la collection publiée sous le patronage de la Société.

— Sur la proposition du président, M. Badin est nommé à l'unanimité trésorier de la Société. M. Badin, présent à la séance, déclare accepter ces fonctions dont l'extension des publications de la Société augmente de jour en jour l'importance.

— Le Comité s'occupe ensuite de la publication d'un recueil de lettres d'artistes français. Après discussion les points suivants sont arrêtés : 1° Les lettres seront classées autant que possible par ordre chronologique, les lettres d'un même artiste devant toujours être réunies ; 2° Cette publication sera commencée, non par fascicules, mais par demi-volumes de 12 à 15 feuilles, de telle sorte qu'un premier demi-volume puisse paraître dans le cours de l'année 1879, sans trop obérer les finances de la Société.

Au surplus, le Comité arrêtera, après les vacances, le plan définitif de cette publication dont le secrétaire est chargé de grouper les éléments déjà réunis conformément aux bases qui viennent d'être adoptées.

III.

EXTRAITS DU JOURNAL DE PARIS.

Les pièces suivantes sont tirées d'un recueil qui contient beaucoup de renseignements sur les artistes et les œuvres d'art de la fin du XVIIIe siècle. Un dépouillement systématique du *Journal de Paris* donnerait, au point de vue spécial qui nous touche, des résultats très-intéressants. Les extraits que nous publions aujourd'hui, et dont nous devons la communication à l'obligeance de M. Em. Campardon, suffiront pour prouver la vérité de ce que nous venons d'avancer. Si ces notes paraissent curieuses à nos lecteurs, nous chercherons à remettre en lumière les documents de cette nature que renferment les périodiques de la fin du XVIIIe siècle. Ces volumineuses collections ne se rencontrent plus guère que dans les bibliothèques publiques où elles ne sont pas toujours commodes à consulter et à parcourir. Le travailleur qui entreprendrait le dépouillement du *Mercure de France*, par exemple, et qui dresserait une table de tous les articles relatifs aux arts et aux artistes, rendrait un service signalé.

I.

LE BUSTE DE M. LEPELETIER PAR HOUDON.

Soissons, 22 juillet 1784.

Aux Auteurs du *Journal de Paris*.

Messieurs, nous avons eu hier dans notre ville un spectacle aussi intéressant que touchant. Les laboureurs de cette province ont présenté à M. Lepeletier son buste en marbre exécuté par M. *Houdon*, et l'ont déposé à l'Hôtel-de-Ville avec cette inscription : « Louis Le-

peletier, conseiller d'État, intendant de la généralité de Soissons, regretté de la province. » Sans ajouter aucun détail, les faits disent tout ce que refuseroit la modestie du magistrat que nous perdons. J'ai l'honneur, etc. — Un citoyen de Soissons.

(*Journal de Paris*, 28 juillet 1784.)

II.

Au citoyen Meynier, sur le prix de peinture qu'il vient d'obtenir pour son tableau de *la Muse Erato écrivant dans un bosquet sous la dictée de l'Amour :*

Tes rivaux ne sont pas surpris
Qu'on ait couronné ton ouvrage ;
L'Amour, la Muse et le Bocage
Te méritoient chacun un prix.

(*Journal de Paris*, 13 frimaire an X) .... par le citoyen J.-M. Noël.

III.

Le citoyen *Hennequin,* disposé à exécuter son tableau en grand du *Combat de Nazareth*, avertit les militaires qui se sont trouvés à cette affaire qu'il se fera un devoir de les représenter dans son tableau. Il fait aussi l'invitation aux parens de ceux qui y trouvèrent la mort de lui procurer les portraits qu'ils pourroient en avoir. Il est bien juste, ajoute-t-il, que le soldat qui contribue si fort au gain des batailles trouve parmi ses contemporains et la postérité des amis justes et reconnoissans.

Hennequin, rue de Vaugirard, n° 820.

(*Journal de Paris*, 1er nivôse an X.)

IV.

Philippe Lasalle, artiste lyonnais.

En considération des services rendus aux arts par Philippe Lasalle, doyen octogénaire des artistes de Lyon, auteur des portraits sur étoffe et pensionnaire de l'ancien gouvernement, le Ministre de l'Intérieur a arrêté que ce citoyen, à tous égards recommandable, seroit inscrit sur l'état des savants et hommes de lettres pour une gratification annuelle de 1,200 francs.

Ses enfants reconnaissants ont envoyé au premier Consul le portrait en étoffe de l'impératrice de Russie Catherine II. On admire surtout la guirlande de fleurs dont les couleurs et nuances sont fondues avec une perfection qui le dispute à la peinture et surpasse la broderie. Il a été exécuté il y a trente ans sur un des métiers inventés par cet artiste dessinateur, mécanicien et fabricant. Le pareil est à Pétersbourg avec des vers de Voltaire.

On regrette que l'âge de cet artiste et tout ce qu'il a éprouvé des

malheurs de Lyon ne lui permette plus d'exécuter dans le même genre le portrait du héros de la France et de le multiplier pour toutes les communes de la République.

(Journal de Paris, 4 pluviôse an IX.)

V.

Gravures. Les grandes batailles d'Alexandre par G. Audran, très-bien conservées et magnifiquement montées en glaces d'un seul morceau avec cadres surdorés de 4 pouces de largeur et cannelés dans le dernier goût, à vendre 2,400 livres.

Nota. Il y a pour plus de 2,000 livres de glaces, de cadres et de dorures; ces belles estampes, dignes d'orner les plus belles galeries, sortent du cabinet le plus estimé de Paris; elles ont les remarques connues qui démontrent la beauté des épreuves.

On les voit rue Neuve-Saint-Martin, n° 59, depuis midi jusqu'à 2 heures.

(Journal de Paris, 19 frimaire an V vendredi — 9 décembre 1796.)

VI.

VENTE DE TAPISSERIES DES GOBELINS.

Avis intéressant. — Objets précieux. Vente de superbes tapisseries des Gobelins, de tapis de la Savonnerie, de beaux groupes de bronze, de coupes d'agathe et de cristaux fort rares, le tout provenant du garde-meuble de la Couronne, le lundi 20 nivôse an XI et jours suivants, depuis 1 heure jusqu'à 4, dans l'ordre ci-après :

36 pièces de tapisseries des Gobelins parmi lesquelles on distingue, savoir :

L'histoire d'Esther en 7 pièces, d'après *de Troy*.

Une pièce du même sujet, le Dédain de Mardochée.

Six pièces de l'histoire de Jason et Médée, d'après *de Troy*.

Deux autres de la même histoire, dont la Fuite de Médée.

Une pièce, sujet du baptême de J.-C., d'après *Restout*.

Trois pièces représentant le Déjeuner et la Toilette, d'après *Amédée Vanloo*.

Trois portières, d'après *Audran*. — Jupiter, Diane, Neptune avec entourage cramoisi, genre arabesque.

Deux pièces, dont l'Europe, d'après *Pierre*, et Proserpine, d'après *Vien*.

Une pièce représentant le sommeil de Renaud, d'après *Coypel*.

Dix portières représentant l'Histoire des Dieux, d'après *Audran*.

Tapis de la Savonnerie : 24 pièces de différentes proportions représentant divers sujets, etc., etc.

(Journal de Paris, 14 nivôse an XI.)

IV.

ÉTAT-CIVIL D'ARTISTES FRANÇAIS.

XXXIX.

Acte de baptême de *J.-J. Le Veau*, graveur[1].

Du lundy 10e (janvier 1729). — *Jean-Jacques André*, né du 9e, fils du légitime mariage de Jean-Jacque Le Veau, cordonnier, rue Malpatu, et de Marie-Marthe Catelin, son épouse, a été baptisé en notre eglise par M. Souris sous-vicaire, et nommé par André Le Cauchois, de Saint-Maclou, et Marie-Thérèse Plouet, de Saint-Eloy.

Signé : Jean-Jacques Le Veau. — André Le Cauchois.

(Une croix remplace la signature de Marie-Thérèse Plouet.)

XL.

Convoi et enterrement de Mme *H. Didot*, née *Dupré*.

Vous êtes prié d'assister aux Convoi, Service et Enterrement de Madame Élisabeth-Sophie Dupré, épouse de Monsieur Henri Didot fils, décédée en sa maison du Petit-Vaugirard, n° 13, qui se feront le mardi 28 mars 1826, à onze heures du matin, en l'église de Saint-Sulpice, sa paroisse.

De Profundis.

De la part de Monsieur Henri Didot fils, son époux; de Monsieur *Dupré*, son père; de Messieurs Dupré, ses frères; et de Monsieur Henri Didot père, son beau-père.

(Elle était la fille du graveur en médailles dont le billet mortuaire suit, et femme d'un des membres de la famille des imprimeurs de ce nom.)

XLI.

Service de *Augustin Dupré*, graveur des monnaies.

Vous êtes prié d'assister au Service qui sera célébré le 21 février 1833, à neuf heures, en l'église de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés, pour le repos de l'âme de M. *Augustin Dupré*, ancien graveur général des monnaies de France, chevalier de la Légion d'honneur, membre de l'Athénée des arts, de l'Académie celtique, etc., décédé en sa maison de campagne, le mois dernier.

Requiescat in pace.

De la part de M. et Mme Narcisse Dupré et leur fils, de M. Augustin Dupré, de M. et de Mlle Dupré, de M. Dupré, et de Mlles Dupré, ses fils, belle-fille, petit-fils, frère, sœur, neveu et nièces.

XLII.

Convoi et enterrement de *Francois Bouchot*, peintre.

Vous êtes prié d'assister aux Convoi, Service et Enterrement de M. *François Bouchot*, peintre d'histoire, chevalier de la Légion d'honneur, décédé en sa maison, rue Rochechouart, 57, le 7 février 1842, dans sa 42e année,

1. Extrait du registre des baptêmes de la paroisse de Saint-Maclou de Rouen (janvier 1729). — Copié et communiqué par M. J. Hédou, de Rouen.

qui auront lieu le mardi 8 février, à une heure, en l'église Notre-Dame de Lorette.

On se réunira à la maison mortuaire.

De la part de Mme Bouchot, sa veuve, de M. Jules Bouchot, son cousin germain, de M. et Mme Lablache, de M. et Mme Frédéric Lablache, de MM. Nicole, Henry et Dominique Lablache, et de Mlles Anna et Marie Lablache, ses beau-père, belle-mère, beaux-frères et belles-sœurs.

XLIII.

CONVOI ET ENTERREMENT DE *F. J. Bosio*, STATUAIRE.

Vous êtes prié d'assister aux Convoi, Service et Enterrement de M. le Baron *François Joseph Bosio*, statuaire, membre de l'Institut, Professeur à l'Ecole royale des Beaux-Arts, Officier de la Légion d'honneur, Chevalier des Ordres royaux de Saint-Michel et du Mérite civil de Savoie, décédé en sa demeure, à l'Institut, Pavillon de l'Ouest, dans sa 78e année,

Qui se feront en l'Eglise Saint-Germain-des-Prés, sa paroisse, le samedi 2 août 1845, à 11 heures du matin.

De Profundis.

De la part de sa veuve, ses enfants, petits-enfants, neveux et nièces.

XLIV.

CONVOI ET ENTERREMENT DE Mme *P. Delaroche*, NÉE *Vernet*.

Vous êtes prié d'assister aux Convoi, Service et Enterrement de Madame Anne-Elisabeth-Louise Vernet, Epouse de Monsieur *Paul Delaroche*, décédée à Paris, rue de la Tour-des-Dames, 7, qui se feront le Lundi 22 Décembre 1845, à 9 heures, en l'église Notre-Dame-de-Lorette, sa paroisse.

De la part de Mr *Paul Delaroche*, membre de l'Institut, Mrs Horace et Philippe Delaroche, Mr *Horace Vernet*, membre de l'Institut, et de Mme Horace Vernet, ses Mari, Fils, Père et Mère.

On se réunira à la maison mortuaire.

XLV.

CONVOI ET ENTERREMENT DE Mme *Cartellier*, NÉE *A. G. Richard*.

Vous êtes prié d'assister aux Convoi, Service et Enterrement de Mme Angélique-Geneviève Richard, veuve *Cartellier*, décédée le 1er mai 1848, en sa maison rue de l'Est, n° 13, à l'âge de 79 ans, qui auront lieu mercredi 3 du courant, à 11 heures, en l'Eglise de Saint-Sulpice, sa paroisse.

De Profundis.

De la part de Mr *Petitot*, son gendre, de M. Jules Petitot, son petit-fils, et de Mme veuve Pélicier, sa cousine.

XLVI.

CONVOI ET ENTERREMENT DE *A.-J.-V. Orsel*, PEINTRE.

Vous êtes prié d'assister aux Convoi, Service et Enterrement de Monsieur *André-Jacques-Victor Orsel*, peintre d'histoire, décédé le 1er novembre, à l'âge de 55 ans, qui se feront en l'église Notre-Dame-de-Lorette, sa paroisse, le mercredi 6 novembre, à onze heures *très-précises* du matin.

On se réunira à la maison mortuaire, rue Saint-Lazare, n° 13.

De Profundis.

De la part de Monsieur et de Madame Orsel aîné, de Monsieur et de Madame Jacob Orsel, de Monsieur et de Madame Dulac-Orsel, de Mademoiselle Victorine Orsel, de Messieurs Alphée, Auguste et Henry Orsel, ses frères, belles-sœurs, beau-neveu, nièces et neveux.

Paris, le 3 novembre 1850.

XLVII.

Billet de faire part du décès de *J. Le Gendre-Héral*, statuaire.

Mme veuve Le Gendre-Héral; M. Charles Le Gendre-Héral; M. Wable, percepteur des contributions directes; M. Charles Wable, M. et Mme Héral; M. Louis Le Gendre, directeur des Postes; Mme veuve Wable; M. Wable, Directeur des contributions directes du département de l'Aude; Mme veuve Dusiquet et ses enfants, M. Louis Wable; M. G. Bois et ses enfants; M. et Mme Koch, M. de Jordan, inspecteur des contributions directes du département de la Haute-Garonne; Mme de Jordan; Mme veuve Ronchaud; M. Mongrédien, inspecteur des contributions directes du département de la Côte-d'Or; Mme Mongrédien; M. et Mme Mongrédien; M. et Mme Louis Le Gendre; M. et Mme Birot, ont l'honneur de vous faire part de la perte douloureuse qu'ils viennent de faire dans la personne de M. *Jean Le Gendre-Héral*, statuaire, membre de la Légion d'honneur, etc., etc., décédé à Marcilly, près de Meaux (Seine-et-Marne), le 13 septembre 1851, à l'âge de 56 ans.

XLVIII.

Billet de faire part du décès de *J.-M. Huvé*, architecte.

Monsieur Félix Huvé, banquier à Sablé, Madame Félix Huvé et leurs enfants, Monsieur Adrien Huvé, enseigne de vaisseau, Monsieur *Léo Bruyère* architecte, Madame Léo Bruyère et leurs enfants, Monsieur Henry Bertin, propriétaire à Roye, Madame Henry Bertin et leur fille, Monsieur Adrien Caillat, agent de change honoraire, Madame Adrien Caillat; Messieurs Henry et Edmond Caillat, Monsieur Auguste Caillat, Monsieur *Lenormand*, architecte, chevalier de la Légion d'honneur, Madame Lenormand, et leurs enfants, Monsieur et Madame Lenormand-Fricotel, Monsieur et Madame David et leurs enfants;

Ont l'honneur de vous faire part de la perte douloureuse qu'ils viennent de faire en la personne de Monsieur *Jean-Jacques-Marie Huvé*, architecte de l'église de la Madeleine, de l'administration des Postes et des Hospices de Paris, membre du Conseil des Bâtiments civils, officier de la Légion d'honneur, chevalier de l'Aigle rouge de Prusse, membre de l'Institut de France et de l'Institut royal des architectes britanniques, leur père, beau-père, grand-père, beau-frère, oncle et grand-oncle, décédé à Paris, en sa maison, rue du Helder, 15, le 23 novembre 1852, dans sa 70e année.

Priez Dieu pour lui.

XLIX.

Convoi et enterrement de *Méry-Joseph Blondel*, peintre.

Vous êtes prié d'assister aux Convoi, Service et Enterrement de Monsieur *Méry-Joseph Blondel*, peintre d'histoire, chevalier de la Légion d'honneur, membre de l'Institut, professeur à l'École des Beaux-Arts, décédé en son domicile, rue de Lille, n° 54, dans sa soixante-douzième année, muni des

Sacrements de l'Église, qui auront lieu le lundi 13 juin 1853, à neuf heures du matin, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, sa paroisse.

On se réunira à la maison mortuaire.

De Profundis.

De la part de Mme Blondel, sa veuve, M. et Mme Valton et leurs enfants, M. Antoine Blondel, Mlle Eudoxie Blondel, ses enfants, gendre et petits-enfants, M. et Mme Blondel, ses frère et belle-sœur, M. et Mme *Delafontaine*, ses beau-père et belle-mère, M. et Mme Hippolyte Blondel et leurs enfants, M. et Mme Gonichon, M. et Mme Armand Feuchère, M. et Mme Edmond Fossey et leurs enfants, M. et Mme *Léon Feuchère* et leurs enfants, ses neveux et nièces, M. Constant Delafontaine et sa fille, M. et Mme Auguste Delafontaine et leurs enfants, M. et Mme Constant Le Tellier et leurs enfants, ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, petits-neveux et petites-nièces.

L.

Billet de faire part du décès de *P.-F.-L. Fontaine*, architecte.

Monsieur et Madame Fontaine-Couture, Monsieur Fontaine-Dupuis, Madame veuve Plessier, Monsieur Pierre Fontaine, Monsieur Paul Fontaine, Monsieur et Madame Charles Fontaine et leurs enfants, Monsieur Hippolyte Fontaine, Monsieur et Madame Constant Fontaine, Monsieur et Madame Léon Fontaine et leurs enfants, Monsieur Boudault et ses enfants, Monsieur Levasseur aîné, Monsieur et Mme Marial-Levasseur, Monsieur et Madame Monthiers et leurs enfants, Monsieur et Madame Lecerf et leurs enfants, Monsieur et Madame Charles Thomas, Madame veuve Graffin et ses enfants, Monsieur et Madame Ecorcheville et leurs enfants, Monsieur et Madame Hilaire Plessier,

Ont l'honneur de vous faire part de la perte douloureuse qu'ils viennent de faire en la personne de Monsieur *Pierre-François-Léonard Fontaine*, architecte, président honoraire du Conseil des Bâtiments civils, membre de l'Institut de France, commandeur de l'ordre de la Légion d'honneur, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, chevalier de deuxième classe de l'ordre de l'Aigle-Rouge de Prusse, chevalier de l'ordre royal pour le Mérite civil de Prusse, chevalier de l'ordre de Léopold de Belgique, membre honoraire et correspondant de l'Institut Britannique, de l'Académie impériale et royale des Beaux-Arts de Vienne, de la Société des Beaux-Arts de Gand, de l'Académie des Beaux-Arts d'Anvers, associé libre de l'Académie impériale des Beaux-Arts de Saint-Pétersbourg, associé honoraire de l'Académie Eugeniana de Carrare, de l'Académie royale des Beaux-Arts de Milan, de l'Académie des Beaux-Arts de Bavière, de l'Académie des Beaux-Arts de Copenhague, de l'Académie royale des Sciences, Lettres et Beaux-Arts de Belgique, etc., etc., etc., leur Frère, Beau-Frère, Oncle, Grand-Oncle, décédé en son domicile, à Paris, rue de la Muette, n° 39, le 10 octobre 1853, dans sa quatre-vingt-douzième année.

LI.

Billet de faire part du décès de *J.-M.-A. Dupuis*, peintre.

Madame veuve Alexandre Dupuis, Mademoiselle Marie Dupuis, Monsieur Louis Dupuis, chef d'escadron en retraite, chevalier de la Légion d'hon-

neur, Mademoiselle Joséphine Dupuis, Madame veuve Ferdinand Dupuis, Monsieur et Madame Marteau, Monsieur et Madame Louis Bodin et leurs enfants, Monsieur et Madame Alfred Francastel et leurs enfants, Monsieur et Madame Prieur, Monsieur Hippolyte Prieur, Monsieur Paul Chéron, Monsieur Morel et ses enfants, Monsieur Bruneau et ses enfants et Monsieur Charles Mayeur;

Ont l'honneur de vous faire part de la perte douloureuse qu'ils viennent de faire en la personne de Monsieur *Jean-Marie-Alexandre Dupuis,* peintre d'histoire, chevalier de la Légion d'honneur, professeur au lycée St-Louis, fondateur et directeur de l'École communale de dessin du troisième arrondissement, membre de la Société libre des Beaux-Arts, etc., leur Époux, Père, Frère, Oncle, Beau-Frère, Grand-Oncle et Cousin, décédé à Paris, en son domicile, rue Richer, n° 20, le 13 janvier 1854.

Priez Dieu pour lui.

LII.

CONVOI ET ENTERREMENT DE *Ed. Boilly*, PEINTRE.

Vous êtes prié d'assister aux Convoi, Service et Enterrement de Monsieur *Édouard Boilly*, ancien pensionnaire de l'École de France à Rome, décédé le 15 janvier 1854, en son domicile, rue Garancière, n° 8, à l'âge de 54 ans, qui se feront le mardi 17 courant, à 9 heures du matin, en l'église de Saint-Sulpice, sa Paroisse.

De Profundis.

De la part de Monsieur Simon Boilly, colonel d'artillerie, et de Madame Boilly, son épouse, Monsieur *Jules Boilly*, Monsieur et Madame Alphonse Boilly, Monsieur Eugène Boilly, Mademoiselle Julie Boilly, ses Frères, Belles-Sœurs, Neveux et Nièces.

On se réunira à la maison mortuaire.

(Il était compositeur de musique; fils et frère des peintres de ce nom.)

LIII.

BILLET DE FAIRE PART DU DÉCÈS DE *D. Raoul-Rochette*, SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

Monsieur Perrin, chef de bataillon du génie, chevalier de la Légion d'honneur, Madame Perrin et leur fils; Monsieur *Calamatta,* professeur à l'Académie royale de Bruxelles, chevalier de la Légion d'honneur et de l'ordre de Léopold, Madame Calamatta et leur Fille; Monsieur Rochette (Paul), professeur au Lycée impérial de Bastia; Monsieur Louyer-Villermay, maître des requêtes au Conseil d'État, chevalier de la Légion d'honneur; Monsieur Duval, directeur des Forges de Paimpont, Madame Duval et leur fils; Monsieur Perron, directeur des Houillères d'Epinac, Madame Perron et leurs Enfants;

Ont l'honneur de vous faire part de la perte douloureuse qu'ils viennent de faire de Monsieur *Raoul-Rochette* (*Désiré*), membre de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts, professeur d'archéologie près de la Bibliothèque impériale, l'un des collaborateurs du Journal des Savants, membre honoraire ou correspondant des Académies de Munich, de Gœttingue, de Saint-Pétersbourg, de Vienne, de Berlin, de Madrid, de Rome, de Naples, de Turin, de

Bruxelles, d'Upsal, de l'Institut historique du Brésil, de l'Académie étrusque de Cortone, membre honoraire de la direction de l'Institut archéologique de Rome, officier de la Légion d'honneur, commandeur de l'ordre grec du Sauveur, chevalier des ordres pontificaux de Saint-Grégoire et de Saint-Sylvestre réformé, de ceux de Saint-Maurice et de Saint-Lazare de Sardaigne, du Mérite Civil, de Saint-Michel de Bavière, de François Ier des Deux-Siciles, du Lion des Pays-Bas, de l'Aigle-Rouge de Prusse, etc., leur Père, Beau-Père, Grand-Père, Frère, Oncle et Grand-Oncle, décédé à Paris, à l'âge de soixante-quatre ans, le 5 juillet 1854.

Priez pour lui.

LIV.

Convoi et enterrement de *G.-A Blouet*, architecte.

Vous êtes prié d'assister aux convoi, service et enterrement de Monsieur *Guillaume-Abel Blouet*, architecte du gouvernement, chevalier de la Légion d'honneur, président de la Société centrale des architectes, professeur à l'Ecole impériale des Beaux-Arts, membre de l'Institut, décédé le 17 mai 1855, dans sa cinquante-huitième année, en son domicile, à Paris, rue de Verneuil, 55, qui se feront le jeudi 19 mai, à dix heures, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, sa paroisse.

On se réunira à la maison mortuaire.

De Profundis.

De la part de Madame Blouet, sa veuve ; de Madame Bouillon, sa sœur ; de Monsieur Bouillon, son beau-frère; de Monsieur et Madame Rémond, ses beau-frère et belle-sœur; de Mademoiselle Cécile Delpech, sa belle-sœur, et de ses cousins et cousines.

LV.

Billet de faire part du décès de *A. F. Bruzard*, architecte.

M. et Mme Edmond Magnien, Mlle Berthe Bruzard, M. Fizeau, ancien professeur à l'École de médecine de Paris, chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, M. Armand Bruzard, maire de Semur (Côte-d'Or), chevalier de la Légion d'honneur, et Mme Armand Bruzard, M. Hippolyte Fizeau, chevalier de la Légion d'honneur, et Mme Hippolyte Fizeau, M. et Mme Jules Picque, Mme Gabrielle Fizeau, en religion sœur Saint-Hippolyte, M. Jules Fizeau, M. Xavier Fizeau, capitaine du génie, M. et Mme Auguste de Villiers et leurs enfants, M. Albert Bruzard, employé des finances, détaché à l'armée d'Orient, Mlle Amélie Bruzard, Mme veuve Rémond, M. Victor Rémond, juge au tribunal de 1re instance de Semur, Mme Victor Rémond et leurs enfants, M. et Mme Jules Rémond et leurs enfants, M. Fizeau du May, M. Gotet et son fils, Mme veuve Herson et ses enfants ;

Ont l'honneur de vous faire part de la perte douloureuse qu'ils viennent de faire en la personne de Monsieur *Augustin-Félix Bruzard*, ancien élève de l'École polytechnique, architecte en chef de la Préfecture de police, membre du Conseil d'hygiène publique et de salubrité du département de la Seine, leur Père, Beau-Père, Gendre, Frère, Beau-Frère, Oncle, Neveu et Cousin, décédé le 18 juillet 1855, en son domicile à Paris, rue Bonaparte, 13, dans sa 59e année, muni des Sacrements de l'Église.

De Profundis.

LVI.

CONVOI ET ENTERREMENT DE *François Rude*, STATUAIRE.

Vous êtes prié d'assister aux Convoi, Service et Enterrement de Monsieur *François Rude*, statuaire, chevalier de la Légion d'honneur, décédé à l'âge de 71 ans, en son domicile, rue d'Enfer, n° 61, qui se feront le lundi 5 novembre 1855, à onze heures du matin, en l'église de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, sa paroisse.

De Profundis.

De la part de Mme *Rude* née *Frémiet*, sa veuve, M. et Mme Cabet et leur fille, M. Louis Van der Haert, M. Van der Borch et sa fille, ses neveux, nièces et petites-nièces, M. et Mme Alexandre Frémiet, Mlle Juliette Frémiet, M. et Mme Gulimat, ses cousins et cousines.

On se réunira à la maison mortuaire.

LVII.

BILLET DE FAIRE PART DU DÉCÈS DE *Pierre-Jean David d'Angers*, STATUAIRE.

Mme veuve David (d'Angers), M. Robert David (d'Angers), élève des hôpitaux, Mlle Hélène David (d'Angers), M. Larevellière-Lépeaux, M. Victorin Larevellière, ancien député, Mlle Lucie Boyleau, Mme veuve Leferme, M. Paul-Emile Leferme, ingénieur des Ponts-et-Chaussées, M. le Dr et Mme Thoinet et leurs enfants, Mme veuve Cesbron de Nerbonne et ses enfants, Mme veuve Desmazières (de Beaulieu) et ses enfants, M. et Mlle Desmazières, M. et Mme Vergne, Mme veuve Leduc ;

Ont l'honneur de vous faire part de la perte douloureuse qu'ils viennent de faire en la personne de Monsieur *Pierre-Jean David* (*d'Angers*), statuaire, membre de l'Institut, professeur à l'École des Beaux-Arts, ancien représentant du peuple, membre des Académies de Londres, Saint-Luc de Rome, Berlin, New-York, etc., etc., leur époux, père, neveu et cousin, décédé en sa demeure, rue d'Assas, n° 24, le 6 janvier 1856, à l'âge de 67 ans.

LVIII.

CONVOI ET ENTERREMENT DE *Auguste-Joseph Rougevin*, ARCHITECTE.

Vous êtes prié d'assister aux Service et Enterrement de Monsieur *Auguste-Joseph Rougevin*, architecte, élève de l'École des Beaux-Arts, décédé à Naples le 28 janvier 1856, à l'âge de 24 ans 1/2, qui se feront le jeudi 14 février, à midi très-précis, en l'église de l'hôtel impérial des Invalides, sa paroisse.

De Profundis.

De la part de Monsieur Auguste Rougevin, son Père ; de Monsieur Ed. Rougevin et Monsieur A. Leterrier, ses Oncles ; de Madame veuve J.-J. Rougevin, sa Tante, et de ses Cousins et Cousines.

On se réunira à l'église.

LIX.

BILLET DE FAIRE PART DU DÉCÈS DE Mme *T. F. J. Uchard*, NÉE *Guyot*.

Monsieur *T. F. J. Uchard*, architecte de la ville, Monsieur André Uchard, Mademoiselle Marie Uchard, Madame veuve Guyot, Madame veuve Dehée, Madame veuve Vauthier, Monsieur Adrien Vauthier, Monsieur et

Madame *Eugène Oudiné*, Monsieur Eugène Oudiné, Mesdemoiselles Jeanne et Marie Oudiné ;

Ont l'honneur de vous faire part de la perte douloureuse qu'ils viennent de faire en la personne de Madame *T. F. J. Uchard*, née *Adrienne Marianne Guyot*, leur épouse, mère, fille, sœur, nièce, cousine et petite-cousine, décédée en son domicile à Paris, rue de la Chaise, 8, le 30 juillet 1856, dans sa 39e année.

Priez pour elle.

Paris, le 3 août 1856.

LX.

Billet de faire part du décès du baron *Auguste-Gaspard-Louis Boucher-Desnoyers*, graveur.

Madame la baronne Boucher-Desnoyers, Monsieur le marquis et Madame la marquise de Maleville, Monsieur le comte Ernest de Maleville, Mademoiselle Marie de Maleville, Monsieur et Madame Boucher du Minguy, Monsieur Charles Boucher du Minguy, Monsieur et Madame Nau de Beauregard, Madame la marquise de Calissanne, Monsieur le comte et Madame la comtesse de la Fenestre, Monsieur le comte de Diesbach, Monsieur le vicomte de Diesbach, Monsieur le vicomte de Gimel, Monsieur et Madame Decreps, Monsieur le baron et Madame la baronne de Sahune ;

Ont l'honneur de vous faire part de la perte douloureuse qu'ils viennent de faire en la personne de Monsieur le baron *Auguste-Gaspard-Louis Boucher-Desnoyers*, membre de l'Institut et de plusieurs Académies françaises et étrangères, ancien premier graveur du roi et conseiller des Musées royaux, officier de la Légion d'honneur, chevalier des ordres de Saint-Michel, de Sainte-Anne de Russie, de l'Aigle-Rouge de Prusse, du Mérite de Saxe, du Lion Néerlandais et de Gustave Wasa de Suède, leur époux, père, beau-père, grand-père et cousin, décédé à Paris, en son domicile, 9, rue Dupuytren, le 16 février 1857, dans sa soixante-dix-huitième année, muni des Sacrements de l'Église.

Priez Dieu pour lui.

Paris, le 20 février 1857.

LXI.

Convoi et enterrement de *Pierre-Charles Simart*, statuaire.

Vous êtes prié d'assister aux Convoi, Service et Enterrement de Monsieur *Pierre-Charles Simart*, statuaire, membre de l'Institut, officier de la Légion d'honneur, décédé le 27 mai 1857, en son domicile, rue d'Assas, n° 25, à l'âge de 48 ans, qui se feront le vendredi 29 mai, à onze heures, en l'église Saint-Sulpice, sa paroisse.

De Profundis.

On se réunira à la maison mortuaire.

De la part de Mme Simart, sa veuve, de M. Georges Simart, de M. et Mme Simart David, de Mlle Marie-Georgina Simart, de M. François Jay, de M. et Mme Prosper Bastard et leurs enfants, de M. et Mme Charles Jay, de Mme veuve Bein et ses filles, de M. et Mme *Victor Baltard*, de M. et Mme Lequeux et leurs enfants, de M. Jules Baltard, de Mme veuve Lacroix, de Mme veuve Savre, de M. et Mme Edmond Arnould et leurs enfants, de M. et

Mme Edmond Barbier et leur fille, ses fils, frère, nièce, beau-père, beaux-frères, belles-sœurs, oncles, tantes, grand'tante, cousins et cousines.

LXII.

Billet de faire part du décès de *Ch. M. E. Seurre*, statuaire.

M. Seurre aîné, membre de l'Institut, M. Regnault, M. et Mme Pigouazard et leurs enfants, ont l'honneur de vous faire part de la perte douloureuse qu'ils viennent de faire en la personne de Monsieur *Charles-Marie-Émile Seurre*, statuaire, chevalier de la Légion d'honneur, leur Frère et Cousin, décédé dans sa soixantième année, en son domicile à Paris, le lundi 11 janvier 1858.

De Profundis.

LXIII.

Convoi et enterrement de Mme *Horace Vernet*.

Vous êtes prié d'assister aux Convoi, Service et Enterrement de Madame *Horace Vernet*, décédée le 29 août 1858, qui se feront le mercredi 1er septembre 1858, à 9 heures très-précises, en l'église de Saint-Augustin, sa paroisse.

On se réunira à l'église, rue de la Pépinière, 24.

De Profundis.

De la part de M. *Horace Vernet*, son mari, de MM. Horace et Philippe Delaroche, ses petits-fils.

LXIV.

Convoi et enterrement de *J. E. Fromental Halévy*, secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts.

Vous êtes prié d'assister aux Convoi et Enterrement de Monsieur *Jacques Elie Fromental Halévy*, membre de l'Institut, secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts, Professeur au Conservatoire Impérial de musique, Commandeur de l'ordre impérial de la Légion d'honneur, décédé, le 17 mars 1862, à Nice (Alpes-Maritimes), dans sa 63e année, qui se feront le Lundi 24 courant à midi très-précis.

On se réunira au palais de l'Institut, quai Conti, 25.

De la part de Mme Léonie Halévy, sa veuve, Mlles Esther et Geneviève Halévy, M. et Mme Léon Halévy, Mlles Flore et Mélanie Halévy, Mlle Valentine Halévy, M. Hippolyte Rodrigues Henriquès, M. et Mme Edgard Rodrigues Henriquès, M. Fernand Rodrigues Henriquès, M. Adolphe Vieyra Molina, M. et Mme Henri Vieyra, M. Alfred Vieyra Molina, M. William Busnach, M. Edouard Rodrigues Henriquès et Mme Henri Rodrigues Henriquès, ses filles, frère, sœurs, belle-sœur, neveux, nièces, beau-frère, cousin et cousine, et des autres membres de la famille.

Tous ces billets d'enterrement et de faire part nous ont été communiqués par notre confrère M. Hubert Lavigne.

Imprimerie Gouverneur, G. Daupeley à Nogent-le-Rotrou.

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE L'ART FRANÇAIS

SOMMAIRE. Table du Bulletin, de 1875 à 1878, par M. Anatole de Montaiglon.

Les quatre années du Bulletin de la Société ont deux paginations, l'année 1875 allant de 1 à 68, et les années 1876 à 1878 de 1 à 220. L'année 1875 est désignée dans cette table par la lettre *a* et les années 1876 à 1878 par la lettre *b*.

Les abréviations sont les abréviations ordinaires : a. architecte, dess. dessinateur, g. graveur, p. peintre, s. sculpteur.

A.

Abraham et Melchisédech; a 62.
Académie royale de peinture et de sculpture; voy. *Paris.
Académies de peinture (Statuts des); b 194.
Académistes (La comédie des); b 115.
Actéon; b 9.
Actes d'état civil d'artistes; voy. État civil.
Actes des Apôtres; voy. Raphaël.
Adam et Eve; a 47, 59; b 130.
— ou *la création de l'homme;* b 106.
— (Création d'); b 127.
Adam (Nic.-Séb.), sc.; a 16.
— (Lambert Sigisbert), sc.; a 16.
Addison; b 130.
Adélaïde de France (Madame); b 62.
Adonis (Mort d'); a 66.
Adrien (L'empereur); b 144.
Affiches, annonces et avis divers; b 151.
Agate onyx (Camée sur); a 42.
Aides (Contrôle des); b 67.
Aînés et cadets; b 8.
Air (L'); a 36.
Aix. Musée; a 62, 63, 65.
— Sainte-Madeleine; b. 68.
Alabat (MM.); b 10.
Albâtre; b 32.
Alciat (André); b 10.
Alexandre, roi de Macédoine; b 8.
— bas-relief de Puget; b 33.
— (Histoire d') en tapisserie; détaillée; b 122-3.
— (Batailles d'); b 211.
Alger (Ambassadeurs d'); a 15.
Algérie (Mission en); b 175.
Aligre (Guillaume d'), maçon; b 141.
Alizard, P.; b 127-8, 147.
— chanteur à l'Opéra; b 127, 147.
Alkan aîné (M. Alphonse); a 11, 21; b 14, 110, 190.
Allaert (Jeanne-Catherine); b 55.
Allegrain (Christophe-Gabriel), sc.; a 16; b 47, 48.
— (Gabriel), père de Christophe; b 48.
Allegri (Ant.); voy. Corrège.
*Allemagne; b 190.
Alluye (Famille d'); b 201.
Almanach Dauphin; b 103.
Almanach des Artistes; b 27, 61.
Almanachs (Bordure d') en pâte; b 103.
Alpes (Vues des); b 54.
Alphée et Aréthuse; b 181, 182.
Amateurs d'autrefois; b 193.
Ame (Pèlerinage de l'); b 106.
*Amérique; voyage de Houdon; b 169.
*Amiens; a 49.
Amiot (Pierre), avocat; b 53.
Amour (L') et Erato; b 210.
— et Psyché; b 144.
Amsler (Mr); a 50.
*Amsterdam (Hollande); b 96, 130.
Ananie (Mort d'); b 124.
Anargyres (Peintres); b 10.
Anatomie (Préparations d'); a 15.
Ancézune; voy. Oraison; b 177.
André (Honoré d'); b 58.
— Voy. Dandré-Bardon.
André (Piètre), P.; b 114.
Andreau (Germaine); b 62.
Andromède; voy. Persée.
Aneau (Barthélemy); b 10.
*Anet (Château d') — Eure-et-Loir — Statues d'Apôtres de la grande chapelle; b 136-7.

— Monographie de M. Roussel; b 136.
*Angers. Musée; a 54, 62, 65, 66.
*Angerville-la-Gate (Seine-et-Oise); b 27.
Anges; b 108.
— protecteurs; b 154.
Angivilliers (Charles-Claude de Flahaut de la Billarderie, marquis d'), directeur des Bâtiments; b 57, 63, 64, 74, 75-7, 113.
*Angleterre; b 21, 40, 96, 98, 110, 190.
— (Rois d'); b 130.
— Tapisseries; voy. *Exeter, *Fulham, *Mortlake, Raphaël.
— Voy. Jardins.
Angoulême (Embarquement de la Duchesse d'); a 65.
Anjou (Le duc d'), frère de Louis XIV; a 61.
Anne de Bretagne; b 191.
Ansiaux (M. et Mme); b 172.
— (Angélique-Félicité); b 172.
Antécesseur; b 8, 10.
Anthologie sur les artistes; a 47-8.
Antin (Le duc d'); a 65, 66; b 60, 65, 102.
Antin (Julie-Françoise de Crussol d'Uzès, duchesse d'); b 56.
Antinoüs; b 144, 145.
*Anvers (Belgique) — (Académie d'); b 43, 215.
Apocalypse (Le livre de l'); b 106.
Apokapse; voy. Apocalypse.
Apollon; b 144.
— du Belvédère; b 144.
— et les Muses sur le Parnasse; b 123.
Apôtres (Actes des); voy. Raphaël.
— (Statues d'); b 108, 136-7.
Arabes (Bateleurs); a 65.
*Arbelles (Bataille d'); b 123.
Arbres taillés en statues; b 130-1.
Arche de Noé; b 131.
Archeological Institute of great Britain; a 45.
Archeological Journal; a 45.
Archevêque de Paris en 1694 (Harlay de Champvallon); b 153.
Architectes français (Dictionnaire des); a 27, 34.
Archives de l'art français (Anciennes) : Première série; a 2, 3, 16, 21-2, 24, 39, 68; b 7, 13, 18, 45, 112-3, 116, 164 (voir Mariette, Abecedario de); — Deuxième série; b 13-4, 18, 30-1, 87, 119, 120, 176, 197, 207; table; b 93, 94.
— Voy. Société de l'histoire de l'art français.
Arcis (Marc), sc.; a 16.
*Ardennes (Archives des); b 94.
Arditi (Lorenzo et Marg. Domenica Somis, detti); b 86.
Aréthuse; voy. Alphée.
Argent (Bas-relief d'); b 37.
Ariane; b 10; voy. Bacchus.
Arlequin en carriole; a 67.
*Arles. Grenier à sel; b 75, 79.
— Saint-Lucien; b 78.
— Saint-Martin; b 79.
Arnould (Famille); b 219.
Armagnac (Bernard d'); b 177.
*Arras; b 107.
Artaud (Le sieur); b 79.
— (Marie-Marguerite); b 79.
Artillerie (Fontes de l') de France; b 34.
*Artois (Sceaux d'); b 193.
Artois (Monseigneur le comte d'); 175; b 62.
Ascarie (défaite d') et de Gaïsus, rois de Germanie; b 125.
*Asnières (Seine); b 128.
Asselineau (M. Charles); b 102.
Associations d'artistes; a 32.
Assuérus; voy. Esther.
Astronomie (L'); a 50.
Athalie; b 123.
Athènes (École d'); b 123.
— Prédication de S. Paul; b 124.
*Athos (Couvents du Mont); a 24.
Auber (Mr), 1807; b 35.
Aubert, commissaire au Châtelet; b 101.
Aubry (M. Auguste); b 176.
Aubry (Etienne), p.; a 48-9.
*Aubusson (Creuse); — tapisseries; a 36, 96.
Aude (Etienne); b 56.
— (Louise); b 56.
Audran (Famille des); b 100.
— (Benoît); a 47.
— (Claude), p.; b 211.
— (Claude II); b 100.
— (Claude III); b 100.
— (Gabriel); b 99-100, 130.
— (Gérard), g.; b 211.
— (Germain); b 100.
— (Jean), g.; b 126.
— (Michel), entrepreneur des Gobelins; b 48, 126.
Auguste (L'empereur); b 8, 144.
Augustins; voy. *Bourges, *Paris.
Aumale (Le duc d'); b 40.
Aumont, miniaturiste; b 106.
*Auteroches (L'ex voto d'); b 176.
Autodidactes (Peintres); b 10.
Automne (L'); a 36.
Auvray (M.), marchand de tableaux; b 164.
Averolles (Claude d'), maître maçon; b 139.
— (Pierre d'); b 139.
*Avignon (Musée d'); a 54, 64, 65.
— Voy. Froment.

*Avon — Seine-et-Marne — (Registres d'); b 26, 45.

B.

Babeau (M. Albert); b 174.
Babel (Tour de); b 131.
Babuty (Famille); b 164.
— (Anne-Gabrielle); voy. Greuze (Madame).
— (François); b 166.
— (François-Joachim); b 166.
— (Jacques-Christophe); b 166.
Babylone. — Entrée d'Alexandre; b 123.
Bacchus et Ariane; a 50.
Bachaumont; Mémoires secrets; a 48, 63.
Bachelet (La), maquerelle; b 4.
Bachelier (Jean); b 49.
Bachelier (Jean-Jacques), p.; a 16; b 48-9.
*Bachevillers (Château de) — Oise —; b 107.
Badin (M. Jules); a 11, 21; b 190, 194, 195, 208.
Badin (M. et Mad.); b 187.
Baglione (Giovanni); b 108, 143.
Baguier de la duchesse de Berry, fille du Régent; b 41.
Baigneuses (Les), a 66.
Baillon, horloger; b 4.
Bailly (Benoît); b 143.
Bailly (Jacques), p. et garde des tableaux; b 49.
— (Jean-Sylvain), garde des tableaux; b 49.
Bailly (M. Antoine-Nicolas), a.; b 110.
*Baix-sur-Baix (Ardèche); b 138, 139, 140.
Bal champêtre (le); a 66.
Balechou (J. Jos.), g.; a 16; b 162.
Baleu (Françoise); b 71.
— (Marie); b 71.
Balins (les), orfèvres; a 41.
*Ballerva, près d'Arras (Bailleulval?); b 107.
Ballets (Machines pour les); b 33.
Ballot de Sauvot; a 26.
Baltard (Victor), a.; b 219.
— (Famille); b 219.
Bapst (Charles-Eberhard), joaillier; b 128.
— (Paul-Constant), joaillier; b 128.
Bapst-Menière (Jacques-Eberhard), joaillier; b 128.
Baptiste, p.; voy. Monnoyer.
Baptisté, au sens de *baptisé*; b 27.
*Bar (Paroisse de), diocèse de Rheims; b 58.
Barangier (Loys); b 32.
Barbarigo; voy. *Venise.
Barbet de Jouy (M. Henri); a 11; b 110.
Bardin (Jean), p.; b 127.
Bardon (Marguerite); b 58.
— Voy. Dandré-Bardon.
Barellier (Catherine); b 66.
Baretti (Giuseppe); *Lettere a suoi fratelli*; b 96-9.
Baron, notaire; b 161.
Barra (Mort du jeune); a 64.
Barracan (Thérèse); b 75, 78.
Barre (M. Albert), graveur général des monnaies; a 11, 14; b 110.
Barré, procureur fiscal; b 68.
Barthélemy (M. Edouard de); a 11; b 14.
Bartolomeo (Fra), p.; a 58.
Bascour (J.-J.); b 85.
— (Marie-Anne-Joseph); b 85.
Basseporte (Jean); b 49.
— (Madeleine-Françoise), p.; b 47, 49-50.
Bassin d'argent; b 37.
Bastard (Famille); b 219.
*Bastia (Corse); lycée; b 216.
Bateleurs arabes; a 65.
Baudot (Marie); b 72.
Baudran (Louis); b 154, 155.
Baufort (Ant.); b 50.
Baujeu (Marie-Hélène); b 27.
Baur (Mr A.), libraire de la Société; a 11, 13, 52.
*Bavière; académie des beaux-arts; b 215.
Bavière (L'Electeur de); a 47.
*Baye-sur-Baye; voy. *Baix.
Bayone; a 47.
Bazard le jeune (Mr); b 49.
*Bazeilles sous Sedan; b 170.
Bazin (Toussaint-Simon), échevin; b 154, 155.
Beaubrun (Henri de), p.; a 16.
Beauchet-Filleau (Mr); b 150.
Beaufort (Jacq.-Ant.), p.; 650.
Beaujeu (Jacques de), maçon; b 141.
Beaujon (M. Nicolas de); b 169.
Beaulieu (Pierre de); b 82.
*Beaune; hôpital; a 63.
Beauneveu (André), enlumineur du duc de Berry; b 106.
Beausire (Angélique-Catherine); b 81.
*Beauvais (Oise); b 107.
— Manufacture de tapisseries; b 28, 146.
— Saint-Etienne; b 107, 108, 146.
— (Diocèse de); b 51, 63, 64.
Beauvais, boucher; b 7.
Béchet (Le sieur), avocat; b 166.
Beck (J.-Henri), g. en méd.; a 45.
Becqueret-Despréaux (Denis-Et.); b 204.
Bégon IV (Michel) le père; b 176, 200-2.
Bégon V (Michel), intendant de la Rochelle; b 201.

Bègue (Pierre); b 78.
Béguinage (couvent du); a 63.
Béhague (M. le vicomte de); a 11.
Belin; voy. Fontenay.
Bella (Stephano della), g.; a 16.
Belle, p.; a 17.
Bellegarde (Madame de); b 203.
*Belle-Isle en mer; b 38.
Bellenger (M. Henri); a 11.
Belleville (Adélaïde-Flore); b 88.
— (Pierre-Nic.), maître peintre; b 88.
*Bellevue (Château de), Seine-et-Oise. Contrôle; b 52.
Bellicard (Charles); b 51.
— (François); b 51.
— (François-Henri), p.; b 51.
— (Jérôme-Charles), a.; b 51.
Bellier de la Chavignerie (Emile); a 22; b 4.
Bénard, avocat; b 183.
Bénédictins; voy. *Bourges.
Ben Johnson; b 131.
Benoist (Marie-Gabrielle); b 68.
Benoist-Chassériau (Famille); b 170.
Benoit XIV, pape; b 97.
Benoit (Antoine), sc. en cire; a 8, 14-5, 20; b 131-2.
Bentabole, négociant à Paris; b 178-81, 185.
Berger endormi; b 103.
Berghem (Nic.), p.; a 61.
Bergounioux (Jeanne); b 73.
*Berlin (Prusse); b 21.
— Académie; b 216.
— Académie des B. A.; b 218.
Bernard (Samuel), p.; b 33.
Bernini (Lorenzo), sc.; a 17.
Bernis (Cardinal de); b 75-6.
*Bérou, seigneurie — Eure?; b 82.
Berry (Le duc de), frère de Charles VI; b 106.
— (Feu le duc de) — 1736; b 49.
— (Le duc de), frère de Louis XVI; b 84.
— (La duchesse de), fille du Régent; b 41.
— (La duchesse de) — 1730; b 87.
Berthellemy (Jean-Simon), p.; b 127.
Berthelot (Guillaume), sc.; b 108 (voir b 136-7).
Bertin (Henri); b 214.
Bertry; voy. Jeaurat.
Berty (M. Adolphe); a 41.
*Besançon (Doubs); musée; a 58.
— Saint-Jean; a 58.
Besliens (Anne); b 85.
Besnier (Elisabeth); b 64.
— (Mathurin); b 64.
Besset (Françoise); b 51.
Bethsabée au bain; a 60.
Béthune (M. de), comte de Celles; b 10.
Bible à miniatures; b 106.
Bibliothèque elzévirienne; a 41.
Bibliothèque des merveilles; b 95.
Bicault (M.), conseiller du Roi; b 139.
Billaudel (Charles-Jacques), intendant des Bâtiments; b 52.
— (Jean-René), a.; b 52.
Bille (Louis); b 71.
Billets mortuaires d'artistes; b 170-2, 186-8, 212-20.
Birac ex Borje? (Renato); b 86.
Birot; b 214.
Biton (Cléobis et); b 127.
Blanc (M. Charles); a 11.
Blancard (M. Louis), archiviste des Bouches-du-Rhône; b 114.
Blanchefort (Louis de), abbé de Ferrières; b 157.
Blancheton (Pierre-Philibert); b 86.
Blarenberghe (Catherine-Henriette-Joseph van); b 85-6.
— (Louis-Nic. van), p.; b 3, 6-7, 85.
— (Louis-Nic. van) le fils, p.; b 6-7.
— (Marie-Catherine-Françoise); b 85.
Bligny, marchand d'estampes; b 103-5.
Blin; voy. Fontenay.
*Blois (Loir-et-Cher); a 25; b 200, 202.
— Café du bon laboureur; b 201.
— (Château de), a 20; — Contrôle des bâtiments; b 84.
— Hôtel d'Alluye; b 201.
— Hôtel de Blois; b 201.
— Hôtel Robertet; b 201.
— Musée; a 54.
— Saint-Honoré; b 201.
— Saint-Laumer; b 201.
— Saint-Nicolas; b 201, 202.
— Saint-Solemne; b 201.
Blondel (Barbe); b 70.
Blondel (François), a.; a 17.
Blondel (Méry-Joseph); b 214-5.
— (Famille); b 215.
Blouet (Guillaume-Abel), a.; a 33, 34; b 217.
Blouin (Louis) et Catherine Mignard; a 67-8.
Bodin (Louis); b 216.
Boehmer, joaillier; b 168.
Boileau (Jean-Louis), p.; b 52.
— (Louis); b 52.
Boilisle (M. Arthur de); a 8, 14, 15.
Boilly (Famille); b 216.
— (Edouard), musicien; b 216.
— (M. Jules); a 4, 22; b 34, 164, 216.
— — Prix de sa vente d'autographes; a 16-9.
— (L.-L.), p.; a 17.
*Boinvilliers (Seine-et-Oise). — Saint-Clément; b 68.
Bois (Sculpture en); b 67.
Bois (G.); b 214.

Bois-Jourdain (M. de); *Mélanges;* b 41.
Boisset (J.-François de); b 66.
Boissière (Samuel), p.; b 132.
Boissieu (J.-J. de), g.; a 17.
Boiteux (Guérison du); b 124.
Boizot (Ant.), p.; b 52-3.
— (Marie-Louise-Adélaïde); b 52-3.
— (Marie-Marguerite); b 53.
Bol (Ferdinand), p.; a 61.
*Bologne (Académie de); b 51.
Bologne, p.; voy. Primatice.
Bonnaffé (M. Edmond); a 11.
Bonnardot (M. Alfred); a 15.
Bonnay (Anne-Radegonde de); b 59.
Bonnegourre; voy. Le Clerc.
Bonneval (Madeleine); b 70.
*Bordeaux; b 147.
— Expositions de peinture; b 150, 151.
— Musée; a 59, 62, 64, 65.
— Société archéologique; b 108.
Bordier (M. Henri); b 138.
Bornier (Portrait de); a 66.
Borromeo (Le comte Gilberto); b 32, 33.
Borzoni (Francesco), p.; a 20.
Bosc (Claude), Prévôt des marchands; b 153, 154, 155.
Bosc (M. Ernest), a.; a 11, 21, 32; b 110, 190.
Bosio (Le baron François-Joseph), s.; a 17; b 213.
Bosonet (Henri), maçon; b 141.
Bossange, joaillier; b 168.
Bosse (Abraham), g.; b 204.
Bosson (Marie-Anne); b 81.
Both; voy. Tauzia.
Bottari (G. Gaetano) — *Lettere pittoriche;* a 32; b 23, 25.
Botticelli (Sandro), p.; a 58.
Bouchard-Huzard (Mad.); b 127.
Bouchardon (Edme), sc.; a 17.
Boucher (François), p.; b 58, 74, 183.
— Sa veuve Marie-Jeanne Buseaux ou Buzot; b 53, 58.
Boucher (Jean) de Bourges, p.; b 7, 9, 9-10.
Boucher (Marie-Emilie), fille de François; b 57-8.
Boucher-Desnoyers (Auguste-Gaspard-Louis), g.; b 219.
Boucher du Minguy (Famille); b 219.
*Bouches-du-Rhône (Archives des); b 114.
Bouchet (Jules), a.; a 34.
Bouchonnier (Marchand); b 71.
Bouchot (Famille); b 188, 213.
— (François), p.; b 188, 212-3.
Boucot (Nicolas), Receveur de la Ville; b 154, 155.
Boucquet (Simon), Échevin de Paris; a 39-40.
Boudault; b 215.
Bouillerot (François); b 70.
— (Guillaume); b 70.
— (Madeleine); b 70.
— (Nicolas); b 70.
Bouillon (Le cardinal de); b 34.
Bouillon (Famille); b 217.
Boullard (Jeanne-Françoise-Marie); b 68.
Boulle (André-Charles), ébéniste; b 102.
— (Charles-Joseph), ébéniste; b 102.
Boullongne (Famille des); b 113.
— (Bon de), p.; a 17.
— (Louis de), p.; a 17.
Boulogne (Mr Claire de); b 69.
Bourcel (Blanche); b 66.
Bourdichon (Jean), p.; b 191.
Bourdillat (Marie); b 69.
Bourdon (Charles), commissaire; a 67, 68; b 39, 40.
Bourdon (Sébastien), p.; b 132.
Bourgeois (Florent-Fidel-Constant), p.; b 187.
*Bourges; a 7; b 106.
— Augustins; b 8, 10.
— Bénédictins; b 10.
— Carmélites; b 10.
— Cordeliers; b 10.
— (Eglise de); b 9; — Chapitre; b 9.
— Emblèmes (Berceau des); b 10.
— Hôtel-Dieu; b 10.
— Hôtel de Jacques Cœur; b 10.
— Jacobins; b 10.
— Peintres amateurs; b 10.
— Présidial; b 8.
— Saint-Bonnet; b 9, 10, 84.
— Saint-Jean des Champs; b 9, 10.
— Saint-Laurent (Religieuses de); b 106.
— Sainte-Chapelle; b 10.
— Salesiennes; b 10.
Bourgogne (Comptes des ducs de); b 116, 194, 197, 206.
Bourillon (Anne-Marguerite); b 59.
Bourrit (Marc-Théodore), p. de montagnes; b 47, 54.
— (Pierre); b 54.
Bourse de perruque; b 7.
Boutelou (Marie-Anne); b 58.
Boutet (Marie); b 82.
Bouvenne (M. Aglaüs); a 11; b 14.
*Bouy (Seigneurie de); b 64.
Bouzonnet-Stella (Claudine), g.; b 114, 115, 147.
Boy (Mr V.); b 11.
Boyleau (Famille); b 218.
Braquehaye (M. Charles); b 108.
Breghot du Lut; b 138.
Brenet (Nic.-Guy), p.; b 55.
Brenet (Robert); b 81.
Brett (André); b 82.

*Brésil. — Institut historique; b 217.
Breuzé (Catherine du); b 84.
Bridan (Charles-Ant.), s.; b 47, 55.
— (Pierre); b 55.
*Brie (Archives de la); a 41.
Brie (Antoinette de); b 55.
Brieux; voy. Moisant.
Brignole (Emmanuel); b 33.
Broderie; b 8.
Broederlain (Melchior), p.; a 61.
Broglie (L'abbé de); b 183.
Bronze doré; b 37.
Bronzino (Alessandro Allori, dit il); a 58,
Brosse (Salomon de), a.; a 17.
*Brou (Construction de l'église de); b 32.
Bruand (Libéral), a.; b 36-7.
Brue de Nesles (Henriette-Jeanne-Rosalie), dame de Brue et de Verrilles; b 63, 64.
*Bruges (Défaite des Espagnols près le canal de); b 122.
— voy. Jean.
Brugière (M. Dieudonné de); a 11.
Bruilhet (Marie); b 79.
Bruneau (Famille); b 216.
Brunen (Mathieu), maître maçon; b 32.
Brutus; b 144.
Bruyère (Léo), a.; b 214.
Bruyerre (M. Louis-Clémentin), a.; b 203.
*Bruxelles; a 25; b 116, 144, 163.
— Académie royale; b 215, 217.
Bruzard (Augustin-Félix); b 217.
— (Famille); b 217.
Buffon (Georges-Louis Le Clerc, comte de) — Lettre sur le peintre Bourrit; b 54.
Buis taillé; b 130, 131.
Buisson ardent (Le): a 63; b 114.
Bulet (Marguerite); b 53.
Bulletin Monumental; b 176.
Bulletin officiel des Beaux Arts; b 175-6, 200.
Bulletin du Bibliophile; b 26.
Buoninsegna, p.; voy. Duccio.
Burbure de Wezembeech (M. le chevalier Léon de); a 11.
Bureau doré; b 38.
Buseaux (J.-B.); b 53.
— (Marie-Anne); voy. Buzot.
Busnach (M. William); b 220.
*Buzancy, diocèse de Rheims; b 58.
Buzot (Marie-Anne), seconde femme de François Boucher; b 53, 58.

C.

Cabet (Paul), s.; b 218.
Cabinet; b 37.
Caderousse; voy. Grammont.
Cadets; voy. Aînés.
*Cadillac (Gironde). Tombeau du duc d'Epernon; b 108.
Cadot, commissaire; b 102.
Cadre sculpté; b 154-5.
*Caen (Calvados); b 4, 94.
— Académie royale; b 129.
— Musée; a 54, 59, 60, 62, 63, 66; b 16.
— Saint-Etienne. Jardins; b 130.
Caffiéri (Famille des); a 36; b 193.
— (Jacques), s.; b 80.
— (J.-J.), s.; a 17, 20, 36; b 35.
— (Phil.), ciseleur; a 17.
Caillat (Famille); b 214.
Cailleteau (Pierre), a.; b 65.
Calamatta (Luigi), g.; b 216.
— (Madame), p., petite-fille de Houdon; b 216.
Calembourg (Bois de); b 36.
Calet (Nic.); b 71.
Calissanne (La marquise de); b 219.
Callet (Antoine-François), p.; b 127.
Callet (Antoine), fourbisseur; b 66.
— (Marguerite); b 65-6.
Calliat (M. Victor), a.; a 33.
Calligraphes; b 106.
Callot (Jacques), g.; b 117.
Camargo (La); a 65.
*Cambray (Camp de); b 191.
*Cambridge. — Trinity college; a 42.
Camille (Le prince) — 1771; b 104.
Campardon (M. Emile); a 67; b 3, 35, 46, 145, 159, 164, 167, 177, 209.
Campement d'armée; b 124.
Campori (Le marquis Giuseppe); b 25.
*Cana (Noces de); a 15, 56.
Canaletto (Ant.), p.; a 58.
*Cannes; a 26.
Cantepie, près Falaise; b 129.
Capetter (M. Gustave); a 11.
Caravage (Michel-Ange de), p.; b 142, 145.
Carême (André), compagnon brasseur; b 84.
Carignan (La princesse de) — 1719; b 86.
*Carlautres (Seigneurie de); b 64.
Carlier (Charlotte-Madeleine); b 51-2.
— (François); b 51, 52.
Carmélites; voy. *Bourges.
*Carpentras. — Eglise cathédrale; b 60.
Carrache (Annibal), p.; b 145, 177.
*Carrare. — Academia Eugeniana; b 215.
Carré (Adrien-Louis), commissaire au Châtelet; b 169.
Carriera (Rosalba), p.; a 16.
Cartaud (Jean-Silvain), a.; b 49.
Cartellier (Alexandrine-Françoise-Charlotte); b 186.

— (Pierre), s.; b 187.
— (M. et Mad.); b 186.
— (Mad. veuve); b 188, 213.
Cartes (Partie de); a 60.
Cartrufo (Le chevalier); b 10.
Casanova (François), p.; a 17; b 55.
Castagnary (M. Jules-Antoine); a 11.
Castel, libraire; b 132.
Castel (M. Albert); b 95.
Castille (Marie-Madeleine de), veuve de Fouquet; b 38.
*Castrum plebis (Pérouse); a 59.
Cath (Jean), calligraphe; b 106.
Cathelin (Marie-Marthe); b 213.
Catherine II. Son portrait sur étoffe; b 210.
Catherinot. Traité de la peinture; b 7-10.
Caulet (Monsieur); b 185.
Cavaignac (Godefroy); b 27.
Cavaliers (Halte de); a 64.
Caylus (Le comte de); a 24.
Celles; voy. Béthune.
Cellier (Barth.), perruquier; b 26.
Cellini (Benvenuto), orfèvre et s.; b 193.
Céphale et Procris; a 58.
Cercles des Cours de l'Europe; a 15.
Cerf aux abois; a 65.
— (Prise du); a 66.
Cerises (Vierge aux); b 177.
Cérographie; a 14.
César Auguste; voy. Auguste.
Cesbron de Nerbonne (Famille); b 218.
Chabouillet (M. Anatole); a 8, 11, 13, 15, 21, 32, 46; b 14, 108, 110, 134, 194, 195, 202.
Chabry (Marc), s.; a 17.
Chadewe (Colin), enlumineur; b 106 (cf. anciennes Archives, 1re série, IV, 193, 408).
*Chaillot; voy. *Paris (Saint-Pierre).
Chaises de bois doré; b 38.
— d'étoffe d'or et d'argent; b 38.
Chaix (Thérèse); b 68.
Chalmel; a 35; — *Histoire de Touraine;* b 202.
*Châlons (Congrès archéologique de); b 107.
*Châlons-sur-Saône (Saône-et-Loire); b 167.
Chambonnet (Antoine et Marie Agnès); b 48.
*Chambord. — Contrôle des Bâtiments; b 84.
*Chamboudouin en Beauce; b 131.
Chambry (M. de); a 22.
Champ de bataille; b 124.
*Champagne (Vin de); b 163.
Champagne (J.-B. de), p.; a 20.
— (Philippe de), p.; a 3, 20, 61, 134-4.
Champenois (Marie); b 58.
Champion (M. Henri); b 26, 105, 156.
*Champmol-lez-Dijon (Chartreuse de); a 61.
Chapelet; b 36.
Charavay (M. Etienne); b 25; — Revue des documents historiques; a 18; b 31-5; — Vente Boilly; a 16.
— (M. Gabriel); b 6.
Charles V; b 106, 114.
— Entrée à Saint-Denis; b 32.
— (et non Charles VIII); son portrait; b 106, 191.
Charles VI; b 191.
Charles VII; b 191.
Charles IX; a 44.
— Entrée à Paris; a 38, 39-40.
Charles Ier (Décollation de); b 184.
Charles Emmanuel, duc de Savoie — 1719; b 86.
Charton (Gabrielle et Marie-Anne); b 57.
*Chartres (Diocèse de); b 68.
— Musée; a 54.
Chartreuse; voy. Champmol.
Charuel [Jean]; b 72.
Charvaise de Romilly (Denis); b 86.
Chassériau (Aline-Geneviève); b 170.
— (Ernest); b 170.
— (Marie-Antoinette-Adèle); b 170.
— (Marie-Madeleine); b 170.
— (Théodore), p.; b 145, 169, 170.
Chasses; voy. Cerf, Lions, Renard, Sangliers, Tigre.
Chasteau périlleux (Le); b 106.
Château des trois tours; a 63.
*Chaumont-sur-Loire (Château de); a 20.
Chaussard (J.-B.), a.; b 11.
Chauvel (Joseph), s.; b 129.
Chauvet (Marguerite); b 87.
Chenets; b 37.
Chennevière (Et.-J.-B.); b 27.
— (Marie-Gillette); b 27.
Chennevières (M. le marquis Philippe de), président d'honneur; a 2, 11, 13, 21, 31, 38, 39, 53, 56; b 7, 14, 110, 175, 190.
— Discours; 1875, a 21-3; 1876, b 14-6; 1877, b 109-13.
— *Portraits d'artistes français;* b 42.
Chénon père (Pierre), commissaire au Châtelet; b 6, 7, 157, 158, 168, 181, 182, 183.
— (Marie-Joseph) fils; b 168.
Chenu; Privilèges de Bourges; b 9-10.
Chenu (Gilles-Pierre), commissaire au Châtelet; b 159, 161, 164, 165, 166.
*Cherbourg; Musée; a 66.
Chéron (M. Amédée-Paul); a 5, 11, 13, 21; b 194, 195, 208.

— (Anne); b 100.
— (M. Paul); b 216.
— (Pierre), commissaire; b 102-3.
Cherrier (M. Henri); a 11.
Chérubin (Jacques); b 68.
Chesneau; b 138, 140.
Chesnel, curé d'Itteville; b 127.
Cheval limousin; b 147.
Chevaux (Marché aux); a 64.
— (Foire aux); a 64.
Chevaux de Marly; b 191.
*Cheverny (Château de); a 20.
Chevillard; a 39.
Chevrier (M. Maurice); a 11; b 99.
Chevry; voy. Duret.
Chezville; voy. Lallemant.
Chien gardant du gibier; a 64.
— de Vestier (Le); b 161-2.
Chiens; a 65.
Chigi (Le cardinal); son audience; b 122.
Chipault (Marie-Julie); b 79.
— (Michel); b 79.
Choiseul (Le duc de). Sa galerie; a 61.
*Choisy (Château de); b 202.
— Contrôle des bâtiments; b 68, 80, 81, 87.
— S. Louis et S. Nicolas; b 80.
*Chomérac (Ardèche); b 139.
Choppin, commis du Garde meuble; b 121-2.
Christologie (La); b 106.
Cimelie, collection de curiosités, *cimelium;* b 10.
Cire (figures de); a 14-5.
— (Sculpture en); voy. Benoist, Desrotois et Zumbo.
Cizeron (Jeanne); b 100.
Clavareau (Aug.-François), a.; b 11.
Clément (M. Charles); b 24.
Clément de Ris (M. le comte L.); a 11, 55, 57, 58-9; b 14, 190.
— « Amateurs d'autrefois »; b 193.
Cléobis et Biton; b 127.
Cleret (Claude), maçon; b 141.
Cléricy (Antoine), sc. en terre cuite; b 17.
*Clermont en Auvergne; b 9.
*Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme); b 176.
Clincallier (Marchand); b 71.
Clinchetet, p.; voy. Klingstedt.
Clio; b 144.
Clodion (Claude-Michel, dit), s.; a 17, 20.
Cochard (Marie-Louise); b 80.
Cocheris (M. Hippolyte); b 26.
Cochin (Charles-Nic.) le père, g.; b 55.
— (Charles-Nic.), l'oncle, p.; b 55.
— (Charles-Nic.), le fils, g.; a 17; b 24, 39, 55-6, 125, 183.
Cochons en arbres taillés; b 131.
Codoré (Olivier), g. en méd.; a 38-45.
Cœur (Jacques); b 10.
Cœur; voy. Cueur.
Coivau; voy. Coyzevox.
Colart de Laon, p.; b 191, 193.
Colbert (Jean-Baptiste); b 33, 37.
— Voy. Villacerf.
Coldoré; voy. Codoré.
Colin (M. Paul), p.; a 5, 11, 13, 21; b 194, 208.
Collas (Nicolas et Marie); b 58.
Colle forte; b 147.
Collet (Claude), charpentier; b 142.
— (Marie-Catherine); b 67.
Collier (Saisie de la gravure du); b 167-8.
Collot (Jean); b 80.
— (Marie); b 80.
Collot (Marie-Anne), s.; b 158-61.
Commode; voy. Hercule.
Compas, employé par les portraitistes; b 10.
*Compiègne (Château de); Contrôle des bâtiments; b 51, 71.
Concert; a 66, 67.
Condé (Le prince de) — 1741; b 79.
Congrès archéologique de France; b 107.
Constable (John), p.; a 60.
Constance (Mariage de), sœur de Constantin; b 125.
Constantin (Tenture de); b 121; détaillée, 125.
— Vision de la croix; b 123.
— (Les trois fils de); b 125.
*Constantinople (Fondation de); b 125.
Constitutionnel (*Le*); b 25.
Consul (Le premier); b 210, 211.
Contarini (Giovanni); b 142.
Contius (M.), de Bourges; b 8.
*Copenhague (Danemarck). — Académie des beaux-arts; b 215.
— (Bibliothèque de); b 21.
Corbin (M.), avocat; b 8.
Cordeliers; voy. *Bourges.
Cordier (Nicolas), dit de Lorraine ou le Franciosino, s.; b 143.
Cordons bleus (Réception des); a 59.
Corneille (Michel), p.; a 19.
Corneille (Pierre); a 36.
Corporations d'art (Statuts des); b 194.
Corrège (Le), p.; b 41.
Corroyer (M. Edouard), a.; a 11, 21; b 110, 193.
*Cortone (Italie). — Académie étrusque; b 217.
Cortot (Jean-Pierre), s.; b 188.
Cossau (Etienne); b 63.
Costar (Pierre); b 143.
Cotte (Marie-Anne-Catherine de); b 85.

— (Robert de), a.; b 85.
Cottenet (M. E.); a 4, 11, 68; b 194, 195.
Couder (Famille); b 187.
— (Auguste), p.; b 187.
Couleurs pour peindre; b 9.
Coupes d'agathe et de cristaux; b 211.
Courajod (M. Louis); a 5, 11, 13, 21; b 14, 68, 94, 110, 190, 193.
Courrier de Joigny; b 132.
Courtois (Les), orfèvres; a 41.
Cousin (M. Jules); a 11, 13; b 20, 29, 30.
Cousin (M. Victor); a 22.
Coustelier (Urbain); b 152.
Coustou, s. — 1756; b 183.
— (Charles-Pierre), a.; b 56.
— (Guil.), s.; a 17; b 191.
— (Nic.), s.; a 17.
Coutailloux (Joseph-François): b 103.
Couturier, secrétaire de la commission des arts; b 145.
Coypel (Famille des); b 113.
— p. — 1695; b 106, 123.
— (Ant.), p.; a 17, 20.
— (Ch.-Ant.), p.; a 17.
— (Noel), p.; a 17.
Coysevox (Antoine), s.; b 115.
Cozette (Charles-Marie); b 57.
— (Edouard-Anne), concierge des Gobelins; b 56, 57.
— (Pierre-François), entrepreneur des Gobelins; b 56, 57.
Crayer (Gaspard de), p.; a 61.
Creissel de Monnest (Mme Gabriel); b 58.
Crépin (J.-B.-Rousseau); a 47.
Crespé (Paul-François); b 27.
Croix (Vision de la); b 125.
— (Adoration de la vraie); b 125.
Crosne (Louis Thiroux de), Lieutenant de police; b 125.
Crozat (Collection); a 42.
Crussol; voy. Antin.
Cubières (Le chevalier de); a 48.
Cucci (Domenico), ébéniste; a 20.
Cueur et de Nesles (Odile-Thérèse de); b 63, 64.
Cueuret (Louis de), marquis de Nesles; b 63.
Cuisy (M. de), Fermier-général; b 182.
Cuivre (Tableaux peints sur); b 33.
Cullan (Jehan de), chanoine de Cusset, a.; b 141.
Cumberland (Le duc de) 1760; b 96.
Curmer (M. Albert); b 207-8.
*Cusset; b 141.
Cuvillier (Ch.-Et.), commis des Bâtiments; b 57, 58, 73.
— (Nic.): b 57.
Cuyp (Albert), p.; a 61.
Cyprès; b 130, 131.

D.

Damas (Tapisserie de); b 38.
*Dammartin; b 68.
*Dampierre (Château de); vestibule; b 103.
Danaë; b 184.
Danchet; b 156.
Dandré-Bardon (Michel-François), p.; b 58, 150-1.
Danet (Anne); b 82.
Danfrie (Phil.), g. de monnaies; a 14.
Danguin (M. Jean-Bapt.), g.; b 147.
Darcel (M. Alfred); a 11, 21, 34, 35, 36, 51; b 14, 125-6, 174, 191, 193.
Daret (Jean), p.; a 64.
Darius (La famille de); b 123.
Daucourt (Gérard); b 182.
Dauphinot (M.); a 11.
Dauthiau, horloger; b 80.
David (M. et Mme); b 214.
David (F.-A.), g.; a 48.
David (Louis), p.; a 3, 8, 17, 19, 20, 25, 27, 64; b 1, 16, 25.
David d'Angers (Pierre-Jean), sc.; b 103, 218.
— (Robert), s.; b 218.
— (Famille); b 218.
Davillier (M. le baron Charles); a 11.
Debien; voy. Jean-Debien.
Decamps (Alexandre-Gabriel), p.; a 17.
Décastiques français; b 106.
De Cazes (M.), Fermier général; b 104,
Decreps (Famille); b 219.
Degent (Madeleine); b 52.
Dehée (Famille); b 218.
Déjeûner (Le); b 211.
Delaborde (M. le vicomte Henri), p.; a 11.
Delacroix (Eugène), p.; a 17, 64-5; b 24.
Delafontaine (Auguste), fondeur; b 215.
— (Famille); b 215.
Delagrave (M. Charles); b 14.
Delaherche (M.); a 11.
De Laire (Catherine); b 68.
— (Jean); b 68.
Delaistre (Catherine); b 49.
Delaistre (Jeanne); b 170.
Delamotte; voy. Lamotte.
De La Roche; b 140.
Delaroche (Paul), p.; b 213.
— (MM. Horace et Philippe); b 213, 220.
Delerot (M. Emile); b 169.
Delespine (Pierre-Jules), a.; b 27-8, 30.
Delessert (M. Benjamin); sa collection; b 40.

Delestre (M. Jean-Baptiste); b 191.
Delisle (M. Léopold); b 105-6.
Delisle (Marie); b 64.
Delord (M. J.-B.); b 176-7.
Delorme, p. (1667); a 61.
Delorme (Philibert), a.; b 17.
Delpech (Famille); b 217.
Demachy, p.; voy. Machy.
De Marne (Jean-Louis), p.; a 17.
Demay (M. Germain); b 193.
Dentelle d'or et d'argent; b 38.
Deporte (Jean); b 58; voy. Desportes.
Deruet (Claude), p. et g.; b 117.
Desalles (L'abbé); b 182-3.
Desangues (Le sieur); b 183.
Des Essarts (Mlle) de la Comédie française; a 66.
Desgodetz (Ant.), a.; b 34.
Desgrigny de Giffard (Anne-Barbe-Jouannes); b 71.
Desmaze (M.); b 69-70.
Desmazières de Beaulieu (Famille); b 218.
Desmurs (Marie); b 84.
Desnoyers; voy. Boucher.
Desportes (François), p.; a 65; b 58.
— (Nic.), le neveu, p.; b 58-9.
Desrotois, s. en cire; a 15.
Des Rues de Sommerive (Séb.-Emmanuel); b 63, 64.
Destailleurs (M. Henri), a.; a 11.
Desvouges (Christophe); b 48.
De Troy (Jean-François), p.; a 17, 66; b 148, 211.
Deullin (M. Eugène); a 11.
Devonshire (Le duc de); — Ses pierres gravées; a 45, 46.
Devrez (M. Désiré), a.; a 11; b 14.
Diane; b 211; — au bain; a 66.
Didon; a 47.
Didot (M. Ambroise-Firmin); b 20.
— (MM. Henri), père et fils; b 186.
— (Mme Henri); b 181.
— (Famille Henri); b 212.
Didron (M. Adolphe-Napoléon); a 24.
*Dieppe. — Saint-Jacques; a 33.
Diesbach (Famille de); b 219.
Dieusy (M. Alfred); a 11.
Dieux (Banquet des); a 62; — (L'histoire des); b 211.
Digembourg, prêtre; b 62.
*Dijon; b 116.
— (Artistes de); b 94.
— Musée; a 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 66.
— Puits de Moïse; b 116.
— (Tombeau de); b 116.
*Dôle (Prise de); b 122.
Dominique Florentin, s.; b 174.
Dominiquin (Le), p.; a 58; b 145.
Dona, notaire; b 132.
Dorat (Jean); a 39.
Douët d'Arcq (M. Louis); a 39.
*Dourdan, diocèse de Chartres; b 60.
Douveau (Marie-Thérèse); b 145.
Dow (Gérard), p.; a 61.
Doyen (François), tapissier; b 59.
— (Gabriel-François), p.; a 17, 68; b 59.
Dragon (Le) de S. George; b 130.
Drevet (Claude), g.; a 17.
Dreyfus (M. Gustave); a 11.
Drummond (M. Edouard); b 193-4.
Du Barry (La comtesse); b 34, 35.
*Dublin (Irlande); b 96.
Dubois (Jean), p.; a 51.
Du Bois (Simon); b 138, 139, 140.
Dubost (M. R.); a 11.
Dubourg (Pierre), tapissier; b 33.
Du Cange (Charles Dufresne, sieur); b 20.
Duccio de Sienne (Duccio di Buoninsegna, dit), p.; a 58.
Ducreux (Joseph), p.; b 34.
Ducrollay (Jean), l'aîné, joaillier; b 181.
Dudrick (Petræa); b 82.
Dufour (Marie-Anne); b 100.
Dugourc (Jean-Démosthène), dess.; b 113.
Dugueny (Madeleine); b 27.
Du Jardin (Karel), p.; a 61.
Du Lut; voy. Breghot.
Du Mesnil-Bigot (Charles); b 52.
Du Minguy; voy. Boucher.
Dumoncel (Jacques); b 49.
Du Monstier (Les), dess.; b 11, 12, 191.
— (Daniel), dess.; a 20.
— (Etienne), dess.; a 20.
— (Ecole des); a 49, 65.
Dumont (La famille des); a 25; b 1, 113, 169.
— (Anne); b 170.
— (Jacques) le Romain; p.; b 51, 59, 81.
— (Pierre), s.; b 59.
Dumont (M. Albert), dr de l'Ecole archéologique de Rome; a 24.
Du Moular; b 140.
Du Moulin, antécesseur de Bourges; b 10.
Dumoulin, bijoutier; b 184.
Dumoulin (M. Jean-Baptiste), éditeur des anciennes Archives; a 2, 11, 21; b 13, 14.
*Dunkerque; entrée de Louis XIV; b 122.
Duplessis (M. Georges); a 7, 11, 13, 21, 30, 40; b 14, 110, 133-4, 176, 189, 194, 195, 207.
Duplessis (Joseph-Sifrède), p.; a 17; b 34, 60.
Duplessy (Claude-Siffrède); b 60.
— (Joseph-Guillaume); b 60.
Dupont-Auberville (M.); b 14, 110.

Du Poulx (François), Lieutenant de la Prévôté de l'Hôtel; b 139, 140.
Dupré (Famille); b 186, 187, 212.
Dupré (Abraham); a 37, 46.
Dupré (Augustin), g. de monnaies; b 186, 187, 212.
Dupré (Elisabeth-Sophie); b 186.
Dupré (Guil.), gr. de monnaies; a 17, 32; b 17; — gr. en pierres fines; a 37-46.
Dupré (Louis); b 71.
Dupuis (Jean-Marie-Alexandre), p.; b 215-6.
-- (Famille); b 215-6.
Duquesney (Françoise-Louise); b 129.
Durand (M. Paul); a 24.
Durer (Albrecht), p.; a 50.
Duret (Francisque), s.; b 204.
Duret de Chevry (Le président Charles); médaillon de Dupré; a 46.
Dusiquet; b 214.
Dussieux (M. Louis); « Artistes français à l'étranger »; b 158, 190.
Duthé (Vincent); b 4.
Du Tillet (Charles-Claude); b 64.
Duval (Famille); b 216.
Duval (M.) de Liège; a 50.
Duval (M. A.); a 11.
Duval-Lemaire (Anne-Elisabeth); b 87.
-- (René); b 87.
Duvergier de Hauranne; voy. Saint-Cyran.
Duvernet de la Vallée (René), gouverneur de la Samaritaine; b 52.
— (Marie-Louise), b 52.
Duvivier (Jean), g. en méd.; b 61.
— (Louise-Françoise); b 61.
— (Nic.), inspecteur de la Savonnerie; b 60.
— (Nic.-Cyprien), directeur de la Savonnerie; b 60.
— (Pierre-Bernard), ingénieur; b 60.
— (Pierre-Charles), entrepreneur de la Savonnerie; b 60, 61.
— (Pierre-Simon-Benjamin), g. en méd.; b 61.
— (Thomas-Germain-Joseph), p.; b 61.
Duvivier; voy. Saint-Vincent.

E.

Eau (l'); a 35, 36.
Ecoles des Beaux-Arts; b 175.
Ecorcheville (Famille); b 215.
Ecran; b 37.
Ecrivain; a 62.
Edelinck (Gérard), g.; a 20.
— (Jean), g.; a 20.
Edit de Nantes; b 96.
Edouard le Prince noir; b 130.
Eglise militante (L'); a 64.
Egmont; voy. Juste.
Eisen (Charles), dessin.; a 17; b 3, 5-6.
Eléments (Tentures des); a 35-6, 51.
Elie (Le prophète); b 155.
Eliezer et Rebecca; a 59.
Elisabeth (La reine) d'Angleterre; a 42, 43; b 130, 131.
Elisabeth de France (Madame); b 84.
Eloquence (L'); a 60.
E. L. P.; voy. Le Prince (Engrand).
Elymas (Le magicien); b 124.
Emaillerie; b 117.
Emblèmes (Bourges, berceau des); b 10.
Emeraude gravée; a 41-2.
Emery (Madame d'); b 10.
Emery (Alexis) de Saintes; b 188.
— (Desirée); b 188.
Encyclopédie d'architecture; a 33, 34.
Enderic (Lambert), marbrier; b 70.
Enfant de bronze doré; b 37.
Enfants de France (Maîtres à dessiner des); b 83, 84.
Enseignes; voy. *Paris.
Entrefenestres; b 123.
Eon de Mouloise (Charles d'); b 55.
Epée (Port d') dans la rue; b 4, 7, 101.
Epernon (Mausolée du duc d'); b 108.
Ephestion; b 123.
Ephrussi (M. Charles); a 11.
*Epinac (Saône-et-Loire); b 216.
Epitaphes d'artistes français; b 10-1, 128-9, 145-6, 169-70, 204.
Erato et l'Amour; b 210.
Errard (Charles), p.; a 17; b 33.
*Escurial (L'); b 41.
*Espagne; b 96, 114, 190.
Espagne (L'ambassadeur d') à Rome en 1637; a 50.
Essarts; voy. Des Essarts.
Estable; voy. La Brière.
Estachon (Jean); b 56.
Esther (Histoire d'); b 211.
— devant Assuérus; b 123.
*Etampes (Seine-et-Oise); b 27, 127.
— (Election d'); b 68.
Etat civil d'artistes français; voy. *Paris.
Eté (L'); a 36.
Etienne (Le Frère); a.; b 141.
Etienne (Henri); Dictionnaire; a 14; b 20.
Etoffes d'or et d'argent; b 38.
Etrechy; voy. Saint-Etienne.
Europe (L'); b 211.
Euterpe; a 66.
Eve (Adam et); a 47, 59.
Everdingen (Allart van), p.; a 62.
*Exeter. — Manufacture de tapisseries; b 95-9, 191.

F.

Fabien, marchand de tableaux; b 182, 185.
Fabry (François), orfèvre; b 84.
Fagniez (M. Gustave); a 11.
Fagots (*Les*); a 61.
Faïence; b 117.
*Faisans (Ile des). Entrevue de Louis XIV et de Philippe IV; b 122.
*Falaise. — Saint-Gervais; b 129.
Falconet (Etienne-Maurice), s.; a 17; b 47, 63, 158, 160, 190.
— (Maurice); b 63.
— (Pierre-Etienne), p.; b 158, 159-61.
Fatin (La dame); b 161.
Faugé (Marie-Madeleine); b 61.
— (Martin-Raymond); b 61.
Faure (Jean); b 65.
Faure (Pierre), maçon; b 142.
Faussier (Anne); b 56.
Fausta (Mariage de) avec Constantin; b 125.
Fautoux de Saint-Pierre (Christ.); b 72.
Fayet (M.); a 11, 21; b 14, 110.
Féart (Adrien), dess.; a 37-8.
Félibien (André); Extraits des comptes des bâtiments faits pour lui; b 198-9.
— Maisons royales; voy. Société de l'histoire de l'Art français.
Félibien et Lobineau (Doms) : Hist. de Paris; a 39.
*Felletin (Creuse). — Tapisseries; b 96.
Ferdinand (Louis-Élie), p.; b 33.
*Fère en Tardenois (Aisne). — Grenier à sel; b 52.
— Sainte-Marie; b 52.
Ferès (Anne-Françoise-Louise), b 84.
— (François); b 84.
*Ferrières (Abbaye de); chapelle Elisabeth, b 157.
Festin des officiers; b 124.
Fête de la fondation de la République; b 147.
Fête-Dieu (Grande et petite); b 121, 122.
Feu (Le); a 35, 36, 51.
Feuchère (Armand); b 215.
— (Léon), s.; b 215.
Feuillet de Conches (M.); b 24, 32, 33.
Feuquières (Le comte de); a 67.
— (Catherine Mignard, comtesse de) et Blouin; a 67-8.
Feux d'artifice; a 50.
Ficquet (Etienne), g.; a 17.
Figino (Ambrogio), p.; b 142.
Filigrane d'or; b 36.
Fillon (M. Benjamin); a 4, 7, 11, 16, 17, 19; b 33, 110, 190, 191.
Fizeau (Famille); b 217.
Flahaut de La Billarderie (Alexandre-Sébastien de), maréchal de camp; b 63-4.
— (Charles-César de); b 63, 64.
— Voy. Angivillers.
Flamande (Confrérie de la Nation) à Paris; b 113.
— (Influence de l'ancienne école); b 114.
Flandres; b 10.
— (Tapisseries des); a 36; b 95, 193.
Fleurs; a 65.
*Florence; a 36; b 113.
— (Académie de); b 51.
— (Archives de); b 18.
— Musée d'anatomie; a 15.
— Offices. Galerie des portraits de peintres; b 42.
*Florimont (Seigneurie de); b 59.
Flotte (La petite); a 63.
Flottes (Jeanne-Marie); b 53.
Foi (Triomphe de la); a 50.
Fontaine (Pierre); b 71.
Fontaine (Pierre-François-Léonard), a.; b 215.
— (Famille); b 215.
Fontaine-Couture; b 215.
Fontaine-Dupuis; b 215.
*Fontainebleau (Ville de); a 41.
— (Artistes de); b 45.
— (Registres de); b 26.
— Saint-Louis (Paroisse); b 62.
— (Château de); — (Architectes du); b 129.
— Contrôle des bâtiments; b 51, 85.
— (Forêt de); — (Chasse dans la); a 63.
Fonteine (Julien de); voy. Fontenay.
Fontenay (Belin ou Blin de), p. de fleurs; a 3-4; b 38-9.
Fontenay (Claude de); a 41.
— (François de), p.; a 41.
— (Jean-François de), p.; a 41.
— (Julien de), g. en méd.; a 38-41.
*Fontmaures, près Clermont en Auvergne; b 9.
Forand (Antoinette); b 66.
Forbin (Le comte de); a 16.
— (La marquise de); a 65.
Forest (Jean), p.; a 65.
*Forèz; voy. *Saint-Etienne.
*Forli; a 58.
Fortia de Piles (M.); b 158.
Fossau-Colombet (M. et Mme); b 186.
Fossé-Darcosse le père (M.); a 22.
Fossey; b 215.
Foucault (Nic.-Jos.); b 129.
Foula (Antoine); b 53.
Foulaine; voy. Gassement.
Fouquet (Jean), p.; a 20.
Fouquet (Nic.); b 38.

Fouquières (Jacques), p.; b 9.
Fourier (Le Bienheureux Pierre); a 68.
Fournier, colonel des archers de la Ville; b 154.
Fournier (M. Charles); a 4, 11; b 14, 41, 110, 145, 147, 169, 188, 191, 204.
Fragonard (Honoré), p.; a 17.
Françaises (Tapisseries); b 193.
Francastel (Alfred); b 216.
*Franche-Comté; b 72.
Francheville (Pierre de), s.; b 113.
Francin (Claude), sc.; b 172.
Franciosino (L.), s.; voy. Cordier (Nicolas).
François Ier; a 35; b 75.
— Acquits au comptant sur l'Épargne; b 32, 193.
— Dépenses secrètes; b 193.
— Filles (Habillements de ses); b 32.
François II; b 32.
François (M. Alphonse), g.; b 175.
Françoise de Rimini; a 65.
Francœur (Georges); b 145.
Franges d'or: b 38.
Fremiet (Mad. Rude, née), p.; b 218.
— (Famille); b 218.
Fréminet (Martin), p.; b 11, 12.
Frères Pontifes (Ordre des); b 141.
Fresques antiques; b 9.
Froment (Nicolas), d'Avignon, p. (et non Rogier vander Weyden); a 63; b 114.
Frontier (Charles-Edme); b 79.
— (Louise-Madeleine); b 79.
Fuentès (Le marquis de). Son audience; b 122.
*Fulham. — Manufacture de tapisseries; b 95-9, 125-6, 191.
Fuster (Anne-Christine); b 82.

G.

Gabet. — Dict. des artistes; b 27.
Gabin, marchand de tableaux; b 183-5.
Gabriel (L'ange); a 60.
Gabriel (Les), a.; b 17, 202-3.
— (Ange-Antoine), a.; b 65.
— (Ange-Charles), commissaire de la marine; b 65.
— (Jacques), contrôleur des Bâtiments; b 64.
— (Jacques Ier), a.; b 202.
— (Jacques II); b 202.
— (Jacques-Ange), a.; b 64-5, 65, 202.
— (Louis), a.; b 202.
Gacon, dit le Poëte sans fard; a 47.
Gaignières; a 7, 25.
Gaineau (Louis-Claude), p.; b 27.
Gaïsus, roi de Germanie; b 125.
Galgan (C.), p.; b 176-7.
Galibert, chirurgien; b 182.
Galichon (M. Emile); a 5, 11, 13, 26-7; — sa vente; a 49-50.
— (M. Louis); a 50.
Galitzin (Le prince); b 158.
— (La princesse de); b 158, 161.
Galles (Le feu prince de) — 1760; b 96.
Gallice (M. Eugène); a 11.
Gambard (M.); a 18.
*Gand (Belgique); Société des beaux-arts; b 215.
*Gard (Artistes du); b 75.
Gard-Letertre; b 162, 163.
Gardes du corps; b 64.
Gardien, ébéniste; b 158.
Garnier (M. Charles), a.; a 11.
Gassement de Foulaine, chanoine de Sens; b 127.
**Gâtinais* (*Monuments du*); b 156.
Gaucherel (M. Léon), g.; a 34.
Gaude (Françoise); b 74.
Gauffier (Louis), p.; a 17.
Gaulard (Françoise); b 60.
Gaulier (Edmée); b 49.
Gauthier (Augustin-François), comm. au Châtelet; b 162.
Gautier (M.); a 11; b 14, 110, 191.
Gautier (Anne); b 72.
Gaye (Le docteur Johann); *Carteggio d'artisti;* b 32.
Gazette des architectes; a 34.
Gazette des Beaux-Arts; a 11, 27, 50, 58, 59, 62; b 42, 114, 117.
— Chronique; a 34; b 42.
Géants; b 130.
Gelée (Claude), dit le Lorrain, p.; a 49-50, 66; b 117.
Gendarmes de la garde du Roi; b 80.
*Gênes (Italie); b 96.
*Genève (Suisse); b 11.
— Madeleine (Temple de la); b 54.
Genevrier taillé; b 130.
Gennetais; voy. Le Prévost.
Genoels (Abraham), p.; a 51.
Gentilz (Jean-Henri), a.; b 11.
— (Famille); b 11.
Genyn (Etienne), charpentier; b 142.
Geoffroy (Famille); b 187.
Gérard (M.); a 11.
— (M. Charles); a 11.
Gérard (François), p.; a 17.
Gérardin (M. Alfred); a 11, 32, 47; b 110, 190, 191.
Géricault (Théodore), p.; a 16.
— Œuvre lithographié; b 28.
Germain (Thomas), orfèvre; b 61.
Giacomelli (M. Hector); a 11.
Gibieuf (Messieurs); b 8.
Giffard (Le marquis de); b 71.
— Voy. Desgrigny.
Gilles de la Comédie italienne; a 50.

Gillet (François), inspecteur des bâtiments de Versailles; b 65-6.
— (Pierre); b 60.
Giotto (Ecole de); a 58.
Girard (Marie-Claude); b 53.
— (Pierre); b 66.
Girardin (Mme Emile de); b 27.
Girardon (François), s.; a 17, 20.
Girardot (M. de); a 4; b 7.
Girart d'Orléans, p.; b 191.
Giraud (Jacques); b 66.
Gireaux (Marie); b 71.
Girodet (Rose); b 204.
Girodet-Trioson (Anne-Louis), p.; a 17; b 204.
Gladiateur mourant; b 144.
Gleron; voy. Rappe.
Gobelet (Nic.), modèle; b 39-40.
Gobelins; voy. *Paris.
Godard d'Omonville (J.-B.); b 80.
*Gœttingue; Académie; b 216.
Gomé (Marguerite); b 66.
Goncourt (MM. Ernest et Jules de); b 5, 157, 164.
Gondrin; voy. Pardaillan.
Gongnez (Charles-Daniel); b 67.
Gonichon; b 215.
Gonse (M. Louis); a 11, 21, 27, 31; b 94, 110, 133, 191, 193, 194, 195.
Gotet (Famille); b 217.
Goths (Invasion des); b 8.
Gouel (Pierre); b 67.
— (Marie-Catherine-Françoise); b 67.
Gouffé (Gabriel); b 59.
Gougenot (Louis), conseiller du Roi; b 53.
Goujon (Jean), s.; b 17.
Goût (Le); a 61.
Graffin; b 215.
Graillard de Graville (Jean), commissaire; b 103, 105.
Grammont-Caderousse (Famille des); b 177.
Grandcerf (Anne-Madeleine-Charles, Christophe et Françoise); b 48.
Grandmaison (M. Charles Loyseau de); a 11, 35; b 17, 191, 203, 204, 207.
Grandville (J.-J.); a 17.
Granet (François-Marius). — Son portrait; a 65.
Grangé, imprimeur; b 121.
Grangier (Girard), maçon; b 141.
Granique (Passage et bataille du); b 122-3.
Graphomètre; a 14.
Gravelot (Hubert), dess.; b 5.
Graville; voy. Graillard.
Grecs; b 8.
Grégoire XIII (Le Pape); b 143.
Grégoire (L.), calligraphe; b 106.
Grégoire (Louis-Phil.), chirurgien; b 53.
Grenier (Augustin), s.; b 80.
*Grenoble (Musée de); a 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66.
Grésivaudan (Bailliage de); b 74.
Greuze (Anne-Geneviève et Louise-Gabrielle), filles du peintre; b 166.
— (Jean-Baptiste), p.; a 17, 50, 65; b 34, 159, 164-7.
— (Madame); b 34, 164, 165-7.
Grille (M. le marquis de); a 11.
Grisaille (Miniatures en); b 106.
Gros (Ant.-Jean), p.; a 17, 65; b 191.
Gromaire (Jean); b 61.
— (Marie-Charlotte); b 61.
— (Marie-Jeanne-Colombe); b 60, 61.
Grottes de rocaille dans les appartements; b 113.
Gruyer (M. A.); a 50.
Gualandi (Michelangelo); b 25.
Guardi (Francesco), p.; a 58.
Guay (Jacques), le père; b 66.
— (Jacques), g. en pierres fines; a 4, 42, 45, 46, 52; b 47, 66.
Guerchin (le), p.; a 58; b 145.
Guérin (Françoise); b 63.
Guérin (Jean), conseiller du Roi; b 52.
Guérin (Pierre), p.; a 17.
Guerre (Tenture des fruits de la); b 121; détaillée, 124.
— de religion (Episode d'une); a 63.
Guiard (Madame Adélaïde), née Labille, p.; b 66.
— (Nic.), commis au Clergé de France; b 66.
Guichon (Marie-Cécile et Pierre); b 49.
Guide; voy. Reni (Guido).
Guide de la peinture; a 24.
Guiffrey (M. Georges); a 11.
— (M. Jules); a 4, 5, 7, 11, 13, 15, 19, 21, 26, 31, 34, 36, 41, 52, 57, 67, 68; b 3, 13, 14, 17, 24, 30, 35, 44, 47, 106, 113, 121, 130, 131, 134, 135, 139, 146, 147, 151, 163, 164, 169, 170, 175, 176, 190, 191, 193, 194, 195, 201, 203, 207, 208; — Rapports annuels : 1874, a 5; 1875, 27-30; 1876, b 20-3; 1877, b 118-20; 1878, b 195-8.
Guigue (M. Claude), archiviste de Lyon; b 141, 142.
Guilhermy (M. le baron Félix de); b 136, 137.
Guillaume (M. Eugène), s.; b 135.
Guillemard (Henri), maître peintre; b 178, 179-81, 185.
Guillet de Saint-Georges; b 113.
Guillot (Jean), arch. lyonnais; b 137-40.
Guillot (Jean), dominicain; b 138-9.
Guimet (J.-B.); b 147-8.
Gulimat (Famille); b 218.
Guyard (Louis), s.; b 190.

Guyenne (Joyaux du duc de); b 19.
Guyne (François); b 26.
Guyon (Françoise et Madeleine); b 49.
Guyot (Famille); b 218-9.

H.

Hachette, éditeur; b 38.
Halévy (Jacques-Elie-Fromental), musicien; b 220.
— (Famille); b 220.
Halgan; b 176; voy. Galgan.
*Hall (Souabe); b 128.
Hallé (Claude), p.; b 82.
— (Marie-Anne); b 82.
— (Noël), p.; b 67.
Hardouin (Le sieur), libraire; b 168.
Hardouin; voy. Mansart.
Hardouin-Duparc (M. André); a 12.
Harduin (M.); a 4; b 45.
Hardy (Marie-Anne); b 27.
Haudebourt (Louis-Pierre), a.; b 129.
Haudebourt-Lescot (Famille); b 27.
— (Antoinette-Cécile-Hortense), p.; b 129.
*Havre (Le); a 33.
— Musée; a 54.
Hector traîné dans la plaine de Troie; a 64.
Hédou (M. Jules); a 4, 12, 21, 26, 31, 48; b 3, 5, 28, 193, 212.
Heim (Auguste), p.; b 148, 186.
— (Madame); b 186.
— (Mlle Joséphine); b 186.
Heiss (M. A.); a 12.
Hélie (Eloy); b 152.
Heliodore chassé du temple; b 123.
Hemskercke (Martin vanveen), p.; a 62.
Hendricx; voy. Enderic.
Hennequin (Pierre-Auguste), p.; b 210.
Henri IV; b 9.
— sur émeraude; a 41-2.
— sur saphir; a 43-5.
Henriot (Alphonse); b 145.
Henriques; voy. Rodrigues.
Henry, inspecteur de police; b 168.
Héquet (Anne-Françoise); b 87.
Hérault (Départ. de l'). Société artistique; b 174.
Herbet (M. Félix); a 12.
Herbst (M.); b 82.
Hercule Commode; b 144.
Herlau (Henry), échevin; b 154.
Herluison (M. H.); a 4, 12; b 45, 48, 51, 55, 56, 66, 67, 81, 177.
Hermite dans une grotte; a 63.
Herpin, sc. en bois; b 67.
Herson (Famille); b 217.
Hippone (Massacre des habitants d'); a 58.
Hiver (L'); a 36.
Hobbema (Meindert), p.; a 62.
Hoey (Jacques de), p.; b 33.
Hofverberg (Jean); b 82.
Holbein (Hans), p.; b 9.
Hollandais (Estaminet); a 62.
Hollandaise (Jeune fille); a 63.
Hollande; b 89.
— (Séjour de Falconet en); b 160.
— V. Jardins.
Holopherne; voy. Judith.
Homère; b 145; — (Apothéose d'); b 148.
Hondius (Abraham), p.; a 62.
Hoogh (Pierre de), p.; a 62.
Horloge de Passamant; b 80.
Hortemels, libraire; b 55.
— (Marie Madeleine); b 55.
Hoschedé (M. Ernest); a 12.
Hostie (Miracle de la sainte); b 123.
Houasse (Ant.), p.; a 51.
*Houdan (Seine-et-Oise); Eglise; a 68.
Houdon (Jacques), le père, concierge de l'Ecole des élèves protégés; b 47, 67-8.
— (J. Ant.), s.; a 17, 48, 169, 209.
— (Sébastien); b 68.
Houdoy (M. Jules); b 100, 150.
Houvié (Pierre); b 73.
Houx; b 131.
Houzeau (Jacques) s.; a 18.
Hozier (M.), gentilhomme provençal; b 11-2.
Hubert (Famille); b 187.
Hubert (Auguste) a.; a 8.
Hubert (Marie-Anne); b 69.
Huet (Madame); b 161, 162.
Huguet (Charles); b 87.
Hurpy, chandelier; b 4.
Huvé (Jean); b 68.
— (Jean-Jacques-Marie), A; b 68, 214.
— (Famille); b 214.

I.

If taillé; b 130.
I. L. P.; voy. Le Prince (Jean).
*Indes orientales; b 99.
Informacion (L') des Princes; b 106.
Ingres (Jean-Dominique-Auguste), p.; a 3, 18, 20, 65; b 148.
Innocents (Massacre des); a 60.
Institut royal des architectes Britanniques; b 214, 215.
Intérieur d'appartement; a 63.
Intermédiaire des chercheurs et des curieux; a 35.
Inventaire des richesses d'art de la France; a 22-3, 63; b 15, 28, 100-9, 111-2, 175.
Io (Métamorphose d'); b 34.
Isaïe; a 59.

Issoudun; entrée de Marie de Médicis; b 146-7.
Italie; b 96, 190.
— (Haute); a 34.
Itteville (Seine-et-Oise); b 127.
— (Saint-Germain d'); b 127.

J.

Jacob et Laban; b 123.
Jacob (M.), notaire; b 27.
Jacobins; voy. *Bourges.
Jacques II; b 121.
Jacquesson (Agnès); b 69.
Jacquet (M. Jules), G.; b 148.
Jal (M. Aug.); a 22; — Dictionnaire de biographie; a 14, 41; b 7, 25, 26, 36, 38, 39, 45, 46, 48, 49, 52, 53, 55, 58, 59, 63, 69, 80, 81, 86, 87, 100, 158, 161, 204.
Jamain (M. Joseph); a 12, 21; b 14.
Jamin (Amadis); a 39.
Jandron (François); b 87.
Jaquinet (Pauline); b 186.
Jardins de France; b 131; — d'Angleterre; b 130-1; — de Hollande; b 131.
— imaginaires ou satiriques; b 130-1.
Jarry (M. Louis); a 12.
Jarry (Nic.), calligraphe; b 106.
Jason et Médée (Histoire de); b 211.
Jaubert (Ant.); b 68.
— (M. Paul); b 68.
— (Paul), A; b 68.
Jay (Famille); b 219.
Jean (Le roi); b 191.
Jean-Debien (Marie); b 55.
Jean de Bruges, peintre de Charles V; b 191, 193.
Jean de Paris; voy. Perréal.
Jeaurat (Edme), G.; b 69.
— (Etienne), p.; b 68-9.
— (Nicolas); b 69.
Jeaurat de Bertry (Nic.-Edme), p.; b 69.
Jephté (Vœu de); b 123.
Jérémie; a 59.
Jerusalem; voy. Mécaire.
Jésus-Christ : Nativité; b 10.
— Adoration des bergers; a 62, 63.
— Adoration des Mages; a 58, 59.
— Présentation au Temple; a 61, 65.
— Sainte famille; voy. Vierge.
— Baptême; a 59, 66; b 211.
— guérissant l'hémoroïsse; a 60.
— chez Marthe et Marie; b 62.
— Vendeurs chassés du Temple; b 147.
— Cène; b 9.
— Transfiguration; b 10.
— Prière au jardin des Oliviers; a 58.
— Ecce homo; a 60.
— Calvaire; a 57.
— Christ entre les deux larrons; a 63.
— mort sur la croix; a 61.
— Christ en croix; a 61, 62, 64.
— Crucifix; b 10.
— Descente de croix; a 59, 62.
— Déposition de croix; a 58; b 145.
— Sépulcre; b 33.
— Résurrection; a 58, 59.
— Ascension; a 59.
— Sauveur du monde (Le); a 66.
— Christ voulant foudroyer le monde; a 62.
— (Pèlerinage de la vie de); b 106.
— La Christologie; b 106.
— (Le psautier de); b 106.
Jésuites (Ordre des); b 9.
Jetons d'argent; b 36.
— de l'Académie de Saint-Luc; b 158.
Jeune fille jouant avec un chien; a 65.
Joas reconnu roi de Juda; b 123.
Joigny (Yonne) Hopital; b 131-2.
Jombert (Charles-Ant.); b 117.
Jordaens (Jacques), p.; a 62.
Jordan (De); b 214.
Joseph reconnu par ses frères; b 123.
Joubert (Jean); a 18.
Jouin (M. Henri); a 12; b 14, 110, 193.
Journal de l'Agriculture, du Commerce, des Arts et des Finances; b 151.
Journal de Paris; b 147; — (Extraits du); b 209-11.
Journal des Savants; b 216.
Jouvenet (Jean), p.; b 5, 113.
— (Marguerite-Elisabeth); b 171.
Jouy, voy. Mansart.
Joyaux du duc de Guyenne; b 19.
Judas; b 9.
Judith; a 60.
— et Holopherne; b 127.
— (Cantique de); b 202.
Julien (La nommée); b 36.
Julien (Pierre), s.; a 18.
Julien (Simon), p.; a 18.
Julien de La Villette (Ant.); b 27.
— (Marie-Marguerite); b 27.
Jumelet (Anne-Louise), lingère de Marie Leczinska; b 56, 57.
— (Antoine); b 56.
Junier (Gilles de); b 64.
Junius Brutus; b 144.
Junon; b 127, 245.
Jupiter; b 211; — et Thétis; a 65.
Juste (Les), sculpteurs; b 17, 117.
— (Jean), s.; a 20; b 191.
— de Juste, s.; a 35.
Juste d'Egmond (Joost Verus Constant d'Egmont, dit), p.; a 20.
Juvigny (L'abbé de); b 185.

K.

Keller (Jean-Balthasar), fondeur; a 18; b 34.
Kermesse; a 63.
Keyser (Théodore de); a 62.
King (Mr C. W.); a 42-4, 45, 46.
Klingstedt (Claude ou Charles-Gustave), p.; b 101-2.
Kock; b 214.
Kock (M.); b 82.
Koning (Salomon), p.; a 62.
Kuhnholtz-Lordat (M.); b 132.

L.

Laban et Jacob; b 123.
La Barre, orfèvre; a 41.
Labbé (Nic.), commissaire au Châtelet; b 36, 37.
La Billarderie; voy. Angivilliers et Flahaut.
La Bille (Claude-Edme); b 66.
— Voy. Guiard.
Lablache (Famille); b 188, 213.
Laborde (Alexandre de); b 131.
— (Le marquis Joseph de); a 5, 12, 13; b 14, 27, 94, 133, 134, 135, 192, 194, 196, 208.
— (Le marquis Léon de); a 22; b 95, 198, 199; — Palais Mazarin; b 131; — Ducs de Bourgogne; a 22; — Renaissance des arts à la cour de France; a 22, 45; — Comptes des Bâtiments; voir : Société de l'hist. de l'art français.
Laborde de Méréville, banquier de la Cour; b 40.
Labouchère (M.); a 22.
La Brière (Famille Estable de); b 62-3.
— (Alexandre-Louis Estable de), a.; b 62.
La Brière (Jean-Jacques Etable de), a.; b 61-3.
Labyrinthe; b 131.
*La Chalade, diocèse de Verdun; — Notre-Dame; b 59.
*La Chapelle-Saint-Jean (Seine-et-Oise); b 140.
La Chartre; voy. Le Dreux.
Lachaux (Jeanne-Catherine de); b 55.
— (Joseph de); b 55.
Lacordaire (M. Antoine-Louis); Notice sur les Gobelins; a 51.
Lacroix (Famille); b 219.
La Croix (Jean de); b 73.
— (Marguerite Geneviève de); b 73.
Ladevèze (M.); b 282.
La Fenestre (Le comte de); b 219.
Lafenestre (M. Georges); a 12, 13, 20, 21, 29; b 14, 20, 29, 110.
*La Ferté Alais (Seine-et-Oise); b 127.
La Fillet (Geneviève de); b 52.
La Fontaine (Jean de); b 115-6.
La Fraye (Jean et Marie-Therèse de); b 73.
*La Gosse, seigneurie; b 82.
Lagrange (Le Registre de); b 15.
Lagrange (M. Léon); a 22, 68; b 33.
Lagrenée le jeune (Jean-Jacques), p.; a 18.
— (Louis), le père; b 69.
— l'aîné (Louis-Jean-François), p.; a 18; b 69.
*La Haye; — Bibliothèque Weestreno-Meermanienne; b 191.
La Houve (Paul de), dess. et g.; b 10.
Laisné (M. Charles), a.; a 12.
Lajarte (M. de); b 15.
Lajolais (M. Louvrier de); a 12, 27, 30, 31; b 110, 133.
Lalanne (M. Ludovic); b 94.
Lallemand (Le sieur); b 182.
Lallemant de Chezville; b 117.
*La Malmaison, Seigneurie; b 64.
La Martinière; voy. Sauvage.
Lambart; b 140.
Lambert-Lassus (M. Henri); a 4, 12, 13, 21, 32; b 14, 20, 29, 30, 110, 135, 136, 189.
La Motte (Monsieur de), Intendant des Bâtiments; b 65.
— (Marie-Anne-Geneviève de); b 65.
— (Catherine-Angélique de); b 65.
— (Jean de); b 65.
La Motte-Gabrielle (Cath.-Angélique de); b 72.
Lance (M. Adolphe), a; a 12, 13, 26, 27, 30, 31, 33-4; — Dictionnaire des architectes français; b 18, 27, 36, 137, 138, 203.
Lancret (Nicolas) p., a 25, 26, 65; b 171.
Laneuville (Mr. J. de); a 12.
Langlois (Jeanne-Renée); b 52.
*Langres (Diocèse de); b 55.
Languet, prieur-curé de Saint-Jean-de-Latran à Paris; b 71.
Laocoon (Groupe du); b 144.
La Perière (Julie); b 79.
Laperlier (Mr); a 12.
Lapierre (... de), sc.; b 170.
Lapis-lazuli; 147.
La Porte (Marie de); b 81.
La Revellière (Victorin); b 218.
La Revellière-Lépeaux; b 218.
La Reynie (M. de); a 15.
Largillière (Nic. de), p., a 18, 65; b 37, 148, 152-6.
*La Rivière, en Franche-Comté; b 72.
*La Roche-Racan, château (Indre-et-Loire); b 202, 203.
*La Rochelle; b 140.
— (Protestants de); b 158, 139.

Larroque; voy. Tamisey.
La Rue (Marie-Barbe); b 70.
Lasalle (Philippe); b 210-1.
La Salle; voy. Roxard.
La Saussaye (M. Louis de); a 12; b 201-2.
Lasne (Michel); g., b 8.
Lassus (Jean-Bapt.-Ant.), a.; a 3, 20.
La Thaumassière; — Histoire du Berry; b 10.
La Tour (Maurice-Quentin de), p.; a 16; b 6-7, 69-70.
Latour; voy. Tenant.
Laune (Étienne de), dess.; a 50.
Laurel; b 140.
Laurens, vicaire; b 66.
Laurens (M. Jean-Paul), p.; b 42.
Laurier; b 131.
Laurier thym; b 130.
La Vallée; voy. Duvernet.
La Vallière (Mademoiselle de); b 113.
Lavande; b 131.
Lavedan (M. Léon); a 12.
Lavigne (M. Hubert), s.; a 12, 13, 21, 32; b 1, 14, 110, 113, 169, 170, 174-5, 186, 190, 194, 195, 206, 207.
La Villandière; voy. Marchand.
La Villette; voy. Julien.
Lavodain (Françoise-Élisabeth); b 73.
Lebeuf (L'abbé); b 26.
Le Bas (Jacques-Philippe), g.; b 70.
— (Jacques-Phil.), perruquier; b 70.
— (Madeleine-Charlotte); b 83, 84.
Le Blanc (L'abbé) — *Lettres;* b 130-1.
Leblanc (Ch.-Augustin); b 66.
Leblanc (François-Simon), commissaire au Châtelet; b 178, 179, 181.
Le Blond, s.; a 47.
Le Blond (.....), entrepreneur des Gobelins; b 70.
Le Brun (Catherine); b 67.
Le Brun (Charles), p.; a 18, 24, 47; b 33, 113, 148, 191; — Histoire du Roi; b 122.
Le Brun (Marguerite), b 49.
Le Brun (Mad^e Vigée), p.; a 18, 20.
Lebrun-Dalbanne (M^r); a 12, 24; b 193.
Le Cauchois (André); b 212.
Lecerf; b 215.
Le Chevallier-Chevignard (M. Edmond), p.; a 12; b 42.
Le Clerc (Marie et Marie-Charlotte); 69.
Le Clerc (Sébastien), g.; a 18, 35, 36; b 117; — Livre d'optique; b 106.
Le Clerc de Bonnegoure (Jacques); b 59.
Leclère (Achille), a.; a 34.
Le Comte (Pétronille); b 100.
Leconte (L.), s.; a 18.
Lecoq (Françoise-Étiennette); b 70.
Lecour (René); b 62.
Lecoy de La Marche (M. Albert); b 35.
Lecus (Famille); b 187.
Lecus-Fercoq, b 187.
Leczinska (Marie); a 66; b 69.
— Voy. Jumelet (M.-A.).
Le Digne (Nicolas); b 191.
Ledoux, joaillier; b 181.
Le Doux (Charles-Nic.), a.; b 35.
Ledoux (Paul-Guillaume), marchand de tableaux; b 178-9, 179-81, 185; — (L'épouse du sieur); b 180.
Le Dreux (Denis); b 70-1.
Le Dreux de la Chartre (Louis), a.; b 70-1.
Le Duc (Jacques); b 50.
Leduc (Famille); b 218.
Leferme (Famille); b 218.
Légende dorée (*La*); a 24.
Le Gendre (Louis); b 214.
Le-Gendre-Héral (Jean), s.; b 214.
Legrand (M^r); a 41.
Legras, expert en tableaux; b 181.
Legros (Pierre), s.; a 18.
Lehongre (Étienne), s.; a 18.
Lejumentier (Pierre); b 82.
Le Lorrain (Robert), s.; b 130.
Lemaire (Jean), compagnon orfèvre; b 73.
Lemaire de Belges (Jean); b 32.
Le Maistre (Ant.), avocat; b 9.
Lemaître (Julien), inspecteur des bâtiments; b 59.
Lemarié (M^r); a 12.
Lemierre (Ant.-Marin); a 48.
Le Mire (Noel), g.; a 4, 26; b 3, 5-6.
Lemot (Famille); b 186.
— (Barthélemy-Frédéric-Olivier, baron), sc.; b 186.
Lemoyne (François), p.; a 65, 66; b 113.
Lemoyne le père (Jean-Louis), sc.; a 18.
Lemoyne le fils (Jean-Bapt.), sc.; a 18.
Lempereur (Louis-Simon), g.; b 71.
— (Simon); b 71.
Lenain (Les), p.; a 65; b 17.
— (Mathieu), p.; a 18.
Lenoir (M. Albert), a.; b 135.
Lenoir (M. Alexandre); b 137, 193.
Lenormand (Louis), a; b 214.
Lenormand-Fricotel; b 214.
Lenormant (Madame Charles); b 25.
Léon I (Le pape) arrêtant Attila; b 123.
Lepaultre (Pierre), sc.; a 18.
Lepeletier (Louis), Intendant de Soissons; b 209-10.
Lépine (Charlotte); b 60.
Le Pot (Jehan), tailleur d'images; b 107.

Le Prestre (Fr.-Jér.), procureur; b 26.
Le Prévost de Gennetais (Jean-Guillaume); b 183-5.
Le Prince (Engrand et Jean), peintres verriers; b 107-8.
Le Prince (Jean), p.; b 71-2.
— (Jean-Baptiste), sc.; b 72.
Lequeux (Famille); b 219.
Lequin (Ch.-François); b 86.
Le Roux de Lincy (M.), a 22.
Leroy (Jacques); b 85.
Le Roy (Jean), menuisier; b 83.
Leroy (Marie-Andrée); b 85.
Lescot; voy. Haudebourt.
Lescuyer (Jean), p. sur verre; b, 9-10.
Lespagnandel (Mathieu), s.; b 33.
Lesueur (Eustache), p.; a 65; b 112;
— acquisition de ses œuvres pour le Roi; b 113, 114, 207.
Lesueur (J.-B.), musicien; b 112.
Letarouilly (Paul-Marie), a.; a 34.
Le Tellier (Famille); b 215.
Leterrier (Famille); b 218.
Leturcq (Mr J.-F.); a 4, 12, 42, 43-5, 46; b 47; — Sa vente; a 44, 45.
Levasseur; b 215.
Le Veau (J.-J.); b 212.
— (Jean-Jacques-André), g.; b 212.
Levêque (Phil.), échevin; b 154.
Lévy (Michel), libraire; b 70.
Lhuillier (M.); a 41.
Liasse de balais; b 4.
Licinio (Bernardino), p.; a 58.
*Liège; a 50.
Liepmanssohn (M. Léon); a 12.
*Lierre (Abbaye de); b 56.
Liesville (M. A.-R. de); b 14.
Lieutaud (Michel), avocat; b 58.
*Lille (Nord); b 116.
— Académie; b 150.
— Expositions de peinture; b 150, 151.
— Musée; a 27, 59, 60, 61, 62, 64; 65, 66.
— Musée Wicar; b 193.
— (Prise de); b 122.
— Sainte-Catherine; b 85, 100.
Limonadier (Marchand), 1721; b 50.
*Limoux (Manufacture de); b 75.
— Saint-Martin, b 79.
Lingère de la Reine; voy. Jumelet.
Linus; a 48.
*Lisbonne; café Anglais; b 99.
Lisch (M. Just), a.; a 12.
Lisse (Basse); b 80, 123.
— (Haute); b 122, 123, 126.
Lit (Bois de); b 38.
— de campagne; b 38.
— de tapisserie; b 38.
— (Petit), garni de dentelle d'or et d'argent; b 38.
Litemont (Jacob de), p.; b 191.
Lithographie à Rouen (La); b 193.
Littré (M. Emile); a 14.
*Littry (Calvados); a 33.
L. N.; b 156.
Lobet (Mr Jules); b 132.
Lobin (Jean-François); b 78.
*Loire; voy. Félibien.
Lombard (François), p.; b 176.
*Londres (Middlesex, England); a 18; 97.
— British Museum (Bibliothèque du); b 207.
— Royal Academy; b 96, 218.
Lopinot (M. Amédée); a 12, 21; b 110.
Lordat (Jacques), médecin; b 132.
Lorion (Jacqueline); b 48.
Loriot (Antoine); b 72.
— (Antoine-Joseph), mécanicien; b 72.
— (Louis-Adam), inspecteur des Bâtiments; b 72.
— (Famille); b 72.
Lorrain (Claude), p.; voy. Gelée.
Lorraine; voy. Taborin.
Lorraine (Nic. de), sc.; voy. Cordier.
Lorry (Anne-Madeleine); b 67.
— (François); b 67.
— (Françoise-Geneviève); b 67.
— (Paul-Charles); b 67.
Lot (M. Henri); a 12, 13, 17, 20, 21, 29; b 203.
Louis XI; b 19, 191.
Louis XIII; a 42.
— Entrée à Nantes; b 32.
— (Vœu de); a 20, 61.
— Statue en marbre; b 108 (Le corps en cuirasse du Musée de Poitiers).
Louis XIV; a 36, 67; b 33, 96, 113, 121, 153, 155.
— recevant des Chevaliers du Saint-Esprit; a 61.
— Or et argent envoyés à la Monnaie; b 37.
— Portraits; a 47.
— Portrait équestre; a 63.
— passant sur le Pont-Neuf; a 63.
— Tenture de l'histoire du Roi, a 36, 51; b 121; détaillée, b 122.
Louis XV; a 46, 50; b 70.
— son maître à dessiner; b 83.
Louis XVI; b 64, 65, 113, 117, 167.
— son maître à dessiner; b 83.
— portrait; b 34.
— Pensions d'artistes; b 46, 50.
Louvrier; voy. Lajolais.
Louyer-Villermay; b 216.
Loyseau; voy. Grandmaison.
L P; voy. Le Prince.
Lubin (Le P. Augustin); b 8.
Lucas (M. Charles), a.; a 12, 21, 34; b 14, 27, 30, 110.
Lucas (Vrain); b 112.
Lucas-Montigny (Famille); b 172.
Lucas de Leyde, p.; a 50.

*Luciennes (Château de), Seine-et-Oise; b 35.
Lucinius, associé à l'Empire; b 125.
Lucius III (Le pape); b 141.
Lullin (Adolphe), de Genève, p.; b 11.
Lusseau (Guillaume); b 106.
Luxembourg (Le Duc et la Duchesse de) — 1734; b 52.
*Lyon; b 98.
— Académie; b 147-8.
— Biographie lyonnaise; b 138.
— (Fabrique de); portrait sur étoffe; b 210-1.
— Hôpital; b 141.
— Musée; a 59, 60, 62, 63, 64.
— Notre-Dame de Lyon; b 141.
— Pont de la Guillotière ou du Rhône; b 141-2.
— Saint-Bonaventure; b 176.
— Société littéraire; b 141.
*Lystra (S. Paul et S. Barnabé à); b 124.

M

Mabille (Marie-Madeleine); b 27.
— (Pierre-Marc); b 27.
Machart (J.-J.-François), bijoutier; b 180, 181.
— (La demoiselle); b 181.
Machault (Mr); b 172.
Machy (Ant. de); b 73.
— (Pierre-Ant. de), p.; b 73.
Madeleine (La); — voy. *Genève.
*Madrid — Académie; b 216.
Magnabal (Mr); a 12.
Magnien (Famille); b 217.
Magnier (Anne-Catherine); b 65.
Magnin (M. Charles); b 137.
Mahérault (M. Charles); a 12; b 14, 110, 190, 199.
Maillard (Jean-Alexis); b 57.
Maillet (Geneviève); b 11.
Maillot (M.), restaurateur de tableaux; b 148, 152.
Maillot (Nic.), commissaire au Châtelet; b 5.
Maison du Roi (Artistes de la); a 3, 20, 41.
Maisons royales de Félibien; voy. Société de l'hist. de l'Art français.
Maleville (Famille de); b 219.
Malmagiensis Trecana (Parochia); voy. *Malmoë.
*Malmaison; voy. *La Malmaison.
*Malmoë, en Suède; b 82.
Malombra (Pietro), p.; b 142.
Manche (Gentilhomme de la); b 64.
Manchon de martre; b 36.
*Mans (Le). — Musée; a 54, 57, 58, 60, 66.
Mansart (Jean-Jacques-Hardouin), comte de Sagone; b 27, 190.
— (Jules-Hardouin), a.; a 18; b 36.
— de Jouy (Jean), a.; b 26-7.
Mantegna (Andrea), p.; a 58.
*Mantes-sur-Seine (Election de); b 68.
Mantz (M. Paul); a 12, 21; b 14, 20, 29, 30, 110, 189.
Manuce (Alde); b 20.
Manuë (Sacrifice de); a 62.
Manuel (Janequin et Polequin), miniaturistes; b 106.
Marais (Mathieu); Journal de la Régence; b 41.
Marc-Antoine, g.; a 50.
Marc-Aurèle (Mort de); a 64.
Marchand de La Villandière (André); b 79.
Marchand d'oublies, a 63.
Marcille (M. Eudoxe); a 12, 21; b 14, 24, 110, 164, 190.
*Marcilly, près Meaux; b 214.
Mardochée (Le dédain de); b 211.
Marguerite d'Autriche; b 32.
Marial-Levasseur; b 215.
Marie-Antoinette; b 34.
— Affaire du collier; b 167-8.
Marie-Thérèse d'Autriche; son mariage; b 122.
Marie de Médicis; entrée à Issoudun; b 146-7.
— Entrée à Salons; b 11.
— sur saphir; a 45.
— portrait; a 64.
Mariette, le grand-père; a 16.
Mariette (Pierre-Jean); *Abecedario;* a 2, 15, 38; b 13, 24, 116, 147.
— *Traité des pierres gravées;* a 38, 39-40, 41-2, 42, 44.
— Lettres; a 32; b 24.
Marigny (Abel-F. Poisson de Vandières, marquis de) et de Ménars; a 25; b 24, 35, 126.
— sa vente; a 20.
Marin (Madeleine); b 75, 79.
Marini (La Galeria del); b 142-3.
— (Portraits peints du); b 142.
— (Portraits de la femme du); b 142.
*Marly (Contrôle de); b 65.
— (Chevaux de); b 191.
*Marmoutiers (Abbaye de), Indre-et-Loire; b 207.
*Maroc; a 65.
— (Ambassadeurs de); a 15.
Marolles (L'abbé de); a 41; b 9.
— Son livre perdu sur les peintres; b 8.
Maroquin anglais; b 169.
Marquiau (Le nommé); b 39.
*Marsal (Reddition de); b 122.
*Marseille (Bouches-du-Rhône); b 11.
— Académie; b 150-1.
— Archives; b 114.
— Expositions de peinture; b 150-1.
— Musée; a 59, 62, 63, 64, 65, 66.

— Saint-Martin ; b 66.
— Société des Amis des Arts; b 174.
Marsy (Balthasar de); a 18.
— (Gaspard), sc.; a 18.
Marteau (Famille); b 216.
Martimon (François); b 75, 78.
— (Marguerite); b 75, 78.
Martin (Guillaume), vernisseur; a 68.
Martin (Hugonet), maçon; b 141.
Martin (M. Valère); a 12.
Martinet (Femme); b 11.
Martinot (Zacharie); b 69.
Martre; voy. Manchon.
Martyrs enterrés vivants; a 61.
Marvy (Louis), g.; b 145, 146.
Masson (Mad.); b 186.
Massou (Benoît), sc.; a 18.
Mastic (Sculpteurs en); b 104.
Matherion (Marie); b 84.
Mathieu (Geneviève); b 73.
Mathurins; voy. *Paris.
Matignon (Monsieur de); b 129.
Matin (Effet de); a 66.
Mauban (M. Georges); a 12; b 14.
Maubranches (Monsieur de); b 10.
Maugis, abbé de Saint-Ambroise; b 10.
Maurepas (Le comte de); b 50.
Maurie (Catherine); b 74, 75, 77, 78.
— (Jean), sc.; b 74, 77, 78.
— (Louis), sc.; b 74, 77, 77.
— (Marianne); b 78.
— (Marie-Rose); b 74, 77.
— (Philippe); b 74, 78.
Mayer (Mlle Constance), p.; a 18.
Mayeur (Charles); b 216.
Maxence; b 125.
— (Défaite de); b 123, 125.
Maze (M. Alphonse); a 12.
Meaume (Mr Édouard); a 12, 50; b 110, 117-8.
*Meaux; v. Séguier.
Mécaire, évêque de Jérusalem; b 125.
Médée, a 64; — voy. Jason.
Méduse; a 66; — voy. Persée.
Meignen (Ét.), procureur; b 48.
Meissonier (M. Jean-Louis-Ernest), p.; a 18.
Melchisédech et Abraham; a 62.
Mellan (Claude), g.; a 16.
— (Catalogue de); b 103.
*Mello (Oise) — (Paroisse de); b 51.
*Melun (Registres de); b 26.
Memling (École de); a 60.
Ménageot (François-Guillaume), p.; a 18.
*Ménars (Château de) — Loir-et-Cher; a 20, 25. — Voy. Marigny.
Menière (Madeleine); b 77.
Menière; voy. Bapst.
Menu (M. Henri); b 162.
Menuiserie; b 8.
Menus Plaisirs du Roi (Graveur des); b 71.
Mercier (M.) de Bourges; b 8.
Mercier (M. Charles); a 12; b 14.
Mercier (Marie); b 59.
Mercure; b 211.
Mercure de France; b 151, 209.
*Méréville; voy. Laborde.
Merson (M. Olivier); 53.
Merveilles du monde (Les) en cire; a 15.
Méryon (M. Charles), g.; a 3, 7, 20; b 113-4.
Message (Le); a 63.
Messier (Anne); b 88.
Méterie (M. Charles), libraire; b 107.
*Metz (Académie de); b 117.
— Saint-Victor; b 71.
Metzu (Gabriel), p.; a 62.
Meubles (Prix de); b 163.
*Meudon — Bâtiments; b 71.
— (Jardins de); b 62.
— Saint-Martin; b 62.
Meunier (Maître), ancien substitut; b 161.
Meunier (J.-P.); b 49.
*Meuse (Bords de la); a 61.
Meynier (Charles), p.; b 210.
Michallon (Achille-Etna), p.; a 18; b 172.
Michault (Catherine); b 84.
Michel (M. Edmond); b 156-7.
Michel (Georges), p.; b 118.
Michel. V. Clodion.
Michel-Ange (Cachet de); a 39.
Michelin (Jean), p.; b 33.
Michelle (Mr); a 12.
Michelot (Mr); a 12.
Midas (Jugement de); a 66.
Midi de la France; b 96.
Mignard (Pierre), p.; a 3, 18, 24-5, 66; b 16, 33, 193.
*Milan; b 32, 33, 96.
— Académie des Beaux-Arts; b 215.
— (Peste de); a 61.
Milan (Valentine de), duchesse d'Orléans; b 114.
Milet (M. Ambroise), chef des fours à Sèvres; a 12, 21; b 17, 110, 190.
Millet (M. Eugène), a; a 12, 21, 34; b 14.
Minerve, a 66; b 144.
Miniature; b 8.
Miracle (Un); b 145.
Miramionnes; b 5.
Mireveld (Michel), p.; a 62.
Miroir; b 37.
*Missolonghi; a 64.
Mittantier (Jean-Martin), greffier de la Ville; b 154.
Modèle vivant; b 39-40.
*Modène (Saints protecteurs de); a 58.
Moisant de Brieux; b 129.
Moïse sur les eaux; b 184; — sauvé des eaux; a 60.

Molière (J.-B. Poquelin de); a 36; b 15.
Molina; voy. Vieyra.
Mongrédien (Famille); b 214.
Monnest; voy. Creissel.
Monnoyer (Charles); b 100.
— (J.-B.), p. de fleurs; a 18; b 4, 38, 100.
— (Marie); b 38-9.
Monnaies de France (Graveur des); b 187.
Montagne (Hélène et Madeleine); b 50.
Montagnes (Peintres de); voy. Bourrit.
Montagu (Ant.), maçon; b 141.
Montaiglon (M. Anatole de); a 7, 12, 13, 15, 21, 22, 31, 32, 34, 41; b 1, 14, 20, 29, 30, 94, 99, 103, 110, 117, 125, 126, 128, 129, 131, 133, 134, 135, 136, 143, 144, 169, 173, 189, 190, 194, 203, 207, 208.
— Rapports annuels; 1874, a 2-5; 1875, a 23-7; 1876, b 16-20; 1877, b 113-8; 1878, b 190-4.
*Montargis (Loiret); b 204.
*Mont-de-Marsan — Lycée; a 33.
*Montdidier (Somme); b 147.
Montell (Jacques); b 82.
Montespan (Madame de); b 113.
Monthean, sc.; b 171.
Monthiers; b 215.
*Montieramé (Abbaye de); b 56.
Montmartin (Le sieur de); b 138, 139.
Montmerqué (Mathieu), entrepreneur des Gobelins; b 73.
*Montpellier; Sainte-Anne; b 87.
— Faculté de médecine; b 132.
— Musée; a 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66.
Montmartel. Voy. Pâris.
*Montramé; b 64.
Montreuil (Mathieu de); b 143.
*Montrichard (Château de); a 20.
Montucla (Claude); b 73.
— (Jean); b 73.
— (Jean-Étienne), commis des Bâtiments; b 57, 73-4.
Monuments historiques; b 175.
*Mont-Saint-Michel (Abbaye du); b 193.
Monville (L'abbé de); a 24.
Morborg (Jacques); b 82.
Moreau (M. Ferdinand); b 136, 137.
Moreau le jeune (Jean-Michel), dess. et g.; a 18, 25; b 5.
Moreau (Marie-Madeleine); b 81.
— (Pierre-Louis), a.; b 81.
— (Romain); b 81.
— (Toussaint); b 81.
Morel (Famille); b 216.
Morel (Jean); b 69.
— (Marie-Catherine); b 69.
Mouisse (Germain); b 78.
Moretus et sa femme; a 63.
Morlot (Étienne); b 49.
Mortiers de Président; b 9.
*Mortlake, manufacture de tapisseries; b 121, 123.
*Moscovie (Ambassadeurs de); a 15.
Motet (Hélène); b 50.
Motte de Vareille; voy. Poulain.
Mottenhauer (Mlle); b 82.
Mouchy (La duchesse de); b 41.
Mouloise; voy. Eon.
*Mouramé; voy. *Montramé.
Moyrat (Benoît), procureur; b 180.
Muley-abd-el-Rahman; a 65.
Mulsant (Mr E.); b 147.
*Munich (Bavière); Académie, b 216.
— (Bibliothèque de); b 21.
Müntz (M. Eugène); a 12, 24, 32; b 18, 24, 110, 113, 191, 193.
*Muret; b 176, 177.
— Récollets; b 177.
Musées de province; b 44.
— (Exposition des); a 23, 53, 110.
Muses; voy. Apollon.
Musique (Leçon de); a 62.
Musique française; b 15.

N.

Nadal (L'abbé); b 156.
Nagler; Dict. des artistes; b 161.
Naïade; b 103.
*Nancy (Meurthe); (Bataille de); a 64.
— Musée; a 58, 59, 61, 62, 64, 65, 66.
*Nantes (Loire-Inférieure); entrée de Louis XIII, b 33.
— Musée; a 54, 57, 58, 59, 60, 63, 64, 65, 66.
— Voy. Édit.
Nanteuil (Robert), g.; b 8.
*Naples; b 218.
— Académie; b 216.
*Narbonne (Église de); b 41.
Narcisse, de bronze; b 108.
Nassaro (Matteo del); patrons de tapisseries; b 95.
Natoire (Famille des); b 47, 74-9.
— (Charles-François-Xavier); b 75, 77, 78.
— (Charles-Joseph), p.; a 18; b 75, 75-7, 77, 78, 148.
— (Élisabeth); b 74, 75, 78.
— (Florent), sc.; b 74, 75, 77, 78.
— (Florent), le fils; b 75, 77, 78.
— (Germain-Jean-Baptiste); b 75, 77.
— (Isabeau); b 75, 77, 78.
— (Jean), prêtre; b 74, 76, 77, 78.
— (Jean-Baptiste); b 79.
— (Jeanne); b 75, 78.
— (Joseph); b 75, 78, 79.
— (Louis); b 74, 75, 76, 77.

— (Louis), neveu; b 77, 79.
— (Marie); b 77, 78.
— (Marie-Madeleine); b 74, 76.
— (Marie-Marguerite); b 75, 77, 79.
— (Marie-Rose); b 74, 76, 77.
— (Marion); b 77.
Nattier (J.-B.), p.; b 5.
— (Jean-Marc), p.; a 18, 66; b 5, 101.
— (Marc), le père, p.; b 5.
Naturalisation (Lettres de) d'artistes étrangers; a 3, 20.
Natures mortes; a 63, 65.
Nau (Anne); b 73.
Nau de Beauregard (Famille); b 219.
Navarre. Voy. Régiments.
*Nazareth (Bataille de); a 65; b 210.
Négrillon; a 50.
Neilson (Daniel-Marie), entrepreneur des Gobelins; b 79-80, 207-8.
Nerbonne; voy. Cesbron.
Néret (Simonne); b 68.
Néron (Etiennette); b 26.
*Nesles (Paroisse de); b 63, 64. Voy. Brue, Cueur, Cueuret.
Nesme (Angélique); b 65.
*New-York — Académie; b 218.
*Nice (Alpes-Maritimes); b 220.
Nicolas le peintre; voy. Froment.
Nicolas (Mr Michel); b 75.
Nid de tourterelles (Le); a 66.
Niel (M.); a 22.
Niewerkerke (Mr Émilien de) s.; b 42.
*Nîmes; b 74.
— Saint-Castor; b 77, 78.
Noblesse (Lettres de) des artistes français; a 4.
Noblet (Catherine et Michel); b 36.
Noces (Repas et danse de); a 65.
Noé (Arche de); b 131.
Noël (J.-M.); b 210.
Nollet (L'abbé); b 127, 128.
Norbert (Le P.), capucin; voy. Parisot.
Normand (M. Jacques); a 12.
*Normandie (Ducs de); b 130.
Nostradamus (César de); b 11-2.
Norry (Famille); b 172.
— (Charles-Desiré), a.; b 172.
Notre-Dame; voy. *La Chalade, *Lyon, *Paris, *Rheims, *Versailles, *Wailly.
Noytollon (Guillaume), maçon; b 141.
Numidie (Princes de); b 124.

O.

Oberty (Henri), avocat à Rome; b 181-2, 183.
Obriette, dessinateur du Jardin des Plantes; b 50.
Océan (L'); b 144.
Odorat (L'); a 61.
Oeben (Jean-François), ébéniste; b 191.
Œuvres de miséricorde (Vitrail des); b 108.
Ooms (Gilles); b 100.
Office (Intérieur d'); a 63.
Officiers (Festin des); b 124.
— (Punition et récompense des); b 124.
Oiseaux, b 50.
Olivier (Alexandre), g. en méd.; b 17.
Ollivier (Louis-Onuphre); b 80.
— (Marie-Louise); b 80.
— (Marie); b 66.
Omonville; voy. Godard.
Oppenord (J.), a.; a 20.
Or (Tapisseries en soie et en); b 95, 122, 123.
Oraison (André-Joseph-Ancézune, marquis d'); b 177.
Ordre de Saint Lazare; b 59, 63, 65.
— de Saint Louis; b 63, 64.
— de Saint Michel; b 81, 87, 186, 187, 204, 213.
— du Saint Esprit; — réception de 1654; a 61.
Ordres étrangers; b 217, 219.
Orfévrerie; b 8, 117.
Orgue (Cabinet d'); b 37.
*Orléans; Musée; a 61, 64.
Orléans (Le duc d'), Régent. Origines de sa galerie; b 40-1.
Orléans (R., d'), enlumineur; b 106.
Ormesson (Mr d'), conseiller du Roi; b 139.
Ors de couleur; b 5, 6.
Orsel (André-Jacques-Victor), p.; b 213-4.
— (Famille); b 214.
*Orvieto. Miracle de la sainte hostie b 123.
Ostade (Adrien), p.; a 62.
Oudiné (M. Eugène), s.; b 218.
— (Famille); b 218.
Oudry (Jacques), p.; b 40.
— (Jean-Baptiste), p.; a 66; b 3, 58, 146.
Ours; b 130.
Outremer; b 147-8.

P.

Paccard (Alexis), a.; b 129.
Paget, aubergiste; b 102.
Paiement des troupes; b 124.
*Paimpont (Ille-et-Vilaine); b 216.
Pajou (Augustin), sc.; a 18, 20; b 34, 47, 80.
— (Auguste); b 172.
— (Mad. Auguste); b 172.
— (Martin), compagnon sculpteur; b 80.
Palafox; b 115.

Palissy (Bernard); b 17, 131.
Pallium; b 127.
Palma le jeune (Jacopo), p.; a 58.
Palmegiani (Marco), de Forli, p.; a 58.
Paluste (César); b 63.
— (Marie-Louise), b 63.
Palustre (Mr Léon); b 107.
Pancouque (Marie); b 100.
— (Simon); b 100.
Pandore; a 66.
Pannier (M. Léopold); a 12; b 19.
Pannini (Gio.-Paolo); a 59.
Pape (Le), germinal an V (Pie VI); b 144.
Papillon (Catherine); b 83.
Papillon (Nicole); b 39.
Paradis (Le); a 60.
Paravey (Mr); a 50.
Pardaillan de Gondrin (Pierre de); b 56.
Parent (Anne); b 72.
*Paris; a 33; b 10, 28, 32.
— Académie celtique; b 187.
— Académie française; b 43, 115.
— Académie d'architecture; Prix de 1696; b 34; Procès-verbaux, b 194.
— Académie de peinture et de sculpture; b 34; — Logement; b 33; — Jonction avec Rome, b 33; — Morceaux de réception; a 66; b 43; — Portraits des Académiciens; b 43; — Grands Prix; b 127-8, 194; — Concours de 1727; a 65, 66; — Procès-verbaux; voir Société de l'hist. de l'Art français.
— Académie de St-Luc; b 5, 19, 27, 88, 103, 129, 149, 152, 170, 178; — (Jetons de l'); b 158; — Modèle; b 39-40; — Salons; b 27.
— Académie des Beaux-Arts; b 43, 44, 175, 176.
— Académie des Sciences; b 49.
— Antiquaires de France; voy. Académie celtique.
— Archers de la Ville; 1694; b 154.
— Archives nationales; a 41, 68; b 3, 37, 38, 39, 40, 126, 164, 166, 181; — Maison du Roi; a 46.
— Athénée des arts; b 187.
— Augustins déchaussés; a 15.
— Bibliothèque nationale. Imprimés, a 39; — Manuscrits, b 12, 17; — Manuscrits français (Inventaire des); b 105-6; — Cabinet des médailles; a 39, 45, 46.
— Bibliothèque de la Ville; b 20.
— Bonne-Nouvelle; voy. Notre-Dame.
— Boucherie de Beauvais; b 7.
— Boulevard; b 5.
— Boulevard Bonne-Nouvelle; b 164.
— Caisse d'escompte; b 169.
— Carrousel (Place du); a 53, 54.
— Chambre des Comptes; b 16.
— Chambre des imprimeurs; b 122.
— Champ de Mars; Exposition de 1878; b 111.
— Chapelle de Beaujon; b 169.
— Châtelet (Commissaires au); b 3.
— Cimetière Montmartre; b 10-1, 27, 30, 128, 129, 145, 169, 188.
— Cimetière Montparnasse ou du Sud; b 10.
— Cimetière du P. La Chaise; b 10, 128-9, 204.
— Cité (Ile de la); b 180.
— Collège du Plessis; b 5-6.
— Colonne Vendôme; b 11.
— Colysée (Exposition du); b 19.
— Comédie-Française; voy. Des Essarts.
— Comité d'archéologie; b 137.
— Confrérie de la Nation Flamande; b 113.
— Conseil supérieur des Beaux-Arts; b 175.
— Conservatoire de musique; a 33.
— (Consuls de); b 184.
— Croix du Trahoir; b 138, 140.
— Danseurs de corde; b 5.
— Direction des Beaux-Arts; b 16, 42, 44.
— Ecole militaire; b 202.
— Ecole de dessin du 3e arrondissement; b 216.
— Ecole de dessin et de mathématiques; b 175.
— Ecole de Médecine. Salle des thèses; a 35.
— Ecole des arts décoratifs; b 175, 175-6.
— Ecole des Beaux-Arts; b 42.
— Ecole des Elèves protégés; b 47, 68.
— Ecoles de dessin; a 54.
— Ecrivains (Corporation des); b 80.
— (Eglises de); b 94.
— Enseignes; au cœur bon, b 152; à l'Eperon, b 139; à la Gerbe d'or, b 36; à la Reine de France, b 7; à la tête noire; b 69.
— Entrée de Charles IX; a 38, 39-40.
— Etat civil d'artistes français; a 4; b 26-8, 45-88; table, 89-91; 95, 99-100, 169, 204, 212-20.
— Exposition d'Alsace-Lorraine; a 35.
— Exposition universelle de 1878; b 190.
— Faculté de Droit; b 67.
— Faubourg Saint-Antoine; b 80.
— Fauxbourg Saint-Germain; b 171.
— Fontaine de la rue Richelieu; b 4.
— Fontaines (Garde des); b 36.
— For l'Evêque (Prison du); b 138, 140, 183, 184.
— Garde-meubles; b 28, 44; — (Tapisseries du); b 94, 193; — (Exposition

des tapisseries du) en 1789; b 121-5; — (Trésor du), exposé les mardis; b 122; — (Ventes d'objets du); b 211.
— Gazette (Bureau de la); b 102.
— Gobelins (Manufacture et tapisseries des); a 11, 35-6, 51-2; b 28, 44, 48, 51, 53, 56-7, 70, 73, 79-80, 85, 95-9, 96-9, 100, 121, 122, 121-5, 126, 191, 207; — Visite de Louis XIV; b 122; — (Vente de tapisseries des); b 211.
— Guet (Cavalier du); b 62.
— Hospices; b 214.
— Hôtel de Ville: rentes constituées; b 34; — (Contrôle des rentes de l'); b 51.
— Hôtel Dauphin; b 182; — Soubise, b 67; — de Charost, b 83; — de Nesle; b 193; — de Soissons; b 193; — des Américains; b 104.
— Inhumations et pompes funèbres (Administration des); b 171.
— Invalides (Hôtel des); b 36; — (Eglise des); b 218.
— Jardin des plantes; b 54; — (Dessinateurs du); b 49, 50.
— Loge des neuf Sœurs; a 48.
— Louvre; a 51-2; — (Vieux); b 59.
— — Grande Galerie; b 198.
— — Logements d'artistes; a 3, 20; b 4, 6, 33, 39, 55, 59, 61, 63, 65, 66, 81, 83, 88, 102; d'orfèvres; a 41.
— — (Musée du): a 56; b 44; — tableaux, b 177; livrets; b 19-20. — Sculpture moderne; b 103, 108; — Calcographie; b 16; — Musée Charles X; b 148; — Musée des Souverains; b 42. — Galerie de portraits d'artistes; b 42-4.
— Luxembourg (Petit); b 86.
— — (Musée du); b 44.
— Lycée; b 169.
— Lycée Saint-Louis; b 216.
— Madeleine; b 214.
— Marais du Temple; b 36.
— Marin (Séjour du Cavalier); b 142.
— Mathurins; b 152.
— Mobilier national; a 36, 51; b 44.
— Monnaie; b 48; — (Or et argent envoyés à la); b 37.
— Musée de Cluny; b 175.
— Notaires (Archives des); b 15.
— Notre-Dame: Autel de saint Denis; b 127.
— Notre-Dame de Bonne-Nouvelle; b 55, 63, 71.
— Notre-Dame-de-Lorette; b 188, 213.
— Notre-Dame-des-Victoires; b 36.
— Noviciat des Jésuites; b 9.
— Opéra (Bibliothèque de l'); b 15.
— Palais Mazarin; b 131.
— Palais-Royal; b 168, 169; salle de la Commission des monuments historiques; b 189.
— Palais de Justice; a 63.
— Palais de l'Industrie; a 53.
— Palais de l'Institut; b 188, 213, 220.
— Palais des Champs-Elysées: Exposition de l'Union centrale; a 36.
— Palais des Sciences et des Arts; b 147.
— Paroisses (Registres des); b 45.
— Parvis de N.-D. de Bonne-Nouvelle; b 55.
— Petit Vaugirard; b 212. Voyez Luxembourg (Petit).
— Petits Augustins (Musée des); b 94, 193.
— Petits-Pères; b 36.
— Place Maubert; b 49.
— — de Fourcy; b 37.
— — du Chevalier du Guet; b 88.
— — Saint-Michel, b 168.
— — de la Concorde (Colonnade de la); b 202.
— Pont (Le grand); b 141.
— Pont Marie; b 36.
— Pont Neuf; a 63; b 198.
— Pont Royal; b 202.
— Pont Saint-Michel; b 66.
— Poste aux Chevaux; b 61.
— Postes (Hôtel des); b 214.
— Préfecture de police; b 217.
— Prévôt des Marchands (Costume du) et des Echevins; b 154.
— Prévôté de l'Hôtel; b 138, 139.
— Quai Malaquais; b 187; — des Miramionnes; b 5; — du Louvre; b 121.
— Quartier Mouffetard; b 113.
— Quartier Saint-Jacques; b 157.
— Religieuses du Très-Saint-Sacrement; b 171.
— Rosalba (Séjour de la); b 118.
— Rues: Aubry le Boucher, b 59; Aumaire, b 59; basse, Porte-Saint-Denis, b 164, 165; Bergère, b 162; Bonaparte, b 217; Boucherat, b 59; Cassette, b 171; Chapon, b 71; Croix des Petits-Champs, b 103, 182; Culture Sainte-Catherine, b 171; Dupuytren, b 219; Fer à Moulin, b 70; Fromenteau, b 70, 102, 169; Gaillon, b 60; Garancière, b 210; Jean Lantier, b 73; Jean de Beauvais, b 67; Laffitte, b 164; Madame, b 187; Mazarine b 80; Meslée, b 130; Montmartre, b 48, 83, 182; neuve St-Martin, b 211; neuve des Petits-Champs, b 51, 56, 66; neuve Saint-Augustin, b 60; neuve S.-Louis, b 36; Notre-

Dame-des-Victoires, b 164; Rochechouart, b 188, 212; S.-Benoît, b 182; S.-Denis, b 61, 87; S.-Dominique-S.-Germain, b 183; S.-Honoré, b 7, 61, 71, 85, 104, 178, 180, 181; S.-Jacques, b 5, 26, 152; S.-Jean-de-Beauvais, b 157, 158; S.-Lazare, b 213; S.-Louis-au-Marais, b 36, 56; S.-Louis de la paroisse S.-Barthélemy; b 70; S.-Louis-en-l'Ile, b 49; S.-Martin, b 59; S.-Merry, b 88; S.-Nicaise, b 171; S.-Pierre, b 64; S.-Séverin, b 139; S.-Thomas-du-Louvre, b 58, 87; Sainte-Marguerite, b 82; Taranne, b 53; Thibaut-Odet ou Thibautodé, b 48, 61, 164; Zacharie, b 139;
— — au Fer, paroisse S.-Eustache, b 80;
— — d'Anjou, b 62; d'Assas, b 218, 219; de Beauvais, b 157, 158; de Berry, b 62; de Bourbon, b 63; d'Enfer, b 168, 218; de Grenelle, b 62; de Grenelle-S.-Honoré, b 183, 184; de la Calende, b 70; de la Chaise, b 21; de la Corderie, b 50; de la Feuillade, b 66; de la Harpe, b 172; de la Huchette; b 139; de la Mortellerie b 81; de la Muette, b 215; de la Parcheminerie, b 121; de la Pépinière, b 220; de la tour des Dames, b 213; de l'Echelle, b 4; de l'Eperon, b 7; de l'Est, b 186, 187, 188; de l'Ortie, b 85; de Lille, b 214; de l'Université, b 51; de Richelieu, a 67; b 4, 39; de Sorbonne, b 171-2; de Vaugirard, b 210; de Verneuil, b 171, 217;
— — des Anglais, b 170; des Bons-Enfants, b 71; des Boucheries, b 79; des Déchargeurs, b 69; des Fossés-Saint-Victor, b 69; des Hauts-Moulins, b 39; des Marmousets, b 180;
— — du Battoir, b 7; du Fauxbourg Montmartre, b 162; du Fauxbourg S.-Antoine, b 80; du Fauxbourg S.-Victor, b 81; du Fauxbourg du Roule, b 169; du Helder, b 214; du Petit-Bourbon, b 121; du Petit-Vaugirard, b 186; du Regard, b 186; du Rocher, b 172; du Roule, b 171; du Temple, b 53.
— Saint-Augustin; b 220.
— Saint-Barthélemy; b 65, 70.
— Saint-Benoît; b 53, 55.
— Saint-Etienne-du-Mont; b 48, 67, 148, 152-6, 171, 172.
— Saint-Eustache; b 48, 61, 64, 66, 70, 71, 83, 162; portail nouveau, b 27.
— Saint-Germain-des-Prés; b 113, 187, 188, 212, 213; — (Maîtrise de); b 17.
— Saint-Germain-l'Auxerrois; a 32; b 48, 49, 55, 57, 61, 65, 69, 70, 72, 73, 83, 85, 171, 181; porte principale, b 138, 140; jubé, b 193; cloître, b 179; procession de 1789, b 121.
— Saint-Germain-le-Vieil; b 70.
— Saint-Gervais; a 59; b 85, 144.
— Saint-Hippolyte; b 52, 53, 57, 73, 100, 113.
— Saint-Jacques-du-Haut-Pas; b 218.
— Saint-Jacques-la-Boucherie; b 63, 87.
— Saint-Jean-en-Grève; b 81.
— Saint-Jean-de-Latran; b 70.
— Saint-Leu-Saint-Gilles; b 9, 59.
— Saint-Louis-d'Antin; b 172.
— Saint-Louis-en-l'Ile; b 49.
— Saint-Marcel (Cloître); b 84.
— Saint-Martin du Cloître Saint-Marcel; b 84.
— Saint-Médard; b 70.
— Saint-Merry; b 88.
— Saint-Nicolas-des-Champs; b 53, 59, 62, 63, 70, 130.
— Saint-Nicolas-du-Chardonnet; b 5, 68, 69, 81.
— Saint-Nicolas-du-Louvre (Cloître); b 49.
— Saint-Paul; b 56.
— Saint-Pierre de Chaillot; b 60.
— Saint-Remy, paroisse Saint-Merry; b 88.
— Saint-Roch; b 50, 51, 52, 56, 60, 71, 85; Confrérie du Saint-Sacrement; b 171.
— Saint-Sauveur; b 63, 71.
— Saint-Séverin; b 69, 170; Charnier du Crucifix; b 26.
— Saint-Sulpice; b 27, 51, 53, 56, 79, 80, 82, 86, 171, 183, 186, 187, 188, 212, 213, 216, 219.
— Saint-Thomas-d'Aquin; b 172, 215, 217.
— Saint-Yves; b 26.
— Sainte-Chapelle; b 136.
— Sainte-Geneviève (Châsse de); b 152.
— Sainte-Marguerite; b 80.
— Sainte-Marie-Madeleine en la Cité; b 180.
— Salle Gerson; b 111, 199.
— Salons de Peinture, b 149, 150, 151; — du XVIIIe siècle, a 4; — de 1776, a 36; — de 1777, a 48; — de 1787, a 36; — de 1789, b 35; — de 1878, b 175.
— Salpêtrière; b 36.
— Samaritaine (Château d'eau de la); b 52.
— Savonnerie (La), près Chaillot; b

60, 61; (Tapis de), b 211; (Tapisseries de la); b 28.
— (Société de l'histoire de); b 136.
—Sorbonne, b 171; Statues d'Apôtres, b 108, 136-7.
— — Réunion des Sociétés savantes : Lectures faites à la Sorbonne, b 108; Congrès annuel, b 111; Section des Beaux-Arts, 1877, b174-5; 1878, b 190, 199-200.
— Temple (Enclos et paroisse du); b 4.
— Topographie du vieux Paris; a 41.
— Tuileries : Travaux; b 193; (Second guichet des); b 121; Cour du manège; b 103, 104.
— Val-de-Grâce (Pavillons du); b 38.
— Ville (Architectes de la), b 81; Service des Beaux-Arts, b 136; Exposition d'œuvres d'art, b 148.
— V. *Passy.
— (Généralité de); b 51, 55, 68.
Paris (M. Gaston); a 12.
Pâris de Montmartel; a 66.
Parisot (Monsieur), lorrain, dit le P. Norbert; b 96-9.
Parisot (François); b 139.
Parnasse; voy. Apollon.
Parrocel (Charles), p.; a 18.
— (Etienne), p.; a 68.
— (Joseph-Ignace), p.; a 68.
*Pas-de-Calais (Dép. du); Société artistique, b 174.
Pasdeloup (Claude-Philippe); b 26.
— (Philippe), relieur; b 26.
Passavant (Monsieur), négociant suisse; b 96, 97, 98.
Passemant (Claude-Siméon), ingénieur mécanicien; b 80.
Passignano (Domenico), p.; b 142.
*Passy-lès-Paris. — Cabinet de physique du sr Loriot; b 72.
Pastel (Fixation du); b 72.
Pâte économique (Sculptures en); b 103-5.
Patel (Pierre); p., a 18.
Patenotte (Madame); a 12.
Pater (Jean-Baptiste-Joseph), p.; a 66.
Patte (Pierre), a.; b 37.
*Pauillac (Gironde); a 65.
Payat (Mr); b 163.
Paysans à la porte d'une hôtellerie; a 61.
Pécoul (M. Auguste); a 12.
Pecquet (Ant.); b 65.
Peintres français (Galerie de portraits de); b 42-4.
Peinture du moyen-âge (Canon pour la); a 24.
Peinture sur verre; b 8, 10.
Pèlerinages de la vie humaine; b 106.
— de l'âme; b 106.
— de la vie de J.-C.; b 106.
Pélicier (Mme veuve); b 213.
Pellegrin; b 156.
Pellier (Marie-Anne); b 55.
Pelliot (M. Charles); b 190.
Pendules; b 37.
Pensions d'artistes (Tables des brevets de); b 89-91, 117.
Pentecôte; b 10.
Péricaud; b 138.
Perrault (Charles), contrôleur des Bâtiments; b 37, 106.
Perrault (Claude); a 18.
Perréal (Jehan), dit de Paris, p.; a 20; b 32, 191.
Perrin (Famille); b 516.
Perron (Famille); b 216.
Persée délivrant Andromède; a 60.
— tenant la tête de Méduse; a 66.
Perugino (Pietro), p.; a 57, 59.
Peters (Bonaventure), p.; a 62.
Petit (Mr F.); a 12, 21; b 14.
Petit (Vincent), orfèvre; a 41.
Petitot (Messidor-Lebon-Louis), sc.; b 186, 187, 188, 213.
— (Mme); b 186, 187, 188.
— (Jules); b 187, 188.
Peyre, a.; b 190.
— (Ant.-François), a.; b 81.
— (Marie-Antoine); b 80-1.
— (Marie-Joseph), a.; b 80-1.
Peyresc (Correspondance de); b 12.
Pezey (Ant.), p.; b 39, 40.
Phelippeaux (Monseigr), évêque de Bourges; b 10.
Philaria; b 130.
Philippe IV; b 122.
Physique (Cabinet de); voy. *Passy.
Piazzetta (Giov.-Bat.), p.; a 59.
Picardat (Charles); b 55.
Picardie (Sceaux de); b 193.
Picault (François), maître peintre; b 81.
— (Robert), rentoileur; b 81.
Pichon (Mr Etienne); a 12, 118.
Pie VI (Le pape); b 144.
Pieds de table; b 37.
Pierre. Voy. *Vernon.
Pierre (Maître), p.; b 147.
Pierre (J.-B.-Marie), p.; a 18, 34; b 183, 211.
Pigalle (J.-B.), sc.; a 18; b 81-2.
Pilon (Germain), sc.; a 18; b 17, 136.
Pinard; b 10.
Pinart (Marie); b 48.
Pinchart (Mr Alexandre), a 12; b 94, 116, 193, 194, 206.
Pinguet (Ant.); b 53.
Pion (Abraham); b 69.
— (Etienne); b 69.
— (Jean), enlumineur; b 106.
Piot (Mr Eugène); b 45, 48, 55, 56, 66, 81.

Pique (Famille); b 217.
Pitouin (Famille); b 80.
Pivin (Etienne et Jean), charpentiers; b 84.
— (Marie-Catherine); b 84.
Placide (Le P.); a 20.
Platel; b 99.
Plâtre doré (Bustes de); b 37.
Plessier (Hilaire); b 215.
Plon (Imprimerie); b 174.
Plon (François), ou Plou; a 49.
Plouet (Marie-Thérèse); b 212.
*Plymouth; b 96, 97.
Poerson (Charles), p.; a 47.
Poète sans fard (Le). V. Gacon.
*Poitiers. Exposition de 1777; b 150.
— Lycée; a 33.
Poitou (Recueil de pièces rares sur le); b 150.
Pollet, colporteur; b 122.
Polonaise (Sa Majesté), 1738; b 59.
Pomme (Marguerite-Rose); b 78.
— (Pierre); b 78.
Pompadour (La Mme de); a 46; b 6, 50.
Pons (Le Docteur); a 22.
*Pontarlier; b 72.
*Ponthieu; v. Van Dyck.
Pontifes (Ordre des); b 141.
Pontoise (Election de); b 63, 64.
Ponts; b 141-2.
Ponts. V. *Lyon, *Paris.
Popelin (Mr Claudius), p.; a 12.
Porcelaine; b 117.
Portalis (M. le baron Roger); b 157.
Porte-arquebuse du Dauphin, du duc de Berry et du comte de Provence; b 83, 84.
Portières en tapisserie; b 211.
Portraits d'artistes; a 6.
Portraits historiques français (Exposition de); b 110-1.
*Portugal; b 96, 99, 114.
Porus (Entrevue d'Alexandre et de); b 123.
Postes de France (Visiteurs des); b 49.
Potier (Ant.-Jos.); b 55.
Potiers d'étain (Maîtres); b 59.
Pougier, sc. en bois; b 156-7.
Poulain-Motte de Vareille (Mr P.-A.); b 127.
Poullain (Jean); b 61.
Poultier (Jean), s.; a 47.
Pourbus (François), le fils, p.; b 142.
Poussin (Nicolas), p.; a 18, 50, 66; b 114, 184.
— Le S. François-Xavier; b 9.
— Lettres; b 24, 194, 197.
Pouy (Mr Ferd.); a 12, 49, 68.
*Pouzin (Le), Ardèche; b 138, 139, 140.
Poyet (Jean), miniaturiste; b 191.
Prach (Jeanne); b 188.
Pradel (Anne); b 73, 77.
— (Jean); b 73.
*Précy-sur-Oise (Paroisse et seigneurie de); b 51.
Président en robe rouge; a 64.
Prévoteau, libraire à Rheims; b 163.
Prière du matin; a 65.
Prieur (Famille); b 216.
Prieur (Barthélemy), sc.; b 94, 113.
Primaticcio (Francesco), dit Bologne, p.; a 16; b 32.
— Surintendant des Bâtiments; b 32.
Prince Noir (Le); b 130.
Printemps (Le); a 36, 50.
*Privas (Ardèche); b 139.
Procaccini (Giulio-Cesare), p.; a 59.
Procris. Voy. Céphale.
Proserpine; b 211.
Protestants exclus de l'Académie de peinture; b 33.
Provence (Chronique de); b 12.
— (Le comte de); b 84.
Province (Eglises de la); b 94.
— Expositions provinciales au XVIIIe s.; b 149-51.
Provost (Le sieur); b 162.
Prudhon (Pierre-Paul), p.; a 18, 66; b 24, 172.
Psautier (Le) de Jésus; b 106.
Psyché. Voy. Amour.
Puget (Pierre), sc. et p.; a 16, 66, b 33-4.
Purbis, b 142. Voy. Pourbus.
*Pussay (Paroisse de), près d'Estampes; b 27.
*Puy-en-Velay (Le), Musée; a 65.
Puylon (Claude), échevin; b 154, 155.

Q.

Quatremère (Henri); b 69.
Quesnel (François), p.; b 11, 12.
*Quimper (Diocèse de); b 106.
Quincey (M. le vicomte de); a 12.

R.

R. d'Orléans, enlumineur; b 106.
Rabelais (François); b 115.
Racan (Honoré de Bueil, marquis de); b 202.
Rachel; b 123.
Raflé (Marie-Aimée); b 27.
Raimondi. Voy. Marc-Antoine.
Raoul Rochette (Desiré); b 216-7.
Raphaël, p.; a 59; b 162.
— Vierge d'Orléans; b 40.
— Tenture d'après les sujets des Chambres du Vatican; b 123.
— Tapisseries des Actes des Apôtres exécutées en Angleterre; b 121; détaillée, 122-3.

Rapilly (Mr); b 5.
Rappe (Marie et Marie-Thérèse-Gleron); b 71.
*Ravières, diocèse de Langres; b 55.
Raymond (J.-Armand), a.; b 11.
Raynal (Mr E. de); a 12.
Réal (Marie-Anne); b 166.
Rébecca; voy. Eliezer.
Récamier (Madame); b 25.
Récollets; voy. *Muret.
Régiments : de Navarre, b 63; de la Reine, b 64; de Touraine, b 52.
Regnard, commissaire au Châtelet; b 37, 38.
Regnaudin (Thomas), sc.; a 18.
Reiset (Mr Frédéric); a 12, 56, 57.
Religieuses et Religieux s'habillant de serge; b 96.
Reliquaire d'or (Petit); b 36.
Rembrandt van Ryn (Paul), p.; a 50.
Rémond (Famille); b 217.
Rémond (François), fondeur; b 11.
Remy (Jérôme-Jean); b 61.
Renard (Chasse au); a 65.
Renard (Famille); b 171.
Renaud, p. en miniature; b 103.
Renaud, p. et sc.; b 103-5.
René (Le roi); a 64, b 114.
Reni (Guido), p.; a 59; b 10, 181-3.
*Rennes — Musée, a 54, 60, 61, 62, 63, 64, 65.
Renommée (Statue de la); b 108.
Renommées; b 125.
Renouard (Mr); a 22.
Restout, p.; b 81, 148, 211.
Revillod de Watteville (Mr), a 12.
Revue archéologique; a 39.
Revue universelle des arts; a 15; b 8, 27, 103, 170, 171.
Revue des documents historiques (Table des documents sur les artistes français publiés par la), b 31-5; voir : Charavay (M. Etienne).
Revue des Sociétés savantes; a 41.
Revue du Bas-Berry; b 147.
Rey (Marc-Michel); b 96.
Reynard (Esprite et Joseph); b 60.
Reynolds (Sir Joshua), p.; a 60.
*Rheims; b 162, 163.
— Notre-Dame, b 641; — Sacre de Louis XIV, b 122; sacre de Louis XV, b 41; — sermons pour l'Avent, b 163.
— Réception de Chevaliers du Saint-Esprit; a 61.
*Rhin (Passage du); a 63.
Richard (M. Guy-Alfred), archiviste de la Vienne; a 12.
Richard (Angélique-Geneviève); b 213.
Richard (Mr Maurice); a 12.
Richelet; *Recueil de lettres;* b 143-4.
*Richelieu (Château de); b 9, 108.
Richelieu (Le cardinal de); b 9.
Riesener (Jean-Henri), ébéniste; b 191.
*Riga; b 101.
Rigaud (Hyac.), p.; a 18, 66; b 34, 58.
Rimini; voy. Françoise.
Riocreux (M.); a 22.
*Ripulæ; voy. *Rivoli.
Rivalz (Pierre); p., a 18.
Rivière (Jeanne); b 72.
*Rivoli; b 86.
Robert (Hubert), p.; a 18.
Robert (Léopold), p.; a 16, 18; b 24.
Robert (Mr Ulysse); b 17, 114.
Robert de Seri (Paul-Ponce); p. et g.; b 147.
Robert-Dumesnil (M.); a 26; b 147.
Robert-Fleury (Joseph-Nicolas), p.; a 19.
Robertet (Florimond), secrétaire de Louis XII; b 201.
Robichon; b 10.
Robusse (Louis-Joseph); b 85.
— (Marie-Anne), b 85.
— (Nicolas); b 85.
*Rochefort (Charente); a 68.
Rochemont (De); b 54.
Rochette (Paul); b 216.
Rodrigue Henriquès (Famille); b 220.
Roger (Thérèse); b 73-4.
Roger (Le baron), père; a 37-8.
— de Sivry (Le baron Octave); a 37, 38, 43, 45, 46.
Rogier (Louise-Françoise); b 36-7.
Rois (Le Gâteau des); a 65.
Rokefort (Mme de); b 82.
Rolan (Olivier), ingénieur; b 142.
Roland (Phil.-Laurent), sc.; a 19; b 171-2.
Romain (Jules); p.; a 59.
Roman (Jean-Baptiste-Louis), sc.; a 19.
Roman (Laurent); b 74.
Romand (Balthasar); b 73.
— (Marie-Françoise); b 73-4.
*Rome; a 17, 25, 49; b 8, 24.
— Académie; b 216.
— Académie de France; b 33, 69, 74, 75-6, 87, 127, 128, 129, 216.
— Académie de Saint-Luc; b 33, 129, 218.
— (Archives de); b 18.
— Borgo (Incendie du); b 123.
— Campo Vaccino; a 50.
— Capitole (Triomphe de Scipion au); b 124.
— Capitole (Musée du), statues envoyées à Paris; b 144.
— Chiesa nuova; b 145.
— Feux d'artifice; a 50.
— Institut archéologique; b 217.
— Monte Cavallo; b 145.
— Pardons (Les); b 9.

— Place d'Espagne; b 182.
— Pont Milvius; b 123.
— Ponte molle; a 50.
— Saint-François; b 145.
— Saint-Jérôme; b 145.
— Saint-Pierre. Inscription de la corniche de la coupole, b 143.
— Sainte-Marie-Majeure (Colonne de la place de); b 108.
— Vatican (Tenture dite des Loges du); b 123.
— Vatican (Musée du); statues envoyées à Paris; b 144-5.
— Saint-Paul aux trois fontaines; b 143.
— Voy. Oberty.
Romilly; voy. Charvaise.
Ronchaud (Mme); b 214.
Rondot (M. Natalis); a 12.
Ronsard (Pierre de); a 39.
Roqueplan (Camille), p.; b 145.
— (François-Hilarion); b 145.
— (Nestor); b 145.
Rosa (Salvator), p.; a 59.
Roslin (Alexandre), p.; a 19, b 47, 82.
— (Jean), médecin; b 82.
Rothschild (M. Gustave de); a 50.
Rottenhamer (J.), p.; a 62.
*Rouen; b 184.
— (Académie de); b 5, 28.
— Hôtel de la Cour des aides; a 50.
— Lithographie à (La); b 193.
— Musée; a 36, 54, 59, 60, 62, 63, 64, 66; b 28.
— (Parlement de); b 183.
— Rue Malpalu (et non Malpatu); b 212.
— Saint-Eloi; b 212.
— Saint-Maclou; b 212.
— Saint-Vincent; b 67; — (Vitraux de); b 107-8.
Rougevin (Auguste-Joseph), a.; b 218.
— (Famille); b 218.
Roullède (Pierre); b 139.
Rousseau (Jacques), p.; b 33.
— (Jean-Baptiste); a 47.
— (Théodore), p.; b 118.
Roussel, g. en méd.; a 47.
Roussel, orfèvre; a 41.
Roussel (Mr Desiré), d'Anet; b 136-7.
Rousselet, calligraphe; b 106.
*Rouvray-Saint-Denis; b 27.
*Roye (Somme); b 214.
Royer (Etienne); b 74.
Roxard de La Salle (Mr H.); a 12.
Rozière (Claude); b 66.
Rubens (Pierre-Paul), p.; a 56, 57, 62-3, b 9.
— (Le maître de); b 184, 185.
Rude (François), sc.; b 218.
Rueur (Le); a 64.
*Russie; b 158.
Ruysdael (Jakob), p.; à 63.

S.

Sabine (Mr), a.; a 12.
*Sablé; b 214.
Sables (Les petits); a 64.
Sacchi (Andrea), p.; b 145.
Sachit (Anne); b 103.
Sagonne; voy. Mansart.
Sahune (Le baron de); b 219.
Sainfroy (Charles), échevin; b 154, 155.
Saint-Ambroise; voy. Maugis.
Saint André; b 137.
— Voy. *Tournus.
Saint Antoine; b 132.
— (Tentation de); a 60.
Saint-Aubin (Augustin de); b 157.
— (Gabriel-Jacques de), dess. et g.; b 157-8.
Saint Augustin; a 59.
— (Chanoines de); a 68.
— Voy. *Paris.
Saint Barnabé, a 60; b 108, 137.
— à Lystra; b 124.
Saint Barthélemy; a 60; b 137.
— Voy. *Paris.
Saint Benoît; voy. *Paris.
Saint Bonaventure, a 62; voy. *Lyon.
Saint Bonnet; voy. *Bourges.
Saint Castor; voy. *Nîmes.
Saint Chrysostôme; b 9.
*Saint-Claude en Franche-Comté; b 147.
Saint Clément; voy. *Boinvilliers.
*Saint-Cloud (Palais de); a 52; b 41; — (Galerie de); b 34.
*Saint-Cyr (Seine-et-Oise); — Chapelle; b 136, 137.
Saint-Cyran (Duvergier de Hauranne, abbé de); a 61.
Saint Denis; b 127.
*Saint-Denis (Abbaye de), a 33; — Eglise, porte principale, b 32; — Chapelle des Valois; b 198.
— Entrée de Charles V; b 32.
Saint Eloi; voy. *Rouen.
Saint Etienne (Martyre de); a 63.
— Voy. *Beauvais, *Caen, *Étrechy, *Paris, *Sens.
*Saint-Etienne-en-Forez; b 66.
Saint Eusèbe; voy. *Turin.
Saint Eustache; voy. *Paris.
Saint-Evremont (Charles-Marguerite de Saint-Denis, seigneur de); b 115.
Saint-Florentin (Le comte de); a 66; b 50.
*Saint-Flour (Puy-de-Dôme), b 176.
Saint François d'Assise; a 58, 60, 62.
— Voy. *Rome.
Saint François Xavier; b 9.

Saint François de Sales; voy. Salesiennes.
*Saint-Gal, près de Muret (Puy-de-Dôme); b 176.
Saint-Georges; a 64; — et le dragon; b 130.
Saint-Germain; voy. *Itteville, *Paris.
Saint-Germain-en-Laye (Château de): Bâtiments, b 81; — Travaux, b 193; — Grottes dans les appartements, b 113; — (Terrasse de), a 27; — Séjour de Jacques II, b 121.
Saint-Germain (M. de); b 107.
Saint Gervais; voy. *Falaise, *Paris.
Saint Gilles; voy. *Paris.
Saint Gombert, corévêque de Sens; b 127.
Saint Grégoire le Grand, pape; a 59, 69.
Saint Hippolyte; voy. *Paris.
Saint Honoré; voy. *Blois.
Saint Ignace de Loyola; b 9.
Saint Jacques; b 137; — (Epître de); b 155; — (Martyre de); a 63.
— Voy. *Dieppe, *Paris.
Saint Jacques le Majeur; b 108.
Saint Jacques le Mineur; a 59.
Saint Jean; voy. *Besançon, *Bourges, *Paris.
Saint Jean-Baptiste; a 58, 59; Prédication, a 58; — (Vitrail de); b 107, 108.
Saint Jean l'Évangéliste; a 59, 61, 137; — (Apocalypse de); b 106.
Saint Jérôme; a 58, 59.
— Voy. *Rome.
Saint Joseph; b 177; — voy. Vierge (Sainte Famille).
Saint Jude; b 108, 137.
Saint Laumer; voy. *Blois.
Saint Laurent; voy. *Bourges.
Saint Lazare; voy. Ordre.
Saint Leu; voy. *Paris.
Saint Louis; b 132; — voy. *Choisy, *Fontainebleau, Ordre de Saint-Louis, *Paris, *Versailles.
Saint Luc, peignant la Vierge; a 62.
— Voy. *Paris et Rome (Académies).
Saint Lucien; voy. *Arles; b 78.
Saint-Maclou; voy. *Rouen.
*Saint-Mandé (Château de); b 38.
*Saint Marcel; voy. *Paris.
Saint Martin (Messe de); a 65.
— Voy. *Arles, *Limoux, *Marseille, *Meudon, *Paris, *Tours.
Saint-Martin (Marie-Anne); b 66.
Saint Mathieu; b 137.
— (Conversion de); a 66.
*Saint-Maur (Château de); b 193.
Saint-Maur (La baronne Barbera Ciarlotta de); b 86.
Saint Médard; voy. *Paris.
Saint-Megrin (Le marquis de); b 84.
Saint Merry; voy. *Paris.
Saint Nicolas; voy. *Blois, *Choisy, *Paris.
*Saint-Paterne (Indre-et-Loire); b 202, 203.
Saint Paul; b 108, 137.
— guérissant un boiteux à Lystra; b 124.
— aveuglant Elymas; b 124.
— prêchant à Athènes; b 124.
— (Statues de); b 108, 143.
— Voy. *Paris, *Rome.
*Saint-Pétersbourg; b 159, 210.
— Académie; b 216.
— Académie des Beaux-Arts; b 215.
Saint Philippe; b 108, 137.
Saint Pierre; b 137.
— recevant les clefs; b 124.
— (Reniement de); b 162.
— (Délivrance de); a 63.
— Guérison du boiteux; b 124.
— (Statue de); b 143.
— Voy. *Paris, *Rome.
Saint-Pierre (Le P.), dominicain; b 162-3.
Saint-Pierre (de); voy. Fautoux.
Saint Précoud; voy. *Wailly.
*Saint-Quentin (Aisne); b 6.
Saint Remy; voy. *Paris.
*Saint-Remy-en-l'Eau, diocèse de Beauvais (Oise); b 63.
Saint Roch; voy. *Paris.
Saint-Romain (Jean de), sc.; b 114.
Saint-Sauveur; voy. Paris.
Saint Sébastien; a 58, 59.
Saint Séverin; voy. *Paris.
Saint Sylvestre (Le pape) baptisant Constantin; b 125.
Saint Simon; b 137.
Saint-Simon (Le duc de): Mémoires; b 38.
Saint Solemne; voy. *Blois.
Saint Sulpice; voy. *Paris.
Saint Thomas; b 108, 137.
Saint Thomas d'Aquin; voy. *Paris.
Saint Venant; voy. *Tours.
Saint Victor; voy. *Metz.
Saint Vincent; voy. *Rouen.
*Saint-Vincent (Gouvernement de); b 63.
Saint-Vincent-Duvivier (M.); a 22.
Saint Yves; voy. *Paris.
Sainte Anne; voy. *Montpellier.
Sainte Catherine d'Alexandrie (Martyre de); a 61.
— Mariage mystique; a 59.
— Voy. *Lille.
Sainte Cécile (Mort de); a 66.
Sainte-Chapelle; voy. *Bourges, *Paris.
Sainte Geneviève, patronne de Paris; b 152, 153, 154, 155, 156.
— Voy. *Paris.

Sainte Hélène, mère de Constantin; b 125.
Sainte Madeleine; voy. *Aix.
Sainte Marie; voy. *Fère-en-Tardenois, *Rome, *Wailly.
Sainte Marie Egyptienne; a 60.
Sainte Marie-Madeleine; voy. *Paris.
Sainte-Marthe (Messieurs de); b 12.
Sainte Pétronille; b 145.
*Saintes (Charente-Inf.); voy. Emery.
Saisons (Les quatre); a 36, 50.
Salazar (Le P. Ferdinand de); b 139.
Salesiennes, Religieuses de saint François de Sales; b 10.
Salins (Marie-Catherine-Françoise de); b 86.
Salmon (M. André); a 35.
Salomon (Jugement de); b 123.
Salomon, secrétaire du Roi; b 140.
Salomon (Madeleine); b 62.
Salons de peinture; voy. *Paris.
*Salons (Bouches-du-Rhône); b 12.
— Entrée de Marie de Médicis; b 11.
Salviat (Pardon); b 81.
Salviennes (Eaux), près de Rome; b 143.
Saly (Jacques), sc.; b 190.
Samuel (Le petit); a 60.
Sanctimoniales, Religieuses; b 10.
San Diego; a 60.
Sangliers (Chasses aux); a 62, 66.
Santé (La); b 144.
Santerre (J.-B.), p.; a 66.
Saphirs gravés par Guil. Dupré; a 37-8, 43.
Sardanapale; b 144.
Sarrabat (Daniel), p.; b 34.
Sarrazin (J.), p.; a 19.
Sart (Thérèse-Charlotte-Céline de); b 64.
Sauge; b 131.
Saugrain (La veuve Abraham); b 139.
Saunier (Jeanne-Charlotte); b 52.
— (Marguerite); b 51.
Saussure (Horace-Bénédict de), b 54.
Sauvage de La Martinière; b 187.
Sauvé (Marguerite); b 53.
Sauvrezis (Jean-Gérard); b 58.
Savalette (Mr); b 68.
Savin (Madeleine); b 62, 63.
— (Thomas); b 62.
Savonnerie; voy. Paris.
Savre (Famille); b 219.
Scarron (Portrait de); b 9.
Sceaux d'Artois et de Picardie; b 193.
Scevola; b 162.
Schidone (Bartolomeo); p., b 142.
Schongauer (Martin), p.; a 50.
Science (La); a 60.
Scipion (Continence de); a 65, 66.
— (Tenture du triomphe de); b 121; détaillée, 124-5.
Scudéry (*Le Cabinet de*); b 142-5.
Sculptures en pâte économique; b 103-5.
Sédeville (Marie-Anne); b 53.
Segrais (J. Regnauld de); b 129.
Séguier (Dominique), év. de Meaux; médaillon de Dupré; a 46.
Séguin (Mr); b 172.
Sellier (M.), g.; a 7.
*Semur (Côte-d'Or); b 217.
Sénemaud (Mr), archiviste des Ardennes; b 94.
*Senlis (Élection de); b 51.
Sens (Les cinq); a 61.
*Sens; Saint-Étienne; a 33.
— Séminaire; a 33.
— Voy. Gassement, Saint Gombert.
— (Diocèse de); b 62, 67-8.
Sensier (Mr Alfred); a 12, 16, 18; b 118.
Sépulcre; voy. Jésus-Christ.
Serge (Conversion de), proconsul d'Asie; b 124.
Sergents d'armes; b 114.
Serges (Manufacture de); b 96, 97.
Séri; voy. Robert.
Sermons (Prix de); b 163.
Servandoni (Jean-Jérôme), a. et p.; a 19.
Seurre aîné (Bernard-Gabriel), sc.; b 219.
Seurre (Charles-Marie-Emile), sc.; b 219.
Sève (Pierre de), le cadet, p.; a 51.
Sèvres (Manufacture de), a 52; b 168;
— prix de Sèvres; b 175.
Shakespeare; b 131.
— Society; b 15.
*Siam (Ambassadeurs de); a 15.
*Sienne (Ecole de); a 57.
Sigalon (Xavier), p.; a 6, 19, 32; b 18.
*Signy-le-Petit, diocèse de Rheims; b 57.
Silvestre (Amélie-Isabelle-Françoise-Josèphe de); b 82.
— (Augustin-François); b 84.
— (François-Charles de); b 83.
— (Israël), g.; a 19.
— (Jacques-Augustin), maître à dessiner des Enfants de France; b 83, 84.
— (Jean-Bapt.-Maximilien de), avocat; b 83.
— (Louis), le jeune, p.; 82.
— (Louis-François-Marie de), avocat; b 83.
— (Madeleine-Charlotte Lebas); b 83, 84.
— (Marie-Louise-Maximilienne); b 83.
— (Nic.-Charles), maître à dessiner de Louis XV; b 83.
— (.....), femme de chambre de Madame Elisabeth; b 84.

Simart (Pierre-Charles), sc.; b 219-20.
— (Famille); b 219.
Siminion (Catherine); b 87.
Simon (Benoît), maçon; b 141.
Simon (François), a.; b 84.
Simon (J.-Meyer), g. en méd.; a 45.
Simon (Pierre); b 84.
Singes; b 50.
Siret (Mr Adolphe); a 22.
Slodtz (Michel-Ange), sc.; a 19
— (Sébastien), sc.; a 19.
Sluter (Claux), sc.; b 116.
Sneyders (François), p.; a 62, 63, b 9.
Société centrale des architectes; a 34.
Société d'encouragement pour l'industrie; b 148.
Société de l'Histoire de France; Annuaire-Bulletin; a 8.
Société de l'Histoire de l'Art français; b 151.
— Statuts; a 9-10.
— Liste des membres fondateurs et du Comité; a 11-3.
— Assemblées générales annuelles: 1874, a 2-6; 1875, a 21-30; 1876, b 14-26; 1877, b 109-21; 1878, b 189-99.
— Séances du Comité; a 6-8, 30-2; b 1-2, 29-31, 93-5, 133-5, 206-9.
— Comptes; a 5, 28-30; b 22-3, 120, 197-8.
— Publications de 1874; a 20.
— Tirages à part; b 95, 133, 134.
— Nouvelles Archives de l'Art français; a 41, 67; b 14, 37, 132, 174, 175, 189, 196; — Table, b 18, 93, 117; — voy.: Archives de l'Art français (Anciennes).
— Bulletin; a 1, 6, 7-8, 26, 29-30; b 22, 31, 116-7, 119, 173, 191, 194, 196.
— Félibien: « Maisons royales des bords de la Loire »; a 3, 20, 25; b 191.
— *Comptes des Bâtiments*, de M. Léon de Laborde; b 94, 133, 134, 135, 174, 189, 191, 192, 193, 196, 198, 198-9, 208; table, b 193, 208.
— Actes d'état civil d'artistes français; b 45-91, 99-100, 128-30, 145-6; 169-72, 186-8, 204, 212-20.
— Procès-verbaux de l'Académie de peinture et de sculpture; a 3-4, 8, 25, 29; b 1, 16-7, 22, 25, 94, 110, 115-6, 119, 135, 189, 191, 192, 194, 196, 197.
— Lettres d'artistes français; b 2, 21, 23-5, 30, 94, 116, 194.
— Série des ouvrages publiés aux frais des auteurs; a 26, 42; b 19, 117-8, 193, 194.
Société de numismatique; a 14.
Socrate; b 113.
— (Mort de); b 127.
Soie et or (Tapisseries en laine,); b 95, 122, 123.
*Soissons: Cathédrale; a 33.
— Hôtel de Ville; b 209-10.
— Présidial; b 52.
— Séminaire; a 33.
— (Généralité de); b 64, 210.
Somis (Anne-Madeleine); b 86.
— (Anne-Marie-Christine de); b 86.
— (Lorenzo); b 86.
— (Marguerite-Dominique); b 86.
*Sommerive; voy. Des Rues.
Sopha de bois doré (1700); b 38.
Sophocle; a 48.
Sorbet (Claude-Léger); b 127.
Soufflot (Jacq.-Germain), a.; a 19.
Soulié (M. Eudore); b 15.
Soultrait (M. le comte Georges de); a 12.
Sourdeval (M. Charles de); b 202, 203.
Sourdois (Mr); a 12; b 14.
*Sourdon (Baronnie de); b 63.
Souricière (La); a 61.
Souris (M.), vicaire; b 212.
Soustras (Henri); b 186.
Staroff (Jean), a.; b 88.
Steele; b 130.
Steen (Jan), p.; a 63.
Stella (Jacques), p.; b 114.
*Strasbourg; grande place; b 168.
Stouf (Mr et Mme); b 187.
— (Cornélie); b 187.
Sualdon (Silvestre); b 81.
*Suède; b 190.
Suermondt (Mr); a 50.
Suisse d'église; b 53.
Suisses (Renouvellement de l'alliance avec les); b 122.
Sully-Prudhomme (Mr); a 12.
Susanne; b 123.
Swebach-Desfontaines (Jacques), p.; a 19.
Syphax, roi de Numidie; b 124.
*Syracuse; a 15.

T.

Tabatières; b 3, 5, 6.
Tableaux (Commerce des) au XVIIIe s.; b 177-85.
Tableaux concédés en jouissance par la Restauration; b 191.
Tables; b 38.
Tablette de livres à filets d'or; b 37.
Taborin (Jean), dit de Lorraine, maçon; b 141.
Taillandier (M. Alph.-Honoré); a 68.
Taillasson (Jean-Joseph), p.; b 171.
*Talavera; b 98.
Tamizey de Larroque (Mr Philippe); a 12; b 207.

Tapisserie; b 117.
Tapisserie de Damas; b 38.
Tapisseries; voy. *Angleterre, *Aubusson, *Exeter, *Felletin, *Flandres, *Fulham, Nassaro, Or, *Paris (Garde-Meubles, Gobelins, Savonnerie), Soie.
*Tarn (Départ. du); Société artistique; b 174.
Taunay (Louis-François-Auguste), g.; b 168.
— (Nic.-Ant.), p.; b 168.
— (La demoiselle); b 168.
*Taurinum; voy. *Turin.
Tauzia (Mr Both de); b 177.
Teisseire (Mr Charles); a 12.
Temple (Intérieur d'un); a 61.
Tenant de Latour (Mr), le père; b 202.
Teniers (David), p.; a 63; b 178, 179, 184.
Terburg (Gérard), p.; a 63.
Terme d'homme; b 123.
Terre (La); a 35, 36.
Testament (Ancien); b 127.
Testament (Tentures de l'ancien); b 123.
Testelin (Henri), p.; b 191.
— (Louis), p.; b 33.
Thadée (Charles), sc. en cire; a 15.
Thalie; b 144.
Théâtres français; b 15.
Théodon (Jean), sc.; b 73.
Thétis; voy. Jupiter.
Thibaudeau (Mr A.-W.); a 12.
Thibault (Jacques), orfèvre; b 70.
Thiénot (Nic.), commissaire au Châtelet; b 4, 38.
Thierriers (Anne-Radegonde de); b 58-9.
— (Edme de), b 59.
— (Jacques de), sieur de Florimont; b 59.
Thiérion (Pierre), commissaire au Châtelet; b 183, 185.
Thierry (J.-B.), commissaire au Châtelet; b 5, 6.
Thierry de Ville d'Avray, commissaire des meubles de la Couronne; b 122.
Thoinet (Famille); b 218.
Thomas (Charles); b 215.
Thomas (Marie-Élisabeth); b 51.
Thomassin (Simon-Henri), g.; b 61.
Thouron (Charles-Louis); b 85.
— (Louis); b 85.
Thouron de Moranzel (Louis-François), inspecteur des bâtiments; b 85.
Thuillier (Élisabeth); b 55.
Thuret (Jacq.-Augustin), horloger; b 83.
Ticozzi; b 25.
Tiepolo (Giov.-Bat.), p.; a 59.
Tigre (Chasse au); a 63.
Tillard (François); b 48.
Times (Le); a 56.
Tirrier; b 167.
Tissier (....), p. de fleurs aux Gobelins; b 84, 85.
Tissier (Mr A.); b 132.
Titon (Maximilien), Procureur de la Ville; b 154, 155.
Titien (Le), p.; b 41.
Tobie rend la vue à son père; b 123.
— (Famille de); a 65.
Tocqué (Louis), p.; a 66; b 5.
Toilette (La); b 211.
*Tonnerre (Yonne), b 11.
— (Election de); b 55.
Torche du poids de deux livres; b 140.
Torelli (Jacques), ingénieur; b 33.
Toscane (Grand Duc de); a 36.
Tothereau (Marie) — (Cochereau ?); b 81.
*Toulouse; a 18; b 11.
— Musée; a 58, 59, 60, 63, 65, 66.
Toulouse (Le Comte de); b 71.
*Touraine; voy. Régiment.
Tourillon (Philippe); b 146.
*Tournai (Siège de); b 122.
Tournier (Marguerite); b 54.
Tournier (Robert de), p.; a 19.
*Tournus (Saône-et-Loire). — Saint-André, b 167.
*Tours; b 202.
— (Artistes de) au XVIe siècle; b 191.
— Bibliothèque; a 35.
— Musée; a 54, 58, 63, 65, 66.
— Rue de la Guerche; a 35.
— Saint-Martin; a 35.
— Saint-Venant; a 35.
— Temple protestant; b 204.
Tours (Château des trois); a 63.
Tourtière de cuivre; b 102.
Tourton, commissaire au Châtelet; b 39.
*Toury; b 157.
Touzaud (Jean-Guillaume), sc.; b 103-5.
Trajan (Justice de); a 64.
Tramblin (André), professeur de l'Académie de Saint-Luc; b 39, 40.
Travers (Mr Émile); b 94, 121.
Trébutien (Mr); a 22; b 129.
Trésor royal (Pensions du); b 46-90.
Trésor de numismatique et de glyptique; a 45, 46.
Trévou (Henri du), calligraphe; b 106.
Triomphe de Scipion; b 124-5.
— du général; b 124.
— d'un guerrier; a 63.
Trioson; voy. Girodet.
Tripier Le Franc (Mr); a 12, 21; b 14, 93, 94, 119.

Tristan (Josse), p.; b 170.
*Troie; a 64.
Tross (Mr), libraire; b 13, 14, 30, 93, 119, 120, 197, 207.
*Troussay (Le) — Loir-et-Cher; b 201.
*Troyes (Aube); b 174.
— Bibliothèque; a 11; b 21.
Troyon (Constant), p; b 188.
— (Mme), mère; b 188.
Truchot (Pierre); b 27.
Tuby (J.-B.), sc.; a 19, 20.
Tullier (MM.), père et fils; b 10.
Tumelet; voy. Jumelet.
*Turin; b 96.
— Académie; b 216.
— Saint-Eusèbe; b 86.

U.

Uchard (Mr T.-F.-J.), a.; b 218.
Ulysse (Retour d'); a 62.
Union centrale des Beaux-Arts; a 6, 27, 36, 53; b 28, 31, 95, 121.
*Upsal; Académie; b 217.
Urbain VIII (Le pape); b 143.
Uzès; voy. Antin.

V.

Vaches (Études de); a 62.
Vacquer (Mr Théodore), a.; b 136.
Vaisseaux (Salut des); a 63.
*Valenciennes; Musée; a 61, 63, 64, 66.
— (Siège de); a 63.
Valenciennes (Pierre-Henri), p.; a 49, 68.
Valentin (Le), p.; a 66.
*Valenton (Seine-et-Oise); b 38, 39.
Valery (Thomas), calligraphe; b 106.
Valton (Famille); b 215.
Van Clève (Corneille), sc.; a 19.
Van den Eeckout (Geerbrandt), p.; a 64.
Van den Velde (Wilhem), p.; a 63.
Van der Borch; b 218.
Van der Goes (Hugo), p.; b 114.
Van der Haert (Louis); b 218.
Van der Helst (Barthélemy), p.; a 63.
Van der Heyden (Jean), p.; a 63.
Van der Meere (Gérard), p.; a 63.
Van der Meere (Jean), p.; b 114.
Van der Meulen (Ant.-Franç.), p.; a 63.
Van der Weyden (Rogier); a 63; b 114; voy. Froment.
Van Dorp (MM.); b 187.
Van Dyck (Antoine), p.; a 63; b 9.
— Lettre (écrite non de Paris, mais de Ponthieu); b 32, 33.
Van Eyck (Jean), p.; b 114.
Van Grel (Jean), orfèvre; a 41.
Vanier (Mr); b 172.
Van Loo (Amédée), p.; voy. Charles-Amédée.
— (Charles-Amédée-Philippe), p.; b 47, 86, 211.
— (Charles-André, dit Carle), p.; a 19; b 86; — voy. Somis.
— (Jean-Baptiste), p.; a 68; b 86.
— (Jules-César-Denis), p.; b 86.
Vanni (Francesco-Maria), p.; b 142.
Van Tol (Dominique), p.; a 64.
Van Vliet (Hendrick); a 64.
Vareille; voy. Poulain.
Varennes (M. le marquis de); a 12.
Varlet (Marie-Élisabeth); b 180.
*Varny, diocèse d'Auxerre; b 81.
Vasari (Giorgio); *Vite*; b 95.
Vases (Dessins de); a 50.
Vassé (Antoine), sc.; b 102.
— (Louis-Claude), sc.; b 102-3.
Vaudoyer (Léon), a.; a 33.
Vauthier (Famille); b 218.
*Vaux (Château de); b 38.
Vauzelle (Jean-Lubin), p.; b 27.
— (Michel); b 27.
Velon (François); b 69.
*Vély (Aisne); voy. *Wailly.
Vendeuvre (M. Gabriel de); a 12.
*Venise (Vue de); a 56.
— Nobles vénitiens; a 58.
— Repas de carnaval, a 58.
— Palais Barbarigo; a 60.
Vénus; a 66; — accroupie; b 144.
Verdier (François), p.; a 19; b 39, 177.
— (Guillaume), p.; b 39, 40.
*Verdun (Diocèse de); b 59.
Verdun (M. de), premier président; b 9.
Vergne (Famille); b 218.
Verly (Marie-Madeleine de); b 81.
Vernet (Anne-Élisabeth-Louise); b 213.
— (Antoine-Charles, dit Carle), p.; a 19; b 35, 147.
— (Horace), p.; a 19; b 213, 220.
— (Mme Horace); b 220.
— (Joseph), p.; a 20, 48; b 35, 87.
Vernisseur du Roi; a 68.
*Vernon (Pierre de); b 136, 137.
Véronèse (Paul); a 57.
— Noces de Cana; a 56.
*Verrilles; voy. Brue.
*Versailles (Château de): inspection des Bâtiments; b 66, 72, 87.
— — Bâtiments (Garde-magasin des); b 68.
— — (Appartements de); b 6.
— — (Peintures de); b 113.
— — Salon d'Hercule; b 113.
— — Horloge de Passemant; b 80.
— Cabinet des tableaux du Roi; b 69.
— — (Musée de); b 42, 175.

— Petite Écurie; b 62, 65, 68, 71, 84; (Maîtres à dessiner des Pages du Roi en la); b 83.
— Animaux; b 50.
— Notre-Dame; b 62, 65, 71, 84.
— Rue Saint-François; b 52.
— Saint-Louis; b 52.
Vertus (Le comte des); b 79.
Vestale; b 144.
Vestier (Ant.), p.; b 161-2.
Vèze (Le baron de); a 22, 38.
Viart (Claudia); b 176, 200, 201.
Vibo (Michel-Antonio); b 86.
Vie humaine (Pèlerinage de la); b 106.
Vie privée et mœurs des artistes; b 3-7, 35-40, 101-5, 157-63, 177.
Vieillard aveugle; a 60.
Vieilles femmes (Têtes de); a 62.
Vien (Germain); b 87.
Vien (Joseph-Marie), p.; a 19; b 87, 211.
*Vienne (Autriche), Académie; b 216.
— Académie des Beaux-Arts; b 215.
*Vienne-le-Château; b 59.
Vierge (La); — (Éducation de la); b 148.
— (Mariage de la); a 59.
— Visitation; b 10.
— Sainte Famille; a 58, 59; b 162, 177.
— Statue; b 9; en terre cuite; b 136.
— et enfant Jésus, statue; b 108.
— d'Orléans; b 40.
— aux cerises; b 177.
— Pieta; b 145.
— Assomption; a 59, 66; b 10.
— sur son trône; a 57.
— Madone; a 58.
— et Saints; a 58, 59.
— et Saintes; a 59, 60.
— Notre-Dame du Rosaire; a 61.
— Voy. Notre-Dame, Sainte Marie.
Vieyra-Molina (Famille); b 220.
Vigée; voy. Lebrun.
Vignon (Louise); b 61.
— (Marie-Madeleine); b 59.
— (Pierre); b 59.
Villacerf (Édouard Colbert, marquis de); b 33, 34.
Ville (Prise d'une); b 124.
— (Pillage d'une); b 124.
*Ville-d'Avray; voy. Thierry.
*Villeneuve-lès-Avignon; a 64.
Villerme (Joseph), sc. en ivoire; b 147.
Villeroy (Compagnie de); b 64.
Villette (Le marquis de); a 48.
Villiers (Famille de); b 217.
Villot (Mr Frédéric); a 12, 68; b 19-20.
Vilmot (Thérèse de); b 61.
Viollet-le-Duc (M. Eugène), a.; a 33.
Virgile; a 48.
Visconti (Louis-Tullius-Joachim), a.; a 33.
Vitraux; voy. *Rouen (Saint-Vincent de).
Vivien (Joseph), p.; a 47.
Voltaire; a 48; b 210.
— *Temple du Goût;* b 113.

W.

Wable (Famille); b 214.
*Wailly, diocèse de Soissons; se prononce *Vély*. — Notre-Dame et Saint-Précoud; b 57.
Wailly (Charles de), a.; b 87, 88, 190.
— (Marc-Ant. de); b 87.
Watteau (Ant.), p.; a 67; dessins, a 50.
Watteville; voy. Revillod.
Werdtmuller (Catherine); b 82.
Warin (Jean), g. en méd.; a 19, 20.
Wezembeech; voy. Burbure.
Wicar (Jean-Baptiste), p.; a 19; voy. *Lille.
Wille (J.-G.), le père, g.; a 17, 19.
Wille, le fils (Pierre-Alexandre), p.; a 19.
William (Le sieur); b 168.
Wouwermans (Phil.), p.; a 64.

Y.

Yver (Mr); a 50.

Z.

Zacharie (Mr), conseiller du Roi; b 51.
Zeuxis, p.; a 48.
*Zevolla; b 98.
Zumbo (L'abbé), sc. en cire; a 15.

Au Logis près Blois, septembre 1878.

Anatole DE MONTAIGLON.

Imprimerie Gouverneur, G. Daupeley à Nogent-le-Rotrou.

N
6841
A92
1875-78

Société de l'histoire de
l'art français, Paris
Bulletin

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY